



HAL
open science

La construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte. Permanences et changements dans le contexte de massification de l'enseignement supérieur.

Valérie Germain

► To cite this version:

Valérie Germain. La construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte. Permanences et changements dans le contexte de massification de l'enseignement supérieur.. Sociologie. Aix-Marseille Université, 2014. Français. NNT: . tel-01011620

HAL Id: tel-01011620

<https://theses.hal.science/tel-01011620>

Submitted on 24 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Aix-Marseille Université
Ecole Doctorale Espaces, Cultures, Sociétés
Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail
(Lest –UMR 6123)

La construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte :

Permanences et changements dans le contexte de massification de l'enseignement supérieur

THESE

Pour obtenir le grade de

Docteur en Sociologie

Présentée et soutenue publiquement par

Valérie GERMAIN

Le 20 juin 2014

Jury :

M. Thierry Blöss, Professeur, Aix-Marseille Université, Directeur de thèse.

M. Vincenzo Cichelli, Maître de Conférences Habilité, Université Paris Descartes,
Rapporteur.

M. Gérard Neyrand, Professeur, Université Paul Sabatier Toulouse 3, Rapporteur.

Mme. Michèle Pagès, Maître de Conférences, Université Aix-Marseille Université,
Examineur.

L'Université d'Aix-Marseille n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans les thèses. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

Remerciements

L'aventure de la thèse est loin d'être un travail solitaire. C'est un exercice au bout duquel on parvient avec l'aide de plusieurs personnes, qui contribuent toutes à leur manière à faire de la thèse cette aventure si particulière.

En premier lieu, je voudrais remercier mon directeur de thèse, Thierry Blöss, pour son suivi et ses conseils qui m'ont permis d'aller au bout de l'exercice.

Je tiens à adresser un profond remerciement à Michèle Pagès car sans elle cette aventure de la thèse n'aurait jamais commencé. Je la remercie pour tous ces moments de discussion et d'échange si riches, ses précieux conseils et son soutien sans faille. Au-delà de nos échanges professionnels, c'est une personne qui m'a beaucoup appris tant elle est riche humainement.

Mes sincères remerciements vont aux membres de mon jury, Vincenzo Cicchelli et Gérard Neyrand pour m'avoir fait l'honneur d'accepter de relire cette thèse et d'en être les rapporteurs, Michèle Pagès pour m'avoir fait l'honneur de siéger dans ce jury.

Je remercie tous les enquêtés sans qui ce travail n'aurait jamais pu être mené à bout. Merci à eux d'avoir libéré de leur temps si précieux et de m'avoir ainsi livré leur histoire de vie, toutes aussi riches les unes que les autres, durant plusieurs heures. Ce travail est aussi un peu le leur.

La thèse est aussi une phase d'apprentissage dans le monde de la recherche, à laquelle plusieurs chercheurs ont contribué. Stéphane Moulin pour m'avoir conseillé l'analyse des séquences au Château de Cerisy, Alexis Gabadhino et Mathias Studer pour leurs précieux conseils sous le logiciel R, Aline Chamahian pour son partage d'expérience, mais également Séverine Landrier et Valérie Erlich, les membres de mon comité de suivi, pour nos échanges et leurs conseils.

Je souhaite exprimer toute ma gratitude aux membres du LEST pour la qualité des échanges intellectuels qui s'y déroulent, pour la disponibilité de tous, pour leur soutien intellectuel et matériel. Je pense en particulier à Catherine, Patrice, Emmanuelle, Anne, Isabelle, Jocelyne, Laurence et bien sûr Stéphane pour sa gentillesse et son aide. Sans oublier Ariel Mendez pour son soutien et l'attention portée aux conditions de thèse des doctorants dans son laboratoire. Merci aussi à tous les doctorants du LEST, avec lesquels j'ai effectué un bout de chemin : Lamine, Maria-Eugenia, Tarek, Manuela, Adalbert, Tarik, Antoine, Julien, Isabelle, Audrey.

Un merci particulier à Noémie, pour son soutien, ses encouragements pour aller au bout de cette thèse et pour tous nos moments partagés ensemble durant nos années de doctorat : du bureau à l'écriture d'un article en passant par les colloques et tous ces autres temps d'échanges.

Merci à mes fidèles relecteurs, pour m'avoir octroyé une large partie de leurs temps : Noémie pour ses suggestions si précieuses et ses remarques averties, Karine pour ses commentaires pointilleux, Claire pour ses conseils si pertinents et son exigence, et enfin Robert pour son souci du détail.

Un énorme merci à la famille Jourdain. Lionel pour sa gentillesse, son écoute et sa générosité, Emma et Hélène pour avoir été de véritables bouffées d'oxygène durant cette période de thèse. Et bien sûr à Karine Guiderdoni-Jourdain pour son soutien et son énergie positive débordante qui fait d'elle une personne exceptionnelle.

Une pensée toute spéciale à Julie, au moment du dépôt de cette thèse, pour toutes nos années de fac passées ensemble.

A Sophie et Vincent pour leurs soutiens et nos moments de détente, Recordeu la Glac. Et à tous mes amis, qui se demandaient quand cette thèse allait finir.

Aurore, qui m'a toujours encouragé durant ces années de thèse, pour son soutien dont elle seule a le secret.

Mes parents pour leur mobilisation familiale tout au long de ces années d'études qui m'a permis d'arriver là où j'en suis, Sophie pour son soutien et ses encouragements.

Enfin un immense merci à Olivier qui a toujours su être à l'écoute et m'a supporté (dans les deux sens du terme) dans cette longue aventure de la thèse. Merci de m'avoir donné la force d'avancer et d'aller au bout de ce travail.

Table des matières

| | |
|---|-----|
| Remerciements | 5 |
| Introduction..... | 11 |
| Méthodologie d'enquête | 26 |
| Chapitre 1 : Dispositions familiales et rapport aux études supérieures | 33 |
| 1.1-La mobilisation familiale en faveur de la réussite scolaire | 35 |
| 1.1.1-Echapper à l'usine | 36 |
| 1.1.2-Se distinguer..... | 44 |
| 1.2-Poursuivre des études supérieures : une exception familiale..... | 51 |
| 1.2.1- Héritier ou étudiant de première génération ? | 52 |
| 1.2.2- Variations au sein de la fratrie vis-à-vis des études..... | 60 |
| 1.2.3- Une échappée en solitaire | 67 |
| 1.3- Lorsque la famille méconnaît les règles de l'institution | 74 |
| 1.3.1-Le rôle d'orientation de l'institution scolaire | 74 |
| 1.3.2- S'engager après une confrontation avec le marché du travail..... | 79 |
| 1.3.3. Lorsque l'institution scolaire désoriente..... | 87 |
| Chapitre 2 : L'enchaînement des calendriers d'entrée dans la vie adulte : l'influence des variables sociologiques. | 93 |
| 2.1. Etudes supérieures et rythme des transitions d'entrée dans la vie adulte | 96 |
| 2.1.1. Les études supérieures et l'effet « Tanguy » : mythe ou réalité ?..... | 96 |
| 2.1.2. L'engagement dans la vie de couple. | 103 |
| 2.2. L'entrée dans la vie adulte : un processus variable selon l'environnement familial et scolaire | 107 |
| 2.2.1. Le déroulement des séquences d'entrée dans la vie adulte : le rôle des appartenances scolaires et familiales | 108 |
| 2.2.2 L'entrée dans la vie adulte des étudiants : une analyse par trajectoire-type | 122 |
| 2.2.3. Des chances inégales d'appartenance à une trajectoire type | 131 |
| Chapitre 3 : Proximité et distance entre les jeunes et leurs parents..... | 141 |
| 3.1- Rester chez ses parents ou décohabiter : des causes aux conséquences | 143 |
| 3.1.1- Les raisons du maintien ou du départ de chez ses parents durant les études.... | 143 |
| 3.1.2- Cohabitants - décohabitants : des modes de vie différents | 158 |

| | |
|---|-----|
| 3.2. Recohabiter : le logement des parents comme appui à la trajectoire résidentielle. . | 178 |
| 3.2.1. Revenir chez ses parents : des études à l'emploi..... | 179 |
| 3.2.2. Construire sa vie personnelle : la recohabitation comme support. | 185 |
| 3.3. Mobilité résidentielle et rapports intergénérationnels | 190 |
| 3.3.1 Mobilité ou immobilité géographique : le rôle de la famille et l'effet du lieu..... | 190 |
| 3.3.2. Distance et proximité : les relations entre générations..... | 199 |
| | |
| Chapitre 4 : Après les études : quelles transitions vers la vie adulte ?..... | 207 |
| 4.1. Quelle insertion professionnelle des jeunes français ?..... | 208 |
| 4.1.1. Un contexte sociétal qui rend difficile l'insertion des jeunes | 213 |
| 4.1.2. Les diplômés professionnalisants : ceux qui s'en sortent bien | 224 |
| 4.2 Emploi, logement, mise en couple : trois logiques d'articulation..... | 232 |
| 4.2.1 Cheminer vers la vie adulte à partir de « repères »..... | 232 |
| 4.2.2 Une logique d'investissement professionnel | 241 |
| 4.2.3 Une logique de la parentalité | 248 |
| 4.3. La conception de « l'être adulte »..... | 257 |
| 4.3.1. Décohabiter, avoir un emploi ou devenir parents : des événements qui définissent l'être adulte | 258 |
| 4.3.2. Quand le devenir adulte est associé à un processus d'accumulation d'expérience | 263 |
| 4.3.3. La difficulté à se considérer comme adulte | 271 |
| | |
| Chapitre 5 : Vie professionnelle et vie familiale : quelles interactions ?..... | 279 |
| 5.1. Carrière professionnelle et vie privée : une problématique nouvelle au sein des couples à hypogamie féminine | 281 |
| 5.1.1. Des interactions entre la vie privée et la vie professionnelle qui commencent dès les études supérieures | 282 |
| 5.1.2. Donner la priorité à sa vie professionnelle | 288 |
| 5.1.3. Concilier au sein du couple carrières féminines et carrières masculines : l'étape charnière de la parentalité..... | 292 |
| 5.1.4. Diplômes féminins, carrières féminines ou lorsque les carrières masculines sont mises entre parenthèses..... | 299 |
| 5.2. D'un modèle traditionnel de gestion des carrières et de la famille à des arrangements différenciés : entre hypogamie masculine et homogamie | 304 |
| 5.2.1. Carrière au masculin et famille au féminin !..... | 305 |
| 5.2.2. Revoir ses priorités après la naissance des enfants..... | 310 |
| 5.2.3. Stabilité conjugale et instabilité professionnelle | 318 |

| | |
|---|-----|
| Conclusion | 329 |
| Bibliographie | 337 |
| Annexes | 359 |
| Dendrogramme : représentation graphique du regroupement des trajectoires sous R avec la méthode de l'Optimal Matching. | 359 |
| Présentation générale du dispositif Panel DEP 1989 | 360 |
| Guide d'entretien | 365 |
| Trajectoires-types des enquêtés | 370 |
| Les enquêtés : tableau synthétique de leurs caractéristiques..... | 374 |
| Sélection d'entretiens | 377 |
| Entretien Angélique..... | 378 |
| Entretien Youssef | 414 |
| Données statistiques : Insee et enquête Générations Cereq | 443 |
| Salaires selon le niveau de diplôme | 443 |
| Cohabitation chez les parents : évolution selon l'âge (1983-2012)..... | 443 |
| Evolution du taux d'activité selon le sexe et l'âge (1975-2012) | 444 |
| Evolution du temps partiel selon le sexe et la composition familiale (2005-2012)..... | 445 |
| Evolution du taux de chômage par âge regroupé..... | 446 |
| Evolution du taux de chômage selon le plus haut diplôme obtenu | 446 |
| Evolution du salaire mensuel net médian selon le plus haut niveau de diplôme obtenu (1990-2012) | 447 |
| Evolution de la part des formes particulières d'emploi dans l'emploi par âge regroupé, en moyenne annuelle (1982-2012)..... | 447 |

Introduction

A partir du début des années 1990, « la sociologie de la jeunesse s'est déplacée vers une sociologie de l'insertion professionnelle, de l'entrée dans la vie conjugale, de la décohabitation, bref vers une sociologie des modes d'entrée dans la vie adulte » (Blöss, 1997, p. 12). Dès lors la jeunesse n'est plus étudiée en tant que catégorie mais comme une phase de la vie au cours de laquelle s'opèrent des transitions. Il s'agit de s'attacher à comprendre « le double passage de l'école à la vie professionnelle et de la famille d'origine à la famille de procréation » (Mauger, 1995, p. 25). Sont alors interrogés l'orientation scolaire, l'entrée dans la vie active, la prise d'indépendance financière et également résidentielle.

Ce déplacement d'une sociologie de la jeunesse vers une sociologie des modes d'entrée dans la vie adulte témoigne, en toile de fond, des transformations profondes qui ont affecté la jeunesse au cours de ces dernières décennies. La massification de l'enseignement supérieur et la prolongation des études constituent les éléments marquants de ces transformations. En quelques années, le nombre d'étudiants est passé de 300 000 à plus de deux millions¹. Sans compter que la durée d'études s'est allongée : la durée de scolarisation dans l'enseignement supérieur est passée de 1,5 an en 1985 à 2,8 ans en 2010². Que l'on raisonne en termes de massification ou de prolongation des études, l'expérience scolaire est devenue une étape incontournable dans les trajectoires des jeunes, à tel point que le terme d'une « société des diplômés » (Millet et Moreau, 2011) a été énoncé.

Différents travaux sociologiques (Galland, 2001 ; Battagliola *et al.*, 1997 ; Gokalp, 1982) se sont interrogés sur l'évolution du passage à l'âge adulte dans le contexte d'une société massivement scolarisée. Plus particulièrement, ils se sont attachés à l'observation des effets d'un prolongement des études sur le franchissement des seuils. La décohabitation, l'accès à un emploi stable, la mise en couple sont alors principalement retenus. De manière générale, l'allongement de la durée des études supérieures a alimenté la thèse du retard du passage à la vie adulte (Galland, 1990). L'explosion scolaire aurait eu pour conséquence de reporter l'entrée dans la vie professionnelle ainsi que le moment du départ de chez les parents.

¹ 309 000 en 1960 à 1 181 000 en 1980 à 2 160 300 en 2000 à 2 386 900 en 2012. Repères et références statistiques, édition 2013, Les effectifs du supérieur : évolution, http://cache.media.education.gouv.fr/file/2013/48/7/DEPP-RERS-2013-etudiants_266487.pdf, consulté le 4 janvier 2014

² L'état de l'école : 30 indicateurs sur le système éducatif français, n°23, édition 2013, http://cache.media.education.gouv.fr/file/etat22/44/3/DEPP-EE-2012_231443.pdf, consulté le 4 janvier 2014.

L'objectif de ce travail est précisément d'interroger les conséquences de l'avènement de cette société scolaire sur la construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte. Notre intention est de saisir les manières dont se construisent ces trajectoires, en prenant en compte la sphère professionnelle (les études et l'insertion sur le marché du travail) et la sphère privée (le logement, la mise en couple, la naissance des enfants) de jeunes qui ont suivi des études supérieures. La massification et la prolongation des études supérieures contribuent à questionner les trajectoires universitaires, professionnelles, ou encore familiales. Loin d'être uniformes, les trajectoires d'entrée dans la vie adulte se construisent de manières diverses selon les contextes et les dispositions des acteurs sociaux. En effet, plus que la simple profession du père ou de la mère, les capitaux scolaires, économiques, culturels ou encore relationnels influent sur la manière de s'engager dans les études supérieures et ainsi de construire sa trajectoire d'étude. Les manières de vivre la vie étudiante, entendues au sens de conditions matérielles d'études, jouent également un rôle dans le franchissement des étapes du passage à la vie adulte (les étudiants peuvent décohabiter au cours de leurs études ou travailler en parallèle de celles-ci). Le monde étudiant se caractérise essentiellement par son hétérogénéité (Grignon et Gruel, 1999 ; Lahire et *al.*, 1997). Il s'agira alors d'interroger le passage à la vie adulte de jeunes ayant suivi des études supérieures. La constatation de la diversité du monde étudiant nous permet de supposer l'existence de modes de construction pluriels des trajectoires d'entrée dans la vie adulte. L'hétérogénéité du monde étudiant lors du passage à la vie adulte a été peu étudiée, alors même que les différences entre une jeunesse diplômée et une jeunesse non diplômée de l'enseignement supérieur ont été mises en avant (Galland, 2000). Notre travail portera sur l'étude des trajectoires d'entrée dans la vie adulte de jeunes ayant suivi des études supérieures. Pour autant, afin d'en comprendre leur spécificité, ces trajectoires seront mises en regard avec celles de jeunes qui n'ont pas suivi d'études supérieures.

Notre propos introductif a pour objet de clarifier le contexte sociétal dans lequel se réalise le passage à la vie adulte des jeunes interrogés. La jeunesse est loin d'être un tout homogène. Entre une jeunesse diplômée de l'enseignement supérieur et une jeunesse non diplômée, des différences ont déjà été mises en évidence ; De plus en raison du processus de massification des études supérieures, le public étudiant s'est largement diversifié.

La bipolarisation de la jeunesse

Tout au long de ce travail, il s'agit d'étudier les effets de l'allongement des études sur les trajectoires d'entrée dans la vie adulte. Un nombre croissant de jeunes poursuit des études supérieures. Pour autant, cela ne peut en aucun cas signifier la généralisation du statut d'étudiant à l'ensemble des jeunes : 55% des jeunes entrés en sixième en 1989³ ont accédé à l'enseignement supérieur (Lemaire, 2006⁴). Parmi les 45% restants, certains ont arrêté leurs études une fois l'obtention du baccalauréat (63% du panel sont bacheliers), d'autres ont arrêté les études après l'obtention d'un BEP ou d'un CAP (19%), 6% ont comme diplôme le plus élevé le brevet des collèges. Enfin 12% des jeunes entrés en sixième en 1989 ont quitté le système éducatif sans avoir obtenu aucun diplôme (Lemaire, 2006). Face à ces constats, l'idée selon laquelle « avant 20 ans, le statut de référence, qui tend à faire loi, est celui d'« étudiant » » (Chamboredon, 1991, p. 2) occulte une partie non négligeable de la jeunesse.

La jeunesse apparaît comme une catégorie scindée en deux sous populations : la jeunesse étudiante, et la jeunesse non étudiante et faiblement diplômée. Diverses études sociologiques ont souligné les différences entre ces deux catégories de jeunesse, à commencer par leurs conditions différenciées d'insertion professionnelle. Les jeunes les plus faiblement diplômés connaissent davantage de difficultés pour s'insérer sur le marché du travail, qui peuvent être mesuré à travers l'indicateur du taux de chômage par niveau de diplôme (Galland, 2000), comme en témoigne le graphique 1.

³ Panel qui a suivi 27 000 élèves entrés en 6^{ème} en 1989 jusqu'au terme de leur scolarité, y compris dans l'enseignement supérieur.

⁴ Panel de la Direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP, 1989). Depuis 2004, la Direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP) est devenue la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP). Le panel sur lequel nous travaillons étant celui de 1989, nous parlerons de la DEP.

Graphique 1 : Evolution du taux de chômage des jeunes sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale par niveau de diplôme

| Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale | | | | | | | | |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | 1978 | 1980 | 1985 | 1990 | 1995 | 2000 | 2005 | 2009 |
| Diplômés du supérieur | 5,5 | 7,8 | 8,1 | 7,0 | 15,4 | 10,3 | 9,7 | 9,6 |
| Diplômés du 2ème cycle du secondaire | 9,5 | 14,6 | 26,3 | 17,4 | 23,4 | 18,9 | 18,1 | 23,1 |
| Diplômés du Brevet ou pas diplômés | 17,6 | 24,8 | 42,2 | 29,3 | 41,5 | 42,2 | 38,5 | 49,2 |
| Ensemble | 12,0 | 17,0 | 27,4 | 18,0 | 24,0 | 18,9 | 16,8 | 20,2 |

Changement de série : Enquête Emploi annuelle jusqu'en 2002, Enquête Emploi en continu à partir de 2003.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Le graphique se lit ainsi : En 1978, 5,5% des jeunes diplômés du supérieur et sortis depuis un an à quatre ans de formation initiale sont au chômage. En 2009, ils sont 9,6%.

Cette bipolarisation de la jeunesse au niveau de l'insertion sur le marché du travail est renforcée par les conditions mêmes des jeunes sur le marché du travail. Ainsi, les diplômés du supérieur se distinguent des non diplômés du supérieur à trois niveaux (Bynner *et al.*, 2002) :

-Le type d'emploi occupé (« *occupations* ») : entre les emplois à carrière et les emplois précaires.

-Le niveau de qualification (*qualifications*) : entre les titulaires d'un haut niveau de qualification et ceux qui n'ont pas de qualification.

-Le salaire (*earnings*) : entre les meilleurs salaires et les plus bas salaires.

L'étape de la vie privée, qu'est la maternité, illustre également la bipolarisation de la jeunesse. Elle constitue de ce point de vue un indicateur des différences entre les femmes peu diplômées et celles qui le sont davantage. Pour les femmes les plus diplômées ayant formé leur première union entre 1965 et 1969, la durée moyenne écoulée entre la formation de la première union et la première naissance est de 2,4 ans, contre 1,8 an pour les femmes les moins diplômées. Pour les femmes les plus diplômées qui ont formé leur première union entre 1980 et 1984, la durée moyenne écoulée entre la formation de la première union et la première naissance est de 4,2 ans contre 2,9 ans pour les femmes les moins diplômées (Robert-Bobée, 2004). En l'espace de quelques années, la différence d'âge à la première maternité s'est donc

fortement accrue entre ces deux catégories. S'agissant de la paternité les différences sont moins marquées (Robert-Bobée, 2004). La bipolarisation de la jeunesse selon le niveau de diplôme se double d'une polarisation selon le sexe, à tel point que certains auteurs (Blöss, 1997 ; Jones, 1988) ont affirmé l'existence d'un modèle féminin et d'un modèle masculin d'entrée dans la vie adulte. Cette « divergence des modèles sexués est d'autant plus accentuée que le niveau d'études est bas. Aux plus bas niveaux de diplômes, le modèle féminin se caractérise par la précocité de l'engagement familial et la brièveté de la transition entre les deux familles : la famille d'origine et la famille de procréation. Chez les garçons de faible niveau scolaire, au contraire, le retard familial est particulièrement accentué. À ces niveaux scolaires, la conjoncture défavorable du marché de l'emploi a probablement aggravé les contrastes sexués : les filles sans diplôme renoncent d'autant plus facilement à exercer un emploi et s'engagent très vite dans la vie familiale, tandis que leurs homologues masculins doivent attendre, en prolongeant la cohabitation avec les parents, que la stabilisation de leur parcours professionnel leur permette de s'établir de façon indépendante» (Galland, 2001, p. 619). A l'inverse lorsque les niveaux de diplômes s'élèvent, on peut constater un rapprochement des comportements féminins et masculins d'entrée dans la vie adulte (Battagliola *et al.*, 1997). La polarisation de la jeunesse ne s'effectue donc pas seulement du point de vue du niveau de diplôme mais aussi du point de vue du sexe. Plus qu'une simple bipolarisation de la jeunesse, ce sont des scissions au sein de la jeunesse dans les modes de passage à la vie adulte qui peuvent s'observer. Aux comportements d'une jeunesse diplômée s'opposent des comportements d'une jeunesse faiblement diplômée. A cette distinction s'ajoutent des différences de sexe, qui complexifient l'analyse du passage à la vie adulte. L'origine sociale, scolaire et le sexe jouent un rôle dans les modes d'entrée dans la vie adulte.

Enfin, au sein même d'une sous-population, des différences peuvent se faire jour. A ce titre, M. Bordigoni (2001) souligne l'existence de variations internes au sein d'une jeunesse non diplômée dans les formes de passage à la vie adulte. En effet, parmi les jeunes sortis du système scolaire en 1992 sans diplôme, six formes d'entrée dans la vie adulte sont mises en exergue : les « dépendants » (21%) sont sans emploi et sans logement propre ; les « emplois précaires chez 'papa-maman' » (17%) ont un emploi temporaire mais pas de logement indépendant ; les « en emploi chez 'papa-maman' » (13%) bénéficient d'un emploi mais n'ont pas de logement indépendant ; les « vivre chez soi sans emploi » (17%) disposent d'un logement indépendant mais pas d'emploi ; les « emploi précaire et logement indépendant » (16%) ont un emploi temporaire et un logement indépendant, et enfin les « indépendants »

(15%) bénéficient à la fois d'un emploi stable et d'un logement indépendant. M. Bordigoni montre la diversité des trajectoires d'entrée à partir des interactions possibles entre seulement ces deux variables que sont l'emploi et le logement et au sein d'une catégorie de la jeunesse bien spécifique : les non diplômés.

De la même manière que l'on peut démontrer l'existence de variations internes à la jeunesse non diplômée, notre objectif visera à mettre en lumière les variations au sein du monde étudiant lors de la construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte. Cette dernière sera analysée en prenant en considération la situation des jeunes au niveau du logement, de l'emploi, et de la vie de couple. Notre analyse cherche avant tout à saisir l'entrée dans la vie adulte d'une jeunesse diplômée du supérieur, qui en raison de la massification scolaire, n'apparaît pas comme une population homogène. Afin d'étudier la spécificité ou non des trajectoires d'entrée dans la vie adulte de cette jeunesse, nous avons interrogé dans notre travail quelques jeunes non diplômés de l'enseignement supérieur.

Les différenciations internes au monde étudiant

L'accroissement de la jeunesse étudiante a eu comme corollaire une diversification de son recrutement (Galland et Oberti, 1996). Au début des années 1960, l'Université se définissait par l'homogénéité de son public (Bourdieu et Passeron, 1964). A partir des années 1990 c'est la diversité de celui-ci qui la caractérise. Le développement important de jeunes qui suivent des études supérieures fait suite à la massification de l'enseignement secondaire, et notamment à la hausse du nombre de bacheliers. En effet, dans un contexte économique caractérisé par la montée du chômage, « les responsables politiques de tous bords, impuissants à juguler la montée du chômage, se retournent depuis le milieu des années 1980 vers l'éducation et la formation pour y trouver des solutions de nature à construire de nouvelles espérances sociales et économiques. Elever le niveau de qualification des jeunes et investir dans la « matière grise » deviennent les options privilégiées pour améliorer à moyen et long terme la situation de l'emploi » (Rey, 2009, p. 129). C'est dans ce contexte que J-P. Chevènement, alors ministre de l'éducation fixe, au milieu des années 1980, l'objectif de conduire 80% d'une classe d'âge au baccalauréat⁵. Cet objectif politique a rapidement fait écho au sein des familles, de toutes origines sociales. Les études supérieures sont ainsi vues comme une protection face au chômage, et représentent également pour beaucoup la

⁵ Politique qui sera formalisée par Lionel Jospin dans sa loi d'orientation sur l'éducation en 1989.

possibilité d'une ascension sociale. Les effets de cette politique se feront sentir en 1995, date à laquelle 63% des jeunes d'une classe d'âge obtiennent le baccalauréat, alors qu'en 1989 36% était dans ce cas, et seulement 30% en 1985⁶. La hausse des effectifs lycéens a engendré quasi-immédiatement une augmentation du nombre d'étudiants.

Grâce à cette volonté politique, les portes de l'enseignement supérieur se sont ouvertes à une part croissante de jeunes. De cette manière, plus de jeunes d'origine modeste, que par le passé, s'inscrivent à l'Université. Parmi les étudiants de première année, 28% des étudiants ont un père cadre et 23% un père ouvrier⁷. On assiste à une transformation du public de l'enseignement supérieur : « dans les années soixante, la majorité des étudiants appartient à la classe des « héritiers », redevables à leur milieu des manières de dire et de faire exigées et valorisées par le système scolaire lui-même. Dans les années soixante-dix et au début des années quatre-vingt, les enfants des couches moyennes sont le moteur du développement universitaire. Au cours des années quatre-vingt-dix, les enfants des couches populaires investissent à leur tour l'enseignement supérieur, de telle sorte que l'on ne peut plus parler désormais de leur élimination systématique, à l'opposé des enfants de milieux supérieurs pour qui l'accès à l'enseignement supérieur représenterait un « destin banal et quotidien » (Blöss et Erlich, 2000, p. 749). Cet élargissement social du public étudiant ne constitue pas automatiquement un affaiblissement des inégalités. Selon la méthode statistique retenue⁸ pour mesurer la baisse des inégalités entre les catégories sociales, les résultats divergent. En faisant appel à la méthode statistique logistique, T. Blöss et V. Erlich énoncent qu' « en dépit d'un plus grand accès des enfants d'ouvrier, tout particulièrement au cours de la dernière période (1982-1993), la généralisation de l'accès à l'enseignement supérieur a donc semble-t-il profité bien plus aux classes supérieures qu'aux classes populaires » (2000, p. 750), en raison de l'accroissement des inégalités.

En élargissant son recrutement à des étudiants d'origine modeste, l'Université s'est également diversifiée du point de vue de l'origine scolaire des étudiants. L'objectif de 80% au baccalauréat se comprenait aussi par l'intégration de nouveaux bacheliers, à savoir les baccalauréats technologiques, créés en 1969, et les baccalauréats professionnels, mis en place en 1985, qui sont davantage issus des catégories modestes. « Dans les générations nées

⁶ Les évolutions du baccalauréat, <http://www.education.gouv.fr/cid2598/le-baccalaureat.html>

⁷ Source : Traitement statistique V. Germain à partir du Panel DEP 1989.

⁸ Pour plus de précisions, cf Euriat et Thélot, 1995, p. 409.

jusqu'à la fin des années 1960, la part de baccalauréats technologiques et professionnels (et diplômes équivalents) était à peu près la même parmi les enfants de cadres et d'ouvriers. Dans la génération née en 1975-1977, un enfant d'ouvrier sur cinq possède un baccalauréat de ce type, mais seulement un enfant de cadre sur neuf » (Albouy et Tavan, 2007, p. 11). De cette manière les différentes séries du baccalauréat n'accueillent pas les mêmes publics : 50% des bacheliers professionnels (qu'ils poursuivent ou non leurs études dans le supérieur) et 41% des bacheliers technologiques ont un père ouvrier contre 18% des bacheliers scientifiques, 23% des bacheliers en sciences économiques et sociales et 25% des bacheliers littéraires⁹. A l'inverse, 4% des bacheliers professionnels et 10% des bacheliers technologiques ont un père cadre contre 35% des bacheliers scientifiques, 26% des bacheliers en sciences économiques et sociales et 21% des bacheliers littéraires¹⁰. En France les baccalauréats technologiques et professionnels sont considérés comme des formations de second choix, s'adressant ainsi aux élèves les plus faibles sur le plan scolaire. En effet, « compte tenu du fonctionnement global de l'orientation en France, tous les élèves dont le niveau le permet choisissent de rester le plus longtemps possible dans les filières générales » (Duru-Bellat et Kieffer, 2008, p. 126). Parmi les bacheliers professionnels, 33% ont connu un redoublement au primaire¹¹. Ce dernier concerne 14% des bacheliers technologiques, contre seulement 2% des bacheliers scientifiques et 4% des bacheliers littéraires et ceux en sciences économiques et sociales¹². La « vocation » première de ces types de baccalauréat n'est pas à l'origine la poursuite d'études dans le supérieur, pour autant ces nouveaux bacheliers sont peu à peu apparus dans l'enseignement supérieur. L'évolution la plus forte est celle des bacheliers professionnels : ils étaient 15,5% à s'inscrire dans l'enseignement supérieur en 1995, ils sont 25,2% en 2010¹³.

Enfin, « l'une des évolutions majeures les plus visibles qui a accompagné l'explosion des effectifs étudiants demeure l'accroissement quantitatif de la proportion de femmes présentes dans l'enseignement supérieur [...] De 3% en 1900, la proportion de filles à l'Université est passée à 34% en 1950 et à 43% en 1970. En 1993, elle est de 55% » (Erlich, 1998, p. 48). En 2012, 58,4%¹⁴ des étudiants à l'Université¹⁵ sont des femmes. Néanmoins l'orientation des

⁹ Source : Traitement statistique V. Germain à partir du Panel DEP 1989.

¹⁰ Source : Idem.

¹¹ Source : Idem.

¹² Source : Idem.

¹³ http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2011/93/8/NI_sup_11_16_199938.pdf, consulté le 4 janvier 2014.

¹⁴ http://cache.media.education.gouv.fr/file/2013/48/7/DEPP-RERS-2013-etudiants_266487.pdf, consulté le 4 janvier 2014.

filles diffère de celle des garçons. Parmi les étudiants un an après le baccalauréat, 31% des filles sont titulaires d'un baccalauréat scientifique contre 53% chez leurs homologues masculins, et à l'inverse 24% des filles sont des bachelières littéraires contre seulement 7% des garçons¹⁶.

Ainsi du point de vue de son recrutement, le public étudiant se caractérise par son élargissement social et scolaire. Ce public plus hétérogène que par le passé, se hiérarchise aussi selon les filières d'études. En dépit d'un accès grandissant des différentes catégories d'étudiants à l'enseignement supérieur, la hiérarchie des différentes filières d'études s'est maintenue (Convert, 2003). Ce constat est repris par M. Millet lorsqu'il énonce que « le développement massif de la scolarisation et l'allongement général des scolarités, a eu pour effet non d'annuler les inégalités sociales mais de les faire changer de forme. De plus en plus médiatisées par l'école, les inégalités sociales subsistent mais se muent en inégalités de résultats, d'orientation et de parcours scolaire dans un système de plus en plus hiérarchisé et hiérarchisant » (2003, p. 18). Et il ajoute « que les différentes filières d'études, en raison de l'effet des filtres scolaires, n'accueillent ni ne composent les mêmes publics étudiants sous l'angle du sexe, de l'origine sociale, du capital scolaire » (2003, p. 18-19). Les nouveaux bacheliers n'ont donc pas investi toutes les filières de l'enseignement supérieur de manière identique. Parmi les étudiants des classes préparatoires, un an après le baccalauréat, 51% ont un père cadre contre 9% un père ouvrier. A l'inverse parmi les étudiants de BTS, un an après le baccalauréat, 15% ont un père cadre contre 31% un père ouvrier¹⁷. De plus, parmi les étudiants des classes préparatoires, un an après le baccalauréat, 74% sont des bacheliers scientifiques et à peine 21% des bacheliers technologiques¹⁸. De cette manière, il est possible de noter que certaines filières conservent un caractère élitiste. Les classes préparatoires constituent les témoins d'une sélection sociale persistante dans l'accès à l'enseignement supérieur. Les résultats sont les mêmes si l'on prend en compte le type de baccalauréat. Les bacheliers scientifiques privilégient les filières sélectives : un an après le baccalauréat, ils représentent 74% des étudiants en classe préparatoire, contre à peine 4% pour les bacheliers technologiques¹⁹. Ces derniers s'orientent, à l'inverse, principalement vers les filières courtes,

¹⁵ Si l'on prend en considération l'ensemble des filières de l'enseignement supérieur, les femmes sont 55,4% en 2012.

¹⁶ Source : Traitement statistique V. Germain à partir du Panel DEP 1989.

¹⁷ Source : Idem.

¹⁸ Source : Idem.

¹⁹ Source : Idem.

de type IUT ou BTS : 49% des étudiants en IUT ou BTS un an après le baccalauréat sont des bacheliers technologiques contre 27% des bacheliers scientifiques²⁰.

Tout comme l'origine scolaire, l'origine sociale exerce un rôle non négligeable dans le maintien dans l'enseignement supérieur. Plus on avance dans les études, plus les étudiants dont le père est fortement diplômé ont un poids important : un an après le baccalauréat²¹, 20% des jeunes ont un père titulaire d'un Bac +3 ou plus, ils sont 25% cinq ans après le baccalauréat²². A contrario, plus on avance dans les études supérieures, plus la proportion d'étudiants dont le père est faiblement diplômé diminue : les jeunes dont le père est titulaire d'un CAP ou BEP sont 27% un an après le baccalauréat et 23% cinq ans après le baccalauréat²³. En prenant un autre indicateur, à savoir le type de baccalauréat, la démonstration est identique. Au fur et à mesure des années d'études, les bacheliers scientifiques voient leurs poids augmenter : de 40% un an après le baccalauréat, ils passent à 51% cinq ans après le bac. A l'inverse, plus on progresse dans les années d'études, plus les titulaires d'un bac technologique se raréfient : 20% un an après le bac, et seulement 11% cinq ans après le baccalauréat²⁴. Les trajectoires scolaires dans le supérieur restent marquées par l'environnement familial, ou encore par le parcours scolaire antérieur.

Enfin, l'orientation dans les différentes filières d'études supérieures est fonction des résultats scolaires et du type de baccalauréat obtenu, néanmoins : « à baccalauréats strictement identiques on observe des différences d'orientation parce que les enfants de cadres procèdent plus fréquemment aux choix les plus ambitieux mais aussi les plus coûteux, tandis que les enfants d'ouvriers s'orientent un peu plus souvent vers des formations accessibles à proximité du domicile familial et débouchant sur des métiers (technicien, ouvrier hautement qualifié, secrétaire, etc.) situés symboliquement dans l'horizon professionnel de leurs parents et représentant pour ces derniers une perspective réaliste d'ascension sociale » (Gruel, 2009, p. 390). Les trajectoires scolaires, et plus spécifiquement les trajectoires universitaires restent marquées par l'origine sociale, le sexe ou encore le type de baccalauréat obtenu.

²⁰ Source : Traitement statistique V. Germain à partir du Panel DEP 1989.

²¹ Ces résultats sont issus du panel DEP 1989, un an après le baccalauréat correspond donc pour les trois quarts des jeunes à l'année 1995-1996.

²² Source : Traitement statistique V. Germain à partir du Panel DEP 1989.

²³ Source : Idem.

²⁴ Source : Idem.

La massification loin de contribuer à homogénéiser la population étudiante, a eu pour effet d'accroître la diversification de cette dernière. En même temps qu'il ouvrait ses portes à un plus grand nombre, l'enseignement supérieur produisait de nouvelles barrières, contribuant ainsi à distinguer le public étudiant en fonction de l'origine sociale, du type de baccalauréat ou encore de la filière d'étude suivie. Ces diverses variables ne sont pas sans effet sur la manière de vivre le temps des études. Les manières de vivre des étudiants sont marquées à la fois par leur socialisation scolaire et à la fois par leur socialisation primaire. Ce temps des études, plus ou moins long, plus ou moins défini et encadré, induit des conceptions différentes de cette étape du cycle de vie, conduisant à des pratiques différenciées en matière de logement ou encore de mise en couple. Cette diversité dans les modes de vie des étudiants contribue à esquisser des variations dans la construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte. Dans les études du passage à la vie adulte des étudiants, c'est l'homogénéité de cette catégorie qui est posée, en opposition à la catégorie des non-étudiants, alors même que les recherches dans le champ de la sociologie des étudiants ont souligné une différenciation interne à ce monde des étudiants. Il s'agit donc de prendre en compte ces variations internes au monde étudiant lors de la construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte.

Dans l'analyse du passage à la vie adulte, la massification de l'enseignement supérieur a conduit à développer l'idée d'un maintien prolongé de l'étudiant au domicile parental. L'étudiant serait vu comme un jeune pour lequel étudier est la seule préoccupation, qui ne travaille pas, en quelque sorte il serait un poids pour sa famille. De cette manière, la prolongation du temps des études est associée à un retard du passage à la vie adulte : l'étudiant quitterait plus tard le domicile parental, deviendrait indépendant financièrement plus tard également, tout comme il retarderait la formation d'un couple (Galland, 1990). Analyser l'entrée dans la vie adulte des étudiants seulement à partir de l'idée de retard conduit à occulter une frange non négligeable de cette population estudiantine. Compte tenu de la massification, au sens de l'accès d'un plus grand nombre d'enfants de milieux modestes à l'enseignement supérieur, la figure de l'étudiant ne correspond pas à celle de « Tanguy » (en référence au film d'Etienne Chatiliez). Plus de 60% des étudiants ont un logement indépendant²⁵. Un étudiant sur deux travaille en parallèle de ses études²⁶. Il s'agit alors de comprendre comment s'enchaînent les différentes étapes que sont, par exemple, l'accès à un

²⁵ Source : OVE, enquête conditions de vie, 2000, 2003, 2006 et 2010.

²⁶ Idem.

logement indépendant, l'insertion sur le marché du travail, en parallèle et après les études, pour des jeunes qui ont suivi des études supérieures.

Afin de saisir pleinement le phénomène de la massification scolaire, nous avons cherché à étudier une cohorte de jeunes pour laquelle l'objectif des 80% au baccalauréat a été le plus sensible. La proportion d'une classe d'âge obtenant le baccalauréat a augmenté au cours des années 1980 pour stagner après 1995. En 2009, le nombre de bacheliers dans une classe d'âge est de 65,6%²⁷. Plus de vingt ans après la volonté politique de J-P. Chevènement, l'objectif des 80% au baccalauréat n'est toujours pas atteint. Notre travail se base donc sur la cohorte des jeunes entrés en sixième en 1989, qui ont, en majorité, obtenu le baccalauréat (général, technologique ou professionnel) en 1996²⁸.

Etudier les trajectoires d'entrée dans la vie adulte d'une cohorte permet de montrer qu'au même âge il existe différentes manières d'entrer dans la vie adulte. En effet, « s'il est vrai que c'est plus ou moins au même âge que l'on devient adulte, on le devient différemment selon l'itinéraire suivi » (Gokalp, 1982, p. 13). Raisonner sur une cohorte permet de dépasser l'analyse en termes d'âge pour saisir la diversité possible des trajectoires d'entrée dans la vie adulte. « La référence explicite ou implicite à une définition bio ou psychologique de la jeunesse conduit dans ce cas à imputer à une « nature jeune » des pratiques socialement déterminées, à occulter les différences d'origine, de situations, de devenir sociaux... » (Mauger, 1994, p. 20).

La construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte est un processus qui commence dès la première année des études supérieures et se poursuit après l'insertion sur le marché, après la naissance des enfants. Au final c'est un processus long et toujours inachevé (Van de Velde, 2004). Notre objet d'étude cherchera à comprendre comment se construisent les trajectoires d'entrée dans la vie adulte, en prenant en compte l'entrée dans l'enseignement supérieur l'insertion sur le marché du travail, la mise en couple et la naissance éventuelle des enfants.

²⁷ Résultats définitifs de la session 2009 du baccalauréat, Les notes d'information, DEPP, n°10.06, avril 2010. <http://www.education.gouv.fr/cid51136/resultats-definitifs-session-2009-baccalaureat.html>

²⁸ « Ils sont parvenus au baccalauréat entre 1996 et 2000, selon qu'ils ont redoublé ou non dans l'enseignement secondaire et selon qu'ils ont emprunté ou non la voie professionnelle », Lemaire, 2006, Note d'information 06.01, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective.

Afin d'étudier les effets de l'allongement et de la massification des études supérieures sur les trajectoires d'entrée dans la vie adulte, nous cherchons à saisir la diversité du monde étudiant. Pour cela, nous nous attacherons à comprendre de quelles manières les jeunes s'engagent dans les études supérieures. Il s'agira alors de réinterroger les façons dont l'environnement familial joue lors de l'entrée dans l'enseignement supérieur, en prenant en considération les dispositions des jeunes et de leurs familles à l'égard de cet univers.

Nous chercherons ensuite à analyser l'entrée dans la vie adulte de manière processuelle en étudiant la manière dont les études supérieures s'articulent avec les différentes transitions d'entrée dans la vie adulte (décohabitation, mise en couple). La combinaison de ces différents événements permet de dresser une typologie des trajectoires d'entrée dans la vie adulte de jeunes qui ont suivi des études supérieures.

Dans l'analyse de la construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte, les trajectoires résidentielles des jeunes occupent une place centrale. Les parcours résidentiels sont fortement marqués par l'environnement familial. Il s'agira donc de saisir la manière dont la famille d'origine joue dans la construction des trajectoires résidentielles des jeunes.

Une fois les études terminées, la question de l'insertion professionnelle est fondamentale dans la construction des trajectoires des jeunes. De quelle manière le diplôme obtenu leur permet-il de s'insérer sur le marché du travail ? Mais aussi comment cet événement s'articule avec celui de la décohabitation ou encore de la mise en couple. En interrogeant les jeunes eux-mêmes, nous réinterrogeons l'importance de l'insertion professionnelle dans le devenir adulte.

Les trajectoires d'entrée dans la vie adulte sont construites à partir des dispositions des jeunes et également des contextes dans lesquels ils évoluent. Le contexte conjugal des jeunes joue, nous le verrons, fortement sur la manière dont ils élaborent leurs trajectoires. Le moment au cours duquel a lieu la rencontre amoureuse, le niveau de diplôme des deux conjoints ou encore le lieu de travail des conjoints sont autant d'éléments qui permettent de comprendre la construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte.

Afin d'analyser la construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte, la démarche longitudinale s'impose. Dans notre recherche celle-ci est double : il s'agit d'une démarche longitudinale quantitative, et d'une démarche longitudinale rétrospective qualitative. La première repose sur la construction des calendriers à partir du panel DEP 1989 au cours des cinq années suivant l'obtention du baccalauréat. La seconde s'appuie sur des récits biographiques de jeunes ayant entre 30 et 32 ans au moment de l'enquête. Les données quantitatives ont été mobilisées pour mettre en exergue l'effet de variables telles que l'origine sociale, le sexe ou encore le type de baccalauréat sur la construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte. Elles ont été complétées par des données qualitatives dont l'objectif était de mieux comprendre l'enchaînement entre les différents calendriers. Nous revenons ultérieurement plus en détail sur cette méthodologie de recherche.

Dans cette thèse, notre travail d'enquête s'articulera autour de cinq chapitres.

Le **premier chapitre** s'attache à mettre en évidence les **dispositions familiales avec lesquelles les jeunes entrent dans l'enseignement supérieur**. Les dispositions familiales permettent de comprendre ce qui joue dans la trajectoire scolaire de l'étudiant. Comment expliquer la réussite d'un enfant d'ouvrier dans l'enseignement supérieur ? Comment expliquer les différences de réussite au sein de la fratrie ? Comment expliquer les réorientations dans l'enseignement supérieur ? Le rapport aux études de l'étudiant et de sa famille influence sa manière de concevoir ce temps des études supérieures. Cette socialisation familiale vis-à-vis du temps des études supérieures est un marqueur fort de la diversité des modes de vie et des trajectoires des étudiants. L'analyse de l'engagement du jeune dans les études supérieures est un élément important dans la construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte.

Le **deuxième chapitre** cherche à saisir les **calendriers d'entrée dans la vie adulte**. L'objectif de ce chapitre est de mieux comprendre les comportements des étudiants en matière de logement, d'emploi et de mise en couple, à partir des variables telles l'origine sociale, le sexe ou encore la filière d'étude. Quelles sont les variables qui divisent la population étudiante en matière de décohabitation ? A partir de l'analyse de l'enchaînement des différents événements, que sont la décohabitation, la fin des études, l'insertion sur le marché du travail ou encore la mise en couple, ce chapitre proposera une typologie des formes d'entrée dans la vie adulte.

Le **troisième chapitre** a pour cadre d'analyse la proximité ou au contraire la distance géographique entre les jeunes et les parents. Pour quelles raisons les jeunes demeurent-ils chez leurs parents ou au contraire décohabitent-ils durant les études ? L'environnement familial joue dans la construction des trajectoires résidentielles des jeunes. En effet, il autorise un plus ou moins grand éloignement entre les jeunes et leurs parents. Derrière cette notion de proximité ou de distance géographique c'est aussi la question de la proximité ou de la distance relationnelle qui peut être étudiée.

Le **quatrième chapitre** ambitionnera de replacer la question de l'insertion professionnelle dans les trajectoires d'entrée dans la vie adulte. Dans un contexte de difficultés accrues d'insertion sur le marché du travail, il s'agira de comprendre comment les jeunes parviennent à s'insérer. Plus largement, ce chapitre cherchera à saisir comment cet événement qu'est l'insertion professionnelle s'articule avec celui de la décohabitation ou celui de la mise en couple. L'insertion professionnelle aussi importante qu'elle puisse paraître dans la construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte, ne constitue pas le marqueur fondamental à partir duquel les jeunes se considèrent comme adultes.

Le **dernier chapitre** de cette thèse se focalisera plus particulièrement sur les **interactions entre la vie professionnelle et la vie personnelle**. Le fait de suivre des études supérieures a eu pour effet une élévation du niveau de diplôme chez les femmes, et son corolaire à savoir leur plus grande présence sur le marché du travail. Comment les couples parviennent-ils à concilier vie professionnelle et vie familiale ? Existe-t-il des différences selon le niveau d'études des hommes et des femmes au sein des couples ? Comment la vie professionnelle agit-elle sur la vie familiale et inversement, comment la vie familiale agit-elle sur la vie professionnelle ? Ces interactions soulignent l'importance des contextes dans lesquels se situent les acteurs sociaux. En fonction des contextes et des dispositions des acteurs sociaux, les trajectoires d'entrée dans la vie adulte se construisent différemment.

Méthodologie d'enquête

Les données analysées dans cette thèse sont de deux types.

- D'une part une exploitation de données statistiques issues du Panel de la Direction des Etudes et de la Prospective (DEP) de 1989 (cf. encadré 1)

Encadré 1 : Le recueil des données du Panel de la Direction des Etudes et de la Prospective (DEP) 1989

Le panel DEP 1989 a été « mis en place par la Sous-Direction des Etudes Statistiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche en septembre 1989²⁹ ». Ce panel a réalisé un suivi longitudinal d'une cohorte de 27 000 élèves entrés en 6^{ème} ou en première année de section d'éducation spécialisée (SES) dans un établissement public ou privé en France métropolitaine jusqu'à cinq années après le baccalauréat. Ce panel est représentatif aux 1/30^o de la population scolarisée en sixième et en SES en 1989³⁰.

Le recueil d'informations a été réalisé de trois manières :

-Un questionnaire aux chefs d'établissements. « Ces derniers ont ainsi rempli pour chaque élève sélectionné un questionnaire permettant de recueillir les informations générales sur l'élève : informations sur le collège fréquenté, identification de l'élève, situation scolaire au moment du recrutement de l'échantillon, niveau de l'élève à l'entrée au collège, reconstitution de la scolarité antérieure, informations sur la famille de l'élève³¹ ». Puis chaque année la situation scolaire des élèves a été actualisée.

-Une enquête auprès des familles au cours de l'année 1991-1992.

-Une interrogation individuelle et annuelle par voie postale et téléphonique auprès des élèves ayant obtenu le baccalauréat.

Au final parmi les 27 000 jeunes interrogés en 1989, 9 858 ont été suivis après le baccalauréat.

²⁹ Panel d'élèves du second degré, recrutement 1989, fichier d'étude, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, DEPP-B1.

³⁰ Les élèves du second degré, Repères et références statistiques, édition 2009, http://media.education.gouv.fr/file/2009/83/3/chap4-24_117833.pdf

³¹ Panel d'élèves du second degré, recrutement 1989, fichier d'étude, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, DEPP-B1.

- D'autre part des entretiens semi-directifs menés, par téléphone et en face à face, auprès de 53 jeunes résidant dans différentes régions en France (cf. encadré 2).

Encadré 2 : Les caractéristiques des personnes interrogées

Nous avons mené 53 entretiens auprès de jeunes âgés de 30 à 32 ans au moment de l'enquête, résidant dans différentes régions en France. **45 jeunes ont suivi des études dans l'enseignement supérieur.** Nous avons également interrogé une **population témoin (8 jeunes) qui n'a pas suivi d'études supérieures.**

Les jeunes qui ont suivi des études supérieures :

Nous situons notre étude dans le contexte de la massification des études supérieures. De ce fait, nous avons choisi des filières d'études concernées par ce phénomène : à savoir Lettres et Sciences Humaines, Droit, Institut Universitaire de Technologies et Brevet de Techniciens Supérieurs. L'échantillon d'enquête se répartit de la manière suivante :

| | Femmes | Hommes | Total |
|------------------------------|--|---------------------------|-------|
| Lettres et Sciences Humaines | 6 | 5 | 11 |
| Droit | 5 | 6 | 11 |
| IUT | 5 | 7 | 12 |
| BTS | 7 (dont 1 BTS suivi d'études en Lettres) | 4 (dont 1 BTS non obtenu) | 11 |
| Total | 23 | 22 | 45 |

Les jeunes qui n'ont pas suivi d'études supérieures :

Il s'agit de jeunes qui ont arrêté leurs études au niveau du baccalauréat ou avant, qu'ils aient ou non obtenu leurs diplômes. Cet échantillon se répartit de la façon suivante :

| | Femmes | Hommes | Total |
|--------------|----------------------|--------|-------|
| Baccalauréat | 3 | 1 | 4 |
| Bep | 1 | 1 | 2 |
| Cap | 1 (puis Bep ensuite) | 1 | 2 |
| Total | 5 | 3 | 8 |

Dans un premier temps nous avons cherché, à partir du panel DEP 1989, à mettre au jour le poids des variables, telles l'origine sociale, le sexe ou encore le type de baccalauréat en matière d'accès à l'enseignement supérieur. Ces variables ont également été testées dans la probabilité de décohabiter ou encore dans celle de s'installer rapidement en couple. Le type de baccalauréat constitue un facteur important dans la probabilité d'accès aux différentes filières de l'enseignement supérieur. Sans compter qu'il joue un rôle non négligeable dans la probabilité de décohabiter.

Dans un second temps, nous avons produit une typologie des trajectoires d'entrée dans la vie adulte à partir du Panel DEP 1989. Pour ce faire, nous avons pris en compte les situations résidentielle, conjugale et professionnelle (étudiant ou actif) de manière simultanée pour une année donnée. Ainsi, un an après le bac, un jeune peut être étudiant, décohabitant et célibataire. Nous avons reproduit l'assemblage de ces états pour les cinq années suivant l'obtention du baccalauréat. De ce fait, seuls les jeunes pour lesquels nous avons connaissance de l'ensemble des situations sur les cinq années post-bac ont été pris en compte (cf. encadré 3).

Encadré 3 : Attrition³² du panel DEP 89

Lors de l'entrée en sixième, 21 479 élèves ont été interrogés. Ils ne sont plus que 9 858 la première année après le baccalauréat. Au cours de l'avancement dans les années d'études, le nombre de répondants à l'enquête a diminué. Au final l'échantillon sur lequel nous travaillons se compose de, 3 578 individus. Afin d'étudier les trajectoires d'entrée dans la vie adulte, seuls les individus ayant répondu de la première année d'enquête en sixième à la cinquième année après le baccalauréat, ont été retenus. Il n'était pas possible d'estimer par des méthodes statistiques les réponses manquantes au niveau du logement, de la mise en couple ou de la situation professionnelle, puisque ces variables ne sont pas automatiquement corrélées entre elles. De même, la situation de l'année précédente ne permet pas d'estimer la situation de l'année : le passage à la vie adulte n'est pas totalement linéaire, au contraire des allers-retours entre situations existent. Nous avons donc retenus exclusivement les jeunes pour lesquels nous disposons des réponses à chacune de ces variables sur les cinq ans.

Nous savons que les individus plus faiblement dotés en capital scolaire ou culturel répondent moins souvent aux enquêtes que les autres. Autrement dit les individus qui sont sortis du panel présentent des caractéristiques particulières. En effet les individus qui sont sortis de l'enquête à différentes dates, sont davantage des hommes (53%), des enfants d'ouvrier (41%). Ils sont plus souvent titulaires d'un baccalauréat technologique (37%) ou professionnel (23%). Ils sont moins souvent des élèves à l'heure, puisque seulement 29% d'entre eux ont passé le baccalauréat en 1996. 38% ayant obtenu le baccalauréat avec un an de retard.

L'assemblage des combinaisons de situations (logement, emploi, couple) sur les cinq années suivant l'obtention du baccalauréat nous a permis d'aboutir à une typologie des trajectoires d'entrée dans la vie adulte. Cette typologie a été élaborée grâce à la méthode de l'appariement optimal (cf. encadré 4).

³² Dans les enquêtes longitudinales, l'attrition est la perte des individus de l'échantillon au cours du temps.

Encadré 4 : Elaboration de la typologie des modes d'entrée dans la vie adulte à partir du Panel DEP 89

Afin d'élaborer la typologie des modes d'entrée dans la vie adulte, nous avons utilisé la méthode d'appariement optimal sous le logiciel R, et plus spécifiquement le package TraMineR, développé par Gabadinho et al³³.

Méthodes d'appariement optimal (Optimal matching Analysis)

Les méthodes d'appariement optimal (MAO) sont issues de la biologie moléculaire. Ces méthodes ont été introduites par Andrew Abott en sciences sociales. « Les MAO ont pour finalité de bâtir une typologie de séquences, c'est-à-dire de rapprocher des suites d'éléments. Alors qu'il est impossible à l'œil humain de comparer des milliers d'éléments et la manière dont ils s'enchaînent, les MAO permettent de les regrouper et de dégager des idéaux-types. La première étape de cette procédure consiste à calculer une distance entre les séquences. La seconde étape est la classification proprement dite » (Lesnard et de Saint Pol, 2006, p. 3).

1- La distance entre les séquences

Afin de mesurer la distance entre les séquences, il faut évaluer le coût, qui doit être minimal, pour passer d'une séquence à une autre. Trois opérations existent : La première est l'insertion, c'est-à-dire qu'on insert un élément pour que les deux séquences soit similaires. La deuxième est la suppression, à l'inverse du premier on supprime un élément. Et la troisième opération est la substitution, un élément est substitué à un autre. Chaque opération a un coût. En fonction des objectifs de recherche, il est possible d'attribuer un coût différent aux opérations.

Nous attribuons à chaque état une même valeur, les coûts de substitution sont donc fixes pour chacun des états. La valeur des coûts de substitution est par défaut 2. Une substitution étant équivalente à la combinaison d'une insertion et d'une suppression, nous avons fixé le coût d'insertion-suppression (ou coût indel : insertion-deletion en anglais) à la moitié du coût de substitution, soit 1.

2- La classification

Une fois la distance entre les séquences définie, nous représentons le regroupement des séquences à l'aide du dendrogramme. Nous avons fait le choix de couper le dendrogramme à 5 groupes, soit 5 types de trajectoire. En effet, au-delà la distinction entre différents types de trajectoire ne nous apparaissait pas pertinente, car répondant à des logiques relativement similaires. A l'inverse en deçà la typologie n'était pas suffisamment fine, et certains types de trajectoire n'étaient pas révélés alors même que ces types de trajectoires correspondent à des logiques différentes des autres types de trajectoire. C'est le cas notamment de la trajectoire 5, qui regroupe des jeunes qui s'installent en couple au cours de leurs études supérieures. La logique de cette trajectoire type est bien différente de la logique de la trajectoire des jeunes décohabitants et célibataires tout au long de leurs études (type 2).

³³ Gabadinho A, Studer M, Müller N., Ritschard G., <http://mephisto.unige.ch/traminer/>

La typologie élaborée à partir du panel DEP 1989 se base seulement sur les cinq ans post bac. Nous avons cherché à prolonger cette analyse par la réalisation d'entretiens biographiques rétrospectifs. En effet, l'entrée dans la vie adulte est un processus long et limiter son analyse sur cinq années nous semblait réductrice dans la compréhension du phénomène. Les entretiens réalisés nous permettent d'avoir un recul sur les douze années après l'obtention du baccalauréat. Ainsi tous les enquêtés ont terminé leurs études supérieures depuis au minimum deux ans. La période d'insertion professionnelle, événement clef du passage à la vie adulte, peut alors être prise en considération.

Encadré 5 : La prise de contact avec les enquêtés.

Afin d'avoir une cohérence avec le panel DEP 1989, nous souhaitions réinterroger les jeunes du panel DEP 1989. Or pour des raisons de confidentialité cela n'était pas possible. Nous avons donc choisi d'interroger des jeunes nés entre 1977 et 1979, ce qui correspond aux dates de naissance de la grande majorité des jeunes du panel DEP. Les jeunes interrogés sont pour les trois quart d'entre eux nés en 1978.

La prise de contact avec les enquêtés s'est réalisée par l'intermédiaire du site « copains d'avant », qui permet de rechercher des personnes selon leur date de naissance et les études suivies.

Les critères retenus pour construire notre échantillon d'enquêtés sont ceux reflétant la massification scolaire (filières d'études), et non ceux des trajectoires produites par le panel DEP.

Les entretiens ont été analysés de deux manières :

-Les entretiens ont été retranscrits intégralement dans l'objectif de réaliser une analyse thématique sur chaque entretien. Afin d'approfondir la compréhension des phénomènes étudiés à travers les variations et la spécification thématique, nous avons procédé à une analyse croisée des différents entretiens.

-L'analyse approfondie de chaque entretien nous a permis de reconstruire les trajectoires (scolaires, professionnelles, résidentielles et conjugales) des jeunes interrogés. Ces trajectoires reproduisent celles élaborées à partir du panel DEP 1989 sur les cinq ans post bac. Les

entretiens prolongent la typologie du panel DEP 1989 sur une durée de 12 ans post bac, ce qui permet ainsi de mettre au jour les trajectoires d'entrée dans la vie adulte une fois les études terminées. Les entretiens permettent de comprendre à quoi correspondent les enchaînements des différentes étapes et comment ces dernières s'articulent les unes avec les autres.

Tout au long de la thèse, nous avons mobilisé différents extraits d'entretiens. Les extraits d'entretiens sélectionnés sont significatifs du phénomène étudié. Pour des raisons de confidentialité, tous les prénoms des enquêtés ont été modifiés.

Chapitre 1 : Dispositions familiales et rapport aux études supérieures

Les trajectoires scolaires restent encore aujourd'hui largement marquées par l'origine sociale, non seulement en raison du capital économique mais aussi et surtout du capital social et culturel (Bourdieu et Passeron, 1964) des personnes concernées. Ces capitaux sont transmis d'une génération à l'autre. Ainsi les enfants dont les parents sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur poursuivent plus longtemps leurs études que les enfants dont les parents ont arrêté leurs études au niveau du baccalauréat ou avant. Les premiers s'engagent également davantage vers des filières plus élitistes (baccalauréat scientifique ou à un niveau supérieur les classes préparatoires). Le contexte familial et le rapport de celui-ci à l'enseignement incitent plus ou moins fortement les jeunes à s'engager dans des études supérieures. En effet, « selon que l'accès à l'enseignement supérieur est collectivement ressenti, même de manière diffuse, comme un avenir impossible, possible, probable, normal ou banal, c'est toute la conduite des familles et des enfants (et en particulier leur conduite et leur réussite à l'École) qui varie parce qu'elle tend à se régler sur ce qu'il est « raisonnablement » permis d'espérer. » (Bourdieu et Passeron, 1971, p. 262).

Néanmoins cette transmission n'est pas toujours aussi évidente et automatique. Les jeunes des classes supérieures peuvent connaître un déclassement scolaire (Henri-Panabière, 2010 ; Daverne, 2009). A l'inverse, les jeunes de milieux populaires peuvent connaître des parcours d'ascension scolaire (Mauger, 2002 ; Lahire, 1995 ; Terrail, 1990). Afin de saisir la manière dont se construisent les trajectoires d'études des jeunes, la théorie de la reproduction de P. Bourdieu peut donc intégrer une vision plus dynamique et surtout plus contextualiste, comme celle de B. Lahire (1995). Par exemple, les parcours professionnels des mères de milieux modestes, notamment lorsque celles-ci sont dans une logique d'ascension sociale, influent fortement sur les trajectoires scolaires de leurs enfants, et plus particulièrement de leurs filles. Grâce au contexte d'ouverture de l'enseignement supérieur, ces mères vont se mobiliser pour conduire leurs enfants vers l'obtention d'un diplôme du supérieur. Ainsi les contextes familiaux dans lesquels évoluent les jeunes permettent de saisir le fait qu'à origine sociale identique, les parcours scolaires n'empruntent pas les mêmes chemins.

Avec la massification de l'enseignement supérieur (au cours des années 1980), la figure des « Héritiers », décrite par P. Bourdieu et J.-C. Passeron (1964), s'est peu à peu estompée. Le recrutement social et scolaire des étudiants s'est dans l'ensemble élargi³⁴. De manière générale, l'accès à l'enseignement supérieur a augmenté pour toutes les catégories sociales, passant de 28% dans la cohorte 1962-1967³⁵ à 53% pour la cohorte 1975-1980³⁶ (Duru-Bellat et Kieffer, 2008³⁷). Cette massification de l'enseignement supérieur est étroitement liée à l'objectif politique de 80% d'une classe d'âge au baccalauréat. Le baccalauréat constituant un passeport pour l'enseignement supérieur (Duru-Bellat et Kieffer, 2008). Les difficultés accrues sur le marché du travail dès la fin des années soixante concourent également à l'allongement des études. La poursuite d'études devient pour une large majorité de jeunes et pour leurs familles une nécessité afin de trouver une place dans le monde professionnel. Cet élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur n'a pas pour autant réduit les inégalités entre catégories sociales : 66% des enfants de cadres de la cohorte 1962-1967 accèdent à l'enseignement supérieur, ils sont 85% dans la cohorte 1975-1980 contre 15% des enfants d'ouvriers dans la cohorte 1962-1967 et 34% dans la cohorte 1975-1980 (Duru-Bellat et Kieffer, 2008).

La catégorie socioprofessionnelle des parents nous semble cependant insuffisante pour saisir et également pour comprendre les choix qui sont au fondement des trajectoires universitaires des jeunes. Il nous a donc semblé essentiel d'appréhender l'engagement dans les études supérieures à partir d'éléments plus dynamiques. C'est la raison pour laquelle nous avons cherché à comprendre « les dynamiques familiales » à l'œuvre dans l'accès à l'enseignement supérieur. Ce terme de « dynamiques familiales » désigne à la fois la mobilisation des parents en faveur de la réussite de leurs enfants, et plus largement les dispositions des familles à l'égard de l'enseignement supérieur. La mobilisation des parents en faveur de la réussite scolaire se traduit par une implication dans l'orientation scolaire, à travers les conseils de classe dans le secondaire, à travers le choix de la filière d'étude dans le supérieur, ou encore en se renseignant sur les débouchés professionnels. Les dispositions (Lahire 2002 ; 1998) familiales désignent tout à la fois un état d'esprit, des ressources financières mais aussi scolaires, la connaissance du système scolaire ou encore les expériences familiales passées vis-à-vis de l'enseignement supérieur. Tous les jeunes n'entrent pas dans l'enseignement

³⁴ Cet élargissement n'a pas concerné toutefois toutes les filières d'études de la même manière.

³⁵ Cohorte qui a obtenu le baccalauréat au début des années 1980.

³⁶ Cohorte qui a obtenu le baccalauréat au début des années 1995.

³⁷ Statistiques exploitées par M. Duru-Bellat et A. Kieffer, à partir de l'enquête FQP, 2003.

supérieur avec les mêmes dispositions familiales : certains en cumulent un certain nombre (connaissance du système scolaire, implication dans le choix des filières d'études.....), alors que d'autres doivent composer avec leurs absences. L'objectif ici est de mettre en évidence les contenus des dynamiques familiales à l'œuvre lors de l'accès à l'enseignement supérieur.

1.1-La mobilisation familiale en faveur de la réussite scolaire

L'environnement socio-culturel des étudiants joue un rôle essentiel dans leur orientation scolaire. Les travaux sociologiques sur les étudiants ont appréhendé cet environnement socio-culturel essentiellement par la catégorie socioprofessionnelle des parents, de surcroît celle du père. De ce fait, la place de la mère dans le parcours universitaire de l'étudiant a été mise de côté. Lorsqu'elle a été prise en compte, il s'agissait de travaux portant sur l'école primaire ou au plus l'école secondaire. L'objectif était de mettre au jour l'implication des mères dans le travail scolaire de l'élève (Lahire, 1995 ; Héran, 1994). Ces travaux ont souligné l'implication de mères, faiblement dotées scolairement, dans la scolarité de leurs enfants. Malgré un faible niveau scolaire des mères, une importance est accordée à l'école, que celle-ci se traduise par une aide aux devoirs régulière (Héran, 1994) ou plus simplement par une écoute attentive de ce qui est fait à l'école (Lahire, 1995).

Au sein du monde étudiant, la réflexion sur l'implication des parents a été globalement absente. Lorsqu'elle a été mobilisée, elle a porté sur les décisions d'orientation, à travers les négociations qui peuvent se faire jour entre l'école et la famille. Toutefois, ce qui se passe au sein même de la famille, lors de l'entrée dans les études supérieures a été peu pris en compte. Afin de comprendre la diversité du monde étudiant, il nous apparaît essentiel d'appréhender le rapport aux études des jeunes et de leurs parents. Cela permet de saisir dans quel contexte familial les jeunes s'engagent dans les études supérieures. Afin d'éclairer cette influence, nous avons fait le choix de nous intéresser à ce que nous appelons la mobilisation familiale en faveur de la réussite scolaire. Ce terme de mobilisation familiale est emprunté à la sociologie du logement (Cuturello et Godard, 1982). Appliqué au champ de l'éducation (Ferrand, Imbert et Mary, 1999), il permet de replacer l'orientation et plus globalement les trajectoires universitaires dans une dimension intergénérationnelle. L'étudiant, loin d'être isolé face à son orientation, s'inscrit dans un groupe familial qui se mobilise à des moments clés de sa

trajectoire. Ainsi devenir normalien est indissociable de la mobilisation familiale pour la réussite scolaire (Ferrand, Imbert et Marry, 1999). La mobilisation n'a ni les mêmes contours ni les mêmes enjeux selon l'origine sociale, et surtout elle ne demande pas le même investissement, le même effort à toutes les familles. Dans notre travail, les processus de mobilisation familiale sont révélés à travers les récits rétrospectifs des jeunes qui ont suivi des études supérieures. Ces entretiens nous donnent à voir l'empreinte forte de l'origine sociale sur les processus de mobilisation familiale. Ils permettent de dégager deux types de mobilisation familiale : le premier se caractérise par la volonté d'échapper à l'usine, alors que l'objectif du second est de se distinguer en visant le diplôme le plus haut possible. Ces deux types de mobilisation révèlent au final des mobilisations de classe. Selon le milieu social d'origine, l'objectif assigné aux études reste différent.

1.1.1-Echapper à l'usine

Le lien qui unit les familles de milieux modestes à l'école a évolué au cours des dernières décennies. Sans revenir trop en détail sur l'évolution du rapport à l'école des familles de milieux populaires, il est toutefois nécessaire d'en repreciser en quelques mots les contours. Les travaux de J-P. Terrail (1984) sont, de ce point de vue, particulièrement éclairants. Ce dernier distingue trois périodes au niveau de la place de l'école dans les familles ouvrières. Des années 1880 aux années 1930, les familles ouvrières se caractérisent assez largement par un rejet de l'école : « pour un très grand nombre de familles ouvrières, l'école n'est ni un instrument de promotion sociale, ni un moyen de valorisation de la force de travail ouvrière. La socialisation des enfants s'opère pour une part non négligeable en dehors d'elle : dans la famille elle-même, qui transmet l'éthique de classe et introduit souvent directement à la vie de travail en régissant l'insertion professionnelle; dans l'usine aussi, où les jeunes acquièrent et expriment des compétences qui, bien plus que leur passé scolaire, détermineront leur devenir professionnel » (Terrail, 1984, p. 422). La période qui suit (1930-1960) est celle où s'amorce une transformation des rapports des familles populaires à l'école, la part des enfants d'ouvriers commence à augmenter : « la proportion d'enfants d'ouvriers qui décrochent un brevet de technicien, un brevet supérieur, un bac technique ou d'enseignement général reste stable pour les deux générations décennales, nées entre 1913 et 1922, puis entre 1923 et 1932, et double pour la génération suivante (1933-1942) » (Terrail, 1984, p. 425). Cet accès des familles ouvrières à l'école a sans nul doute été facilité par la gratuité de l'enseignement

secondaire. Enfin la dernière phase (1960-1975), « marquée par la suppression de l'examen d'entrée en 6^{ème} (1960-1961) et par la prolongation de la scolarité obligatoire à 16 ans (1971) » (Terrail, 1984, p. 426), témoigne de l'accroissement des diplômés parmi les enfants d'ouvriers. Ainsi « entre la génération de ceux qui sont nés de 1913 à 1942 et celle de ceux qui sont nés de 1943 à 1957, la proportion de diplômés du Bepc passe de 5 à 14% (garçons), de 10 à 19 % (filles); la proportion de non-diplômés de l'enseignement général régresse de 36 à 32 % (garçons), de 39 à 27 % (filles) » (Terrail, 1984, p. 427).

Cette évolution du rapport à l'école est aussi à resituer dans le contexte plus global des mutations qui ont affecté le groupe ouvrier. En effet, « ces années-là étaient marquées à l'usine et dans les métiers tertiaires d'exécution par une détérioration des conditions de travail, une stagnation des salaires, un blocage de la mobilité professionnelle, l'affaiblissement de la résistance collective et une forte poussée de l'individualisme et du « chacun pour soi », etc » (Beaud, 2003, p. 18).

A travers ces évolutions du rapport à l'école des familles ouvrières, c'est la place des études et donc de l'importance de la certification scolaire dans la société française qui est mise en lumière, permettant de saisir les racines de la massification scolaire des années 1990. Les mesures politiques mises en place, associées à une prise en compte de la part des familles de l'importance du diplôme comme, a minima, un rempart contre le chômage et, si possible, comme vecteur d'ascension sociale, ont conduit un nombre croissant de jeunes à suivre des études de plus en plus longues. Ainsi, « quels que soient les horizons sociaux envisagés, l'institution scolaire est en effet devenue, en quelques décennies, un point de passage obligé et apparaît même comme la principale matrice des destinées individuelles aux yeux de bien des parents. Qu'il s'agisse de gravir des échelons dans les rangs des qualifications ouvrières, de quitter la condition ouvrière pour se mettre à son compte (comme artisan ou commerçant) ou encore prendre place dans le salariat d'encadrement, les destins sociaux des enfants d'ouvriers peuvent de moins en moins faire l'économie du diplôme. Minoritaires il y a encore une quarantaine d'années, les aspirations ouvrières aux études longues sont non seulement devenues majoritaires aujourd'hui mais l'idée s'est de plus en plus répandue dans les familles que les enfants doivent aller le plus loin possible à l'école » (Poullaouec, 2004, p. 10-11).

Cette prise de conscience de l'importance du diplôme n'est en aucun cas synonyme d'égalité devant l'école. Dans la très grande majorité, le rapport à l'école des familles, et notamment celui des familles populaires, a évolué au cours des dernières décennies, passant d'un rejet de l'école à la prise en compte de l'utilité de l'école, toutefois ce rapport à l'école demeure différencié selon l'environnement familial. C'est cette différenciation dans les pratiques des familles vis-à-vis de l'école qui permet d'approcher le fait qu'à même origine sociale, les destins scolaires ne sont pas nécessairement identiques. Au début des années soixante, les très rares enfants des classes populaires qui accédaient à l'enseignement supérieur étaient en fait les produits de configurations familiales à la « situation culturelle originale » (Bourdieu, 1966, p. 327-328). Au début des années 1980, J-M Berthelot (1983) souligne « que les pratiques familiales à l'égard de l'école mériteraient des investigations plus concrètes, le « volume du capital culturel » en constituant un indicateur bien insuffisant». A cet égard le travail de B. Lahire (1995) est tout à fait révélateur, lorsqu'il souligne que « des familles faiblement dotées en capital scolaire ou n'en possédant pas du tout (cas de parents analphabètes) peuvent cependant très bien, par le dialogue ou par la réorganisation des rôles domestiques, faire une *place symbolique* (dans les échanges familiaux) ou une *place effective* à l'« écolier » ou à l'« enfant lettré » au sein de la configuration familiale. [...] Lorsque l'on est démuné de tous les moyens d'aide directe, ces démarches de légitimation familiale jouent un rôle central dans la possibilité d'une « bonne scolarité » (Lahire, 1995, p.278-279).

Dans ces familles, faiblement dotées en capital culturel, la place de l'école est loin d'être négligeable, impulsant ainsi toute une série de comportements favorables à la poursuite d'études. L'implication familiale dans le déroulement de la scolarité joue un rôle, et notamment au niveau des choix d'orientation des parcours scolaires. Le témoignage d'Anaïs permet de mesurer cette forte mobilisation familiale pour lui assurer une réussite scolaire, dont l'objectif affiché est de lui permettre d'échapper à l'usine.

Anaïs : portrait d'une « arrachée à l'usine »

Anaïs, en classe de troisième, suite à un changement d'établissement connaît des difficultés scolaires.

« Ma mère trouvant que la qualité, je veux dire d'enseignement et de vie au niveau du collège, commençait à se dégrader, elle a choisi de me changer d'établissement et de me faire passer en privé. Donc je suis arrivée dans un lycée privé en troisième, où je ne connaissais personne évidemment puisque j'arrivais en fin de cycle. Et en fait j'ai eu vraiment une très, très mauvaise année parce que l'intégration s'est très mal faite ».
(Anaïs, 31 ans, BTS, Adjointe administrative, Célibataire, Père : ouvrier, niveau 4^{ème}-3^{ème}, Mère : assistante administrative, niveau 4^{ème}-3^{ème}.)

En fin de troisième, les professeurs estiment qu'elle doit redoubler, car elle n'aura pas les capacités ni de poursuivre en seconde, ni de suivre un BEP.

« Quelque chose qui m'a marquée c'est le jour où y'avait une réunion pour voir un peu l'orientation que les élèves souhaitaient prendre. Quand c'était à mon tour, mon professeur principal a dit à ma mère « de toute façon elle peut pas aller en seconde parce qu'elle pourra pas suivre, elle peut pas faire de BEP parce qu'elle n'y arrivera pas » ».

Sa mère refuse cette solution. Elle estime que les résultats de sa fille ne sont pas trop mauvais. Elle l'inscrit en BEP comptabilité dans un autre établissement privé. En commençant cette année de BEP, on lui annonce qu'il est possible de passer en même temps que son BEP, un CAP. Anaïs choisit donc de préparer un CAP secrétariat, en parallèle de son BEP. Elle obtient les deux diplômes, avec mention, en deux ans. Etant donné son niveau scolaire, les professeurs lui conseillent alors de reprendre une première. Elle s'inscrit donc en première STT, et obtient, l'année d'après, son baccalauréat. Puis elle s'inscrit en BTS assistante de gestion PME-PMI, qu'elle réussit avec succès.

La mère d'Anaïs a arrêté l'école à 16 ans. Elle n'a donc pas fréquenté l'enseignement supérieur, ce qui ne l'empêche pas de se mobiliser, se renseigner et agir pour la scolarité de sa fille, afin de lui permettre d'accéder à un diplôme. De cette manière, l'implication des mères

dans le suivi scolaire de leurs enfants est peu sensible à leur niveau de certification et de qualification, à l'inverse de ce qui se passe pour les pères (Terrail, 1992). Toutefois, la mère d'Anaïs a connu une ascension professionnelle. En effet, elle a commencé à travailler à l'usine à la chaîne, puis a terminé sa carrière, comme le dit Anaïs « *dans les bureaux. Elle travaillait au niveau des commandes dans les bureaux* ». Cette ascension professionnelle est importante à souligner puisque « dans tous les groupes sociaux, ce sont les familles en mobilité ascendante qui privilégient le plus souvent le travail et la réussite scolaire » (Percheron, 1981). Ainsi l'ascension professionnelle de sa mère révèle une certaine distinction au sein même du monde ouvrier. Les comportements de sa mère soulignent à quel point elle souhaite que sa fille parvienne à échapper à ce monde ouvrier et aux mêmes conditions sociales qu'elle a connues. Durant les vacances scolaires, sa mère lui trouvait du travail ce qui témoigne de cet espoir d'ascension sociale, qui passe par un dégoût du travail en usine.

« Ma mère travaillait dans une petite entreprise où ils employaient les enfants du personnel pendant les vacances donc je suis allée travailler pendant deux mois dans une usine à la chaîne, là je me suis dit que je voulais jamais faire ça. C'était pas la première fois que je le faisais parce qu'elle [ma mère] m'avait fait travailler depuis que j'avais 16 ans, c'était pour bien que je comprenne ce qu'était le monde du travail. Là je me suis dit, « ça je le ferai jamais ». ».

En faisant travailler sa fille à l'usine, la mère d'Anaïs souhaite lui montrer à quel point le travail à l'usine est un travail dur. Si elle veut échapper à ce monde ouvrier, il est nécessaire de détenir un certain « bagage scolaire ». L'école représente pour ces familles la possibilité d'arracher leurs enfants au monde ouvrier, à l'usine (Beaud 2003 ; Terrail, 1984). C'est en vivant de l'intérieur cette expérience du travail à la chaîne, qu'Anaïs prendra conscience de la nécessité de faire des études pour échapper à ces conditions de travail.

« Donc vous avez travaillé tous les étés depuis 16 ans.

Voilà, ils m'ont pas laissé le choix. J'y allais l'été, j'allais travailler là-bas jusqu'à la fin de mon BTS. C'était du travail à la chaîne en usine.

Et cette expérience comment vous l'avez vécue ?

Ben ça m'a fait comprendre qu'il fallait que je travaille pour pas faire ça.

L'usine ce n'était pas quelque chose qui vous plaisait.

Ah non, pas du tout. C'est justement pour ça qu'elle m'avait fait travailler là-bas, justement pour que je me rende compte que ben, quand on me disait « travaille bien à l'école pour plus tard », ben c'était vrai. Là après je me suis dit « je veux pas faire ça, je veux pas passer ma vie derrière une machine à remplir une boîte, à faire tout le temps la même chose ». Donc ça m'a motivée pour travailler à l'école ».

La volonté d'échapper au monde ouvrier s'explique par la profondeur de la crise que connaît celui-ci. La massification scolaire constitue une opportunité pour échapper à un monde social qui n'est plus valorisé. En effet, « il ne s'agit plus seulement d'assurer aux enfants par l'école une promotion professionnelle comme cela était concevable il y a encore peu de temps en devenant ouvrier qualifié, mais d'échapper durablement à la condition ouvrière (elle-même de plus en plus indifférenciée), en acquérant par exemple un BTS et en devenant technicien » (Beaud, 2003, p. 20). Le diplôme de BTS qu'évoque S. Beaud est celui auquel Anaïs est parvenue. Pour autant, quelques années après l'obtention de son BTS, Anaïs estime qu'elle n'aurait pas dû s'arrêter à ce niveau d'études.

« Maintenant je sais, j'ai vraiment compris qu'il faut travailler à l'école et c'est vrai que j'aurais travaillé même encore plus pour pouvoir avoir plus. Pour pouvoir poursuivre mes études. Voilà c'est surtout ça en fait, ne pas m'arrêter au BTS où j'étais et continuer pour avoir d'autres choses. Pas en fac parce que ça je sais très bien d'une manière comme d'une autre j'en aurai pas été capable. Mais pour pouvoir continuer, poursuivre mes études après le BTS et avoir d'autre chose. [...] Parce que je suis contente de la vie que j'ai aujourd'hui mais je me dis que si j'avais travaillé plus j'aurai très certainement une autre vie, je ne serai pas où je suis aujourd'hui ».

Anaïs, avec son BTS, a échappé au monde ouvrier. Néanmoins elle souhaite poursuivre son ascension sociale et arriver en haut de l'échelle, notamment via les concours de la fonction publique.

« Donc là vous préparez le concours de rédacteur territorial et après vous pouvez encore passer d'autres concours ?

Ah oui, oui, après y'a encore d'autres concours. Après y'a, c'est quoi juste après, ben après en fait on passe. Y'a trois catégories, les catégories A, les catégories B, les catégories C. Actuellement en tant qu'adjointe je suis en catégorie C. Rédacteur me ferait passer en catégorie B. Bon après y'a les postes de secrétaire générale, attaché euh, toutes ces choses-là. Bon là après il faut beaucoup plus d'expérience, le concours ne suffit pas, il faut de l'expérience en plus.

Et à terme c'est un peu ce que vous visez comme autre poste ?

Ben c'est vrai que moi j'ai ma belle-sœur qui travaille dans le même milieu que moi je vais dire et je me rends compte qu'avec les concours qu'elle a pu passer, les examens qu'elle a pu passer, ben maintenant elle occupe des fonctions assez importantes on va dire. Et je me dis que c'est quand même bien quoi. Donc c'est vrai que c'est ce que je vise. Mon but c'est d'essayer de terminer en haut de l'échelle quoi ».

L'échappée au monde ouvrier s'est réalisée à travers la certification scolaire, notamment via le BTS, symbole de l'ouverture de l'enseignement supérieur aux nouveaux bacheliers. La plus forte propension des bacheliers d'origine populaire à envisager un BTS, résulte aussi surtout du fait qu'ils n'envisagent pas d'autres filières dans le supérieur que les STS, de surcroît lorsqu'ils sont des bacheliers technologiques ou professionnels (Orange, 2010). Anaïs, lors du choix des études supérieures, envisage soit un BTS, comme premier choix, et un IUT, comme second choix, mais surtout à aucun moment elle n'évoque l'université comme horizon.

« Je ne me voyais absolument pas aller à la fac. Moi j'avais besoin d'être suivie en fait dans ma scolarité, je me sentais pas capable de travailler seule, donc la fac c'était absolument pas possible pour moi. Non là ça, d'emblée je savais très bien que je ne pouvais pas aller là-bas, de moi-même je le savais.

Donc vous n'avez pas tenté quoi que ce soit à la fac.

Ah non, non pas du tout je me suis dit c'est pas la peine de perdre mon temps à faire ça parce que je sais très bien que j'y arriverais pas. Je savais que je n'y arriverais pas. »

« Les bacheliers d'origine populaire sont également ceux qui s'imaginent le moins à l'université : seulement 20,3 % des enfants d'ouvriers et 18,4 % des enfants d'agriculteurs en ont fait leur premier vœu, contre une moyenne de 23,9 %. Les étudiants de STS interrogés à la rentrée sont ainsi nombreux à évoquer l'université comme une orientation impossible : 33,9 % la présentent comme une orientation « hors de question » et 27,9 % en parlent comme d'un dernier recours. De ce fait, si le choix du BTS semble s'imposer pour de nombreux bacheliers d'origine populaire, c'est aussi parce que l'entrée à l'université et dans certaines autres formations semble se situer hors des possibles scolaires. S'ils font apparaître, dans leurs discours, qu'ils ne sont pas faits pour la fac (« La fac, je ne m'y voyais pas du tout », « Je voyais que je n'étais pas faite pour la fac »), transparait, en filigrane, l'idée selon laquelle la fac ne leur est pas destinée (« La fac c'est pas pour moi »). » (Orange, 2010, p. 40). L'engagement dans les études supérieures et donc le rapport aux études sont fortement liés au contexte familial et à ce que les études supérieures peuvent représenter.

L'implication des mères dans le cursus scolaire des filles doit aussi intégrer l'évolution des comportements féminins à l'égard du marché du travail. Les comportements des mères vis-à-vis de la scolarité des filles tiennent « essentiellement à la manière dont elles ont vécu elles-mêmes et vivent encore leur propre expérience. Lorsqu'elles ont pu constater par elles-mêmes, soit parce qu'elles en ont été frustrées, soit parce qu'elles en ont profité, l'importance de l'autonomie procurée par le travail professionnel ou les difficultés rencontrées pour effectuer de tardives reconversions, elles se hâtent de persuader leurs filles d'acquiescer aussi tôt que possible les moyens de cette indépendance, c'est-à-dire la sécurité d'une qualification professionnelle monnayable sur le marché du travail » (Pitrou, 1987, p. 65). La position professionnelle des mères, et plus exactement le fait d'avoir connu des mobilités professionnelles ascendantes, est un élément important de leur mobilisation dans la réussite de leurs enfants.

1.1.2-Se distinguer

Pour les classes supérieures, l'objectif des études supérieures est de maintenir sa position dans l'espace social, tout au moins de se distinguer du plus grand nombre. En raison de la massification, la distinction doit trouver de nouvelles formes d'expression. Pour autant, le simple fait de poursuivre des études supérieures ne suffit plus à se distinguer. Il est donc nécessaire de choisir les filières plus sélectives, moins accessibles au plus grand nombre, gage de distinction. Toutefois, cette stratégie de distinction qui passe par le choix des diplômes et donc des emplois ne se réalise pas toujours de manière implicite (Bourdieu et Passeron, 1964). Au sein des classes supérieures, lorsque les jeunes ne semblent pas faire les bons choix scolaires, alors les parents « cherchent à les infléchir en énonçant les compatibilités et les incompatibilités présentes et futures par rapport à des visées de réalisation de soi et d'estime sociale, en précisant les efforts à fournir et les gains à espérer, en pointant les limites ou les effets pervers. Bref, ils cherchent à convaincre leurs enfants en leur apprenant, par touches successives, à modifier la balance des coûts et profits subjectifs » (Van Zanten, 2009, p. 85). Il y a toujours « la nécessité d'encadrer des pratiques et des choix qu'ils estiment cruciaux pour l'avenir de leurs enfants et la reproduction de leur propre position sociale » (Van Zanten, 2009, p. 86). Les exemples de Valentine et de Vincent sont assez révélateurs de ces pratiques parentales.

Valentine a accumulé de mauvaises notes dans les matières scientifiques en seconde, elle ne souhaite pas se diriger vers un baccalauréat scientifique. Son père n'a eu d'autres choix que d'accepter son orientation vers un baccalauréat littéraire. Néanmoins lors de son orientation dans le supérieur, celle-ci fait l'objet d'une discussion avec son père. Ce dernier refusant qu'elle devienne institutrice. L'argument financier est alors mobilisé afin de faire infléchir la décision de sa fille. Le salaire d'une institutrice ne serait pas suffisant selon le père de Valentine pour faire face, par exemple, à un divorce. Derrière cette idée, c'est aussi celle de la volonté d'éviter une baisse du niveau de vie entre ce qu'il a pu offrir à sa fille et ce à quoi elle pourrait prétendre en devenant institutrice.

« En fait mon père, pour lui, ce qui est l'essentiel, enfin ça l'a toujours c'est la réussite professionnelle de ses enfants c'est-à-dire qu'il nous a donné un certain niveau de vie. C'est vrai qu'on a jamais manqué de rien, on a été plutôt bien, voilà, il avait un bon niveau de vie donc on était plutôt dans ce qu'on appelle la bourgeoisie quoi. Et il veut que ses enfants aient le même niveau de vie, qu'il n'y ait pas de déperdition en route quoi, et donc pour avoir une belle réussite professionnelle fallait avoir une belle réussite à l'école forcément. Donc bon moi quand je voulais faire institutrice, mon père, j'avais seize ans, enfin quand je voulais faire prof d'histoire géo, il m'a sorti le quid, ça, ça n'existe plus mais à l'époque, il m'a sorti le quid et il m'a dit « regarde ce que gagne une instit par mois », donc c'était je sais pas 8 500 francs à l'époque. Et il me fait « imagines, t'es divorcée avec deux gamins, comment tu fais pour vivre avec ça ? », ça m'a marquée. Donc j'ai revu mon objectif. Bon maintenant, je pense qu'il est satisfait de ce que je fais. »

(Valentine, 31 ans, Bac+5 + Ecole nationale supérieure de police, Lieutenant de police, En couple, Sans enfant, Conjoint : consultant, Père : ingénieur, diplôme d'ingénieur, Mère : femme au foyer, BEP).

Toutes les filières d'études ne se valent pas. D'une part, elles ne confèrent pas toutes la même valorisation sociale. D'autre part, les débouchés professionnels qu'elles proposent assurent des garanties économiques inégales. Face à des choix d'études perçus comme peu valorisés économiquement et socialement, les parents d'origine sociale supérieure incitent pour ne pas dire obligent leurs enfants à revoir leurs choix. Il existe donc des dynamiques familiales qui

font que les choix scolaires, et in fine les choix professionnels, font l'objet de négociations familiales afin qu'il n'y ait pas « une déperdition » au sein de la famille. L'objectif est de pouvoir maintenir une certaine position sociale et économique.

Les ambitions parentales au niveau de l'éducation peuvent varier selon la position dans la fratrie. Valentine est l'aînée de la famille. « Les parents envisagent beaucoup plus souvent des filières de formation longues pour leur premier enfant que pour les suivants » (Kellershals et Montandon, 1991, p. 225). Les aînés, hommes et femmes « connaissent donc plus fréquemment que le reste de leur génération la réussite scolaire ou professionnelle » (Desplanques, 1981, p. 56). Cette volonté d'encourager les aînés à poursuivre des études dans les milieux aisés, permet de continuer à justifier de son rang social. Comme s'il existait encore un certain « droit d'aînesse », où la continuité de la famille repose sur l'aîné.

Le fait que Valentine soit une fille incite sans doute son père à se mobiliser encore plus pour qu'elle ait une bonne position sociale. Il veut s'assurer que sa fille sera en mesure de s'assumer seule financièrement, de surcroît si elle a des enfants à charge. En observant la configuration de la famille de Valentine on comprend que ce soit le père qui se mobilise plutôt que la mère. Cette dernière, en effet, a arrêté de travailler dès lors que le père de Valentine a eu son emploi stable. La mobilisation familiale pour la réussite scolaire, et ce quel que soit le milieu social, est aujourd'hui plus forte envers les filles que les garçons. Elles réussissent mieux que les garçons (Baudelot et Estabiet, 1992). L'évolution sociétale, des divorces plus nombreux que par le passé, avec les enfants à la charge des mères, un temps partiel davantage féminin que masculin, pèse sans doute plus fortement sur les femmes. Dans cette optique la mobilisation familiale pour la réussite scolaire des filles est vue comme une protection face aux aléas économiques et familiaux de leur vie future. Ce constat fait, il ne faut pas pour autant en conclure que la mobilisation pour la réussite scolaire soit uniquement à destination des filles.

Afin de maintenir une position socio-économique, c'est parfois l'ensemble de la famille qui est sollicitée. L'orientation scolaire n'est pas seulement l'objet de discussions entre parents et enfants, elle s'appuie aussi sur des oncles ou des tantes. Ces derniers sont alors mobilisés afin de conseiller les jeunes dans leur orientation, à l'instar de Vincent.

« J'étais inscrit dans une école d'ingénieur et après avoir fait un premier stage j'ai réalisé que ça me plaisait pas. Donc j'ai arrêté. Là j'ai fait des petits boulots par intérim, et comme après arrivé à la fin de l'été je savais toujours pas quoi faire donc en septembre je suis parti en Angleterre.

Comment c'était fait le choix de l'école d'ingénieur ?

Par un concours, juste avant le bac c'était un concours assez scientifique, c'était l'école d'ingénieur de la marine marchande qui forme les marins officiers dans la marine marchande, donc tout ce qui est porte containers, pétroliers, tous les bateaux marchands en fait. Donc le choix s'est fait, qui est ce qui m'avait présenté ça ? J'avais un grand-oncle qui avait été commandant dans la marine marchande, donc son témoignage c'est vrai m'a influencé positivement. Non mais moi j'étais un peu paumé après le bac, j'étais même beaucoup paumé, donc j'ai eu la chance d'avoir des suggestions dans mon entourage, notamment surtout mes parents qui s'inquiétaient et donc j'ai un peu fait ce qui me plaisait le plus mais aussi ce que je voyais dans leurs yeux qui leur ferait le plus plaisir. »

(Vincent, 31 ans, DUT + formation de thérapeute, Thérapeute, Célibataire, Père : médecin, doctorat, Mère : femme au foyer, Licence).

Les choix d'orientation visent in fine à reproduire la lignée familiale. Et ce, d'autant plus lorsque la filière à suivre appartient aux filières « d'élite », comme les classes préparatoires, médecine et les écoles d'ingénieur (Duru-Bellat et Kieffer, 2008). Néanmoins, cette voie à suivre ne correspond pas toujours aux appétences des jeunes. Ces derniers, à l'image de Vincent, peuvent faire le choix d'arrêter leurs études et s'insérer sur le marché du travail, en faisant l'expérience de « petits boulots » d'intérim.

Face à l'abandon des études de la part des jeunes et d'un choix d'insertion professionnelle peu valorisée socialement et économiquement, les parents se mobilisent afin de les réorienter dans la voie qu'ils estiment acceptable. Cette mobilisation parentale peut aller jusqu'à effectuer les démarches d'inscription à la place de leurs enfants face à l'attitude d'attente de ceux-ci. En effet, les jeunes des classes supérieures demeurent relativement insouciants face à leur avenir comme en témoigne Vincent.

« Ça plaisait pas du tout à ma famille parce que voilà je me reposais sur eux, je payais pas de loyer, je gagnais un salaire du SMIC mais ouais j'étais pas du tout autonome et ça aurait pu durer des années et des années, donc c'est pour ça qu'après ils m'ont proposé, pas imposé mais ils m'ont fait comprendre que ça pourrait être bien de partir à l'étranger, et là je l'ai fait et ça a été une belle expérience.

Et quand vous êtes revenu d'Angleterre, vous vous êtes orienté en IUT ?

Oui mais l'idée est venue encore une fois de plus de mes parents qui ont envoyé des dossiers d'inscription quand j'étais en Angleterre. [...] On ne me l'a pas imposé mais c'est vrai que j'ai eu la chance que ma mère aille se renseigner pour moi quand j'étais en Angleterre pour des études courtes parce que pff, elle pensait que ça allait me convenir, elle l'a fait par amour, parce qu'elle s'inquiétait pour moi, et c'est vrai que ça m'a plu. Comme je me bougeais pas pour chercher ce qui me plaisait et que j'étais paumé, j'ai trouvé que c'était une bonne idée, et donc je l'ai fait de mon plein gré. »

(Vincent, 31 ans, DUT + formation de thérapeute, Thérapeute, Célibataire, Père : médecin, doctorat, Mère : femme au foyer, Licence).

Suite à l'abandon d'un cursus d'ingénieur, la mobilisation des parents pour la réussite scolaire se porte sur un cursus plus court. Il ne s'agit plus de souhaiter un parcours réputé dans le supérieur et socialement valorisé pour leurs enfants, mais simplement d'obtenir au moins un diplôme du supérieur. Les ambitions scolaires que les parents affichent pour leurs enfants ne trouvent pas toujours l'écho escompté chez ces derniers. Les parents doivent alors redoubler d'effort pour assurer un bagage scolaire à leurs enfants. Quitter l'enseignement supérieur sans en avoir obtenu un diplôme n'est pas envisageable dans ces milieux sociaux où l'objectif premier assigné aux études est de maintenir sa position sociale. Il vaut mieux obtenir un diplôme de niveau Bac +2, même s'il est inférieur au niveau de diplôme obtenu par les générations précédentes, que n'avoir aucun diplôme. De plus, une reprise d'études ultérieure de la part du jeune n'est pas à exclure, à l'image de Vincent. Suite à une insatisfaction professionnelle, Vincent a repris une formation pour être thérapeute. On peut dire qu'on assiste pour la trajectoire de Vincent à une forme de reproduction familiale, puisqu'il est issu d'une famille de médecins. Même si cette dernière n'est que partielle. En effet, Vincent reste

moins diplômé que son père (Bac +2 pour Vincent et Bac + 8 pour son père), et la profession de thérapeute est considérée, en France, comme moins prestigieuse qu'un médecin généraliste.

«Je pense qu'il y avait quand même une attente ou un désir un peu inconscient, de faire un peu quelque chose un peu comme lui quoi. On a toujours un peu envie, surtout en tant qu'homme de dépasser son père ou de faire mieux, voire aussi bien que lui. Ça je m'en suis rendu compte, après. [...] Aujourd'hui je viens de finir une formation pour être thérapeute. [...] Moi j'avais toujours un désir inconscient d'être dans le soin, comme toute ma famille l'a été au préalable, je suis issu d'une famille de médecin de génération en génération, donc à un moment je me suis dit, « soit tu fais médecine, soit tu fais kiné, soit tu t'orientes vers une médecine douce, parallèle ». [...] Dans un coin de ma tête j'avais envie d'exercer en tant que psy. Mais après le bac j'étais trop flemmard ».

(Vincent, 31 ans, DUT + formation de thérapeute, Thérapeute, Célibataire, Père : médecin, doctorat, Mère : femme au foyer, Licence).

La jeunesse au sein des milieux supérieurs est vue comme une phase moratoire où on prend le temps d'ajuster ses désirs, ses ambitions où l'on décide de s'engager plus tard (Bidart et Lavenu, 2006). La mobilisation familiale dans les milieux supérieurs demande un effort plus ou moins important de la part des parents : de la simple discussion pour signifier la voie à suivre, à la démarche d'inscription à la place de leurs enfants.

L'intervention parentale ne se réalise pas de la même manière selon s'il s'agit d'un garçon ou d'une fille. L'intervention en direction des filles apparaît plus ponctuelle alors que celle en faveur des garçons implique davantage d'efforts (Duru-Bellat et Van-Zanten, 2006). De plus, la mobilisation parentale s'exprime différemment s'il s'agit du père ou de la mère (Deslandes et Cloutier, 2005). Les mères, et ce quel que soit le milieu social, s'impliquent davantage que les pères. Leur mobilisation pour l'obtention d'un diplôme du supérieur de leurs enfants est également plus forte lorsqu'elles ont connu une mobilité sociale professionnelle. Pour elles, il n'est pas envisageable que leurs enfants ne prennent pas également l'ascenseur social. Malgré les difficultés scolaires de leurs enfants, les mères se mobilisent pour assurer un diplôme de

l'enseignement supérieur à leurs enfants. Même si l'obtention de ce dernier est parfois longue, à l'instar de Jean. L'ascension professionnelle de la mère de Jean (institutrice à proviseur de lycée) et sa profession la conduisent à inciter son fils à persévérer scolairement. Après un BEP obtenu en trois ans, puis une première d'adaptation pour reprendre la voie d'un baccalauréat technologique, Jean obtient finalement un BTS en trois ans.

« J'ai passé un BEP électronique donc au lycée de X qui a duré deux ans. Mais disons que c'était un peu dans un LEP quoi, enfin je sais pas si tu connais, mais c'était un truc où y'avait pas mal de gens qui s'en foutaient un peu des études. Donc moi j'ai suivi un peu le rythme de la classe donc plutôt que de bosser ben j'ai fait des conneries pendant deux ans, et après bon ben, à la fin mon BEP je l'ai raté. Au bout de deux ans, plutôt que de redoubler là-bas, ben on a choisi, enfin maman a choisi de m'envoyer ailleurs, en internat. Vu que j'ai une maman qui est institutrice, elle a dit tout de suite « ben écoutes tu vas repasser ton BEP, et pour ça tu vas aller en internat à Y, ça vas te faire les pieds ». Donc j'ai fait mon BEP en 3 ans en fait. Ensuite, ensuite, ben une fois que j'ai eu le BEP, j'ai décidé, enfin ma mère m'a forcé, m'a dit « voilà t'as eu ton BEP, reprend une filière normale pour passer un bac ». Elle me dit « c'est quand même le minimum de diplôme à avoir ». Donc je suis passé en première d'adaptation. Et de cette première d'adaptation, ben j'ai récupéré la terminale, terminale anciennement F2, donc actuellement génie électronique. Donc j'ai passé le bac là-bas, bon je l'ai eu. Après ben BTS, donc BTS j'ai fait une année à X. L'année s'est pas très bien passée, donc du coup j'ai retapé ma première année. [...] Donc j'ai fait le BTS aussi en 3 ans. »

(Jean, 32 ans, BTS, Technicien, Marié, 2 enfants, Conjointe : congé parental (coiffeuse), Père : retraité (mécanicien), certificat d'études, Mère : proviseur, Ecole Normale).

Dans ces milieux en ascension professionnelle, le baccalauréat apparaît comme le diplôme minimum à avoir. Il est intéressant de remarquer l'utilisation du terme de « normale » par la mère de Jean pour qualifier la filière qui le mènera au Bac. Le BEP constitue une filière de relégation. Grâce à l'intervention parentale, et en l'occurrence maternelle, malgré différents

redoublements, les jeunes peuvent parvenir au final à décrocher un diplôme du supérieur. On note une persévérance, malgré des échecs, là où d'autres, pour lesquels la mobilisation familiale fait défaut, auraient abandonné. Dès lors on voit bien l'enjeu de la mobilisation familiale dans le parcours scolaire, afin d'infléchir celui-ci de manière positive pour l'obtention d'un diplôme.

La massification de l'enseignement a engendré des comportements différenciés selon l'origine sociale quant à la finalité des études. Pour les classes modestes, l'ouverture de l'enseignement supérieur est un moyen d'échapper à l'usine, et ainsi d'éviter la reproduction familiale. Alors que pour les classes supérieures, l'inscription dans l'enseignement supérieur doit s'orienter vers les filières les plus sélectives et les plus valorisées, afin de poursuivre la continuité familiale.

1.2-Poursuivre des études supérieures : une exception familiale

L'accès aux études supérieures ne s'inscrit pas de la même manière pour tous les étudiants dans la lignée familiale. Entre une continuité pour certains et une première pour d'autres : 70% des jeunes qui suivent des études supérieures un an après le baccalauréat, ont ni leur père, ni leur mère titulaires³⁸ d'un diplôme du supérieur (Panel DEP 89). Ce pourcentage nous fournit une bonne indication de ce que représente la massification scolaire. Autrefois réservé à un petit nombre, l'enseignement supérieur accueille désormais de nouveaux bacheliers. Ces « étudiants qui sont les premiers dans leur famille à fréquenter un établissement d'enseignement supérieur » (Groleau, Mason, Doray, 2012, p. 1) constituent les étudiants de première génération.

Ces étudiants pionniers présentent des caractéristiques légèrement distinctes de ceux dont au moins un de leurs parents détient un diplôme du supérieur. Ainsi 6% des étudiants de première génération ont connu un redoublement lors de leur scolarité au primaire contre seulement 3% des étudiants dont au moins un des parents est titulaire d'un diplôme du

³⁸Ces données se basent sur la détention d'un titre scolaire, et peuvent occulter le fait que certains parents se sont inscrits dans l'enseignement supérieur sans en obtenir le diplôme. Néanmoins elles donnent une bonne indication de l'accès aux études supérieures entre les générations.

supérieur³⁹. Lors de la première année d'études supérieures, 16% des étudiants de première génération déclarent que la filière d'études dans laquelle ils se trouvent n'est pas la filière de leur choix, contre 11% des étudiants avec une expérience familiale des études supérieures⁴⁰. De plus, un an après le baccalauréat, 9% des étudiants de première génération sont inscrits en classe préparatoire contre 17% pour les autres étudiants, et 16% des étudiants de première génération sont inscrits en BTS contre seulement 6% pour les étudiants dont le père est diplômé du supérieur⁴¹. Enfin les étudiants de première génération se distinguent des autres par une durée d'études moins longue, puisque cinq ans après le baccalauréat, ils sont 52% à être encore étudiants contre 60% des étudiants dont le père est titulaire d'un diplôme du supérieur⁴².

Nous étudierons l'entrée dans l'enseignement supérieur d'un double point de vue : il s'agira en premier lieu de saisir les manières dont les études supérieures s'inscrivent dans les relations parents-enfants. Dans un second temps, seront interrogés les rapports au sein des fratries dans l'expérience de l'enseignement supérieur.

1.2.1- Héritier ou étudiant de première génération ?

Pour les étudiants de première génération, s'inscrire dans l'enseignement supérieur signifie aussi une confrontation avec un univers nouveau. La question se pose alors de savoir comment ces étudiants réalisent cette transition entre deux univers. Comment leur expérience étudiante s'inscrit-elle dans le contexte familial ? Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la manière dont le temps des études supérieures s'organise pour ces étudiants de première génération. Dans un second temps, nous nous focaliserons sur leurs relations avec leurs parents.

La vie étudiante ne revêt pas le même sens selon que l'étudiant est un étudiant de première génération ou qu'il poursuit la continuité familiale : entre une vie étudiante vue comme une préparation au monde du travail et une vie étudiante définie comme une parenthèse libérée de contraintes. Ces deux visions indiquent la vitesse à laquelle doivent s'effectuer les études

³⁹Source : Traitement statistique V. Germain à partir du Panel DEP 1989.

⁴⁰Source : Idem.

⁴¹Source : Idem.

⁴²Source : Idem.

supérieures : entre finir au plus vite son cursus ou prendre le temps de la réflexion, entre une vie étudiante peu festive et une vie étudiante très festive. Plus globalement c'est aussi la question de l'affiliation ou non à un autre monde social. L'engagement dans les études supérieures, et de surcroît dans une même filière d'étude n'a pas la même portée pour tous les étudiants. Le rapport aux études et la manière de concevoir cette vie étudiante, entre les règles du jeu de l'université et sa vie personnelle n'est en aucune façon identique, selon la « pression » familiale. A cet égard les expériences scolaires de Juliette et de Sonia sont révélatrices du rythme, consenti par la famille, pour poursuivre ses études. Autorise

Les parents qui disposent d'une bonne connaissance du système éducatif savent l'importance du choix des filières, notamment par les débouchés qu'elles autorisent. Face à la précipitation de leurs enfants vers une filière, les parents les incitent à s'ouvrir à d'autres filières. La famille accepte que les jeunes suivent des études supérieures pendant une ou deux années afin de se laisser un temps de réflexion, et de s'assurer du choix de la filière. Les études supérieures constituent un passage au cours duquel il est permis de prendre son temps et d'expérimenter la vie étudiante, comme en témoigne l'exemple de Juliette.

« J'avais 17 ans, parce que j'ai passé le bac avec un an d'avance, je savais pas, enfin j'avais la trouille de pas trouver de boulot parce que pas énormément confiance en moi et j'avais passé le concours de l'IRTS. Le concours de l'IRTS c'est un concours qui vous prépare à la fois au métier d'éduc spé, d'éducateur spécialisé et d'assistante sociale. Et je l'ai eu, et ma mère me dit « mais t'es malade, t'as 17 ans. L'école c'est trois ans, à 20 ans est-ce que tu te vois suffisamment mûre et mature pour éponger toute la souffrance des gens ? ». Ma mère est enseignante donc elle voyait bien le boulot des éduc spé et des assistantes sociales donc elle me dit « écoute, vas donc à la fac et tu te prends un ou deux ans, tu réfléchis, tu mûris, puis tu verras. »

(Juliette, 31 ans, Bac +5, Responsable d'un service juridique, Mariée, Sans enfant (attend un enfant), Conjoint : gérant, Père : professeur, agrégation de lettres, Mère : professeur, Ecole Normale).

Une bonne connaissance du système éducatif, à laquelle s'ajoute un capital économique suffisant fait que la vie étudiante peut être vécue sur le mode de l'expérimentation. Il est

possible de se tromper dans son orientation universitaire, sans pour autant que cela constitue une erreur et soit perçue de manière négative. Faire des années d'études sans que forcément celles-ci se soldent par un diplôme est saisie comme une expérience par les jeunes de milieux supérieurs. Bien sûr le capital économique des parents n'est pas étranger à cette vision des choses. A l'inverse, les jeunes pour lesquels les parents n'ont pas fait l'expérience des études supérieures, et disposent d'un faible capital économique, sont incités, bien souvent de manière implicite, à terminer leurs études au plus vite. D'une part, les étudiants doivent être sûrs de leurs choix. Face à la méconnaissance du système éducatif, il est difficile de comprendre que l'inscription dans une filière d'étude ne corresponde pas toujours aux attentes des jeunes. Lorsque les jeunes ont de bons résultats scolaires dans leur scolarité secondaire, un échec scolaire dans l'enseignement supérieur est difficilement envisageable. En outre, les moyens financiers ne permettent pas de s'éterniser, et de changer d'orientation en cours de route, ou même simplement de redoubler. Pour ces étudiants de première génération, il y a donc une injonction, bien souvent incorporée, à terminer au plus vite ses études, comme en témoigne Sonia.

« Mes parents ils sont issus d'un milieu très modeste, ma mère travaille en usine, mon père il est maçon. Donc bon j'ai vu comment ils trimaient et eux les premiers ils m'ont toujours dit « travaille bien à l'école parce que tu verras que travailler en usine c'est pas évident ». Donc c'est plus ça, mes parents ils ont trimé dur pour nous payer nos études donc j'avais absolument réussi dans la vie quoi et pas trainer parce que je sais qu'ils avaient pas les moyens de nous payer plus longtemps les études donc euh, ouais, je suis très reconnaissante vis-à-vis de mes parents. [...] On n'avait pas droit aux bourses, on n'avait droit à rien donc ouais ils ont vraiment, ils ont vraiment galéré pour nous donc j'avais vraiment faire au plus vite et bien travailler à l'école. C'était vraiment une fin en soi, et qu'ils soient fiers. »

(Sonia, 31 ans, Bac+5, Conseillère clientèle entreprise, Mariée, 2 enfants, Conjoint : gendarme, Père : retraité (artisan), CAP, Mère : ouvrière, niveau 3^{ème}).

Les étudiants issus d'un milieu modeste sont largement incités par leurs parents à poursuivre des études supérieures. Pour autant, il est important de terminer leurs études au plus vite, le capital économique de la famille ne permettant pas d'éterniser cette vie étudiante.

La réussite aux examens est associée à l'autorisation de diversion, les sorties, les fêtes étudiantes. Globalement c'est aussi tout un mode de vie qui découle de la « pression » familiale quant à la durée possible des études. De la même manière que les étudiants qui s'inscrivent dans la continuité familiale quant aux études ont la possibilité de se tromper dans le choix de la filière d'études, ils ont également la possibilité de ne pas consacrer leur temps uniquement aux activités purement scolaires, comme l'explique Valentine.

« Moi Lyon je découvrais un peu, donc j'ai plus visité la ville que en fait réviser le concours. Et le concours arrive très vite puisqu'on prend la fac en octobre et le concours est en fait en mars donc on se rend pas forcément compte, mais je suis arrivée à quasiment deux semaines du concours et j'avais pas ouvert un bouquin, mais je connaissais bien Lyon, mais j'avais pas ouvert un bouquin. »

(Valentine, 31 ans, Bac+5 + Ecole nationale supérieure de police, Lieutenant de police, En couple, Sans enfant, Conjoint : consultant, Père : ingénieur, diplômé d'ingénieur, Mère : femme au foyer, BEP).

La vie étudiante apparaît comme une vie composée essentiellement de sorties, de divertissements, et parfois même sans un réel souci de réussite aux examens. Le monde étudiant est régi par des principes qui lui sont propres. Face à cela, tous les étudiants ne s'y acculturent pas de la même manière. Et cette acculturation est d'autant plus difficile que la poursuite d'études supérieures ne s'inscrit pas dans leur environnement social. Il ne s'agit pas simplement de la question de l'origine sociale. Les relations amicales jouent aussi sur la plus ou moins grande acculturation à ce milieu étudiant, comme en témoigne Sonia.

« Moi je sortais pas beaucoup, d'une parce que j'avais pas d'argent donc je sortais pas beaucoup, puis voilà, j'travaillais beaucoup. Si j'ai fait une soirée d'étudiante ça doit être bien tout, je ne sortais pas. Par contre le week-end quand je revenais chez moi avec mes amis, ben de mon milieu, enfin de l'endroit où j'étais née, oui quand je revenais chez mes parents là j'avais mes amis, mes vrais amis, et là oui je sortais, mais la semaine avec les copains de fac, non, c'était pas mes vrais amis. [...] J'fais une différence, j'avais mes amis ben de ma commune avec qui j'avais toujours plus ou moins trainé, et puis des copains de fac. Mes amis de la commune où j'étais ben ils avaient pas forcément fait de longues études, donc ils se sentaient pas forcément à l'aise avec mes copains de fac. C'était deux mondes séparés c'est clair, ça n'avait rien à voir ».

(Sonia, 31 ans, Bac+5, Conseillère clientèle entreprise, Mariée, 2 enfants, Conjoint : gendarme, Père : retraité (artisan), CAP, Mère : ouvrière, niveau 3^{ème}).

Poursuivre des études supérieures peut constituer une exception au sein de sa famille d'origine mais également au sein de son cercle d'amis. Les étudiants sont alors pris entre deux mondes, où la communication n'est pas toujours aisée, et qui ne se mélangent que rarement (Erlich, 1998). Des préoccupations différentes, auxquelles s'ajoutent des sentiments de malaise des uns vis-à-vis des autres, de l'incompréhension. Les étudiants doivent réaliser perpétuellement la passerelle entre ces deux mondes. Toutefois celle-ci n'est pas toujours possible lorsque l'un des deux mondes ne s'ouvre pas à l'autre. Dès lors nous comprenons que suivre des études supérieures pour la première fois dans la famille n'est pas sans conséquence sur les relations parents-enfants.

La différence la plus importante entre les étudiants dont les parents ont eu un cursus post bac, et ceux dont les parents n'ont pas fait d'études supérieures, réside dans la compréhension du déroulement et de la finalité des études supérieures. Avoir au moins un parent diplômé de l'enseignement supérieur permet de prendre appui sur son expérience, que cela passe par un avis sur la filière à choisir ou plus simplement sur le respect du mode de vie étudiantin, comme l'explique Youssef, dont la mère est titulaire d'une licence d'Allemand.

« Au début je voulais passer les concours de la fonction publique et vu que bon, j'ai toujours été très intéressé par tout ce qui est sciences humaines et politiques c'est pour ça que j'ai fait droit et l'IEP en même temps. [...] Bon j'ai vite compris qu'il fallait que je fasse un choix si je voulais vraiment réussir quoi. Donc ben en fait ça pas été un choix difficile. J'avais aussi hésité à faire une première année d'histoire, à faire de l'histoire à la place du droit parce que j'ai toujours beaucoup apprécié cette matière et bon finalement y'a fallu faire des choix, mes parents m'ont un p'tit peu aidé, j leur ai demandé conseil à titre indicatif et bon ben j'avais pris une décision et bon finalement j'ai jeté mon dévolu sur le cursus juridique donc voilà c'est comme ça que ça c'est passé [...].

Et à cette époque vous viviez chez vos parents et comment ça se passait entre l'organisation familiale et vos études ?

Ben, pour tout vous dire c'était les études d'abord, mais mes parents me comprenaient de ce côté-là, si je ne venais pas à table parce que j'étais en train de travailler ça ils le comprenaient [...] J pense ils se sont aperçus à quel point ces études-là me tenaient à cœur, moi peut être inconsciemment j'y voyais là une passerelle pour arriver à m'en sortir plus tard, remarquez après tout c'est quand même le but des études, donc euh non ils ont vite compris que vraiment je m'y étais bien investi et ils ont respectés ça donc d ce côté-là j leur suis vraiment reconnaissant, y'a vraiment aucun problème. »

(Youssef, 31 ans, Bac+5, Responsable d'un service comptabilité, Marié, 1 enfant, Conjointe : secrétaire de direction, Père : retraité (chef d'atelier), niveau 3^{ème}, Mère : retraitée (enseignante), Licence + CAPES).

Les étudiants, dont au moins un des parents a suivi des études supérieures, n'hésitent pas à consulter leurs parents dans leurs choix universitaires. Compte tenu de l'importance des études, l'implication dans le travail universitaire est perçue comme naturelle. Ce qui n'est pas vraiment le cas dans les familles des étudiants de première génération, où ces derniers doivent davantage justifier de leur temps passé à travailler. Le contenu des études supérieures et l'investissement qu'elles requièrent sont assez flous pour des personnes qui ne connaissent en aucun cas cet univers. Tous les comportements liés à leur statut d'étudiant, plus

spécifiquement l'investissement dans les études, semblent difficiles à comprendre pour les familles de ces étudiants de première génération. Toutefois, bien que le contenu, la finalité et les attitudes requises pour les études soient flous, suivre des études supérieures est perçu comme exceptionnel. Ces étudiants de première génération sont en quelque sorte perçus comme des surdoués. De ce fait ils n'ont pas le droit à l'erreur, ils n'ont pas le droit de décevoir. Face à cela, ces étudiants peuvent alors ressentir une certaine pression, comme l'explique Antoine.

« Mes parents n'ont pas fait d'études, enfin à la fac. Et mon p'tit frère et ma p'tite sœur s'en sortent bien, mais sans plus. Et c'est vrai que je fais un peu preuve d'exception. Donc du coup c'est un peu gênant parce que je suis l'aîné de l'aîné. Mon père est l'aîné de ses frères et sœurs, et je suis l'aîné de 30 cousins, cousines du côté de mon père et de 10 cousins, cousines du côté de ma mère. Donc de temps en temps la pression pouvait être un peu plus dure par rapport à tous les autres qui étaient là en train de dire « ben Antoine c'est un génie, il peut faire ce qu'il veut ». Alors que c'est pas ça du tout, j'ai trouvé un truc qui me plaisait et quand on fait quelque chose qui nous plaît on ne compte pas les heures qu'on y passe. Et quand on compte pas les heures à passer pour étudier une matière, une notion juridique ou quoi que ce soit, on finit par être bon dans ce qu'on fait. Donc c'est tout. Mais ça y'en a pas un qui a compris ça. Le seul truc qu'ils voyaient c'est le temps que je pouvais passer pour travailler, c'est le temps que je ne passais pas avec eux en fait. »

(Antoine, 31 ans, Bac+5 + Ecole d'avocat, Avocat, Célibataire, Père : responsable ressources humaines, BEPC, Mère : infirmière, école d'infirmière).

Les parents qui n'ont pas suivi d'études supérieures se sentent dépassés par le fonctionnement du système universitaire et par le contenu même des études. Face à l'incompréhension du système universitaire, certains d'entre eux disent éprouver un sentiment d'infériorité. Par honte de ne pas savoir sans doute, par peur de ne pas comprendre peut-être, la question même des études supérieures devient un sujet tabou au sein des familles. Toute communication relative aux études entre les jeunes étudiants et leurs parents est rompue, comme l'ajoute Antoine.

« Ils (mes parents) m'ont jamais mis la pression parce que, à partir du moment où j'ai passé mon bac ils ont été dépassés par ce que je faisais donc ils pouvaient pas me mettre la pression sur les études que je poursuivais parce qu'ils savaient pas ce que je faisais. Et ils comprenaient pas, parce que les rares fois où j'ai voulu discuter avec eux et leur faire découvrir les domaines que j'étudiais, ils m'ont dit « oui on sait que t'es intelligent, ça sert à rien de nous étaler ça sur la table ». Bon ok d'accord on n'en parlera plus. Et on n'en a jamais reparlé. Donc j'ai poursuivi mes études avec mon idée, sans jamais aucune pression, en les tenant informés de temps en temps. Je leur disais que j'avais mes partiels et que tout se passait bien, mais c'est tout. C'est pas du désintérêt, du tout, c'est juste que pour eux, c'était un truc qui était hors de leur portée. Puis encore aujourd'hui. Ils sont très fiers que je sois devenu avocat. Ils se demandent encore comment j'ai fait parce que je suis issu d'un milieu qu'est pas défavorisé mais qu'est pas non plus trop aidé. [...] C'est vrai que moi quand j'ai dit « je vais faire du droit », ils ont pas compris, ils savent pas pourquoi, et puis objectivement ils voulaient pas se donner la peine de savoir pourquoi. Eux ce qu'ils voyaient c'est que je fais ce qui me plaît et ce qui me plaît ne me détruit pas la santé et au contraire me fait évoluer plutôt positivement. Donc eux en tant que parents c'est tout ce qu'ils voulaient. C'est leur fils va bien et leur fils fait quelque chose qui va lui permettre d'avoir un statut social qui va le sortir un peu du lot. »

(Antoine, 31 ans, Bac+5 + Ecole d'avocat, Avocat, Célibataire, Père : responsable ressources humaines, BEPC, Mère : infirmière, école d'infirmière).

La poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, pour ces étudiants pionniers, crée alors une distance entre l'univers dans lequel ils évoluent et celui de leurs parents. De ce fait, les étudiants de première génération poursuivent leurs études en dehors de toute interaction avec la sphère familiale au sujet de leur vie étudiante. Les jeunes doivent alors naviguer entre deux mondes, celui de leur famille d'origine, et celui du monde des études. Il réside véritablement une absence de connivence culturelle entre leur milieu d'origine et le milieu dans lequel ils évoluent. Cette distance entre ces deux univers peut apparaître parfois difficile à comprendre. En effet, d'un côté les parents encouragent la poursuite d'études dans l'enseignement

supérieur, et de l'autre ils manifestent un sentiment de mise à distance entre eux et celle-ci. De la même manière, ils expriment d'un côté une certaine fierté par rapport à l'obtention d'un haut niveau de diplôme, dont l'objectif est de permettre une élévation de la position sociale de leurs enfants dans la société, et de l'autre côté ils ressentent de l'incompréhension quant à la finalité des études. En résumé, les études supérieures pour les étudiants pionniers s'inscrivent entre fierté et incompréhension, entre incitation à obtenir un diplôme et distance relationnelle.

Suivre des études supérieures pour les étudiants de première génération ne se fait pas de la même manière que pour les étudiants qui assurent une continuité familiale. La place accordée aux études par la famille n'est pas la même, et cela n'est pas sans conséquence sur la manière de vivre ce temps des études. Devenir étudiant de première génération n'implique pas pour autant que l'ensemble de la fratrie le devienne. On note alors des variations au sein de la fratrie vis-à-vis des études supérieures.

1.2.2- Variations au sein de la fratrie vis-à-vis des études

Des différences parfois importantes existent quant au niveau de diplôme au sein d'une fratrie. En effet, la durée des études n'est pas identique pour tous : entre un cursus court et un cursus long, entre ceux qui poursuivent dans l'enseignement supérieur et ceux qui arrêtent les études au niveau du baccalauréat ou avant. La réussite propre de chaque enfant, la place dans la fratrie ou la socialisation différentielle peuvent expliquer ces variations entre frères et sœurs vis-à-vis des études. Plus globalement cette distinction du niveau d'études révèle une proximité ou une distance dans les modes de vie entre frères et sœurs en matière d'entrée dans la vie adulte.

Lorsque c'est l'aîné qui inaugure les études supérieures, la poursuite d'études pour les cadets est plus aisée. Il est rare que dans ces cas de figure, l'aîné soit le seul à suivre des études. Quasiment tous les membres de la fratrie poursuivent des études supérieures, bien que les niveaux d'études atteints soient différents dans certains cas. Sans pour autant en conclure une règle générale, lorsque la fratrie se compose d'enfants du même sexe, il semblerait que les différences de niveau d'études soient moins marquées entre les différents membres de la fratrie, et ce d'autant plus au sein des familles de première génération d'étudiants. En revanche, dans les fratries composées de filles et de garçons, les niveaux d'études sont plus

différenciés. L'aîné (e) semble être le/la plus diplômé(e) de la fratrie. Lorsque ce n'est pas l'aîné, ce sont les filles au sein de la fratrie qui ont le niveau de diplôme le plus élevé. Toutefois dans certaines fratries, seul un des enfants entame des études supérieures. Dans ce contexte, il s'agit d'étudier les effets de la poursuite d'études sur les relations familiales, et plus globalement sur les modes de vie au sein de la fratrie.

L'un des objectifs assignés à la prolongation de la scolarité par les familles était d'assurer à leurs enfants une promotion sociale. Pour certains jeunes, cet objectif a été atteint. En effet, pour une fraction de jeunes, l'obtention d'un diplôme plus élevé que celui de leurs parents leur a permis d'obtenir un emploi plus élevé dans la hiérarchie socioprofessionnelle. Cet emploi est plus qualifié et avec une meilleure rémunération salariale, comme l'explique Véronique.

« Je voulais réussir mes études. Je voulais vraiment focaliser sur mes études. Pour moi c'était un gros défi. Un gros défi non, mais pour moi c'était un défi de rendre aussi à mes parents en réussissant à, ben à avoir une vie professionnelle mieux que la leur quoi. [...]

Vous dites avoir une vie professionnelle mieux que la leur, c'était quelque chose d'important à vos yeux ?

Oui parce que moi j'ai connu mon père, quand j'étais petite, qui se levait tous les matins à 4h pour aller prendre son travail à l'usine à 5h. Ma mère qui travaillait, enfin elle a fait plusieurs petits boulots, mais elle a jamais vraiment eu de temps plein. Moi je voulais un vrai travail et je voulais gagner ma vie raisonnablement et avoir des horaires décents. Quelque chose de plus dans la moyenne des français on va dire, parce que voilà on voit toujours à la télé les salaires moyens, la vie moyenne des français et c'est vrai que c'est pas la réalité quoi. Et c'est devenue la mienne, donc je suis assez contente. [...] La dernière fois que j'ai parlé de ma dernière augmentation à mon père et qu'il m'a dit « ah, à 30 ans ça y est tu gagnes plus que moi », j'ai vu dans ses yeux qu'il était content pour moi. Et qu'il était fier aussi ».

(Véronique, 31 ans, DUT, Chef de projet, Célibataire, Père : ouvrier, CAP, Mère : assistante maternelle, CAP).

Les études supérieures permettent d'accéder à une position sociale supérieure à celle des parents, et plus globalement elles engendrent des manières de vivre différentes. D'une part entre les jeunes et leurs parents, et d'autre part entre les jeunes qui ont suivi des études supérieures et leurs frères et/ou sœurs qui ont arrêté leurs études avant le supérieur. La différence majeure entre le membre de la fratrie qui a suivi des études supérieures, et ceux qui ne l'ont pas fait, réside dans l'entrée sur le marché du travail. Pour les uns, elle se réalise avec un diplôme du supérieur, et pour les autres avec un diplôme tel qu'un CAP ou BEP. Ces derniers s'inscrivent dans une continuité familiale : au moins un de leurs parents est titulaire d'un de ces diplômes. D'un côté on assiste à une reproduction du modèle parental, avec un faible niveau de diplôme et une entrée dans la vie active très jeune. De l'autre, une volonté de faire mieux que ses parents au niveau de la trajectoire scolaire. Ainsi, celui ou celle qui suit des études supérieures rompt avec la reproduction familiale. Cette dernière ne se situe pas simplement au niveau des études, mais plus globalement au niveau du mode de vie, comme en témoigne Véronique.

« J'ai une sœur, qui a plutôt suivi l'exemple de mes parents puisqu'elle a fait un CAP en alternance. Euh, un BEP d'hôtellerie, où elle a commencé à travailler à 16 ans. Elle est toujours dans l'hôtellerie. Là elle a décidé de ne plus travailler en restauration classique, dans le sens où c'est pas très bon pour la vie de famille. Elle a décidé d'aller en restauration collective. Elle, elle pense plus à ce qu'elle peut faire en dehors du travail qu'à faire une carrière.

Vous m'avez dit que votre sœur était partie un peu avant vous de chez vos parents et pour s'installer directement en couple.

Ouais. Avant de se mettre en couple, pour être sûr l'un de l'autre, et vraiment se mettre en ménage, ils ont trouvé un moyen génial, enfin ils ont de la chance d'avoir des familles soudées, sur lesquelles ils peuvent compter, ils ont fait un système en fait où ils vivaient tous les deux chez mes parents une semaine, tous les deux chez ses parents à lui une semaine, et ainsi de suite, comme une garde alternée. C'est original. Et au bout d'un an et demi comme ça, ils ont emménagé ensemble en achetant directement un appart. Et ça fait 11 ans qu'ils sont ensemble. Et ce qui est marrant, quand on était petite, c'est moi qui avais des rêves de princesse,

je trouverais un mari, je ferai des tas d'enfants. Et elle qui disait « ouais je serai jamais avec un mec ». Alors qu'au final dix ans plus tard c'est tout le contraire. »

(Véronique, 31 ans, DUT, Chef de projet, Célibataire, Père : ouvrier, CAP, Mère : assistante maternelle, CAP).

Les différences de niveau d'études au sein de la fratrie induisent plus largement des variations en termes d'entrée dans la vie adulte. Pour ceux qui ont suivi des études supérieures, on note une forte implication dans la vie professionnelle pour pouvoir gravir les échelons. Alors que pour les non-diplômés du supérieur, la vie professionnelle n'est pas une fin en soi, mais simplement une manière d'assurer des ressources. Aussi, les variations se traduisent au niveau de la vie privée, où d'un côté elle est reléguée au second rang, et de l'autre côté les modes de vie s'organisent autour de la vie privée. Cette reproduction familiale ou cette distinction familiale est sans doute la plus visible pour les femmes. En ce sens, à travers la question des études supérieures, c'est l'importance accordée à la sphère professionnelle par rapport à la sphère privée qui est questionnée. Pour ces étudiantes de première génération, les études supérieures occupent une place importante, à l'inverse de la constitution d'une famille. Il apparaît alors une forte différenciation dans les modes de vie entre ces étudiantes et leurs mères. Ces différences sont d'autant plus apparentes s'il y a dans la famille une autre sœur qui n'a pas fait d'études, et qui suit le modèle familial, tant au niveau de la vie privée que de la vie professionnelle. Cela engendre une très forte proximité dans la trajectoire de vie de la mère et de la fille qui n'a pas fait d'études, comme en témoigne Amélie avec les trajectoires de sa mère et de sa sœur.

« Mes parents ils ont dû se marier ils devaient avoir 17 ans, et ils ont dû se marier, à l'époque il fallait une dérogation du Président de la République parce qu'ils n'étaient pas majeurs donc ils ont eu ça parce que ma mère était enceinte. [...] Donc ma mère a fait des petits boulots, donc de vente en boulangerie, de vente en magasin d'habits pour enfants ou ce genre de choses.

[...]Ma sœur a fait un CAP coiffure, et la vie a fait qu'elle a eu des enfants très tôt et elle ne s'est jamais relancée dedans après. Elle a eu son CAP, ça lui plaisait beaucoup, mais elle n'a jamais eu l'occasion de reprendre les ciseaux, donc elle a fait des petits boulots, style vendeuse en

boulangerie, ce genre de chose quoi voilà. [...] Ma sœur avait 19 ans quand elle a eu son premier enfant. Et après elle en a eu plein, enfin cinq mais pour moi c'est plein. J'allais dire c'est des choix de vie différents, voilà on n'est pas du tout partie dans les mêmes optiques, moi j'ai une fille et je suis très bien comme ça. »

(Amélie, 31 ans, BTS, Chargée d'accueil, Mariée, 1 enfant, Conjoint : restaurateur, Père : retraité (VRP), niveau 3^{ème}, Mère : retraitée (vendeuse), niveau 3^{ème}).

Ces différences quant au destin scolaire différencié des filles au sein d'une fratrie doivent aussi s'analyser à la lueur du contexte sociétal. En effet, dans certains cas, on note une différence d'âge importante entre les membres d'une même fratrie, qui fait que la massification scolaire n'a pas touché de la même manière l'ensemble de la fratrie, comme l'explique Amélie.

« A l'année de ma naissance, je crois que tout le monde est parti de la maison. J'ai dû les faire fuir. Y'en avait un qui avait 19 ans et l'autre 17, donc ils n'étaient plus à la maison. Et avec ma sœur on a passé une dizaine d'années ensemble à la maison. Euh les études de mes frères, je ne pourrai pas vous dire. [...] Ma sœur a fait un CAP. Mais bon je suis la seule qui a fait des études entre guillemets à peu près longues. »

(Amélie, 31 ans, BTS, Chargée d'accueil, Mariée, 1 enfant, Conjoint : restaurateur, Père : retraité (VRP), niveau 3^{ème}, Mère : retraitée (vendeuse), niveau 3^{ème}).

Le contexte sociétal dans lequel s'effectuent les études supérieures contribue à expliquer les différences de trajectoires scolaires entre les membres de la fratrie. Ces dissemblances dans les trajectoires produisent des variations dans les choix de vie des frères et sœurs, entre ceux qui ont fait des études ou ceux qui n'en ont pas fait. Lorsqu'un seul membre de la fratrie suit des études supérieures, et qu'il rompt de ce fait avec la tradition familiale, les relations familiales peuvent en être impactées. En raison de modes de vie différents, de conceptions différentes, il n'est pas toujours évident d'avoir des points communs, et ce quand bien même ce sont des personnes avec lesquelles on a grandi. Sans aller jusqu'à une absence totale de discussion entre les jeunes qui ont suivi des études supérieures et leur famille, les relations

restent en quelque sorte du domaine de relations formelles, sans lien privilégié. Des différences sont à noter dans les relations familiales entre les jeunes qui ont suivi des études supérieures et leur famille, et entre les autres membres de la famille qui n'ont pas suivi des études supérieures. Les étudiants de première génération sont en quelque sorte en dehors des relations familiales qui peuvent exister entre les parents et les autres membres de la fratrie qui n'ont pas suivi d'études supérieures.

La prise de distance entre les jeunes qui suivent des études supérieures et leur univers familial de référence résulte de la poursuite d'études, qui peut elle-même être liée à une socialisation différente au cours de l'enfance. Les différences de trajectoires entre frères et sœurs peuvent s'expliquer par une socialisation plus importante d'un des enfants avec la famille élargie, comme les grands-parents ou les tantes et/ou oncles. Ces derniers n'ont jamais tout à fait le même parcours scolaire et professionnel que les parents du jeune. De manière plus globale, les grands-parents et les oncles et/ou tantes n'évoluent pas dans le même environnement socio-culturel que les parents des jeunes. De ce fait, ces étudiants de première génération par une socialisation prolongée avec un autre membre de leur famille, peuvent acquérir des dispositions différentes de celles de leurs frères et sœurs, à l'image d'Adrien. Adrien est titulaire d'une maîtrise d'Histoire, alors que son frère et sa sœur ont interrompu leurs études avant même le baccalauréat, à l'âge de 17 ans. Cette scolarité différente s'explique par une socialisation prolongée pour Adrien avec une de ses tantes durant son enfance.

« En fait si vous voulez, donc mon frère et ma sœur n'ont pas été très poussé pour les études, en revanche moi oui parce que ben déjà donc j'veus disais que j'allais dans le sud quand j'étais p'tit où habitait ma marraine. Durant la maternelle j'y allais six mois par an, où j'étais scolarisé Bon là bas déjà j'étais très, très encadré, j'avais plus de règles qu'à la maison et puis en plus euh, ben ils m'ont transmis des valeurs que je retrouve pas chez mon frère et ma sœur. Ils m'ont toujours poussé à bien travailler à l'école. Bon en fait j'étais très suivi et puis, ben le goût de l'histoire il est venu aussi de là parce que la mère de ma marraine avait connu la guerre donc ça, ça me plaisait quand elle en parlait. [...] Le fait d'avoir été poussé par ma marraine, de me sentir encadré et puis bon ben comme j'veus dis elle m'a transmis des valeurs quoi que je retrouve pas chez mon frère et ma sœur, ce qui fait que même encore aujourd'hui on est

très différent quoi. J'veux dire j'ai rien, j'veux dire bon, mon frère et ma sœur on se voit, on est content de se voir mais ça s'arrête là quoi, on n'a pas d'atomes crochus, on a radicalement des vies différentes donc euh, j'pense que cette différence elle vient de là, de cette enfance dans le sud. »
(Adrien, 31 ans, Bac+4, Gestionnaire Ressources Humaines, En couple, 1 enfant, Conjoint : chargé d'études, Père : retraité (facteur), niveau 4^{ème}-3^{ème}, Mère : femme de ménage, niveau 4^{ème}-3^{ème}).

Ce temps prolongé de vie chez un autre membre de la famille peut donc engendrer des comportements et des visions différentes entre les divers membres de la fratrie. « Le temps de socialisation est une condition *sine qua non* de l'acquisition certaine et durable des dispositions, des manières de penser, de sentir et d'agir. Contrairement au patrimoine matériel qui peut se transmettre instantanément, sans délai (ce qui ne garantit cependant en aucune manière la capacité socialement constituée du propriétaire à en faire usage et, plus que cela, à en tirer le meilleur parti possible), les dispositions, les schèmes mentaux sociaux ne peuvent s'acquérir ou se construire qu'à travers des relations sociales durables (vs éphémères, occasionnelles). » (Lahire, 1995, p. 89-90). Une socialisation différentielle au cours de l'enfance, de laquelle naît une scolarité différentielle entre frères et sœurs engendre des modes de vie différenciés lors du passage à la vie adulte. Ces différences peuvent avoir des effets sur les relations familiales.

Au sein d'une même famille, et nous ne parlons pas ici des familles recomposées, des variations dans les trajectoires scolaires se font jour. Il n'y a donc jamais pure reproduction du modèle familial. Les effets de contexte expliquent des parcours scolaires, mais aussi professionnels ou conjugaux différents au sein d'une même fratrie. Cela permet de ne pas réduire les étudiants à leur simple origine sociale. Plus que l'origine sociale, c'est un ensemble de contextes qui doivent être pris en compte afin de saisir de quelle manière, avec quelles dispositions les étudiants s'engagent dans les études supérieures. Ces contextes, ces dispositions ne sont donc pas sans conséquence sur le passage à la vie adulte. Selon les contextes auxquels les jeunes doivent faire face, le déroulement de leur trajectoire scolaire n'est pas toujours « *un long fleuve tranquille* ». L'échappée en solitaire au sein d'une fratrie ne se fait pas sans heurt.

1.2.3- Une échappée en solitaire

La massification scolaire a indéniablement permis l'accès d'un plus grand nombre d'étudiants à l'enseignement supérieur. Pour autant pour les familles modestes, sans familiarité avec l'enseignement supérieur, celui-ci n'est pas évident. Dès lors pour ces étudiants réussir dans l'enseignement supérieur apparaît comme un parcours au cours duquel plusieurs obstacles doivent être surmontés, à l'instar de Sylvain. Sylvain, fils d'ouvrier, est le premier de la famille à s'aventurer dans l'univers inconnu de l'enseignement supérieur.

Au lycée, Sylvain s'est dirigé vers le baccalauréat économique et social, puisqu'il voulait comme il dit « bosser dans le social ». Toutefois cela restait assez flou, et il ne savait pas réellement ce qu'il voulait faire. Sylvain essuie un premier échec au Bac ES. Il redouble et tente une seconde fois. Celle-ci est aussi un échec. Après avoir échoué deux fois au baccalauréat économique et social, il s'oriente vers un baccalauréat professionnel en comptabilité.

« Finalement j'ai fait un bac pro comptabilité en 1 an, parce que pas très loin de chez moi y'avait une classe spéciale qui était pour les gens qui venaient du général, qu'avaient des capacités mais qui avaient un peu foiré leur truc, et justement ils avaient aménagé une classe justement secrétariat et comptabilité, au lieu de faire le bac pro en 2 ans, ils le faisaient en 1 an en misant sur l'expérience professionnelle. Donc le truc je l'ai passé avec succès. »

(Sylvain, 31 ans, Bac+5, Chargé d'inventaire, Célibataire, Père : ouvrier, niveau 4^{ème}, Mère : secrétaire, niveau 3^{ème}).

Cette orientation en Bac pro compta ne correspond en aucun cas à un choix professionnel en adéquation avec ses souhaits.

« C'est vrai que c'était un peu compliqué à l'époque j'avais la pression des parents qui me disaient « bon ben t'as loupé 2 fois le Bac ES, finalement tu t'es gouré par rapport au social ». J pense qu'ils flippaient et ils avaient envie de se rassurer, et trouver une solution, en gros c'était « bon ben fais un truc professionnalisant, essayes de trouver un job quoi ».

Et moi j'étais là ouais. J'aurais pu faire comptable. Mais moi je me suis dit non, à la limite je pourrais le faire, matériellement j'allais être content mais j'allais péter les plombs, c'est pas possible, c'est pas mon truc quoi. »

L'orientation en Bac pro compta, s'est donc faite davantage sous la pression des parents, qui souhaitaient que Sylvain obtienne un diplôme pour s'insérer professionnellement. Toutefois Sylvain se rend compte durant cette année de comptabilité que ce n'est pas ce qui lui plaît. Il réfléchit donc à ce qu'il souhaite réellement faire au niveau de sa vie professionnelle.

« Je me suis dit : « Qu'est-ce qui me plaît ? Qu'est-ce qui me branche ? ». Je vais pas faire artiste puisque j'ai pas le talent. Faut rester modeste (rire). Mais je vais étudier ceux qui ont du talent, donc j'ai fait Histoire de l'Art, tout en ayant déjà l'idée de bosser sur des projets culturels, des trucs comme ça. [...] C'est vrai que, après la compta faire Histoire de l'art, ça fait un peu bizarre, mais finalement après ça a été un plus ».

Après l'obtention de son bac pro compta Sylvain se dirige vers l'Université en Histoire de l'Art. Face à ce choix, les parents de Sylvain sont quelque peu inquiets, d'une part en raison de ses échecs passés, et d'autre part, car l'univers de l'enseignement supérieur leur est étranger. De surcroît Sylvain s'engage dans une filière aux contours et aux débouchés assez flous.

« En plus eux, mes parents c'est, je veux dire, c'est un truc qui comprennent pas trop. Déjà d'une la fac c'était un univers abstrait parce que personne n'était allé à la fac. Histoire de l'Art, bon ok il aime ça, mais qu'est-ce qu'il va faire ? Qu'est-ce qu'il va faire dans son truc ? D'autant plus que ça donne pas de métier quoi. Mais en même temps ils se sont dit si c'est son truc on le soutient quand même. [...] Donc là pour le coup, l'université c'était « ouais pourquoi pas », mais en même temps ça les effrayait un p'tit peu quoi. Ben disons qu'ils étaient pas contre, mais si je leur avais dit genre « je fais la fac pour faire médecin », voilà je pense qu'ils auraient pas tiqué. Là je leur ai dit « je vais faire minimum Bac +5

pour faire Histoire de l'art ». Ils se sont dit « il a encore une lubie ». Mais en même temps, vu qu'on avait passé trois ans un peu chaotique, à se dire « qu'est-ce qu'il va faire ? ». Là c'est enfin il a trouvé quelque chose qui lui plaît, bon si c'est ça qui lui plaît. »

On note une distance culturelle entre le milieu d'origine du jeune et l'Université. Les parents des étudiants de première génération ne saisissent pas clairement le contenu et la finalité des études à l'Université. Le sentiment d'incertitude des parents quant à la finalité des études est renforcé lorsque la filière a des contours flous. Il est plus aisé pour les parents sans familiarité avec les études supérieures d'envisager une orientation vers une filière plus professionnalisante que l'Université, une filière avec une finalité clairement affichée, des études d'une certaine manière plus concrètes dont on sait ce sur quoi elles débouchent, et qui apparaît plus proche de l'univers dans lequel ils évoluent. L'entourage de Sylvain, tente de l'orienter vers une filière au contenu et au débouché plus clair.

« Tout le monde était plutôt à me conseiller autre chose, comptable, je sais pas quoi, quelque chose de socialement, plus je sais pas, où on sait qu'on va gagner un minimum d'argent, une situation un peu près stable ou quelque chose de plus reconnu. Parce que là Histoire de l'Art quand j'ai dit ça, tout le monde a fait des yeux genre « qu'est-ce qu'il nous fait ? ». En gros ça ne les dérangeait pas que je m'intéresse au côté artistique, mais que pour les loisirs. Quand j'en ai parlé au niveau professionnel, tout le monde s'est regardé en se disant « ouais, voilà ». Si j'avais dit sociologie je pense qu'ils auraient eu la même réaction. Ok c'est super intéressant mais en gros le discours « sociologie c'est pas un métier ». Histoire de l'Art c'est pareil. Par méconnaissance parce que ça les intéresse pas, c'est pas leur truc, y'a aussi une question d'affinités. Puis l'histoire dans la famille c'est vrai que c'est pas non plus un truc qu'ils connaissent donc voilà. [...] Je veux dire aussi chez moi y'a quasiment pas de bouquins, c'est pas leur truc. Après je pense que c'est vraiment de l'affinité que moi j'avais, que je refoulais peut être au début parce que je me disais « merde y'a personne dans la famille, donc c'est vraiment une lubie ». Puis après on se dit ben non, si c'est vraiment ça, on va le faire ».

Le souhait de la part des parents d'une orientation dans une autre filière, est aussi lié à l'absence de familiarité avec le domaine d'études de leurs enfants, en l'occurrence dans le cas de Sylvain, l'Histoire de l'Art, et plus simplement à l'Histoire. Sylvain est le seul dans sa famille à porter un intérêt à l'Histoire, à la Culture de manière globale. La distance avec la culture savante se traduit également par un nombre de livres restreint à la maison.

Cette absence de familiarité avec l'Université et plus spécifiquement avec l'univers culturel peut engendrer des doutes chez les jeunes sur leur orientation. La voie d'études choisie n'est pas perçue comme naturelle, comme en témoigne Sylvain.

« Je sais que la première année ça a été assez tendu, c'était genre, j'avais 10 de moyenne, je commençais à me poser des questions, mais aussi parce que nouvelle méthodologie. Ça moi aussi c'est pareil, je suis arrivé en Histoire de l'Art, je connaissais quasiment rien à l'Art, j'étais qu'avec des gens qui étaient fils de prof, machin enfin qu'avaient déjà un pied dedans, qui savaient les expos et tout. Donc j'avais l'impression de débarquer sur une autre planète, donc forcément on fait son petit complexe. Et puis finalement les années passent et on s'investit dans le truc, comme j'disais tout à l'heure y'a des trucs, finalement on se révèle. Puis après ça s'est bien passé et j'me suis aperçu que plus les années passaient plus j'avais des meilleurs notes, donc au final, j'ai fini, je suis allé jusqu'au DEA. Ben ouais finalement chaque année j'avais des notes qui s'amélioraient donc on prend de l'assurance, on s'investit dans le truc et puis c'est bien passé quoi. »

Sylvain en arrivant en Histoire de l'Art se trouve confronté à un univers auquel il n'a pas été socialisé. A la différence d'un certain nombre d'étudiants, Sylvain ne possède pas toute la culture des expositions, autrement dit pour reprendre l'expression de P. Bourdieu (1979) il ne possède pas le capital culturel. L'accès aux musées, aux expositions n'est pas simplement conditionné par les ressources financières, mais aussi par des dispositions qui sont incorporées par les acteurs sociaux au cours de leur socialisation. Ce système de dispositions durables, désigné par P. Bourdieu par le terme d'habitus, est selon N. Heinich, ce qui permet « d'appréhender ce qui fait la véritable « barrière à l'entrée » dans les lieux de la haute culture : non tant un défaut de moyens financiers ni même, parfois, de connaissances, que le

manque d'aisance et de familiarité, la conscience diffuse de « n'être pas à sa place » » (Heinich, 2008, p. 50).

Lors de son arrivée en Histoire de l'Art, Sylvain perçoit un sentiment de décalage, en raison de l'absence de socialisation à cet univers par sa famille d'origine. Pour reprendre l'expression d'A. Coulon (1997), cette phase est le « temps de l'étrangeté », marqué pour Sylvain par un ensemble de ruptures : il doit abandonner ses anciens repères pour découvrir un nouveau monde. Puis au fil de ses années d'études, Sylvain parvient à « s'affilier » (Coulon, 1997) à ce nouvel univers culturel. Cette affiliation à ce nouvel univers n'est pas pour Sylvain seulement le résultat d'un temps passé à l'Université, mais également le résultat d'un « *job étudiant* ». En effet, depuis l'âge de 16 ans, il travaillé durant ses vacances ou ses week-ends. Au départ le premier « *job* » occupé par Sylvain était de nettoyer les places de marchés, mais par la suite il a travaillé dans les musées à Paris pour faire l'accueil. Cet emploi étudiant lui a donc permis de mieux connaître le milieu culturel et d'acquérir cette socialisation qui lui faisait défaut lors de son entrée à l'université. Malgré une distance avec l'univers de la fac, en raison de son origine sociale et scolaire, bachelier professionnel, et une distance avec le milieu de l'art, Sylvain parvient à acquérir les codes nécessaires à la réussite universitaire. Cette dernière était importante pour lui par rapport à la pression familiale, qui pèse tant sur la réussite en elle-même que sur le temps pour parvenir à cette réussite en raison des contraintes financières.

« De toute façon matériellement j'avais pas trop de choix non plus. J'ai essayé de trouver un équilibre à ce niveau-là, à l'époque. Essayer de m'engager dans une voie, choix professionnels et personnels, mais en même temps sachant que j'avais, comment dire, j'avais un p'tit peu une épée de Damoclès au-dessus de moi, qui était très concrètement les questions matérielles d'argent et tout, et que ça allait être pas facile. J'avais pas trop droit à l'erreur, donc voilà. [...] Y'a quand même eu une longue période de frustration parce que moi je vois la plupart des gens que je côtoyais à la fac, les parents payaient l'appart, la location sur Paris, où je veux dire matériellement la plupart ils étaient vachement plus, la vie était beaucoup plus facile, quoi. Donc vous, vous êtes là à côté, bon ben c'est moins facile, mais en même temps je connaissais d'autres gens qui galéraient vachement plus donc on relativise quoi. Mais c'est quand

même pesant quoi. C'est vrai que j'ai discuté plusieurs fois avec mes parents, et si on parle là pour le coup des questions matérielles, d'argent, je veux dire eux, étaient très clairs par rapport à ce qu'ils pouvaient m'apporter et comment ils pouvaient m'aider dans quelles proportions. Et moi c'était pareil j'étais conscient de ce que je pouvais faire ou pas faire, et si je me plantais ou même si je réussissais y'avait une contrainte quoi. Ça a l'air d'être un peu un détail, mais moi j'ai connu à la fac des gens, qui à cause de l'argent ont arrêté la fac, alors qu'ils avaient les capacités. »

Pour les jeunes d'origine modeste, les questions matérielles occupent une place centrale dans la poursuite d'études universitaires. En effet, échouer une année c'est augmenter d'une année le coût financier des études. Pour ces jeunes d'origine modeste le soutien des parents est avant tout un soutien moral et affectif plutôt que financier. Les parents soutiennent leurs enfants dans la poursuite d'études supérieures, malgré la distance qui peut les séparer de cet univers, en ce qu'elles représentent une possibilité d'ascension sociale, de sortie du milieu ouvrier. Les études supérieures sont encouragées à condition qu'elles procurent un retour sur investissement, qu'elles permettent à leurs enfants de s'insérer correctement sur le marché du travail. De cette manière il existe une pression familiale, d'autant plus forte lorsque le jeune est un étudiant de première génération, pour réussir ses études supérieures.

« Puis y'a toujours la comparaison avec mon frère qui a fait deux ans d'études avec son BTS, qui est rentré dans la vie active, qui a fondé sa p'tite famille et tout. Donc forcément vous l'avez toujours en regard à côté cet exemple-là, et puis aussi parce qu'on vous compare, on attend beaucoup de vous aussi. Il va faire cinq ans d'études, mais il a intérêt à assurer derrière, donc ouais une petite pression par rapport à ça. »

Les jeunes d'origine modeste font ainsi face à une pression familiale pour la réussite universitaire, mais également une pression sociale qui les invite à s'insérer sur le marché du travail de manière stable et à fonder une famille assez rapidement. La comparaison avec les autres membres de la fratrie, lorsque ceux-ci n'ont pas suivi d'études supérieures ou des études supérieures plus courtes et plus professionnalisantes, est particulièrement éclairante de ce point de vue. Ce qui est valorisé dans les familles modestes, c'est une entrée rapide dans la

vie adulte, définie par un travail stable et la fondation d'une nouvelle entité familiale après des études courtes, et ce y compris pour les hommes.

Le portrait de Sylvain subsume les effets de la massification des études supérieures en France. Il représente celui d'un bachelier professionnel, étudiant de première génération et fils d'ouvrier qui a réussi des études longues à l'Université dans une filière aux contours et à la finalité relativement flous, pour ceux qui sont éloignés de la culture dominante. Sylvain est le témoin d'un « cas improbable » (Lahire, 1995), d'un « transfuge » (Terrail, 1985 ; 1990) de réussite universitaire. Malgré une distance assez forte avec l'enseignement supérieur, par ses origines sociale et scolaire, il est parvenu à s'affilier à un nouvel univers culturel.

Tous les étudiants n'entrent pas dans l'enseignement supérieur avec les mêmes dispositions. Cet ensemble de dispositions, de connaissances du fonctionnement de l'univers des études supérieures permet de s'engager dans un nouvel univers, avec plus ou moins d'incertitude et avec plus ou moins d'appréhension. De nombreux travaux (Boyer, 2000 ; Coulon, 1997 ; Dubet, 1994) ont mis en exergue le fait que l'enseignement supérieur constitue une rupture avec l'univers du lycée, et peu ou prou avec l'univers familial. L'entrée dans l'enseignement supérieur implique une adaptation des étudiants à ce nouveau milieu. Cette adaptation diffère selon la distance qui sépare les dispositions sociales, culturelles des étudiants, des normes et des règles de la culture universitaire. Cette distance est évidemment plus forte pour les étudiants de première génération, d'origine modeste et de surcroît bachelier technologique ou professionnel.

Malgré la distance qui sépare certains parents de ce monde de l'enseignement supérieur, ils se mobilisent afin que leurs enfants obtiennent un bon niveau de diplôme, garant selon eux d'une meilleure insertion professionnelle. Toutefois pour les jeunes de la massification scolaire, ces exemples de mobilisation ne sont pas légion.

1.3- Lorsque la famille méconnaît les règles de l'institution

Face à la trajectoire scolaire des jeunes, tous les parents ne se mobilisent pas, certains laissant à l'institution le soin de réaliser l'orientation de leurs enfants.

1.3.1-Le rôle d'orientation de l'institution scolaire

L'orientation scolaire en France s'opère à travers différents contextes. Les effets de contexte, qu'il s'agisse du contexte établissements, classes ou maîtres (Le Bastard-Landrier, 2004 ; Duru-Bellat, 2003) expliquent en partie qu'à origine sociale et résultats scolaires identiques, les aspirations, mais surtout les réalisations ne soient pas identiques. En France, les choix d'orientation sont entérinés lors des conseils de classe, autrement dit par les professeurs. A l'heure actuelle, le premier palier d'orientation décisif se situe en fin de 3^{ème}. A cette étape du cursus, deux grandes voies d'orientation sont possibles : soit poursuivre en seconde générale et technologique, soit s'orienter vers la voie professionnelle (Bep/Cap). Ces voies d'orientation ne sont évidemment pas indépendantes des résultats scolaires. Les élèves confrontés à certaines difficultés scolaires sont davantage orientés vers la voie professionnelle que générale, et ce d'autant plus lorsqu'on descend dans l'échelle sociale. Ces orientations scolaires sont assez fortement imposées par le corps professoral aux jeunes issues de familles populaires. En effet, à dossier scolaire identique, les enseignants n'orientent pas les élèves de la même manière selon leur origine sociale (Dumora et Lannegrand, 1996). Ainsi les élèves d'origine favorisée sont davantage orientés vers les filières générales et technologiques, alors que ceux d'origine sociale défavorisée le seront davantage vers la filière professionnelle. Très généralement les familles populaires ne se sentent pas en mesure d'aller contre l'avis des professeurs. De ce fait, les orientations des jeunes de famille populaires sont réalisées par les professeurs, le principal intéressé n'est pas vraiment consulté, comme en témoigne Violette.

« Pour quelles raisons après la troisième vous vous étiez orienté en BEP carrières sanitaires et sociales ?

Parce que j'étais pas spécialement très, très, ça me plaisait pas l'école. Et je jouais au basket, et je pensais que le basket c'était toute ma vie. Mais comme mes parents m'ont dit « si un jour le basket s'arrête, il

faudra bien que tu travailles », donc je me suis dit « autant faire ça ». J'ai fait ça un peu comme ça quoi. Mais l'école ça a jamais été trop mon truc. 13 ça me suffisait quoi. Et les profs m'ont orientée vers ce BEP. Soi-disant que j'arriverai pas à suivre en seconde, donc il était préférable que j'aie en BEP. C'était pas forcément mon choix.[...] Mais ça a été un peu voilà « tu fais ça parce qu'on a t'a dit de faire ça quoi ». J'ai pas été consultée pour savoir si vraiment ça me plaisait ».

(Violette, 31 ans, Brevet Professionnel, Congé parental (préparatrice en pharmacie), Conjoint : pharmacien, En couple, Père : retraité (artisan), CAP, Mère : invalidité (vendeuse), BEP).

Bien que datant un peu, et portant sur un autre niveau de la scolarité, il semble pertinent de rappeler quelques résultats de l'étude de Sauvy et Girard (1965) : 100 % des enfants de cadres supérieurs dont la réussite en primaire est jugée excellente entrent en sixième. Ils sont 91% parmi les enfants d'ouvriers. 92% des enfants de cadres supérieurs dont la réussite en primaire est jugée moyenne entrent en 6^{ème}. Ils sont 42% parmi les enfants d'ouvriers. 50% des enfants de cadres supérieurs dont la réussite en primaire est jugée mauvaise entrent en 6^{ème}. Ils sont 3% parmi les enfants d'ouvriers. Cette étude souligne l'orientation inégale selon l'origine sociale. Les choix scolaires ne résultent pas toujours d'un choix réel des jeunes. L'environnement familial est plus ou moins capabilisant (Sen, 1992), au sens où il offre plus ou moins de marge de manœuvre dans les choix scolaires aux jeunes.

Les professeurs jouent un rôle non négligeable dans le processus d'orientation des élèves (Lemaire, 2004). Ce rôle ne consiste pas toujours à sanctionner en fonction des résultats de l'élève. Il peut dans certains cas permettre à l'élève d'acquérir un niveau de diplôme supérieur. Toutefois le processus est le même. L'avis du professeur est suivi en raison d'une meilleure connaissance des capacités de l'élève. Cette confiance faite aux professeurs se manifeste en particulier dans les familles où les parents ne disposent pas de connaissances du système universitaire. Dans ces familles, les BTS ou IUT constituent les voies principales d'engagement dans le supérieur. En effet, ces filières courtes permettent de s'aventurer dans les études supérieures à moindre coût et à moindre risque : des filières bien souvent à proximité du domicile parental, et qui permettent d'obtenir un diplôme en deux ans. La poursuite d'études après un Bac +2 peut être rendue possible grâce aux conseils d'un professeur estimant que le jeune en a les capacités, comme en témoigne Katharina.

« En fait en DUT GEA, on faisait à l'époque deux heures de communication par semaine avec une prof. Et c'est vrai que moi c'était vraiment quelque chose que j'aimais beaucoup. Et donc un jour ma prof m'a dit « pourquoi tu ne continues pas là-dedans ? ». [...] Donc j'avais hésité, moi, ma prof m'ayant dit « mais pourquoi tu te lances pas dans une maîtrise de communication ? ». J'ai dit ben je risque pas grand-chose. Donc j'ai postulé si tu veux pour une maîtrisede com'. [...] C'était une maîtrise. Alors MST c'est quoi déjà, maîtrise scientifique et technologique en communication des entreprises et des administrations, l'intitulé exact. C'est un truc qui existe plus du tout ça, par contre. Ça existe peut être sous la forme IUP je pense, c'est-à-dire trois ans licence, enfin troisième année licence et quatrième année maîtrise. [...] Moi j'ai arrêté principalement parce que c'est vrai que ça correspondait pas du tout, enfin pas vraiment à ce que je voulais faire. »

(Katharina, 31 ans, DUT, Télésecrétaire, En couple, Sans enfant, Conjoint : technicien, Père : ouvrier, niveau 5^{ème}, Mère : aide soignante, niveau 5^{ème}).

Parfois malgré certaines hésitations, les conseils d'orientation du professeur sont suivis. Les jeunes ne se posent pas la question de savoir si la voie indiquée est réellement celle qui leur convient. De ce fait, en raison d'une méconnaissance du système universitaire, ils peuvent alors être déçus par la filière conseillée. L'intitulé des études ne correspond pas toujours au contenu. Cette déception peut aller jusqu'à l'abandon des études. Plus globalement c'est la question de l'insertion sur le marché du travail qui est posée à travers l'arrêt des études. En effet, comment s'insérer sur le marché du travail lorsque la filière ne correspond pas ou plus exactement, lorsque l'inscription dans une filière s'est faite par l'intermédiaire de l'institution scolaire. L'institution scolaire n'est pas seulement composée des professeurs, les camarades de classe peuvent également jouer un rôle non négligeable dans l'orientation.

La période des études constitue un moment privilégié au cours duquel les jeunes tissent un nombre important de relations sociales. L'avis de ces dernières sur les choix que peuvent faire les jeunes n'est pas sans conséquence. L'orientation scolaire peut alors se faire en s'appuyant sur les récits d'expériences de camarades. Ainsi les jeunes effectuent leurs choix en fonction

du contexte dans lequel ils évoluent. Le contexte pèse sur ce que Sen (1992) appelle les « préférences adaptatives », à l'image de François.

« Au départ vous aviez fait des études de compta pour quelles raisons ?

Ben, pff, tout simplement parce que c'est vrai que, nous avons en France alors je critique pas mais c'est vrai qu'on a un système éducatif français qui est un petit à la ramasse, mais c'est vrai que à l'époque quand je suis arrivé en seconde sans avoir redoublé mais en étant un élève moyen et sans plus m'intéresser que ça aux études, je me suis retrouvé au lycée une première année sans savoir vraiment du tout dans quelle voie me diriger. Donc vu que j'aimais ma seconde j'en ai refait une seconde. Donc j'ai redoublé pour effectivement être plus mûr, pour savoir dans quelle voie me diriger. Et en fait j'ai vu que pas mal de mes amis se dirigeaient sur des grandes filières, économique sociale, ou scientifique et à l'époque restant en contact avec eux puisqu'on était dans le même lycée, certains d'entre eux m'ont déconseillé ben tout simplement de suivre ces voies-là parce que voilà c'était très contraignant et que voilà j'étais pas non plus intellectuellement parlant très pour. Et en fait mon lycée à l'époque proposait effectivement une filière technologique, ancien Bac G en fait, sous forme d'une appellation qui s'appelait à l'époque Sciences Techniques Tertiaire, donc STT avec une spécialité comptabilité-gestion. Et je me suis dit tant qu'à avoir un Bac, autant en passer un à ton niveau donc du coup j'ai passé le Bac G à ce moment-là. »

(François, 31 ans, BTS, Commercial, En couple, Sans enfant, Conjointe : conseillère de vente en immobilier, Père : Retraité (militaire), niveau 3^{ème}, Mère : responsable de magasin, BEPC).

Lorsqu'ils redoublent, les jeunes peuvent alors prendre appui sur les expériences scolaires de leurs camarades n'ayant pas redoublé. Le redoublement engendre également une nouvelle évaluation des choix scolaires. Les jeunes tendent alors à s'orienter vers des filières qu'ils jugent plus à leur portée, à savoir les filières techniques voire professionnelles. Ces dernières sont perçues et définies comme des filières plus accessibles pour les élèves aux résultats moyens : « le redoublement est le premier signe ostensible de la marginalisation scolaire et favorise sensiblement la réorientation vers les sections peu valorisées de notre système

éducatif » (Troncin, 2005, p. 89). L'institution scolaire a, en matière de choix scolaires, une force de persuasion invisible. S'orienter au niveau du secondaire dans les filières techniques conduit à poursuivre les études supérieures essentiellement dans les filières techniques. Les élèves orientés vers les filières professionnelles reviennent très rarement vers des formations plus générales, alors même que la possibilité formelle existe (Verhoeven *et al.*, 2007). De cette manière, il existe une certaine irréversibilité des trajectoires scolaires. L'horizon des possibles pour ces étudiants, qui ne disposent pas, eux-mêmes ou leur famille de connaissance du système éducatif, apparaît limité. « L'orientation de la plupart des bacheliers technologiques (près des deux tiers) procède d'un choix inscrit dans la stricte continuité de leurs études secondaires. De ce point de vue, les formations de techniciens supérieurs (STS) constituent plus que jamais leur « point de chute naturel » » (Blöss et Erlich, 2000, p. 754). L'orientation résulte dans ces cas de figure de ce qui est considéré comme une suite logique à la scolarité, plutôt que d'un réel intérêt pour la filière. Comme s'il ne fallait pas prendre le risque de perdre les compétences acquises dans une filière en s'orientant dans une autre filière. La question n'est pas de savoir si la filière suivie correspond aux appétences des jeunes, mais au contraire elle doit permettre de se certifier, comme en témoigne François.

« Bon la compta me plaisait pas plus que ça mais bon j'étais pas trop mauvais et c'est vrai que je suivais pas trop mal donc je me suis dit ben écoute autant se spécialiser, va passer un bac+2 au moins ça te servira. Donc j'ai passé le BTS que j'ai eu, sans trop forcer je vous avouerai. Ça a vraiment été pour avoir je dirai un diplôme d'un Bac+2 pour pouvoir démarrer une vie active mais c'est vrai que encore une fois je reviens à ce service militaire, merci l'armée parce que c'est vrai que ça m'a permis de complètement changer de voie⁴³, parce que je pense qu'à l'heure actuelle je tournerais en rond si j'étais dans un cabinet d'expertise comptable. »

(François, 31 ans, BTS, Commercial, En couple, Sans enfant, Conjointe : conseillère de vente en immobilier, Père : Retraité (militaire), niveau 3^{ème}, Mère : responsable de magasin, BEPC).

⁴³ Aujourd'hui François est commercial.

Dans un contexte de massification de l'enseignement supérieur, poursuivre en BTS constitue une manière d'acquérir un Bac +2 et d'envisager ainsi une insertion sur le marché du travail, comme diplômé du supérieur. Le choix du BTS se réalise dans le même domaine que celui du baccalauréat, afin d'éviter de s'aventurer dans un milieu trop inconnu. L'objectif est avant tout de se certifier. S'orienter dans une filière sans réelle motivation, c'est aussi prendre le risque de s'insérer professionnellement dans un milieu qui ne convient pas. Dans certains cas une année de césure entre les études et le monde du travail peut engager une nouvelle orientation professionnelle sans lien avec les études initiales. De cette manière, cela permet de relativiser la force de persuasion de l'institution scolaire. Une année de césure entre les études et l'insertion professionnelle, ou plus simplement un arrêt momentanément des études permet à ces jeunes d'acquérir une certaine maturité sur leurs parcours scolaires, et de l'infléchir de manière à ce que leurs « choix » correspondent davantage à leurs souhaits réels.

1.3.2- S'engager après une confrontation avec le marché du travail

Une partie des jeunes exprime un fort désintérêt vis-à-vis de l'école et prend alors la décision d'arrêter les études, sans prendre en compte l'avis de leurs parents ou de leurs professeurs. Cet arrêt des études n'est pas toujours définitif. En effet, après un détour sur le marché du travail ces jeunes peuvent revenir aux études. En France les allers-retours entre les études et l'emploi ne sont pas intégrés comme naturels dans la mentalité des jeunes français, à l'inverse par exemple des jeunes danois. Ce qui prime c'est avant tout une injonction à la linéarité et au non-droit à l'erreur pour les jeunes français. (Van de Velde, 2008). Les interruptions d'études concernent une minorité de jeunes français, pour autant elle ne doit pas être négligée, car elle révèle des attitudes spécifiques vis-à-vis de l'école. Selon l'enquête de l'OVE de 1994, « les jeunes ayant arrêté puis repris leurs études représentaient 17,3% de la population estudiantine totale présente au moment de l'enquête » (Cam, 1999, p. 59). De plus, « près d'un tiers d'entre elles (de ses interruptions) se situent en amont des études supérieures, aussitôt après le baccalauréat, et [que] la majorité de ces suspensions n'excèdent pas une année » (Cam, 1999, p. 59).

Les jeunes qui suspendent leurs études à l'issue du baccalauréat ont des caractéristiques différentes de ceux qui entrent dans le supérieur directement après le baccalauréat. L'origine sociale apparaît comme un facteur explicatif de la suspension des études l'année suivant le

baccalauréat, tout comme la filière du baccalauréat. En effet, parmi les jeunes qui suspendent leurs études après le baccalauréat, ceux d'origine ouvrière sont surreprésentés (30%), ainsi que les jeunes bacheliers technologiques ou professionnels (43% : Enquête OVE 1994).

La confrontation avec la réalité du marché du travail peut expliquer la reprise d'études. Ne possédant pas toujours le baccalauréat, et n'ayant pas suivi une formation professionnelle, ils arrivent sur le marché du travail sans aucune qualification. Dès lors, le panel des emplois qui s'offrent à eux apparaît relativement limité. Des missions en intérim, des emplois non qualifiés ou l'usine semblent être le seul horizon possible en termes d'insertion sur le marché du travail, comme en témoigne Alice.

« J'ai commencé ma terminale dans le même lycée, mais j'ai fait quelques mois, et, j'ai arrêté en fait. J'ai arrêté la terminale parce que j'en avais un peu marre. Je voulais travailler. Donc j'ai commencé un petit peu à travailler. J'ai travaillé à l'usine parce que en fait y'avait que ça. A l'époque sans diplôme c'était des petites missions par ci, par là. Et finalement je me suis rendue compte qu'il fallait mieux que je continue mes études. Donc je me suis inscrite, pour passer le bac, je me suis inscrite au CNED. Je me suis inscrite un petit peu tard, je me suis inscrite vers le mois de février, mars, donc c'était un peu tard pour le passage au bac, j'avais mes cours, mais j'ai pas pu m'inscrire pour passer le bac. Donc je l'ai passé l'année d'après. Donc là j'ai travaillé par le CNED et j'ai eu mon bac. Mon bac littéraire. [...] Mes parents m'ont laissé faire. Ils pensaient, ils savaient que je reprendrais mes études, mais voilà. ».

(Alice, 32 ans, Licence 3, Chargée d'accueil, Mariée, 1 enfant, Conjoint : technicien, père : retraité (commercial), BEPC, mère : retraitée (employée), BEPC).

Les emplois occupés par les jeunes sans qualification constituent donc des emplois non qualifiés et ne correspondent pas toujours à l'emploi auquel le jeune aspire. En raison de cette inadéquation entre l'emploi occupé et l'emploi souhaité, les jeunes peuvent parfois s'engager dans une reprise d'études. Cette reprise d'études se réalise dans un objectif de certification. Lorsque les jeunes reprennent des études, rares sont ceux qui les interrompent de nouveau à la fin de la première année. Un peu plus d'un quart a repris des études pour obtenir au moins un

diplôme de niveau Bac+2 (Panel DEP 89). La reprise d'études est donc associée à une prise de conscience de la part des jeunes eux-mêmes de la nécessité d'avoir un diplôme pour pouvoir s'insérer sur le marché du travail et avoir un salaire qu'ils jugent suffisant. Cette reprise d'études se réalise pour la majorité jusqu'au niveau Bac +3. Il existe ainsi un effet palier de la licence. Cet effet palier est à relier en partie à l'origine sociale, puisque ceux qui poursuivent au-delà de ce niveau sont davantage des enfants issus des familles favorisées. La série du baccalauréat joue également un rôle puisqu'« après un Bac+3 les littéraires ainsi que les bacheliers ES auront plus de chances d'arrêter leurs études (une chance sur deux pour les L et une sur trois pour les ES). » (Jaoul-Grammare et Nakhili, 2010, p. 14). L'arrêt au niveau de la licence ne permet pas nécessairement de trouver un emploi en rapport avec la formation, comme le souligne Alice, qui aujourd'hui est conseillère bancaire après une licence de psychologie.

« Après le problème c'est que la licence de psychologie ça ne débouche pas sur grand-chose. J'avais plus le niveau que voilà. La licence c'était plus mon diplôme. Et donc du coup maintenant je travaille dans la banque. Donc ça n'a rien à voir. Si j'avais su, j'aurais continué vers quelque chose de plus spécialisant. Je serai allée au bout de mes études pour avoir vraiment un diplôme, soit j'aurais essayé de faire quelque chose en plus de la psycho un peu, enfin qui débouche vraiment sur un diplôme spécifique. Comme assistante sociale ou instit ou voilà quoi. »

(Alice, 32 ans, Licence 3, Chargée d'accueil, Mariée, 1 enfant, Conjoint : technicien, père : retraité (commercial), BEPC, mère : retraitée (employée), BEPC).

La reprise d'études permet aux jeunes d'accéder à un emploi qui correspond davantage à leurs attentes. Néanmoins les diplômes trop généralistes ne leur permettent pas forcément de se positionner sur des emplois en adéquation avec leurs souhaits. Dans une « société des diplômes » (Millet et Moreau, 2011), il existe un décalage, entre les emplois théoriquement offerts par certains diplômes et la réalité du marché de l'emploi. Le baccalauréat, et parfois même une licence, ne constitue plus une garantie pour bénéficier d'un travail que les jeunes jugent intéressant.

Cette année d'interruption des études peut être vue comme une phase de réflexion avant de s'engager dans l'enseignement supérieur. Pour les jeunes d'origine sociale modeste, poursuivre ses études dans l'enseignement supérieur n'est pas un allant de soi. Quelle que soit la raison d'interruption des études, ce qui incite avant tout à la reprise, c'est la volonté d'occuper un emploi correspondant à leurs attentes. Cette reprise d'études peut aussi se faire en plusieurs temps, à l'image de Séverine.

Séverine ou une insertion professionnelle en plusieurs temps

Séverine après l'obtention de son baccalauréat s'est inscrite à l'Université, mais sans savoir vraiment dans quel objectif. Au bout de trois mois, elle a arrêté l'Université et a commencé à travailler. Sans qualification elle a enchaîné différents emplois comme elle en témoigne :

« J'ai passé mon Bac, j'ai eu mon Bac et je ne savais pas du tout quoi faire de ma vie. J'étais dans une période, comme je vous dis j'avais un caractère rebelle et j'aimais faire la fête, très tôt, donc du coup c'est pour ça que je me suis échappée dès que j'ai pu de chez mes parents. Et pendant trois ans, j'ai fait un tas de petits boulots donc de 18 à 21 ans. J'ai travaillé comme tous les jeunes à Mac Do. J'ai fait des boulots de manut. Enfin c'était vraiment n'importe quoi, enfin. Mais en même temps j'ai toujours travaillé parce que mes parents ils ne voulaient pas que je reste à la maison. Déjà ils n'étaient pas d'accord que j'arrête mes études. J'avais commencé la fac, j'ai fait trois mois de fac après mon lycée. Et là ça a été l'horreur. J'ai super mal vécu la fac. J'ai commencé à sécher les cours très vite. J'en avais ras le bol de l'école. Donc voilà j'ai enchaîné, trois ans de boulot. J'étais animatrice de centre aéré, j'aimais les responsabilités aussi donc j'avais passé mon Bafa. Et sinon j'ai fait des petits boulots complémentaires comme ça, j'ai fait du télémarketing, j'ai fait euh, pff, tout ce dont on a accès quand on n'a pas de qualification. »

(Séverine, 31 ans, Bac+4, Journaliste, En couple, Sans enfant, Conjoint : journaliste, Père : agent de maîtrise, niveau 4^{ème}, Mère : retraitée (mécanicienne en confection), niveau 4^{ème}).

Les parents ne cautionnent pas nécessairement l'arrêt des études. Toutefois le désaccord des parents n'entraîne pas chez les jeunes une volonté de reprise d'études. Cela produit même l'effet inverse, et ce d'autant plus que les relations sont tendues entre parents et enfants. La désapprobation des parents à l'arrêt des études oblige alors les jeunes à travailler, afin d'avoir des ressources pour subvenir à leurs besoins. En dépit d'un diplôme, les secteurs d'activités vers lesquels s'orientent les jeunes sont l'usine, la restauration rapide, bref tout secteur ne nécessitant pas de qualification. Séverine a donc exercé pendant trois ans ces « *petits boulots* », avant de s'engager dans une reprise d'études en BTS communication des entreprises. Cette reprise d'études en BTS se déroule plutôt bien pour Séverine, mais elle ne débouche pas immédiatement sur une insertion professionnelle en lien avec cette formation. Lors de son insertion professionnelle après son BTS, Séverine souhaite à tout prix rester dans la même ville que son ami de l'époque. Malheureusement pour elle, le contexte local de l'emploi est peu favorable à son secteur de qualification. Il n'est pas toujours aisé de trouver un emploi en rapport avec sa qualification dans la même région que son/sa conjoint(e).

« Moi à cette époque j'avais depuis un an rencontré mon petit copain, qui était journaliste d'entreprise justement et qui lui après par la force des choses est devenu journaliste en presse quotidienne. Donc lui il allait rester là-bas, car il avait encore un an à terminer et il voulait rester dans la région, et moi j'avais décidé de rester avec lui après mon BTS. Donc trouver coûte que coûte du travail dans la com, donc dans la région quoi, dans un périmètre qui me permettait de vivre avec lui. Bon là où je me suis plantée c'est que notre relation avait un an et était peut-être un peu trop fraîche pour qu'on s'installe ensemble. Donc moi ce qui s'est passé c'est que je suis tombée au chômage après mon BTS, et que vivant à X avec lui, parce qu'on habitait un petit appartement absolument ridicule en plus. Donc on habitait ensemble et moi voilà je pensais bêtement que j'allais trouver du travail, que ça allait être la vie géniale avec son petit copain, etc. Et en fait pas du tout, chômage, Assedic, etc., donc une vie vachement difficile dans le sens où en plus j'étais dans une ville, pas franchement très ouverte sur le travail, y'a beaucoup de chômage et puis surtout dans ma qualification parce que je voulais faire de la com et c'était mission impossible. Et là pour le coup y'avait vraiment pas de travail, j'ai vraiment rien trouvé. Et pourtant j'étais vraiment motivée, je

cherchais beaucoup mais en vain. Et par-dessus le marché ça a vachement nuit à notre relation quoi. Quand il y a quelqu'un qui est au chômage, c'est pas le top quoi. Et je pense qu'on s'est séparé entre autres à cause de ça mais aussi parce qu'on vivait, peut-être c'était trop précoce une vie à deux. Et donc en avril je suis rentrée chez mes parents. Voilà. Je suis rentrée par défaut chez mes parents, ça me faisait pas plaisir parce que je savais dans quelles conditions j'étais partie. Et évidemment quatre ans après je n'étais pas forcément contente de revenir quoi, l'égo en prend surtout un coup. »

Les difficultés d'insertion professionnelle de Séverine, même après l'obtention de son BTS, ont contribué à sa rupture conjugale. Face à cela, Séverine se voit contrainte de revenir vivre chez ses parents. Dans un contexte familial tendu, Séverine ne cherche plus obligatoirement du travail dans sa formation (BTS), mais décide de prendre le premier emploi qui se présente à elle, même si celui-ci ne correspond plus vraiment à ses attentes.

« Je suis revenue chez mes parents et les crises familiales ont recommencé très rapidement, parce que je n'avais pas de travail quand je suis revenue. Donc pour le coup je me suis très vite bougée. Bon c'était dur parce que encore une fois je vous dis c'est vrai que j'étais abattue psychologiquement de ne plus être avec mon copain. Donc j'ai quand même cherché du travail. Et j'ai trouvé du travail tout de suite, d'ailleurs je sais plus où, j'ai fait tellement de petits boulots, je crois que c'était dans la restauration. Oui dans la restauration, bon toujours ma vie nocturne donc dans les bars. [...] Et j'ai trouvé très, très rapidement un appartement. Donc voilà j'étais revenue avec un appart, et un boulot. Un petit boulot d'appoint quoi. Et puis voilà. Mais là pour le coup après fallait quand même un boulot qui me ramène de l'argent pour mon appart, [...] Donc là pour le coup, j'ai travaillé en télémarketing, là où j'avais travaillé deux, trois ans avant. Et donc je faisais du plein temps là-bas. Bon ça me plaisait pas spécialement mais disons que j'étais pas mauvaise donc j'étais gardée et j'étais sur des missions qui pouvaient être un peu plus intéressantes qu'un télémarketeur normal. On m'a même proposé de manager une équipe, donc en fait en gros j'avais un pied dans l'entreprise

malgré moi, à défaut de trouver autre chose. Quelque part j'avais laissé mes ambitions de côté, je savais toujours pas, je crois que je me contentais d'un travail qui me ramenait de l'argent, pour des raisons matérielles, et pff ouais j'étais un peu résigné professionnellement. »

De retour chez ses parents, Séverine trouve rapidement un emploi, dans la restauration. Il s'agit donc d'un emploi sans aucun lien avec son diplôme, et non qualifié. Après cet emploi en restauration, elle trouve un emploi temps plein dans l'entreprise de télémarketing, où elle travaillait avant de faire son BTS communication des entreprises. Comme si d'une certaine manière sa reprise d'études ne lui avait pas permis d'avancer professionnellement.

Alors que Séverine travaille toujours dans le télémarketing, elle vit de nouveau une histoire amoureuse avec son ex-copain, Thibaut. La profession de Thibaut, journaliste, apparaissait extrêmement intéressante pour Séverine. Comme elle dit « *ça me branchait carrément et je me rendais compte que c'était un truc qui rassemblait un peu tout ce que je pouvais aimer* ». Face à un emploi qui ne lui convient plus vraiment Séverine fait le choix de reprendre de nouveau des études. Elle opte donc pour la même formation que son copain, à savoir l'Institut Pratique du Journalisme. Pour suivre cette formation, elle doit au préalable trouver un stage rémunéré pendant deux ans dans une rédaction.

« J'ai mis en gros un an et demi à trouver un stage parce que c'était, je savais pas que c'était aussi difficile de trouver un stage rémunéré. En fait y'a très peu de rédactions qui accueillent les stagiaires en contrat de qualif dans le métier de journaliste. Je faisais des recherches en parallèle de mon boulot et j'ai dégoté un entretien professionnel, je m'en rappellerai toujours, donc avec un auditeur d'une boîte de magazine professionnel à Paris, où je suis toujours actuellement. Voilà. Donc là ça a été, on peut dire que cet entretien ça a tout changé dans ma vie parce que je crois que moi j'étais assez mûre, j'avais très envie de faire quelque chose dans ma vie. Ce qui m'a toujours manqué finalement dans ma vie c'est ça, c'est trouver une vraie motivation professionnelle, quelque chose qui me bote, et pour lequel je me défonce quoi. Et c'est ce qui s'est passé. Voilà et là je me dis ça n'a plus rien à voir avec ce que je vivais avant. Je suis complètement épanouie dans mon travail, je suis reconnue

dans mon travail et en plus je peux allier avec un salaire honnête vraiment une vie de fête, d'amis avec mon boulot qui est absolument génial et épanouissant. Donc voilà c'est comme si j'avais, enfin voilà ce stage, cette formation m'a sortie de la précarité, mais maintenant ce n'est pas ça que je vois dans mon travail ce n'est pas pour ça que je voulais faire mon travail, c'est parce que je voulais absolument trouver quelque chose qui me corresponde complètement dans ma vie. Et maintenant pour la petite histoire, je m'entends extrêmement bien avec mes parents. Même s'il y a encore quelques petits conflits avec mon père, mais ça c'est une question de caractère, mais j'ai des parents qui sont fiers de moi, ce qui n'a jamais été le cas auparavant. »

Cette nouvelle reprise d'études est perçue par Séverine comme un réel renouveau. Cette reprise d'études lui a permis comme elle dit de « sortir de la précarité ». Elle exerce aujourd'hui un travail qualifié, en adéquation avec son diplôme et avec ses ambitions personnelles et professionnelles. Les trajectoires peuvent donc prendre des directions non linéaires. Ce que l'on nomme l'établissement dans la vie adulte n'a pas un caractère une fois pour toutes stabilisé. Les allers-retours entre formation et emploi constituent des expériences typiques dans un contexte où le marché de l'emploi connaît un certain nombre d'aléas, produisant de la précarité en particulier pour les jeunes (chômage, stages divers, intérim, CDD...).

Dès lors, l'insertion professionnelle des jeunes peut se faire en plusieurs temps, entrecoupée de reprises d'études. L'insertion professionnelle des jeunes peut être influencée par le contexte familial et conjugal dans lequel ils évoluent. Ils doivent également composer avec le marché de l'emploi, qui leur offre plus ou moins de possibilités. Les jeunes peuvent à certains moments faire de réels « choix » et à d'autres moments des « choix » plus contraints. Dans un contexte socio-économique difficile, la reprise d'études, en permettant un niveau de diplôme supérieur, apparaît aux yeux des jeunes comme une manière de diminuer les contraintes qui pèsent sur eux.

1.3.3. Lorsque l'institution scolaire désorientée

En l'absence d'une mobilisation familiale, les jeunes doivent trouver eux-mêmes leurs repères pour réussir à s'orienter. Les « choix » qu'ils effectuent ne correspondent pas toujours à leurs attentes, ou ne leur permettent pas d'y répondre. La méconnaissance de la filière même, un projet professionnel flou, ou encore un échec au concours, constituent des facteurs de réorientation. Leur orientation est alors faite de multiples ajustements entre leurs attentes, la satisfaction ou l'insatisfaction de leur position à un moment donné.

Il n'est pas toujours aisé de parvenir à s'orienter dans le système universitaire. Sans un objectif professionnel défini, le choix des filières d'études est large. A l'absence de projet professionnel, s'ajoute aussi une absence de connaissance du système universitaire. En dépit de conseils, parentaux ou professoraux, dans leur orientation, certains jeunes se heurtent à leur méconnaissance du système universitaire. En l'absence de réels « choix » professionnels, l'enseignement supérieur apparaît comme un labyrinthe. Les contenus des filières d'études apparaissent parfois totalement inconnus aux étudiants, à l'instar de Julien qui mentionne que les cours en STAPS sont trop orientés vers les matières scientifiques, et de ce fait trop théoriques.

« J'ai eu un parcours universitaire, euh assez zig-zagant parce qu'en fait j'ai fait deux ans de STAPS, au début. J'ai fait 10 ans d'études supérieures en fait. J'ai fait deux ans de STAPS, pour laquelle j'ai eu la première année et puis j'ai vu que ça menait à rien, parce que euh, quand je suis rentré en STAPS je croyais bêtement qu'on y faisait du sport et en fait on y fait beaucoup plus de sciences que de sport, et les sciences c'est pas mon truc. Donc je me suis rapidement heurté, voilà aux matières scientifiques trop poussées, donc j'ai vu que j'y arriverais pas. Et du coup je suis parti en anglais. Et comme j'avais euh, enfin j'avais un niveau de retard à rattraper sur la première année, donc j'ai redoublé ma première année et puis après j'ai tracé jusqu'à la maîtrise que j'ai fait en deux ans, parce que j'avais choisi de la faire en deux ans. Et ensuite euh, j'ai fait la première année de FLE master 2, et la deuxième j'ai arrêté en cours de route pour des raisons personnelles. »

(Julien, 31 ans, Bac+5, Téléprospecteur, Célibataire, Père : décédé (PDG), niveau d'études inconnu de Julien, Mère : aide soignante, BEP).

Une étude menée par l'OSEIPE (Observatoire du Suivi des Etudes et de l'Insertion Professionnelle des Etudiants de Paris V), auprès des étudiants de Paris V en STAPS qui ne se sont pas réinscrits l'année suivante dans cette filière, souligne que vingt-quatre répondants sur vingt-huit « évoquent des difficultés d'ordre pédagogique liées au contenu trop théorique des enseignements » (2000, p. 5). Il existe une réelle méconnaissance du contenu de la filière STAPS. Face à un contenu des cours trop éloignés de leurs attentes, nombreux sont les étudiants qui se réorientent dans d'autres filières. Dans le cas de Julien, ce dernier s'est réinscrit en première année de licence d'anglais. Néanmoins cette inscription dans une nouvelle filière se réalise toujours sans un réel objectif et sans une connaissance approfondie du système universitaire.

« A partir du moment où j'ai réussi à obtenir mes années supérieures en anglais, j'ai continué en fait sur la lancée mais j'avais toujours pas plus d'objectif, j'ai continué jusqu'à tant que ça marchait quoi. Quand j'ai eu ma première année j'étais super content, quand j'ai eu ma deuxième, je me suis dit « ah terrible », j'y croyais pas. Quand j'ai eu la licence c'était juste inespéré et enfin j'aurais jamais cru que je pourrai arriver à faire une maîtrise et encore moins à l'avoir. Donc c'était ça mes objectifs : c'était avoir l'année pour continuer l'année suivante quoi. Donc j'ai jamais vraiment eu d'objectif final, euh, ce qu'il aurait peut-être fallu. Enfin ce à quoi il aurait peut-être fallu que je pense au départ parce que effectivement j'aurais peut-être fait autre chose sinon. »

(Julien, 31 ans, Bac+5, Téléprospecteur, Célibataire, Père : décédé (PDG), niveau d'études inconnu de Julien, Mère : aide soignante, BEP).

Même sans un objectif professionnel précis, il est néanmoins possible d'obtenir un diplôme du supérieur. Le diplôme est alors obtenu sans chercher à savoir comment il sera possible de le convertir ultérieurement sur le marché du travail. L'élargissement de l'enseignement supérieur à des étudiants disposant de peu d'accointances avec ce système s'est réalisé dans un flou artistique : maîtrisé par certains et sans lisibilité pour d'autres. En l'absence d'une maîtrise du fonctionnement universitaire, et donc d'une réflexion en termes d'insertion sur le

marché du travail, les années étudiantes apparaissent parfois totalement déconnectées de l'emploi occupé par les jeunes une fois les études terminées.

D'autres étudiants ont, à l'inverse, un projet professionnel défini, mais ils ne peuvent y accéder. Ces emplois sont en effet accessibles seulement par concours. En l'absence de réussite à ce dernier, les jeunes sont alors contraints de se réorienter. Echouer au concours, c'est remettre en question un projet professionnel. De cette manière, les acteurs sociaux doivent trouver un nouveau projet professionnel. Cette réorientation n'est pas toujours facile et rapide à mettre en œuvre. Il s'agit alors de se poser à nouveau la question de son orientation, comme l'exprime Rémy.

« J'avais un objectif précis puisque j'ai fait une fac d'histoire. Je voulais être prof d'histoire. J'ai passé trois ans, pendant trois ans le Capes d'Histoire-Géo. Trois fois, j'ai eu trois échecs. Et du coup au bout de la troisième fois j'ai commencé à réfléchir à ce que je pouvais bien faire dans ma vie puisque je me suis dit que le Capes d'Histoire-Géo c'était fini, et que donc il fallait que, que je fasse quelque chose, que je fasse quelque chose de ma vie tout simplement »

(Rémy, 31 ans, Bac+5, Consultant en ressources humaines, En couple, sans enfant, Conjointe : assistante en ressources humaines, Père : employé administratif, BEPC, Mère : Professeur pour jeunes en difficultés, Baccalauréat).

La réorientation contrainte sous-tend aussi l'idée de l'impossibilité d'un nouvel échec. Il faut donc trouver une formation qui garantisse un emploi. Cette nouvelle formation se doit d'être plus professionnalisante, afin de déboucher rapidement sur un emploi. Les formations en alternance ou celles offrant un stage long sont alors privilégiées comme en témoigne Adrien.

« Au bout de trois ans, la motivation n'y est plus, et bon là encore nouvel échec. Mon ex-épouse était enceinte en plus donc ben là, fallait se bouger et voir les choses en face et laisser tomber l'enseignement quoi. Donc pour moi c'est vrai que ça a été un deuil, mais avec le recul c'est vrai que je ne regrette pas du tout. Et à ce moment-là s'est donc posé le problème de ma reconversion parce qu'avec une maîtrise en histoire sur le

marché du travail vous n'êtes rien du tout. [...] J'ai entendu parler d'une formation qui se faisait en alternance par le biais d'un contrat de qualification. C'était une formation d'assistant ressources humaines. Donc c'était quatre jours en entreprise et une journée en formation. [...] Je me suis lancé là-dedans et j'ai eu la chance de décrocher mon contrat de qualification. Et mon travail aujourd'hui »

(Adrien, 31 ans, Bac+4, Gestionnaire Ressources Humaines, En couple, 1 enfant, Conjoint : chargé d'études, Père : retraité (facteur), niveau 4^{ème}-3^{ème}, Mère : femme de ménage, niveau 4^{ème}-3^{ème}).

La réorientation scolaire apparaît alors réussie lorsqu'elle permet aux jeunes de s'insérer professionnellement. Ces réorientations soulignent alors le lien qui peut exister entre la formation scolaire et l'insertion sur le marché du travail. C'est en partie à cette question que s'attache le chapitre suivant.

En fonction de la présence ou de l'absence de mobilisation familiale pour les études supérieures, les itinéraires dans le supérieur ne sont pas identiques. La mobilisation familiale varie selon qu'il s'agisse du père ou de la mère, mais aussi selon qu'elle concerne une fille ou un garçon. Le contexte sociétal fait qu'aujourd'hui la mobilisation est plus importante en direction des filles, notamment lorsque les mères n'ont pu elles-mêmes bénéficier de la massification scolaire. Plus largement, les itinéraires professionnels des parents permettent de saisir qu'à origine sociale identique les trajectoires scolaires se distinguent. Les carrières de mobilité professionnelle ascendantes sont favorables à la mobilisation de la famille en faveur de la réussite scolaire. Les contextes familiaux, scolaires (Lahire, 1998) jouent un rôle dans le déroulement des carrières universitaires.

Toutefois, malgré une mobilisation familiale en faveur des études, l'absence d'expérience de la famille dans l'enseignement supérieur rend difficile pour les parents la compréhension du monde étudiant : l'investissement dans le travail universitaire, l'échec scolaire ou encore la finalité des études. Le rapport de la famille aux études distingue ainsi les étudiants pionniers des héritiers. Pour les premiers, les études sont vues comme une préparation au monde du travail, où l'objectif est d'obtenir rapidement un diplôme, dont les débouchés sont clairement identifiables sur le marché du travail. Pour les héritiers, la vie étudiante est une parenthèse, où l'objectif est d'expérimenter et vivre une vie libérée de contraintes. Ces visions des études supérieures dessinent des trajectoires étudiantes, plus ou moins partagées avec l'entourage familial. Les relations entre les étudiants et leurs familles se modifient avec les années d'études.

En dépit d'une mobilisation familiale et d'une connaissance du système éducatif, l'orientation dans l'enseignement supérieur dépend alors de l'institution scolaire. Les poursuites d'études sont donc davantage fonction des résultats scolaires ou de la motivation des jeunes. Les trajectoires scolaires sont moins linéaires. L'inscription dans une filière d'études est modifiée suite à un échec scolaire ou suite à une mauvaise expérience professionnelle. Pour ces jeunes, une fois les études supérieures terminées, le lien entre le diplôme obtenu et l'emploi occupé est plus ténu. L'insertion sur le marché du travail répond, en effet, davantage à une nécessité financière ou une opportunité d'embauche qu'un réel choix.

De manière globale, ce chapitre a eu pour objectif de questionner la place accordée aux études supérieures dans les trajectoires des jeunes. Il s'agit dans le chapitre suivant de saisir l'effet des études supérieures sur le franchissement des calendriers (professionnels, résidentiels, familiaux) d'entrée dans la vie adulte. L'influence des études supérieures est-elle la même quelles que soient les caractéristiques sociales ou scolaires des jeunes ? Le prolongement de la scolarisation a-t-il le même effet quel que soit le calendrier considéré ? Autant de questions auxquelles le prochain chapitre ambitionne de répondre.

Chapitre 2 : L'enchaînement des calendriers d'entrée dans la vie adulte : l'influence des variables sociologiques.

L'entrée dans la vie adulte a connu de profondes transformations. O. Galland (2011) retrace son évolution d'un point de vue historique. Dans les sociétés traditionnelles, la jeunesse n'existe pas. Les acteurs sociaux passent directement de l'enfance à l'âge adulte. Durant l'entre deux guerres, les jeunes s'insèrent dans le monde professionnel tout en continuant de vivre chez leurs parents. Avec la progression de la scolarisation après la seconde guerre mondiale, le départ de chez les parents ainsi que le mariage s'effectuent à un âge plus tardif, contribuant de ce fait à rapprocher ces âges de l'âge d'entrée dans la vie active. Dès le début des années 1980, les seuils retenus pour appréhender l'âge adulte par les sociologues de la jeunesse, sont : le départ du domicile parental, l'emploi et la mise en couple. Ces seuils, certes discutables⁴⁴, présentent néanmoins l'avantage d'être assez facilement repérables, notamment dans les enquêtes statistiques, et les jeunes semblent envisager « leur avenir personnel selon une représentation relativement classique du travail et de la famille, assez cohérente avec ces attributs de l'indépendance » (Galland, 2000, p. 20). L'entrée dans la vie adulte constitue alors une période au cours de laquelle les jeunes franchissent ces différents seuils. « L'entrée dans la vie adulte qui résulte de ce modèle peut se représenter comme un passage qui s'effectue sur deux axes principaux : un axe scolaire et professionnel qui correspond à la sphère publique de la vie du jeune ; un axe familial qui correspond à la sphère privée. Sur ces deux axes, quatre seuils sont particulièrement significatifs parce qu'ils introduisent à de nouveaux statuts et à de nouveaux rôles sociaux, deux de ces seuils constituant des seuils de « sortie », deux autres des seuils « d'entrée » : la fin des études, le départ de chez les parents, le début de la vie professionnelle, le mariage ou la vie en couple » (Galland, 2011, p. 132-133).

En s'intéressant au franchissement des seuils, les analyses sociologiques cherchaient à comprendre à quel âge ils sont franchis, l'écart entre ces différents seuils ou encore leur concomitance. C'est ainsi que la thèse du report de ces seuils mais aussi de leur déconnexion a été avancée : « une comparaison menée sur l'ensemble des générations étudiées dans l'enquête de 1997 montre qu'un quart des jeunes nés au début des années 1950 accédaient

⁴⁴ A ce titre, C. Bidart (2002, 2005, 2008) a montré que, du point de vue des jeunes eux-mêmes, le décès d'un proche, le service militaire ou encore la première relation sexuelle pouvaient constituer aussi des marqueurs de l'entrée dans la vie adulte.

avant 22 ans aux trois attributs de l'indépendance (emploi stable, logement indépendant, vie en couple) et entraînent donc rapidement de plain-pied dans la vie adulte. Cette proportion a décliné à partir des générations nées au milieu des années 1960 pour ne concerner que 8% des membres des dernières générations étudiées (nées entre 1968 et 1971) » (Galland, 2000, p. 21). Qui plus est, l'entrée professionnelle et l'entrée dans la vie familiale semblent être partiellement déconnectées. (Galland, 2001).

L'hypothèse du processus de désynchronisation des calendriers comme celle de leurs ajournements pose en toile de fond le problème de la période historique de référence, celui plus précisément de la durée d'observation des phénomènes étudiés. La désynchronisation des calendriers n'est pas un phénomène historique nouveau. En observant, par exemple, l'âge au mariage au cours des années 1800, tout laisse à penser que le modèle du synchronisme n'existe pas à cette époque. En effet, l'âge au mariage est relativement élevé – ce qui permet en même temps de relativiser la théorie du retard du passage à l'âge adulte – pour les jeunes hommes, entre 26 et 28 ans, mais aussi pour les jeunes filles entre 24 et 26 ans. Or à cette époque les jeunes qui suivent des études supérieures sont peu nombreux. Les jeunes occupent donc un emploi, bien avant le mariage. Cette remarque peut se traduire de deux manières : soit, les jeunes gens (ici de familles paysannes) quittent le domicile parental très jeunes, notamment pour des raisons économiques (la famille, la ferme ne pouvant accueillir tous les enfants), sont employés comme servants par d'autres familles, et ont de fortes chances de revenir au domicile parental quelques années, puis de repartir et se marier (Todd, 1975). Soit, comme c'est le cas à Venise (Derosas, 1999), les jeunes restent chez leurs parents jusqu'à un âge élevé, bien qu'ayant une indépendance économique et quittent le domicile parental lorsqu'ils se marient.

Les études sociologiques sur les seuils d'entrée dans la vie adulte ont également souligné les différences tenant aux appartenances de sexe ou de classe. Les femmes s'avèrent plus précoces que leurs homologues masculins, tant au niveau du départ de chez les parents, que de la mise en couple ou encore de la naissance d'un enfant (Galland, 2000 ; Blöss *et al.*, 1990). Le niveau de diplôme des parents joue aussi un rôle, puisque les jeunes dont le père est faiblement diplômé voient leurs accès à l'indépendance résidentielle retardés, alors qu'avoir une mère qui travaille ou a travaillé accélère la prise d'indépendance résidentielle (Galland, 2000). Le moment du départ de chez les parents est lié en outre à la détention ou non du baccalauréat parmi les jeunes (Galland, 2000). Ceux qui en sont dépourvus ont tendance à

retarder le départ de chez les parents. Lorsque les niveaux d'études s'élèvent, hommes et femmes auraient tendance à rapprocher leurs comportements (Battagliola *et al.*, 1997).

L'objectif est donc ici de s'intéresser aux cheminements d'entrée dans vie adulte de jeunes bacheliers ayant suivi des études supérieures, pour examiner plus précisément le lien entre les deux. Les trajectoires d'entrée dans la vie adulte se construisent au fil du temps. Elles supposent donc une analyse longitudinale : « les approches longitudinales ont pour caractéristiques l'étude d'événements ou d'états, objectifs ou subjectifs, dans leur succession et leurs interactions en rapport avec un temps historiquement défini, survenus à une même entité (individu, famille, organisation, etc.) au sein d'un groupe bien défini (génération, promotion, etc.) » (Courgeau et Lelièvre, 1990, p. 70). L'entrée dans la vie adulte, en se basant sur des données longitudinales, est alors analysée comme un processus, permettant ainsi de dépasser une analyse en termes de seuils. Un processus est une succession d'événements dont l'analyse privilégie « une compréhension de la manière dont les éléments qui composent ce processus sont en relation les uns avec les autres » (Mendez *et al.*, 2010, p. 16). Ici, il s'agit d'étudier de quelle manière les études supérieures s'articulent avec les différentes transitions d'entrée dans la vie adulte, telles la décohabitation ou la mise en couple. Comment ces différentes transitions que sont le départ de chez les parents, la mise en couple, ou encore l'insertion sur le marché du travail se combinent-elles entre elles ? Le moment où se réalise la décohabitation est-il lié à la durée des études ? Pour les jeunes qui ont suivi des études supérieures, la mise en couple intervient-elle nécessairement après l'insertion professionnelle ?

Les données sur lesquelles s'appuie ce travail sont celles du panel DEP 1989, et plus spécifiquement pour la construction des trajectoires sur les cinq années après le Bac. Les informations dont nous disposons au cours de ces cinq années sont la situation résidentielle, conjugale, scolaire et professionnelle année par année pour chacun des jeunes. Grâce à ces données longitudinales on peut alors « repérer les changements des différents facteurs, ainsi que l'évolution de chacun dans l'ensemble du processus » (Longo, 2011b, p. 71). Dans un premier temps, on observe comment la situation résidentielle des jeunes évolue au cours des cinq années, ainsi que leur situation conjugale. L'idée est alors précisément de comprendre comment le temps des études, plus ou moins long, conduit à des pratiques différentes en matière de logement ou de cohabitation conjugale. Puis dans un second temps, on analyse comment ces différents éléments se combinent entre eux année par année. Ces combinaisons

d'états constituent des séquences pour produire les cheminements (De Coninck et Godard, 1990). L'enchaînement de ces séquences permet d'observer la construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte d'un public étudiant hétérogène. Loin de l'idée d'une individualisation des parcours de vie, l'observation de ces enchaînements témoigne de l'importance des contextes dans lesquels sont inscrits les jeunes, révélés à travers les caractéristiques des trajectoires types, et plus spécifiquement celles des individus qui les composent.

2.1. Etudes supérieures et rythme des transitions d'entrée dans la vie adulte

L'allongement des études a conduit, au cours de ces dernières années, les analystes à mettre en avant l'idée du retard dans les modes de passage à la vie adulte. Ce retard concernerait le départ du domicile parental mais aussi le moment de la mise en couple. Notre propos consiste à étudier le lien entre les études supérieures et le rythme des transitions d'entrée dans la vie adulte. Quels comportements en matière de logement ou de mise en couple les études supérieures engendrent-elles ? Suivre des études supérieures suffit-il à homogénéiser le franchissement des différentes transitions d'entrée dans la vie adulte ?

La diversité du monde étudiant nous conduit à étudier les variables qui jouent sur le franchissement des étapes du passage à la vie adulte. Quelles sont les caractéristiques des jeunes décohabitants ? Quelles sont les caractéristiques des jeunes célibataires ? Les réponses à ces questions ont pour objectif d'apporter une connaissance la plus précise possible des comportements de la jeunesse diplômée française.

2.1.1. Les études supérieures et l'effet « Tanguy » : mythe ou réalité ?

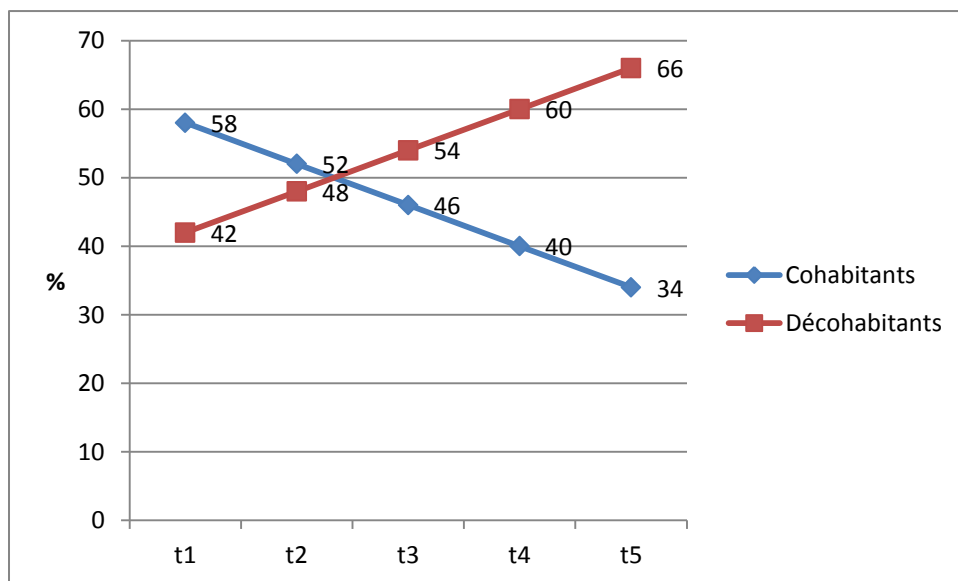
A l'heure actuelle, la séparation résidentielle entre les générations est devenue la norme (Bonvalet, Gotman, Grafmeyer, 1999). Toutefois ce départ du domicile parental ne se réalise pas de manière identique parmi l'ensemble des jeunes. La situation vis-à-vis du marché du travail (étudiants ou actifs) est à prendre en compte. De quelle manière les études supérieures sont-elles corrélées avec la décohabitation ? Les étudiants arrivent dans l'enseignement

supérieur avec des dispositions⁴⁵ hétérogènes. Comment ces dernières impactent-elles le départ de chez les parents ?

Les études supérieures : une situation favorable à la décohabitation

Plus on avance en âge, plus la proportion de jeunes vivant chez leurs parents décroît : 90% des jeunes de 18 ans vivent chez leurs parents, ils sont 53% à 22 ans, 26% à 24 ans, 20% à 26 ans et 11% à 29 ans⁴⁶. La tendance est la même si l'on raisonne en termes d'années après le baccalauréat. En effet, un an après le baccalauréat, 58% des jeunes vivent chez leurs parents. Trois ans après le baccalauréat, ils ne sont plus que 46%. Cinq ans après le baccalauréat, ils sont seulement 34%⁴⁷, comme le montre le graphique 2.

Graphique n° 2 : Evolution de la proportion de cohabitants et de décohabitants parmi les jeunes⁴⁸ toutes catégories confondues.



Source : Panel DEP 89

Le graphique se lit ainsi : Une année après le bac 42% des jeunes sont décohabitants. Deux années après le bac, ils sont 48%.

La décohabitation varie en fonction de l'avancée en âge. A ce titre, en France, au cours du dernier quart de siècle, l'âge au départ de chez les parents est resté relativement stable, toutes

⁴⁵ Telles que définies au chapitre précédent, à savoir un état d'esprit, des ressources financières, des ressources culturelles...

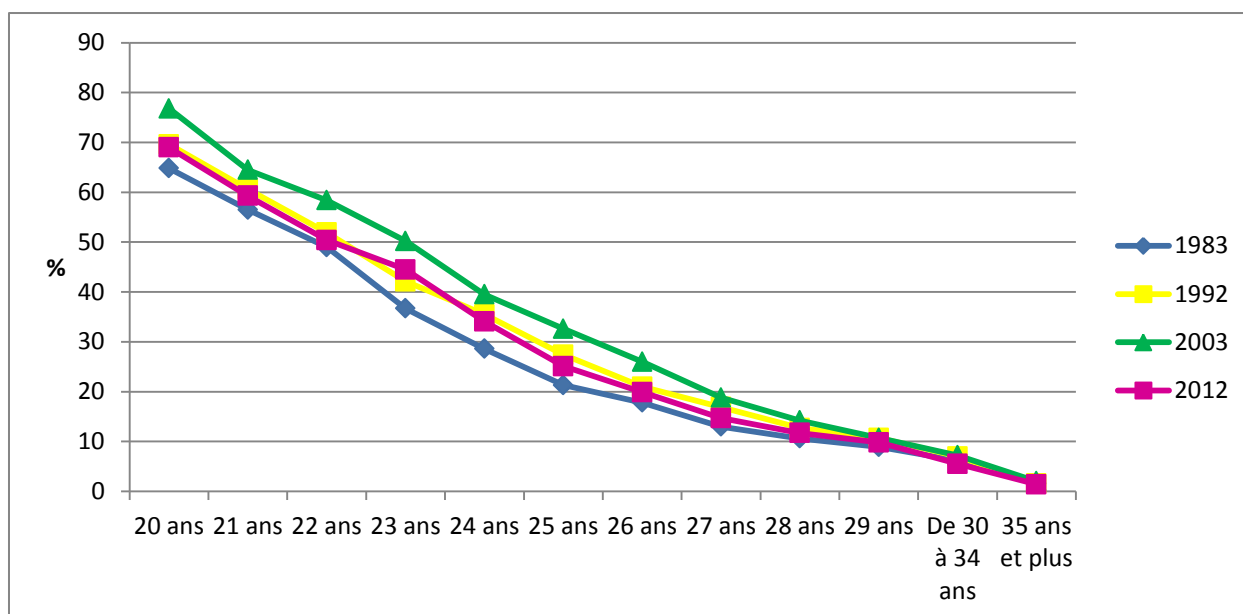
⁴⁶ Enquête Emploi 2007.

⁴⁷ Source : Traitement statistique V. Germain à partir du Panel DEP 1989.

⁴⁸ Au cours des cinq années suivant l'obtention du Bac.

catégories de jeunes confondues. La figure de « Tanguy » (en référence au film d'Etienne Chatiliez) ne s'est donc pas étendue en France. Si l'on replace la décohabitation des jeunes français (23 ans comme âge médian) dans le paysage européen, on note que celle-ci s'effectue un peu plus tardivement que les jeunes nordiques et britanniques (20-21 ans), mais de manière plus précoce que les jeunes méditerranéens et irlandais (27-28 ans) (Van de Velde, 2008). La progression de la scolarisation ne semble pas avoir contribué à retarder le départ de chez les parents. La réalité statistique et sociologique est plus nuancée, comme le montre le graphique suivant qui permet de constater qu'au cours du dernier quart de siècle, ce phénomène n'a pas connu en réalité de changements majeurs, toutes catégories de jeunes confondues (cf. graphique n°3).

Graphique n°3 : Cohabitation chez les parents : évolution selon l'âge [1983-2007] (en%)



Source : Insee, Enquête emplois

Le graphique se lit ainsi : En 2012, 69% des jeunes âgés de 20 ans vivent chez leurs parents. Ils étaient 64,8% en 1983.

Au cours des vingt dernières années, l'âge au départ de chez les parents n'a pas connu d'évolution majeure : en 1983, 37% des jeunes âgés de 23 ans⁴⁹ vivent chez leurs parents, ils sont 44% en 2012. Plus que d'étudier l'âge au départ, ce sont les conditions de celui-ci qui sont pertinentes à analyser. Au cours de ces dernières décennies, les étapes d'entrée dans la vie adulte sont devenues semble-t-il plus difficilement mesurables ou datables avec précision. Cette difficulté résulte en partie de leur complexité croissante débouchant sur des situations

⁴⁹ Age qui correspond à l'âge médian de départ (Van de Velde, 2007b).

intermédiaires qui rendent plus délicat le repérage précis de leur occurrence. En reprenant l'exemple du départ de chez les parents, on comprend que déterminer l'âge auquel les jeunes quittent le domicile parental est relativement difficile. En effet, il existe une pluralité de situations qui font que les jeunes quittent provisoirement ou périodiquement le foyer parental, reviennent, etc. De cette manière, « la multiplicité et le développement des transitions entre la résidence permanente au foyer parental et l'installation dans un logement indépendant ne permet pas de donner une définition unique du départ. Il en résulte une confusion des données statistiques qui rend impossible nombre de comparaisons sur l'âge au départ » (Villeneuve Gokalp, 1997a, p. 150).

La décohabitation subsume au final des réalités très hétérogènes. En observant globalement le phénomène de décohabitation, comme nous venons de le voir, il n'y a pas de retard spectaculaire de l'âge à l'autonomie résidentielle. En revanche, lorsqu'on analyse plus précisément la décohabitation sous l'angle de l'indépendance financière, alors on peut constater que l'âge s'est réellement élevé (Courgeau, 2000). La décohabitation en tant qu'autonomie résidentielle d'installation dans un domicile distinct ne doit donc pas être automatiquement assimilée à l'indépendance financière. Entre 1992 et 1997⁵⁰, « l'âge au départ est resté stable : la moitié des hommes ont quitté leurs parents à vingt deux ans et la moitié des femmes à vingt ans et demi. En revanche, l'âge à l'indépendance s'est élevé d'un an pour les hommes et de 0,4 an pour les femmes (respectivement 23,9 et 21,9 ans en 1997) » (Villeneuve-Gokalp, 2000, p. 65). L'autonomie résidentielle ne signifie pas toujours une indépendance financière. La stabilité de l'âge à l'autonomie résidentielle et l'augmentation des délais d'accès à l'indépendance financière s'expliquent par une mobilisation parentale plus importante au cours de ces dernières années. L'aide des parents joue en effet un rôle d'amortissement de la crise. Elle contribue à la décohabitation en finançant les premiers loyers. Cette aide lors de la décohabitation est d'autant plus importante chez la jeunesse étudiante (Herpin et Verger, 1998). Ce soutien financier des parents explique en partie que les études supérieures n'ont pas contribué à retarder l'âge à l'autonomie résidentielle. Le développement des « *jobs* » étudiants en parallèle des études constitue aussi un facteur dans l'accès à l'autonomie résidentielle des jeunes.

⁵⁰ Enquêtes Jeunes et Carrières de 1992 et 1997 de l'INSEE, réalisées en complément des enquêtes Emploi de 1992 et 1997. Ces enquêtes permettent ainsi d'observer deux cohortes de jeunes âgés de 25 à 29 ans à cinq ans d'intervalle.

Les étudiants non seulement décohabitent dans leur grande majorité (60% d'entre eux) au cours de leurs études (OVE 2010), mais surtout s'affirment comme plus précoces à quitter le domicile des parents, sans pour autant jouir d'une indépendance financière : une décohabitation aidée dans le cadre de leurs études désigne en fait des expériences d'autonomie résidentielle de courte durée, réversibles (on pense au logement universitaire ou à la chambre en ville). Les étudiants sont plus précoces que les jeunes actifs qui sont plutôt captifs de leur domicile familial, en raison de leur situation de précarité matérielle : soit sans emploi, soit exerçant un travail qui ne suffit pas à garantir leur indépendance financière. Ainsi, un an après le baccalauréat, 43% des étudiants sont décohabitants, et seulement 21%⁵¹ des actifs ayant un emploi⁵². Trois ans après le baccalauréat, 55% des étudiants sont décohabitants, 42% des actifs occupés, et seulement 32% des jeunes sans emploi⁵³. La décohabitation de la jeunesse est donc une pratique davantage associée aux études qu'à la vie active.

Décohabiter : une pratique différenciée selon les variables d'appartenance

Plusieurs études ont mis en avant l'effet des différentes variables sociologiques sur la décohabitation. Les femmes s'avèrent plus précoces à quitter le domicile parental (Blöss *et al.*, 1990). A 19 ans, 27% des femmes sont décohabitantes contre 18% des hommes, à 22 ans ces chiffres sont de 56% pour les femmes et 39% pour les hommes⁵⁴. Le départ plus tardif des hommes a été associé à la condition nécessaire d'être inséré professionnellement (Galland, 2000). La plus grande précocité des femmes traduit-elle leur désir croissant d'autonomie, car lorsqu'elles vivent au domicile parental, elles sont toujours plus « surveillées » et plus sollicitées pour les tâches domestiques que les garçons. (Blöss et Frickey, 2001, p. 81). Dans cette partie, nous axerons notre analyse plus spécifiquement sur les étudiants, afin d'observer l'effet du sexe et du diplôme, mesuré par le type de baccalauréat obtenu, dans le processus de décohabitation.

⁵¹ Ce pourcentage doit être considéré avec précaution car un an après le baccalauréat, 39 jeunes sur 3 198 sont des actifs occupés, et seulement 15 jeunes sur 3 198 sont sans emploi. Ces derniers résident tous chez leurs parents un an après le bac.

⁵² Source : Panel DEP 1989.

⁵³ Source : Idem.

⁵⁴ *Enquête Emploi INSEE 2007.*

Les femmes, y compris lorsqu'elles suivent des études sont toujours plus nombreuses à décohabiter que les hommes. Toutefois, les études supérieures longues semblent estomper les différences entre hommes et femmes. En effet, un an après le bac, 44% des étudiantes sont décohabitantes, alors que cela concerne 40% de leurs homologues masculins. Cinq ans après le baccalauréat, leurs comportements en matière de départ de chez les parents sont similaires, puisque 70% des étudiantes vivent dans un logement indépendant et 69% des étudiants.

La mobilisation familiale dont les parents font preuve pour venir en aide à leurs enfants durant les études supérieures au moment de l'installation dans un logement se traduit néanmoins de manière distincte selon le sexe, à niveau de diplôme du père⁵⁵ donné. Quel que soit le niveau de diplôme du père, les femmes décohabitent plus que les hommes. La mobilisation des parents pour les études, mesurée à travers la décohabitation, est toujours plus importante au cours des cinq années qui suivent le baccalauréat pour les femmes. La massification de l'enseignement supérieur, dont une part non négligeable est due à l'augmentation des femmes parmi les effectifs scolaires, traduit en toile de fond la plus forte mobilisation des parents en faveur d'une réussite scolaire de leurs filles. La mobilisation est d'autant plus grande qu'il s'agit des filles dont les pères ont les plus faibles niveaux de diplôme. Ensuite, au fur et à mesure de leur scolarité, hommes et femmes tendent à rapprocher leur comportement en matière de décohabitation. Un an après le Bac, 54% des décohabitants dont le père est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur⁵⁶ sont des femmes et 46% des hommes (8 points d'écart). Cinq ans après, cet écart diminue (2 points) : 51% de femmes sont décohabitantes et 49% d'hommes. La baisse de l'écart se vérifie aussi parmi les étudiants décohabitants dont le père ne possède aucun diplôme⁵⁷ : un an après le Bac 64% des décohabitants dont le père n'a aucun diplôme sont des femmes et 36% des hommes (28 points). Cinq ans après le Bac, 58% des étudiants décohabitants dont le père ne possède pas de diplôme sont des femmes et 42% des hommes (16 points)⁵⁸. Ainsi au fur et à mesure des années d'études, les différences entre les sexes, à niveau de diplôme du père donné, parmi les étudiants décohabitants diminuent.

⁵⁵ Nous avons fait le choix de retenir le niveau de diplôme du père plutôt que sa catégorie socioprofessionnelle, car nous travaillons sur les trajectoires d'entrée dans la vie adulte des jeunes, qui comprennent entre autres les trajectoires scolaires. La CSP ne permet pas, selon nous, d'estimer au mieux l'environnement socioculturel des jeunes : le père peut avoir connu soit un déclassement sur le marché du travail par rapport à son niveau d'études, soit au contraire une promotion.

⁵⁶ Au minimum d'un Bac +2.

⁵⁷ Dans le panel DEP, il s'agit des pères n'ayant aucun diplôme. Les titulaires d'un Certificat d'Etudes Primaires ou BEPC sont classés en niveau 6.

⁵⁸ Source : Traitement statistique V. Germain à partir du Panel DEP 1989.

Tout se passe comme si les études supérieures estompaient les différences de sexe (Battagliola et al., 1997).

Examinons à présent le départ de chez les parents selon le type de baccalauréat obtenu. Les bacheliers scientifiques décohabitent plus que les autres bacheliers. Un an après le baccalauréat, 50% des étudiants titulaires d'un Bac S sont décohabitants, alors qu'ils sont 33% parmi les bacheliers technologiques et seulement 16% parmi les bacheliers professionnels. Cinq ans après le baccalauréat, les différences en matière de décohabitation entre les différents bacheliers diminuent, mais les bacheliers scientifiques demeurent plus nombreux à décohabiter durant leurs études que les autres : 74% des étudiants titulaires d'un Bac S sont décohabitants, ils sont 65% parmi ceux qui détiennent un Bac technologique et seulement 20% parmi les bacheliers professionnels. La plus faible décohabitation des bacheliers technologiques et professionnels par rapport aux bacheliers scientifiques est probablement liée au type d'études suivies : les BTS ou IUT étant plus fortement présents sur le territoire français. L'importance accordée aux études par les jeunes et leur famille peut constituer un autre facteur explicatif.

L'effet du baccalauréat n'est pas le même, à niveau de diplôme du père donné. Quel que soit le niveau de diplôme du père, les bacheliers scientifiques décohabitent toujours plus que les autres. Toutefois plus le niveau de diplôme du père est élevé, plus les différences entre les bacheliers scientifiques et les autres en matière de décohabitation sont fortes. Ainsi un an après le baccalauréat, 33% des étudiants décohabitants dont le père n'a aucun diplôme sont titulaires d'un Bac S et 28% d'un Bac Technologique (5 points). Ces différences sont de 59 points lorsque le père est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur : 64% des décohabitants sont des bacheliers scientifiques et 5% des bacheliers technologiques. Au fur et à mesure des années d'études, les écarts augmentent. Cinq ans après le Bac, 49% des étudiants décohabitants dont le père n'a aucun diplôme sont titulaires d'un Bac S et 15% d'un Bac Technologique. Ils sont respectivement 67% et 2% lorsque le père possède un diplôme de l'enseignement supérieur.

En résumé, les études supérieures sont fortement corrélées avec le départ de chez les parents. Pour autant, tous les étudiants n'ont pas les mêmes chances de vivre dans un logement indépendant. Le sexe ou le type de baccalauréat obtenu interviennent lors du processus de décohabitation. Les femmes et les bacheliers scientifiques décohabitent toujours plus. Ces

variables jouent néanmoins un rôle différent selon le niveau de diplôme du père. Les différences entre hommes et femmes sont moins marquées lorsque le père est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, alors que les écarts sont plus forts entre les bacheliers scientifiques et les bacheliers technologiques à ce même niveau de diplôme du père. La poursuite d'études grandissante des femmes s'est accompagnée d'un rapprochement de leurs comportements avec leurs homologues masculins. En revanche, l'accès plus important que par le passé des bacheliers technologiques dans le supérieur long, n'a pas contribué à diminuer le marqueur du parcours scolaire.

2.1.2. L'engagement dans la vie de couple.

A l'heure actuelle, partir de chez ses parents est, dans la très grande majorité des cas, un départ pour vivre seul (Blöss et Frickey, 2001). Un an après le Bac, 98% des étudiants décohabitants vivent seuls. Ils sont 88% cinq ans après le Bac⁵⁹. La jeunesse est alors peu associée à la cohabitation conjugale. Elle s'effectue plus tard que par le passé. La proportion de jeunes vivants en couple selon l'âge n'a cessé de diminuer au cours de ces dernières décennies, comme en témoigne le tableau n°1.

Tableau n°1 : Cohabitation conjugale selon l'âge et le sexe (en %)

| | 1982 | 1990 | 1999 | 2006 |
|-------------------------------|------|------|------|------|
| Populations de 15 ans ou plus | | | | |
| <i>dont hommes</i> | | | | |
| 15-19 ans | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 20-24 ans | 29 | 20 | 15 | 16 |
| 25-29 ans | 71 | 59 | 50 | 48 |
| 30-34 ans | 81 | 75 | 69 | 67 |
| <i>dont femmes</i> | | | | |
| 15-19 ans | 6 | 3 | 3 | 3 |
| 20-24 ans | 55 | 40 | 31 | 31 |
| 25-29 ans | 80 | 72 | 64 | 62 |
| 30-34 ans | 84 | 80 | 74 | 73 |

Champ: France métropolitaine

Source Insee, recensements de la population

Le tableau se lit ainsi : En 1982, 29% des hommes âgés de 20 à 24 ans sont en couple, ils sont seulement 16% en 2006.

⁵⁹ Source : Traitement statistique V. Germain à partir du Panel DEP 1989.

La mise en couple a diminué entre 1982 et 2006, pour les hommes comme pour les femmes. En 1982, 71% des hommes de 25 à 29 ans habitent en couple⁶⁰. Ce chiffre tombe à 48% en 2006. Pour les femmes, la diminution est sensiblement identique : en 1982, 80% des femmes de 25 à 29 sont en couple, contre 62% en 2006⁶¹. Toutefois malgré une baisse de la proportion de personnes en couple, les femmes s'avèrent plus précoces à s'installer en couple que leurs homologues masculins. En 2006, 31% des femmes âgées de 20 à 24 ans se déclarent en couple contre 16% des hommes⁶². Ce retard de la vie en couple est-il à imputer à l'allongement des études supérieures ? L'objectif ici est alors de s'interroger sur le lien entre la poursuite d'études supérieures et la mise en couple.

Etudes longues et célibat⁶³ versus études courtes et cohabitation conjugale

Le célibat constitue une dimension importante de la jeunesse en France. Néanmoins selon la situation du jeune au regard du marché du travail (étudiant ou actif), le célibat est plus ou moins important. Etre célibataire est davantage corrélé à la situation d'étudiant qu'à celle d'actif. Les divergences sont d'autant plus fortes lorsque les jeunes suivent des études longtemps. Un an après le Bac, 99% des étudiants se déclarent célibataires, et 97% des actifs⁶⁴. Ces différences de comportements s'accroissent avec le temps. Cinq ans après le Bac, 88% des étudiants sont toujours célibataires, alors qu'ils sont 75% parmi les actifs⁶⁵. La mise en couple précoce semble corrélée avec des études courtes et une insertion plus rapide sur le marché du travail.

Les étudiants qui s'installent en couple la première année après le Bac sont moins souvent étudiants cinq ans après le Bac que ceux qui sont célibataires un an après le Bac : 21% vs 56%⁶⁶. La cohabitation conjugale semble donc induire un parcours plus court dans l'enseignement supérieur. Soit, les jeunes peuvent faire le choix de s'installer en couple car ils n'ont pas l'intention de suivre des études trop longtemps. Soit, poursuivre des études supérieures est moins aisé lorsque le jeune vit en couple. Ce constat est d'autant plus vrai pour les jeunes femmes issues de milieux modestes, et de surcroît premières de la famille à

⁶⁰ Source : Insee, recensements de la population.

⁶¹ Source : Idem.

⁶² Source : Idem.

⁶³ Ici le célibat est entendu au sens de ne pas vivre avec son/sa conjoint(e) sous le même toit.

⁶⁴ Source : Traitement statistique V. Germain à partir du Panel DEP 1989.

⁶⁵ Source : Idem.

⁶⁶ Source : Idem.

s'engager dans les études supérieures (Lefevre, 2008). Ce cumul « vie de couple »-« études » est d'autant plus difficile pour ces étudiantes lorsque le conjoint est actif. En effet, ces « étudiantes calquent leur emploi du temps sur celui, contraint, de leur conjoint » (Lefevre, 2008, p. 89) : par exemple elles font le choix de ne pas étudier le soir afin de passer du temps avec leur partenaire. Ces jeunes étudiantes peuvent être incitées à interrompre plus rapidement leurs études et s'insérer dans la vie active afin de ne pas trop reporter les projets conjugaux, tels la naissance d'un enfant, l'achat d'une maison... Nous pouvons également penser que suivre un cursus court dans l'enseignement supérieur est lié à une cohabitation conjugale : cinq ans après le Bac, 26% des jeunes qui ont suivi des études durant deux ans vivent en couple, alors que ceux qui ont poursuivi des études durant au minimum trois ans sont seulement 16% à être en couple⁶⁷. Le célibat constitue donc une caractéristique majeure de la jeunesse étudiante.

Un célibat important mais variable selon les appartenances sociales

Les femmes, y compris lorsqu'elles sont étudiantes, vivent davantage en couple que leurs homologues masculins : cinq ans après le baccalauréat, elles sont 14% à vivre en couple contre seulement 8% pour les hommes. Les comportements conjugaux des hommes et des femmes diffèrent selon le niveau de diplôme du père. En effet, les hommes et les femmes dont le père ne possède aucun diplôme adoptent des comportements distincts en matière de célibat, alors que ceux dont le père est diplômé de l'enseignement supérieur ont des comportements similaires : un an après le baccalauréat, parmi les célibataires dont le père ne possède aucun diplôme, 64% sont étudiantes et 36% étudiants (28 points d'écart)⁶⁸. Ils sont respectivement 54% et 46% (8 points) lorsque le père est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur⁶⁹. Cinq ans après le Bac les différences entre les femmes et les hommes en matière de célibat évoluent différemment selon le niveau de diplôme du père. Ainsi, les étudiantes et étudiants ont des comportements conjugaux de plus en plus distincts avec le temps lorsque le père ne possède aucun diplôme : 68% des célibataires sont des femmes et 33% des hommes (35 points)⁷⁰. A l'inverse, les femmes et les hommes dont le père est diplômé de

⁶⁷ Source : Idem.

⁶⁸ Source : Idem.

⁶⁹ Source : Idem.

⁷⁰ Source : Idem.

l'enseignement supérieur tendent à rapprocher leurs comportements, puisque cinq ans après le bac, 50% des célibataires sont étudiantes et 50% étudiants⁷¹.

Les étudiants célibataires sont avant tout des étudiants titulaires d'un baccalauréat scientifique : un an après le Bac, 40% des étudiants célibataires sont titulaires d'un Bac scientifique et seulement 19% d'un Bac technologique⁷². Ces différences s'accroissent avec le temps : cinq ans après le baccalauréat, 51% des étudiants célibataires sont des bacheliers scientifiques, et seulement 11% des bacheliers technologiques⁷³. L'origine scolaire des étudiants apparaît comme très discriminante quant au célibat. Cela est sans doute dû au cursus envisagé après le Bac. Les jeunes titulaires d'un baccalauréat scientifique se destinent davantage à des études longues que les bacheliers technologiques, qui s'orientent prioritairement vers les IUT. Le célibat répond sans doute mieux aux besoins et rythmes imposés par l'enseignement supérieur.

Ces différences entre bacheliers varient selon le niveau de diplôme du père : un an après le baccalauréat 26% des célibataires dont le père n'a aucun diplôme sont des bacheliers scientifiques et 31% des bacheliers technologiques (5 points d'écart). Ils sont respectivement 59% et 6% lorsque le père est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (53 points). Quel que soit le niveau de diplôme du père, les différences entre les jeunes titulaires d'un Bac Scientifiques et ceux titulaires d'un Bac Technologique s'accroissent. Ainsi cinq ans après le baccalauréat, 39% des célibataires dont le père n'a aucun diplôme sont des bacheliers scientifiques et 16% des bacheliers technologiques (23 points). Parmi les célibataires dont le père est diplômé de l'enseignement supérieur, 65% sont titulaires d'un Bac S et 3% d'un Bac Techno (62 points). Plus le niveau de diplôme du père est élevé, plus les variations entre les bacheliers scientifiques et technologiques, en matière de célibat, sont fortes.

Un des corollaires d'un célibat tardif est une parentalité plus tardive. Au cours des cinq années suivant l'obtention du Bac, les étudiants ne sont pas concernés par la parentalité. Cinq ans après le baccalauréat, ils sont moins d'1% à être parent⁷⁴. Il n'est pas étonnant d'observer ce faible pourcentage de jeunes ayant un enfant cinq ans après le baccalauréat, puisque l'âge

⁷¹ Source : Idem.

⁷² Source : Idem.

⁷³ Source : Idem.

⁷⁴ Source : Idem.

moyen à la naissance d'un enfant se situe à plus de vingt neuf ans en 2001⁷⁵. En France, en 2009 pour la première fois depuis un siècle, « hormis la parenthèse de la première guerre mondiale qui avait vu l'âge des mères augmenter jusqu'à dépasser 30 ans entre 1916 et 1919 » (Pison, 2010, p. 1), l'âge moyen à la maternité s'élève à 30 ans. Les femmes dans leur ensemble ont retardé la naissance du premier enfant et ce retard est d'autant plus important pour les femmes les plus diplômées (Robert-Bobée, 2004). Comparativement aux autres étapes du passage à la vie adulte, qui demeurent relativement stables, l'étape de la maternité est la plus retardée, peut être parce que la naissance d'un enfant, à la différence des étapes évoquées précédemment (décohabitation, mise en couple) est la seule étape irréversible du passage à la vie adulte, mais aussi peut être car elle engage des responsabilités fortes envers autrui.

En définitive, les études supérieures ne sont que rarement associées à une cohabitation conjugale. Pour autant, être célibataire varie selon le sexe mais également selon le type de baccalauréat obtenu. Les femmes sont moins souvent célibataires, tout comme les bacheliers technologiques. Néanmoins selon le niveau de diplôme du père, ces variables jouent de manière différente. Plus le niveau de diplôme du père est élevé, plus les hommes et les femmes tendent à adopter les mêmes comportements, et à l'inverse, plus les différences entre les bacheliers scientifiques et technologiques sont fortes en matière de célibat.

2.2. L'entrée dans la vie adulte : un processus variable selon l'environnement familial et scolaire

L'entrée dans la vie adulte est un processus plus ou moins étalé dans le temps, au cours duquel les jeunes connaissent différentes transitions : du départ de chez les parents à un logement indépendant, de la fin des études à l'insertion sur le marché du travail, d'une vie en solo à une vie en couple. Autant de transitions qui s'effectuent à un rythme variable, sans être forcément linéaires, et c'est leur combinaison qui contribue à dessiner le processus d'entrée dans la vie adulte. Ce processus est alors composé de séquences, qui sont des combinaisons d'événements (ici : cohabitant avec les parents, décohabitant, en études, en emploi...) qui évoluent dans le temps (Longo, Mendez, Tchobanian, 2010). Grâce à ce déroulé dans le temps, l'entrée dans la vie adulte est saisie de manière dynamique. On peut ainsi voir

⁷⁵ Année qui correspond à celle de la cinquième année après le baccalauréat pour les jeunes interrogés.

comment les jeunes passent d'une situation à une autre. La méthode de l'Optimal Matching permet, en identifiant différentes phases, de mettre au jour des séquences d'événements. L'objectif ici est de montrer comment évoluent ces séquences sur les cinq années post bac pour les jeunes bacheliers qui s'engagent dans les études supérieures⁷⁶. Quel est le rôle de variables telles le sexe, le type de baccalauréat ou encore le niveau de diplôme du père dans l'enchaînement des séquences ? Quelles trajectoires d'entrée dans la vie adulte sont produites par la succession des séquences ? Dans un premier temps, nous décrirons ces séquences et leurs fréquences, puis nous étudierons l'effet de différentes variables dans l'enchaînement des séquences. Ensuite, nous mettrons en évidence les différentes trajectoires types et leurs principales caractéristiques. Enfin, nous mesurerons les probabilités d'appartenance à une trajectoire type toute chose égale par ailleurs.

2.2.1. Le déroulement des séquences d'entrée dans la vie adulte : le rôle des appartenances scolaires et familiales

L'entrée dans la vie adulte des jeunes bacheliers qui ont suivi des études supérieures est analysée ici à partir de l'enchaînement des séquences. Chaque séquence constitue une combinaison de situation (par rapport au logement, par rapport aux études et à l'emploi, par rapport à la vie en couple, et par rapport à la présence d'un enfant) (*cf.* encadré 6).

⁷⁶ Panel DEP 1989.

Encadré 6 : Les séquences

L'entrée dans la vie adulte est ici définie par les situations au niveau des études, de l'emploi, du logement, de la mise en couple et de la naissance des enfants. Chaque individu est défini par au moins quatre de ces critères. Par exemple, l'individu peut être étudiant, décohabitant, célibataire et sans enfant. Il existe donc 12 combinaisons possibles de ces situations.

Pour des raisons de lisibilité chacune de ses situations est définie par une lettre. La première lettre indique la situation par rapport au logement des parents (cohabitants (P) ou décohabitants (L)), la seconde position par rapport aux études et à l'emploi (en études (S) ou en emploi (J)⁷⁷), la troisième la situation conjugale (En couple (C) ou célibataire (-)), enfin la quatrième la présence ou non d'enfant (Enfant(s) (K) ou sans enfant (-)).

P : « Parents » = Cohabitant avec ses parents

L : « Left » = Décohabitant

S : « School » = Etudiant

J : « Job » = En emploi

C : « Couple » = En couple

- : Célibataire

K : « Kid » = Enfant

- : Sans enfant

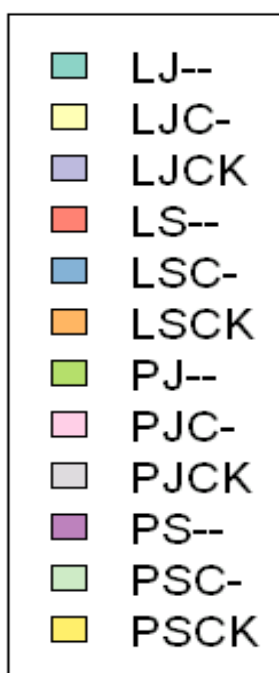
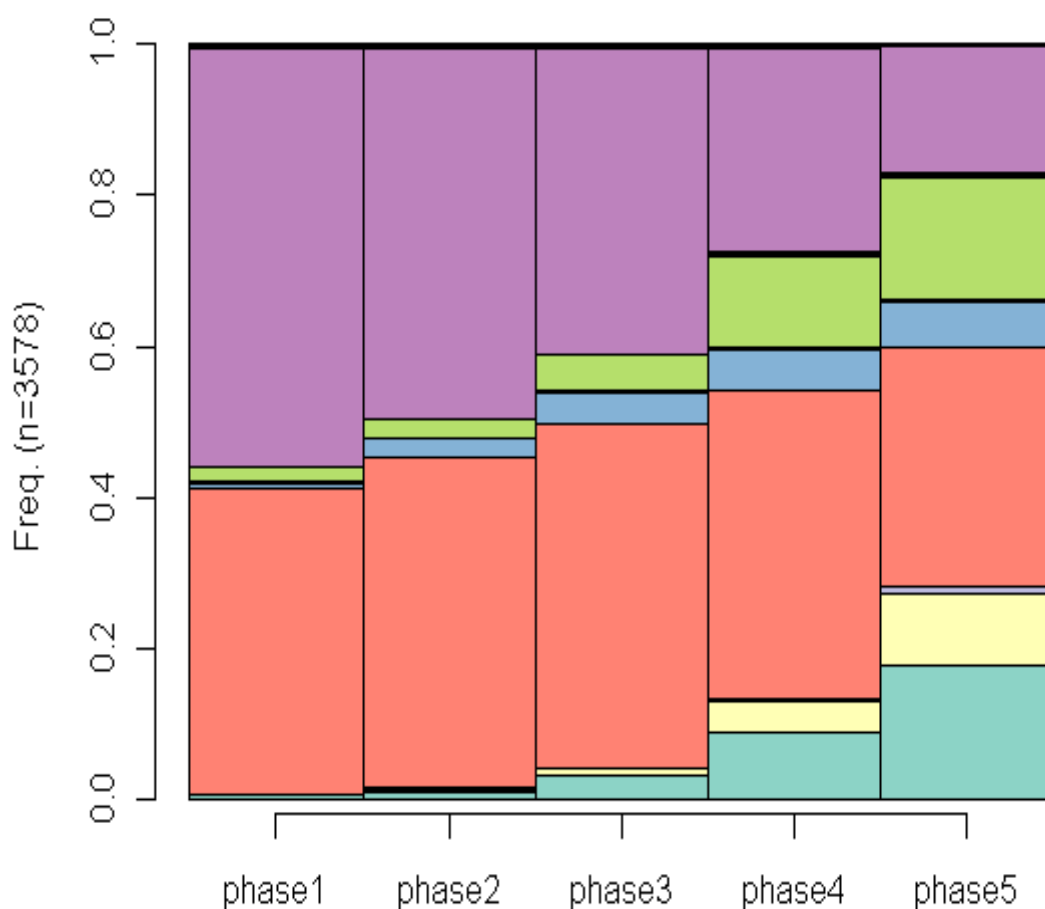
En reprenant l'exemple de l'individu décohabitant, étudiant, célibataire et sans enfant, sa situation se définit de la manière suivante : LS--

Nos trajectoires d'entrée dans la vie adulte sont définies à partir de cinq phases d'observations qui correspondent aux cinq années qui suivent l'obtention du baccalauréat. Le graphique ci-dessous (n°4) permet d'observer comment les individus se répartissent dans les différents états⁷⁸ chaque année.

⁷⁷ Il s'agit ici de la situation principale : soit les jeunes sont avant tout des étudiants, soit ils sont insérés sur le marché du travail. Certains étudiants occupent un emploi en parallèle de leurs études, pour autant ils sont définis par leur situation d'étudiant.

⁷⁸ Ici il s'agit des combinaisons de situations : Décohabitant, étudiant et célibataire ou Cohabitants, en emploi et célibataire, etc.

Graphique 4 : Evolution des états



LJ = Décohabitant + Actif

LJC = Décohabitant + Actif + En couple

LJCK = Décohabitant + Actif + En couple +
Enfant(s)

LS = Décohabitant + Etudiant

LSC = Décohabitant + Etudiant + En couple

LSCK = Décohabitant + Etudiant + En couple +
Enfant(s)

PJ = Cohabitant + Actif

PJC = Cohabitant + Actif + En couple

PJCK = Cohabitant + Actif + En couple + Enfant(s)

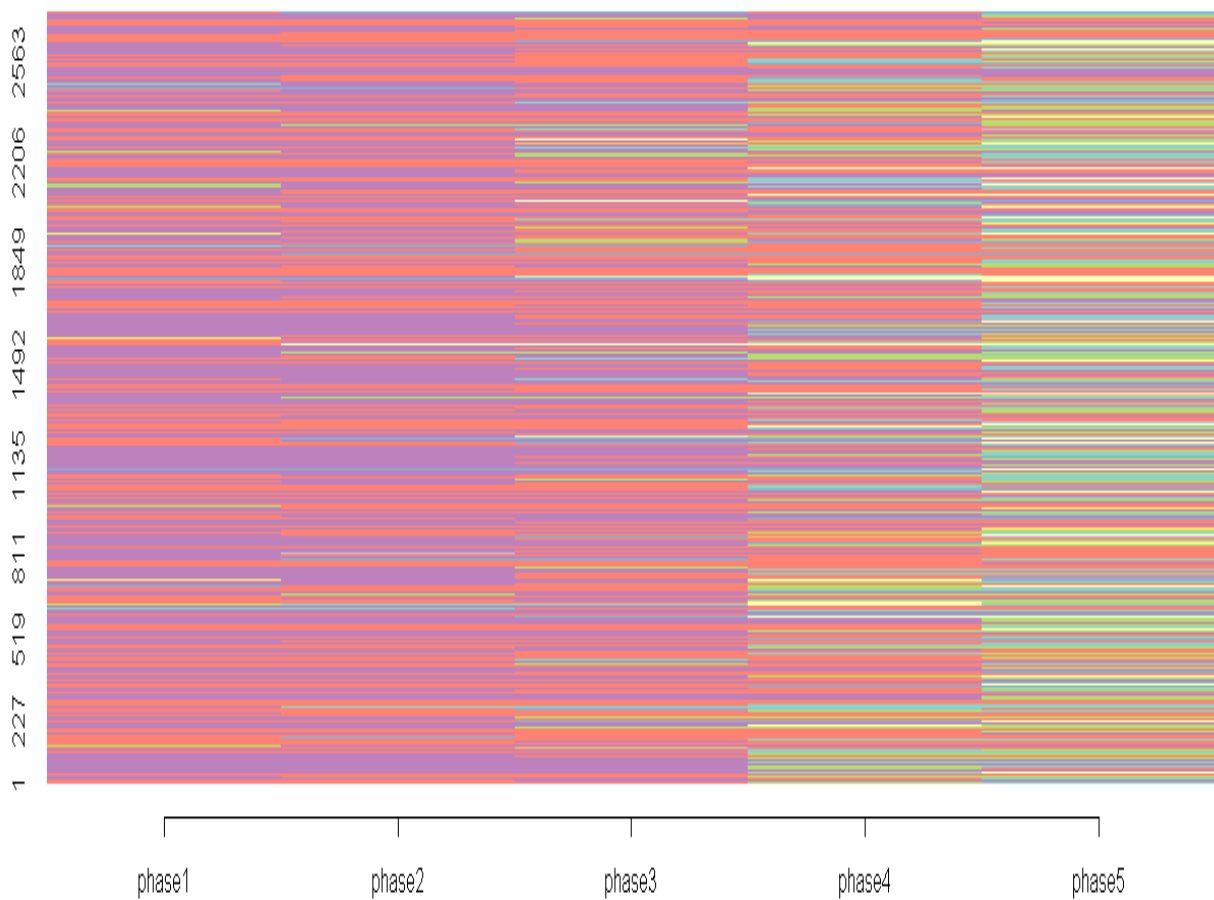
PS = Cohabitant + Etudiant

PSC = Cohabitant + Etudiant + En couple

PSCK = Cohabitant + Etudiant + En couple +
Enfant(s)

Ce type de graphique permet une lecture aisée, en montrant la distribution des individus entre les différents états à chaque instant d'observation. Ainsi, un an après le Bac, les jeunes bacheliers qui se sont inscrits dans l'enseignement supérieur se scindent principalement en deux catégories. Lors de la première année d'études supérieures, les jeunes sont soit étudiants tout en vivant chez leurs parents (*PS*), soit étudiants en étant décohabitants (*LS*). Au fil des années qui suivent l'obtention du baccalauréat ces situations se diversifient. Certes une partie d'entre eux demeurent dans la même situation tout au long des cinq années post bac : ils poursuivent leurs études soit en prolongeant la vie chez leurs parents, soit en continuant à être décohabitants. En revanche, pour d'autres leur situation évolue. Certains s'installent en couple tout en poursuivant leurs études (*LSC*). D'autres ont arrêté leurs études et se sont insérés sur le marché du travail tout en continuant à vivre chez leurs parents (*PJ*). D'autres encore se sont insérés sur le marché du travail tout en ayant leur propre logement (*LJ*). Mais aussi certains sont devenus actifs tout en vivant dans un logement indépendant en couple (*LJC*). Cette représentation graphique bien qu'instructive ne permet pas de connaître l'enchaînement des situations (Robette, 2011), par exemple savoir si les jeunes décohabitants et en études la première année sont majoritairement décohabitants et en études la dernière année ou s'ils sont actifs et en couple. Afin de visualiser l'enchaînement des séquences on propose une autre représentation graphique (n°5).

Graphique 5 : Les tapis de séquences



| | |
|--|------|
| ■ | LJ-- |
| ■ | LJC- |
| ■ | LJCK |
| ■ | LS-- |
| ■ | LSC- |
| ■ | LSCK |
| ■ | PJ-- |
| ■ | PJC- |
| ■ | PJCK |
| ■ | PS-- |
| ■ | PSC- |
| ■ | PSCK |

LJ = Décohabitant + Actif

LJC = Décohabitant + Actif + En couple

LJCK = Décohabitant + Actif + En couple +
Enfant(s)

LS = Décohabitant + Etudiant

LSC = Décohabitant + Etudiant + En couple

LSCK = Décohabitant + Etudiant + En couple +
Enfant(s)

PJ = Cohabitant + Actif

PJC = Cohabitant + Actif + En couple

PJCK = Cohabitant + Actif + En couple + Enfant(s)

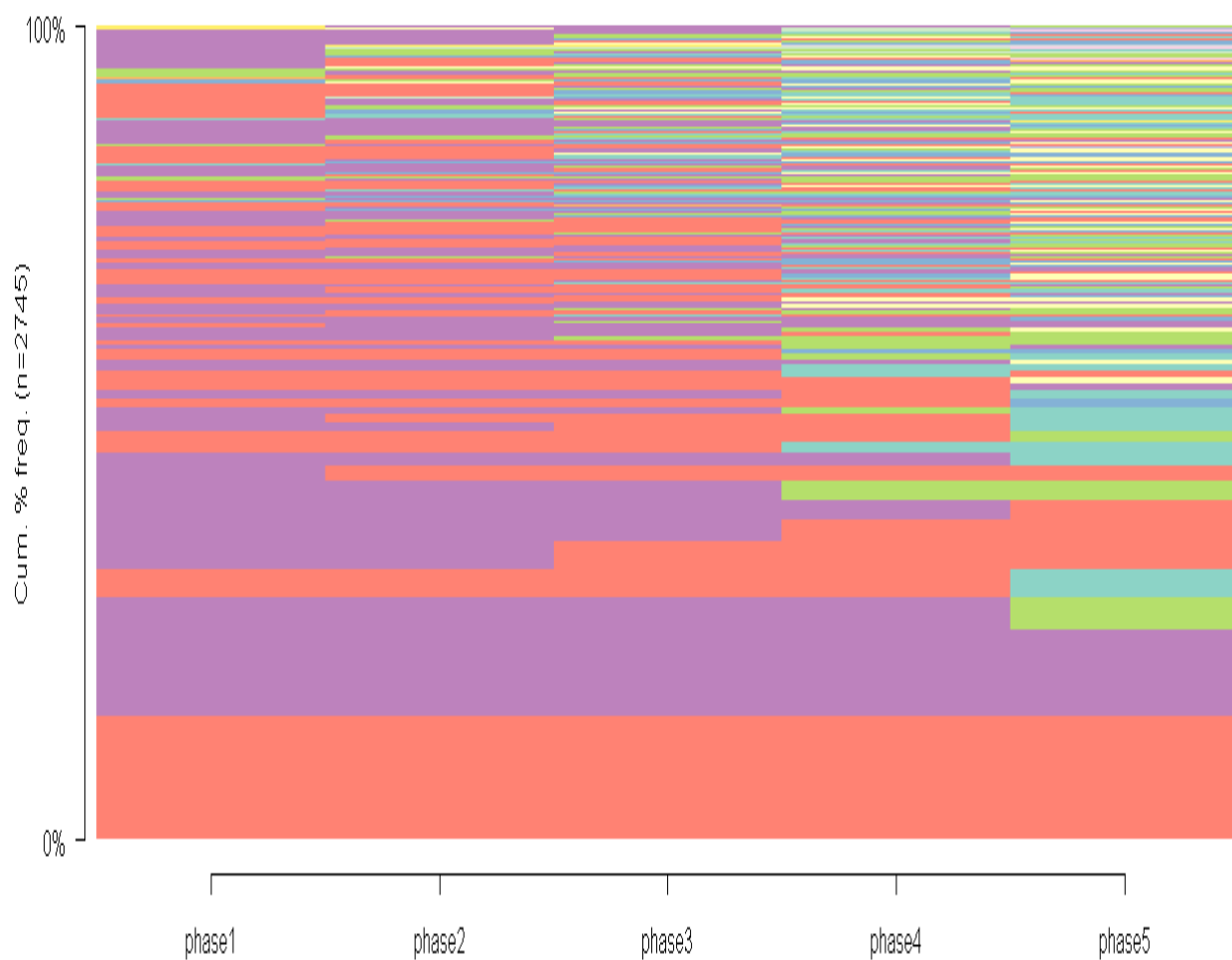
PS = Cohabitant + Etudiant

PSC = Cohabitant + Etudiant + En couple

PSCK = Cohabitant + Etudiant + En couple +
Enfant(s)

Grâce à ce type de graphique (tapis), on observe l'enchaînement des séquences pour chaque individu sur les cinq ans. On peut ainsi rendre compte des changements que les individus rencontrent, et voir ainsi comment ils construisent leurs trajectoires. Ce type de graphique permet de conserver la dimension longitudinale des trajectoires individuelles, toutefois, au vu du grand nombre de trajectoires, l'interprétation reste difficile (Robette, 2011). La seule analyse possible à l'œil nu est une diversification des situations la dernière année d'observation. Afin de faciliter l'analyse des séquences, nous proposons l'analyse des séquences selon leur fréquence (graphique 6).

Graphique 6 : Les fréquences des séquences



| | |
|---|------|
| ■ | LJ-- |
| ■ | LJC- |
| ■ | LJCK |
| ■ | LS-- |
| ■ | LSC- |
| ■ | LSCK |
| ■ | PJ-- |
| ■ | PJC- |
| ■ | PJCK |
| ■ | PS-- |
| ■ | PSC- |
| ■ | PSCK |

LJ = Décohabitant + Actif

LJC = Décohabitant + Actif + En couple

LJCK = Décohabitant + Actif + En couple +
Enfant(s)

LS = Décohabitant + Etudiant

LSC = Décohabitant + Etudiant + En couple

LSCK = Décohabitant + Etudiant + En couple +
Enfant(s)

PJ = Cohabitant + Actif

PJC = Cohabitant + Actif + En couple

PJCK = Cohabitant + Actif + En couple + Enfant(s)

PS = Cohabitant + Etudiant

PSC = Cohabitant + Etudiant + En couple

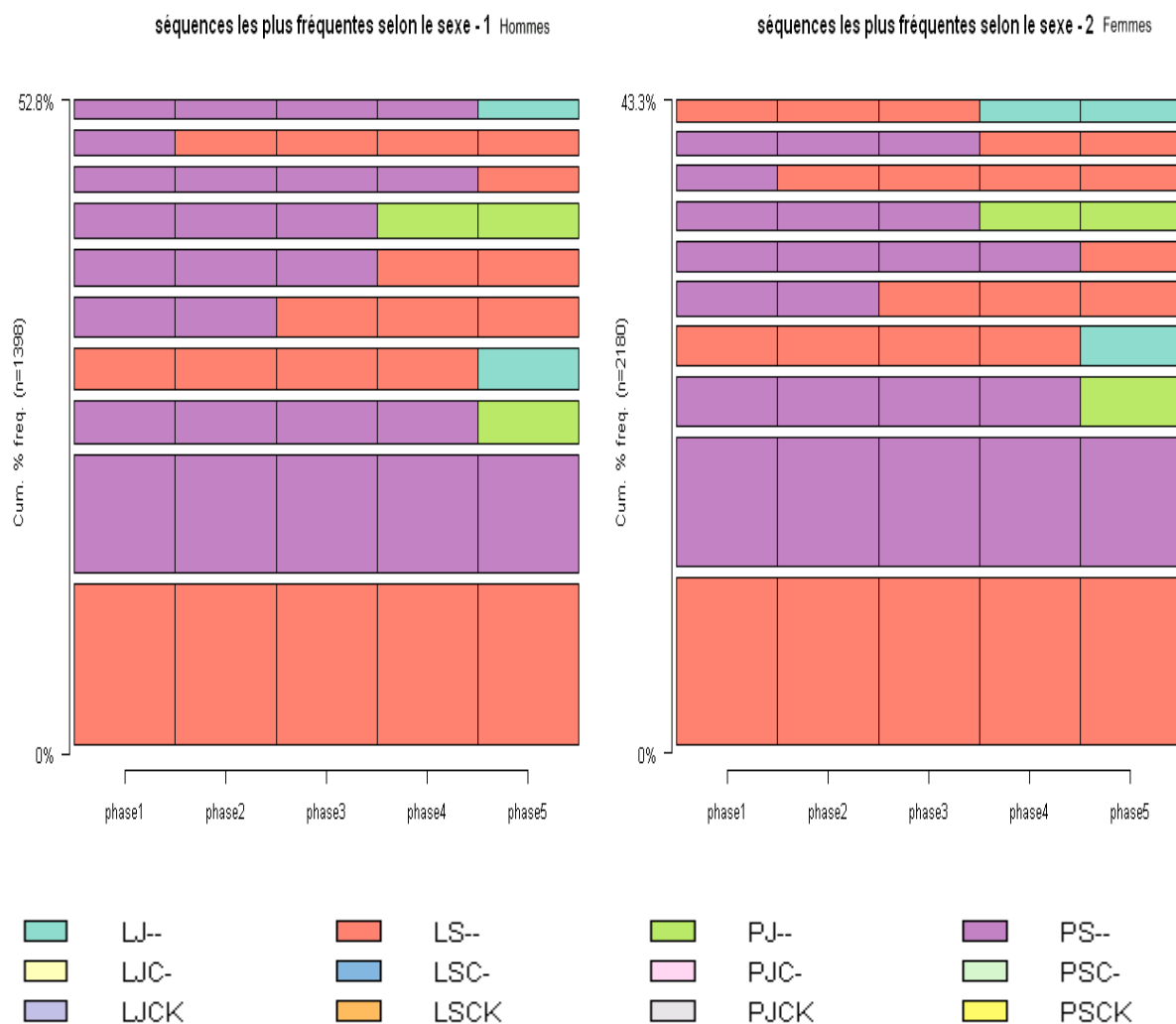
PSCK = Cohabitant + Etudiant + En couple +
Enfant(s)

Grâce à l'analyse des fréquences des séquences, on note que la trajectoire d'étudiants qui décohabitent tout au long des cinq années suivant l'obtention du baccalauréat est la plus fréquente au sein du panel DEP 1989. La trajectoire qui associe études et cohabitation avec les parents durant les cinq ans post bac est la seconde trajectoire la plus fréquente. Viennent ensuite les trajectoires où les jeunes s'insèrent sur le marché du travail la dernière année d'observation, soit en vivant chez leurs parents, soit en étant décohabitants. Pour ces jeunes, seule leur situation vis-à-vis de l'emploi évolue. En effet, les années durant les études ils étaient déjà cohabitants (pour ceux qui sont actifs cohabitants), soit déjà décohabitants (pour ceux qui sont actifs décohabitants). Leur entrée dans la vie active ne modifie donc pas leur situation résidentielle. L'indépendance financière n'est pas la condition au départ de chez les parents.

Afin d'aller plus loin dans l'analyse, il convient d'analyser les trajectoires d'entrée dans la vie adulte à la lueur des caractéristiques sociologiques des jeunes telles le sexe, le type de baccalauréat obtenu et le niveau de diplôme du père. Toujours dans un souci de lisibilité, nous présenterons les séquences les plus fréquentes selon les items de chacune des variables. Par exemple, pour le type de baccalauréat, nous présenterons les séquences les plus fréquentes pour les titulaires d'un Bac Scientifique, Littéraire, Economique et Social, Technologique et Professionnel.

La première variable que nous mobiliserons dans l'analyse des trajectoires est le sexe.

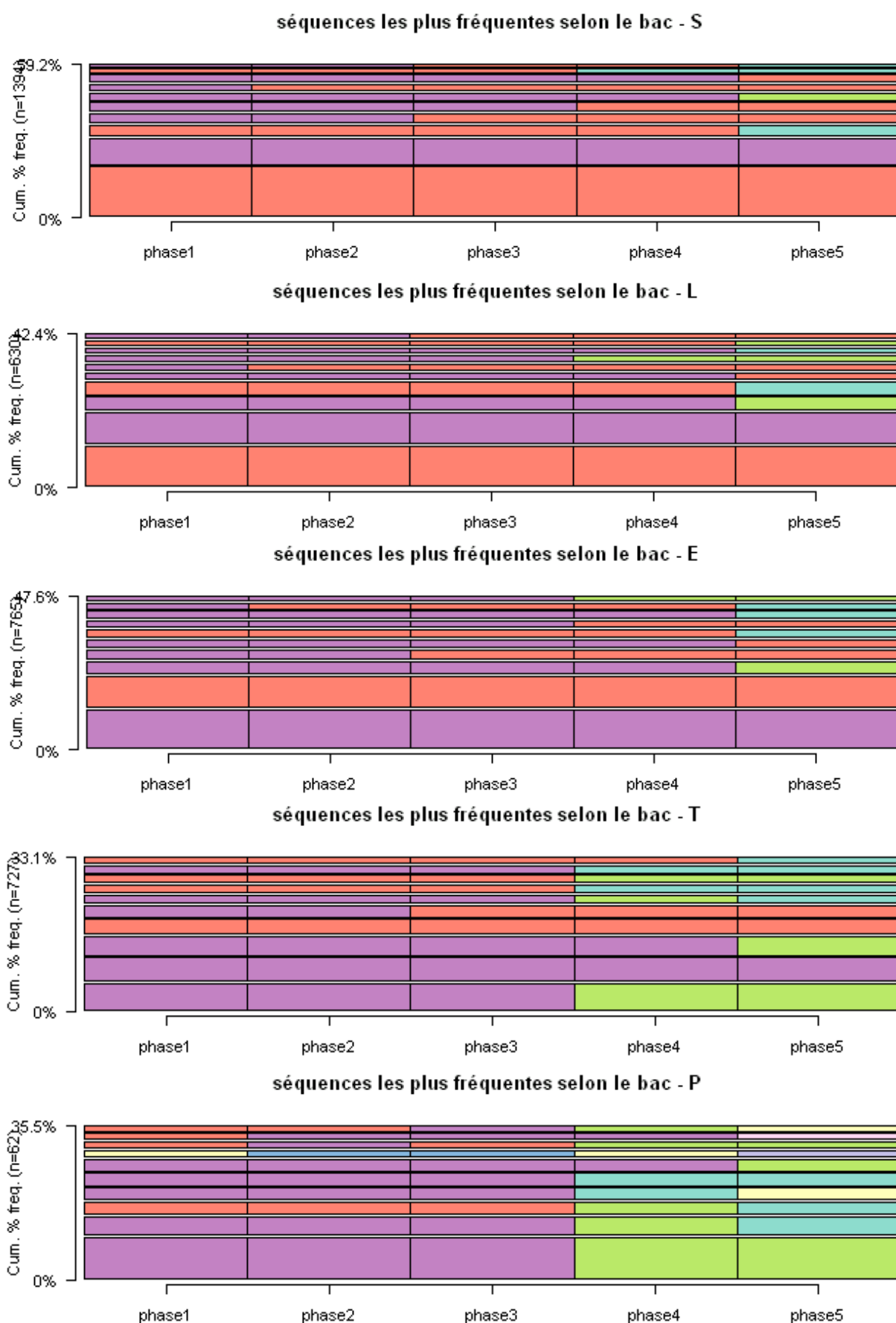
Graphique 7 : Séquences les plus fréquentes selon le sexe





De manière globale, au cours des cinq années qui suivent l’obtention du baccalauréat, les séquences d’entrée dans la vie adulte des hommes sont similaires à celles des femmes. Les décalages entre les parcours masculins et féminins tendent à s’atténuer parmi les jeunes qui suivent des études supérieures (Battagliola *et al.*, 1997).

Dans un second temps, nous observerons les trajectoires d’entrée dans la vie adulte selon le type de baccalauréat obtenu.

Graphique 8 : Séquences les plus fréquentes selon le Bac.



| | | | | | | | |
|---|------|---|------|---|------|---|------|
|  | LJ-- |  | LS-- |  | PJ-- |  | PS-- |
|  | LJC- |  | LSC- |  | PJC- |  | PSC- |
|  | LJCK |  | LSCK |  | PJCK |  | PSCK |

Bac S = Bac Scientifique

Bac L = Bac Littéraire

Bac E = Bac Economique et Social

Bac T = Bac Technologique

Bac P = Bac Professionnel

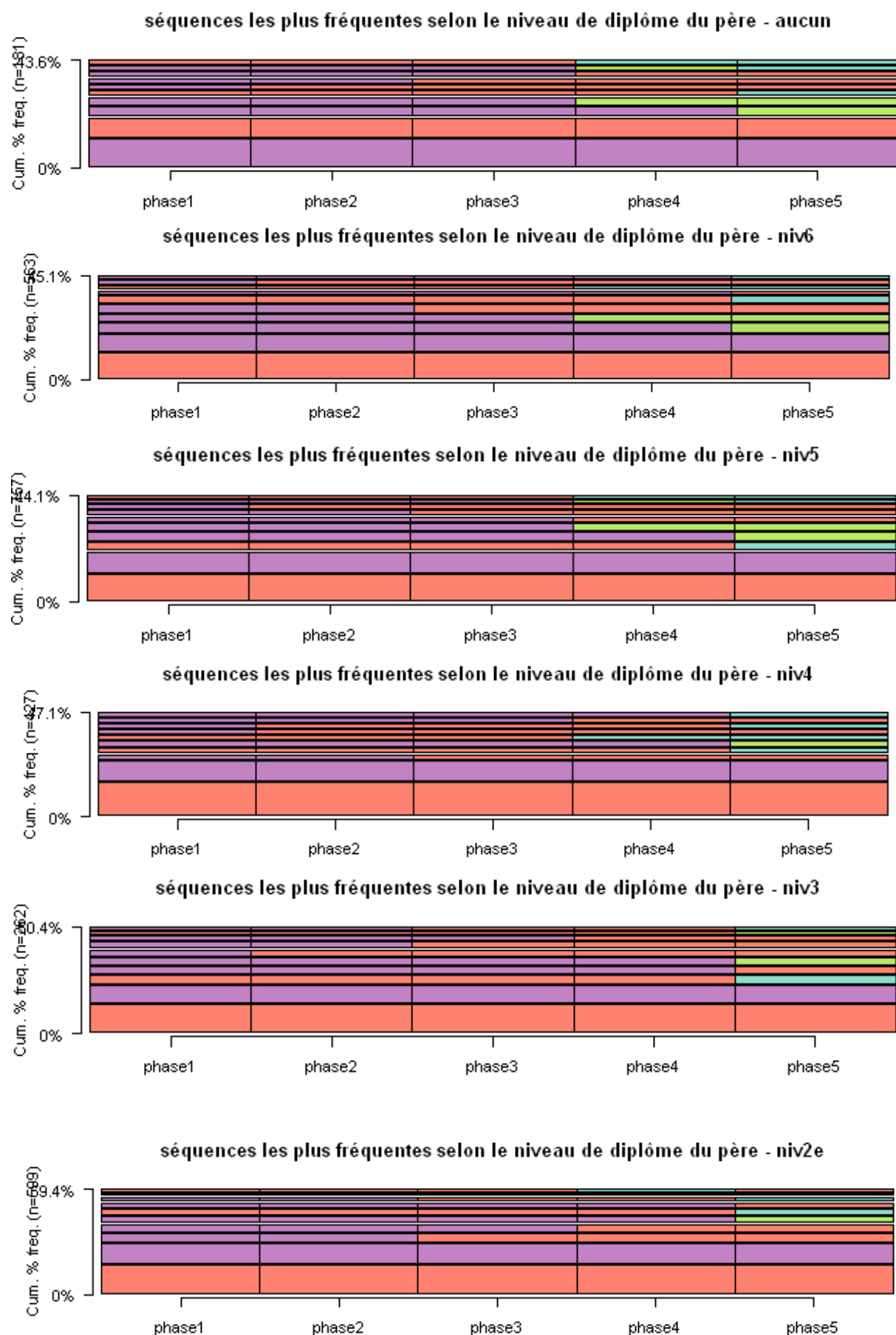
Le type de baccalauréat obtenu constitue une variable plus discriminante que l'appartenance de sexe lors de l'entrée dans la vie adulte. La construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte se différencie selon si les jeunes sont titulaires d'un baccalauréat général (Economique et Social, Littéraire ou Scientifique) ou s'ils sont des bacheliers technologiques ou professionnels. De manière globale les bacheliers généraux se caractérisent par des trajectoires d'entrée dans la vie adulte marquées par le statut d'étudiant célibataire durant les cinq années post-bac. A l'inverse les jeunes titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel poursuivent des études moins longtemps et lorsqu'ils sont étudiants ils sont moins souvent décohabitants. Cette plus faible décohabitation durant les études s'explique en partie par la proximité entre le lieu d'études et le domicile parental. Les établissements de type BTS ou IUT vers lesquels s'orientent prioritairement les bacheliers professionnels et technologiques sont en nombre plus important sur le territoire français que les universités ou les écoles spécialisées. Au sein des bacheliers généraux, les titulaires d'un Bac Economique et Social se démarquent des autres, par une fréquence plus importante de la situation qui associe études et cohabitation durant les cinq ans post bac, alors que pour les bacheliers scientifiques et littéraires c'est la situation d'étudiants décohabitants tout au long des cinq années d'études qui prédomine.



Des différences existent aussi entre les bacheliers professionnels et technologiques. Les bacheliers professionnels s'insèrent plus rapidement sur le marché du travail que les bacheliers technologiques. En effet, ces bacheliers professionnels arrêtent pour la majorité d'entre eux leurs études au niveau Bac+3. Ce niveau d'études correspond dans leur cas à un BTS ou IUT, suivi d'une licence professionnelle, mais aussi dans certains cas à un niveau BTS ou IUT seul, le parcours universitaire de ces jeunes étant plus fréquemment marqué par un redoublement. Cette insertion sur le marché du travail des bacheliers professionnels se

réalise tout en continuant à vivre au domicile parental. Ils sont donc des jeunes actifs cohabitants. Les bacheliers technologiques, quant à eux, poursuivent un peu plus que les bacheliers professionnels leurs études la quatrième et la cinquième année après le Bac, tout en étant principalement cohabitant avec leurs parents.

Enfin, nous examinerons les trajectoires d'entrée dans la vie adulte selon le niveau de diplôme du père.

Graphique 9 : Séquences les plus fréquentes selon le niveau de diplôme du père



| | | | |
|--|--|--|--|
|  LJ-- |  LS-- |  PJ-- |  PS-- |
|  LJC- |  LSC- |  PJC- |  PSC- |
|  LJCK |  LSCK |  PJCK |  PSCK |

Aucun = Aucun diplôme

Niveau 6 = BEPC/ Certificat d'Etudes Primaires

Niveau 5 = CAP/BEP

Niveau 4 = Bac

Niveau 3 = Bac +2

Niveau 2 et 1 = Bac +3 et plus

Les jeunes dont le père ne possède aucun diplôme se démarquent des autres par la situation de cohabitation plus fréquente tout au long des cinq années d'études. Les trajectoires d'entrée dans la vie adulte se distinguent également par les situations les deux dernières années d'observation. Plus le niveau de diplôme du père est bas, plus les jeunes s'insèrent sur le marché du travail à partir de la quatrième année tout en étant cohabitant avec leurs parents. Ceux dont les pères ont les plus hauts niveaux de diplôme poursuivent les études la quatrième et cinquième année en étant principalement décohabitants.

Le type de baccalauréat, davantage que le sexe ou que le niveau de diplôme du père, apparaît comme la variable la plus discriminante dans l'enchaînement des séquences. Nous cherchons dans la partie qui suit à mettre en évidence une typologie de l'enchaînement des séquences.

2.2.2 L'entrée dans la vie adulte des étudiants : une analyse par trajectoire-type

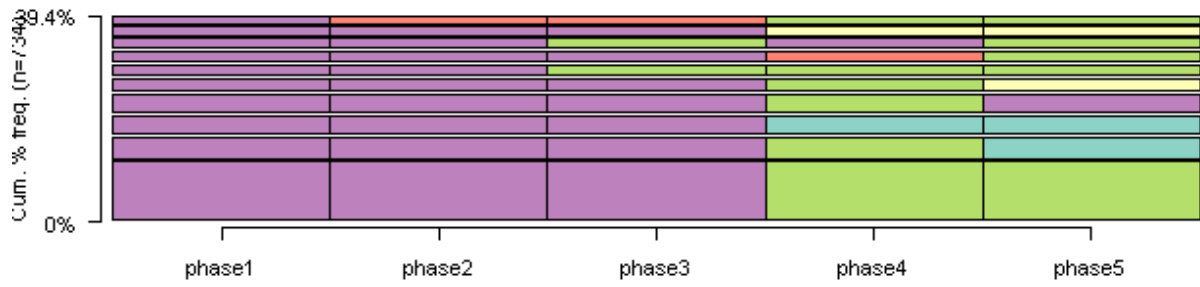
Face à la diversité de l'enchaînement des séquences parmi les jeunes, nous avons cherché à mettre en évidence les modes dominants d'entrée dans la vie adulte. L'approche par trajectoire type a été choisie, notamment car elle permet d'apprécier la dynamique individuelle de l'enchaînement des séquences (études, emploi, départ de chez les parents et mise en couple). La procédure de classification retenue a permis de faire émerger cinq trajectoires types d'entrée dans la vie adulte :

- Trajectoire 1 : Cohabitants avec les parents et études courtes puis insertion sur le marché du travail (20,5%)
- Trajectoire 2 : Décohabitants dès la première année d'études et études longues (38,6%)
- Trajectoire 3 : Cohabitants avec les parents et études longues (19%)
- Trajectoire 4 : Décohabitants en cours d'études et études longues (16,8%)
- Trajectoire 5 : Décohabitants dès la première année et mise en couple au cours de la quatrième année (5,1%)

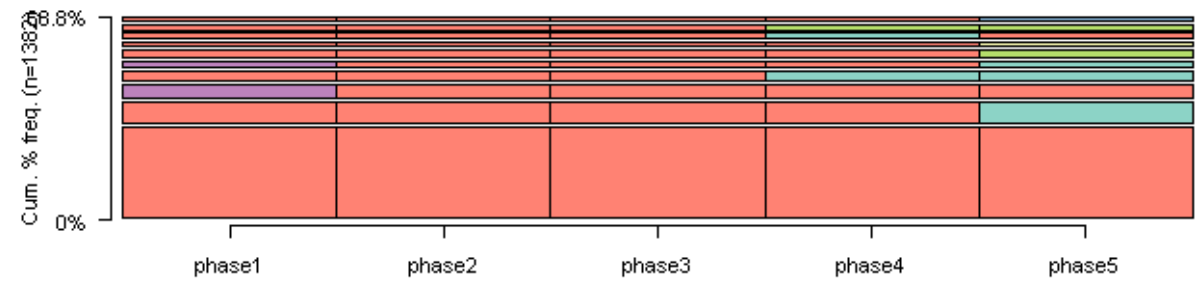
Les caractéristiques de chacune de ces trajectoires sont présentées ici.

Graphique 10 : Typologie des trajectoires

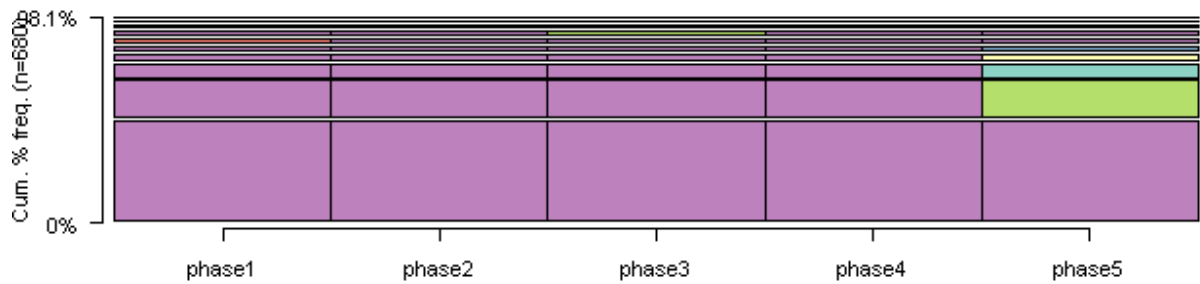
Trajectoire 1



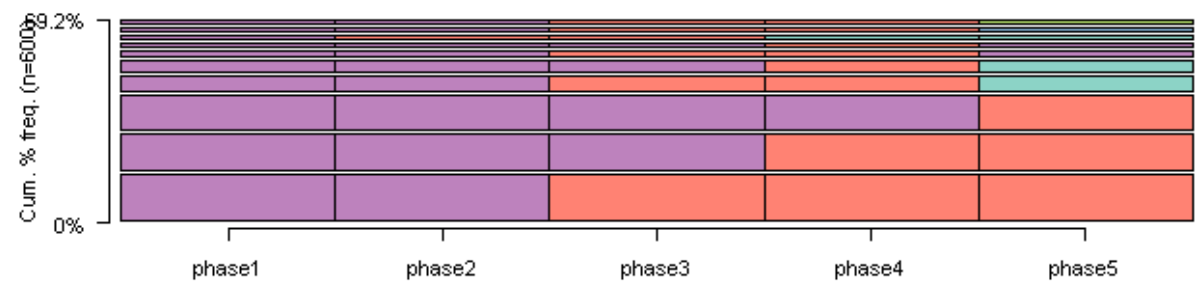
Trajectoire 2



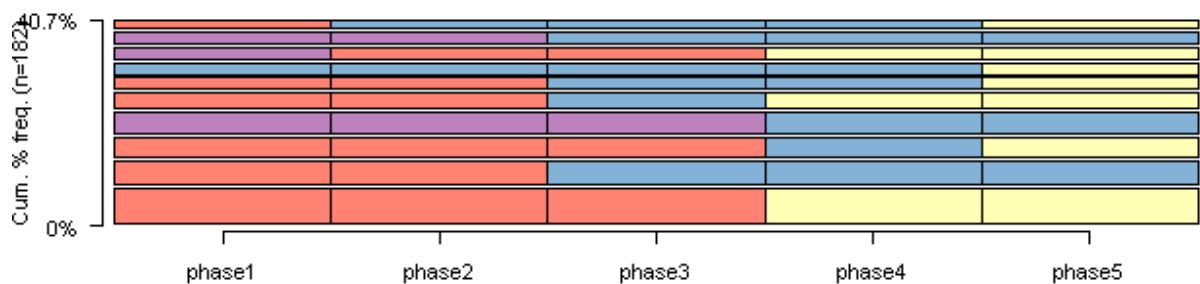
Trajectoire 3



Trajectoire 4



Trajectoire 5





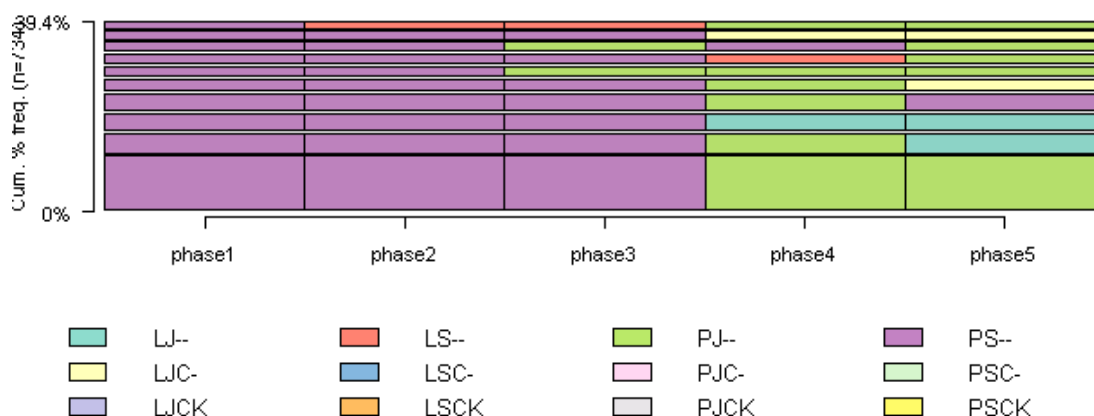
Encadré 7 : Construction de la typologie

Afin de créer les typologies, nous avons utilisé la Méthode d'Appariement Optimal (Optimal Matching) sous le logiciel R, et plus précisément le package TraMineR, développé par Gabadinho et al. (2009).

Les Méthodes d'Appariement Optimal permettent de comparer le degré de similarité de séquences. Elles bâtissent alors des typologies de séquences, c'est-à-dire qu'elles rapprochent des suites d'éléments. Le calcul d'une distance entre chaque individu s'opère en fonction du nombre de transformations nécessaires pour passer d'une séquence à une autre. Ici les coûts de substitution sont fixes pour chacun des états car nous attribuons à chaque état une même valeur. La valeur des coûts de substitution est par défaut 2. Une substitution étant équivalente à la combinaison d'une insertion et d'une suppression, nous avons fixé le coût d'insertion-suppression (ou coût indel : insertion-deletion en anglais) à la moitié du coût de substitution, soit 1.

Une fois la distance entre les séquences définie, une méthode de regroupement est appliquée pour agréger les séquences en un nombre réduit de groupes, en l'occurrence 5.

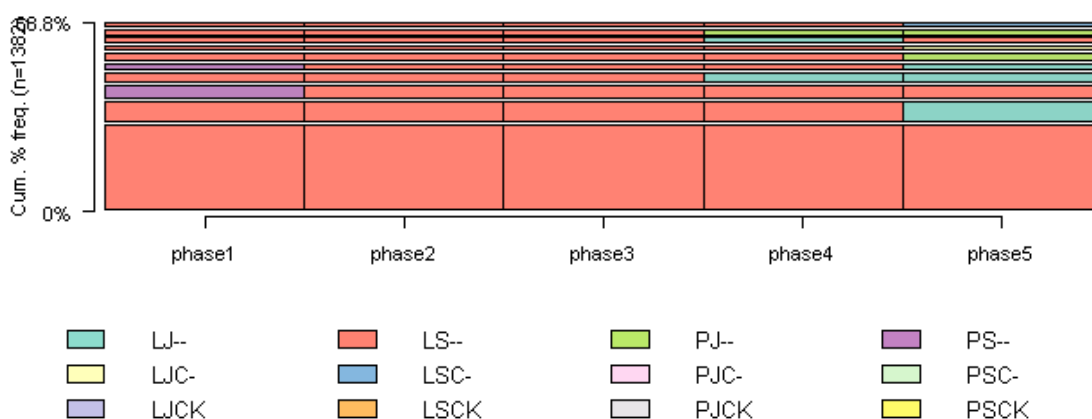
Trajectoire 1 : Cohabitants avec les parents et études courtes puis insertion sur le marché du travail (20,5%)



Les jeunes de cette trajectoire type suivent des études courtes tout en vivant chez leurs parents, puis s'insèrent sur le marché du travail. La plupart d'entre eux réalisent leur insertion professionnelle tout en continuant à vivre chez leurs parents. Quelques uns le font en quittant

le domicile parental. Cette trajectoire est caractéristique des bacheliers technologiques (ils sont 36% au sein de cette trajectoire, contre à peine 14% au sein de la trajectoire 2), et dans une moindre mesure des bacheliers professionnels (5,6% contre 0,6% au sein de la trajectoire 2). Les baccalauréats technologiques et professionnels étant considérés en France comme des diplômes destinés aux personnes ayant des difficultés scolaires, la proportion de jeunes ayant redoublé au cours du primaire est la plus élevée au sein de cette trajectoire (8% contre 4% dans la trajectoire 2). Ces types de baccalauréat conduisent davantage à des filières technologiques, la proportion de jeunes inscrits en BTS ou dans un IUT un an après le Bac est la plus forte : respectivement 25% et 12%. S'engager dans des études courtes est également lié à l'environnement social d'origine. En effet, lors de l'entrée en sixième des jeunes, seulement 78% des parents estiment qu'un diplôme de l'enseignement supérieur est le plus utile pour trouver un emploi (contre 86% de ceux de la trajectoire 2). Les pères comme les mères des jeunes de cette trajectoire sont le moins souvent détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur long, respectivement 12% (contre 29% pour ceux de la trajectoire 4) et 8% (contre 17% pour celles de la trajectoire 4). Enfin, lors de l'entrée en sixième des jeunes, 74% des parents sont propriétaires de leur logement (contre 83% pour ceux de la trajectoire 2).

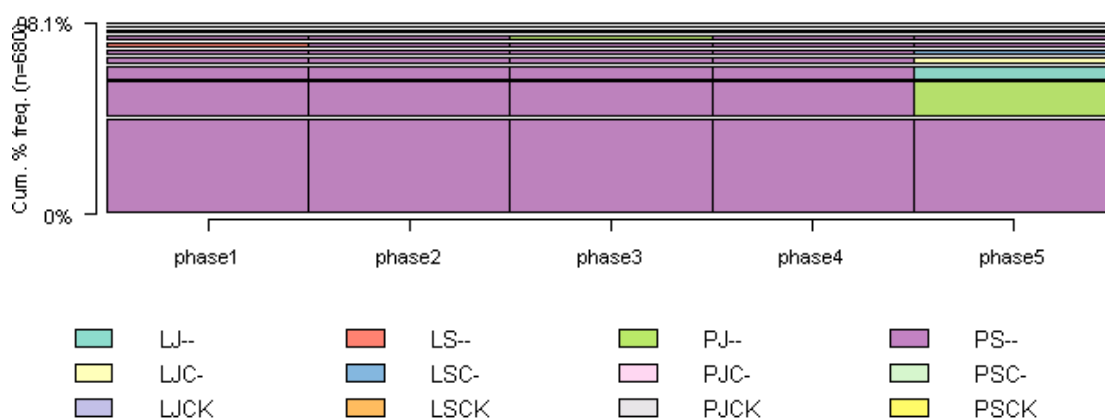
Trajectoire 2 : Décohabitants dès la première année d'études et études longues (38,6%)



Partir de chez ses parents dès la première année d'études et faire des études longues constituent la caractéristique principale des jeunes de cette trajectoire. Cette trajectoire regroupe essentiellement des baccalauréats scientifiques (49%). Les chances d'être orientés vers un baccalauréat scientifique sont plus fortes en l'absence de redoublement, il apparaît

logique que la proportion de jeunes ayant redoublé au primaire soit la plus faible au sein de cette trajectoire type (4%). Lors de leur première année d'études supérieures, 52% des jeunes s'orientent en premier cycle universitaire et 16% vers une classe préparatoire. Ils sont seulement 9% à choisir un BTS comme formation. Les études supérieures sont encouragées par les parents, puisqu'ils sont 86% lors de l'entrée des jeunes en sixième à juger qu'un diplôme du supérieur est le plus utile pour trouver un emploi. A peine 6% des pères et des mères n'ont aucun diplôme (contre 11% de ceux et celles de la trajectoire 1). 22% des pères ont un diplôme de l'enseignement supérieur long et 13% des mères. Les jeunes de cette trajectoire se démarquent des autres par la plus forte proportion de parents propriétaires de leur logement lors de l'entrée en sixième (83% contre 69% pour la trajectoire 3).

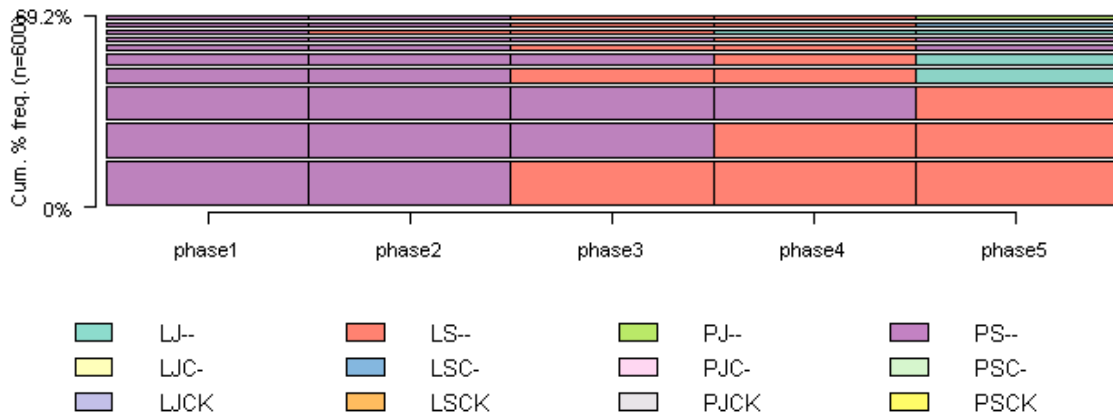
Trajectoire 3 : Cohabitants avec les parents et études longues (19%)



Cette trajectoire se caractérise par une cohabitation des jeunes avec leurs parents tout au long de leurs études longues. Les jeunes de cette trajectoire sont pour 37% d'entre eux des bacheliers scientifiques et pour 27% des titulaires d'un Bac économique et social. Cette proportion est la plus forte parmi l'ensemble des trajectoires (19% pour la trajectoire 2). Par ailleurs, 6% des jeunes de cette trajectoire ont connu un redoublement au primaire. La grande majorité des jeunes (69%) suivent un premier cycle universitaire un an après le Bac, et seulement 7% une classe préparatoire. Lors de l'entrée en sixième du jeune, 83% des parents estiment qu'un diplôme de l'enseignement supérieur est le plus utile pour trouver un emploi. Du point de vue des diplômes des parents, près de 23% des pères ont un diplôme de l'enseignement supérieur long et 12% des mères. La proportion de parents propriétaires de leur logement lors de l'entrée des jeunes en sixième est la plus faible (69% contre 83% pour la

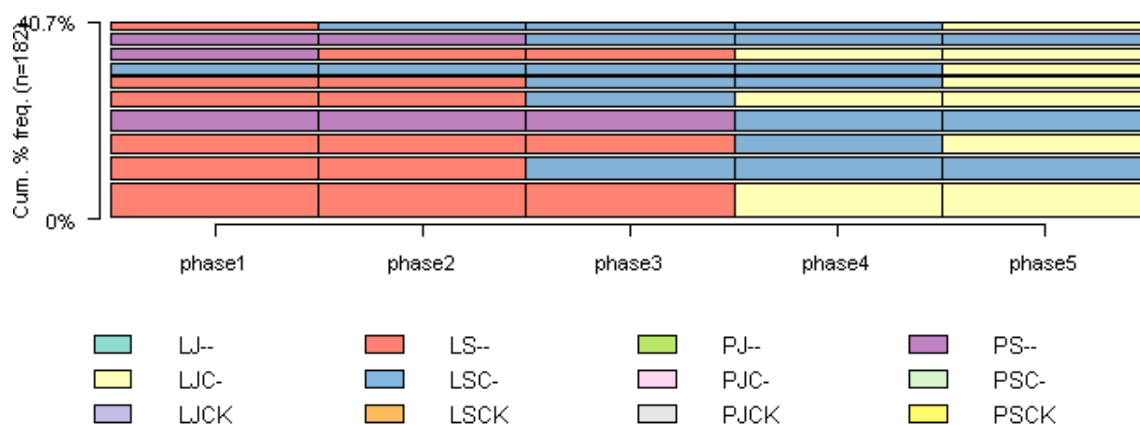
trajectoire 2). Devoir s'acquitter soi-même d'un loyer apparaît moins favorable à l'autonomie résidentielle des jeunes.

Trajectoire 4 : Décohabitants en cours d'études et études longues (16,8%)



Les jeunes de cette trajectoire cohabitent avec leurs parents durant leurs premières années d'études, puis à partir de la troisième année ils poursuivent leurs études mais en vivant dans un logement indépendant. Cette trajectoire rassemble des titulaires d'un Bac scientifique (43%) et dans une moindre mesure d'un Bac économique et social (23%). La proportion de redoublants au primaire est relativement faible (5% contre 8% pour la trajectoire 1). 20% des jeunes s'inscrivent en classe préparatoire un an après le baccalauréat, et 50% d'entre eux en premier cycle universitaire. 12% choisissent un BTS. La proportion de parents qui jugent lors de l'entrée des jeunes en sixième un diplôme de l'enseignement supérieur comme diplôme le plus utile pour trouver un emploi est la plus forte avec la trajectoire 2 (86% contre 78% pour ceux de la trajectoire 1). Les parents des jeunes de cette trajectoire sont ceux ayant les plus hauts niveaux d'études (29% des pères ont un diplôme de l'enseignement supérieur long et 16% des mères). Enfin, 79% des parents sont propriétaires de leur logement lors de l'entrée en sixième des jeunes.

Trajectoire 5 : Décohabitants dès la première année et mise en couple au cours de la quatrième année (5,1%)



Partir de chez ses parents dès la première année d'études pour faire des études courtes puis s'insérer sur le marché du travail tout en vivant en couple constitue la principale caractéristique de cette trajectoire. Cette trajectoire regroupe les bacheliers généraux de manière relativement homogène : 29% de bacheliers scientifiques, 22% de bacheliers économiques et social et 22% de bacheliers littéraires. Les jeunes de cette trajectoire ont pour 7% d'entre eux connu un redoublement au cours du primaire. La première année d'études post-bac, 47% s'orientent vers un premier cycle universitaire et 20% vers un BTS. Seulement 79% des parents lors de l'entrée en sixième des jeunes jugent un diplôme de l'enseignement supérieur comme diplôme le plus utile pour trouver un emploi (contre 86% pour les trajectoires 2 et 4). Du point de vue des diplômes des parents, à peine 12% des pères sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long et 8% des mères. Relatif au statut d'occupation du logement, 75% des parents sont propriétaires de leurs logements lors de l'entrée en sixième des jeunes.

Tableau 2 : Caractéristiques des jeunes selon la trajectoire d'appartenance

| Sexe | | |
|--------|--------|--------|
| % | Hommes | Femmes |
| Type 1 | 36,6 | 63,4 |
| Type 2 | 38,8 | 61,2 |
| Type 3 | 40,4 | 59,6 |
| Type 4 | 46,5 | 53,5 |
| Type 5 | 21,4 | 78,6 |

Baccalauréat

| % | Economique et Social | Littéraire | Scientifique | Professionnel | Technologique |
|--------|----------------------|------------|--------------|---------------|---------------|
| Type 1 | 19 | 18 | 21,4 | 5,6 | 36,1 |
| Type 2 | 18,8 | 17,7 | 48,6 | 0,6 | 14,3 |
| Type 3 | 27,2 | 18,1 | 37 | 0,6 | 17,1 |
| Type 4 | 23,2 | 15,3 | 43,3 | 0,8 | 17,3 |
| Type 5 | 22,5 | 22 | 29 | 1,6 | 24,7 |

Redoublement au primaire

| % | Oui | Non |
|--------|-----|------|
| Type 1 | 8,1 | 91,9 |
| Type 2 | 3,6 | 96,4 |
| Type 3 | 5,8 | 94,2 |
| Type 4 | 4,8 | 95,2 |
| Type 5 | 7,2 | 92,8 |

Filière 1 an après le Bac

| % | Classes préparatoires | 1er cycle universitaire | BTS | IUT | Autres formations |
|--------|-----------------------|-------------------------|------|------|-------------------|
| Type 1 | 4,2 | 45,7 | 24,6 | 12 | 10,5 |
| Type 2 | 16 | 51,7 | 8,5 | 11,5 | 12,4 |
| Type 3 | 6,6 | 69,2 | 9,6 | 6,6 | 7,8 |
| Type 4 | 20 | 49,6 | 12 | 9,8 | 8,7 |
| Type 5 | 4,5 | 46,6 | 20,2 | 10 | 18,5 |

Diplôme le plus utile selon les parents pour trouver un emploi

| % | CAP/BEP | Baccalauréat | Diplôme de l'enseignement supérieur | Aucun | Sans opinion |
|--------|---------|--------------|-------------------------------------|-------|--------------|
| Type 1 | 3,0 | 12,2 | 78,0 | 1,5 | 5,3 |
| Type 2 | 3,4 | 5,5 | 86,0 | 0,7 | 4,4 |
| Type 3 | 3,4 | 8,2 | 83,1 | 0,2 | 5,1 |
| Type 4 | 3,1 | 4,6 | 86,1 | 1,1 | 5,0 |
| Type 5 | 4,5 | 10,8 | 79,0 | 0,0 | 5,7 |

Diplôme du père

| % | aucun | niv2et1 | niv3 | niv4 | niv5 | niv6 |
|--------|-------|---------|------|------|------|------|
| Type 1 | 11,5 | 11,7 | 7,9 | 13,1 | 33,7 | 22,2 |
| Type 2 | 5,7 | 21,5 | 9,8 | 17,8 | 26,6 | 18,6 |
| Type 3 | 9,7 | 22,9 | 9,1 | 13,1 | 26,7 | 18,6 |
| Type 4 | 6,1 | 28,7 | 10,2 | 14,4 | 24,4 | 16,1 |
| Type 5 | 8,2 | 12,3 | 7,5 | 16,4 | 33,6 | 21,9 |

Diplôme de la mère

| % | aucun | niv2et1 | niv3 | niv4 | niv5 | niv6 |
|--------|-------|---------|------|------|------|------|
| Type 1 | 11,4 | 7,5 | 10,6 | 14,2 | 25,0 | 31,3 |
| Type 2 | 5,8 | 12,6 | 13,3 | 21,1 | 22,5 | 24,8 |
| Type 3 | 10,3 | 11,7 | 12,2 | 20,6 | 21,8 | 23,4 |
| Type 4 | 7,7 | 16,5 | 18,4 | 17,3 | 20,7 | 19,4 |
| Type 5 | 8,9 | 8,3 | 10,2 | 12,7 | 27,4 | 32,5 |

Statut d'occupation du logement des parents lors de l'entrée en sixième

| % | Locataire | Propriétaire | Logé gratuitement | Autre situation |
|--------|-----------|--------------|-------------------|-----------------|
| Type 1 | 20,1 | 74,3 | 4,5 | 1,1 |
| Type 2 | 12,7 | 82,6 | 4,4 | 0,4 |
| Type 3 | 25,7 | 69,3 | 4,0 | 1,0 |
| Type 4 | 15,7 | 79,3 | 4,1 | 0,9 |
| Type 5 | 21,8 | 75,2 | 3,0 | 0,0 |

En conclusion, plus les jeunes sont titulaires d'un baccalauréat Scientifique, plus ils s'orientent en classes préparatoires un an après le baccalauréat et plus leurs parents sont diplômés, plus ils décohabitent et font des études longues en vivant seul. Le parcours scolaire se combine à l'environnement familial lors de la construction des différentes trajectoires d'entrée dans la vie adulte durant les études supérieures. Les jeunes ne s'engagent pas dans les études supérieures de la même manière : études courtes ou longues mais aussi et surtout en restant chez leurs parents ou en quittant le domicile parental, selon leurs trajectoires scolaires mais aussi celles de leurs parents.

2.2.3. Des chances inégales d'appartenance à une trajectoire type

Les jeunes se répartissent entre les différentes trajectoires d'entrée dans la vie adulte selon différentes caractéristiques (type de baccalauréat, diplôme des parents, statut d'occupation du logement des parents, pour n'en citer que quelques unes). L'analyse descriptive ci-dessus ne permet pas d'observer les effets d'une variable toutes choses égales par ailleurs. Le modèle multinomial permet alors d'affiner l'analyse de l'appartenance à une trajectoire type. Nous cherchons à expliquer quels sont les différents éléments déterminants l'appartenance à une trajectoire particulière. La variable à expliquer est donc la trajectoire type dans laquelle se trouve l'individu.

Parmi les variables explicatives, nous prenons en compte les caractéristiques scolaires des jeunes à partir du type de baccalauréat et de la mention obtenue. Nous considérons également le rôle de l'environnement familial des jeunes à travers le diplôme des parents⁷⁹, le fait d'avoir une mère au foyer, la structure parentale (famille nucléaire, famille monoparentale ou famille recomposée), le statut d'immigration du père et le statut d'occupation du logement lors de l'entrée en sixième des jeunes. Enfin, nous analysons l'effet de variables plus économiques telles que le fait de pouvoir compter sur les ressources financières de sa famille, d'être boursier un an après le Bac et de travailler en parallèle de ses études. Le sexe des jeunes est bien évidemment pris en compte.

La trajectoire de référence est la trajectoire 2 (décohabitants dès la première année d'études et études longues), qui constitue la trajectoire rassemblant le plus grand nombre. Nous tentons donc d'apprécier les probabilités d'appartenir à une certaine trajectoire (trajectoire X) par rapport au fait d'appartenir à la trajectoire de référence (trajectoire 2).

⁷⁹ Nous utilisons comme variable le niveau de diplôme le plus élevé du père ou de la mère.

Encadré 8 : Le modèle multinomial

L'objet est d'identifier parmi les caractéristiques individuelles, en particulier celles relatives au parcours scolaire de l'étudiant, aux ressources dont il dispose durant ses études, et à son environnement familial, les déterminants de l'appartenance à l'une ou l'autre des cinq trajectoires mises en évidence. Dans cette perspective, nous estimons un modèle *logit multinomial* (Gouriéroux, 1984) dans lequel la typologie (cinq trajectoires) est la variable à expliquer et les caractéristiques individuelles constituent les facteurs explicatifs. Il s'agit d'un modèle *logit* polytomique non ordonné (dont le modèle de base est le *logit multinomial*). Un tel modèle est structuré de manière telle que l'individu arbitre entre deux choix *a* et *b* indépendamment des autres choix qui lui sont offerts. On parle d'hypothèse d'indépendance des choix offerts (IIA : Independence from Irrelevant Alternatives).

| Trajectoires | Trajectoire cohabitants études courtes | Trajectoire cohabitants études longues | Trajectoire décohabitants en cours d'études | Trajectoire décohabitants la première année puis mise en couple |
|--|--|--|---|---|
| <u>Parcours scolaire</u> | | | | |
| Type de baccalauréat: (ref: Scientifique) | | | | |
| Economique et Social | 1,86 *** | 1,71 *** | 1,60 ** | 1,54 |
| Littéraire | 2,15 *** | 1,42 * | 1,19 | 1,52 |
| Professionnel | 15,22 | 1,88 | 1,12 | 4,94 |
| Technologique | 5,01 *** | 1,47 * | 1,56 * | 2,70 *** |
| Mention au baccalauréat: (ref: passable) | | | | |
| Admis au rattrapage | 1,48 * | 1,37 | 1,37 | 1,49 |
| Assez bien | 0,71 * | 0,76 * | 1,38 * | 0,90 |
| Bien | 0,41 *** | 0,39 *** | 1,52 * | 0,90 |
| Très bien | 0,97 * | 0,59 ** | 0,99 | 0,40 |
| <u>Environnement familial:</u> | | | | |
| Niveau de diplôme le plus élevé des parents: (ref: Bac + 3 et plus) | | | | |
| Aucun | 1,09 | 1,49 | 1,29 | 0,60 |
| BEPC ou Certificat d'études primaire | 0,89 | 1,51 | 1,92 ** | 0,50 |
| BEP ou CAP | 0,83 | 1,17 | 1,91 ** | 0,82 |
| Bac | 0,55 ** | 1,20 | 0,90 | 0,49 * |
| Bac +2 | 1,02 | 1,34 * | 1,26 | 0,81 |
| Impact activité mère | | | | |
| Mère au foyer | 1,45 ** | 1,32 * | 1,04 | 0,94 |
| Structure parentale (ref: famille nucléaire) | | | | |
| Famille monoparentale | 0,93 | 0,95 | 0,70 | 1,85 |
| Famille recomposée | 3,35 ** | 2,83 * | 2,12 | 4,28 ** |
| Autre situation | 3,17 | 3,54 | 1,90 | 4,71 |
| Statut d'immigration du père (ref: toujours vécu en France) | | | | |
| Plus de 20 ans en France | 1,63 * | 2,73 *** | 1,16 | 0,63 |
| Entre 5 et 20 ans en France | 1,96 * | 2,56 ** | 1,65 | 0,67 |
| Moins de 5 ans | 4,58e- | 1,54 | 0,57 | 1,67 |
| Statut d'occupation du logement des parents (ref: propriétaire) | | | | |
| Locataire | 1,62 ** | 2,06 *** | 1,30 | 2,01 *** |
| Logé gratuitement | 1,27 | 1,39 | 1,10 | 1,49 |
| Autre situation | 2,09 | 3,34 | 3,33 | 1,16e- |
| <u>Ressources durant les études</u> | | | | |
| Travailler en parallèle des études | 1,47 ** | 1,10 | 1,48 *** | 1,62 * |
| Etre boursier | 0,47 *** | 0,58 *** | 0,51 *** | 0,60 |
| Ne pas pouvoir compter financièrement sur sa famille | 1,43 * | 1,14 | 1,50 * | 1,14 |
| <u>Sexe: homme</u> | | | | |
| | 1,11 | 1,29 * | 1,47 ** | 0,45 *** |

(***) Significatif au seuil de 1%, (**) au seuil de 5% et (*) au seuil de 10%

Note de lecture : les rapports de risques relatifs (Relative Risk Ratios) représentent le rapport entre la probabilité d'appartenance à la trajectoire Y et la probabilité d'appartenance à la trajectoire professionnelle, ils permettent de faciliter l'interprétation.

Source : Panel DEP 1989.

Trajectoire 1 : Etre cohabitant durant des études courtes

Les caractéristiques scolaires des jeunes jouent un rôle prépondérant sur le type d'entrée dans la vie adulte. Ainsi, être titulaire d'un Bac professionnel augmente de 15 fois les probabilités d'appartenir à la première trajectoire (à savoir cohabitant durant des études courtes), être titulaire d'un Bac technologique de 5 fois⁸⁰. A type de baccalauréat donné, nous observons que la mention au baccalauréat intervient dans l'appartenance aux trajectoires types, puisque avoir obtenu une mention « bien » diminue de 59% les probabilités d'appartenir à la trajectoire 1, et à l'inverse avoir été admis au rattrapage les augmente de 1,4 fois. Au-delà des caractéristiques scolaires, il est intéressant de constater qu'à type de baccalauréat donné, l'environnement familial joue fortement sur la probabilité d'appartenir à la trajectoire 1 (cohabitants et études courtes puis insertion sur le marché du travail) par rapport à la trajectoire 2 (décohabitants dès la première année d'études et études longues). En effet, vivre dans une famille recomposée par rapport au fait de vivre dans une famille nucléaire lors de l'année de sixième augmente de 3,3 fois la probabilité de suivre des études courtes en étant cohabitant. Avoir un père immigré depuis 5 à 20 ans multiplie de 1,9 fois les probabilités d'appartenir à cette trajectoire plutôt qu'à celle des décohabitants précoces qui suivent des études longues (la trajectoire de référence). Avoir une mère au foyer augmente de 1,4 fois les probabilités de faire des études courtes en vivant chez ses parents. Le fait de ne pas pouvoir compter financièrement sur un soutien familial multiplie également les probabilités de 1,4 fois d'appartenance à cette trajectoire type. Avoir des parents ayant comme plus haut niveau de diplôme un baccalauréat, par rapport au fait d'avoir au moins un des deux parents ayant un diplôme de l'enseignement supérieur long, diminue de 45% les probabilités d'être dans cette trajectoire 1. Enfin, du point de vue des caractéristiques familiales, avoir des parents locataires par rapport au fait d'avoir des parents propriétaires lors de l'entrée en sixième des jeunes augmente de 1,6 fois les probabilités d'appartenir à cette trajectoire. Du point de vue des ressources des jeunes, le fait d'être boursier la première année après le bac diminue de 53% les probabilités d'appartenir à cette trajectoire. Ce résultat est assez logique car lorsque les jeunes s'éloignent du domicile parental, ils obtiennent des points dans le barème de calcul du CROUS, et augmentent ainsi les chances d'être boursier. Ceux qui restent au domicile des parents ont donc moins de points dans le barème de calcul du CROUS et sont moins souvent boursiers. Enfin, exercer un travail en parallèle des études de manière occasionnelle ou

⁸⁰ Si ce type de variable peut paraître endogène (le type de baccalauréat surdétermine le type d'études possibles), il est nécessaire à notre sens de considérer tout de même cette variable, notamment afin de pouvoir raisonner, pour les effets des autres variables, à type de baccalauréat donné.

régulière augmente de 1,4 fois les probabilités d'appartenir à cette trajectoire type. L'effet du sexe n'est pas significatif dans l'appartenance à cette trajectoire.

Trajectoire 3 : Faire des études longues en vivant chez ses parents

De manière attendue, du point de vue des caractéristiques scolaires des jeunes, le type de baccalauréat obtenu tout comme la mention jouent un rôle sur la probabilité d'appartenir à la trajectoire 3 (cohabitants durant des études longues) plutôt qu'à la trajectoire de référence (décohabitants dès la première année d'études et études longues) : être titulaire d'un baccalauréat économique et social augmente de 1,7 fois les probabilités d'appartenir à cette trajectoire, et le fait d'avoir une mention « bien » les diminue de 61%. L'environnement familial des jeunes joue également un rôle, à caractéristiques scolaires contrôlé. Ainsi, vivre dans une famille recomposée par rapport au fait d'être dans une famille nucléaire augmente de 2,8 fois les probabilités d'être cohabitants avec ses parents tout au long de ses études. Avoir un père immigré en France depuis plus de 20 ans augmente de 2,7 fois les probabilités d'appartenir à cette trajectoire. De la même manière qu'avoir une mère au foyer multiplie par 1,3 fois les probabilités d'appartenir à cette trajectoire. Le diplôme des parents a également un effet puisque avoir au moins un de ses parents possédant un Bac +2 par rapport au fait d'avoir au moins un de ses parents titulaire d'un diplôme du supérieur long augmente de 1,3 fois les probabilités d'être cohabitant avec ses parents durant les cinq années d'études. Le statut d'occupation du logement des parents intervient aussi puisque avoir des parents locataires lors de l'entrée en sixième des jeunes multiplie par 2 les probabilités d'être dans cette trajectoire type. Comme pour la trajectoire 1, être boursier un an après le baccalauréat diminue de 42% les probabilités d'appartenir à cette trajectoire. Etre un homme augmente de 1,2 fois les probabilités d'être dans cette trajectoire.

Trajectoire 4 : Décohabiter en cours d'études longues

Les caractéristiques scolaires des jeunes jouent un rôle dans la différence entre la trajectoire 4 (cohabitants les premières années d'études puis décohabitants au cours des dernières années d'études longues) et la trajectoire de référence, puisque avoir un baccalauréat Economique et Social augmente de 1,6 fois les probabilités d'appartenir à cette trajectoire, et le fait d'avoir obtenu son Bac avec une mention « bien » de 1,5 fois, même si ces dernières variables jouent beaucoup moins que pour la trajectoire précédente. A caractéristiques scolaires contrôlées, le rôle de l'environnement familial est moindre dans les probabilités d'appartenir à cette trajectoire plutôt qu'à la trajectoire de référence (décohabitants dès la première année d'études

et études longues). Travailler en parallèle de ses études de manière régulière ou occasionnelle multiplie par 1,4 fois les probabilités d'être dans cette trajectoire. A l'inverse être boursier les diminue de 49%. Le fait de ne pas pouvoir compter financièrement sur sa famille augmente de 1,5 fois les probabilités d'appartenir à cette trajectoire. Enfin, être un homme augmente de 1,4 fois les probabilités de décohabiter en cours d'études.

Trajectoire 5 : Décohabiter la première année d'études puis s'installer en couple

Du point de vue de la dernière trajectoire (décohabitants la première année d'études puis mise en couple au cours de la quatrième année), on constate que les différences avec la trajectoire de référence sont beaucoup moins marquées. Il est, par exemple, frappant d'observer que le type de baccalauréat joue finalement beaucoup moins et que la mention n'a pas d'effet significatif sur les probabilités d'appartenir à cette trajectoire. En revanche, être un homme ou une femme joue un rôle très significatif sur les probabilités d'appartenir à cette trajectoire plutôt qu'à la trajectoire de référence (décohabitants dès la première année d'études et études longues). En effet, être un homme diminue de 55% les probabilités de s'installer rapidement en couple après le baccalauréat. Etre titulaire d'un bac technologique multiplie par 2,7 les probabilités d'être dans cette trajectoire type. De la même manière travailler en parallèle de ses études de manière régulière ou occasionnelle multiplie par 1,6 les probabilités d'appartenir à cette trajectoire. Du point de vue des caractéristiques familiales, avoir des parents locataires lors de son entrée en sixième augmente de 2 fois les probabilités d'être dans cette trajectoire. Vivre dans une famille recomposée les augmente de 4,2 fois par rapport au fait d'être dans une famille nucléaire. Enfin avoir un de ses deux parents bachelier (par rapport au fait d'avoir un de ces deux parents titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur long) diminue de 51% les probabilités d'appartenir à cette trajectoire.

En conclusion, l'environnement familial ainsi que le parcours scolaire jouent dans l'appartenance à une trajectoire type. Toutefois selon la trajectoire considérée, ces effets sont plus ou moins marqués. Ainsi les trajectoires 1 (cohabitants et études courtes), 3 (cohabitants et études longues) et 5 (décohabitants et mise en couple rapide) sont fortement influencées par l'environnement familial. En effet, vivre dans une famille recomposée augmente de manière significative les probabilités d'appartenir à ces trajectoires plutôt qu'à la trajectoire de référence (décohabitants et études longues). De la même manière avoir des parents locataires multiplie les probabilités d'appartenir à ces trajectoires types. Le rôle de l'environnement familial est encore plus marqué pour les trajectoires 1 et 3, puisque avoir un père immigré et

avoir une mère au foyer augmentent les probabilités d'appartenir à ces trajectoires. En revanche, l'environnement familial n'a pas d'influence sur la probabilité d'appartenance à la trajectoire 4 (cohabitants les premières années d'études puis décohabitants au cours des dernières années d'études longues). Pour cette trajectoire type, c'est davantage le type de baccalauréat obtenu et la mention qui jouent un rôle. Ces deux caractéristiques scolaires interviennent également dans les probabilités d'appartenir à la trajectoire 1 et 3. Etre titulaire d'un Bac Economique et Social augmente de manière significative les probabilités d'appartenir à la trajectoire 1, 3 et 4 plutôt qu'à la trajectoire de référence (type 2), alors qu'avoir obtenu une mention « bien » les diminue. A l'inverse les caractéristiques scolaires n'influencent pas l'appartenance à la trajectoire 5 (décohabitants la première année d'études et mise en couple au cours de la quatrième année). Le sexe, en revanche, joue un rôle dans l'appartenance à la trajectoire 5 plutôt qu'à la trajectoire 2 : être un homme diminue de 55% les probabilités de s'installer rapidement en couple.

Les études supérieures sont donc largement corrélées, mais de diverses manières, avec le départ de chez les parents. Sans pour autant s'accompagner d'une indépendance financière, la décohabitation est associée à un logement autonome par rapport à ses parents. Toutefois la décohabitation ne concerne pas tous les jeunes au même degré. Ainsi les femmes décohabitent plus que les hommes, les bacheliers scientifiques plus que les bacheliers technologiques. Ces différences sont plus ou moins accentuées selon le niveau de diplôme du père. Les femmes et les hommes tendent à rapprocher leurs comportements à mesure que le niveau de diplôme du père s'élève, alors qu'elles s'accroissent entre les bacheliers scientifiques et technologiques lorsque le père a un haut niveau de diplôme.

En revanche, les études supérieures sont rarement associées à une cohabitation conjugale. Les étudiants sont donc dans leur grande majorité célibataires⁸¹, même si là encore des différences existent selon le sexe ou le type de baccalauréat. Les femmes et les hommes ont des comportements similaires en matière de célibat, lorsque le père a un haut niveau de diplôme. Les différences entre les bacheliers scientifiques et technologiques sont plus fortes à mesure que s'élève le niveau de diplôme du père.

Dans l'étude de l'enchaînement des séquences, les variables telles que le type de baccalauréat obtenu ou le niveau de diplôme du père jouent un rôle. Les bacheliers scientifiques se démarquent par un enchaînement de séquences qui lie décohabitation, études et célibat. Les bacheliers technologiques, quant à eux, connaissent davantage la situation de cohabitants avec leurs parents durant leurs études, puis s'insèrent ensuite sur le marché du travail tout en étant cohabitants avec leurs parents. Plus le niveau de diplôme du père est élevé, plus la situation qui associe décohabitation, études et célibat durant les cinq années post bac est fréquente. Parmi les étudiants, les femmes et les hommes connaissent des enchaînements de séquences similaires.

Afin de mettre au jour, les principales trajectoires d'entrée dans la vie adulte, ces enchaînements de séquences ont été analysés en produisant des trajectoires types. Ces trajectoires types se distinguent selon la situation résidentielle (cohabitants ou décohabitants),

⁸¹ Le célibat étant entendu comme le fait de ne pas partager un logement au quotidien avec son/sa conjoint(e).

selon la durée des études, et selon la situation conjugale (célibataire ou cohabitation conjugale). Cinq trajectoires types ont été mises en évidence :

- Trajectoire 1 : Cohabitants avec les parents et études courtes puis insertion sur le marché du travail.
- Trajectoire 2 : Décohabitants dès la première année d'études et études longues.
- Trajectoire 3 : Cohabitants avec les parents et études longues.
- Trajectoire 4 : Décohabitants en cours d'études et études longues.
- Trajectoire 5 : Décohabitants dès la première année et mise en couple au cours de la quatrième année.

L'appartenance à ces différentes trajectoires est influencée par l'environnement familial, le parcours scolaire et le sexe. Toutefois selon la trajectoire considérée par rapport à la trajectoire de référence (trajectoire 2), ces variables jouent plus ou moins fortement. Ainsi l'environnement familial et le parcours scolaire jouent fortement dans la probabilité d'appartenir à la trajectoire 1 ou la trajectoire 3, par rapport à la trajectoire 2. Le parcours scolaire intervient dans les probabilités d'appartenir à la trajectoire 4 plutôt que la trajectoire 2, mais pas l'environnement familial. Alors que l'appartenance à la trajectoire 5 plutôt qu'à la trajectoire 2 est davantage influencée par le sexe.

Le chapitre 2 a eu pour objectif de décrire les trajectoires d'entrée dans la vie adulte à partir de données quantitatives, en soulignant le rôle de l'environnement familial, du parcours scolaire ou encore du sexe. Dans le chapitre suivant, à partir des récits des jeunes, nous nous attachons à décrire les processus qui sous-tendent la construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte au cours des cinq années qui suivent l'obtention du baccalauréat.

Chapitre 3 : Proximité et distance entre les jeunes et leurs parents

« Pour une partie importante des étudiants, faire des études supérieures signifie le plus souvent prolonger leur prise en charge par leur famille d'origine » (Cicchelli, 2001, p. 12). Que celle-ci se manifeste par le maintien au domicile ou par le paiement du loyer d'un logement indépendant, les jeunes français se retrouvent alors dans une situation de semi-dépendance (Van de Velde, 2007a). Ceux qui restent chez les parents tentent de s'octroyer des marges d'autonomie au sein du foyer (Ramos, 2002) et ceux qui en partent disposent d'une autonomie partielle, car dépendants financièrement de leurs parents. A partir de cette proximité ou de cette distance, les jeunes élaborent leurs modes de vie. Le groupe de vie dans son espace de résidence, l'intégration, la non-intégration ou l'intégration à demi dans le travail salarié ainsi que les études sont les trois éléments majeurs constitutifs d'un mode de vie étudiant (Molinari, 1992).

Les trajectoires résidentielles des jeunes par les enjeux qu'elles soulèvent constituent un élément central dans la construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte. En effet, derrière les notions de proximité ou de distance vis-à-vis des parents, c'est la capacité à se déplacer plus ou moins loin qui est en jeu. L'environnement familial, par ses ressources financières mais aussi culturelles, ouvre ou ferme le champ des possibles en matière résidentielle. On ne peut nier que la famille représente un soutien du point de vue résidentiel, en hébergeant les jeunes ou en leur finançant une partie du loyer durant leurs études, ou lorsqu'elle les accueille après un faux départ ou encore lorsqu'elle les aide lors de l'accession à la propriété. Pour autant, « la proximité tout comme l'éloignement peuvent être le résultat d'un choix avec un mode d'être ensemble ou au contraire un désir de prise de distance vis-à-vis de la famille. Mais elles peuvent être subies dans les situations où les personnes s'estiment retenues à regret ou à l'inverse obligées de migrer. » (Bonvalet et Lelièvre, 2005, p. 106).

Plus largement, à travers la proximité ou la distance résidentielle, ce sont également les relations entre les jeunes et leurs parents qui se construisent, non seulement durant le temps des études, mais également une fois celles-ci terminées. « La manière dont la famille aménage ses territoires en se concentrant en un lieu ou, au contraire, en restant dispersée dans l'espace est l'un des révélateurs des liens entre parents » (Bonvalet et Lelièvre, 2005, p. 100). Les

trajectoires d'entrée dans la vie adulte se construisent par conséquent dans les relations intergénérationnelles.

L'objectif ici est donc de saisir comment l'environnement familial joue dans la construction des parcours résidentiels des jeunes. L'allongement des études a largement modifié les conditions et les manières de quitter ses parents. De plus en plus de jeunes partent de chez leurs parents au cours des études supérieures. Néanmoins une partie d'entre eux restent. Quels sont les motifs à cette cohabitation ou au contraire cette décohabitation parentale ? Quelles sont les implications en termes de modes de vie d'une vie chez les parents, d'une vie seul ou encore d'une vie en couple ? Il s'agit de manière plus générale de saisir comment le logement constitue un support de la construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte, en même temps qu'il en est un analyseur.

Afin justement de comprendre comment s'élaborent les trajectoires résidentielles des jeunes, nous baserons notre analyse sur les récits des jeunes eux-mêmes. Les trajectoires se construisent au fil du temps, ces témoignages sont donc de type longitudinal et rétrospectif. Le rôle de l'environnement familial sera étudié ici de manière qualitative, en étant davantage axé sur la question des liens entre parents et enfants, plutôt que sur celle du niveau de diplôme des parents. Cela permettra d'apporter une analyse complémentaire à celle du chapitre précédent par rapport à la question de la cohabitation ou de la décohabitation durant les études. Le contexte familial d'origine ne joue pas seulement durant le temps des études, il intervient aussi lors de la période d'insertion professionnelle, de celle de la stabilisation dans la vie active ou encore celle après la naissance des enfants dans le plus ou moins grand éloignement géographique. En conséquence, selon la proximité ou au contraire la distance géographique entre les jeunes et leurs parents, les trajectoires d'entrée dans la vie adulte se construisent différemment.

3.1- Rester chez ses parents ou décohabiter : des causes aux conséquences

Les trajectoires d'entrée dans la vie adulte se différencient selon la situation vis-à-vis du logement durant les études (cohabitants avec les parents ou décohabitants) et selon la situation conjugale (seul ou en couple). Il s'agit ici de comprendre non seulement les raisons de ces différentes situations mais également les modes de vie qui en découlent.

3.1.1- Les raisons du maintien ou du départ de chez ses parents durant les études.

Comme nous l'avons vu, le niveau de diplôme des parents, le statut d'activité de la mère, le type de baccalauréat obtenu jouent dans la probabilité de demeurer chez ses parents durant les études ou d'en partir. Ces variables statistiques sont importantes, mais les motifs de la cohabitation ou au contraire de la décohabitation le sont tout autant. C'est à ces motifs que nous souhaitons nous intéresser ici.

Les motifs de la cohabitation avec ses parents durant les études

Le critère économique constitue le principal facteur du maintien au domicile parental durant les études. Ce facteur économique s'exprime de manière différente selon le lieu de résidence et les études vers lesquelles les jeunes s'orientent :

- Les parents résident à proximité d'une ville universitaire offrant un large éventail de formation.
- Les parents résident à proximité d'une antenne universitaire dont l'offre de formation est plus restreinte
- La formation pour laquelle optent les jeunes n'est pas présente à proximité du domicile parental.

Les jeunes qui disposent à proximité du domicile parental d'un établissement d'enseignement supérieur leur offrant la formation choisie, constituent la majeure partie des étudiants cohabitants. Le fait de pouvoir rester vivre avec ses parents permet ainsi d'éviter des frais de loyer, comme le déclare Paul.

« Donc vos parents habitaient à proximité de votre lieu d'études.

Ben j'ai fait mes études à L et mes parents habitent à une quinzaine de kilomètres de L donc j'allais à la fac la journée, j'avais une voiture et puis je rentrais chez moi le soir. J'étais pas expatrié, j'étais pas en appartement si vous voulez, j'aurais pu mais pour pas gêner mes parents financièrement et puis parce que je n'étais pas traumatisé par le fait de vivre avec mes parents. Donc je suis resté chez eux jusqu'à la fin de mes études et puis je suis parti quand j'ai connu ma femme. »

(Paul, 31 ans, Bac+5, Professeur, Marié, 2 enfants, Conjointe : congé parental (préparatrice en pharmacie), Père : retraité (professeur de l'enseignement technique), CAP, Mère : secrétaire de direction, BTS).

Il n'est d'ailleurs pas nécessaire que les parents résident dans la ville même où les jeunes font leurs études pour que ceux-ci optent pour la cohabitation parentale. C'est avant tout une faible distance entre le domicile des parents et le lieu d'étude qui justifie le maintien chez les parents. Il est difficile pour les étudiants de prendre un logement indépendant, en sachant qu'il est possible de poursuivre leurs études, dans une filière de leur « choix », tout en restant vivre au domicile parental. La problématique est avant tout celle d'une justification vis-à-vis des parents, comme l'explique Thibaut.

« Si jamais j'avais pris un truc genre un appart, enfin une résidence étudiante à C. alors que j'étais à 25km, bon mes parents ils auraient pas trop compris la nécessité. Donc il aurait vraiment fallu que je change de ville pour être tranquille mais vu que j'avais l'IUT que je voulais à 25 kilomètres y'avait pas de raison. »

(Thibaut, 31 ans, DUT, Informaticien, En couple, Sans enfant, Conjointe : infirmière, Père : technicien, DUT, Mère : visiteuse médicale, Baccalauréat).

La plupart des jeunes interrogés qui restent au domicile parental durant le temps des études, disposent d'un établissement d'enseignement supérieur à proximité du domicile parental leur permettant de suivre des études dans une filière choisie. Néanmoins pour d'autres rester au domicile parental signifie choisir une formation par défaut.

Certaines villes disposent simplement d'antennes universitaires et non d'une Université mère. L'offre de formation proposée se limite alors à quelques filières. Le lieu de résidence des parents conditionne alors la poursuite d'études, en l'occurrence la filière d'étude. Tous les étudiants ne disposent pas des moyens financiers pour partir faire leurs études ailleurs. Le coût est d'autant plus élevé que les revenus des parents sont trop élevés pour avoir droit aux bourses du CROUS et en même temps pas suffisants pour financer à leurs enfants un logement indépendant et les à-côtés, comme l'explique Katharina. A l'issue du baccalauréat, elle n'a pas envisagé de partir faire ses études ailleurs que dans l'antenne universitaire à proximité de chez ses parents, car elle n'avait droit aux bourses du CROUS.

« C'était à X et pas sur C, donc comme ça je restais chez mes parents. Parce que y'avait de ça aussi vu que j'étais pas boursière, à l'époque. J'ai été boursière après. J'ai fait ma demande de bourse en fait en cours d'année, en cours de première année et finalement je l'ai eu. Je l'avais pas eu quand je l'ai demandé en terminale, mais je l'ai eu en milieu d'année. Donc après ça m'a permis effectivement de pouvoir envisager de faire des études plus longues, vu que j'avais les bourses. Parce que c'était aussi une condition de blé. Moi mes parents pouvaient pas trop m'aider parce qu'ils avaient pas d'argent tout simplement. Ils étaient dans la mauvaise case, sur laquelle t'as droit à rien, mais où tu payes plein. Cette fameuse case du milieu où c'est limite quoi. Donc ils pouvaient pas trop m'aider. »

(Katharina, 31 ans, DUT, Télésecrétaire, En couple, Sans enfant, Conjoint : technicien, Père : ouvrier, niveau 5^{ème}, Mère : aide soignante, niveau 5^{ème}).

Les antennes universitaires permettent aux étudiants de poursuivre des études sans être contraints de décohabiter. « Ces modifications structurelles [que sont les antennes universitaires] plaident pour une moins grande mobilité géographique des étudiants, différemment intégrés à la cellule familiale, différemment motivés aussi. Non seulement ce service de proximité autorise la poursuite d'études à moindre coût, mais également il limite l'offre » (Filatre, 1994, p. 35). Les jeunes afin de limiter les frais financiers engendrés par les études peuvent choisir par défaut une formation à proximité du domicile familial, comme en témoigne Véronique.

« Je vous avoue j'ai pas choisi cette formation de façon très conventionnelle, dans le sens où je voulais une formation qui soit pas trop loin de chez moi, donc j'ai regardé ce qu'il se faisait pas loin, qui correspondait à mon bac, puisque j'ai fait un bac économique et puis ben y'avait ça donc je me suis dit je vais faire ça et puis après je trouverais bien quelque chose à faire derrière. »

(Véronique, 31 ans, DUT, Chef de projet, Célibataire, Père : ouvrier, CAP, Mère : assistante maternelle, CAP).

Pour les étudiants cohabitants, bien souvent les premiers de la famille à s'aventurer dans le monde des études supérieures, rester au domicile parental constitue une certaine sécurité. La cohabitation est liée au niveau d'instruction de la famille : « plus que le manque d'argent c'est sans doute l'absence de précédents familiaux et le défaut de familiarité avec les études supérieures qui font obstacles à la décohabitation : les « nouveaux venus » ne se risquent dans l'enseignement supérieur qu'à condition de ne pas s'aventurer en dehors de leur famille et de leurs univers d'origine » (Grignon, 2000, p. 26).

Mais la proximité entre le domicile des parents et le lieu d'études des enfants n'explique pas tout. En effet, une minorité de jeunes sont contraints de cohabiter avec leurs parents, alors même que l'établissement d'enseignement supérieur est éloigné (plus d'une heure et demie de trajet par jour). Ce phénomène peut être interprété comme de la « cohabitation forcée » (Tiphaine, 2002, p. 5). Dans ce cas de figure, les jeunes décident en premier de leur filière d'études et ensuite du lieu d'études. Selon eux, s'ils ne décohabitent pas c'est avant tout en raison d'un manque de moyens financiers, comme l'explique Sylvain.

« C'était pas la fac la plus proche. Moi j'ai choisi en fonction d'Histoire de l'Art, parce que moi j'ai fait Histoire de l'Art et y'avait qu'à Paris de toute façon. Paris ou après ailleurs en province donc j'ai choisi Paris puisque effectivement c'était le plus pratique, le plus proche, mais en même temps j'avais pas les moyens d'avoir ni un appartement sur Paris, ni ailleurs. Et mes parents c'est pareil, ils pouvaient pas non plus assumer un truc comme ça. »

(Sylvain, 31 ans, Bac+5, Chargé d'inventaire, Célibataire, Père : ouvrier, niveau 4^{ème}, Mère : secrétaire, niveau 3^{ème}).

Sans nier l'aspect financier dans la probabilité de décohabiter, le rapport des parents aux études semble également intervenir. En effet, comment expliquer que certains enfants d'ouvriers décohabitent et d'autres non ? Plus que la question des revenus, la « cohabitation forcée » dépend « davantage du niveau d'études des parents et de leur degré de familiarité avec l'enseignement supérieur (Tiphaine, 2002, p. 5). On reste chez ses parents car ses derniers ne saisissent pas clairement la finalité et l'utilité des études supérieures. On n'est donc pas dans le cas de figure des parents de milieux populaires qui se sacrifient et se mobilisent pour les études supérieures de leurs enfants. Les « choix » d'études des jeunes ne sont pas empêchés par les parents mais ils ne sont pas non plus fortement encouragés. L'orientation dans les études supérieures est donc davantage liée à l'institution scolaire (résultats, professeurs ou encore camarades) qu'à la mobilisation familiale, comme nous avons pu le voir dans le premier chapitre de ce travail.

Les motifs de la décohabitation durant les études

Les jeunes, en revanche, qui quittent le domicile parental durant leurs études composent le groupe des étudiants décohabitants. Ces derniers sont entendus ici comme des étudiants « qui n'habitent plus chez leurs parents, soit qu'ils aient complètement quitté le domicile familial, soit comme c'est le cas le plus fréquent, qu'ils continuent à y avoir leurs habitudes, à y revenir fréquemment et régulièrement tout en ayant ailleurs un logement indépendant » (Grignon, 2000). Cette définition reste large car elle ne pose pas l'obligation d'un séjour d'une durée minimale dans un logement, ni des conditions d'ordre financier (étudiant payant seul son logement, par exemple), ce qui permet de prendre en compte la diversité du phénomène de décohabitation. Malgré un coût non négligeable pour certaines familles, la décohabitation pour les études est soutenue par les parents. Cette décohabitation est parfois la seule manière de pouvoir suivre des études supérieures. Elle est donc d'autant plus acceptée et soutenue par les parents lorsque les études requièrent une place importante à leurs yeux.

Partir de chez ses parents pour suivre des études supérieures marque un profond changement dans le mode de vie. Les études supérieures constituent un univers bien distinct de celui du lycée : des règles assez floues, que chaque jeune peut construire comme il le souhaite. Les jeunes étudiants doivent apprendre à gérer leur quotidien en dehors de toute règle familiale : Quelle place pour les sorties ? Quelle place pour les études ? Etre étudiant décohabitant c'est expérimenter très tôt dans sa trajectoire une vie autonome, avec les contraintes et également

les opportunités que cela suppose. Il s'agit de comprendre ici comment les jeunes, en fonction de leurs caractéristiques, réagissent et s'organisent face à ce nouveau mode de vie. Expérimenter une vie autonome durant les études concerne une large majorité des étudiants (66%), tout âge confondus (OVE, 2010). Quitter ses parents pour suivre des études supérieures semble avant tout dicté par un éloignement de l'établissement d'enseignement supérieur. Trois principaux motifs sont invoqués par les étudiants pour justifier leur départ du domicile parental :

- Une absence de lieu d'études à proximité de chez les parents
- Une spécialisation en cours d'études du cursus universitaire, non disponible à proximité de chez les parents ou une meilleure réputation de l'université.
- Des moyens financiers plus importants en cours d'études.

Décohabiter pour suivre des études est, en premier lieu, dû à une absence d'offre de formation à proximité du domicile parental. En effet, la probabilité de décohabiter « est dix fois plus forte (par rapport à la situation de référence, moins de 30 kilomètres) quand celle-ci est comprise entre 30 et 100 kilomètres, 60 fois plus entre 100 et 300 kilomètres, 100 fois plus au-delà de 300 kilomètres » (Grignon, 2000⁸², p. 25). En 1990, est lancé le plan Université 2000 (U2000) par Lionel Jospin, ministre de l'Education Nationale. L'objectif est alors de créer de nouveaux sites universitaires afin de faire face à une forte croissance des effectifs universitaires et d'opérer un rééquilibrage sur le territoire français des Universités. Toutefois malgré la multiplication des sites universitaires sur le territoire français, de nombreux étudiants sont encore contraints de partir de chez leurs parents pour suivre des études supérieures, certains endroits étant dépourvus de sites universitaires. Tel est le cas de Sabrina, pour qui l'Université la plus proche se situait à plus de 50 kilomètres.

⁸² Enquête OVE.

« Pour quelles raisons tu étais partie de chez tes parents après le bac ?

Parce que comme on habitait loin de L j'avais pas la possibilité de faire les allers-retours pour aller à la fac à la journée. Comme beaucoup, je pense.

L c'était la fac la plus proche ?

Ouais L c'était la plus proche. On habitait à X, mais ça faisait quand même à 50 kilomètres de L. Quand j'ai eu le bac j'avais 17 ans, donc j'avais pas le permis, j'avais pas de voiture aussi, donc je suis partie en fait. Si je me rappelle bien y'avait pas trop de bus en fait, donc la solution c'était d'être sur L. »

(Sabrina, 30 ans, Bac+4, Professeur des écoles, En couple, 1 enfant, Conjoint : chef d'entreprise, Père : retraité (commercial itinérant), CAP, Mère : retraitée (institutrice), Baccalauréat).

Cette décohabitation contrainte, c'est-à-dire en raison d'absence de lieux d'études à proximité du domicile parental, concerne tous les jeunes que nous avons interrogés et qui ont décohabité la première année d'études pour s'installer seul (même si certains d'entre eux s'installeront en couple au cours de leur troisième ou quatrième année d'études).

Dès lors, en raison de la localisation géographique de résidence des parents, tous les étudiants ne sont pas égaux face à l'accès à l'enseignement supérieur. Aux caractéristiques scolaires et sociales des étudiants, s'ajoute la localisation géographique du domicile parental dans la probabilité de décohabiter dès la première année d'études. La décohabitation dès la première année d'études en raison de l'absence de lieux d'études à proximité du domicile parental se distingue d'une décohabitation en cours d'études. Cette dernière pouvant être liée à des motifs de réputation du cursus ou à des motifs économiques. Les deux se distinguant socialement.

La décohabitation en cours d'études, notamment au niveau du master 1 (ancienne maîtrise) s'explique en grande partie par la réputation et/ou la spécialisation du cursus. A ce niveau de diplôme, l'offre universitaire varie d'une Université à l'autre. Quasiment chaque Université a un diplôme plus ou moins spécialisé. Parfois la spécialité n'est pas vraiment différente, mais une Université peut être mieux réputée qu'une autre. Partir de chez ses parents pour un cursus spécialisé ou pour un cursus mieux réputé nécessite une bonne connaissance du système

universitaire, soit de la part de l'étudiant, soit de la part des parents. Tel est le cas de Juliette, qui à la fin de sa licence, prend la décision de partir faire sa maîtrise dans une autre Université, mieux réputée et offrant un choix de cursus plus spécialisés.

« Quand je leur ai dit « bon ben faudrait que je parte à L », moi je me rappelle ma mère m'a dit « mais Juliette tu sais ce qui est bon pour toi, si tu penses qu'il faut partir » parce que maman elle avait confiance, elle savait bien que de toute façon, malgré mes dehors clown et amuseur de galerie, elle savait que je ne ferai pas n'importe quoi. Mon père, lui il a fallu que je lui montre le programme de la fac, que je lui montre, voilà. Mais bon il m'a laissé partir aussi parce qu'il savait que Y c'était une voie de garage et il savait que X n'était pas coté parce que dans l'enseignement il savait très bien que certaines facs étaient plus cotées que d'autres. »

(Juliette, 31 ans, Bac +5, Responsable d'un service juridique, Mariée, Sans enfant (attend un enfant), Conjoint : gérant, Père : professeur, agrégation de lettres, Mère : professeur, Ecole Normale).

Une bonne connaissance du système universitaire de la part des parents facilite une décohabitation en cours d'étude pour une autre Université. Ce type de décohabitation est alors davantage associé aux milieux socialement privilégiés.

La décohabitation en cours d'étude est dans une moindre mesure expliquée par des ressources financières plus importantes en cours d'études. Elles permettent alors aux jeunes de se rapprocher de leur lieu d'études. Il n'est aucunement question d'un changement d'Université mais simplement d'une proximité géographique avec le lieu d'études. Ces jeunes vivent éloignés de leur lieu d'études durant le début de leur cursus. Les conditions financières ne permettaient pas de pouvoir bénéficier auparavant d'un logement à proximité du lieu d'études. Lorsque la contrainte financière diminue, les étudiants peuvent se permettre de quitter le domicile parental et éviter les trajets quotidiens contraignants, à l'instar de Julien.

« Donc je vivais chez ma mère et euh, c'est au cours de mes études, que je suis parti. Déjà pour des raisons pratiques parce que j'étudiais sur C alors que j'habitais à X, euh ce qui fait une soixantaine de kilomètres de différence. Donc je prenais le train tous les jours, c'était assez pénible, euh. Donc j'ai fait ça en attendant, c'était surtout financièrement que ça bloquait. Donc y'a eu un moment où, euh, où ça s'est justement débloqué financièrement donc j'ai pu partir à ce moment là et enfin voilà quoi. Ça a été une découverte pour moi on va dire (rire) de ne plus habiter chez ma mère, parce que j'étais, euh, euh, j'étais un peu. Enfin je faisais un peu le Tanguy chez ma mère quoi. Donc c'était un peu, elle me faisait tout. Donc voilà je suis arrivé chez moi tout seul. J'ai trouvé ça sympa dans le sens où c'était moi qui assumait toutes les responsabilités et moi ça m'allait parfaitement et donc ça s'est fait dans un bon état d'esprit quoi. »

(Julien, 31 ans, Bac+5, Téléprospecteur, Célibataire, Père : décédé (PDG), niveau d'études inconnu de Julien, Mère : aide soignante, BEP).

Dans ce cas de figure ce sont les ressources financières qui permettent de décohabiter en cours d'études. De ce fait la décohabitation en cours d'études correspond à deux logiques bien distinctes. Cette distinction dans les motifs révèle le poids de l'origine sociale à travers le coût financier de la décohabitation qui peut être ou ne pas être assumé par les parents, mais aussi la connaissance du système universitaire. .

Quels que soient les motifs de la décohabitation, elle n'est pas vécue de la même manière par tous les étudiants décohabitants. Elle est perçue soit comme une simple délocalisation, soit comme un apprentissage de l'autonomie.

L'éloignement du domicile parental peut être perçu comme une simple délocalisation. Dans ce cas elle est davantage ressentie comme une contrainte plutôt qu'une réelle volonté de partir. Pour ces jeunes, le retour chez les parents de manière hebdomadaire leur est nécessaire. Les étudiants restent fortement attachés à leurs parents. Ils s'impliquent alors peu dans la ville où ils résident la semaine pour les cours. C'est pour cela que l'on peut dire que la décohabitation est associée à une délocalisation (Bensoussan, 1994). Les étudiants restent rarement sur leur lieu d'études le week-end. Ils donnent sens à leur vie sociale ailleurs que dans la ville où ils résident pour leurs études (Bensoussan, 1994), comme en témoigne Sonia.

« Je rentrais tous les week-ends, c'était indispensable, j'avais besoin de rentrer tous les week-ends. Ah ouais j'aimais bien rentrer chez mes parents, avec ma sœur tout ça, non, non nous le, on aimait bien retourner dans le cocon familial. Ah ouais, ma sœur et moi on se plaisait beaucoup à la maison donc euh. La semaine c'était vraiment pour travailler, pour l'école et le week-end c'était nos parents et la fête. Parce que le week-end quand je revenais chez moi avec mes amis, ben de mon milieu, enfin de l'endroit où j'étais né, mes vrais amis, là oui je sortais, mais la semaine avec les copains de fac, je sortais moins, c'était pas mes vrais amis, c'était mes copains de fac. »

(Sonia, 31 ans, Bac+5, Conseillère clientèle entreprise, Mariée, 2 enfants, Conjoint : gendarme, Père : retraité (artisan), CAP, Mère : ouvrière, niveau 3^{ème}).

Le temps étudiant est alors différencié entre le temps de la semaine dédié à l'expérience universitaire et le temps du week-end consacré à la famille et aux amis d'avant l'Université. Ces retours hebdomadaires chez les parents sont aussi l'occasion pour les étudiants d'externaliser certaines tâches ménagères, au premier rang desquelles figure la lessive.

« Quand j'étais à la fac, ouais je rentrais chez mes parents le week-end. Enfin tous les week-ends pour les voir et puis j'suis un garçon donc pour rapporter mon linge. »

(Bertrand, 31 ans, Bac+5, Inspecteur Ursaff, En couple, Sans enfant, Conjointe : agent commercial, Père : retraité (commerçant), BEPC, Mère : secrétaire, BEPC).

Cette externalisation des tâches est plus fréquente pour les garçons que pour les filles. Cette différence entre les sexes s'accroît avec l'avancée en âge. Ainsi, en 2003, parmi « les décohabitants qui reviennent au moins une fois par mois au domicile parental, 92,8% des garçons de moins de 21 ans et 89,6% des filles de cette même classe d'âge rapportent leur linge sale au domicile parental, soit un écart à peine supérieur à 3 points. Chez les 21 à 23 ans l'écart passe à 10 points : 90,1 contre 80,2% ; chez les 24 ans et plus, il atteint 20 points : 78,1 contre 57,7 » (Gruel, 2006, p. 5). Les filles lorsqu'elles rapportent leur linge sale chez leurs parents prennent, pour une partie d'entre elles, elles-mêmes en charge cette tâche.

A l'inverse pour d'autres étudiants, le départ du domicile parental représente un apprentissage de l'autonomie. Au fil des années, les retours chez les parents tendent à devenir moins réguliers, comme le déclare Gwenaëlle. De hebdomadaire le retour devient mensuel voire trimestriel.

« Y'a une période où je rentrais assez régulièrement et puis après en fait les années faisant vous développez des connaissances où vous habitez, où vous êtes en études et en fait après je rentrais euh, en gros une fois par mois, un week-end ou un peu plus, ça dépendait. »

(Gwenaëlle, 31 ans, Bac+5, Conseillère Principal d'Education, Célibataire, Père : retraité (contrôleur qualité), CAP et BEPC, Mère : opératrice, Baccalauréat).

La décohabitation durant les études supérieures constitue des occasions de découverte, que ce soit d'un nouvel univers, d'une autre organisation de la vie quotidienne ou encore de nouvelles connaissances. Décohabiter c'est s'affilier à un nouvel univers. Plus les années passent, plus les étudiants s'affilient à ce nouvel univers. La décohabitation s'apparente à un apprentissage de l'autonomie, où l'étudiant décide lui-même de la manière dont il organise sa vie. Cet apprentissage de l'autonomie se fait à travers une prise de distance avec la famille, qui n'est pas seulement géographique, comme l'exprime Sidonie.

« L'année à l'IUT je rentrais assez régulièrement, j'avais aussi une vie en parallèle sur les week-ends dans ma famille et avec les amis que je pouvais avoir du lycée. Et à M le fait d'être seule sur des laps de temps beaucoup plus longs et de rentrer beaucoup moins souvent dans la ville où y'avait ma famille, ça m'a poussé à reconstituer une petite famille entre guillemets, puisque je devais rentrer aux principales vacances, c'est-à-dire à Noël et un peu l'été. Et c'est vrai que oui y'a des moments effectivement ouais il se trouvait que je restais plusieurs mois sans voir la famille. Bon au départ ça a pas été évident, mais je pense formateur quand même du coup a posteriori parce qu'effectivement il se passe des choses on déconnecte un peu avec la cellule familiale. Il se passe des choses sur lesquels on n'est pas du tout associé, des événements familiaux sur

lesquels on peut pas venir donc voilà. Finalement c'est peut être là où on devient un peu plus adulte, où on crée justement une vie à nous. »

(Sidonie, 31 ans, Bac+4 (maîtrise IUP), Chargée d'animation, En couple, 1 enfant, Conjoint : animateur, Père : professeur de comptabilité, DUT, Mère : conseillère à l'emploi, Baccalauréat).

La prise de distance avec la famille d'origine est d'autant plus forte que les étudiants n'effectuent pas de retours au domicile parental durant plusieurs mois. Par la distance géographique que les études impliquent, il y a une mise à distance de l'univers familial. Cette prise de distance est d'autant plus importante que les étudiants sont des étudiants de première génération. L'univers familial peut être un frein à certaines ambitions scolaires. « En élargissant l'horizon des possibles, en engendrant une mobilité sociale et géographique (le choix des établissements scolaires et, surtout, des classes préparatoires provoque pour les familles modestes rurales un éloignement sans précédent), la réussite scolaire désenclave des particularismes locaux [...] L'expérience de ces jeunes peut être décrite en termes de « schizophrénie heureuse⁸³ » » (Lambert, 2010, p. 109). Ce type de trajectoire des étudiants décohabitants est le témoin de la massification scolaire. En effet, l'école est vue comme un moyen d'ascension sociale, ascension sociale qui passe aussi par une mise à distance géographique avec son milieu d'origine.

La décohabitation des étudiants est un moment clef dans la construction de leurs trajectoires d'entrée dans la vie adulte, par les changements qu'elle occasionne, que ce soit dans la gestion du quotidien, au niveau des relations amicales et encore plus au niveau des relations intergénérationnelles. La manière dont la décohabitation s'effectue marque durablement les relations entre les générations : des retours réguliers au domicile parental durant les études se poursuivent par une fréquence des visites après les études entre parents et enfants plus importante que lorsque les retours sont plus espacés durant les études.

⁸³ Selon B. Lahire, le concept de « schizophrénie culturelle » désigne de manière métaphorique la distance qui sépare, chez les élèves de milieux populaires, le « rapport au monde » formé au cours de la socialisation primaire de celui formé à l'école, et la forte tension psychologique qui en découle. Sous certaines conditions sociales toutefois, cette expérience peut apparaître comme « heureuse ».

Décohabiter pour s'installer en couple ou décohabiter puis s'installer en couple ?

La décohabitation peut se faire en solitaire, mais elle peut également être suivie rapidement d'une mise en couple. La vie en couple est définie comme « vivre ensemble sous le même toit, pendant six mois ou davantage, avec ou sans mariage⁸⁴ ». Les étudiants qui s'installent en couple durant leurs études sont plutôt rares⁸⁵. En effet, certains et notamment certaines délaissent la vie en couple, de peur que cela mette en danger leur réussite universitaire, comme l'explique Sonia.

« Moi [mes études] c'était ma priorité. Je voulais absolument finir mes études avant d'aller vivre avec lui.

Pour quelles raisons ?

Ben parce que, enfin moi mes parents ils sont issus d'un milieu très modeste, ma mère travaille en usine, mon père il est maçon. Donc bon j'ai vu comment ils trimaient et eux les premiers ils m'ont toujours dit « travaille bien à l'école parce que tu verras que travailler en usine c'est pas évident ». Donc c'est plus ça, mes parents ils ont trimé dur pour nous payer nos études donc euh, donc j voulais absolument réussir dans la vie quoi et pas trainer parce que je sais qu'ils avaient pas les moyens de, de nous payer plus longtemps les études donc je suis très reconnaissante vis-à-vis de mes parents. »

(Sonia, 31 ans, Bac+5, Conseillère clientèle entreprise, Mariée, 2 enfants, Conjoint : gendarme, Père : retraité (artisan), CAP, Mère : ouvrière, niveau 3^{ème}).

La réussite professionnelle, qui passe en l'occurrence par le diplôme, est une motivation importante pour les filles de milieu modeste. Ces dernières ont intégré le fait que la réussite scolaire n'est pas quelque chose qui leur est donné au départ et selon elles la mise en couple peut être un obstacle à leur réussite scolaire. L'investissement demandé par les études peut entrer en contradiction avec les rôles féminins traditionnels, qu'elles peuvent avoir à occuper dans le couple (Lefevre, 2008). Ces jeunes filles préfèrent s'assurer d'une certaine réussite scolaire avant de s'installer en couple. « Les jeunes filles des milieux populaires sont en quête

⁸⁴ Définition utilisée dans l'enquête famille de l'INSEE de 1999.

⁸⁵ Cf. résultats chapitre 2 issus du Panel DEP 1989.

à la fois d'une autre forme de vie professionnelle et d'un autre style de vie familiale ; et elles savent que le diplôme qui a fait défaut à leur mère est la clé de l'une comme de l'autre » (Terrail, 1992, p. 86).

La très grande majorité des jeunes repoussent l'installation en couple après la fin des études, mais une minorité d'entre eux expérimentent ce mode de vie durant leurs études⁸⁶. Cette pratique se développe au fil des ans. En effet, tous niveaux d'études confondus, « la part des femmes et des hommes formant leur première union alors qu'ils sont encore étudiants est passée de moins de 1 % pour les générations nées avant 1935 à respectivement 6 % et 11 % pour les hommes et les femmes nés entre 1965 et 1969 » (Robert Bobée et Mazuy, 2005, p. 182). Sur une période plus récente, les résultats sont identiques : en 2000, le logement en couple, quelque soit le moment où intervient la vie en couple (lors de la décohabitation ou quelques temps après) et l'âge des étudiants, concerne 9,8% des étudiants, tous sexes confondus. En 2010, ce taux passe à 11% (Enquêtes OVE 2000 et 2010). La mise en couple durant les études est liée de deux manières à la décohabitation, soit les jeunes quittent le domicile parental pour s'installer en couple, soit ils décohabitent seuls puis s'installent en couple quelques années plus tard.

Pour près de la moitié des jeunes de notre échantillon qui s'installent en couple dans les cinq années qui suivent l'obtention du baccalauréat, le souhait de s'installer en couple constitue le motif de la décohabitation parentale. Les jeunes passent ainsi du statut d'étudiant chez les parents à celui d'étudiant en couple. Ils n'ont pas décohabité plus tôt dans leur cursus car rien, selon eux, ne nécessitait de partir de chez leurs parents, comme en témoigne Matéo.

*« Alors euh comment s'est passé mon départ de chez mes parents ?
Ben en fait j'ai rencontré ma compagne il y a dix ans. Et puis en fait ben au bout de deux ans, bon elle était pas sur L, elle faisait ses études à X. Et au bout de deux ans elle a décidé de venir sur L pour faire ses études. Moi je faisais aussi mes études. Donc ben du coup c'est vrai qu'on s'est lancé durant nos études et donc j'ai quitté le cocon familial pour m'installer avec elle, donc à L, toujours à L. [...] Moi j'avais jamais quitté mes*

⁸⁶ Cf. résultats chapitre 2 issus du Panel DEP 1989.

parents, j'étais jamais parti ni pour faire des études, ni pour travailler ailleurs. »

(Matéo, 31 ans, Bac+5, Conseiller à l'emploi, Marié, 1 enfant, Conjointe : formatrice, Père : décédé (magasinier), niveau 3^{ème}, Mère : gestionnaire de stock, Baccalauréat).

La mise en couple intervient au niveau de la licence voire de la maîtrise (actuel Master 1). C'est sans doute parce que la mise en couple devient plus fréquente avec l'avancée en âge (OVE, 2010), que la décohabitation pour vivre en couple n'intervient pas plus tôt. De ce fait, les jeunes qui suivent un cursus court décohabitent pour s'installer en couple une fois les études terminées. La vie en commun pour les étudiants ayant suivis des études de type BTS ou IUT, intervient au cours des mêmes années que pour les étudiants ayant suivis des études longues. En effet, la décohabitation s'effectue dans les mois ou dans l'année qui suivent la fin des études, qu'ils aient rencontré leur ami(e) durant les études ou non. Le lien entre la mise en couple et les études n'est donc pas le même selon la durée du cursus. Les jeunes qui suivent des études longues expérimentent davantage la mise en couple durant les études que les jeunes qui effectuent un cursus court. La vie en couple implique « certaines responsabilités qui semblent surtout convenir aux étudiants les plus âgés » (Erllich, 1998, p. 134).

Partir de chez ses parents pour s'installer en couple constitue un changement radical dans les modes de vie, comme l'exprime Adrien.

« À l'époque donc j'étais avec, en couple, avec la mère de mon fils. Là aujourd'hui, je suis séparé, donc j'étais en couple avec elle. On habitait donc chacun chez nos parents et nous passions le CAPES en Histoire. Donc mon ex-femme a décroché le CAPES. Moi j'avais pas eu le concours, j'avais pas réussi. Et le 29 août, on a appris que mon ex-femme était nommée à X pour le 1^{er} septembre. Donc euh, ça a été le branle bas de combat, on a dû s'organiser pour trouver un logement là-bas. Donc ça a été très brutal en fait le départ, parce que mes parents ne s'y attendaient pas et même pour moi, ça a vraiment été un changement de vie du jour au lendemain. »

(Adrien, 31 ans, Bac+4, Gestionnaire Ressources Humaines, En couple, 1 enfant, Conjoint : chargé d'études, Père : retraité (facteur), niveau 4^{ème}-3^{ème}, Mère : femme de ménage, niveau 4^{ème}-3^{ème}).

La mise en couple n'est pas automatiquement liée à la décohabitation. Un peu plus de la moitié des jeunes qui s'installent en couple au cours des cinq années qui suivent l'obtention du baccalauréat, décohabitent seuls les premières années d'études puis s'installent rapidement (à partir de la licence) en couple. Cette vie en couple n'est pas nécessairement formalisée au départ, comme en témoigne Angélique.

« Cet appartement j'ai dû y arriver en licence, j'ai dû le garder deux ans je crois et j'y ai vécu avec mon chéri de l'époque d'ailleurs. Voilà c'était aussi pour ça, parce qu'avant quand j'avais ma chambre, il était souvent chez moi, mais bon dans 9m2 on se marchait vite dessus donc on avait envie d'avoir un, un p'tit chez nous un petit peu plus grand aussi. »

(Angélique, 30 ans, Bac+5, Journaliste, Célibataire, Père : conseiller financier, diplômé d'expert comptable, Mère : assistante maternelle, Baccalauréat).

Lors des premiers temps de la rencontre amoureuse, l'installation en couple, au sens de vie commune sous le même toit, se fait de manière quelque peu informelle : l'appartement de l'un devient au final l'appartement du couple. Cette façon de construire son engagement conjugal se rencontre aussi bien chez les étudiants que chez les jeunes actifs, et ce quel que soit le moment de la mise en couple (très tôt dans la trajectoire ou à un âge plus avancé). Il s'agit en quelque sorte d'une manière de tester son couple.

3.1.2- Cohabitants - décohabitants : des modes de vie différents

Le paragraphe qui précède était consacré à l'étude des différences sociologiques entre les trois groupes d'étudiants mis en évidence (cohabitants, décohabitants seuls et décohabitants en couple). Nous nous intéressons désormais aux modes de vie spécifiques de chacune de ces catégories d'étudiants. Les modes de vie sont ici entendus comme les conditions matérielles d'existence et la répartition du temps entre les études et les loisirs.

La répartition du temps étudiant entre études et loisirs doit aussi composer, pour un nombre croissant d'étudiants, avec la pratique d'une activité rémunérée. Les années 1990 ont été marquées par l'accès aux études supérieures des fils et filles d'origine sociale modeste. Pour ces derniers, l'accès aux études supérieures représente un coût non négligeable. Ils disposent de revenus plus modestes que ceux des cadres supérieures ou professions libérales. Plus de la moitié des jeunes font le choix, de manière plus ou moins contrainte, d'occuper un emploi en parallèle de leurs études (50% exercent une activité rémunérée au cours de l'année universitaire, ils sont 73% si on ajoute ceux qui travaillent uniquement l'été. (OVE, enquête 2010)). Travailler en parallèle des études varie selon la CSP du père. Ainsi, « la probabilité de travailler en cours d'études est significativement plus faible pour les étudiants dont le père appartient à une catégorie socioprofessionnelle supérieure » (Beffy et al., 2009, p. 40). L'allongement de la scolarité est un autre facteur important expliquant l'activité salariée des étudiants. En effet, le fait d'avoir une activité rémunérée en parallèle des études augmente avec l'âge et le niveau d'études, puisque cela concerne 20% des jeunes de moins de 18 ans et plus de 66% de ceux qui ont plus de 26 ans (Grignon et Gruel, 1999).

Travailler en parallèle des études durant l'année universitaire varie selon la filière d'inscription : « à diplôme égal, des différences importantes existent également selon les spécialités. Ce sont les étudiants d'histoire et de géographie, puis de sociologie et psychologie qui ont le plus travaillé durant leurs études : près de 30% affirment avoir occupé une activité régulière durant leurs études. Inversement, moins de 8% ont eu ce type d'activité dans la majorité des filières industrielles » (Giret et al., 2003, p. 39). Un des facteurs expliquant cette plus grande proportion d'étudiants salariés en Sciences Humaines est le nombre d'heures de cours. « Les secteurs de l'enseignement supérieur comptent une part d'autant plus importante d'étudiants exerçant une activité salariée durant l'année universitaire qu'il s'agit de secteurs moins encadrés pédagogiquement et, par conséquent, moins demandeurs de temps spécifiquement scolaire » (Lahire, 1997, p. 42). Tel est le cas de Margaux qui a travaillé tout au long de ses études en Sciences Humaines et Sociales.

« Quand j'étais étudiante j'ai toujours travaillé en parallèle, toujours. Pendant mon petit job d'été, la ville pour laquelle je travaillais comme elle était contente de mon boulot, a proposé de m'embaucher à temps partiel toute l'année. Donc j'ai toujours travaillé à temps partiel. En plus j'étais dans une fac où beaucoup de cours étaient aménagés de

sorte que les gens qui voulaient travailler pouvaient suivre les cours. C'est-à-dire qu'on avait des matières obligatoires bien sûr, mais certaines matières avaient lieu à différents moments dans la journée ou dans la semaine. C'est-à-dire que par exemple pour le cours de psycho, y'avaient des cours qui avaient lieu en journée, puis y'avaient des cours qui avaient lieu en soirées. Ce qui veut dire que si vous êtes quelqu'un d'organisé quand vous, vous inscrivez aux modules en début d'année, vous savez quel moment de libre vous avez pour travailler. Et à l'inverse quand vous savez quelles sont vos obligations professionnelles, vous savez à quels cours vous pouvez assister et ceux auxquels vous ne pouvez pas assister. »

(Margaux, 31 ans, Bac+5, Adjointe de direction, En couple, Sans enfant, Conjoint : comptable, Père : retraité (commerçant), niveau 5^{ème}, Mère : Professeur de collège, Licence).

L'exercice d'une activité salariée varie donc en fonction de variables sociologiques et scolaires. Elle n'a pas non plus le même sens ou les mêmes impératifs selon le statut vis-à-vis du logement des étudiants (cohabitants, décohabitants seuls et décohabitants en couple). Dans la même logique que précédemment, nous étudierons en premier les modes de vie des étudiants cohabitants avec leurs parents, puis ceux des décohabitants seuls et enfin des décohabitants en couple.

Les étudiants cohabitants : un mode de vie centré sur les études

Comment s'organise la vie des étudiants qui résident chez leurs parents ? Quelle place accordent-ils aux sorties, au travail universitaire ou encore à la vie de famille ? Pour les étudiants cohabitants, la transition vers l'enseignement supérieur s'effectue sans rupture brutale. En effet, ils découvrent un nouvel univers, celui des études supérieures, tout en gardant un certain nombre de repères, ceux du cocon familial. Leur organisation quotidienne avec leurs parents n'est donc pas bouleversée du fait de leur entrée dans le supérieur, si ce n'est qu'ils ont un peu plus de libertés, à l'image de Paul.

« J'ai pas vu si vous voulez, mis à part le fait que j'avais une voiture, que j'étais libre de mes mouvements et que j'avais une grande autonomie parce que bon je faisais des soirées avec mes copains, il m'arrivait de pas rentrer bon j'ai pas vu, à part ça, de grande différence avec les années où j'étais au lycée, si ce n'est j'étais un peu plus grand et un peu moins bête. Ouais j'ai pas vu de fossé vraiment énorme entre ma vie de lycéen et ma vie d'étudiant, si ce n'est que j'étais plus indépendant, que j'étais en ville, que j'étais libre de mon emploi du temps. Quand je rentrais tard je prévenais, si je ne rentrais pas, je prévenais aussi, mes parents me laissaient une certaine liberté. Bon j'avais plus de 20 ans donc ils, ils me laissaient un peu près tranquille. »

(Paul, 31 ans, Bac+5, Professeur, Marié, 2 enfants, Conjointe : congé parental (préparatrice en pharmacie), Père : retraité (professeur de l'enseignement technique), CAP, Mère : secrétaire de direction, BTS).

Le simple fait d'être étudiant autorise un peu plus de libertés aux jeunes que lorsqu'ils étaient au lycée. Le statut d'étudiant est aussi étroitement lié à l'âge de la majorité et pour une large partie des étudiants à la possession du permis de conduire, ce qui accroît les facilités mais aussi les libertés de déplacements. Pour autant, malgré une autonomie plus grande dans les sorties par rapport à la période lycéenne, les étudiants cohabitants n'échappent pas totalement au contrôle parental. Ils préviennent à quelle heure ils vont rentrer ou s'ils ne rentrent pas : « prévenir ses parents de son absence ou d'une arrivée tardive apparaît comme une règle majeure de la cohabitation avec les parents » (Raymond, 2011, p. 10). L'autonomie des étudiants cohabitants est donc toute relative. Le contrôle parental s'exerce sur leurs sorties et ce d'autant plus que ces dernières peuvent entrer en concurrence avec les études : « le domaine des études (qui contribue à fixer le niveau de la valeur sociale espérée) est l'élément qui menace le plus l'autonomie des jeunes adultes : dès que les activités choisies peuvent menacer le bon déroulement des études, le jeune est rappelé à l'ordre » (De Singly, 2000, p. 15). Les sorties sont donc autorisées tant qu'elles ne viennent pas compromettre les résultats scolaires et l'assiduité aux cours, comme en témoigne Noé. Ses parents, particulièrement sa mère, autorisaient les sorties mais elles ne devaient pas engendrer une absence aux cours.

« A partir du moment où je ramenaient des bonnes notes et que j'avais pas de problème, j'étais assez tranquille. Ma mère m'a dit « tu veux sortir, pas de souci, tu sors, t'assumes. Tu veux rentrer à cinq heures du matin, tu rentres à cinq heures du matin, par contre ne me fais pas le coup de ne pas te lever à huit heures, t'es étudiant t'assumes, mais t'es étudiant avant d'être fêtard ». Donc c'était tu fais tes études, tu fais ce que tu veux mais par contre tu loupes pas un cours. Donc à partir du moment où cette règle était posée j'étais libre de faire ce que je voulais. »

(Noé, 31 ans, DUT, Informaticien, Célibataire, Père : décédé (artisan), CAP, Mère : décédée (maître de conférence), Doctorat).

En raison de ce contrôle parental, les pratiques d'absentéisme aux cours sont, semble-t-il, moins répandues parmi les étudiants cohabitants que parmi les décohabitants. Sans compter que sans logement indépendant dans la ville d'études, les étudiants semblent avoir moins de raisons de ne pas aller aux cours, comme l'explique Thibaut.

« J'étais quand même assez sérieux, je ne séchais pas trop les cours puis comme je pouvais pas trop aller comme je voulais, vu que j'étais sur C j'avais pas de, à part aller squatter chez les copains, je pouvais pas trop, puis de toute façon le soir si jamais je rentrais pas après les heures de cours, mes parents ils se demandaient ce que je faisais. »

(Thibaut, 31 ans, DUT, Informaticien, En couple, Sans enfant, Conjointe : infirmière, Père : technicien, DUT, Mère : visiteuse médicale, Baccalauréat).

Les étudiants cohabitants disposent d'une autonomie plus faible dans leurs modes de vie et l'organisation de leur temps que les décohabitants. Ils sont un peu moins libres dans leurs sorties mais un peu plus assidus aux cours. C'est probablement parce que l'assiduité aux cours est importante pour les parents que le travail universitaire à la maison des étudiants est bien accepté par ces derniers. Malgré la vie chez les parents, le travail universitaire est prioritaire sur la vie familiale, comme l'explique Youssef.

« Durant vos études vous viviez chez vos parents et comment ça se passait entre l'organisation familiale et vos études ?

Ben, pour tout vous dire c'était les études d'abord, mais mes parents me comprenaient de ce côté-là, si je ne venais pas à table parce que j'étais en train de travailler ça ils le comprenaient et puis bon quand j'sortais il fallait que je prévienne quand j'allais rentrer pour pas non plus rentrer à cinq heures du matin alors que j'avais dit j'rentrais à minuit c'est sûr mais euh j'étais pas comme j'vous dis non plus trop, trop du genre à sortir, j'étais vraiment bien à fond dans mes études euh. Non, non mais ils comprenaient, j'pense ils s'sont aperçus à quel point ces études là me tenaient à cœur, moi peut être inconsciemment j'y voyais là une passerelle pour arriver à m'en sortir plus tard. Remarquez après tout c'est quand même le but des études, donc euh non ils ont vite compris que vraiment je m'y étais bien investi et ils ont, ils ont respectés ça donc d'ce côté-là j'leur suis vraiment reconnaissant, y'a vraiment aucun problème. »
(Youssef, 31 ans, Bac+5, Responsable d'un service comptabilité, Marié, 1 enfant, Conjointe : secrétaire de direction, Père : retraité (chef d'atelier), niveau 3^{ème}, Mère : retraitée (enseignante), Licence + CAPES).

La priorité du travail universitaire révèle pour ces étudiants l'espoir d'une insertion professionnelle réussie. Celle-ci représente au final l'espoir d'une ascension sociale. Pour une minorité de jeunes cohabitants, bien que les études soient leur priorité, une autre dimension s'intercale avec la vie chez les parents, à savoir la construction d'une vie conjugale. La vie conjugale s'élabore en pointillé. Les étudiants restent vivre au domicile parental durant leurs études, tout en faisant l'expérience d'une vie conjugale quelques heures par semaine, comme le souligne Fabien.

« Durant tes études entre la vie familiale et tes études comment ça s'organisait ?

Bien. Ça se passait nickel, de toute façon j'étais pas souvent à la maison. Et quand j'y étais j'avais aucune obligation. J'allais à la fac et je rentrais chez moi pour manger. Vers la fin c'était presque un hôtel, je partais le matin, je rentrais le soir à 18-19h, j'allais manger chez ma copine et je rentrais après. Donc je voyais mes parents que le week-end.

Non, non ça se passait naturellement, j'avais pas de contraintes particulières au niveau de la famille. Si par exemple je voulais pas aller à un anniversaire dans la famille je disais « non j'y vais pas » et puis c'est tout. De toute façon mes parents ils savaient qu'il fallait pas trop me chercher, donc voilà. Ma priorité ça a toujours été mes études. »

(Fabien, 31 ans, Doctorat + Ecole d'avocat, Avocat, En couple, Sans enfant, Conjointe : conseillère familiale, Père : Commerçant, BEPC, Mère : Commerçante, BEPC).

Lorsque la relation amoureuse interfère dans la vie quotidienne, la maison familiale est conçue en quelque sorte comme un hôtel. Les jeunes sont détachés de toute contrainte, telles les tâches ménagères, ou encore le repas à heure fixe chez les parents. Ils expérimentent alors une vie un peu plus autonome, même si le travail universitaire reste prioritaire.

Cette priorité du travail universitaire est aussi permise par la vie chez les parents. Vivre chez ses parents durant ses études permet de ne pas avoir d'autres préoccupations de l'organisation quotidienne que son seul travail universitaire et apporte un certain confort de vie, à l'instar de François.

« En dehors de la vie scolaire c'est vrai qu'à la maison, c'est vrai qu'en général on consacre pas mal de temps à la maison aux tâches et aux devoirs à rendre en cours.

Comment ça se passait quand vous aviez vos devoirs entre guillemets et l'organisation familiale ?

Ah ben euh, ça se passait très bien puisque j'étais à la maison, donc encore une fois j'étais chez papa-maman donc on en profite, quand on étudie c'est clair y'a pas grand-chose à se soucier, maman fait les courses, papa travaille. Et puis voilà à 20 ans bon c'est pas dérangeant. »

(François, 31 ans, BTS, Commercial, En couple, Sans enfant, Conjointe : conseillère de vente en immobilier, Père : Retraité (militaire), niveau 3^{ème}, Mère : responsable de magasin, BEPC).

Cohabiter avec ses parents permet aux étudiants de pouvoir se consacrer uniquement à leur travail universitaire et apparaît comme une réelle chance pour la réussite dans leurs études à l'image de Noé :

« Moi j'ai fait mes études sur C. et mes parents habitaient sur C. Donc là-dessus y'a pas eu, c'était vraiment par facilité et par simplicité que je suis resté chez mes parents. Si j'avais été pris dans un autre établissement, ailleurs qu'à C., si ça avait été à Lyon, à Paris ou des choses comme ça, j'aurais bougé et j'aurais pris les dispositions qu'il fallait, mais derrière ça entraînait aussi une certaine remise en question aussi des priorités. Les priorités, parce que si on a la possibilité de se concentrer sur ses études pour bien les réussir c'est plutôt préférable plutôt que d'être obligé en plus d'avoir à gérer un appartement, aller faire les courses, ainsi de suite quoi. J'ai vraiment profité de mes deux années pour me concentrer sur mes études et la partie on va dire annexe c'était vraiment très simple pour moi. »

(Noé, 31 ans, DUT, Informaticien, Célibataire, Père : décédé (artisan), CAP, Mère : décédée (maître de conférence), Doctorat).

Le maintien au domicile parental pour ces jeunes s'assimile à ce qu'A. Pitrou nomme « l'aide de promotion » et dont l'objectif est une amélioration du statut (1977). Cette aide se traduit par des services utiles (préparation des repas, ménage...) qui permettent aux jeunes de se dégager du temps pour se consacrer à leur travail universitaire et s'assurer ainsi une réussite scolaire et *in fine* professionnelle.

Faire ses études tout en restant chez ses parents permet aussi de prolonger le temps passé avec eux. Une minorité d'étudiants organisent leurs modes de vie selon le rythme de la famille, comme en témoigne Noémie.

« Lorsque vous viviez chez vos parents durant vos études comment se déroulait l'organisation entre vos études et la vie familiale? »

Les dimanches après midi, quand j'étais à la maison pour réviser, je me mettais à leurs côtés pour réviser, eux lisaient, regarder la TV et nous parlions aussi. Je me suis toujours calquée sur les horaires de mes parents : je travaillais donc après les repas, les après midi, quand ils n'étaient pas là, de façon à pouvoir profiter un peu d'eux quand nous étions tous ensemble. »

(Noémie, 31 ans, bac+5, Assistante de direction générale, Mariée, Sans enfant, Conjoint : ingénieur, Père : retraité (technicien), BEPC, Mère : retraitée (employée), niveau 1^{ère}).

De manière générale, les étudiants qui vivent avec leurs parents durant leurs études ont de bonnes relations avec eux. Les relations entre parents et enfants sont meilleures durant le temps des études supérieures que durant le temps du lycée, et ce même dans un contexte de cohabitation (Galland *et al.*, 1995). L'allongement de la période de socialisation familiale serait propice à une réduction des conflits entre parents et enfants, sans pour autant savoir si ce sont les études supérieures qui favorisent ce climat, ou si c'est effectivement un rapprochement entre les générations (Cicchelli et Erlich, 2000). Dans le même temps c'est probablement en raison d'absence de conflits que la cohabitation avec les parents se prolonge tout au long des études. L'avancée en âge des étudiants explique probablement aussi les meilleures relations entre les jeunes et leurs parents.

Pour une partie des étudiants cohabitants le temps des études correspond à celui d'un travail salarié. Lorsqu'ils sont salariés en parallèle de leurs études, le salaire de leur travail est essentiellement perçu comme de l'argent de poche. En effet, à la différence des étudiants décohabitants salariés pour lesquels leur salaire est un moyen pour s'assumer financièrement, pour les étudiants cohabitants le salaire de leur « job » étudiant leur permet de se faire plaisir, par les sorties, l'achat de livres, etc., comme en témoigne François.

« J'avais mon petit argent de poche et puis voilà je vivotais avec ça. Enfin quand je dis argent de poche, c'était pas mes parents qui me le donnaient, en fait je travaillais tous les samedis après midi en tant que caissier pour Monoprix. Donc j'avais effectivement un petit contrat de travail de 6h le samedi. En gros je travaillais, je sais plus de 15h à 21 h le samedi, comme ça, ça me permettait de toucher un peu d'argent à la fin du mois et voilà de me laisser quand même le samedi soir libre. »

(François, 31 ans, BTS, Commercial, En couple, Sans enfant, Conjointe : conseillère de vente en immobilier, Père : Retraité (militaire), niveau 3^{ème}, Mère : responsable de magasin, BEPC).

L'exercice d'une activité salariée par les étudiants cohabitants est encouragé par les parents, que ce soit pour des motifs strictement financiers parce que les parents n'ont pas les moyens de tout payer, ou que ce soit pour rendre plus responsables leurs enfants.

La cohabitation avec les parents présente plus d'avantages que d'inconvénients selon les étudiants cohabitants. Ne pas avoir à se soucier des courses, des repas à préparer ou encore des lessives est un avantage de poids selon eux car ce temps est reporté sur le temps de travail universitaire. En conclusion, les étudiants cohabitants acquièrent tout au long de leurs études des éléments d'autonomie (sorties, travail salarié, relation amoureuse...) tout en continuant à bénéficier d'un contrôle et plus spécifiquement de repères dans la sphère familiale.

Les décohabitants : plus d'autonomie dans leurs modes de vie

Les modes de vie des étudiants décohabitants sont quelque peu différents des cohabitants avec leurs parents. La décohabitation se réalise à des degrés différents au sein du monde étudiant : entre ceux qui effectuent un retour hebdomadaire au domicile parental et ceux qui n'y reviennent que rarement ; Entre ceux pour lesquels le loyer est totalement assumé par les parents et ceux qui travaillent pour financer leur loyer ; Entre ceux qui vivent dans un logement indépendant et ceux qui vivent en colocation. Mais derrière cette pluralité de formes de décohabitation, l'élément commun à tous ces étudiants décohabitants est un affranchissement des règles familiales. L'étudiant a alors la possibilité d'organiser son mode de vie comme il l'entend, sans avoir de compte à rendre, comme en témoigne Anaïs.

« Donc en fait j'ai trouvé un petit studio pas très loin de là où je faisais mon BTS et puis là j'étais vraiment indépendante. C'était une autre vie. Disons que c'était vraiment la vie d'étudiant quoi parce que quand on est en internat on a quand même les horaires on peut pas partir, on peut pas faire ce qu'on veut. Tandis que là ayant un p'tit studio on fait ce qu'on veut quoi, si on a envie de sortir le soir on peut sortir, si on n'a pas envie de rentrer de bonne heure, on fait ce qu'on veut quoi. Bon j'en ai pas abusé, j'étais assez sérieuse, mais c'est vrai que c'était agréable. »

(Anaïs, 31 ans, BTS, Adjointe administrative, Célibataire, Père : ouvrier, niveau 4^{ème}-3^{ème}, Mère : assistante administrative, niveau 4^{ème}-3^{ème}).

Cette absence de contrôle familial sur les sorties est sans doute plus frappante pour les étudiantes que pour leurs homologues masculins, tant on sait que leurs sorties lorsqu'elles vivent chez les parents sont davantage contrôlées (Bozon et Villeneuve-Gokalp, 1994). Résider dans un logement différent de ses parents, sans en constituer un mode de vie totalement indépendant, représente néanmoins un mode de vie plus autonome. En effet, les parents continuent dans la majorité d'assumer une partie des dépenses des jeunes. Malgré cette dépendance financière qui demeure, les jeunes sont plus autonomes dans leurs modes de vie. Cette vie plus autonome constitue un apprentissage d'une nouvelle organisation quotidienne. En dehors de toutes contraintes familiales, l'étudiant doit apprendre à gérer son nouveau mode de vie. Parvenir à organiser son emploi du temps entre le temps dédié aux études et celui consacré à la gestion de son chez soi n'est pas toujours évident lors des premiers temps de la décohabitation. Les étudiants « retranchés dans l'autonomie du temps universitaire, [ils] échappent plus complètement encore que leurs professeurs aux horaires de la société globale, ne connaissant d'autre échéance que le *dies irae* de l'examen et d'autre horaire que celui des cours, si peu contraignant » (Bourdieu et Passeron, 1964 [2008], p. 48). Cette absence de contrainte accroît la difficulté qu'ils ont à gérer leur nouveau mode de vie au quotidien. Dans le même temps, cette plus grande liberté dans l'organisation quotidienne est aussi ce qui contribue à faire de ce temps étudiant un temps particulier, fortement convoité par les jeunes. Cette absence de rythme se traduit dans tous les aspects de la vie quotidienne, comme l'explique Justine. Etre étudiant décohabitant c'est parvenir à gérer son quotidien aussi anodin que cela puisse paraître, comme par exemple les repas.

« Au début, t'es un peu pas tout fier quand t'arrives dans l'appartement mais très, très rapidement hyper contente d'habiter enfin seule et d'avoir son petit truc à soi à gérer toute seule. Donc ouais, je pense que c'est un peu à partir de là, je ne sais pas si c'est une entrée dans la vie adulte, mais en tout cas c'est une entrée dans la vie étudiante. Vraie étudiante indépendante, dans le sens où j'avais plus papa et maman le soir à la maison. Donc une vie un peu décousue, mais très drôle, un peu de stress avec les examens, mais voilà. [...] Je me souviens qu'au début c'était un peu du grand n'importe quoi. Les repas, notamment, c'était pas du tout équilibré, j'avais vraiment du mal à trouver un rythme là-dessus. Et d'ailleurs toute ma vie étudiante ça a jamais été équilibrée. On avait aussi un rythme qui faisait bon c'est pas grave. Et là où c'est plus un souci, c'est quand j'ai commencé à travailler, où là on essaye de trouver un rythme de vie raisonnable, qui plombe pas tout et qui soit compatible avec tout. »

(Justine, 31 ans, Bac+5, Conseillère bancaire, En couple, Sans enfant, Conjoint : technicien, Père : technicien, niveau 5^{ème}, Mère : conseillère financière, niveau 2^{nde}).

Le temps étudiant constitue un univers qui se définit davantage comme un horizon d'attentes, sans forte contrainte institutionnelle : « l'âge étudiant se saisit spontanément lui-même comme âge de liberté entre les deux contraintes de l'âge scolaire et de l'âge professionnel » (Verret, 1975, p. 14). Cette liberté est largement renforcée par le fonctionnement universitaire où l'assiduité aux cours est rarement contrôlée (Lahire, 1997), comme le rapporte Valentine.

« Moi la fac ça me convenait bien parce que on pouvait organiser un peu son emploi du temps comme on voulait et on avait pas des profs pour nous dire « ben à telle heure faut être à tel cours ». Voilà si y'a des cours auxquels j'avais pas envie d'aller je n'y allais et je ne culpabilisais pas d'ailleurs. »

(Valentine, 31 ans, Bac+5 + Ecole nationale supérieure de police, Lieutenant de police, En couple, Sans enfant, Conjoint : consultant, Père : ingénieur, diplôme d'ingénieur, Mère : femme au foyer, BEP).

L'absentéisme aux cours ne signifie pas pour autant une absence de travail des étudiants. Il s'agit d'une manière d'organiser sa vie et sa réussite aux examens. Mais l'absentéisme ne revêt pas la même signification selon les étudiants qui le pratiquent : il peut tantôt revêtir un caractère stratégique, tantôt une forme de désinvestissement scolaire (Garcia, 2010 ; Millet, 2003). En effet, « tous les étudiants ne sont pas étudiants au même degré. Ils ne mènent pas seulement des études différentes : ils entretiennent des rapports différents aux études et celles-ci n'occupent pas la même place dans leur vie d'étudiant » (Grignon et Gruel, 1999, p. 185). En dehors du temps passé à étudier, ils occupent leur temps par des loisirs. Ces derniers sont largement valorisés et pratiqués par les étudiants décohabitants.

La décohabitation représente pour les étudiants une réelle opportunité pour développer leurs loisirs. La décohabitation en cours d'études révèle ce lien étroit entre décohabitation et augmentation du temps dédié aux loisirs. Avant la décohabitation, les loisirs sont plutôt rares et ce d'autant plus lorsque le domicile parental est éloigné du lieu d'études. Une fois la décohabitation effective, donc lorsqu'il y a un rapprochement entre le lieu de vie des étudiants et leur lieu d'études, alors les occasions de sorties et de loisirs sont plus grandes comme en témoigne Julien.

« Disons que les activités extra-universitaires, euh ça va être court parce que j'en ai pas eu beaucoup. Y'a une raison pratique à ça, c'est comme je vous disais j'ai fait des allers-retours entre chez ma mère et la fac, donc c'est difficile dans ces conditions, quand on se tape deux heures de train par jour, en plus de la fac, euh, de faire la fête tous les quatre matins, donc voilà. [...] Mais quand j'ai déménagé sur C, donc voilà j'avais nécessairement plus de temps libre puisque euh je ne passais plus deux heures dans le train par jour. Donc voilà ça m'a permis de faire des trucs un petit à côté quoi, comme du sport. Du sport et puis passer un petit peu plus de temps avec les copains, qui eux pour la plupart étaient sur C donc voilà je passais un petit plus de temps avec eux, donc voilà pour le coup j'avais un petit peu plus d'activité extra. »

(Julien, 31 ans, Bac+5, Téléprospecteur, Célibataire, Père : décédé (PDG), niveau d'études inconnu de Julien, Mère : aide soignante, BEP).

La décohabitation induit une plus grande « culture de sortie » dans la vie étudiante. « La vie étudiante comporte des caractéristiques originales : l'une des plus emblématiques d'entre elles est que les étudiants sortent plus que les gens plus âgés ou plus jeunes, et plus que les autres jeunes » (Erlich, 1998, p. 166). Ces sorties sont de différents types, selon l'avancée en âge, la filière d'études mais aussi elles sont fonction du budget des étudiants, comme l'exprime Manon. Les sorties se font davantage chez les uns chez les autres lorsque les étudiants disposent d'un budget peu élevé.

« On faisait beaucoup de fêtes, alors ça, on avait une vie de fête très, très, très remplie, globalement. Ben le week-end pas tant que ça parce que y'en a beaucoup qui rentraient chez eux mais dans la semaine oui le mercredi, jeudi généralement y'avaient des fêtes chez les uns chez les autres. [...] Oui la fête tout ce qu'il y a de plus basique et puis justement chez les gens parce que y'a beaucoup, beaucoup de gens qu'avaient pas du tout d'argent parmi les étudiants de l'IUT, on ne sortait pas dans les restos ou dans les bars, c'était vraiment à la bonne franquette quoi. »

(Manon, 31 ans, DUT, Journaliste, Célibataire, Père : retraité (professeur de collègue), Ecole Normale, Mère : femme au foyer, BEPC).

Même si les étudiants disposent de faibles revenus, il est important pour eux de profiter au maximum de cette période de forte sociabilité. La rupture entre le temps étudiant et le temps des actifs se traduit au niveau même des sorties. En effet, les premiers libres de toutes contraintes ou presque réalisent leurs sorties davantage la semaine que le week-end. Alors que les seconds en profitent essentiellement le week-end. Le temps étudiant, notamment celui des étudiants décohabitants, libres de toutes contraintes familiales, constitue de plusieurs points de vue une période à part avec un rythme quotidien spécifique. En conclusion, les modes de vie des étudiants se répartissent essentiellement entre les études et les loisirs. La gestion des tâches ménagères ne constitue pas une réelle préoccupation parmi les étudiants, notamment lorsqu'ils vivent seul ou en colocation.

Etre décohabitant implique des frais de logement, de courses alimentaires... Dans notre échantillon, la grande majorité des étudiants décohabitants exerce une activité rémunérée au minimum deux mois durant l'année. L'exercice d'une activité salariée revêt une signification quelque peu différente pour les étudiants décohabitants que pour les cohabitants. En effet, travailler en parallèle des études, de manière plus ou moins régulière, est une manière pour eux d'acquérir, en plus de leur autonomie résidentielle, leur indépendance financière vis-à-vis de leurs parents. Quitter le domicile parental c'est aussi être en mesure de s'assumer et de ne plus être dépendant de ses parents, comme l'exprime Clément.

« J'étais employé comme un technicien donc avec un salaire de technicien, même si j'avais pas encore le diplôme, mais du coup si on combine les primes de précarité, toutes les différentes primes, j'étais correctement payé. Et avec une chambre universitaire qui était à l'époque, je sais pas de 700 francs, j'avais droit à la CAF, donc du coup en fait ça me faisait 500 francs par mois, comme ça à la louche, donc 500 francs de septembre à juin, donc 10 mois, donc ça fait 5 000 francs, donc ça me faisait même pas un mois de salaire. Et le reste ça permettait de payer les à-côtés. Et de pas être dépendant de mes parents. J'aime pas demander les choses, donc effectivement l'indépendance financière était une de mes premières préoccupations. J'ai jamais aimé demandé des sous à mes parents. »

(Clément, 32 ans, DUT, Technicien, Célibataire, Père : retraité (mètreur en bâtiment), niveau d'études inconnu de Clément, Mère : institutrice, Baccalauréat).

Les étudiants totalement indépendants financièrement de leurs parents sont plutôt rares. Une large majorité de parents aide ses enfants, notamment en participant au paiement du loyer. L'indépendance financière est une manière pour les étudiants d'affirmer leur autonomie vis-à-vis de leurs parents. Plus les étudiants disposent d'une indépendance financière vis-à-vis de leurs parents, plus le retour chez ses derniers est espacé (Tiphaine, 2002).

Les modes de vie des étudiants décohabitants se caractérisent par une plus grande culture de loisirs que les étudiants cohabitants. Mais c'est surtout leur autonomie plus grande vis-à-vis de leur famille qui les définit. L'exercice d'une activité rémunérée participe fortement à l'accroissement de cette autonomie.

Les décohabitants en couple : des jeunes plus indépendants de leurs parents

Enfin les étudiants qui vivent en couple adoptent des modes de vie encore différents des étudiants cohabitants ou décohabitants. La vie en couple, au sens de mode de vie, est facilitée lorsque les deux conjoints sont dans la même situation vis-à-vis de l'emploi (étudiant ou actif). En effet, lorsque les deux membres du couple poursuivent des études supérieures, leur rythme de vie et leur mode de vie sont identiques, à savoir le mode de vie étudiant, à la fois centré sur le travail universitaire et sur les sorties étudiantes. En revanche, lorsque le couple est composé d'un conjoint qui suit des études et l'autre qui travaille, des tensions peuvent se faire jour. Lorsque l'homme est actif et la femme étudiante, la répartition des tâches domestiques se fait en défaveur des femmes. Le temps « étudiant » est vu par le conjoint actif comme un temps offrant une grande disponibilité, contrairement à un travail salarié (Lefeuvre, 2008). Mais ce sont surtout les préoccupations quotidiennes qui ne sont pas les mêmes entre le jeune actif et le jeune étudiant, comme en témoigne Adrien. Le rythme de vie n'est pas identique lorsque l'on est inséré dans la vie active ou lorsqu'on suit des études.

« Moi je repassais le concours, donc c'était assez difficile. Donc c'est vrai que, en plus, mon ex-femme, elle était en poste, donc on n'avait pas du tout les mêmes problématiques quotidiennes. Donc c'est vrai que c'était une période assez difficile »

(Adrien, 31 ans, Bac+4, Gestionnaire Ressources Humaines, En couple, 1 enfant, Conjoint : chargé d'études, Père : retraité (facteur), niveau 4^{ème} - 3^{ème}, Mère : femme de ménage, niveau 4^{ème}-3^{ème}).

Il n'est donc pas toujours aisé de vivre en couple lorsque la situation professionnelle n'est pas identique (actif ou étudiant). Les modes de vie et plus spécifiquement les rythmes de vie ne sont pas les mêmes lorsque les jeunes sont étudiants ou lorsqu'ils sont actifs.

La vie en couple au quotidien se caractérise pour ces jeunes par une indépendance financière plus grande vis-à-vis de leurs parents. Par exemple, le paiement du loyer est pris en charge par le jeune couple. Dans les couples composés d'un étudiant et d'un actif, le coût du loyer est supporté par le conjoint actif. Les ressources, moindres, du conjoint étudiant sont avant tout destinées à payer les charges annexes, comme les courses alimentaires par exemple. Lorsque les deux conjoints sont étudiants, ce sont les allocations logement, mais surtout les salaires de leurs « jobs » étudiants qui leur permettent de financer le loyer et les à-côtés de leur quotidien, comme l'explique Matéo.

« En parallèle de nos études on travaillait en tant que surveillant dans des collèges et lycées. Donc voilà comment on a pu avoir un peu notre indépendance financière aussi. Parce que c'est vrai que autant elle que moi on n'a jamais été trop, trop aidé financièrement. Ouais on n'a jamais été trop aidé financièrement parce que nos parents n'avaient pas trop les moyens. Donc voilà on s'est débrouillé comme ça, mais comme je vous dis c'est vrai que c'était des années sympas parce qu'on avait un peu l'insouciance de la jeunesse et puis ben comme je vous dit on avait quand même relativement d'argent pour faire des petits trucs sympas, comme partir en week-end, sortir avec les amis. »

(Matéo, 31 ans, Bac+5, Conseiller à l'emploi, Marié, 1 enfant, Conjointe : formatrice, Père : décédé (magasinier), niveau 3^{ème}, Mère : gestionnaire de stock, Baccalauréat).

Vivre en couple durant les études c'est expérimenter à la fois l'autonomie résidentielle et l'indépendance financière vis-à-vis des parents. Lorsqu'au sein du couple la situation vis-à-vis de l'emploi est déséquilibrée au niveau des ressources (étudiant et actif), l'indépendance financière vis-à-vis des parents peut avoir comme conséquence une dépendance financière plus grande à l'égard de son/sa conjoint(e).

L'élément financier pourrait constituer a priori le facteur de différenciation des modes de vie. En effet, selon les jeunes cohabitants avec leurs parents, le critère économique est déterminant dans leur maintien chez les parents. Nous avons aussi pu voir que plus les parents ont des ressources, moins les jeunes exercent une activité salariée. Pour autant d'autres facteurs

interviennent, notamment le rapport aux études et le type d'études suivi. A ce titre, l'analyse des récits de quelques jeunes qui n'ont pas suivi des études supérieures est intéressante. On retrouve chez ces jeunes qui n'ont pas suivi d'études supérieures, la logique de la cohabitation prolongée avec les parents et celle de la décohabitation précoce. On note alors que le motif financier n'est pas le seul dans les raisons de la cohabitation prolongée ou de la décohabitation précoce chez ces jeunes.

Pour les jeunes actifs, cohabiter avec ses parents suppose d'avoir réussi à trouver un emploi à proximité de chez leurs parents. Ces jeunes, malgré une autonomie financière procurée par leur travail, demeurent chez leurs parents. Le salaire dont ils disposent ne leur garantit pas nécessairement, selon eux, des bonnes conditions de départ. Plutôt que d'avoir à supporter un mauvais départ, qui serait synonyme d'un retour chez les parents, ces jeunes restent au domicile parental, le temps d'assurer leur situation sur le marché du travail. Il y a chez eux une certaine inquiétude à quitter le domicile parental et ne pas être en mesure d'assumer les contraintes du quotidien (payer un loyer, les charges, etc), comme l'explique Charlotte.

« Moi je suis partie assez tard, j'avais 26 ans. Bon j'étais pas spécialement pressée de partir. J'avais trouvé du travail et puis c'est vrai que trouver un travail, payer un loyer c'est pas toujours évident au début, donc je suis restée chez eux jusqu'à 26 ans. Et après j'ai eu l'opportunité de trouver un appartement donc c'est comme ça que j'ai décidé de partir quoi. En fait c'est un appartement que mes parents louaient, il s'est libéré et c'est comme ça que ça s'est fait en fait. Donc voilà y'avait pas de loyer, donc c'est vrai que c'était intéressant. C'était l'opportunité, ils ne l'ont pas re-louer après donc je me suis installée là bas. »

(Charlotte, 31 ans, Bac STT, Vendeuse, En couple, Sans enfant, Conjoint : commerçant, Père : retraité (chef d'entreprise), CAP, Mère : retraitée (femme au foyer), niveau 3^{ème}).

« La décision de rester au-delà de 26 ans pour les hommes et de 24 ans pour les femmes résulte d'un arbitrage entre les avantages et les inconvénients du foyer parental » (Villeneuve-Gokalp, 2000, p. 77). Par exemple, ne pas avoir de loyer à payer peut être un motif de maintien chez les parents, mais aussi celui d'un climat familial sans tension. Plus largement, les jeunes qui n'ont pas suivi d'études supérieures ne semblent pas pressés pour quitter le

domicile parental. Il est sans doute difficile pour ces jeunes de quitter le domicile parental, en l'absence de contraintes fortes. Cette décohabitation précoce est peut être d'autant plus compliquée pour les jeunes femmes, pour lesquelles la décohabitation est largement assimilée à une décohabitation pour mise en couple. La décohabitation précoce des femmes qui ne suivent pas d'études supérieures serait-elle plus difficile à légitimer lorsque celle-ci ne s'accompagne d'une mise en couple ?

La décohabitation précoce concerne une minorité des jeunes qui n'ont pas suivi d'études supérieures. Elle s'effectue lorsque les jeunes trouvent un emploi à plusieurs kilomètres de chez leurs parents, à l'image de Grégory.

« Alors le départ de chez mes parents. Ben disons que c'était une obligation, c'était plus par obligation parce que quand j'ai trouvé du travail, donc je suis allé travailler chez mon oncle, mais c'était à plus de 100 kilomètres. Donc je ne pouvais pas faire les allers-retours tous les jours. Donc je suis parti à 19 ans, après avoir fait mon service militaire pour travailler chez mon oncle. Bon je suis parti de chez mes parents mais j'étais chez mon oncle. Donc ça s'est bien passé la transition. J'ai été bien entouré, c'est pas comme si je partais tout seul, ça s'est différent. Donc voilà ça s'est bien passé. Bon j'ai trainé un peu chez mon oncle, j'ai trainé un peu chez mon oncle, surtout quand on a 20 ans. C'est vrai que je ne cherchais pas à me mettre le plus tôt possible seul. »

(Grégory, 30 ans, Niveau BEP, Responsable d'une blanchisserie industrielle, Célibataire, Père : décédé (commerçant), CAP, Mère : infirmière, école d'infirmière).

Les jeunes qui n'ont pas suivi d'études supérieures ont semble-t-il moins de velléité à partir de chez leurs parents. Vivre seul n'apparaît pas être leur priorité. Leur autonomie financière n'induit pas chez eux la recherche rapide d'une autonomie résidentielle.

Une mauvaise entente entre les jeunes et leurs parents peut en revanche précipiter le souhait de décohabiter. Ces jeunes pour lesquels les relations avec leurs parents sont tendues cherchent à tout prix à partir, quelles que soient les conditions de leurs départs, comme le déclare Séverine :

« Je m’entendais pas du tout avec eux. Ça faisait déjà des années que j’étais un petit peu en crise avec eux, surtout avec mon père. Et je cherchais de toute façon le moyen de partir le plus rapidement possible, quelles que soient les conditions de vie dans lesquelles j’allais vivre après. Dans tous les cas j’avais une seule envie de partir, pour fuir un peu l’ambiance familiale. C’était vraiment pas évident. [...] C’était vraiment une ambiance super horrible. Je pense que je serai bien restée si on s’était bien entendu finalement. Mais bon j’en pouvais plus. J’avais besoin de prendre mon indépendance. Même si j’étais absolument pas prête, c’était carrément irresponsable. Disons qu’après j’ai pris un appartement, c’était plus un appartement prétexte qu’un vrai appartement, parce que c’était vachement précaire en fait. [...] C’était un appartement minuscule, c’était une boîte à chaussures et c’était surtout hyper insalubre. C’est vrai que le loyer était pas cher, ce qui m’avait moi motivé, mais pour le coup j’avais pas vu certains détails qu’étaient vraiment horribles, genre de la moisissure sur les murs. »

(Séverine⁸⁷, 31 ans, Bac+4, Journaliste, En couple, Sans enfant, Conjoint : journaliste, Père : agent de maîtrise, niveau 4^{ème}, Mère : retraitée (mécanicienne en confection), niveau 4^{ème}).

Partir de chez ses parents en raison d’une mauvaise entente familiale concerne moins d’un jeune sur dix (Villeneuve-Gokalp, 2000). Parmi nos entretiens, ce motif de décohabitation ne se retrouve pas parmi les étudiants. Sans doute car il est plus facile d’évoquer le motif de poursuite d’études que celui d’un mauvais climat familial, comme raison du départ.

⁸⁷ Précisons que lors de sa première décohabitation, Séverine a arrêté ses études au niveau du Baccalauréat, c’est seulement quelques années plus tard qu’elle s’inscrira en BTS pour suivre des études supérieures.

3.2. Recohabiter : le logement des parents comme appui à la trajectoire résidentielle.

Dans les études sur le passage à la vie adulte, le logement des jeunes a été essentiellement appréhendé en termes de décohabitation. Ce passage a été pensé comme un processus linéaire, en définissant des seuils à passer (Galland, 1990 ; 2000). Dans cette perspective l'étude de la recohabitation, du retour au domicile parental a été quelque peu occultée, sans pour en être complètement absente. Pourtant, dès 1990, T. Blöss, A. Frickey et F. Godard ont interrogé ces pratiques de recohabitation dans une étude auprès de deux générations de femmes (nées en 1947 et 1959). Un des résultats de cette étude soulignait la hausse de cette démarche entre la génération 1947 et celle de 1959, passant de 14 % à 18 %. Plus récemment, A. Pellissier (2002) a mis en évidence différents motifs à la recohabitation : l'absence d'emploi, un projet d'achat immobilier. D'autres études anglo-saxonnes ont analysé ces démarches de retour au domicile parental, qualifiant parfois ces jeunes de « Boomerang Kids » (Mitchell, 2006, p. 160). Selon l'enquête logement de l'INSEE de 2008, 415 000⁸⁸ personnes ont vécu un retour au domicile parental. Observer ce phénomène constitue une piste heuristique pour réinterroger l'expérience du cheminement vers la vie adulte.

La recohabitation est donc pensée dans cette recherche comme un événement qui s'inscrit dans le processus d'entrée dans la vie adulte, au cours duquel les jeunes reviennent vivre chez leurs parents, après avoir connu une première expérience de décohabitation. Ce retour se réalise de manière plus ou moins prévisible et pour une durée plus ou moins longue. La notion de recohabitation induit le fait que l'enquêté ne dispose plus d'un logement personnel. Les étudiants qui possèdent leur propre logement et qui reviennent vivre chez leurs parents le week-end n'effectuent pas une recohabitation. À l'inverse, ceux qui reviennent durant la période estivale chez leurs parents, car ils ne possèdent plus de logement personnel, sont des recohabitants. Dans notre définition de la recohabitation nous n'avons pas fixé de durée, comme peut le faire par exemple B. Mitchell, assignant une durée de quatre mois pour parler de « Boomerang Kids » (2006). Recohabiter, quelle qu'en soit la durée, est révélateur des mécanismes de construction des trajectoires de vie. Ce jeu d'allers-retours permet de

⁸⁸ Ce phénomène ne touche pas seulement les personnes de moins de 25 ans, puisque parmi elles, un tiers ont plus de trente ans et 21% sont quadragénaires. (INSEE, 2008).

comprendre les mécanismes de construction des trajectoires et la complexité du processus d'entrée dans la vie.

La recohabitation ne survient pas au même moment, ni de la même manière pour tous les acteurs sociaux. Ainsi nous nous proposons d'explorer les événements déclencheurs qui conduisent à retourner vivre chez ses parents. La recohabitation peut se produire lors des périodes d'incertitude professionnelle, ou encore suite à des événements d'ordre personnel.

3.2.1. Revenir chez ses parents : des études à l'emploi

La recohabitation durant les études supérieures

Au cours des études supérieures, les jeunes bien que disposant pour la plupart d'entre eux d'un logement⁸⁹, restent en majorité dépendants financièrement de leurs parents. Au cours d'une année, seulement un quart des étudiants ne perçoit aucun versement par la famille (OVE, 2006). En effet, lors des études universitaires, les jeunes disposent très rarement d'un salaire, sauf quelques petits « *jobs* », ce qui ne leur permet pas de payer eux-mêmes leur loyer. Durant l'été, de nombreux jeunes, rendent leur logement et retournent vivre chez leurs parents soit en raison de la fin du bail, soit afin d'éviter de payer un loyer les mois d'été. Le logement est loué seulement durant les mois de cours à l'université, occasionnant un changement de logement tous les ans, comme l'explique Sonia.

« Tous les ans on changeait d'appart. Ouais parce qu'en fait c'était pour une question de budget. La fac comme on l'arrête en mai et qu'on reprend qu'en octobre, ça faisait trop long pour garder un appart en n'étant pas dedans. Donc systématiquement on le lâchait, on en retrouvait un autre pour éviter d'avoir quatre, cinq mois à payer alors qu'on n'était pas dedans. [...] Le logement c'était super dur pour eux (mes parents). En plus ils avaient droit à rien puisque mon père faisait énormément d'heures pour pouvoir avoir de l'argent, mais du coup,

⁸⁹ Selon l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) en 2006 plus de 60% des étudiants décohabitent.

comme on n'était que deux enfants on n'avait pas droit aux bourses, on n'avait droit à rien, donc ils ont vraiment galéré pour nous. »

(Sonia, 31 ans, âge de recohobitation : de 18 à 22 ans, Bac+5, Conseillère clientèle entreprise, Mariée, 2 enfants, Conjoint : gendarme, Père : retraité (artisan), CAP, Mère : ouvrière, niveau 3^{ème}).

Pour les parents des jeunes de milieux modestes, le paiement du loyer représente une charge importante. Dès lors, afin de limiter les frais, ces étudiants effectuent un retour estival au domicile parental. Il peut leur être difficile de demander à leurs parents de payer un loyer dans une ville dans laquelle ils n'ont aucune obligation de présence durant la période estivale, les cours à l'Université sont terminés. Dans ces cas de recohobitations estivales étudiantes, le retour est temporaire puisque marqué par le calendrier des études. Cette mobilité résidentielle se justifie par le temps des études. Pour ces étudiants l'entrée dans la vie adulte se construit en pointillé, avec une alternance entre un logement personnel payé par les parents (accompagné dans la majorité des cas des aides publiques (aides au logement)) et le logement des parents. Cette alternance de situations de décohabitation puis de recohobitation estivale, qui s'étend parfois sur plusieurs années apparaît comme une trajectoire résidentielle « normale » et ne remet pas en cause le devenir adulte pour les jeunes.

Cette situation de retour au domicile parental est bien acceptée par les parents, mais aussi par le reste de la société, comme si le fait d'être étudiant autorisait ces retours au domicile parental. T. Blöss, A. Frickey et F. Godard (1990) soulignaient dans leur étude que cette entrée par « essais-erreurs » est davantage caractéristique des filles d'origine sociale plutôt aisée, pour lesquelles le cheminement vers la vie adulte se fait principalement sur le mode individuel de certification scolaire. A l'heure actuelle, l'accès grandissant des jeunes de milieux modestes aux études supérieures les autorise aussi à vivre leur entrée dans la vie adulte par un mouvement de « départ-retour ». Paradoxalement la poursuite d'études supérieures passe de plus en plus par un départ du domicile parental et s'accompagne d'une multiplication des retours chez les parents. Le retour à la maison n'est plus aussi atypique que par le passé. Il devient de plus en plus « un des parcours communs dans la transition vers l'âge adulte » (Mitchell et Gee, 1996, p. 20). L'expérience du devenir adulte doit aussi se comprendre à travers un jeu d'allers-retours, légitimé socialement.

Les retours estivaux des jeunes chez leurs parents révèlent aussi les liens d'attachement au territoire « parental ». Une partie des étudiants fait le choix de trouver un emploi saisonnier à proximité de chez leurs parents, alors que d'autres optent pour un « *job* » là où ils vivent durant leurs études et non pas là où vivent leurs parents, et évitent ainsi une recohobitation. La recohobitation durant les études supérieures s'inscrit pleinement dans le processus d'entrée dans la vie adulte, au sens où elle atteste aussi de la manière dont s'effectue le détachement des jeunes vis-à-vis de leur famille d'origine et plus largement de leur territoire d'origine. Nous reviendrons ultérieurement sur ce lien au territoire.

Les recohobitations estivales étudiantes présentent donc un caractère bien particulier par le fait qu'elles sont déterminées à l'avance et qu'elles sont acceptées socialement.

Recohobiter dans l'attente d'un emploi

Une fois les études terminées, l'accès au monde du travail n'est pas toujours immédiat et automatique. Les chances de trouver un emploi rapidement augmentent avec le niveau d'études, cependant une phase de transition semble subsister – plus ou moins longue –, plaçant ainsi les jeunes dans une situation d'incertitude. De ce fait, certains jeunes, même s'ils ont pu disposer d'un logement personnel durant leurs études, reviennent vivre au domicile parental le temps de stabiliser leur situation professionnelle. « Avec les bas taux de croissance économique, les récessions et le taux élevé de chômage, les jeunes adultes peuvent, toutes choses considérées, utiliser le retour à la maison comme un moyen d'amortir et de surmonter les effets de la diminution des perspectives d'avenir » (Mitchell et Gee, 1996, p. 21). L'incertitude à laquelle doivent faire face les jeunes justifie le retour au domicile parental. L'exemple d'Anaïs illustre assez bien ce type de recohobitation. Alors qu'elle vit tout au long de ses études supérieures dans un logement indépendant, elle décide de retourner vivre chez ses parents une fois celles-ci terminées.

« Donc après vos deux ans de BTS vous êtes repartie vivre chez vos parents ?

Oui, oui. [...] J'avais pas de travail quand je suis sortie de l'école, enfin pas de travail fixe, donc je suis restée chez mes parents pour des questions financières et matérielles. Et en fait quand j'ai trouvé mon travail, j'ai attendu d'être titularisée et quand j'ai eu ma titularisation j'ai cherché un logement. »

(Anaïs, 31 ans, âge de recohobitation : de 20 à 25 ans, BTS, Adjointe administrative, Célibataire, Père : ouvrier, niveau 4^{ème}-3^{ème}, Mère : assistante administrative, niveau 4^{ème}-3^{ème}).

La recohobitation n'est pas toujours perçue comme telle par les jeunes. En effet, ils n'ont pas toujours le sentiment d'avoir véritablement décohabité. Partir de chez ses parents pour faire ses études n'est pas un réel départ pour ces jeunes. De ce fait, la recohobitation n'est en aucune manière mal vécue, ou vécue comme une régression. Elle constitue plutôt un cheminement « logique » dans le processus d'accès à la vie adulte. Revenir chez ses parents dans une situation de transition d'un statut social à un autre, en l'occurrence de celui d'étudiant à celui de jeune actif, est d'autant plus facilement accepté dans un contexte sociétal qui combine difficultés d'accès à l'emploi stable et difficultés d'accès à un logement indépendant (en raison de la hausse du prix des loyers, de la multiplication des demandes de garanties, etc.). De cette manière, il existe une autorisation de l'entrée dans la vie adulte par un jeu d'allers-retours. Ce « maintien partiel sous dépendance familiale » s'explique par le modèle sociétal français fondé sur une prévalence du diplôme et de l'accès au premier emploi (Van de Velde, 2008). La durée entre l'obtention du diplôme et l'entrée stable sur le marché du travail peut être plus ou moins longue, nécessitant tout une série d'ajustements, de conciliation et de tâtonnements que la mobilisation familiale (notamment au niveau résidentiel) peut accompagner. Même une fois l'accès à un premier emploi réalisé, notamment lorsqu'il s'agit d'un emploi à durée déterminée, de plus ou moins longue (ou courte) durée, les jeunes restent chez leurs parents. L'incertitude engendrée par ce type d'emplois permet de comprendre le prolongement de la recohobitation. Ceci est d'autant plus aisé pour les jeunes que la recohobitation dans cette période d'incertitude est acceptée socialement.

Tant que la situation professionnelle n'est pas stabilisée, les jeunes évitent de prendre trop de risques en engageant une nouvelle décohabitation et préfèrent rester chez leurs parents. Dans ces cas de figure, le maintien au domicile parental est lié à l'instabilité professionnelle (Coupié et *al.*, 2007, p. 92). Cette dernière explique donc non seulement les raisons du retour chez les parents, mais aussi le maintien plus ou moins durable avant une prochaine décohabitation. Ce maintien peut même se prolonger après l'obtention d'un emploi stable (Blöss et *al.*, 1990, p. 559). Le domicile parental se présente ici comme un cocon protecteur face à une situation personnelle et professionnelle qui reste encore à sécuriser, comme en témoigne Florian.

« Je suis revenu habiter chez mes parents quand j'ai eu mon diplôme. J'ai passé l'été en vacances et puis, à la rentrée, j'ai démarché les entreprises. J'ai été embauché, j'ai commencé à travailler de suite dans une start-up où ça ne s'est pas bien passé du tout. J'ai travaillé deux mois là-bas. Et le temps que je démissionne de cette première entreprise, l'autre entretien que j'avais eu, qui s'était très bien passé, ils m'ont recruté de suite, en CDI, avec deux mois de période d'essai. [...] Et je suis resté encore deux ans chez mes parents.

Pour quelles raisons vous êtes resté chez vos parents deux ans après ?

Ben, parce que pas de loyer à payer, je m'entendais bien avec mes parents et, ils ont une grande maison donc j'avais mon indépendance là-bas. Et c'est vrai que j'avais pas de raisons particulières de partir. »

(Florian, 31 ans, âge de la 1^{ère} recohabitation : de 21 à 23 ans, âge de la 2^{ème} recohabitation : 27 ans, DUT, Informaticien, Marié, 1 enfant, Conjointe : chercheuse, Père : géomètre, Bac+2, Mère : assistante sociale, Bac+2).

Face à l'incertitude de la vie quotidienne et professionnelle, la prise de risque que constitue une nouvelle décohabitation (objectivement autorisée par l'obtention d'un emploi à durée indéterminée) peut être difficile à amorcer. Le domicile parental présente une dimension rassurante et réconfortante qui participe au désir de ne pas décohabiter « pour l'instant ». Ce maintien est d'autant plus aisé que le domicile parental permet une certaine autonomie et que

les jeunes disposent de leurs propres ressources financières. Le revenu d'emploi perçu par ces jeunes permet de laisser la porte ouverte à une prochaine décohabitation.

Expérimenter l'entrée dans la vie adulte du point de vue résidentiel semble être une pratique globalement acceptée dans la société française. Pour autant au niveau professionnel, ces allers-retours entre études et emploi sont assez mal perçus en France et demeurent plutôt exceptionnels, à la différence des jeunes danois qui entrent dans la vie adulte essentiellement par cette logique de l'expérimentation (Van de Velde, 2008) davantage au niveau professionnel qu'au niveau résidentiel. L'octroi d'une bourse universelle (c'est-à-dire non basée sur les revenus des parents) aux jeunes danois à partir de 18 ans explique ces différences de pratiques avec les jeunes français. La recohabitation en France représente-t-elle un moyen de pallier le manque de structures sociales ou une carence dans les politiques publiques en direction des jeunes ? A plusieurs reprises en France, la question de la mise en place d'une allocation jeune adulte a été soulevée. L'allocation jeune adulte pourrait être vue comme l'expression du soutien de la société aux jeunes à qui l'on demande d'être de plus en plus autonomes et pour lesquels les attributs de l'indépendance financière sont de plus en plus retardés (De Singly, 2000). Pour autant sa mise en place soulève d'autres questions, comme celles d'un risque d'une dissension des liens intergénérationnels ou encore celui d'entraîner les jeunes dans un processus d'assistance.

Les recohabitations, si elles sont dans l'ensemble plutôt bien vécues par les jeunes et leurs parents, peuvent néanmoins être dans certains cas sources de tensions entre les parents et les jeunes adultes recohabitants. Revenir chez ses parents après avoir expérimenté une certaine liberté dans la vie quotidienne et personnelle, n'est pas toujours aisé, notamment par rapport au fait de devoir justifier de son emploi du temps, comme l'explique Anaïs.

« Je m'entends assez bien avec mes parents donc ça allait. Mais au bout d'un moment ça a commencé à devenir un peu difficile. Quand on a 23-24 ans et qu'on veut sortir et qu'on habite toujours à la maison c'est pas évident. Enfin mes parents nous ont toujours élevés en nous disant qu'on devait dire où on allait, même à 23 ans, c'est vrai que quand je sortais je disais « est-ce que je peux sortir ? ». Non c'était pas vraiment, normalement j'avais plus à faire ça. Mais par respect, comme j'habitais chez eux, ben je le faisais quand même. »

(Anaïs, 31 ans, âge de recohobitation : de 20 à 25 ans, BTS, Adjointe administrative, Célibataire, Père : ouvrier, niveau 4^{ème}-3^{ème}, Mère : assistante administrative, niveau 4^{ème}-3^{ème}).

La recohobitation, même si elle constitue un point d'appui pour sécuriser sa situation, peut au bout d'un certain temps, devenir pesante. Le soutien parental à l'entrée dans la vie adulte peut apparaître à un moment donné d'une trajectoire de vie comme essentiel et réconfortant, alors qu'à d'autres instants l'entrée dans la vie adulte peut se concevoir sur un mode plus indépendant, avec une aspiration à quitter le domicile familial, de manière relativement définitive.

3.2.2. Construire sa vie personnelle : la recohobitation comme support.

Le retour au domicile parental peut également s'expliquer par des raisons d'ordre privé, comme une rupture amoureuse ou l'achat d'une maison. De cette manière, la stabilité professionnelle n'est pas le facteur emblématique assurant l'entrée dans un logement durable, les mobilités résidentielles sont fortement liées à la situation familiale et personnelle des individus, quel que soit leur âge. Ici encore, le retour au domicile des parents constitue un « support » permettant de prendre un nouveau départ ou de sécuriser une situation.

Revenir chez ses parents suite à une rupture conjugale

Dans certains cas, une rupture conjugale peut amener les jeunes à revenir vivre au domicile parental. Dans une enquête conduite auprès de deux générations de femmes, la séparation ou le divorce était mentionné comme étant la principale raison évoquée pour le retour au domicile parental (Blöss et *al.*, 1990, p. 566). Sans être en mesure de savoir quelle est la proportion de personnes qui recohobitent suite à des ruptures conjugales, ces dernières constituent toujours des événements déclencheurs. Le cas d'Angélique illustre bien ce type de recohobitation.

« J'ai eu un autre fiancé et je me suis installée avec lui. [...] Et quand ça s'est terminé avec lui, ça a plus été du tout, j'avais absolument plus rien, plus rien du tout, plus d'appart, plus de meubles, ouais, plus rien du tout, donc je suis retournée chez mes parents un tout petit peu. Et après, j'ai repris un autre appartement. »

(Angélique, 30 ans, âge de recohobitation : 27 ans, Bac+5, Journaliste, Célibataire, Père : conseiller financier, diplômé d'expert comptable, Mère : assistante maternelle, Baccalauréat).

Face à une situation difficile, à savoir une rupture amoureuse, retourner vivre chez ses parents est vécu pour ces jeunes comme une chance. En effet, face aux aléas de la vie, la famille constitue le lieu de repli, un lieu protecteur qui permet de rebondir. Ces recohobitations ne sont pas seulement l'expression d'un soutien résidentiel. Suite à une rupture conjugale la recohobitation permet aux jeunes de bénéficier d'un soutien moral de la part de leurs parents, pour les aider à « remonter la pente ».

Ces recohobitations pour des motifs amoureux s'effectuent après la période de stabilisation professionnelle. Pour autant leur statut d'adulte, attribués par leurs parents suite à leur insertion professionnelle, n'est pas remis en cause, comme l'ajoute Angélique.

« J'ai eu l'impression qu'elle [sa mère] me considérait davantage comme une adulte [...] à partir du moment où vraiment je suis rentrée sur le marché du travail. Alors qu'avant même si j'habitais plus avec elle, elle était quand même toujours responsable de moi quelque part. »

(Angélique, 30 ans, âge de recohobitation : 27 ans, Bac+5, Journaliste, Célibataire, Père : conseiller financier, diplômé d'expert comptable, Mère : assistante maternelle, Baccalauréat).

Lorsque l'entrée sur le marché du travail constitue un marqueur d'entrée dans la vie adulte, les recohobitations ne remettent pas en question le statut d'adulte. Toutefois il serait intéressant d'avoir le point de vue des parents sur la recohobitation de leurs enfants. Notre recherche ne nous permet pas d'appréhender l'opinion des parents, pour autant nous pouvons émettre l'hypothèse que certains mettent en question le degré d'autonomie de leurs enfants et ces opinions peuvent varier selon l'origine sociale, l'appartenance générationnelle des parents

et leur propre situation conjugale. Il serait également intéressant d'observer si le statut d'adulte est davantage associé pour les parents à une situation professionnelle selon tel ou tel milieu social.

La recohabitation : un choix dans l'établissement résidentiel

Un emploi stable et une vie conjugale établie peuvent également se conjuguer avec un retour chez les parents. C'est le cas par exemple lors de l'achat d'un bien immobilier. Dans ce cas, le retour chez les parents est planifié (Pellissier, 2002). L'objectif de la recohabitation parentale est d'éviter de payer deux « loyers ».

« Quand vous me dites vous avez vécu chez vos parents entre deux, c'était pour quelles raisons ?

C'était simplement pour ne pas avoir à payer le loyer de la maison en location plus le prêt de la maison actuelle. Et comme ça, bon ben, ça nous a permis de voir un peu plus clair financièrement, parce que bon on avait un prêt report, mais la construction s'est terminée deux mois après le départ du remboursement du prêt. »

(Alexia, 30 ans, âge de recohabitation : 28 ans, BTS, Assistante commerciale, Mariée, 3 enfants, Conjoint : carreleur, Père : assistant familial, BEPC, Mère : éducatrice spécialisée, Baccalauréat).

Cette recohabitation lors de l'achat d'un bien immobilier inaugure un « nouveau » type de recohabitation. En effet, l'achat d'un bien immobilier peut intervenir après la naissance d'un ou plusieurs enfants. Les recohabitations dans ces cas de figure se font en famille, à l'instar d'Alexia qui a recohabité avec son conjoint et ses trois enfants. Il s'agit là d'une pratique plus originale en matière de comportements résidentiels qui interroge avec plus d'insistance la notion de l'être adulte : revenir chez ses parents tout en étant parent à son tour. Pour autant, les jeunes n'expriment pas de contradiction ou de tension entre leur retour au domicile parental et leur statut familial et professionnel. Ceci s'explique en grande partie par l'indépendance financière de ces jeunes, qui leur garantit une certaine autonomie dans leur mode de vie. Bien que vivant sous le même toit que leurs parents, ce sont les jeunes adultes qui gèrent l'éducation de leurs enfants. Les parents des jeunes adultes prennent en considération les changements intervenus dans leur vie et les considèrent comme adulte à part

entière malgré une recohabitation, qui est davantage vue comme un soutien résidentiel évident à un moment donné, comme l'ajoute Alexia.

« Après bon ben jeune adulte c'est plus une relation d'adulte à adulte quoi. Ils ne me considèrent plus comme leur petite fille même si je suis toujours leur fille et qu'ils sont toujours là pour moi, ils prennent en compte ce que je dis et ce que je décide. Et pour mes enfants c'est moi qui décide ils vont pas se permettre d'intervenir ni dans la vie de couple, ni dans l'éducation que j'ai pour mes enfants. »

(Alexia, 30 ans, âge de recohabitation : 28 ans, BTS, Assistante commerciale, Mariée, 3 enfants, Conjoint : carreleur, Père : assistant familial, BEPC, Mère : éducatrice spécialisée, Baccalauréat).

Toutefois, ce constat est quelque peu différent lorsque les recohabitants sont dépendants financièrement des parents. En effet, ils se sentent obligés de laisser les grands-parents s'immiscer dans l'éducation de leurs enfants (Bricout, 2010, p. 58).

De manière générale, lorsque les jeunes recohabitent ils soulignent des relations plus égalitaires entre eux et leurs parents, facilitant ainsi le maintien du sentiment d'être adulte. C'est le regard porté par les parents sur les recohabitants qui joue sur le sentiment d'être ou de ne pas être adulte (Bricout, 2010, p. 66). Le caractère réversible de la situation résidentielle (retour au domicile parental), ne semble pas remettre en cause de manière aussi tranchée le processus d'entrée dans la vie adulte. L'entrée dans la vie adulte se conçoit comme un processus non linéaire, fait d'allers retours, et ce sont ces allers-retours qui contribuent à construire cette entrée dans la vie adulte. De cette manière, la recohabitation constitue un événement au même titre que la décohabitation ou l'entrée sur le marché du travail lors de l'entrée dans la vie adulte

Il est bien évidemment indéniable que la recohabitation témoigne de la présence de la solidarité familiale, sans compter qu'elle requiert également une proximité géographique entre les jeunes et leurs parents. La recohabitation interroge la mobilité géographique des jeunes, plus précisément l'éloignement géographique avec leurs parents. Mais lorsque les jeunes, du fait de l'éloignement géographique, ne peuvent bénéficier de cet hébergement par les parents, ou lorsque la solidarité familiale est absente, quelles sont les alternatives qui s'offrent à eux ?

Lorsque les jeunes vivent éloignés de leurs parents et lorsque la solidarité familiale n'est pas brisée, nous pouvons avancer l'hypothèse que la famille aide les jeunes de manière financière et non plus résidentielle. En l'absence de solidarité familiale, les jeunes, malgré un réseau amical font rarement appel à leurs amis sur du long terme et ce d'autant plus lorsqu'ils n'ont pas de ressources financières. Face à ces accidents de la vie (absence d'emploi, absence de liens familiaux), les jeunes peuvent alors très vite basculer dans une situation d'absence de domicile, comme en témoigne Joël.

« Donc j'ai passé quelques temps ben dehors tout simplement, parce que j'avais pas de domicile. Et à partir de là ben je suis allé voir les organismes sociaux en expliquant, voilà en leur expliquant la situation. Le fait aussi que ben forcément moi j'avais aucune aide de mes parents puisqu'à partir de là c'était, on avait un peu coupé les ponts à partir du moment où j'avais arrêté mes études. Puis donc j'ai trouvé un logement par l'intermédiaire des organismes sociaux. »

(Joël, 31 ans, Bac L, Assistant export, En couple, Sans enfant, Conjointe : assistante de gestion, Père : retraité (militaire), BEPC, Mère : femme au foyer, BEPC).

Certaines structures sociales existent pour permettre aux jeunes de rebondir, toutefois nous pouvons aussi nous demander si pour certains jeunes la recohobitation n'est pas la seule alternative qui s'offre à eux, en raison d'une absence de reconnaissance de leur situation par les structures sociales. Dans ces cas, la solidarité familiale serait là pour pallier le déficit de mesures sociales. « La famille est contradictoirement à la fois ce dont on veut se démarquer pour « faire sa vie » mais en même temps l'indispensable point d'ancrage affectif et solidaire, en quelque sorte un certain rempart de sécurité » (Blöss, 1989, p. 296). Il s'agit en quelque sorte de trouver le bon équilibre entre un ancrage résidentiel et une mobilité géographique.

Les recohobitations, quelque soit le motif, concernent tout autant les hommes que les femmes, les jeunes diplômés du supérieur que les non diplômés du supérieur.

3.3. Mobilité résidentielle et rapports intergénérationnels

« Les transformations des modes d'habiter constituent un des changements majeurs que la famille a connus à mesure que la société se modernisait : la séparation résidentielle entre les générations est devenue la norme » (Bonvalet et Maison, 1999, p. 27). L'entrée dans la vie adulte constitue un moment fort de la mobilité résidentielle. Les études, l'insertion professionnelle ou encore l'installation conjugale sont des périodes propices à la mobilité résidentielle. De cette manière les jeunes constituent la frange de la population la plus mobile géographiquement, que celle-ci s'exerce au niveau local, départemental, régional ou encore national. En 2002, 32% des jeunes de moins de 30 ans ont connu une mobilité, ils étaient 26% en 1992, alors que les 30-39 ans sont seulement 17% en 2002 et 12% en 1992 à être concernés par une mobilité, et à peine 2% des 65 ans et plus le sont en 2002 comme en 1992 (Debrand et Taffin, 2005, p. 133). Les différents types de mobilité sont à relier aux différents événements de l'entrée dans la vie adulte. Ainsi, « le début de la vie conjugale joue fortement sur les mobilités de courte distance [...] Changer de département répond davantage à des motifs d'ordre professionnel » (Dumartin, 1995, p. 97). Le rapport à la mobilité résidentielle ou au contraire à l'immobilité résidentielle s'inscrit dans les relations intergénérationnelles. La mobilité géographique, de plus ou moins longue distance, témoigne aussi d'un attachement plus ou moins fort à leur région d'origine.

3.3.1 Mobilité ou immobilité géographique : le rôle de la famille et l'effet du lieu.

Certains jeunes n'ont jamais quitté leur région d'origine, d'autres sont partis, que ce soit pour les études ou l'emploi. Quitter sa région d'origine peut être seulement temporaire, certains jeunes exprimant le souhait de revenir dans leur région d'origine. Selon une étude canadienne (Deschenaux et Aspiros, 2007) plusieurs motifs inciteraient les jeunes à revenir dans leur région d'origine. Le fait de vouloir se rapprocher de ses parents est invoqué par 66% des jeunes interrogés, soit après le motif d'une bonne qualité de vie, celui de gagner sa vie et celui d'avoir une maison à soi. Si l'on raisonne sur les jeunes qui ont réellement effectués le retour dans leur région d'origine, 82% l'ont fait pour avoir une bonne qualité de vie, 71% pour gagner sa vie et 62% pour se rapprocher de leurs parents (Deschenaux et Aspiros, 2007). Cela

témoigne de la force des relations entre générations. Les jeunes ne souhaitent pas s'éloigner de leur famille qu'ils considèrent comme un point de repère, à l'image de Juliette.

« J'ai trouvé du travail dans ma région et je suis très heureuse, parce que malgré le fait que j'ai adoré L, j'ai un caractère à ne pas pouvoir vivre trop loin de ma région, donc moi malgré tout j'ai besoin de connaître les lieux, d'avoir mes repères, d'avoir ma famille autour de moi, donc moi, j'étais quand même, c'est vrai que j'ai essentiellement cherché dans ma région, je me suis pas étendue. Je pense que si j'avais pas trouvé j'aurais un petit peu élargie mon périmètre mais bon voilà. »

(Juliette, 31 ans, Bac +5, Responsable d'un service juridique, Mariée, Sans enfant (attend un enfant), Conjoint : gérant, Père : professeur, agrégation de lettres, Mère : professeur, Ecole Normale).

Les relations intergénérationnelles sont un déterminant important dans la décision du retour dans la région d'origine. Toutefois dans un contexte économique difficile, pour ces jeunes qui en sont partis pour les études, le retour doit aussi leur garantir un emploi. Plus largement, le retour dans la région d'origine est synonyme d'une certaine sécurité. En effet, ils connaissent les lieux et surtout ils sont proches de leurs parents. De ce fait, malgré une séparation résidentielle entre les générations, la proximité géographique demeure. Ainsi, « plus des deux tiers des personnes interrogées dans l'enquête « Réseau familial » de l'INED habitent à moins de vingt kilomètres de leurs parents » (Bonvalet, Maison, 1999, p. 28). Les liens familiaux et affectifs jouent un rôle important pour définir le périmètre de mobilité. Des rencontres régulières entre les jeunes et leur famille limitent la mobilité géographique. Il semble difficile de s'éloigner du cocon familial, comme l'explique Angélique.

« Je m'aperçois aussi que, à 30 ans on commence aussi à faire un petit bilan aussi, que j'aurais pu partir, j'ai toujours eu des velléités de partir et finalement j'ai toujours eu des raisons qui m'ont semblé les meilleures pour rester, un chéri, un autre chéri après ou alors ma famille, mes sœurs, donc euh, peut être que je partirai un jour, pour un emploi et pas pour les études, mais en attendant c'est vrai que je suis très famille aussi quand même. Même si je l'avoue pas facilement et c'est probablement ça aussi qui m'a toujours tenu, au moins pendant ma

période professionnelle là dans la région d'où je suis originaire quoi. [...] Mes parents et mes sœurs habitent pas loin. Ceci explique cela aussi euh, j'ai des rapports très proches, très réguliers et complètement essentiels avec mes parents et mes sœurs. J'ai des contacts aussi quasi quotidiens avec mes deux sœurs qui sont plus jeunes. Et puis mes parents, je suis très, très proche de mes parents. »

(Angélique, 30 ans, Bac+5, Journaliste, Célibataire, Père : conseiller financier, diplôme d'expert comptable, Mère : assistante maternelle, Baccalauréat).

De cette manière, les rapports familiaux sont aussi le support d'un rapport à la mobilité. L'histoire résidentielle familiale et plus globalement les rapports intergénérationnels permettent d'analyser le souhait de retour et de maintien dans la région d'origine. Ainsi, « c'est dans l'histoire résidentielle et familiale que l'on trouve les facteurs principaux de la proximité spatiale. Loin d'être déterminée par des variables démographiques simples comme le sexe et l'âge, elle est le résultat de phénomènes complexes qui mettent en jeu, d'une part les contraintes professionnelles et familiales, d'autre part les liens qui ont pu se tisser entre les personnes et les lieux dans lesquels elles ont vécu » (Bonvalet et Maison, 1999, p. 33).

Les jeunes qui décohabitent par nécessité, pour suivre des études notamment, expriment pour une partie d'entre eux le souhait de revenir dans leur région d'origine, tout au moins dans une zone géographique proche de leurs parents. Ce désir de retour traduit un fort attachement à la famille et plus largement à la région, comme en témoigne Rémy.

« Rester sur Paris encore quelques années et puis au bout de 7-8 ans, ouais on va dire entre 7 et 8 ans revenir sur P auprès de la famille et des amis.

Pour quelles raisons repartir sur P ?

Parce que je pense que c'est l'instinct de retour quoi, c'est comme les oies sauvages, enfin mon amie et moi-même avons un instinct de retour qui nous pousse à revenir dans le Sud Ouest, voilà c'est quelque chose qui est plus fort que nous, on sera obligé de revenir, alors pas tout de suite, mais on reviendra. »

(Rémy, 31 ans, Bac+5, Consultant en ressources humaines, En couple, sans enfant, Conjointe : assistante en ressources humaines, Père : employé administratif, BEPC, Mère : Professeur pour jeunes en difficultés, Baccalauréat).

L'ancrage géographique de la famille d'origine joue aussi un rôle non négligeable dans la motivation à vouloir revenir dans sa région d'origine, à l'instar d'Antoine.

« On habite tous à A. Et on est très, très attaché à la vie d'A. C'est-à-dire que moi pour être parti, je suis revenu avec un grand plaisir et j'ai pas envie de repartir. Mon frère est jamais parti d'A. Du moins pour ses études. Après il va se promener, il part en vacances un peu à droite à gauche, mais sur le plan professionnel ou au plan des études il a jamais quitté A. Ma petite sœur a pas quitté non plus A. Mes parents et ma famille des deux côtés, que ça soit du côté de ma mère ou du côté de mon père, moi je suis d'ici depuis 25 ou 30 générations. Enfin c'est hallucinant. Donc j'ai beaucoup de mal à partir d'A. »

(Antoine, 31 ans, Bac+5 + Ecole d'avocat, Avocat, Célibataire, Père : responsable ressources humaines, BEPC, Mère : infirmière, école d'infirmière).

Pour ces jeunes, partir ailleurs pour faire ses études est conçu comme une simple délocalisation, l'objectif étant de revenir dans sa région d'origine. On voit bien à quel point il peut être difficile de quitter sa région d'origine, quand l'ensemble de sa famille, que ce soit du côté du père ou de la mère, y est installée depuis plusieurs générations. Cette volonté de retour dans la région d'origine est donc l'expression de l'absence d'un capital de mobilité. De la même manière qu'ils héritent d'un capital culturel ou économique, les acteurs sociaux reçoivent un capital de mobilité. Ce capital est plus ou moins important selon les expériences de mobilité des parents. Une faible mobilité géographique des parents conduit à une faible mobilité géographique chez les jeunes. A l'inverse plus les parents sont mobiles, plus les jeunes sont mobiles. En effet, « la propension des jeunes au changement est plus forte lorsque les parents ont été mobiles : les jeunes qui en 1990 vivaient dans un département autre que celui de la naissance de leur mère, changent plus souvent de département et de région. En

d'autres termes, plus les déplacements sont une pratique familiale, plus les jeunes seront disposés à bouger. » (Couet, 2006, p. 498). Tel est le cas de Justine, dont les parents ont connu plusieurs mobilités géographiques pour le travail.

« A l'âge de 18 ans, elle [ma mère] a commencé à travailler à Paris, donc de A, de sa petite campagne, elle est montée à Paris chez une de ses tantes à elle et puis, à l'époque, elle a très rapidement travaillé. Et donc elle a travaillé à Paris et puis à ce même moment elle a rencontré mon père, qui est donc de X et donc étant donné qu'il y avait un gros centre financier à X, elle a été mutée sur X. Donc elle a passé 34-35 ans à X. Et là en fait depuis six mois je te dis elle travaille à T. Mon père est reparti travailler à l'étranger et il revient tous les quinze jours, trois semaines, quoi. »

(Justine⁹⁰, 31 ans, Bac+5, Conseillère bancaire, En couple, Sans enfant, Conjoint : technicien, Père : technicien, niveau 5^{ème}, Mère : conseillère financière, niveau 2^{nde}).

Bien que les jeunes ne fassent pas eux-mêmes l'expérience de la mobilité avec leurs parents, le simple fait que ces derniers aient été mobiles, permet de transmettre un capital de mobilité. Cette mobilité héritée et désignée par le terme de motilité, « peut être définie comme la manière dont un individu ou un groupe fait sien du possible en matière de mobilité et en fait usage pour développer des projets » (Kaufmann et Jemelin, 2004, p. 5). De cette manière la motilité permet de « décrire et analyser le potentiel de mobilité dont un acteur dispose » (Kaufmann et Jemelin, 2004, p. 5). La manière dont ce capital de mobilité se transmet nous semble être une piste à explorer. L'appartenance de sexe ou la place dans la famille sont-elles des variables explicatives dans la transmission du capital de mobilité ? Le type de mobilité effectué par les parents doit être pris en considération : s'agit-il d'une mobilité interrégionale ou d'une mobilité internationale ? La mobilité internationale d'un des parents tend à encourager la mobilité internationale d'au moins un des enfants. Un « individu est d'autant plus mobile qu'il maîtrise les schémas d'organisation de l'espace et que la succession des expériences lui permet de construire des modèles toujours plus généraux » (Le Breton, 2006,

⁹⁰ Justine est partie vivre à plus de 200 kilomètres du domicile parental durant ses études. Une fois ses études terminées, elle change de nouveau de région et vit durant ses premières années sur le marché du travail à 500 kilomètres de chez ses parents.

p. 8). Ainsi François qui a vécu dans différentes villes et même à l'étranger avec ses parents, est parti lui-même au début de sa vie active à l'étranger.

« Ma première rupture je dirais avec le cocon familial s'est passée avec le départ à l'armée, c'était en Février 2000. Voilà donc je suis parti 10 mois, j'étais à X. Mes parents habitaient sur Paris donc ça a été vraiment la première grande expérience loin de la maison pendant une durée autre que les vacances entre amis. Et donc ça a duré 10 mois. A l'issue de quoi, donc je suis rentré en Novembre 2000, et trois mois après j'ai intégré une formation d'animateur pour travailler en club de vacances. Et je suis parti donc à l'étranger pendant 7 ans, voilà, à partir de janvier 2001. Voilà donc la rupture avec le cocon familial s'est fait en douceur je dirais quoi. Dans un cadre assez sympathique effectivement puisque je partais travailler à l'étranger donc c'était plutôt sympa. Donc j'ai fait la Tunisie, les Caraïbes donc sur Cuba, sur le Mexique, sur la République Dominicaine. J'ai eu l'opportunité aussi de travailler en Grèce, au Maroc et aux Canaries donc ça m'a fait pas mal bougé.

[...]

On a déménagé pas mal de fois. Donc, moi je suis né à B, mon frère aussi et puis ensuite on a vécu 3 ans à R, on a vécu 5 ans à T, on est parti aussi un p'tit peu quelques mois à Djibouti. Et on a fait ben aussi une dizaine d'années sur Paris. Voilà en gros. »

(François, 31 ans, BTS, Commercial, En couple, Sans enfant, Conjointe : conseillère de vente en immobilier, Père : Retraité (militaire), niveau 3^{ème}, Mère : responsable de magasin, BEPC).

Dès lors il est plus aisé pour un acteur social ayant déjà été mobile de l'être de nouveau, comme si « qui a bougé bougera » (Sautory, 1988, p. 39). L'histoire familiale ouvre ou ferme le champ des possibles des jeunes en matière de mobilité.

L'attachement au lieu se traduit également lors de l'accession à la propriété. L'achat d'un bien immobilier est réalisé davantage en fonction des réseaux familiaux et de l'ancrage géographique de ceux-ci plutôt qu'en fonction du lieu de travail. C'est avant tout leur attachement à un lieu qui les motive à s'ancrer résidentiellement. Bien souvent il s'agit d'une

région dans laquelle ils ont grandi. Lorsque ces jeunes achètent en couple, c'est au moins dans la région de naissance d'un des deux conjoints, si ce n'est des deux. L'accession à la propriété se réalise donc dans la zone géographique de résidence de leurs parents.

Ces jeunes n'envisagent pas de partir loin de leurs familles d'origine, tout au moins sur du long terme. Ils entretiennent avec leurs parents des liens forts, qui se traduisent par des rencontres régulières entre eux. En effet, même s'ils ont vécu pour un temps loin de leurs parents, ils effectuaient des retours hebdomadaires dans leurs familles d'origine, y compris lorsqu'ils avaient déjà des enfants. Ils ont un besoin de proximité géographique avec leur famille d'origine. En contrepartie cette dernière essaye autant que possible de faciliter ce rapprochement, que ce soit pour les aider à retrouver un emploi dans la région d'origine, ou en les aidant à s'établir résidentiellement, comme en témoigne Alexia.

« Quand on vivait en ville, tous les week-ends, le vendredi soir quand on avait fini le boulot les sacs étaient prêts puis on partait soit chez mes parents, soit chez les parents de mon mari pour le week-end [...] Et maintenant on habite à 100 mètres avec les parents de mon mari, on a construit presque en face chez eux parce qu'en fait ils nous ont fait donation d'un terrain. Et puis mes parents habitent à 9km de chez nous ».

(Alexia, 30 ans, BTS, Assistante commerciale, Mariée, 3 enfants, Conjoint : carreleur, Père : assistant familial, BEPC, Mère : éducatrice spécialisée, Baccalauréat).

Le moment de l'accession à la propriété est une période privilégiée dans la manifestation d'une solidarité intergénérationnelle. Celle-ci s'exprime néanmoins différemment selon les milieux sociaux. En effet, « concentrée surtout dans les classes élevées, l'aide pour le logement joue pourtant un rôle bien plus décisif pour les classes moins aisées: 19 % des cadres moyens propriétaires ont reçu un prêt ou don des parents pour accéder à la propriété — donc 4 sur 5 se sont débrouillés par leurs propres moyens; par contre, pour pouvoir acheter son logement, un ouvrier sur trois a dû recourir à l'aide des parents (32 %). » (Pitrou, 1977, p. 64).

Pour ces jeunes, c'est donc avec et en référence à la famille d'origine, qu'ils accèdent à la propriété. La socialisation résidentielle de ces jeunes joue un rôle dans leur décision du lieu de vie, en particulier dans le choix de vivre à la campagne ou en ville. Dans les logiques d'installation, notamment celles de venir s'installer à la campagne, les souvenirs d'enfance « possèdent un poids tout particulier qui préside à nombre de décisions » (Ortar, 2005, p. 3). Ce poids est d'autant plus fort que les jeunes deviennent parents à leur tour. Il s'agit alors de pouvoir offrir à ses enfants les mêmes conditions de vie, que l'on juge meilleures, que celles que l'on a eu soi-même en tant qu'enfant. Vivre à la campagne révèle une aspiration à un certain mode de vie, qualifié comme plus calme, moins stressant, plus accueillant. Depuis quelques années, on note un regain d'attractivité pour les territoires ruraux, à tel point que « la population des espaces ruraux augmente désormais au même rythme (0,7% l'an) que l'ensemble de la population française » (Laganier et Vienne, 2009, p. 9). L'entretien de Solange révèle bien ce souhait de pouvoir s'installer à la campagne.

« Habiter à la campagne pour vous c'était un souhait.

Oui, oui parce que j'ai fait les deux [...]. Donc j'ai vraiment vu les deux aspects, la vie en campagne et la vie en ville, et c'est vrai que c'est beaucoup plus humain la campagne que la ville. Les gens sont pas pareil, c'est plus ouvert, les gens se parlent plus, y'a moins d'anonymat au niveau de la campagne quoi. Puis la vie c'est moins stressant, c'est plus calme, c'est moins de bruit, on est mieux quoi. Mais c'est pas non plus dans un champ de vaches, c'est quand même un quartier, je voulais quand même avoir des maisons à côté (rire). Mais c'est beaucoup plus calme c'est un petit bourg, y'a des commerces quand même, y'a des boulangeries, y'a des docteurs, y'a tout, y'a deux supérettes, y'a des pharmacies tout ça. »

(Solange, 31 ans, BTS, Commercial sédentaire, Mariée, 2 enfants, Conjoint : commercial itinérant, Père : invalidité (commerçant), CAP, Mère : aide cuisinière, BEP).

L'ancrage géographique des jeunes à la campagne entraîne aussi une mobilité pendulaire. Cette mobilité est d'autant plus grande que les jeunes n'ont pas toujours la possibilité de travailler là où ils résident, ni même parfois à proximité. Pour pouvoir vivre là où ils

souhaitent, ils sont alors contraints d'effectuer des migrations pendulaires, à l'instar de Christophe.

« Quand j'ai commencé à travailler sur Paris, donc c'était en janvier 2000, j'ai acheté une maison à rénover là où j'avais grandi, en mars 2000, soit trois mois après. Donc chaque fois que je rentrais les week-ends je rénovais la maison J'étais content de rentrer tous les week-ends pour retrouver la famille, les amis, le foot, pour retrouver mon chez-moi. [...] Et de 2000 à 2005, on a habité sur Paris. Et j'ai eu beaucoup, beaucoup de mal à me faire à la vie parisienne. Voilà, que ça soit au niveau, déjà habiter un appartement ça, ça me correspondait pas du tout. Et j'ai eu l'occasion de pouvoir prendre un temps partiel au travail pour travailler un petit peu moins chaque jour, ce qui me permettait de faire le trajet tous les jours et de pouvoir rentrer chez moi. Donc en 2005, quand on est parti de Paris⁹¹, on a habité dans la maison que je rénovais depuis les années 2000. »

(Christophe, 31 ans, DUT, Agent SNCF, Marié, 2 enfants, Conjointe : conseillère en assurance, Père : Artisan, CAP, Mère : agent d'accueil et d'entretien, BEP).

Ainsi, les jeunes qui effectuent de longs déplacements domicile-travail arbitrent entre les contraintes et les opportunités liées à ceux-ci. Au final, « le lieu de vie constitue un élément capital des arbitrages en faveur de la grande pendularité. Plus encore que le choix d'un lieu de vie, c'est l'attachement à ce lieu de vie qui fait sens pour les grands pendulaires [...] Les réseaux sociaux et familiaux ont une très forte influence sur l'envie de résider dans un lieu, particulièrement lorsque les personnes y sont nées. » (Vincent-Geslin, 2012, p. 18-19).

⁹¹ Sa femme a retrouvé un travail dans leur région d'origine avant de démissionner de Paris.

3.3.2. Distance et proximité : les relations entre générations

Certains jeunes ont quitté leur région d'origine, d'autres y sont revenus, d'autres encore n'en sont jamais partis. A travers cette distance ou au contraire cette proximité géographique, ce sont les relations intergénérationnelles qui peuvent être observées. Plusieurs modèles de relations entre les jeunes et leurs parents sont à l'œuvre : une proximité géographique témoignant d'une proximité relationnelle, une proximité géographique et une distance entre les générations, une distance géographique comme reflet d'une distance relationnelle et enfin une distance géographique qui n'entrave pas les liens intergénérationnels.

Proximité géographique, proximité relationnelle

Certains jeunes ne sont jamais partis de leur région d'origine. En effet, pour eux l'éloignement de la famille d'origine n'est pas envisageable. Ces jeunes, même lorsqu'ils quittent le domicile parental, restent proches géographiquement de leur famille. Notons que cette proximité géographique est plus fréquente pour les célibataires (Le Bras et Goré, 1984), à l'instar de Samuel.

« Je suis très proche de ma famille donc c'est aussi pour ça que je suis resté dans la région pour être près de mes proches. On a une relation un peu particulière, enfin j'ai une relation un peu particulière avec mes parents. En fait j'ai vraiment besoin qu'on se voit souvent et avec mon frère aussi, c'est vraiment le cocon familial. Donc c'est pour ça que, même si, enfin même si je les vois pas je les appelle, voilà. On est resté quand même très lié, très lié. Parce que j'ai des amis qui voient leurs parents tous les deux mois ça leur pose pas de problème, mais moi non pour le coup. Puis aussi peut être parce que je m'entends vraiment très bien avec eux, non y'a jamais de conflits. Et pareil avec mon frère qui est à O et qui descend souvent aussi d'ailleurs, comme quoi. Il descend souvent, oui quasiment tous les quinze jours, trois semaines. Ouais je sais pas on est un peu comme ça dans la famille. [...] Y'en a qui me dises « ah mais tu coupes pas le cordon », mais c'est pas une question de pas couper le cordon, parce que je me sens à la fois indépendant et à la fois j'ai ce

besoin de voir mes parents ou mes grands parents ou de les avoir au téléphone, si je les vois pas. Voilà tout en ayant ma vie à côté. »

(Samuel, 30 ans, Bac+5 + Ecole d'avocat, Avocat, Célibataire, Père : chef d'entreprise, BTS, Mère : Chef de bureau, DEUG).

Pour ces jeunes, la décohabitation n'a pas d'incidence sur les relations intergénérationnelles. En effet, le rythme des contacts entre les jeunes et leurs parents demeurent quotidiens (Bonvalet et Maison, 1999). Ce type de famille est définie comme la « famille-entourage locale semi-cohabitante » (Bonvalet et Maison, 1999, p. 56). La proximité affective n'est pas incompatible avec l'indépendance de chacun des membres dans l'organisation de leur vie quotidienne.

Proximité géographique, distance relationnelle

Une forte proximité géographique avec les parents n'est pas toujours pleinement souhaitée. En effet, cette dernière répond davantage à des considérations d'ordre économiques que relationnelles. Face à un marché immobilier tendu, les parents peuvent alors proposer à leurs enfants un terrain ou un logement à moindre coût. Toutefois cette aide parentale dans l'accession à la propriété implique alors une proximité géographique avec les parents. Les jeunes acceptent cette proximité géographique même s'ils déclarent qu'ils auraient fait autrement s'ils avaient eu le choix, à l'instar de Grégory.

« En fait je suis revenu à B, je suis retourné habiter chez mes parents pour pas payer de loyer. Au bout d'un an et demi j'ai aménagé. Je suis pas loin, parce qu'en fait mon père était commerçant et pour finir j'ai racheté le local, j'ai tout casé et puis j'ai fait mon appartement dedans voilà. Même si c'est en dessous de chez les parents, c'est pas toujours l'idéal mais bon on s'y fait. On s'y fait, ouais y'a des avantages et des inconvénients. En même temps y'a des fois je les vois pas pendant trois semaines, malgré qu'ils habitent en haut. On a chacun notre indépendance. [...] Mais je crois que j'aurais quand même préféré habiter plus loin, pas loin de chez mes parents mais pas en dessous. Le fait de savoir qu'ils sont au dessus, ça apporte une gêne quand même, enfin pour moi. Donc résidentiel je ferai peut être pas la même erreur, erreur non

parce que c'est pas une erreur, financièrement c'est pas une erreur, parce que je pense quand je vais le vendre, je vais faire une petite plus-value, mais si j'avais pu trouver autre chose j'y serai allé. »

(Grégory, 30 ans, Niveau BEP, Responsable d'une blanchisserie industrielle, Célibataire, Père : décédé (commerçant), CAP, Mère : infirmière, école d'infirmière).

De cette manière la proximité géographique n'est pas toujours le reflet de la proximité relationnelle entre les jeunes et leurs parents. La proximité géographique entre parents et les jeunes adultes ne revêt donc pas les mêmes besoins, ni les mêmes comportements quant aux relations intergénérationnelles.

Vivre loin pour vivre heureux

D'autres jeunes décident délibérément de résider dans une autre ville que celles de leurs parents afin d'éviter des relations quotidiennes. En effet, face à une famille qu'ils jugent parfois trop envahissante, au sein de laquelle les relations sont quotidiennes l'éloignement géographique est une des stratégies mise en œuvre par les jeunes pour distendre les liens avec leurs parents (Bonvalet, 2003). Il s'agit alors de trouver la bonne distance géographique pour une bonne proximité relationnelle. C'est en prenant une certaine distance géographique que les jeunes parviennent à vivre pleinement leur vie de manière indépendante, comme l'explique Adrien.

« C'est vrai que moi en plus j'ai fait le choix de vivre loin de ma famille parce que elle peut être assez envahissante ce qui fait que je les vois moins souvent que, que eux se voient en vivant tous sur M, parce que ben moi j'suis à 50 kilomètres. Mais je regrette pas d'avoir fait ce choix. Non parce que eux ils sont, ils sont très gentils quoi mais c'est toujours chez l'un chez l'autre, c'est toujours le compte des uns et des autres et moi j'ai toujours horreur de tout ça quoi. Donc moi quand je rentre du travail, j'fais déjà des grosses journées donc j'aime bien être tranquille donc c'est pas pour qu'on vienne chez moi et qu'on me raconte ce qui se passe chez la voisine. Ça peut paraître un peu dur mais bon c'est la réalité et puis

moi j'vous dis je suis très indépendant donc euh, donc j'préfère vivre loin mais vivre heureux, voilà. »

(Adrien, 31 ans, Bac+4, Gestionnaire Ressources Humaines, En couple, 1 enfant, Conjoint : chargé d'études, Père : retraité (facteur), niveau 4^{ème}-3^{ème}, Mère : femme de ménage, niveau 4^{ème}-3^{ème}).

Au sein des « familles entourages locales semi-cohabitantes » (Bonvalet et Maison, 1999), il n'est pas envisageable de ne pas avoir des contacts quotidiens en résidant à proximité les uns des autres. De ce fait, les jeunes qui souhaitent échapper à ces relations quotidiennes avec leurs parents et leurs frères et sœurs, n'ont d'autres choix que de s'éloigner géographiquement. Les relations entre les jeunes et leurs parents sont alors pleinement choisies et en aucun cas contraintes. C'est aussi cette distance géographique qui permet d'entretenir de bonnes relations avec les proches.

Malgré la distance, les aides intergénérationnelles demeurent

La distance géographique n'est pas toujours voulue. Elle est alors le résultat de l'emploi occupé, qui ne permet pas toujours de résider à proximité de chez les parents et ce d'autant plus lorsque les jeunes vivent en couple. Malgré l'éloignement géographique, on n'assiste pas forcément à un relâchement des liens (Bonvalet, 2003). Dans ces situations, les relations entre les jeunes et leurs parents doivent composer avec la distance géographique. Dès que les parents ou les enfants en ont la possibilité, ils se retrouvent chez les uns ou chez les autres, comme en témoigne Sonia.

« Mon mari travaille un week-end sur deux, moi je travaille le samedi, mais en général quand on a un week-end de libre, on va voir nos parents. Ben ils habitent à 100 kilomètres, donc on descend, on reste chez eux dormir, chez l'un ou chez l'autre, les parents de mon mari habitent à côté de chez mes parents. Et puis mes parents quand j'ai besoin d'eux ils viennent. Dès qu'on travaille c'est ma mère qui vient garder mes enfants le vendredi soir parce que j'ai pas de nourrice le samedi, donc on entretient franchement de très bonnes relations avec mes parents. Bon bien sûr des fois on se prend la tête mais voilà ça fait partie du jeu (rire). Tout ne peut pas être parfait. »

(Sonia, 31 ans, Bac+5, Conseillère clientèle entreprise, Mariée, 2 enfants, Conjoint : gendarme, Père : retraité (artisan), CAP, Mère : ouvrière, niveau 3^{ème}).

La distance géographique n'entrave pas la solidarité entre les générations. Malgré la distance les grands-parents restent sollicités pour la garde des enfants. Avec le développement de l'activité féminine, de nouveaux modes de garde sont apparues (crèches, assistantes maternelles). Ces modes de garde ne sont pas toujours compatibles avec les activités professionnelles des parents, notamment lorsque ceux-ci travaillent le week-end. Face à cette situation, ce sont alors les parents, plus particulièrement ceux de la femme, qui sont appelés pour garder les enfants. L'aide des grands-parents constitue un complément aux formes de garde telles que la crèche ou la nourrice. « Ce sont les jeunes femmes en situation de promotion sociale qui bénéficient le plus largement de l'aide de la grand-mère. Cela signifie qu'on assiste à une forte solidarité féminine intergénérationnelle pour favoriser la promotion professionnelle des nouvelles générations de femmes » (Attias-Donfut, 2000, p. 17).

La conjugaison de deux modèles familiaux divergents

La distance ou la proximité géographique entre les jeunes et leurs parents s'inscrit dans l'histoire des relations entre les proches au sein des familles. Au sein des couples, l'histoire familiale des relations intergénérationnelles n'est pas toujours identique entre les conjoints, à l'image de Solange.

« On n'a jamais été très famille, de mon côté on n'est pas très famille. Par contre du côté de mon conjoint ils sont très famille, donc on a un peu les deux, deux horizons différents quoi. Je pense que ça joue aussi du fait qu'ils [mes parents] ont eu leur commerce, on n'a pas tellement été dans un cocon familial, on a été beaucoup, enfin livré à nous-mêmes, alors que du côté de mon conjoint c'est vrai que sa mère a arrêté de travailler parce qu'ils sont quatre enfants, donc elle a arrêté de travailler très tôt, donc elle a toujours été là. Donc c'est pas vraiment le même schéma familial des deux côtés quoi.

[...] Ses parents à lui habitent à 10 km. Et mes parents, ben mes parents sont séparés moi de mon côté et mes deux parents habitent à une

cinquantaine de kilomètres d'ici quoi. C'est vrai qu'on est plus près de sa famille. On va dire que s'est un peu moi qui me suis expatriée dans la région. Et pareils ses frères et sœurs sont dans le coin, enfin tout le monde on est pas très éloignés les uns des autres quoi. »

(Solange, 31 ans, BTS, Commercial sédentaire, Mariée, 2 enfants, Conjoint : commercial itinérant, Père : invalidité (commerçant), CAP, Mère : aide cuisinière, BEP).

« Il semble que parmi les couples ayant à disposition des espaces de référence chacun de leur « côté », ce sont ceux du mari qui l'emportent sur ceux de la femme, tout au moins lorsqu'il y a une maison à racheter, une région à rejoindre et donc un réinvestissement patrimonial ou résidentiel » (Gotman, 1999, p. 77). Le modèle que ces jeunes adultes transmettent à leurs enfants est à mi-chemin entre le modèle du père et celui de la mère, avec un léger ascendant du modèle paternel.

A travers ces différents exemples de proximité et de distance résidentielle entre générations, c'est au final une mise en exergue de la proximité et de la distance relationnelle intergénérationnelle qui se dessine. Le logement permet d'observer la famille autrement : « les choix effectués en matière résidentielle, tout au long du cycle de vie familial, portent l'empreinte des effets de transmission, des rapports entre les générations et des compromis opérés au sein des couples. Etudier les choix de localisation, de statut d'occupation ou de type de logement, c'est étudier en fait la façon dont l'individu se positionne, plus ou moins volontairement, plus ou moins consciemment, à l'égard de sa famille » (Bonvalet, 1997, p. 40).

Rester ou partir de chez ses parents résulte parfois d'un « choix » assumé, mais dans d'autres cas il s'agit d'un « choix » contraint. Ainsi, les jeunes qui demeurent au domicile parental durant les études le font soit car ils ont la possibilité de poursuivre des études à proximité de chez les parents, soit car ils n'ont pas les moyens financiers pour en partir, soit plus simplement car ils ne souhaitent pas quitter le domicile parental. De la même manière, lorsqu'ils partent de chez leurs parents cela peut être soit une contrainte : partir est la seule solution pour faire des études supérieures, soit d'un « choix » de mode de vie : les jeunes souhaitent obtenir leur autonomie résidentielle seul ou s'installer en couple. Les jeunes qui ne suivent pas d'études supérieures sont confrontés aux mêmes « choix » : soit ils restent car leur situation sur le marché du travail est précaire et ne leur permet pas d'envisager le paiement d'un loyer, soit ils partent car ils ont trouvé un emploi ailleurs. Une mauvaise entente familiale peut également constituer un motif à la décohabitation. Vivre chez ses parents, vivre seul ou en couple n'engendrent pas les mêmes modes de vie : l'organisation du temps entre celui dédié aux cours et celui consacré aux sorties varie. Tout comme les ressources procurées par l'exercice d'une activité rémunérée en parallèle des études n'ont pas les mêmes finalités : entre acquérir de l'argent de poche pour se faire plaisir et assumer son autonomie résidentielle.

Lorsque les jeunes partent de chez leurs parents, que ce soit durant les études ou après, ce départ n'est pas toujours définitif. Les motifs à cette recohabitation sont divers. Le logement des parents peut être un moyen pour pallier la situation d'attente vis-à-vis du marché du travail. Les parents constituent alors un soutien face aux difficultés de stabilisation sur le marché du travail. Revenir chez ses parents peut être aussi un support pour des difficultés d'ordre plus personnel, telle une séparation conjugale, mais également il peut être utilisé de manière plus stratégique lors par exemple de l'accession à la propriété. Globalement les situations de recohabitation explorées à partir des entretiens sont plutôt bien vécues. En effet, quel que soit le motif, elles sont transitoires et, de ce fait, sont mieux acceptées par les jeunes comme par leurs parents. La recohabitation est un témoin de la solidarité entre les générations.

Recohabiter suppose de bonnes relations entre les parents et leurs enfants, mais aussi une proximité géographique. Ce rapport à la mobilité ou au contraire à l'immobilité géographique est un point important dans la construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte. Tous les jeunes ne sont pas égaux face à la mobilité géographique. En effet, selon le rapport à la mobilité des parents, les jeunes disposent d'un plus ou moins grand capital de mobilité. Plus les parents ont bougé, plus les jeunes ont des chances d'être mobiles. En revanche, lorsque la famille est fortement ancrée dans une région, alors les jeunes le sont moins. Non seulement en raison d'une proximité familiale forte entre les générations, mais aussi du fait d'un attachement important à la région d'origine. L'accès à la propriété dans leur région d'origine est un assez bon révélateur de ce lien étroit vis-à-vis de leur famille et de leur région d'origine. Plus largement à travers la distance et la proximité géographique, on peut analyser les relations intergénérationnelles. Une distance géographique n'empêche pas une proximité relationnelle, tout comme une proximité géographique n'est pas forcément synonyme de proximité relationnelle. En effet, tout dépend si le « choix » de partir ou de rester est contraint ou choisi.

Chapitre 4 : Après les études : quelles transitions vers la vie adulte ?

Une fois les études terminées, la principale préoccupation des jeunes est de valoriser leurs compétences sur le marché du travail. Cette entrée sur le marché du travail se fait donc plus tard que par le passé (Galland, 2000), en raison même de l'allongement des études. Dans le même temps et malgré l'augmentation de leur qualification, l'insertion professionnelle des jeunes est de plus en plus difficile (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 2006 ; Meron et Minni, 1995). Chômage, temps partiel ou contrat temporaire sont des termes avec lesquels la jeunesse doit composer. Le recul de l'âge d'accès au travail est ainsi particulièrement marqué si l'on prend en considération le premier emploi stable (Galland, 2000). L'espoir placé dans les études supérieures comme rempart au chômage et aux difficultés d'insertion serait-il mis à mal ? Face à un contexte difficile, comment les jeunes parviennent-ils à s'insérer ?

Dans l'ensemble, les diplômés du supérieur échappent mieux que les non diplômés au chômage. Le niveau diplôme, mais aussi la spécialité du diplôme jouent un rôle dans l'insertion professionnelle des jeunes. Pour une même spécialité mais à niveau de diplôme différent, le taux de chômage des jeunes est plus ou moins important : les titulaires d'un CAP-BEP comptabilité-gestion ont un taux de chômage plus élevé que les titulaires d'un diplôme plus élevé de même spécialité (Le Rhun et Pollet, 2011). A niveau de diplôme donné, le taux de chômage varie selon la spécialité : 3% pour les titulaires d'un BTS ou DUT génie civil, construction et bois contre 11% pour les titulaires d'un BTS ou DUT secrétariat et communication (Martinelli et Prost, 2010). Ces difficultés sur le marché du travail analysées, nous chercherons à comprendre de quelle manière l'insertion professionnelle s'enchaîne avec les autres événements de l'entrée dans la vie adulte, telles la décohabitation, la mise en couple ou encore la naissance des enfants. L'objectif est alors celui de saisir comment les jeunes cheminent vers la vie adulte, une fois les études terminées.

L'insertion professionnelle est ce « moment particulier d'un parcours professionnel : le moment des premiers pas dans le monde du travail, moment des premières expériences, pratiques et opportunités » (Longo, 2011a, p. 65). Notre objectif ici est de saisir comment cette période de vie particulière s'articule avec la fin des études mais aussi plus globalement avec le logement et la vie en couple. Dans les études sur le passage à la vie adulte, l'entrée sur

le marché du travail est considérée comme une étape caractéristique de ce passage. Pour autant, selon les jeunes eux-mêmes, elle ne semble pas représenter pour tous une phase essentielle du devenir adulte. D'autres événements semblent plus importants à leurs yeux dans la conception du devenir adulte. Le devenir adulte ne peut donc être réduit à un seul critère dans sa définition. Au contraire, c'est plutôt son caractère multidimensionnel qui semble l'emporter.

Afin de répondre à la question de la construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte, une fois les études terminées, nous prendrons appui sur les récits de vie des jeunes. Au moment des entretiens, tous les jeunes ont terminé leurs études initiales et sont insérés sur le marché du travail depuis au minimum 2 ans. Les discours des jeunes permettent de revenir de manière rétrospective sur la manière dont ils sont entrés sur le marché du travail, mais surtout comment cet événement s'est articulé avec les autres événements de l'entrée dans la vie adulte. Plus largement, dans ce chapitre, une large place est laissée à leurs récits, puisqu'ils sont aussi une façon de réinterroger les critères du devenir adulte.

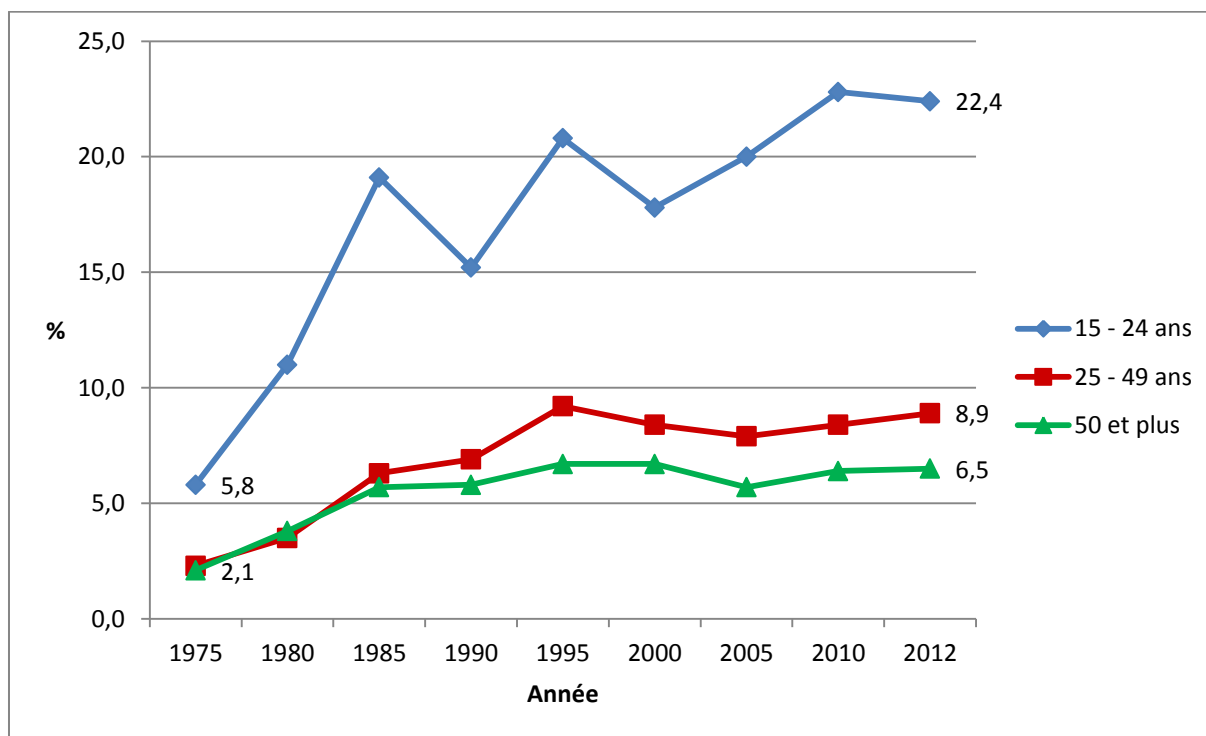
L'objectif de ce chapitre est de resituer la question de l'insertion professionnelle dans les trajectoires d'entrée dans la vie adulte des jeunes. Dans un premier temps, nous montrerons selon quels processus les jeunes passent des études au marché du travail, et ce dans un contexte sociétal difficile. Puis nous mettrons en évidence les différentes logiques selon lesquelles l'insertion s'enchaîne avec les autres événements que sont la décohabitation et la mise en couple. Enfin, à partir du sentiment subjectif des jeunes, nous réinterrogerons le rôle de l'emploi comme marqueur du devenir adulte.

4.1. Quelle insertion professionnelle des jeunes français ?

Au cours des dernières décennies, le passage direct de l'école à l'emploi a été remis en question (Blöss, 1997). En effet, une fois les études terminées, un nombre important de jeunes doit faire face à une période de chômage avant de trouver un emploi. Ce phénomène s'est largement accru depuis la fin des années 1970. En France, c'est à partir de cette date que la conjoncture économique se dégrade. Dans ce contexte, les jeunes sont les premiers touchés. Le taux de chômage des jeunes a plus que triplé entre 1975 et 2012. Cette hausse

spectaculaire du taux de chômage ne se retrouve en aucune manière parmi les autres tranches d'âges, comme le montre le graphique 11.

Graphique 11: Evolution du taux de chômage par âge regroupé (1975-2012)



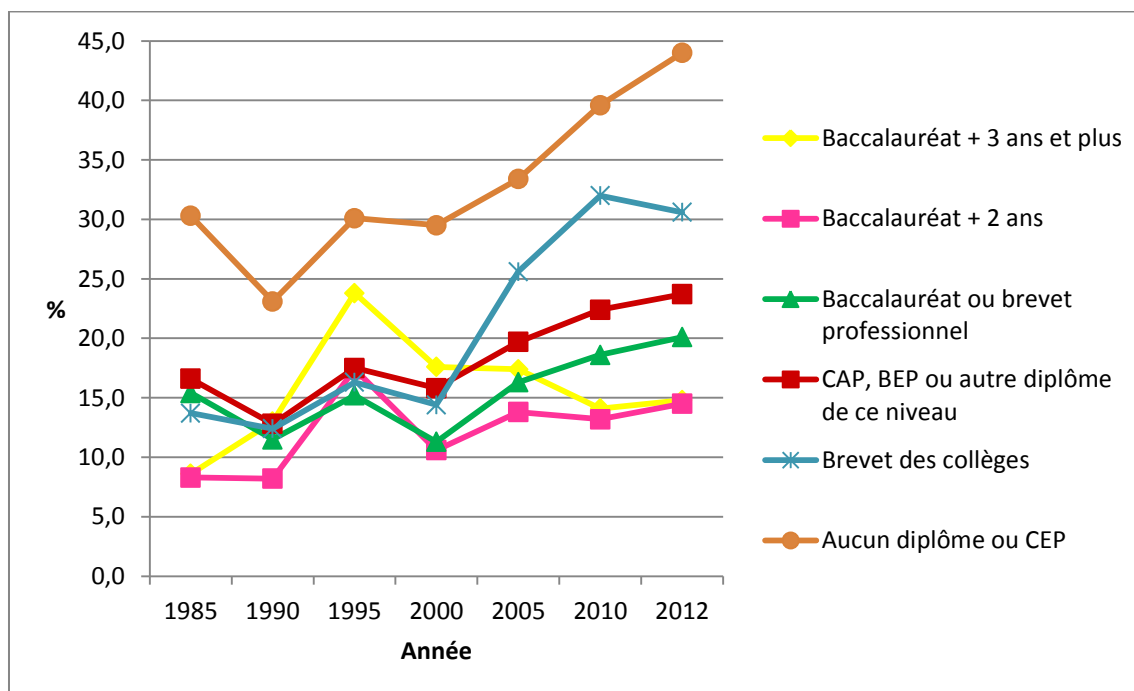
Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans et plus

Source : Insee, enquêtes Emploi, (calculs Insee), 1^{er} trimestre

Le graphique se lit ainsi : En 2012, le taux de chômage chez les 15-24 ans s'élève à 22,4% alors qu'il était seulement de 5,8% en 1975.

De longue date on observe une « hypersensibilité de l'emploi des jeunes à la conjoncture générale » (Fortin, 1986, p. 193), expliquant les variations du taux de chômage des jeunes au cours des dernières décennies. Les jeunes constituent alors la fraction de la population la plus vulnérable à la crise économique (Le Rhun et Pollet, 2011 ; Fondeur et Minni, 2004). Pourtant, et de manière paradoxale, leur niveau de formation n'a jamais été aussi élevé (Blöss, 1997). Dès lors, la question du rôle du diplôme dans l'accès à l'emploi est plus que jamais pertinente à poser. Quel rôle joue le diplôme lors de l'insertion sur le marché du travail ? Les jeunes, quelle que soit leur formation, sont-ils tous égaux face à la problématique de l'insertion professionnelle ? En observant sur trois décennies le taux de chômage selon le niveau de diplôme, on s'aperçoit rapidement que tous les jeunes ne sont pas concernés au même degré par le chômage, comme le montre le graphique 12.

Graphique 12: Evolution du taux de chômage selon le plus haut diplôme obtenu (1985-2012)



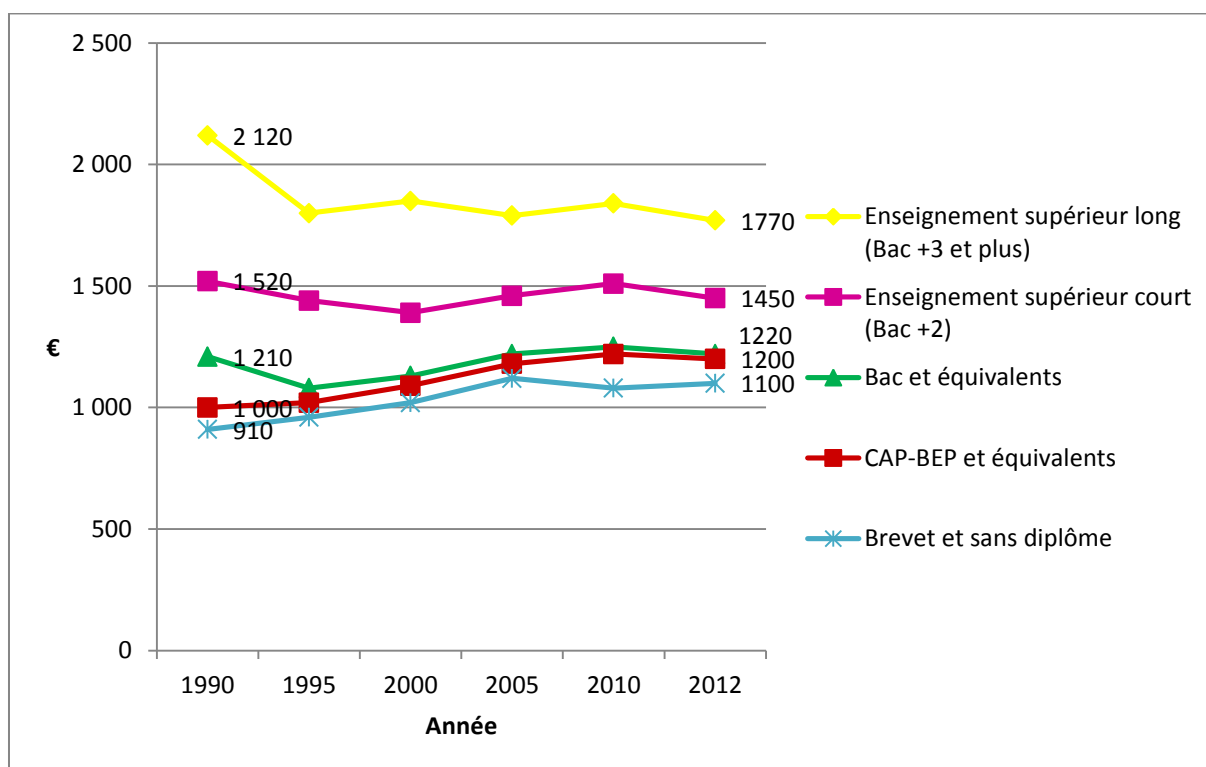
Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 à 24 ans

Source : Insee, *Enquêtes Emploi*, (calcul Insee), 1985-2012.

Le graphique se lit de la manière suivante : En 2012, le taux de chômage pour les titulaires d'un Bac +3 ou plus s'élève à 14,8%, contre 8,6% en 1985.

Le diplôme apparaît comme un rempart contre le chômage. Plus on monte dans l'échelle des diplômes, moins le taux de chômage est élevé. Ce constat est néanmoins fortement nuancé par l'idée selon laquelle, à partir des années 2000, un Bac +2 protège mieux du chômage qu'un Bac +4. Ces Bac +2, qui sont au final essentiellement des diplômes professionnalisants (DUT ou BTS) garantissent une meilleure insertion professionnelle qu'un diplôme, certes plus élevé mais général (Graphique 12). Une analyse sur le long terme permet par conséquent de nuancer l'idée sans doute trop générale selon laquelle le niveau de diplôme protège du chômage. Ces dernières années ont vu en effet dans un contexte de massification de l'école, y compris de l'enseignement supérieur une baisse relative du rendement des diplômes d'enseignement général au profit des diplômes professionnalisants, à telle enseigne qu'un Bac +2 peut être au moins aussi rentable pour s'insérer sur le marché du travail qu'un Bac +4 ou Bac +5. La rentabilité en termes de salaire reste, quant à elle, bien différenciée selon le niveau de diplôme, comme le montre le graphique n°13.

Graphique n°13 : Evolution du salaire mensuel net médian selon le plus haut niveau de diplôme obtenu (en Euros) (1990-2012)



Champ : Ensemble des salariés à temps complet sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans

Source : Insee, Enquête Emploi (moyenne annuelle à partir de 2003), Traitement V. Germain.

* : changement de série : enquête Emploi annuelle jusqu'en 2002, enquête Emploi en continu à partir de 2003.

Le graphique se lit ainsi : En 2012, le salaire mensuel net médian d'un jeune titulaire d'un Bac+3 et plus s'élève à 1 770€, alors qu'il était de 2 120 € en 1990.

Depuis 1990, la rentabilité du diplôme en termes de salaire a évolué différemment selon le niveau de diplôme. Les salaires des diplômés du supérieur long sont certes toujours plus élevés⁹². Pour autant ce sont eux qui ont le plus fortement évolué à la baisse. Dans le même temps, ceux des diplômés du supérieur court sont restés stable entre 1990 et 2006. De cette manière, l'écart salarial entre diplômés du supérieur court et diplômés du supérieur long n'a cessé de décroître au cours de cette décennie. Autrement dit, dans ce domaine, l'insertion professionnelle des diplômés du supérieur rime en réalité moins avec indétermination qu'avec précarisation : précarisation des statuts d'embauche, des conditions de rémunération et des plans de carrière (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 2006 ; Fondeur et Minni, 2004). A ce

⁹² Précisons que parmi les diplômés du supérieur long, les salaires médians sont fortement inégaux entre ceux des docteurs en Médecine, Pharmacie, Droit, Sciences ou encore ceux des diplômés d'école d'ingénieurs ou de commerce (supérieurs à 2 000€) et ceux des diplômés de master recherche en Lettres et Sciences Humaines (1 450€) in L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche, n°4, 2010. http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Publications/08/2/EESR10_WEB_17-20_niveau_insertion_sup_167082.pdf, consulté le 4 janvier 2014.

jeu, les diplômes professionnalisants font mieux que résister. Il faut par conséquent intégrer dans le raisonnement que cette hiérarchie des diplômes en termes d'obtention d'un emploi ou de niveau de rémunération s'est quelque peu complexifiée ou modifiée, les diplômes de formation courte dans le supérieur méritant plus que jamais leur qualificatif de diplômes professionnalisants.

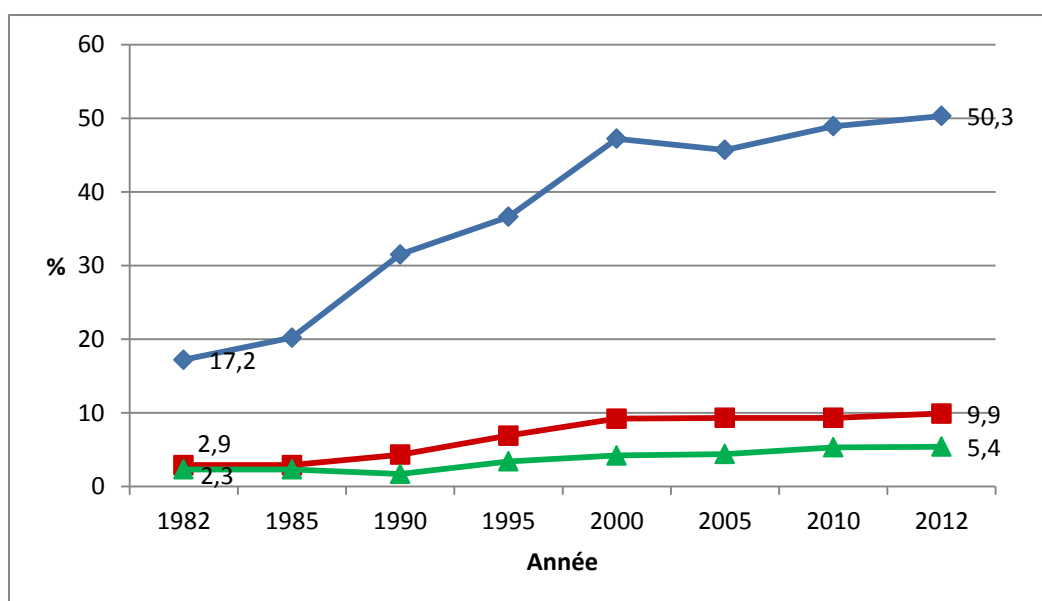
Les difficultés auxquelles doivent faire face les jeunes se traduisent aussi en termes de déclassement. Ce dernier désigne « le fait, pour un jeune, de posséder un niveau de formation *a priori* supérieur à celui requis pour l'emploi occupé » (Forgeot et Gautié, 1997, p. 53). La massification de l'enseignement supérieur a amplifié ce phénomène en produisant une offre de main d'œuvre diplômée plus élevée que l'offre d'emploi. Dans un contexte économique peu favorable, les jeunes préfèrent accepter un déclassement plutôt que de se retrouver dans la longue file d'attente du chômage. Ce déclassement peut être temporaire ou durable (Nauze-Fichet et Tomasini, 2002). Ce phénomène de déclassement est d'autant plus sévère que la situation peut s'installer dans le temps (Di Paola et Moullet, 2012).

Ces données statistiques de cadrage étant posées, il s'agit à présent d'explorer plus finement l'accès à l'emploi des jeunes, à partir d'entretiens biographiques de 53 jeunes (45 jeunes diplômés du supérieur et 8 non diplômés du supérieur). Quels sont les processus d'accès à l'emploi pour les jeunes ? Quelles stratégies les jeunes déploient-ils pour accéder à l'emploi ? Dans ce jeu de l'insertion professionnelle, certains galèrent, alors que d'autres s'en sortent plus facilement.

4.1.1. Un contexte sociétal qui rend difficile l'insertion des jeunes

Dans un contexte économique difficile, l'insertion des jeunes peut se caractériser par une forte précarité, qui se traduit par une croissance du travail à temps partiel : « de 1992 à 1997, le temps partiel est passé respectivement de 16 à 25,8% » (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 2006, p. 19). La précarité de l'emploi se définit également par des contrats à durée déterminée. La proportion d'emplois temporaires dans l'emploi total a plus que doublé entre 1982 et 2012 (Enquêtes Emploi Insee) tous âges confondus. En 2012, ces formes particulières d'emploi (CDD, intérim) concernent la moitié des 15-24 ans. Ce taux est plus de 5 fois supérieur à celui des autres tranches d'âges, comme le montre le graphique 14.

Graphique n°14 : Evolution de la part des formes particulières d'emploi dans l'emploi par âge regroupé, en moyenne annuelle (1982-2012)



Source : Enquêtes Emploi Insee

Formes particulières d'emploi = CDD + Intérim + Apprentis + Contrats saisonniers

Le graphique se lit de la manière suivante : En 2012, 50,3% des jeunes âgés de 15 à 24 ans occupent une forme particulière d'emploi. Ils étaient 17,2% en 1982.

Ainsi à l'issue de leurs études, les démarches de recherche d'emploi se soldent davantage par des contrats temporaires, de type CDD ou intérim, que directement par un CDI. Ces contrats temporaires peuvent être signés après une longue période de chômage, comme l'explique Noémie.

« Après votre DESS comment s'est déroulée votre entrée sur le marché du travail ?

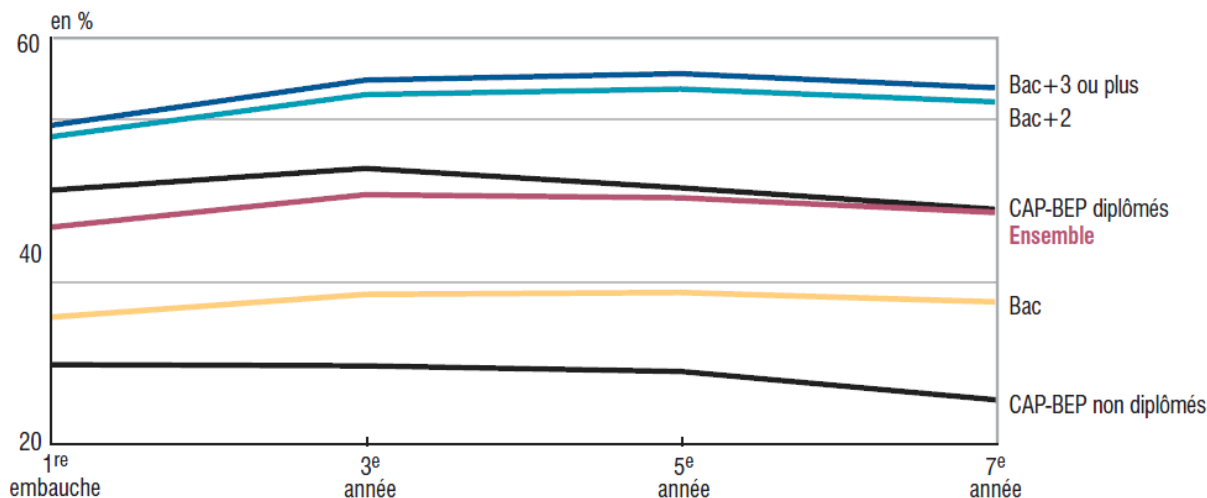
Assez difficilement. J'ai eu une assez longue période de chômage, malgré les 240 candidatures envoyées. Donc du coup, j'ai fini mon DESS en juin 2003 et j'ai fini par trouver un emploi dans mon secteur en mars 2004. C'était un CDD. »

(Noémie, 31 ans, bac+5, Assistante de direction générale, Mariée, Sans enfant, Conjoint : ingénieur, Père : retraité (technicien), BEPC, Mère : retraitée (employée), niveau 1^{ère}).

Malgré un haut niveau de diplôme, la période de chômage peut s'avérer longue. Celle-ci peut être d'autant plus longue que les jeunes souhaitent obtenir un emploi en adéquation avec leur formation. Dans un contexte d'incertitude croissante du marché de l'emploi et afin d'échapper à l'engrenage du chômage, les jeunes postulent sur des emplois qui ne sont pas nécessairement en adéquation soit avec leur spécialité de formation (désajustement), soit avec leur niveau de diplôme (déclassement).

Occuper un premier emploi en adéquation avec la formation suivie concerne une minorité de jeunes. En effet, seulement « 46 % des jeunes ayant quitté le système éducatif en 1998 occupent ainsi un premier emploi qui « correspond » à leur formation initiale » (Couppié *et al.*, 2009, p. 46). Toutefois cette adéquation entre la formation et l'emploi occupé tend à augmenter avec les années passées sur le marché du travail, puisque la troisième année de vie active 51% des emplois occupés sont en adéquation avec la formation contre 46% la première année de vie active (Couppié *et al.*, 2009, p. 49), comme le montre le graphique n°15.

Graphique n°15 : Part des emplois « ajustés » de la première année d'embauche à la septième année de vie active



Champ : France métropolitaine, jeunes sortis en 1998 de formation initiale.
 Source : Céreq, enquête Génération 98.

Le graphique se lit ainsi : Lors de la première année d'embauche, 46% des emplois correspondent au domaine de formation des jeunes. Ce taux s'élève à 51% la troisième année.

Plus le niveau de diplôme est haut, plus la probabilité d'occuper un emploi ajusté est élevée. Le taux d'emplois ajustés continue à augmenter jusqu'à la cinquième année pour les titulaires d'un Bac +2 et plus, alors qu'il diminue à partir de la quatrième pour les jeunes d'un niveau de diplôme inférieur. Pour les jeunes issus des formations professionnelles, l'adéquation est très différenciée selon les spécialités de la formation (Lemistre et Bruyère, 2009). Etre titulaire d'un BTS ou d'un DUT ne permet pas d'échapper complètement au désajustement sur le marché du travail, comme en témoigne Alexia.

« Après j'ai eu une période de chômage pendant deux ans après le BTS mais sachant que je faisais de l'intérim. Donc j'avais pas d'emploi fixe mais j'avais des contrats intérim de temps en temps. J'avais eu des CDD en informatique dans des usines. J'en avais eu dans la télévente mais c'était pour les vérandas, les trucs comme ça. Et puis j'avais d'autres contrats où c'étaient des remplacements en supermarché. Pas vraiment en rapport avec ce que j'avais fait mais bon voilà. Mais ça permettait d'acquérir des petites expériences professionnelles qui aident quand même après pour trouver un emploi plus stable. Parce que, en fait, là où j'ai postulé pour mon CDI dans lequel je suis encore employé, ils ont été agréablement surpris du fait que je sois pas restée sans rien faire pendant

2 ans. Ils voyaient que j'étais motivée pour avoir un travail et que c'est pas mon style de rester à me tourner les pouces, pour parler simplement. »
(Alexia, 30 ans, BTS, Assistante commerciale, Mariée, 3 enfants, Conjoint : carreleur, Père : assistant familial, BEPC, Mère : éducatrice spécialisée, Baccalauréat).

Le désajustement entre la formation suivie et l'emploi occupé n'est donc pas nécessairement durable pour tous les jeunes. Il peut simplement être lié aux premiers pas sur le marché du travail. Les jeunes préfèrent alors trouver un premier emploi, quel qu'il soit, plutôt que de chercher à obtenir un emploi correspondant à leur formation.

L'inadéquation entre l'emploi occupé et le diplôme résulte aussi d'un processus de déclassement sur le marché du travail. En effet, lorsque les jeunes acceptent un emploi dont le niveau de qualification est inférieur à leurs compétences, ils connaissent alors un déclassement sur le marché du travail. Ce déclassement est défini comme « la situation des personnes qui possèdent un niveau de formation supérieur à celui normalement requis pour l'emploi qu'elles occupent » (Fondeur, 1999). Malgré des diplômes de plus en plus élevés, les jeunes lorsqu'ils arrivent sur le marché du travail « ont des difficultés plus grandes que leurs aînées à trouver des emplois correspondant à leur diplôme » (Giret *et al.*, 2006, p. 309). Cela s'explique par le fait que « l'offre d'emplois qualifiés augmente moins vite que l'offre de diplômés » (Giret *et al.*, 2006, p. 309). Face à ce contexte économique, les jeunes sont conduits à opter pour un emploi inférieur à leur niveau d'études plutôt que d'être au chômage : « dans le contexte d'un chômage massif persistant, certains jeunes diplômés sont ainsi amenés à accepter des emplois faiblement qualifiés ou faiblement rémunérés plutôt que de n'avoir aucun emploi » (Giret *et al.*, 2006, p. 307). L'acceptation de ce déclassement par les jeunes est sans doute aussi à relier à leur vision pessimiste de leur avenir (Galland, 2009).

Le déclassement concerne une fraction non négligeable de la jeunesse. En effet, trois ans après la fin de leurs études initiales, parmi les jeunes sortis du système éducatif en 1998 (Génération 98 du Cereq), 20 à 28% d'entre eux occupent un emploi déclassé (Giret *et al.*, 2006). Le sexe joue un rôle dans le déclassement puisque « toutes choses égales par ailleurs, les jeunes femmes ont un risque plus élevé que les jeunes hommes d'être déclassées » (Giret *et al.*, 2006, p. 311). Avoir un Bac +5 aujourd'hui ne garantit pas nécessairement l'obtention d'un poste correspondant à ce niveau de qualification lors de l'insertion des jeunes sur le

marché du travail, comme en témoigne Juliette. Avant même l'obtention de son diplôme de juriste, Juliette parvient à trouver un emploi. Face à l'incertitude du marché du travail, Juliette accepte cet emploi de niveau inférieur à son diplôme.

« Donc moi je suis sortie avec un diplôme de juriste à la base et j'ai été embauché par une banque. Dans un premier temps ça les intéressait pas trop d'avoir un juriste, mais les capacités juridiques les intéressaient mais pas pour un boulot juridique pur. Donc ils m'ont proposé un boulot de gestion du patrimoine. Et là ben j'ai commencé comme tout le monde commence dans une banque, le BA-BA, donc le guichet et gravir petit à petit, j'ai été assistant conseiller puis conseiller commercial. Et puis j'ai fait ça pendant quinze mois. Et puis déjà au bout de quatre, cinq mois, c'est pas que ça a commencé à me saturer mais je me disais « t'as quand même pas fait sept ans de droit pour te retrouver à vendre du produit bancaire » parce que c'était pas mon truc et j'ai commencé à chercher à droite à gauche et quand j'ai commencé à chercher ils m'ont proposé de revenir sur le siège pour monter de A à Z un service juridique qui n'existait pas.[...] Moi si j'avais pas accepté ce boulot de commercial et pas accepté de recommencer au bas de l'échelle, je serais jamais arrivé là où j'en suis. Bon j'ai eu de la chance que l'opportunité donc de devenir la responsable du service juridique se créée »

(Juliette, 31 ans, Bac +5, Responsable d'un service juridique, Mariée, Sans enfant (attend un enfant), Conjoint : gérant, Père : professeur, agrégation de lettres, Mère : professeur, Ecole Normale).

Accepter un premier emploi déclassé n'est pas nécessairement synonyme de déclassement persistant. Après un déclassement, il est possible de connaître un reclassement : « parmi les personnes qui ont pris un emploi déclassant en 2000, 28 % accèdent à un emploi d'un niveau de salaire non déclassant l'année suivante. Mais deux déclassés salariaux sur cinq en mars 2000 le sont encore un an après, alors qu'un autre tiers n'a plus d'emploi » (Nauze-Fichet et Tomasini, 2002, p. 40). Le niveau de diplôme ainsi que l'origine sociale influent sur la rapidité du reclassement, puisque « parmi les personnes qui passent du déclassement à l'emploi non déclassé, ce sont les Bac+5 qui y parviennent le plus rapidement.

L'environnement familial constitue un atout pour accéder plus rapidement à un emploi non déclassé : être un fils de cadre et avoir une mère active occupée augmentent la probabilité de sortir rapidement du déclassement » (Nauze-Fichet et Tomasini, 2004, p. 20-21).

Que les jeunes occupent un emploi en CDD sans lien direct avec ses études faute de mieux ou qu'ils acceptent volontairement un emploi qui ne correspond pas à leur niveau de diplôme, c'est avant tout pour échapper au chômage. L'angoisse de se retrouver au chômage trop longtemps est liée à la peur de ne pas être à terme intégrés socialement (Papinot, 2006). Ces emplois sans correspondance avec la spécialité de formation ou le niveau de diplôme permettent aux jeunes « d'attendre d'accéder ce à quoi il(s) pense(nt) avoir droit » (Mauger, 1998, p. 258).

Les premiers pas sur le marché du travail pour les jeunes, que l'emploi occupé soit en adéquation ou non avec la formation ou le niveau de diplôme, se fait essentiellement sous la forme d'un CDD. Avoir comme premier emploi un CDD est davantage influencé par l'âge que par le diplôme ou le sexe (Cancé et Fréchou, 2003). De cette manière, occuper un emploi dont le statut est temporaire est relativement fréquent en début de vie active, puis cela s'estompe avec le temps : « en 2004, comme en 2003 et 2002, un actif récent salarié du privé sur trois a un contrat temporaire (intérim, CDD, contrat aidé), alors que ces contrats concernent moins d'un emploi sur dix au-delà de dix ans de présence sur le marché du travail » (Fondeur et Minni, 2006, p. 288). Les contrats temporaires constituent bien souvent un passage obligé (Givord, 2005) pour les jeunes qui entrent dans la vie active, qu'ils soient diplômés ou non diplômés du supérieur. Dans l'ensemble, l'insertion des non diplômés demeure plus difficile que pour les diplômés du supérieur (Mazari *et al.*, 2011). Cette insertion plus chaotique pour les non diplômés n'exclut pas une stabilisation dans l'emploi, à l'image de Steve.

« En fait à la fin de ma seconde, ils m'ont dit soit tu vas en Première STI, soit tu redoubles. Donc j'ai pris la facilité je suis allé en STI mais en fait il s'est avéré que ça me plaisait pas du tout. Donc du coup la Première ça a été mais la Terminale j'ai bâclé et donc voilà plutôt que de changer d'orientation j'ai décidé de commencer à travailler. Et donc premier travail que j'ai trouvé, ben le premier que j'ai eu sous la main ça a été Mac do pour commencer, où j'y suis resté 9 mois. Après j'ai eu

l'opportunité de rentrer employé commercial chez un discounter. Et de fil en aiguille j'ai eu pas mal de promotions. Donc je suis rentré employé, après employé principal, après adjoint au chef de magasin, puis après chef de magasin. Voilà donc pendant 4 ans en faisant plusieurs magasins. Après ces 4 ans je suis allé pendant deux ans dans un autre supermarché où j'ai été responsable produits frais. Et maintenant je suis commercial pour une société de produits alimentaires »

(Steve, 31 ans, 1^{ère} STT, Commercial, En couple, Sans enfant, Conjoint : infirmier, Père : ingénieur, Bac+5, Mère : femme au foyer, niveau 3^{ème}).

L'insertion via de l'intérim ou un CDD peut dans certains cas déboucher sur un emploi stable. Le rôle des contrats temporaires dans le processus d'insertion professionnelle n'est pas à négliger. D'une part, ils évitent de rester trop longtemps au chômage, qui peut être un mauvais signal pour l'employeur et de cette manière ils enrayent l'engrenage de l'exclusion (Cancé et Fréchou, 2003). D'autre part, ils peuvent aussi jouer le rôle de tremplin vers l'emploi stable. A ce titre, « un quart des intérimaires et un tiers des salariés en CDD en mars 2001 ont obtenu un CDI un an plus tard, alors que parmi les chômeurs, seulement 13% ont trouvé un emploi stable » (Cancé et Fréchou, 2003, p. 7).

L'obtention d'un CDI au sein d'une entreprise se réalise de deux manières : soit après avoir occupé un ou plusieurs CDD, les jeunes postulent sur un emploi en CDI, soit le CDI est signé après plusieurs mois de CDD au sein de la même entreprise, à l'instar de Solange.

« Au début j'avais déposé mon CV pour l'été en pensant travailler, comme c'est un abattoir y'a aussi tout ce qui est la chaîne, donc je pensais travailler l'été à la chaîne pour me faire un p'tit peu d'argent de poche. Et en fin de compte juste y'avait un poste à pourvoir dans le service commercial en télévente. Donc j'ai passé l'entretien. Donc moi je pensais que ça serait juste pour la saison et du coup ben j'y suis toujours. Donc j'étais partie dans le but de travailler qu'une saison, que l'été et comme j'ai trouvé ben directement dans mon milieu, que ça me plaisait je suis restée et puis ben ça continue toujours depuis 11 ans quoi [...] Au début j'ai démarré c'était en intérim, j'ai fait de l'intérim pendant peut être deux mois. Après on a signé un CDD parce que la personne que je remplaçais

était partie, donc le CDD a duré longtemps, j'ai été en CDD pendant un an et demi. Et après je suis passée en CDI »

(Solange, 31 ans, BTS, Commercial sédentaire, Mariée, 2 enfants, Conjoint : commercial itinérant, Père : invalidité (commerçant), CAP, Mère : aide cuisinière, BEP).

L'insertion sur le marché du travail des jeunes d'aujourd'hui, malgré leur niveau de diplôme, plus élevé que par le passé, reste ainsi précaire (chômage, contrats courts...), comme le confirme nos entretiens. La stabilité professionnelle intervient seulement quelques années après l'insertion professionnelle⁹³.

L'insertion sur le marché du travail avec des contrats temporaires limite les perspectives d'avenir des jeunes. Face à cela, une des stratégies de la part de ces jeunes est alors de passer un concours. En effet, par exemple entrer dans la fonction publique peut représenter pour certains « un risque calculé de déclassement » (Di Paola et Moullet, 2009) Ce dernier représente l'opportunité d'occuper un emploi stable. Suite aux difficultés voire aux déceptions rencontrées sur le marché du travail, les jeunes décident de passer un concours. Pour eux, le « choix » du concours se fait de manière plus ou moins aléatoire, c'est-à-dire sans que celui-ci soit réfléchi longtemps à l'avance. De ce fait il n'est pas nécessairement en lien avec les études suivies, comme l'explique Bertrand.

« Comment vous avez choisi ce travail ?

Ben ce travail il m'est tombé dessus un p'tit peu par hasard en fait. Lorsque j'ai quitté la fac donc quand j'ai fini mon troisième cycle, j'ai cherché du travail tout de suite. Donc j'ai envoyé plusieurs lettres de motivation, qui se sont révélées pour la plupart infructueuses. J'ai quand même eu une opportunité dans une étude notariale où j'ai travaillé deux mois. Donc c'était ma première proposition donc je l'ai accepté. J'y ai travaillé pendant deux mois, j'ai démissionné ça me plaisait pas, enfin non seulement le boulot mais aussi le notaire. Donc voilà. En fait j'ai continué à chercher et dans les journaux j'ai trouvé une annonce sur un examen, un examen d'inspecteur Urssaf. [...] J'ai été jusqu'au bout du processus de

⁹³Au moment de l'enquête par entretiens, la très grande majorité des enquêtés (45 sur 53) ont obtenu un CDI.

recrutement et en fait j'ai pas été retenu. Ils ont retenu quatre personnes et ils m'ont classé cinquième donc ils m'ont proposé de rentrer à l'Urssaf en tant que gestionnaire. Donc j'ai travaillé pendant trois ans en tant que gestionnaire, avant de repasser l'examen. Donc mes études ça ne me sert pas à grand-chose Mais c'est un travail qui me plaît et je veux pas en changer non. Non, non ça me correspond tout à fait, j'suis très bien dans mon travail. »

(Bertrand, 31 ans, Bac+5, Inspecteur Ursaff, En couple, Sans enfant, Conjointe : agent commercial, Père : retraité (commerçant), BEPC, Mère : secrétaire, BEPC).

Occuper un emploi qui n'est pas en adéquation avec les études suivies peut être le reflet des stratégies de la part des jeunes pour s'insérer durablement sur le marché du travail. La non-adéquation entre la formation et l'emploi ne doit donc pas être perçue seulement négativement. Occuper un emploi non ajusté n'est pas nécessairement un emploi qui ne convient pas. Même si le concours n'est pas anticipé avant le début des études supérieures, il peut correspondre à une réelle orientation. Des emplois non ajustés peuvent aussi être l'occasion d'une découverte d'un univers professionnel auquel les jeunes n'avaient pas songé à se destiner au départ, comme en témoigne Nathan. L'obligation pour Nathan de faire l'armée a été l'occasion de trouver sa voie professionnelle.

« Après mon BTS, donc c'était un BTS de gestion assistant PME-PMI, j'ai pris enfin deux mois sabbatiques où je me suis un peu posé, où j'ai tout fait sauf de la recherche d'emploi. Puis après je me suis retrouvé en grandes surfaces. Je travaillais pour carrefour, donc j'étais responsable des marques Mattel et Fischer Price au rayon jouet pendant les périodes de Noël, donc c'était un CDD de six mois. Et je devais faire mon année et donc j'ai choisi de la faire dans les pompiers. Donc à la fin de mon CDD j'ai eu 15 jours de pause et après j'ai attaqué l'armée chez les pompiers. Les pompiers ça m'a donné une autre vision de ce que j'avais appris, du formatage que j'avais appris à l'école. Et en fait pendant mon service militaire chez les pompiers en 99, j'ai des collègues qui m'ont branché pour passer le concours de pompier. Vu que ça me plaisait, ils m'ont proposé de le passer. Ils m'ont dit « de toute façon

normalement tu l'as pas du premier coup. Et si tu l'as tu te poseras la question à ce moment là si tu veux devenir pompier ou pas. Mais prépare le ». Donc ben du coup j'ai dit que je me lancerai là dedans puisque ça me plaisait bien. Et donc j'ai eu mon concours »

(Nathan, 31 ans, BTS, Pompier, En couple, Sans enfant, Conjointe : psychologue, Père : retraité (directeur commercial), niveau 5^{ème}, Mère : fonctionnaire, Baccalauréat).

Les jeunes composent leurs trajectoires avec les aléas du marché du travail, sans que pour autant l'emploi occupé soit totalement contraint.

Face à la difficulté à trouver un emploi, une des solutions peut être la création d'entreprise. En effet, « lorsque l'expérience du chômage, consommée par des courriers sans suite et des entretiens d'embauché cuisants, maintient l'individu dans une logique d'élection-exclusion permanente, choisir de créer son propre emploi, c'est décider de rompre avec ce besoin inassouvi d'être l'élu, de se réapproprier les clés de son destin professionnel en établissant ses propres critères de recrutement. » (Sehil, 2000, p. 212). Ce désir de création est d'une certaine manière un moyen d'éviter le déclassement. Lorsque le secteur d'activité dans lequel les jeunes souhaitent s'insérer apparaît comme fermé à leurs candidatures, ils font alors le choix de créer leur propre activité comme en témoigne Margaux.

« J'ai cherché pendant 1 an en RH. Et j'ai fait un choix, qui est celui que j'ai fait, que je ne regrette pas, mais qui a pas duré, j'ai décidé de créer mon activité. [...] C'était assez compliqué, donc finalement pas suffisamment rentable. Du coup après on va dire 1 an, 1 an et demi, j'ai arrêté cette activité là. Et puis ben après je me suis retrouvée à chercher du boulot, alors c'est compliqué parce que j'avais plus le droit aux Assedics, donc il fallait absolument que je trouve du travail quand même. Donc j'ai cherché des p'tits boulots. Et j'ai repris une activité, cette année d'ailleurs, c'était début de cette année, dans le secteur commercial. [...] Mais c'est encore un CDD »

(Margaux, 31 ans, Bac+5, Adjointe de direction, En couple, Sans enfant, Conjoint : comptable, Père : retraité (commerçant), niveau 5^{ème}, Mère : Professeur de collège, Licence).

Créer son entreprise afin d'échapper au chômage, est une voie d'insertion sur le marché du travail que l'on retrouve parmi les non diplômés du supérieur. Les jeunes qui déclarent choisir la voie de la création d'entreprise sont peu nombreux : seulement 8% des créateurs ou repreneurs d'entrepreneurs ont moins de 25 ans et 27% ont moins de 30 ans (Léger-Jarniou, 2002). Les jeunes créateurs se caractérisent par deux profils distincts (étude de l'Agence Pour la Création d'Entreprise) : d'un côté les « très diplômés » et de l'autre les « peu diplômés ». Les « très diplômés » ont le plus souvent entre 25 et 30 ans et possèdent un niveau Bac + 3. Ils créent dans les secteurs nouveaux qui demandent de la « matière grise » et dans les services aux entreprises. Les « peu diplômés » sont les plus jeunes et ont un niveau BEP au maximum. Ils créent dans le secteur où ils maîtrisent un savoir-faire, artisanal le plus souvent. » (Léger-Jarniou, 2002). Tel est le cas d'Iris, qui après des expériences dans différents secteurs a fait le choix d'ouvrir son restaurant.

« J'ai travaillé au Club Med, j'ai fait deux saisons au Club Med. Après j'ai travaillé dans une mairie, quatre ans. [...] Je suis restée quatre ans à la mairie puisque j'avais un emploi jeune. Et quand l'emploi jeune s'est terminé c'est au revoir, merci. Ensuite j'ai fait un an et demi dans une usine, de nuit. Après j'ai fait un an et demi dans une autre usine. Après j'ai fait un an avec un décorateur d'intérieur et c'est là que j'ai passé ma formation de décoratrice. Et de là je suis restée un an, ouais pas tout à fait un an, au chômage. On va dire un an de chômage où j'étais là à préparer pour mon resto. Voilà j'ai monté ma boîte parce que j'avais plus envie de patron parce que c'est trop chiant. Ça profite trop. A force d'être tomber sur des patrons très gentils mais trop profiteurs que je me suis dit « ben prochain boulot plus de patron ». Donc là je peux faire ce que j'ai envie, ce qui me plaît. Au bout d'un moment tu te dis, après avoir eu une dizaine de patrons, tu te dis finalement on n'est pas plus con qu'un autre, on peut très bien être patron aussi »

(Iris, 31 ans, Brevet, Restauratrice, Célibataire, Père : retraité (artisan), CAP, Mère : retraitée (secrétaire), niveau 3^{ème}).

Créer sa propre entreprise, quel que soit le diplôme que l'on possède, n'est pas toujours suivi d'effets sur le long terme. Dans ces conditions là, les jeunes se rabattent alors sur la recherche

d'un emploi salarié, quel qu'il soit, y compris en acceptant un déclassement. Sachant que la création d'entreprise, pour les diplômés du supérieur, était une manière d'y échapper.

Incontestablement le diplôme protège du chômage. Pour autant dans un contexte économique peu favorable les diplômés du supérieur sont aussi confrontés à une insertion plus longue. On retrouve alors des logiques d'insertion similaires entre les diplômés du supérieur et les non diplômés : CDD, création d'emploi pour échapper au chômage. Le déclassement s'il constitue un moyen pour les diplômés du supérieur d'éviter la file d'attente du chômage, rend encore plus difficile l'insertion des non diplômés (Forgeot et Gautié, 1997).

4.1.2. Les diplômes professionnalisants : ceux qui s'en sortent bien

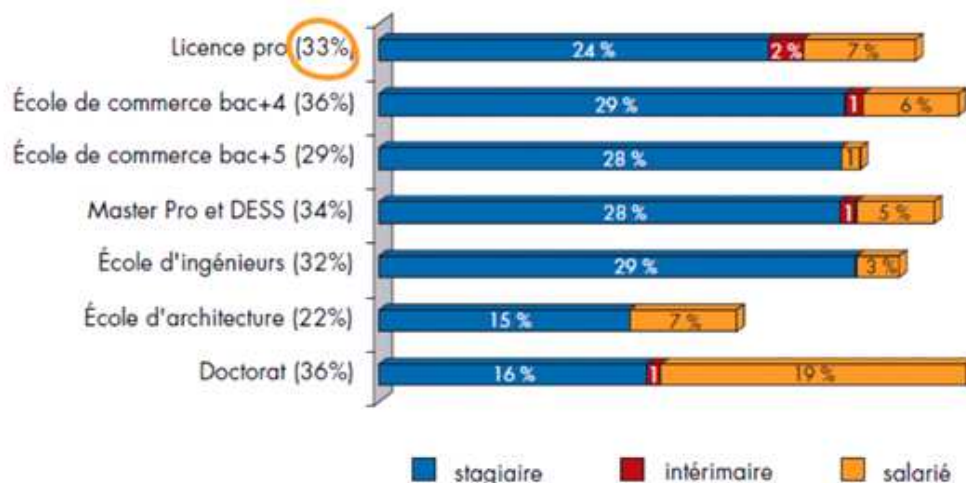
Dans un contexte d'insertion professionnelle difficile, des jeunes semblent tirer davantage leur épingle du jeu. Pour eux, l'insertion sur le marché du travail est plus rapide et se réalise principalement sous la forme d'un Contrat à Durée Indéterminée (CDI). De surcroît les emplois occupés sont en adéquation avec les études suivies. Cette adéquation s'explique par le type d'études suivies. En effet, il s'agit de formations professionnalisantes. La formation professionnalisante « concerne les STS, IUT, licences professionnelles, écoles, masters professionnels et se distingue essentiellement par des « rapports étroits avec le monde du travail », « une connaissance précise de leurs débouchés », la sélection des étudiants à l'entrée, une pédagogie adaptée aux futurs métiers, un système de tutorat » (Définition du Rapport Goulard de 2007 in Rose, 2008, p. 51).

Le témoin le plus marquant de ce rapport entre formation et marché du travail, est la réalisation de stage au cours du cursus, notamment pour les diplômés de niveau licence professionnelle ou plus (master ou écoles spécialisées). Ces stages, outre le fait qu'ils permettent aux jeunes une première découverte du marché du travail en adéquation avec leurs formations, sont aussi une manière de s'insérer à plus long terme sur le marché du travail. Les stages peuvent être un préalable à un contrat de travail, bien souvent sous la forme d'un CDI. Toutefois la probabilité d'être embauché par l'employeur chez qui s'est déroulé le stage dépend en premier lieu de la qualité du stage. Plus le stage est gratifiant, plus la probabilité

d'exercer son premier emploi au sein de l'entreprise où s'est déroulée le stage est élevée. Cinq catégories de stages peuvent être mis en évidence : les stages formateurs et gratifiés (type1) ; les stages courts sans aucune gratification (type 2) ; les stages plutôt courts avec une gratification faible (type 3) ; les stages majoritairement sans gratification et plutôt longs (type 4) et les stages facultatifs (type 5). Trouver son premier emploi dans l'entreprise au sein de laquelle les jeunes ont effectué leurs stages, varie de dix points entre ceux qui ont suivi un stage formateur et gratifié (type1) (28%) et ceux qui ont suivi un stage sans gratification ou facultatif (type 2 et 5) (17%) (Giret et Issehnane, 2010).

Que le stage soit réalisé lors d'une formation au sein d'une école ou à l'Université, les jeunes titulaires d'un diplôme équivalent à un Bac +4 ou à un Bac +5, exception faite des écoles d'architecture, ont une probabilité équivalente d'obtenir leur premier emploi dans la même entreprise au sein de laquelle ils ont effectué leur stage. En effet, 28% des titulaires d'un DESS ou master professionnel sortis en 2004 occupent leur premier emploi chez l'employeur qui les avait accueillis en stage, ils sont 29% pour les titulaires d'un diplôme d'une école d'ingénieur, comme en témoigne le graphique suivant n°16.

Graphique n°16 : Part de jeunes (hors apprentis) dont le premier emploi s'est déroulé dans une entreprise dans laquelle ils avaient déjà travaillé ou effectué un stage durant leurs études



Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

Le graphique se lit de la manière suivante : 33% des jeunes titulaires d'une licence professionnelle ont trouvé leur premier emploi dans une entreprise dans laquelle ils avaient déjà travaillé ou effectué un stage durant leurs études.

Afin de trouver leur stage, les jeunes peuvent s'appuyer sur leurs établissements de formation. Une partie de ces établissements disposent d'un réseau d'entreprises susceptibles d'accueillir leurs élèves en stage, comme l'explique Sonia.

« Quand j'ai fait mon stage de DESS ben j'ai été embauché dans l'entreprise où j'ai fait mon stage. [...] Et ce stage, c'est notre DESS qui nous le trouvait, donc c'était relativement confortable ça. Ils s'occupaient de nous trouver la banque »

(Sonia, 31 ans, Bac+5, Conseillère clientèle entreprise, Mariée, 2 enfants, Conjoint : gendarme, Père : retraité (artisan), CAP, Mère : ouvrière, niveau 3^{ème}).

Ces établissements soutiennent leurs étudiants dans leur parcours d'insertion professionnelle : ils organisent ou participent à des rencontres avec des professionnels du domaine de formation. Ces manifestations sont l'occasion pour ces jeunes de rencontrer éventuellement leur futur employeur, comme en témoigne Angélique.

« J'ai fait une formation un peu particulière en un an seulement centrée sur la presse écrite et plutôt la presse locale. Et y'avait notamment une espèce de section de journalisme sur le terrain impliqué où les promos de ma formation historiquement participait à un congrès de la presse locale, qui est un congrès itinérant d'année en année. Et donc la promo allait tous les ans assister à ce congrès pour faire le journal quotidien du congrès et puis rencontrer les patrons de presse qui pouvaient éventuellement être des employeurs par la suite. Et donc c'était toujours très facile de trouver un employeur et de bosser juste après l'école. [...] Donc moi j'ai été embauché tout de suite après l'école, chez un employeur avec lequel j'avais eu un contact pendant le congrès. [...] Donc en CDI tout de suite dans un petit journal local. »

(Angélique, 30 ans, Bac+5, Journaliste, Célibataire, Père : conseiller financier, diplôme d'expert comptable, Mère : assistante maternelle, Baccalauréat).

Dans d'autres cas, les entreprises viennent elles-mêmes au sein des établissements pour se faire connaître mais surtout pour recruter les jeunes lors des derniers mois de leurs formations. Ces entreprises sont d'autant plus présentes au sein des établissements que le domaine de formation de ces derniers correspond à des secteurs à fort besoin de recrutement, à l'image du secteur de l'informatique au début des années 2000. Cette période coïncide avec un fort besoin de main d'œuvre dans le secteur des nouvelles technologies. De cette manière, les sortants des filières informatiques ne sont guère exposés au chômage. Ainsi Thibaut, avant même l'obtention de son DUT, a été contacté par des entreprises qui recrutaient.

« J'ai fait le DUT informatique et genre quelques mois avant la fin de la deuxième année, y'a plusieurs entreprises qui sont venues à l'IUT. A l'époque, je te parle de ça c'était en 98. En fait à l'époque y'avait pas mal de débouchés en informatique, parce que y'avait l'euro, l'an 2000, tout ça, y'avaient pleins de grands comptes qu'étaient en train d'essayer de recruter des jeunes. Et j'avais aussi reçu des offres d'emploi par courrier, carrément. Donc j'avais le Crédit Lyonnais, Paris bas et finalement j'ai été pris chez Paris Bas. A l'époque c'était Paris Bas, avant qu'il y ait la fusion. »

(Thibaut, 31 ans, DUT, Informaticien, En couple, Sans enfant, Conjointe : infirmière, Père : technicien, DUT, Mère : visiteuse médicale, Baccalauréat).

Ces cursus fortement intégré au marché du travail permettent aux entreprises de recruter des jeunes instantanément opérationnels sur le marché du travail et en même temps cela permet aux jeunes de s'insérer sur le marché du travail directement après leurs études.

Lorsque les jeunes suivent un cursus professionnalisant, ils ont aussi davantage de chances d'obtenir leur premier emploi par l'intermédiaire d'un réseau⁹⁴. En effet, « les détenteurs d'un baccalauréat professionnel ou technique obtiennent, toutes choses égales par ailleurs, beaucoup plus fréquemment leur premier emploi par l'intermédiaire d'un réseau que les diplômés du baccalauréat général. De même les élèves d'écoles de commerce ou d'écoles d'ingénieurs bénéficient plus des réseaux professionnels que les diplômés de second ou

⁹⁴ Un réseau social étant défini selon M. Forsé comme un ensemble de relations entre un ensemble d'acteurs.

troisième cycle universitaire. Enfin, les détenteurs d'un BTS ou assimilé obtiennent aussi plus souvent leur premier emploi par l'intermédiaire de réseaux que les détenteurs d'un DEUG ou assimilé⁹⁵ » (Margolis et Simonnet, 2004, p. 120-121).

Disposer d'un réseau professionnel permet aux jeunes d'éviter les démarches de recherche d'emploi. Ils sont « repérés » par leurs futurs employeurs, à l'instar de Fabien.

« Pour ici, Monsieur X m'a démarché. Comme j'écris dans des revues, j'avais assisté à une de ses formations et je le connaissais déjà parce que c'est un maître de conférence et ça a été un jury lors de ma soutenance de mémoire de DEA, tout est lié. Et en fait c'est là où il a appris que j'étais avocat et il me dit « ah ben t'es avocat, ah je vais te débaucher alors ». J'étais encore en stage chez les autres. Et le lendemain matin il m'a appelé et on s'est mis d'accord et quand les autres m'ont proposé j'ai dit non. »

(Fabien, 31 ans, Doctorat + Ecole d'avocat, Avocat, En couple, Sans enfant, Conjointe : conseillère familiale, Père : Commerçant, BEPC, Mère : Commerçante, BEPC).

Ajoutons que le niveau de diplôme joue un rôle dans la probabilité de faire appel à son réseau lors de sa recherche d'emploi. En effet, « la taille du réseau de quelqu'un augmente avec le niveau d'instruction de cette personne » (Degenne *et al.*, 1991, p. 76). Le réseau mobilisé pour trouver un emploi est d'autant plus efficace qu'il s'agit d'un réseau professionnel et non familial. Ainsi, « ceux qui réussissent le mieux sont ceux qui utilisent des contacts professionnels plutôt que des liens familiaux ou d'amitié, plutôt des liens faibles que des liens forts et des chaînes relationnelles courtes » (Marry, 1992, p. 305), à l'image d'Antoine.

« J'ai eu la chance d'avoir eu des amis qui avaient fait leur stage dans des cabinets d'avocats en juin et qui s'entendaient très bien avec leur maître de stage qui les avaient recrutés. Et ces très bons amis là m'ont rapidement donné des filons sur les postes qui étaient libres dans mon

⁹⁵ Même si l'écart entre le coefficient associé à la variable « BTS ou assimilé » et le coefficient associé à la variable « DEUG ou assimilé » n'est pas statistiquement significatif, il est malgré tout positif.

domaine d'activité. Donc c'est comme ça que j'ai trouvé mon premier poste »

(Antoine, 31 ans, Bac+5 + Ecole d'avocat, Avocat, Célibataire, Père : responsable ressources humaines, BEPC, Mère : infirmière, école d'infirmière).

Lorsque les jeunes ne se font pas repérer auparavant par les entreprises, le fait de disposer d'un réseau de connaissances dans son domaine professionnel concourt à une meilleure connaissance du marché du travail. Les jeunes savent alors quelles sont les entreprises dans leur secteur qui recrutent. Le fait de faire jouer son réseau professionnel augmente la probabilité d'avoir un emploi en adéquation avec sa formation.

Les diplômés du supérieur mobilisent davantage leur réseau professionnel que familial pour s'insérer sur le marché du travail. La mobilisation du réseau professionnel plutôt que familial reflète également les effets de la massification scolaire. En effet, comme ils sont bien souvent premiers de la famille à suivre des études supérieures, leur réseau familial s'inscrit moins dans leur domaine d'insertion professionnelle. A l'inverse, les jeunes peu diplômés s'insèrent davantage dans des secteurs d'emploi similaires à ceux de l'entourage professionnel. Le réseau professionnel est alors médiatisé par la famille. Pour les jeunes n'ayant obtenu aucun diplôme la problématique est avant tout celle de trouver un emploi plutôt que celle de trouver un emploi en adéquation avec une formation qu'ils n'ont pas. L'objectif est d'acquérir une première expérience professionnelle, à l'instar de Grégory. Ayant arrêté ses études sans en avoir obtenu le diplôme, il obtient son premier emploi par l'intermédiaire d'un membre de sa famille.

« Donc j'ai fait sept ans chez mon oncle où je faisais la maintenance industrielle. Après il m'a fait passer mon permis poids lourd, donc je faisais les livraisons aussi. Et puis pour finir je m'occupais de l'industrie, j'étais souvent en production. Quand il partait en vacances je m'occupais de l'usine. Je connaissais un petit tout. Donc j'ai fait ça pendant sept ans, mais comme c'était une région qui m'intéressait pas, je voulais quand même rentrer sur P.. Donc j'ai changé et j'ai trouvé du travail en tant que chauffeur poids lourd [...] Je commençais à chercher un peu ailleurs parce que le salaire était un peu faible. Donc je cherchais

un petit peu autre chose mais sans vraiment chercher. Puis j'ai postulé pour une annonce pour un chauffeur d'une blanchisserie et quand ils m'ont annoncé le salaire, je connaissais la pénibilité du travail donc j'ai dit non ça m'intéresse pas. Je suis resté où j'étais, puis finalement ils m'ont recontacté quelques mois après, puisqu'ils avaient gardé mon CV. Le chef de la blanchisserie recherchait un remplaçant et on m'a proposé la place. Donc j'ai accepté. »

(Grégory, 30 ans, Niveau BEP, Responsable d'une blanchisserie industrielle, Célibataire, Père : décédé (commerçant), CAP, Mère : infirmière, école d'infirmière).

Pour ces jeunes non diplômés, après une première expérience sur le marché du travail acquise grâce au réseau familial, il leur est alors plus aisé de trouver un autre emploi. En revanche, les jeunes qui n'ont pas suivi d'études supérieures mais qui sont titulaires d'un diplôme professionnalisant de type CAP ou BEP s'insèrent sur le marché du travail majoritairement, même si c'est dans des proportions moindres que les niveaux d'études plus élevés, par l'intermédiaire de leur réseau, professionnel ou familial (Margolis et Simonnet, 2004). Pour ces niveaux d'études l'apprentissage joue un rôle non négligeable dans l'accès à l'emploi (Mansuy et Marchand, 2004), comme en témoigne Nathaël.

« Après je suis parti en apprentissage en couverture zinguerie. Donc voilà j'ai fait mes deux ans de CAP. Après j'ai refait un an pour avoir un CAP de plomberie en même temps. Et une fois fini ces trois années ben j'ai commencé à travailler. Donc je suis resté dans l'entreprise où j'étais. J'ai trouvé facilement du travail du coup ».

(Nathaël, 31 ans, CAP, Technicien, En couple, 2 enfants, Conjointe : infirmière, Père : retraité (artisan), CAP, Mère : retraitée (femme au foyer), niveau 3^{ème}).

A même niveau d'études, les diplômes professionnalisants, à l'inverse des diplômes généralistes, permettent des liens plus forts avec le marché du travail et offrent aux diplômés la possibilité d'une insertion professionnelle rapide.

Plus les jeunes sont diplômés, moins ils sont confrontés au chômage. Pour autant l'instabilité croissante sur le marché du travail touche tous les jeunes, diplômés ou non diplômés du supérieur. Notons que dans ce jeu de l'insertion professionnelle, les diplômés des formations professionnalisantes de niveau supérieur ou inférieur au baccalauréat sont ceux qui s'en sortent le mieux, par rapport à des formations plus généralistes. L'instabilité professionnelle est donc étroitement liée à la formation suivie, mais aussi au niveau de diplôme et à la spécialité (professionnelle, générale).

Les jeunes lors de leur insertion professionnelle doivent composer avec les opportunités du moment. Selon ces opportunités, le parcours d'accès à l'emploi est plus ou moins rapide pour les jeunes, y compris lorsqu'ils sont issus d'une même formation, comme l'explique Clément.

« J'ai été content d'arriver sur le monde du travail en fait. C'est peut être que j'ai eu la chance de trouver rapidement du travail, que j'ai pas galéré. J'ai des copains ils ont mis plus d'un an pour trouver du travail en ayant la même formation que moi. En fait j'ai un de mes potes il a commencé pratiquement en même temps que moi en étant sorti un an plus tôt, voilà. C'est les hasards qui ont fait que, moi étant donné, enfin lui le stage qu'il avait fait n'a pas débouché sur une embauche, donc forcément lui quand il a finit son DUT ben forcément lui il a fallut qu'il fasse les démarches de A à Z, chercher des réseaux d'entreprises, faire les CV et il l'a pas eu de suite, il a pas trouvé de suite. Il a fallut qu'il monte sur Paris pour avoir un entretien avec une entreprise qui travaille dans le secteur nucléaire et qu'il arrache un peu pour avoir le poste. »

(Clément, 32 ans, DUT, Technicien, Célibataire, Père : retraité (mètreur en bâtiment), niveau d'études inconnu de Clément, Mère : institutrice, Baccalauréat).

Au-delà de la spécialité de formation, du niveau de diplôme ou du sexe, les contextes dans lesquels sont insérés les acteurs jouent un rôle dans l'insertion professionnelle. Les acteurs sociaux effectuent des choix selon les contraintes du marché de l'emploi, mais pas seulement. L'insertion des jeunes sur le marché du travail s'inscrit de manière plus large en relation avec le départ de chez les parents ou encore la mise en couple. L'enchaînement de ces calendriers permet de saisir toute la complexité des trajectoires d'entrée dans la vie adulte.

4.2 Emploi, logement, mise en couple : trois logiques d'articulation

L'insertion des jeunes sur le marché du travail est plus ou moins rapide, plus ou moins durable selon les itinéraires suivis. Elle s'articule également différemment avec la décohabitation ou encore avec l'installation conjugale. En effet, certains jeunes ont déjà décohabité durant leurs études, alors que pour d'autres la décohabitation intervient après l'insertion professionnelle. Il s'agit ici d'explorer la manière dont les jeunes construisent leurs trajectoires à l'issue des études. Nous reprenons ici la classification opérée durant les études (cohabitants avec les parents, décohabitants seuls et décohabitants en couple) et nous la prolongeons une fois les études terminées. Trois logiques d'entrée dans la vie adulte sont ainsi mises en évidence : la logique du cheminement à partir de « repères », celle de l'investissement professionnel et celle de la parentalité. Les entretiens constituent les données sur lesquelles s'appuie cette classification en trois catégories. Ils permettent d'avoir des informations sur les trajectoires des jeunes durant les treize années qui suivent l'obtention du baccalauréat. Il s'agit donc de données longitudinales et rétrospectives à partir des récits de vie de 53 jeunes. L'avantage de données longitudinales est aussi de montrer que ces catégories peuvent évoluer dans le temps et ne sont pas forcément exclusives les unes des autres.

4.2.1 Cheminer vers la vie adulte à partir de « repères »

Cheminer vers la vie adulte à partir de « repères », matériels, affectifs ou symboliques, correspond à l'idée selon laquelle le changement dans une sphère est envisageable seulement lorsque la situation dans une autre sphère est connue. Ce type d'entrée dans la vie adulte concerne les jeunes qui décohabitent après leurs études. La décohabitation survient alors quand les conditions du départ sont assurées. Une fois les études terminées, la décohabitation ne peut s'effectuer que si elle est accompagnée de ressources financières chaque mois. Il n'est aucunement question de partir en étant dépendant financièrement de ses parents. Précisons que « avoir une résidence personnelle tout en restant à la charge de ses parents est un privilège d'étudiants : à peine un jeune sur dix partis pour une autre raison que leurs études est encore à la charge, totale ou partielle, de ses parents quand il les quitte, contre six étudiants sur dix »

(Villeneuve-Gokalp, 1997a, p. 154). Les départs une fois les études terminées sont moins aidés par les parents que ceux durant les études (Villeneuve-Gokalp, 2000). Quitter le domicile parental une fois l'insertion sur le marché du travail réalisée met en lumière la « nécessité » de l'indépendance financière. La décohabitation s'opère donc lorsque les jeunes bénéficient d'une situation professionnelle, comme en témoigne Romuald.

« Le départ de chez mes parents. En fait je suis parti en location sur X après avoir travaillé quelque temps. Le fait d'avoir mes premiers salaires fixes j'ai décidé de quitter le domicile parental pour m'installer tout seul, pour avoir plus de libertés, pour me permettre d'inviter plus de filles et de potes à la maison et ce genre de choses. [...] Bon non pas que chez mes parents c'était le baignoire, au contraire j'avais déjà pas mal de liberté chez mes parents, mais c'est vrai que le fait de vivre chez soi c'est un pas en plus vers la liberté, vers l'âge adulte parce que bon de vivre chez les parents, pfff, on vit un peu en colocation quoi, on ne peut pas trop faire ce qu'on veut, alors que là j'étais seul chez moi, j'étais libre de mettre la musique à fond, d'avoir des potes jusqu'à pas d'heure à la maison, d'inviter des filles, enfin ce genre de choses. »

(Romuald, 30 ans, BTS, Technicien, Marié, 1 enfant, Conjointe : conseillère bancaire, Père : technicien, CAP, Mère : secrétaire : BTS).

Pour les jeunes qui décohabitent après s'être insérés professionnellement, le départ de chez les parents est aussi assez étroitement corrélé à un souhait d'indépendance et d'autonomie vis-à-vis de leurs parents. Mais c'est avant tout car ils ont obtenu un emploi et donc leur indépendance financière qu'ils peuvent envisager leur autonomie résidentielle. Avoir une situation professionnelle ne signifie pas automatiquement être titulaire d'un CDI, tant on sait que ce type de contrat est plus difficilement accessible pour les jeunes d'aujourd'hui, comme nous l'avons vu précédemment. Pour une minorité de jeunes le départ de chez les parents se réalise dès qu'ils savent qu'ils ont un emploi. Dans ce cas, l'emploi est éloigné du domicile parental et pour pouvoir s'insérer professionnellement les jeunes n'ont d'autres solutions que de décohabiter. Pour la grande majorité des jeunes, la décohabitation se réalise après quelques mois d'ancienneté dans l'entreprise : « le fait de poursuivre la cohabitation avec les parents est tout particulièrement le fait des jeunes dont l'ancienneté dans l'entreprise qui les emploie est la plus faible (moins d'un an) » (Caussat, 1995, p. 133). De cette manière, la cohabitation

des jeunes actifs avec leurs parents peut être interprétée « comme une sorte d'accompagnement d'une insertion professionnelle en cours » (Caussat, 1995, p. 134). Décohabiter après être établi dans l'emploi témoigne d'une part d'une proximité entre l'emploi et le domicile des parents, mais surtout à quel point les choix se font de manière sécurisée. Ces jeunes conçoivent leur départ comme définitif : il n'est aucunement question de revenir au domicile parental après en être parti. Cela renforce l'idée selon laquelle les conditions du départ doivent être garanties.

Au cours des dernières décennies, la décohabitation sur le mode du célibat « est devenue en quelques années une forme caractéristique de départ du foyer parental » (Blöss et Frickey, 2001, p. 86). Cette décohabitation en solo sous tend l'idée qu'il n'y a pas de possibilité de « compter » sur son/sa conjoint(e) pour assurer le loyer, en cas de difficulté professionnelle. D'où le fait de partir après avoir économisé quelques mois de salaires afin d'anticiper des mois avec des dépenses plus élevées et imprévues, qui pourraient « perturber » le budget mensuel. Cette tendance est sans doute d'autant plus accentuée dans certaines régions, où le loyer constitue une part non négligeable des revenus des jeunes. De manière générale, le poids du logement pèse davantage sur les revenus des jeunes ménages, et ce poids s'est accentué entre 1985 et 2005 (Accardo et Bugeja, 2009). Ces jeunes accordent donc une place importante à l'activité professionnelle, dans le sens où c'est à partir d'elle qu'ils vont pouvoir dérouler la suite de leur trajectoire (mise en couple, enfant ou l'achat d'une maison), comme s'il y avait un certain ordre naturel pour construire sa trajectoire d'entrée dans la vie adulte, comme l'explique Romuald.

« Alors je suis pas passé directement du BTS au CDI, ça aurait été trop simple. Je suis d'abord passé par de l'intérim chez eux, puisqu'ils n'avaient pas la possibilité d'embaucher. Ensuite au bout d'un an et demi on m'a dit que je signais le CDI enfin. Donc ça a été longtemps, mais la patience a payer. Mais y'a quand même des fois où je me suis posé des questions et où je commençais à chercher un peu ailleurs. Et au final le temps m'a donné raison, donc j'ai bien fait de patienter. Donc j'ai pris un appart en location et puis maintenant je suis propriétaire. [...] Au départ j'ai vécu seul à X. Puis un peu plus de deux ans après j'ai vécu dans ce logement avec ma femme, enfin la femme qui est aujourd'hui mon épouse. On y a vécu un an et demi. Et ensuite on a acheté ensemble sur Y. Et après

on s'est marié. Et ensuite on a eu notre petite fille. Donc tout s'est fait à un rythme je dirai naturel. Pour nous c'était l'ordre logique, bon ben voilà on a acheté ensemble, on se marie, on fait un enfant, mais sans se mettre la pression, ni courir à fond de caisse. Voilà c'était on ne peut plus naturel, on a eu le bébé quand on l'a décidé. On s'est marié tous les deux on était d'accord, aucun n'a forcé l'autre. Enfin ouais l'ordre naturel. »

(Romuald, 30 ans, BTS, Technicien, Marié, 1 enfant, Conjointe : conseillère bancaire, Père : technicien, CAP, Mère : secrétaire : BTS).

Le cheminement vers la vie adulte se fait par paliers: après être entrés sur le marché du travail, les jeunes quittent le domicile parental. Puis une fois la stabilisation dans l'emploi acquise survient la vie en couple. Ensuite intervient le mariage, la naissance des enfants et pour la très grande majorité d'entre eux l'achat d'un bien immobilier. Celui-ci s'effectue soit avant, soit après la naissance des enfants, mais il représente un événement important pour ces jeunes dans la construction de leurs trajectoires. La stabilité d'une situation pour avancer vers une autre est la logique principale qui caractérise ce type d'entrée dans la vie adulte.

Quel que soit le niveau d'études, lorsque la décohabitation se réalise après l'insertion professionnelle, on retrouve cette logique de cheminement vers la vie adulte à partir de repères. L'avancement ne se fait que si la situation dans une autre sphère est connue. Cette autre sphère n'est pas uniquement l'emploi. L'exemple de Charlotte souligne bien cette logique. Charlotte⁹⁶ décohabite une fois son insertion professionnelle réalisée. Quelques années après son insertion professionnelle, elle rencontre son compagnon actuel. Cette rencontre amoureuse a comme conséquence pour Charlotte une mobilité géographique et un changement d'emploi.

« Donc lui il est fromager, il faisait un tour de France. Et moi à cette époque là j'étais vendeuse chez un fromager. Donc on s'est rencontré comme ça et puis après on a décidé de revenir tous les deux dans sa région d'origine, car il avait pour but de reprendre l'affaire familiale. Donc j'ai quitté Chambéry et mon travail pour venir ici. [...] En fait ça s'est fait assez rapidement la décision parce que, ouais on a décidé de

⁹⁶ Charlotte n'a pas suivi d'études supérieures.

s'installer ensemble en quatre cinq mois, donc le temps d'envoyer des CV, ouais ça a bien mis 6-7 mois pour retrouver quelque chose. Mais bon en fait j'ai trouvé au bout de quatre mois que j'étais ici.

(Charlotte, 31 ans, Bac STT, Vendeuse, En couple, Sans enfant, Conjoint : commerçant, Père : retraité (chef d'entreprise), CAP, Mère : retraitée (femme au foyer), niveau 3^{ème}).

Pour les jeunes qui décohabitent après leur insertion professionnelle, le premier événement de ce cheminement est bien évidemment l'emploi. Pour autant l'enchaînement des autres événements n'est pas toujours linéaire. En effet, à un moment l'emploi peut être substitué par un autre événement, en l'occurrence avec l'exemple de Charlotte par la mise en couple, pour avancer vers la vie adulte. La sécurité est donc déplacée de la sphère professionnelle à la sphère privée : c'est parce que la situation conjugale est connue que le changement d'emploi, en l'occurrence la perte d'emploi temporaire est possible. L'absence d'emploi n'est envisageable que sur du court terme pour ces jeunes, car l'activité professionnelle reste un élément central à partir duquel ils peuvent projeter leur vie future comme l'ajoute Charlotte. C'est en effet car ils bénéficient d'un salaire mensuel que les jeunes peuvent envisager d'acheter une maison.

« On essaye de chercher une maison, on aimerait un truc un peu plus grand. Et surtout on aimerait bien acheter parce que justement on en a un petit peu marre de verser tous les mois un loyer. Et comme on sait qu'on est là pendant une dizaine d'années, on a envie d'investir. Et en parallèle on prépare le mariage pour cet été.

Donc au cours des prochains mois, la maison, le mariage et ensuite les enfants ?

Ouais ben la maison c'est un peu pour ça aussi, parce que là on a un appart, à deux ça va, mais après si t'as une famille ça fait un peu juste, donc c'est dans le projet d'avoir des enfants. Dans la foulée du mariage on va ouais, on va poursuivre. Tu vois moi quand j'ai rencontré M. j'avais 28 ans, donc ben c'est vrai que c'est un âge, moi j'avais bien envie d'avancer donc on en a discuté, savoir lui, ses projets et ses envies et puis

lui était bien décidé aussi. Dans mon cas oui, l'âge ça me faisait, oui j'avais envie d'avoir des projets concrets. »

(Charlotte, 31 ans, Bac STT, Vendeuse, En couple, Sans enfant, Conjoint : commerçant, Père : retraité (chef d'entreprise), CAP, Mère : retraitée (femme au foyer), niveau 3^{ème}).

L'avancée en âge marque une conception du devenir adulte. A un certain âge, il apparaît nécessaire d'avoir franchir un certain nombre d'étapes. Ainsi avoir 30 ans correspond dans l'imaginaire sociologique de ces jeunes d'avoir acquis un certain nombre de statuts, qu'ils jugent comme essentiels. L'âge est alors un marqueur symbolique de l'entrée dans la vie adulte. Cet impératif de l'âge se retrouve essentiellement chez les enquêtés les moins diplômés et de surcroît de sexe féminin. Le fait qu'il s'agisse davantage de femmes peut être relié à l'impératif de « *l'horloge biologique* ». Cet impératif de l'avancée en âge est néanmoins beaucoup moins prégnant parmi les entretiens des jeunes les plus diplômés, y compris pour les femmes. De cette manière les études supérieures sembleraient construire d'autres visions du devenir adulte, sans pour autant que dans le franchissement des étapes on note une réelle distinction entre les jeunes qui font des études supérieures et ceux qui n'en font pas.

Pour ces jeunes qui décohabitent après leur insertion professionnelle, à travers la mise en perspective des entretiens de Charlotte et de Romuald, on note que le changement dans un des champs ne se réalise que lorsqu'on est assuré d'une situation : pour Romuald c'est l'emploi qui lui permet de partir de chez ses parents ; Pour Charlotte c'est le fait d'être en couple qui lui permet de quitter son emploi. Ainsi ce cheminement vers la vie adulte se fait comme « on monte un escalier » (Charvet, 2001). Toutefois l'escalier ne se construit pas exactement de la même manière :

-Soit toutes les marches se cumulent entre elles. De cette manière un nouvel événement vient se cumuler au précédent.

-Soit une marche vient en remplacer une autre. Par exemple la vie en commun vient remplacer pour un temps l'emploi. Puis l'emploi constitue ensuite une nouvelle marche.

Ainsi pour les jeunes qui décohabitent après leur insertion professionnelle, c'est la sécurité qui guide ce départ. Une minorité de jeunes, afin de maximiser les chances de sécurité, prennent la décision de partir de chez leurs parents en achetant directement un bien

immobilier. Cela est donc caractéristique des jeunes qui sont partis à un âge très avancé (après 26 ans). Ils partent après avoir pu économiser pendant plusieurs mois, pour ne pas dire quelques années tout ou partie de leurs salaires.

Partir de chez ses parents et trouver un appartement à soi relèvent parfois d'un parcours semé d'embûches. Ce parcours est d'autant plus complexe qu'il existe une forte tension entre l'offre et la demande de logement. Dans un contexte où le marché de la location est restreint, les prix des loyers tendent à augmenter. A cette contrainte s'ajoute celle du niveau d'exigence des propriétaires en matière de garanties. Ces contraintes rendent d'autant plus difficile l'accès à la location pour les jeunes lorsqu'ils s'insèrent sur le marché du travail. En effet, les jeunes lors de leur insertion professionnelle disposent de peu de garanties. D'une part, ils s'insèrent de plus en plus avec des contrats temporaires. D'autre part, leurs niveaux de salaires sont rarement, excepté à un niveau Bac+5 et plus, équivalents à trois fois le loyer d'un logement et ce d'autant plus que leur niveau de diplôme est bas (Cereq : enquête 2010 auprès de la génération 2007 : cf. annexes).

Face à ce contexte, les jeunes font alors le choix, plus ou moins par défaut, de rester au domicile parental. Ce maintien leur permet d'économiser de l'argent et ainsi lorsqu'ils décohabitent ils disposent d'un capital qui leur autorise directement l'achat d'un logement, comme l'explique Véronique.

« Je suis partie de chez mes parents à 27 ans, parce que j'ai profité de mes premières années de travail pour mettre en fait de l'argent de côté afin de pouvoir partir en achetant directement un appartement.[...] C'était aussi un choix parce que, enfin un choix, par défaut aussi parce que bon avec des études courtes on a pas tout de suite des salaires mirobolants donc du coup en région parisienne si vous voulez les loyers sont quand même assez chers, ici un T2 c'est minimum 600€. Et quand on vous demande de gagner trois fois le loyer c'est dur, quand on sort de l'école. Donc quand on est seule euh, à deux on peut facilement, plus facilement trouver un appartement, mais seule c'est difficile de tout assumer financièrement. Du coup comme mes parents euh me gardaient sans me demander de loyer j'ai pu mettre pas mal d'argent de côté pour pouvoir après acheter un appartement et du coup avoir des remboursements de

crédit moins cher que le prix d'un loyer dans la région. C'était un choix financier. »

(Véronique, 31 ans, DUT, Chef de projet, Célibataire, Père : ouvrier, CAP, Mère : assistante maternelle, CAP).

La décohabitation dans ces conditions est donc permise grâce à la solidarité familiale. Mais la famille n'est pas simplement un moyen pour parvenir décohabiter en devenant propriétaire, elle constitue plus largement un cadre de référence. En effet, pour ces jeunes qui décohabitent en devenant propriétaire, leurs parcours résidentiels s'ancrent dans des logiques familiales. Ils inscrivent leurs achats de bien immobilier dans la lignée résidentielle et plus spécifiquement dans le parcours d'accession à la propriété de leurs entourages proches (parents, frères et sœurs). Leurs parents sont tous propriétaires. Le statut d'occupation a tendance à se transmettre (Debroux, 2011). De ce fait pour ces jeunes dont les parents sont propriétaires, « devenir propriétaire est une évidence qui s'inscrit dans l'horizon des probables... », (Culturello, 1993, p. 117). Pour ces jeunes ayant bénéficié de la massification scolaire, il y a un défi à relever. Il s'agit non seulement d'avoir une meilleure situation professionnelle que leurs parents mais également d'acquérir une meilleure situation résidentielle. L'objectif est alors d'acheter plus rapidement le bien auquel leurs parents pouvaient prétendre à leurs âges. Certains parents ont attendu plusieurs années avant d'être simplement propriétaires, d'autres ont fait l'acquisition d'une maison tardivement. La réussite scolaire de ces jeunes par rapport à leurs parents, ou leurs frères et sœurs doit donc se traduire dans l'accession à la propriété, en faisant « mieux », comme en témoigne Fabien.

« A aucun moment tu as envisagé de prendre un appartement pendant tes études ?

Jamais. Jamais parce que je me disais si je prends un truc, bon c'est minimum 500-600€ suivant ce que tu prends, alors sur une année ça fait 7 000€, plus tu rajoutes le train-train quotidien et tout ça, t'arrives facile à 10 000€ par an, multiplié par 4 ou 5 ans ça fait 50 000€ et donc 50 000€ je préférerais les mettre en apport dans la villa. Donc j'ai tout mis de côté et je suis resté chez mes parents. [...] Si j'étais parti de chez mes parents avant je n'aurai pas pu avoir ce qu'on a eu. C'est en restant chez mes parents que j'ai pu mettre de côté et ma copine aussi elle a mis de côté. Au début on avait discuté de prendre un truc tous les deux mais ça

sert à rien de prendre une location, donc j'ai tout mis de côté et si on n'en avait pas eu de côté tous les deux, on n'aurait pas pu se payer ça, je veux dire on se serait payer un appartement, ça m'aurait fait un peu chier parce que mes parents ils ont la villa et moi je n'aurai pas pu. Même si je sais que mes parents ont commencé par un appart »

(Fabien, 31 ans, Doctorat + Ecole d'avocat, Avocat, En couple, Sans enfant, Conjointe : conseillère familiale, Père : Commerçant, BEPC, Mère : Commerçante, BEPC).

La prolongation de la vie chez les parents permet d'avoir un apport non négligeable dans l'acquisition d'un logement. En effet, même une fois leur insertion professionnelle réalisée, rares sont les jeunes qui participent aux frais de la vie quotidienne. Ils peuvent alors économiser une part non négligeable de leurs salaires et ainsi accéder plus rapidement à la propriété que s'ils avaient commencé leur trajectoire résidentielle en étant locataires. La constitution d'un patrimoine, sous la forme d'un logement constitue une garantie matérielle pour le statut d'adulte.

L'achat d'un logement pour les jeunes qui sont en recherche de sécurité intervient donc rapidement dans leur trajectoire⁹⁷. En effet, s'il ne constitue pas nécessairement le motif de la décohabitation, il intervient généralement peu de temps après celle-ci. L'accès au statut de propriétaire, *a fortiori* pour les jeunes issus de milieux modestes, est un moyen de compenser le franchissement plus tardif que les autres membres de la famille de certaines étapes, comme si « la progression rapide dans la carrière résidentielle rassure après un long moratoire » (Debroux, 2011, p. 9). Quel que soit le moment où elle se réalise, l'accession à la propriété est pour les jeunes qui cheminent vers la vie adulte à partir de repères, une manière de sécuriser leur trajectoire.

De manière globale, cette logique d'entrée dans la vie adulte, où les jeunes cheminent à partir de « repères » concerne 18 jeunes de notre échantillon. Il s'agit d'une logique davantage masculine (11 hommes) que féminine (7 femmes). Elle est aussi davantage celle de bacheliers technologiques ou professionnels (7) que scientifiques (2). Elle concerne également plutôt des

⁹⁷ Selon l'enquête logement de 2002, l'âge moyen de la première acquisition est de 35 ans (Bosvieux, 2005). Ainsi les jeunes interrogés et ayant accédés à la propriété l'ont fait à un âge plus jeune que la moyenne, puisqu'ils ont au maximum 32 ans au moment de l'enquête.

jeunes qui ont suivi des études en IUT (5) ou en Droit (5) qu'en Lettres et Sciences Humaines (3).

4.2.2 Une logique d'investissement professionnel

Les jeunes qui décohabitent seuls et qui le demeurent tout au long de leurs années d'études ont des trajectoires marquées par la prédominance de la sphère professionnelle sur les autres domaines de leur vie. Cette importance de l'emploi par rapport aux autres sphères est plus ou moins durable : l'installation dans la vie en couple avec enfants intervient qu'après une période « rodée » sur le marché du travail, soit au minimum 4 à 5 ans de présence sur le marché du travail. Ce qui atteste à quel point ces jeunes privilégient leur vie professionnelle au début de leur trajectoire. C'est le calendrier d'entrée dans la vie active qui va rythmer l'apparition des autres calendriers d'entrée dans la vie adulte. Cette logique de l'investissement professionnel est avant tout la caractéristique d'une ambition de carrière professionnelle affichée mais est aussi liée à la précarité sur le marché du travail (enchaînement de CDD).

Au cours de leur période d'insertion professionnelle, où les jeunes enchaînent les CDD, il ne leur est pas toujours facile de se stabiliser amoureusement, soit parce que leurs CDD se succèdent dans des régions différentes, soit parce qu'ils préfèrent se concentrer sur leur carrière professionnelle. Ils essaient ainsi d'accumuler au maximum de l'expérience professionnelle pour stabiliser leur situation professionnelle. La priorité est l'emploi et l'engagement formel de la vie en couple est alors reporté à plus tard. C'est seulement lorsqu'une stabilité professionnelle est trouvée, qu'une stabilité personnelle semble pouvoir être envisagée, comme en témoigne Joël. Joël quitte le domicile parental pour poursuivre ses études. Un an après avoir débuté son BTS, il fait le choix d'arrêter ses études. Après avoir interrompu ses études, Joël enchaîne différents emplois.

« J'ai attaqué les saisons. Donc j'ai enchaîné saison d'été, saison d'hiver en Bretagne. Ensuite je suis reparti dans l'Ariège. Et puis j'ai travaillé avec les artisans du coin. Donc j'ai fait la peinture en bâtiment, les trucs comme ça, j'ai récolté du tabac. Et puis j'ai travaillé chez une restauratrice avant qu'elle prenne sa retraite. Puis j'ai encore bossé avec deux, trois artisans. Et après je ne trouvais plus de travail en Ariège, j'avais plus ma voiture aussi, donc il fallait mieux que j'aille sur Toulouse. Là j'ai un collègue qui m'a dit « ben écoute si tu cherches du travail, y'a une boîte de transporteur qui cherche des manutentionnaires ». Et donc je suis parti là bas, le premier jour, bon apparemment ils avaient vraiment besoin de monde, le premier jour il m'a fait signé un CDI. Donc manutentionnaire pendant deux ans. Et au bout d'un moment j'ai vraiment voulu partir, parce que c'est assez dur quand même physiquement et y'avait pas de possibilités d'évolution à Toulouse là où j'étais. Donc j'ai un p'tit peu parlé de mon cas, puis on m'a fait passer un entretien, ici à X. Et donc j'ai eu une mutation à X où je bosse dans les bureaux. »

(Joël, 31 ans, Bac L, Assistant export, En couple, Sans enfant, Conjointe : assistante de gestion, Père : retraité (militaire), BEPC, Mère : femme au foyer, BEPC).

Au cours des années qui suivent la fin des études, la trajectoire de Joël est exclusivement marquée par l'emploi. La mise en couple est alors envisagée après la stabilité professionnelle. Pour Joël, c'est quelques temps après avoir vécu cette mobilité interne promotionnelle qu'il rencontre sa compagne et s'installe rapidement avec elle.

« Entre temps j'ai rencontré la personne avec qui je suis et puis à un moment donné, on en a parlé et puis on décidé d'habiter ensemble quoi. Oh ça c'est fait assez vite. On a, euh, ouais au bout de deux mois où on était ensemble on a décidé de vivre ensemble. [...] Donc voilà on a habité pendant un an dans un petit village. Et ensuite on a déménagé. Et ça fait deux ans maintenant qu'on est ici ».

(Joël, 31 ans, Bac L, Assistant export, En couple, Sans enfant, Conjointe : assistante de gestion, Père : retraité (militaire), BEPC, Mère : femme au foyer, BEPC).

Ainsi la mise en couple, en tant que vie en commun sous le même toit, intervient plusieurs temps après l'insertion professionnelle. On retrouve ici l'idée développée par O. Galland (2011), selon laquelle la stabilité professionnelle apparaît donc être un préalable à la vie en couple pour les hommes. Précisons que la stabilité professionnelle n'est pas nécessairement associée au CDI. Elle peut aussi signifier une stabilité dans le poste occupé, quand celui-ci est en adéquation avec le poste visé. De la même manière que les femmes et les hommes ne sont pas égaux face à la mobilité externe⁹⁸, ils ne le sont pas face à la mobilité interne. Certes les femmes ont les mêmes chances que les hommes d'accéder à la mobilité interne « c'est-à-dire changer au moins une fois d'activité, de profession ou bénéficier d'une hausse de salaire et estiment que ce changement correspond à une mobilité. Cependant, les mobilités internes promotionnelles sont légèrement plus fréquentes pour les hommes que pour les femmes : 32 % des hommes restés chez le même employeur ont connu une promotion contre 29 % de leurs consœurs. (Dupray et Moullet, 2005, p. 3) ».

Pour les jeunes qui accordent une place importante à la sphère professionnelle, la stabilité professionnelle précède l'installation en couple dans un même logement. La mise en couple n'est pas totalement mise de côté, mais tant que la stabilité professionnelle n'est pas assurée, il n'est pas question de concrétiser la rencontre amoureuse par la vie en couple au quotidien. Leur fréquentation amoureuse est « irrégulière et négociée selon les possibilités matérielles et professionnelles de chacun, mais aussi en fonction de leurs souhaits respectifs » (Blöss, 1994, p. 28). Cette fréquentation « irrégulière » est d'autant plus fréquente que les conjoints vivent éloignés géographiquement. Toutefois le rapprochement géographique n'engendre pas immédiatement une vie commune au quotidien sous le même toit. Comme l'a constaté C. Villeneuve-Gokalp, « vivre en couple tout en gardant son indépendance est une forme de vie conjugale relativement fréquente en début d'union » (1997b, p. 1062). Cette forme de vie conjugale « peut être soit un comportement de prudence, pour prendre le temps de vérifier la solidité de la relation tout en gardant un lieu de repli, soit une manière d'imposer un mode de vie qui respecte l'autonomie de chacun » (Villeneuve-Gokalp, 1997b, p. 1062). Le passage de la vie amoureuse où chacun conserve son logement à une vie conjugale sous le même toit se réalise progressivement pour certains jeunes, où durant un temps la vie en couple au quotidien ne se réalise que quelques jours par semaines. Cette forme de cohabitation a été désignée par V. Caradec (1996), comme la cohabitation intermittente, pour décrire le fait que les conjoints

⁹⁸ « Durant les quatrième et cinquième années de vie active, la voie de la mobilité externe est plus souvent empruntée par les hommes (37%) que par les femmes (32%) » (Dupray, Moullet, 2005, p 2-3).

ne vivent pas constamment ensemble, leur vie se partageant entre des périodes de vie conjugale et des périodes de vie solitaire, comme en témoigne Alexandra.

« J'ai enchaîné des CDD plus ou moins longs sur des plus ou moins longues périodes pour le même employeur. Puis j'en ai eu assez d'attendre donc j'ai eu une opportunité chez un autre employeur donc je suis partie. Et puis j'ai eu une opportunité pour venir en Bretagne pour un autre CDI donc l'année suivante en 2002. [...] Et c'est quand je me suis retrouvée en poste en Bretagne, où on s'est vraiment installé ensemble avec mon conjoint. Avant géographiquement on était pas dans le même département, donc c'était pas possible. On a emménagé ensemble, je sais même plus au bout de combien de temps. En fait il a quitté l'armée quelques mois après notre rencontre parce qu'il arrivait en fin de contrat et il avait envie de retrouver la vie civile. Donc il a fait une formation. Quand il a quitté l'armée, la période où il était en formation, le week-end il revenait chez moi quoi. Donc on s'est installé ensemble comme ça petit à petit, ça a commencé par les week-ends. »

(Alexandra, 31 ans, DUT, Journaliste, En couple, 2 enfants, Conjoint : chef d'entreprise, Père : agent EDF, niveau 3^{ème}, Mère : aide cuisinière, BEP).

La mise en couple doit donc aussi composer avec l'instabilité que les jeunes connaissent sur le marché du travail. Mais c'est sans doute la naissance des enfants qui constitue l'événement le plus fortement corrélé avec la situation professionnelle, comme l'ajoute Alexandra.

« On a attendu avant d'avoir des enfants, d'avoir tous les deux un job stable. On a vraiment attendu d'être dans une situation sûre avant de se lancer. Avant on se voyait pas fonder une famille. »

(Alexandra, 31 ans, DUT, Journaliste, En couple, 2 enfants, Conjoint : chef d'entreprise, Père : agent EDF, niveau 3^{ème}, Mère : aide cuisinière, BEP).

La naissance des enfants intervient donc après avoir accumulé de l'expérience professionnelle, mais surtout lorsque la situation vis-à-vis de l'emploi est devenue plus stable.

On se rapproche ici la logique de la sécurité, qui préside chez les jeunes qui cheminent vers la vie adulte à partir de repères : pour fonder une famille, on s'assure de la stabilisation dans l'emploi. Le travail en tant qu'emploi salarié à contrat indéterminé constitue une norme forte en France dans la manière dont les jeunes envisagent la construction de leurs trajectoires (Longo, 2011b).

Face aux difficultés accrues d'insertion et plus précisément de stabilisation dans l'emploi, les jeunes font le choix de mettre de côté leur vie privée. En effet, la priorité accordée à la sphère professionnelle induit un renoncement à sa vie personnelle. Les choix se font donc en fonction avant tout de l'épanouissement que pourra procurer la vie professionnelle. Une minorité de jeunes, alors même qu'ils sont engagés dans une relation amoureuse préfèrent opter pour leur carrière professionnelle plutôt que leur vie conjugale, peu importe si cela peut engendrer une rupture conjugale. C'est le cas de ces jeunes qui dès le début de leur cursus universitaire connaissent parfaitement leur objectif professionnel et ne souhaitent sous aucun prétexte y renoncer, à l'instar de Gwenaëlle.

« C'est un métier que j'ai découvert en étant à l'internat au lycée, par l'intermédiaire de, de mon propre CPE et je trouvais que c'était très intéressant ce qui faisait quoi. Et c'est depuis le lycée, on va dire en gros, en fin de terminale que je me suis dit que ça m'intéresserait de faire ce travail quoi.[...] J'étais décidé pour ce métier depuis assez longtemps, donc de toute façon je savais que je devais devoir aller sur l'Ile de France et puis c'était, c'était décidé à l'avance si vous voulez. Le fait de passer le concours je savais que de toute façon si j'allais avoir mon concours, je partirai en Ile de France. Donc c'était quelque chose qui était acquis pour moi, voilà. Ça faisait partie entre guillemets de la réussite au concours quoi. »

(Gwenaëlle, 31 ans, Bac+5, Conseillère Principal d'Education, Célibataire, Père : retraité (contrôleur qualité), CAP et BEPC, Mère : opératrice, Baccalauréat).

Sans compter que l'accès à l'emploi est lié dans certains cas à une mobilité géographique. Cette mobilité géographique pour des raisons professionnelles constitue un facteur de ruptures conjugales, comme l'ajoute Gwenaëlle.

« J'avais un ami et en fait la distance et le fait du métier et tout ce que vous voulez derrière a compliqué la relation et c'est vrai que ça a, enfin, ça a quand même été une grande part du fait que je me suis séparée de lui [...] En fait lui avait un métier où il pouvait pas bouger et moi mon métier m'a amené à bouger donc voilà. Et les relations à distance sont toujours un peu difficiles »

(Gwenaëlle, 31 ans, Bac+5, Conseillère Principal d'Education, Célibataire, Père : retraité (contrôleur qualité), CAP et BEPC, Mère : opératrice, Baccalauréat).

Pour près de la moitié des jeunes, hommes et femmes, l'insertion professionnelle apparaît être la priorité. Il est alors nécessaire pour ces jeunes de s'établir professionnellement avant de construire sa vie privée à deux. Ce phénomène éclaire en partie le fait que la mise en couple intervient aujourd'hui à un âge plus avancé qu'il y a encore deux décennies. Ainsi, « en 2008, la moitié des jeunes femmes vivent en couple à 24 ans et demi et la moitié des jeunes hommes à 27 ans, contre environ un an et demi plus tôt en 1990 » (Beaumel *et al.*, 2012, p. 12). Aux âges de 30-32 ans, plusieurs enquêtés n'ont jamais vécu en couple, au sens de vie en commun sous le même toit. Cela ne signifie pas bien entendu qu'ils ne connaîtront pas la mise en couple ultérieurement. A ce titre, même si la mise en couple intervient aujourd'hui plus tardivement, la proportion de personnes n'ayant jamais vécu en couple diminue entre les générations. En effet, « la part des femmes n'ayant jamais vécu en couple à 45 ans a légèrement diminué au fil des générations, passant de 10 % pour les femmes nées avant 1930 à moins de 7 % pour celles nées après 1940. Elle est restée assez stable pour les hommes avant l'âge de 47 ans, autour de 8 %. » (Robert-Bobée et Mazuy, 2005, p. 183). De ce point de vue, hommes et femmes ont des comportements similaires.

La logique de l'investissement professionnel peut être tellement prégnante qu'une partie importante des jeunes ayant des postes à responsabilités délaissent leur vie en dehors du travail. Leur vie est essentiellement régie par leur activité professionnelle, à l'image de Gwenaëlle.

« Alors clairement mon travail me prend énormément de temps, euh, donc mon vrai emploi au travail c'est : je travaille le lundi après midi, euh 13h30-17h30, le mardi toute la journée de 8h10 à 17h30, le mercredi matin de 8h10 à 13h30 et le jeudi et le vendredi les mêmes horaires 8h10-17h30. Euh ça c'est quand dans la vraie vie rêvée, euh en vrai généralement euh bon le lundi c'est 13h30 ça change pas, donc la difficulté n'est pas d'arriver au travail mais d'y partir, d'en partir. Donc le lundi généralement c'est plus tranquille donc je finis parce qu'on a pas de réunions ou de trucs comme ça, donc je finis euh, un peu près vers 18h-18h30 et euh par contre les autres jours là ça devient un peu plus compliqué et généralement je vais du 8h-8h voire plus si y'a des réunions. »

(Gwenaëlle, 31 ans, Bac+5, Conseillère Principal d'Education, Célibataire, Père : retraité (contrôleur qualité), CAP et BEPC, Mère : opératrice, Baccalauréat).

L'importance de la vie professionnelle, qui se traduit entre autres par un nombre d'heures important passé sur le lieu de travail induit, chez ces jeunes des difficultés à construire leur vie personnelle. Leur temps libre et donc les occasions de rencontre sont peu nombreuses et lorsqu'ils ont rencontré un(e) conjoint(e) il est impératif que ce dernier accepte de leur part un temps élevé passé au travail. L'investissement professionnel peut venir perturber les autres événements de l'entrée dans la vie adulte, telle la mise en couple, sans pour autant l'exclure automatiquement.

Le cheminement vers la vie adulte n'est en aucun cas linéaire et les priorités des jeunes peuvent, une fois qu'ils sont stabilisés dans l'emploi, évoluer : s'orienter davantage vers une logique de recherche de sécurité matérielle ou au contraire renforcer la logique de l'investissement professionnel. En effet, ceux qui souhaitent fonder une famille adoptent des logiques qui se rapprochent davantage de celle des jeunes qui cheminent vers la vie adulte à partir de « repères » en cherchant à sécuriser leur situation avant d'avoir un enfant. A l'inverse, une majorité de ceux qui sont encore célibataires au moment de l'entretien misent sur leur trajectoire d'emploi, en cherchant à faire évoluer positivement leur carrière professionnelle.

De manière globale, cette logique d'entrée dans la vie adulte, où le calendrier professionnel prime sur les autres, est la plus répandue de notre échantillon puisqu'elle concerne 23 jeunes. Il s'agit d'une logique plutôt féminine (13 femmes) que masculine (10 hommes). Elle est aussi davantage celle de bacheliers scientifiques (8), voire littéraires (6) que celle des bacheliers technologiques ou professionnels (2). Elle concerne également plutôt des jeunes qui ont suivi des études en IUT (7) ou en Lettres et Sciences Humaines (6) qu'en Droit (4).

4.2.3 Une logique de la parentalité

Comparé aux autres logiques d'entrée dans la vie adulte évoquées précédemment (la logique de la sécurité matérielle et celle de l'investissement professionnel), c'est au sein de celle-ci que la proportion de parents est la plus importante au moment de l'enquête⁹⁹. Cette étape de la parentalité s'enchaîne plus ou moins rapidement avec celle de la mise en couple. La variable sexe, ainsi que celle du niveau de diplôme jouent un rôle dans la plus ou moins grande rapidité à avoir un enfant.

La première manière d'enchaîner les étapes concerne essentiellement les femmes d'origines modestes ayant suivi des études courtes. Une fois les études terminées ces femmes s'installent très rapidement en couple. La mise en couple n'intervient pas durant les études notamment pour des raisons financières. Il leur est dans ces conditions difficile de demander à leurs parents d'assumer les frais liés à une vie de couple, et ce d'autant plus qu'elles sont issues de milieux modestes. Vivre chez leurs parents leur permet de mener plus facilement à bien leurs études, notamment par le confort de vie que cela procure qui les libère des tâches domestiques, ce qui n'est pas le cas lors de la vie de couple, comme l'explique Alexia.

« Vous n'avez pas envisagé de partir de chez vos parents et vivre avec votre conjoint durant votre BTS ?

Non, non, pas avant. Parce que ben financièrement j'avais 70% du Smic à l'époque donc pour prendre un appartement et puis quand on a les frais de voiture, de transport, tout cumuler ça faisait quand même pas

⁹⁹ Pour la cohorte de jeunes enquêtés, tous âgés de 30 à 32 ans au moment de l'enquête, cela correspond à la 12^{ème} année après le baccalauréat.

beaucoup. Donc pour des raisons financières et puis bon c'était quand même bien commode de pas avoir trop, bon quand on est chez ses parents on a moins de souci que quand on est chez soi. Et donc pour arriver à travailler le soir à la maison au lieu de préparer à manger ou faire une lessive c'est bien aussi quoi. »

(Alexia, 30 ans, BTS, Assistante commerciale, Mariée, 3 enfants, Conjoint : carreleur, Père : assistant familial, BEPC, Mère : éducatrice spécialisée, Baccalauréat).

Une fois les études terminées, ces jeunes femmes s'installent tôt en couple. La décohabitation n'est donc pas conditionnée pour elles à une insertion professionnelle. L'entrée dans la vie adulte peut aussi se réaliser sur le mode de la vie en couple, sans avoir nécessairement une situation professionnelle (Galland, 2011). Pour ces femmes, c'est donc la vie privée qui est au cœur de leur trajectoire. De la même manière que la stabilité professionnelle n'est pas un préalable pour elles à une vie de couple, elle n'est pas une condition pour avoir un enfant. L'instabilité dans l'emploi, qui se traduit par un enchaînement de périodes de chômage et des contrats courts (CDD ou intérim), n'est pas incompatible avec la naissance d'un enfant. En revanche une fois l'enfant né, le retour sur le marché du travail se fait sous réserve d'un CDD relativement long (plus de 6 mois) voire d'un CDI, comme l'explique Alexia.

« Après mon congé maternité j'avais de nouveau touché les Assedic jusqu'à ses 6 mois. Donc là j'avais pas retravaillé spécialement parce que si je retravaillais c'était vraiment un CDI pour pouvoir avoir une nourrice parce que c'est très difficile de trouver une nourrice. Et donc je voulais pas en trouver une pour quinze jours puis après lui dire ben non, enfin je vous prends que pour 15 jours, puis après je vous laisse, ça les intéresse pas les nourrices. »

(Alexia, 30 ans, BTS, Assistante commerciale, Mariée, 3 enfants, Conjoint : carreleur, Père : assistant familial, BEPC, Mère : éducatrice spécialisée, Baccalauréat).

La stabilité professionnelle, une fois la naissance du premier enfant, est souhaitée, non pas tant pour elle-même que dans un souci d'organisation familiale. L'objectif est avant tout de parvenir à trouver un mode de garde. Cette question des modes de garde est centrale pour les

couples lorsque ceux-ci ne peuvent bénéficier de l'aide de leurs parents. Lorsque le mode de garde est trouvé, ces femmes peuvent envisager plus facilement leur retour sur le marché du travail.

Cette forme d'entrée dans la vie adulte, qualifiée de traditionnelle, où la femme s'installe en couple sans avoir au préalable un emploi constitue un invariant pour les femmes les moins diplômées de l'enseignement supérieur et issues des milieux modestes. Dans nos entretiens, elle concerne également des hommes qui suivent des études longues et s'installent en couple au cours de celles-ci. Ainsi, pour ces étudiants de sexe masculin¹⁰⁰, la mise en couple n'est pas toujours précédée d'un emploi. De cette manière, s'installer en couple sans emploi préalable ne serait plus seulement l'apanage des femmes, mais constituerait une forme spécifique de mise en couple réservée aux étudiants modestes¹⁰¹. Néanmoins des différences se font jour entre les hommes et les femmes dans l'accès à la parentalité. Cette dernière reste en effet largement soumise pour les hommes à la stabilité professionnelle. En effet, « seuls 6% des hommes ont un enfant avant d'accéder à l'emploi, alors que cela concerne une femme sur quatre » (Testenoire et Trancart, 2007, p. 2). Tel est le cas de Matéo qui s'installe en couple durant ses études, mais attend d'avoir un CDI avant d'envisager l'arrivée d'un enfant.

« Donc on était tous les deux, enfin ma femme elle a commencé par des CDD, après elle est arrivée en CDI, donc c'est vrai que là c'était un peu plus, comment dire, un peu plus stable. Donc on s'est dit on a tous les deux une situation. On commence à avoir comment dire des, entre guillemets, bons salaires, bon non pas trop, mais on avait ce qu'il fallait qui tombait tous les mois. Puis on avait un projet d'achat d'un appartement. Donc on l'a fait en 2007. [...] Et puis du coup tout ça on s'est dit, « ça serait le bon moment pour avoir un enfant », bon sans trop se prendre la tête avec ça. On s'est dit on va essayer. Et s'est venu en fait très vite. Donc en fait on a une petite fille. Donc là on a changé de vie c'est clair. On a changé de vie, on a changé de mode de vie, sans pour autant changer comment dire, notre philosophie de vie, c'est-à-dire qu'on pouvait plus faire les choses tous les deux, fallait les faire tous les trois. »

¹⁰⁰ Dans notre échantillon, cela concerne essentiellement des jeunes hommes de milieux modestes.

¹⁰¹ Précisons que les enquêtés de sexe masculin qui se sont installés en couple une fois leurs études terminées avaient tous une situation professionnelle.

(Matéo, 31 ans, Bac+5, Conseiller à l'emploi, Marié, 1 enfant, Conjointe : formatrice, Père : décédé (magasinier), niveau 3^{ème}, Mère : gestionnaire de stock, Baccalauréat).

La naissance d'un enfant intervient pour ces hommes qui se sont installés tôt en couple, quelques années après l'insertion professionnelle. Le moment où intervient l'étape de la parentalité est aussi lié au niveau de diplôme de leur conjointe. Plus le niveau de diplôme de leur conjointe est élevé, plus l'étape de la parentalité est repoussée : « la durée moyenne entre la formation du premier couple et l'arrivée du premier enfant a le plus augmenté pour les femmes les plus diplômées » (Robert-Bobée, 2004, p. 1). Ceci explique en partie le fait que l'âge au premier enfant soit en progression constante depuis ces dernières décennies. Ainsi, en France en 1977, les femmes « étaient mères de leur premier enfant à 24 ans en moyenne, elles le sont aujourd'hui quatre ans plus tard » (Pison, 2010, p. 1). L'étape de la parentalité engendre pour bien des couples une nouvelle forme d'engagement dans leur union. La naissance des enfants, ou dans certains cas la projection d'enfant, s'accompagne pour une majorité de couples du mariage.

Au cours de ces dernières décennies, le mariage en tant que préalable à la naissance des enfants a perdu de son importance. Au cours des années 1970, « la plupart des couples de cohabitants n'ont pas d'enfant et n'envisagent pas d'en avoir sans se marier » (Roussel, 1978, p. 35). Trente ans plus tard, on constate que « les premières naissances sont majoritairement enregistrées hors du mariage » (Breton, 2006, p. 1). Pour autant, « la tendance est forte des couples concubins à se marier un jour ou l'autre, de préférence après la naissance de leur enfant. » (Blöss, 2002). Pour les jeunes enquêtés, la parentalité reste fortement associée au mariage¹⁰², à l'image de Solange.

« On a tout fait à l'envers nous (rire). On a construit la maison d'abord, après on a fait les enfants et l'année prochaine on se marie donc on fait tout à l'envers (rire). Le mariage c'est pour officialiser on va dire, parce qu'en plus on a des biens donc on sait jamais s'il y arrive quelque chose à l'un ou à l'autre c'est vrai qu'après quand y'a des biens, faut aussi prévoir le futur du conjoint, on ne sait jamais quoi, avec des enfants.

¹⁰² Les trois quarts des enquêtés ayant au moins un enfant sont mariés ou ont prévu de le faire dans les mois qui suivent l'entretien, et 10% sont divorcés.

Donc c'était vraiment pour que tout soit officialisé, que tout soit clair au niveau des biens et des enfants. »

(Solange, 31 ans, BTS, Commercial sédentaire, Mariée, 2 enfants, Conjoint : commercial itinérant, Père : invalidité (commerçant), CAP, Mère : aide cuisinière, BEP).

En l'absence de dispositions juridiques pour les couples cohabitants, « en particulier, en cas de décès du conjoint, la relation qui unissait les conjoints cohabitants n'est pas reconnue (pensions de réversion, héritage) » (Toulemon, 1996, p. 688), le mariage apparaît comme une protection et ce d'autant plus en présence d'enfants.

L'étape de la parentalité semble être d'autant plus fréquente que l'installation en couple se réalise tôt dans la trajectoire des jeunes. Lorsque celle-ci n'a pas eu lieu au moment de l'entretien, cela s'explique par une rupture de l'union. Aujourd'hui, « les conjoints rompent de plus en plus fréquemment leur union, quelle que soit leur durée de vie commune. Moins de 2 % des unions formées dans les années cinquante avaient abouti à une séparation au bout de cinq ans, contre 14 % de celles commencées à la fin des années quatre-vingts » (Vanderschelden, 2006b, p. 1-2). Néanmoins, parmi les jeunes qui s'étaient installés tôt en couple et qui se sont séparés¹⁰³, l'étape de la parentalité demeure une étape importante à leurs yeux, comme l'explique Antoine. Antoine s'est installé en couple durant ses études. C'est également au cours de ses années d'études qu'il s'est séparé de son amie. Au moment de l'entretien, Antoine bien que célibataire souhaite devenir père.

« Moi ce qui est certain c'est qu'un jour je serai père de famille avec des enfants et j'espère trouver la femme avec laquelle je pourrai avoir cette famille. Ça c'est sur le plan personnel, ça c'est une évidence, moi je serai un jour père de famille, parce que j'en ai envie et j'aurai des enfants un jour. Après à savoir si je serai un bon père j'en ai aucune idée, ça on ne peut pas tirer de plan sur la comète, mais ce qui est certain c'est qu'un jour je serai père, j'aurai des enfants. »

¹⁰³ Ils sont minoritaires parmi les jeunes qui se sont installés tôt en couple (15%).

(Antoine, 31 ans, Bac+5 + Ecole d'avocat, Avocat, Célibataire, Père : responsable ressources humaines, BEPC, Mère : infirmière, école d'infirmière).

Une rupture conjugale n'exclut pas pour ces jeunes le souhait de devenir parents, ils espèrent pouvoir rencontrer de nouveau un(e) conjoint(e) : ce souhait de rencontrer une nouvelle personne et de devenir parents est d'autant plus facilement envisageable que « plus une rupture a lieu tôt dans la vie, plus les chances de refaire sa vie sont grandes » (Cassan *et al.*, 2001, p. 3). A ce titre, les hommes reforment plus rapidement que les femmes une seconde union. Ainsi, « avant trois ans, la moitié des hommes se sont remis en couple, alors que pour les femmes, la médiane est supérieure à quatre ans. » (de Guibert Lantoine, 2000, p. 221). A l'heure actuelle, la première installation en couple a de moins en moins un caractère définitif. Ces ruptures conjugales viennent d'une certaine manière perturber l'enchaînement des autres étapes, à l'image de la trajectoire de Jean.

Lorsque la décohabitation se réalise sur le mode matrimonial, elle s'apparente à une « véritable installation sociale » (Blöss *et al.*, 1990, p. 563) et de cette manière les retours au domicile parental semblent peu autorisés. A l'heure actuelle, où les unions apparaissent plus fragiles que par le passé (Vanderschelden, 2006b), ces trajectoires d'installation sociale peuvent être interrompues par une rupture conjugale, sans pour autant que le modèle d'établissement dans la vie adulte soit remis en cause. A ce titre, l'exemple de Jean nous semble particulièrement éclairant et témoigne du caractère réversible du franchissement de certaines étapes dans le passage à la vie adulte : Jean quitte le domicile familial après avoir trouvé un travail pour s'installer en couple en achetant directement une maison. Ce mode d'entrée dans la vie adulte fait écho au modèle de forte simultanété, décrit par O. Galland, des trois seuils les plus importants que sont le départ de chez les parents, l'entrée dans la vie professionnelle et le mariage. « Cette simultanété s'explique par le caractère irréversible de l'entrée dans la vie adulte ouvrière : il n'est pas question de retour en arrière » (Galland, 2011, p. 135). Le départ du domicile familial et l'installation dans un statut d'adulte ont un caractère définitif et doivent donc n'être accomplis que lorsque des conditions suffisantes de stabilité affective et économique sont réunies. Toutefois pour Jean, les conditions de stabilité affective s'effondrent rapidement après une installation en couple sous le même toit. En effet, au bout d'un an environ il se sépare de sa compagne, revend la maison et repart vivre au domicile parental.

« J'ai terminé en juillet, j'ai dû trouver mon boulot pour août, fin août, début septembre je sais plus. Et après ben on a signé pour la maison en octobre quoi. [...] On y est resté un an et après ben en fait, bon ben comme on n'avait jamais vécu ensemble ça a été un peu difficile, donc on s'est séparés. Donc par ce fait on a vendu la maison. On n'avait pas d'enfants. On s'est séparés, on a vendu la maison. Et donc on s'est séparés six mois, sept mois et puis après on s'est retrouvés (rire). Donc voilà. Et après, on s'est quand même donné un petit laps de temps à se voir comme ça pendant deux, trois mois. Et puis elle c'est vrai, s'était mis en appartement en location. Et moi au temps où on s'est séparés, moi et ma copine, mes parents étaient déjà en instance de divorce à l'époque. Ma mère a quitté mon père et ils ont dû vendre la maison où j'habitais. Donc mon père avait trouvé une maison de location, une grande maison où il vivait, où j'avais deux sœurs et mon frère qui vivaient. Donc moi j'ai été vivre là bas pendant ce laps de temps. Donc avec ma copine on a attendu un moment, on est resté ensemble comme ça ouais deux mois ou trois mois, je sais plus exactement et puis après ben j'ai emménagé avec elle. Et on y est resté un an, parce que c'est vrai que j'ai toujours vécu en maison, comme je te l'ai dit avant, donc c'est vrai que c'était difficile pour moi de rentrer du boulot et d'être enfermé dans un appartement, même si on avait un petit balcon, je supportais mal. Donc on y est resté un an et on a retrouvé la maison dans laquelle on vit actuellement. »

(Jean, 32 ans, BTS, Technicien, Marié, 2 enfants, Conjointe : congé parental (coiffeuse), Père : retraité (mécanicien), certificat d'études, Mère : proviseur, Ecole Normale).

Un an après s'être installé en couple Jean se sépare et repart vivre provisoirement chez ses parents. En effet, quelques mois plus tard il est de nouveau en couple avec sa compagne, dont il s'était séparé. Pour autant sa « re-mise » en couple ne se concrétise pas du jour au lendemain par une vie en commun sous le même toit. Une double résidence est expérimentée et s'apparente en quelque sorte à une manière pour ce couple de préserver son union, en prenant le temps. Ces conjoints sont « devenus plus prudents après un premier échec » (Villeneuve-Gokalp, 1997b, p. 1076). Durant sa séparation, Jean est reparti vivre au domicile de son père, alors que son amie a fait le choix de s'installer seule dans un logement autonome.

Lorsque Jean et sa compagne décident de vivre de nouveau ensemble au quotidien, Jean vient s'installer dans l'appartement de son amie. Et c'est seulement un an après avoir vécu de nouveau ensemble qu'ils achètent une nouvelle maison en commun.

Jean et sa compagne vivent plusieurs années ensemble sans avoir d'enfants. Près de deux ans après avoir acheté leur deuxième maison, Jean et sa femme ont leur premier enfant. Puis deux ans après, ils en ont un deuxième. Ainsi Jean, malgré une rupture conjugale et un retour au domicile parental, s'inscrit dans un modèle d'installation dans la vie adulte. Jean exprime au cours de l'entretien le sentiment d'avoir franchi les étapes un peu dans le désordre :

« Bon le papa de ma femme, ça le chagrinerait qu'on se marie pas avant, tu sais avec ses origines italiennes, pour lui c'est, il a un peu changé d'avis, mais c'est vrai que c'était : tu rencontres quelqu'un, tu rencontres les parents, tu fais la proposition de mariage, tu te maries, t'achètes la maison, tu fais les enfants, dans cet ordre là. Donc c'est vrai que nous on a fait un peu tout dans le désordre, on a acheté une maison, on s'est séparé et on en a racheté une, on a fait un enfant, on a fait un deuxième enfant et puis là on va se marier cette année. Donc tu vois que c'est vrai c'est un peu tout mélangé. »

(Jean, 32 ans, BTS, Technicien, Marié, 2 enfants, Conjointe : congé parental (coiffeuse), Père : retraité (mécanicien), certificat d'études, Mère : proviseur, Ecole Normale).

L'étape du mariage est importante pour lui : elle lui permet d'officialiser son union avec sa compagne mais aussi vis-à-vis de ses enfants.

Si la mise en couple reste encore marquée par les appartenances de sexe, l'expérience des études supérieures contribue à atténuer ces différences. Une distinction semble persister entre hommes et femmes. En effet, les femmes qui décohabitent directement pour s'installer en couple, sans jamais avoir connu donc de période de vie seule, ont davantage des trajectoires centrées sur leur sphère privée (temps partiel, congé parental au moment de l'entretien). Cette logique de décohabitation est celle « où l'on accède à l'autonomie sociale par la voie conjugale » (Blöss *et al.*, 1990, p. 571). Les trajectoires des hommes, bien qu'empruntant cette forme de décohabitation, restent marquées par l'importance de la stabilité

professionnelle dans l'enchaînement des autres événements (achat ou construction d'une maison et plus encore la naissance d'un enfant).

De manière globale, cette logique d'entrée dans la vie adulte, où le calendrier familial est important concerne 12 jeunes de notre échantillon. Il s'agit d'une logique majoritairement féminine (8 femmes) que masculine (4 hommes). Elle est aussi davantage celle de jeunes titulaires d'un baccalauréat économique et social (5) que celle des bacheliers scientifiques (1) ou littéraires (2). Elle concerne également plutôt des jeunes qui ont suivi des études en Lettres et Sciences Humaines (4) qu'en Droit (1).

Les situations familiales ou conjugales interviennent également dans les « choix » des acteurs sociaux lors de leur insertion professionnelle, expliquant ainsi la diversité des formes d'accès à l'emploi pour des jeunes issus d'une même formation. Plus largement, les trajectoires des jeunes empruntent des voies différentes. Le marqueur le plus clivant est le moment et la manière dont les jeunes décohabitent (après l'insertion professionnelle et sur le mode du célibat, une décohabitation précoce et sur le mode du célibat et enfin une décohabitation tôt dans le cursus associée à une mise en couple rapide). Le moment et la manière dont s'effectue la décohabitation semblent orienter différemment la construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte. Nous avons ainsi mis en évidence trois types de trajectoires :

- Les jeunes qui décohabitent tardivement sont guidés par la sécurité dans leur trajectoire d'entrée dans la vie adulte.
- Ceux qui décohabitent tôt placent davantage leur vie professionnelle au cœur de leur trajectoire.
- Et enfin ceux qui décohabitent et s'installent rapidement en couple axent leur trajectoire d'entrée dans la vie adulte sur l'étape de la parentalité.

Ces trajectoires d'entrée dans la vie adulte peuvent évoluer une fois la stabilisation dans l'emploi trouvée. En effet, par exemple, la sphère professionnelle peut être prioritaire le temps de trouver un emploi en adéquation avec leurs attentes, puis les jeunes peuvent ensuite laisser une plus grande place à la sphère privée. Pour tous les enquêtés, quelle que soit la manière dont l'emploi interagit avec la décohabitation et la mise en couple, avoir un emploi est essentiel. Si l'emploi peut être mis entre parenthèse durant un temps, aucun des jeunes interrogés n'envisagent de rester à l'écart du marché du travail, et ce y compris pour les non

diplômés du supérieur. On note ainsi le rôle central du travail dans la construction des trajectoires. Toutefois, aussi important qu'il soit aux yeux des jeunes, l'emploi ne constitue pas l'événement central à partir duquel les jeunes se définissent comme adulte.

4.3. La conception de « l'être adulte »

Les recherches sociologiques ont très souvent défini l'âge adulte comme l'association de plusieurs critères objectifs tel l'emploi stable, l'installation en couple hétérosexuel et l'accès à la parentalité. Or si l'on prend l'association de ces trois critères, moins de la moitié (20 sur 53) des enquêtés interrogés¹⁰⁴ répondent à cette définition. Difficile pour autant d'en conclure que seule une minorité de jeunes est adulte. La prise en compte de critères subjectifs, en interrogeant directement les jeunes sur le moment auquel ils relient leur devenir adulte, constitue une piste d'étude complémentaire du passage à la vie adulte. Dans un contexte où les repères traditionnels se brouillent (un accès à l'emploi plus difficile, des ruptures conjugales en hausse ou encore un retour chez les parents après un premier départ plus fréquent), l'être adulte ne peut plus seulement être défini par un ensemble d'étapes bien identifiées tel l'accès à l'emploi, un logement indépendant, une vie en couple et la naissance d'un enfant. L'être adulte ne désigne pas seulement des faits objectifs, des événements de la vie que l'on connaît plus ou moins tôt, avec plus ou moins de difficultés. Il désigne également des représentations, un sentiment variable selon les événements en question. Selon les jeunes l'être adulte n'est pas associé aux mêmes événements. A partir de leurs récits, nous avons mis en évidence trois catégories dans le sentiment de devenir adulte. La première se compose des jeunes qui associent l'être adulte aux événements traditionnellement identifiés comme tels par les sociologues à savoir la décohabitation, l'accès à l'emploi et la naissance d'un enfant. La deuxième catégorie regroupe les jeunes pour lesquels c'est l'accumulation des expériences qui définit chez eux l'être adulte. Enfin la dernière catégorie regroupe les jeunes qui ne se sentent pas adulte au moment de l'entretien et pour une grande majorité d'entre eux qui ne souhaitent pas vraiment être adulte un jour.

¹⁰⁴ Au moment de l'enquête, ils ont entre 30 et 32 ans.

4.3.1. Décohabiter, avoir un emploi ou devenir parents : des événements qui définissent l'être adulte

Pour une grande partie des jeunes interrogés (21 sur 53), l'être adulte est associé à la décohabitation ou à l'entrée sur le marché ou encore à la naissance d'un enfant. Il s'agit alors des critères traditionnellement retenus dans la définition du passage à la vie adulte. Ces trois événements sont ici regroupés car ils sont chacun assimilés à la notion de responsabilité : on devient adulte lorsqu'on devient responsable. Nous reprenons tour à tour chacun de ces événements (décohabitation, accès à l'emploi et naissance d'un enfant) afin de souligner comment ils sont reliés à l'idée de responsabilité et *in fine* au sentiment d'être adulte.

La décohabitation marque l'entrée dans la vie adulte, notamment lorsqu'elle coïncide avec une indépendance financière des jeunes vis-à-vis de leurs parents. Le départ de chez les parents entraîne toute une série de changements dans la vie quotidienne des jeunes qui les placent devant de nouvelles responsabilités. Les jeunes doivent en effet, payer leur loyer, leurs courses alimentaires, bref ils doivent apprendre à gérer leur budget de la manière la plus responsable qui soit, comme l'explique Alexia.

« Et à quel moment, quelle étape de votre vie vous avez eu le sentiment de devenir adulte ?

Vraiment adulte, pff, quand on a pris notre appart où on s'est retrouvé avec les factures à payer, à faire les comptes donc pour se dire ben tiens faut faire plus attention à ça ou à ça parce que y'a ça à payer. Moi c'était vraiment, c'est vraiment quand on a pris notre appartement ensemble qu'on est devenu vraiment un couple à part entière et qu'on a eu notre vie quotidienne à gérer quoi. »

(Alexia, 30 ans, BTS, Assistante commerciale, Mariée, 3 enfants, Conjoint : carreleur, Père : assistant familial, BEPC, Mère : éducatrice spécialisée, Baccalauréat).

Pour les jeunes qui décohabitent en étant insérés sur le marché du travail, c'est donc l'accès à la fois à l'autonomie résidentielle et à l'indépendance financière qui marque le devenir adulte.

Pour les jeunes qui décohabitent sans nécessairement jouir d'une indépendance financière (étudiant décohabitant), c'est davantage l'entrée dans la vie active qui est synonyme de l'être adulte. Durant leurs études, une majorité des jeunes, bien qu'ayant leur autonomie résidentielle, dépend encore en grande partie financièrement de leurs parents. C'est donc seulement lorsqu'ils exercent un emploi qu'ils acquièrent leur indépendance financière, entraînant chez eux le sentiment du devenir adulte. L'accès à une réelle indépendance financière « désengage » les jeunes de la tutelle parentale, ils doivent dès lors s'assumer pleinement, à l'image de Justine.

« J'ai mis du temps à trouver mon premier job parce que je l'ai trouvé au bout de neuf mois et je crois que, ce que je dirais c'est que la vie adulte en fait je pense a commencé quand j'ai travaillé. Donc à 27-28 ans. Le travail c'est quand même hyper différent de la vie étudiante, t'as des responsabilités, on attend quelque chose de toi. Et puis y'a cette envie quand même de réussite, de pas se décevoir, de pas décevoir les autres. C'est un cap en fait assez important parce que voilà, parce que t'as des choses à gérer tu ne dépends plus de personne. T'es livré à toi-même dans le sens où y'a plus, après c'est fini, tu gères ton truc tout seul. Et depuis 2-3 ans je sens vraiment la différence. Tu vois avant je disais, jusqu'à ce que j'ai 27 ans, je disais que j'étais une fille et en fait c'est marrant parce que j'ai réfléchi ces jours-ci et je trouve qu'à partir du moment où j'ai bossé en fait, c'est là où je me suis sentie femme en fait. C'est marrant, c'est un peu en fait si je résume les quelques années entre le moment où j'ai travaillé, où j'ai quitté la vie étudiante c'est un peu ça qui s'est passé. Je dirais que c'est le travail qui a conditionné le fait que je sois devenue un peu plus adulte et plus mature aussi dans mes choix, dans mes choix moi toute seule, mes propres choix, voilà. Moi j'ai l'impression d'avoir vachement grandi en fait, changé, muri, ouais c'est ça. »

(Justine, 31 ans, Bac+5, Conseillère bancaire, En couple, Sans enfant, Conjoint : technicien, Père : technicien, niveau 5^{ème}, Mère : conseillère financière, niveau 2^{nde}).

L'entrée dans la vie active définit l'être adulte, non seulement par l'indépendance financière qu'elle procure, mais aussi par le nouveau statut auquel elle donne accès. Ils ne sont plus simplement les enfants de leurs parents, ils sont aussi des adultes avec des responsabilités. Il s'agit d'engager sa responsabilité dans le travail effectué vis-à-vis de ses supérieurs et de ses collègues. C'est donc dans l'altérité que se réalise le passage à la vie adulte : « les engagements pris envers les autres définiraient tout autant l'âge adulte que l'autonomie et l'indépendance » (Gaudet, 2001, p. 81). Le devenir adulte se construit à travers le regard d'autrui par le fait qu'il implique une plus grande responsabilité de soi-même dans les prises de décisions. L'enjeu pour ces jeunes est de se faire reconnaître comme des adultes responsables vis-à-vis d'autrui.

L'entrée dans la vie active constitue l'étape du devenir adulte sans que pour autant le statut d'actif soit associé à un CDI. Ce n'est donc pas tant l'emploi stable au sens de contrat à durée indéterminée que simplement le fait d'avoir le statut d'actif¹⁰⁵ qui marque le passage à la vie adulte. Le CDD n'est donc pas un obstacle au sentiment d'être adulte. Pour autant le CDI reste l'étape à franchir pour ces jeunes afin de pouvoir avancer dans leur parcours de vie, comme en témoigne Justine.

« Je me dis que ce qui me manque c'est un peu professionnellement une stabilité, tu vois de trouver un CDI, enfin un boulot dans lequel je me plaise, où je m'épanouisse et où j'ai pas le stress de me dire « dans trois mois c'est fini qu'est ce que je fais après ? ». Donc déjà j'aimerais trouver une stabilité là-dessus et puis pour pouvoir avancer dans mes projets personnels. Tu vois là on vit dans un petit appartement, on aimerait p'être essayer de trouver quelque chose d'un petit peu plus grand pour je sais pas dans les années à venir, essayer de penser à , oui à fonder une famille. C'est des choses qui moi en tant que femme, évidemment j'y pense. Mais après y'a pas d'urgence là-dessus, l'urgence c'est surtout, c'est de me stabiliser professionnellement et de m'épanouir. »

(Justine, 31 ans, Bac+5, Conseillère bancaire, En couple, Sans enfant, Conjoint : technicien, Père : technicien, niveau 5^{ème}, Mère : conseillère financière, niveau 2^{nde}).

¹⁰⁵ Différent de l'étudiant salarié quelques heures par mois en parallèle des études.

La stabilité professionnelle conditionne en quelque sorte le franchissement des autres étapes, notamment celle de la maternité pour ces femmes diplômées.

Enfin pour la moitié de ces jeunes qui associent l'être adulte à une des étapes traditionnelles c'est la naissance d'un enfant qui constitue ce marqueur. Cette étape de la parentalité comme témoin de l'entrée dans la vie adulte concerne tout à la fois des hommes et des femmes. Toutefois le sentiment d'être adulte par rapport à la naissance de l'enfant survient plus ou moins simultanément. Pour les femmes, ce sentiment apparaît à la naissance de l'enfant, voire un peu avant, alors qu'il est plus tardif pour les hommes. En effet, leur sentiment d'adultéité s'affirme au fur et à mesure que l'enfant grandit, comme l'exprime Florian.

« A quel moment, quelle étape de votre vie vous avez eu le sentiment de devenir adulte ?

Euh quand mon fils est né. Après la naissance de mon fils plutôt, très récemment en fait. Enfin c'est progressif, maintenant j'ai l'impression d'être adulte, le jour où il est né j'avais pas l'impression de l'être, j'ai pas eu le déclic. C'est au fur et à mesure à force de m'occuper de lui je me rends compte que j'ai des responsabilités envers lui, des responsabilités que j'avais envers personne avant, j'avais que de moi à m'occuper, maintenant c'est plus la même chose. Et en fait d'avoir cette responsabilité, la responsabilité de quelqu'un d'autre c'est ça qui me donne l'impression d'être adulte. Mais ça on s'en rend compte pas tout de suite parce que quand il est né mon fils ben j'étais tout fier d'être papa mais c'est comme quand on a un petit chat. On se rend pas compte que c'est un être humain et le petit chat ça donne pas de responsabilités particulières, à part lui mettre un bol de croquettes tous les matins. Et toutes les responsabilités d'être père on les voit pas le jour de la naissance donc c'est pas le jour de la naissance où je me suis dit maintenant je suis adulte mais maintenant je m'en rends compte avec un peu de recul sur la paternité. »

(Florian, 31 ans, DUT, Informaticien, Marié, 1 enfant, Conjointe : chercheuse, Père : géomètre, Bac+2, Mère : assistante sociale, Bac+2).

La parentalité comme événement décisif du passage à la vie adulte s'explique, de la même manière que l'entrée dans la vie active, par les responsabilités qu'elle engendre vis-à-vis d'autrui : de son propre enfant, mais aussi de ses parents. En effet, devenir parents modifie les relations des jeunes avec leurs parents, plus spécifiquement par le regard que ces derniers portent sur leurs enfants, comme en témoigne Sidonie.

« Et à quel moment, quelle étape vous avez eu le sentiment de devenir adulte ?

Euh, ben y'a pas très longtemps en fait. Finalement le travail ça a fait évolué, ça c'est certain, mais finalement peut être aussi pour moi quand j'ai eu un enfant, donc y'a trois mois, c'est aussi une étape importante quoi. Etre maman c'est une étape importante par rapport à l'émancipation de sa famille, c'est vrai que c'est une reconnaissance, ben en tant qu'adulte finalement. Finalement quelque part la famille, le fait d'être en couple ça implique qu'on a une vie personnelle mais le fait d'être mère, ouais c'est relativement fort pour la famille environnante. En tout cas je le ressens comme ça. Donc c'est vrai que d'un coup on a un autre statut qu'on avait pas auparavant. Avant j'étais un peu la petite dernière de la famille qui restait un peu, j'étais la petite sœur. Donc du coup le fait d'être maman ça change un peu la donne et l'organisation, leurs réactions ne sont pas les mêmes, tout d'un coup on n'est plus regardé pareil en tout cas, même par les amis effectivement, mais par la famille d'autant plus. [...] On est vu différemment, on est vu comme une mère de famille et non plus comme la petite fille, comme la propre fille de ses parents quoi, donc on est vu comme une mère, donc c'est différent, ça change pas mal de choses. »

(Sidonie, 31 ans, Bac+4 (maîtrise IUP), Chargée d'animation, En couple, 1 enfant, Conjoint : animateur, Père : professeur de comptabilité, DUT, Mère : conseillère à l'emploi, Baccalauréat).

Le passage à la vie adulte traduit un changement dans les rapports intergénérationnels. Les jeunes notamment lorsqu'ils deviennent parents à leur tour acquièrent un autre statut vis-à-vis de leurs propres parents. Ils ne sont plus « les enfants de leurs parents » mais deviennent « les

parents de leurs enfants ». Le rapport intergénérationnel est transformé positivement lorsque les jeunes deviennent eux-mêmes parents (Bidart et Pellissier, 2007).

Pour les jeunes qui associent l'être adulte à la décohabitation, l'entrée sur le marché du travail ou la naissance d'un enfant, le passage à la vie adulte se définit donc à partir de l'idée de responsabilité. Ce sont les responsabilités envers soi-même, mais aussi et surtout envers les autres qui permettent de caractériser l'être adulte. « La vie adulte devient l'âge d'assumer des responsabilités, autant dans le sens d'être responsable que d'avoir des responsabilités » (Boutinet, 2004, p. 16). Plus largement, devenir adulte en décohabitant, en s'insérant sur le marché du travail ou en devenant parents concerne dans notre échantillon tout autant des hommes que des femmes, mais davantage des jeunes avec un niveau d'études inférieur ou égal à un Bac+2.

L'ensemble de ces jeunes associant la vie adulte à la décohabitation, l'entrée dans la vie active ou la parentalité ont tous, au moment des entretiens, franchi l'ensemble de ces étapes. Parmi les étapes définies par les sociologues comme celles du passage à la vie adulte, la mise en couple ne constitue dans aucun des cas un événement décisif dans le sentiment du devenir adulte pour les jeunes. Cela tient sans doute au fait que de nos jours la mise en couple n'est plus d'une part autant institutionnalisée que par le passé et qu'elle est, d'autre part, plus incertaine.

4.3.2. Quand le devenir adulte est associé à un processus d'accumulation d'expérience

Pour un nombre important de jeunes (20 sur 53), l'entrée dans la vie adulte n'est pas associée à un événement bien précis. C'est donc davantage au fil des années, en ayant accumulé un certain nombre d'expériences que les jeunes ont le sentiment d'être adulte. Nous mobilisons ici différents entretiens afin de montrer comment le temps façonne la définition de l'être adulte, que ce soit simplement l'avancée en âge, une rupture conjugale ou plus largement encore la manière dont les jeunes envisagent l'avenir.

Pour ces jeunes, le devenir adulte se construit de façon itérative, au fil des années. C'est seulement après avoir vécu un certain nombre d'événements qu'il est possible de se définir comme tel, comme si pour ces jeunes, on ne pouvait devenir adulte qu'à partir d'un certain âge. En ce sens, « la vie adulte se caractérise d'abord par l'avancée en âge, c'est-à-dire par l'expérience du temps et la prise de conscience progressive de cette expérience » (Boutinet, 2004, p. 17). Katharina souligne bien à quel point l'avancée en âge est reliée au devenir adulte.

« Et à quel moment, quelle étape tu as eu le sentiment de devenir adulte ?

Quand je me suis installée avec X, là c'est le moment où je suis devenue vraiment adulte, je pense. Avant j'étais pas prête. Tu vois même si j'avais du travail avant j'étais pas vraiment prête à oui, ben oui à être adulte. Mais tu vois c'est pas l'installation dans la vie de couple, c'est plus les années je pense, parce qu'à 20 ans je pense que j'aurais pas été prête à vivre la relation que je vis avec X. J'étais trop jeune, j'étais encore trop adolescente même si j'avais 20 ans. J'étais pas prête mais de toute façon j'en éprouvais pas le besoin. Ça c'est un truc que j'ai toujours su, j'étais pas prête, moi à 20 ans, j'étais une gamine, j'étais super fière d'être gamine. [...] Il faut vivre un moment comme ça, où tu peux péter un plomb, où tu peux partir un week-end à Montpellier avec des potes à dormir sur la plage, enfin tu vois, moi je pense que c'est ce qui te construit aussi. Il faut que tu aies une période où tu fasses aussi un peu n'importe quoi, enfin dans la limite du raisonnable mais où tu te lâches un peu quoi, parce que si tu veux tout de suite à 20 ans être adulte, avoir un enfant, construire une maison, avoir une relation sérieuse, je dis c'est dommage parce que tu vas te réveiller un jour, arrivée à 40 ans et tu vas te dire « putain, j'étais conne, j'ai gâché mes jeunes années à faire la fille sérieuse ». Enfin moi j'aurai peur de ça, je pense que c'est important de vivre vraiment sa jeunesse, en profiter quoi. Faire ses conneries d'ado à l'âge adolescent, pas les faire quand t'as 40 ans. Enfin ouais, tu vois la vie adulte c'est je commence à réfléchir à ce que je veux, à des choses sérieuses. Mais c'est pas la fin de mes études qui a provoqué mon entrée dans la vie adulte ça c'est sûr, ça c'est certain. Ça peut le faire pour certaines personnes mais moi c'est sûr c'est pas ça. La vie adulte c'est le

moment où tu te dis, où t'as comme un petit déclic, où tu te dis là j'ai envie de me poser, là j'ai envie de construire quelque chose. C'était vraiment là j'ai envie de commencer à me poser [...]. Ouais j'avais envie d'une certaine stabilité financière, émotive, sentimentale, enfin tout. »

(Katharina, 31 ans, DUT, Télésecrétaire, En couple, Sans enfant, Conjoint : technicien, Père : ouvrier, niveau 5^{ème}, Mère : aide soignante, niveau 5^{ème}).

Pour ces jeunes, associer l'être adulte à l'avancée en âge est aussi une manière de vouloir prolonger le temps de la jeunesse. Cette volonté « les amène bien souvent à critiquer ceux qui accèdent trop vite aux responsabilités qui ne savent pas « déconner » ou rester « jeune » [...]. Ainsi les étudiants français dévalorisent souvent le sérieux associé à la qualité d'adulte » (Moulin, 2012, p. 14). La vie adulte est associée à la maturité. Ces hommes et ces femmes, plus mûrs aspirent aussi à un autre mode de vie, plus posé, plus réfléchi. Le temps ayant permis diverses expériences, il s'agit alors de construire sa vie, de se projeter davantage dans l'avenir, comme l'explique Kelly.

« A quel moment, quelle étape de votre vie vous avez eu le sentiment de devenir adulte ?

Oh je sais pas, je dirais peut être depuis, pas depuis longtemps, j pense depuis deux ans pas plus. Un an ou deux, deux ans pas plus, où je sens effectivement que j'ai envie de construire autre chose, qu'on a envie de construire une famille, qu'on a envie de, enfin des choses toutes bêtes comme euh, l'achat d'un bien immobilier, d'une voiture enfin des choses qui me passaient y'a 10 000 au dessus avant, où j'étais là « oui ad vitam aeternam », enfin on verra bien demain. Ouais c'est pas, c'est pas très vieux, ouais, enfin l'entrée dans la vie active ne correspond pas forcément, enfin voilà au fait de devenir adulte, en tout cas pour ma part. »

(Kelly, 31 ans, Bac+3, Télé-conseillère, En couple, Sans enfant, Conjointe : étudiante, Père : retraité (responsable d'une pépinière), niveau 5^{ème}, Mère : retraitée (agent de service), niveau 5^{ème}).

Devenir adulte constitue aussi plus largement un changement dans la manière de concevoir la vie, où certaines choses deviennent plus importantes et d'autres moins. L'acquisition de certains biens matériels, comme un bien immobilier, peut contribuer à définir cet être adulte. Les symboles associés à l'être adulte ne semblent pas se différencier selon que le couple est hétérosexuel ou homosexuel¹⁰⁶. Il serait sans doute intéressant d'analyser davantage l'image de l'adulte au sein des couples homosexuels, afin de réaliser une comparaison avec les couples hétérosexuels, mais également d'examiner les différences et les similitudes aussi des couples gays et lesbiens.

Plus largement ces jeunes soulignent bien à quel point ce n'est pas leur entrée dans la vie active qui marque leur entrée dans la vie adulte. Changer de statut vis-à-vis du marché du travail n'entraîne pas automatiquement un changement dans leur manière de se définir. On ne devient pas adulte du jour au lendemain par le simple fait qu'on franchit un seuil. Devenir adulte demande du temps. C'est donc plutôt l'accumulation des expériences qui au fur et à mesure des années les fait se sentir de plus en plus adulte, comme en témoigne Clément.

« Et à quel moment, quelle étape tu as eu le sentiment de devenir adulte ?

Je sais pas, je dirai après deux, trois ans de confrontation avec le monde du travail, histoire d'avoir un petit peu de vécu, donc ouais deux, trois ans, donc ouais ça fait aux alentours de 25 ans. [...] Enfin je le vois comme ça, après sur le moment je, ouais je pense que, ouais peut être dans la première phase entre 2000 et 2003 j'ai senti une évolution, ben le fait de passer de l'IUT au monde du travail. Ouais l'évolution je pense qu'elle s'est faite progressivement dans les premières années de ma vie professionnelle. Moi mon avis de ma vision de voir les choses après, je pense que j'en ai réellement eu conscience, ouais aux alentours de 25 ans, un peu près, donc à la fin de ma première relation. Alors est-ce que ça coïncide, c'est peut être une coïncidence ou une suite logique, mais ouais je pense aux alentours de 25 ans et ça faisait trois ans que j'étais dans le monde du travail. Moi ce que je ressens c'est qu'à mon point de vue ça a été relativement tardif, voilà aux alentours de 25 ans. Avant ouais on est des gros ados. Même tu vois finalement c'est peut être plus tard, quand

¹⁰⁶ Kelly et sa conjointe forment un couple homosexuel.

j'ai eu la démarche d'acheter un appart, où ben là y'en a quand même fallut faire des démarches administratives très particulières, que ce soit côté bancaire, côté administration »

(Clément, 32 ans, DUT, Technicien, Célibataire, Père : retraité (mètreur en bâtiment), niveau d'études inconnu de Clément, Mère : institutrice, Baccalauréat).

En un sens pour ces jeunes le passage à la vie adulte se fait par paliers. Chaque palier représentant une expérience différente, qu'il s'agisse d'une mise en couple, d'un achat immobilier, etc. Ces paliers, plus ou moins étalés dans le temps, ne sont ni identiques, ni placés dans le même ordre pour tous les jeunes. Le devenir adulte est donc propre à la manière dont chaque jeune vit les diverses expériences.

Paradoxalement une rupture conjugale peut entraîner le passage à la vie adulte pour les jeunes. Dans les entretiens menés, ce sentiment d'être adulte à la suite d'une rupture conjugale semble concerner plus les hommes que les femmes. Les ruptures conjugales impacteraient différemment les hommes des femmes dans leur conception du devenir adulte. Afin de corroborer ou d'infirmer cette idée, il serait pertinent de mener une étude sur l'effet des ruptures conjugales dans le passage à la vie adulte. L'émergence du sentiment d'être devenu adulte pour les hommes à la suite de leur séparation conjugale est probablement à relier au fait qu'ils envisagent moins que les femmes un retour chez leurs parents lorsqu'ils se retrouvent seuls. De ce fait, pour ces hommes la séparation conjugale correspond à l'entrée dans la vie adulte puisqu'ils sont désormais seuls à s'assumer. Ils estiment probablement qu'après avoir vécu en couple il leur est difficile de demander à leurs parents de les accompagner dans des démarches aussi bien administratives que ménagères ou autres. Ces hommes, en se retrouvant seuls, doivent alors prendre leur avenir en main, faire eux-mêmes leurs propres « choix », en dehors de normes familiales, comme l'exprime Adrien.

« A quel moment, quelle étape de votre vie vous avez eu le sentiment de devenir adulte ?

De devenir adulte quand je me suis retrouvé seul. Ouais j'ai dit « ben voilà maintenant t'es tout seul, ben faut te prendre en main quoi ». C'est vrai que je reconnais que quand j'étais avec mon ex-femme j'étais, enfin j'étais pas très mature. C'était drôle parce que je me rendais compte

que je refaisais un peu le même schéma que mon père et ma mère, parce que bon mon père c'est pas quelqu'un de mature, même à 63 ans et des fois, quand j'me voyais avec mon ex-femme moi-même j'disais « mais c'est pas croyable c'est tout ton père », comme j'avais pu voir mon père agir avec ma mère. Et quand je me suis retrouvé seul, à la différence de mon père, ben j'ai dit « voilà maintenant faut te prendre en main et faire en sorte ». Après j'avais plus le choix j'étais seul donc soit j'avançais, soit je tombais quoi. Donc non, non c'est là où j'suis devenu adulte. J'dis souvent à mon ami « j'suis devenu père et adulte à 27 ans ». »

(Adrien, 31 ans, Bac+4, Gestionnaire Ressources Humaines, En couple, 1 enfant, Conjoint : chargé d'études, Père : retraité (facteur), niveau 4^{ème}-3^{ème}, Mère : femme de ménage, niveau 4^{ème}-3^{ème}).

Parce qu'elle engendre un changement dans le mode de vie, la rupture conjugale peut constituer aux yeux des jeunes un marqueur de leur devenir adulte. De manière plus large, l'entrée dans la vie adulte se réalise une fois certaines expériences vécues, tant professionnelles que sentimentales.

Les jeunes qui se définissent comme adulte suite à l'accumulation d'expériences, placent, pour la majorité, l'achat d'un bien immobilier comme une étape importante dans l'être adulte. Acheter, notamment pour les jeunes couples est une manière de se projeter dans l'avenir. Cet achat est différencié selon l'origine sociale des jeunes. Pour les jeunes de milieux modestes, l'achat d'un bien immobilier est une manière de garantir leurs retraites. Pour les jeunes de milieux plus aisés, c'est plutôt une manière d'investir tout en projetant sur l'avenir.

Pour les jeunes, notamment ceux disposant de salaires peu élevés, acheter un bien immobilier, permet de maintenir plus tard un niveau de vie à l'heure de la retraite, en se logeant sans avoir à s'acquitter d'un loyer. Cet achat est aussi une manière de transmettre un certain capital à leurs enfants. « L'achat de la maison est donc à la fois un investissement économiques –ou, du moins, une forme de thésaurisation, en tant qu'élément d'un patrimoine durable et transmissible – et un investissement social, dans la mesure où il enferme un pari sur l'avenir ou, plus exactement, un *projet de reproduction* biologique et sociale. [...] Elle [la maison] est un des principaux moyens par lesquels l'unité domestique assure l'accumulation et la conservation d'un certain patrimoine transmissible (Bourdieu, 2000, p. 36). Tel est le cas de

Nadège, pour qui l'achat d'un bien immobilier est une forme de garantir son avenir et celui de ses enfants.

« Pour toi le fait d'avoir acheté une maison est-ce que ça signifie je veux faire ma vie ici dans la région et ne pas en bouger ?

Non pas du tout, j'ai acheté pour ma retraite, je vois très loin aussi. Non j'ai acheté pour ma retraite parce qu'on arrivait à des âges de la trentaine, tout ça et on s'est dit pour la retraite, puis pour nos enfants aussi parce que au moins ils ont un bien immobilier s'ils nous arrivent quelque chose. Et moi je veux pas me retrouver arrivée à la retraite sachant que j'ai pas des salaires mirobolants, on a pas des salaires de ministre, enfin entre guillemets ou de cadres ou quoi que ce soit, donc on s'est dit on achète comme ça on s'est dit au moins voilà à la retraite t'as un toit sur la tête quand même. Avoir un toit sur la tête ça c'est notre priorité. »

(Nadège, 30 ans, Niveau terminale, Secrétaire, Mariée, 2 enfants, Conjoint : technicien, Père : retraité (artisan), niveau 5^{ème}, Mère : secrétaire générale syndical, BEPC).

Les jeunes de milieux plus aisés achètent un bien pour le louer en vue d'un revenu locatif. Ils ne souhaitent pas toujours investir là où ils vivent, soit en raison de prix parfois trop élevés, soit car ils n'ont tout simplement pas l'envie d'acheter là où ils résident, notamment lorsqu'ils vivent à Paris ou en région parisienne. Dans ce cas, ils sont alors locataires de leurs résidences principales et propriétaires d'un autre bien qu'ils louent. L'achat d'un bien immobilier se fait donc dans un lieu différent de là où ils résident. Ce lieu est choisi en fonction des affinités que les jeunes entretiennent avec la ville. L'objectif pour ces jeunes est aussi de pouvoir à terme résider dans le logement qu'ils ont acheté. Le lieu doit donc leur permettre à terme de trouver un emploi, comme l'explique Valentine.

« On a acheté un appartement donc là bas, à Lyon donc on a le projet d'avenir de s'y installer.

Vous me parlez de Lyon, comment s'est fait le choix de cette ville ?

C'est parce que mon compagnon est de province enfin de X, j'ai rien contre cette ville, mais euh ni lui, ni moi nous ne voyons y vivre parce que bon c'est un peu mort et après avoir vécu à Paris ça risquerait d'être un peu brutal et il ne se voit pas en fait vieillir à Paris. Donc il ne se voit pas élever des gamins à Paris, donc lui il veut retourner en province. Et moi je suis pas contre l'idée de m'installer en province et je lui ai dit « pour moi de toute façon la province c'est qu'une ville, c'est Lyon ». Alors Lyon parce que je connais bien et que c'est une ville que j'ai beaucoup aimé et qui est proche de la montagne, qui est pas loin de la mer, enfin qui est idéalement placée pour moi je trouve et aussi parce que d'un point de vue purement professionnel, euh il est plus simple pour moi de me faire muter à Lyon que de me faire muter dans une ville comme Toulouse ou Montpellier qui nous aurait aussi bien attiré, mais là pour moi pour m'y faire muter c'est quasiment impossible donc on reste raisonnable et Lyon c'est un bon compromis. »

(Valentine, 31 ans, Bac+5 + Ecole nationale supérieure de police, Lieutenant de police, En couple, Sans enfant, Conjoint : consultant, Père : ingénieur, diplôme d'ingénieur, Mère : femme au foyer, BEP).

Le choix du lieu de l'achat du bien immobilier s'opère en prévision du futur. Il témoigne d'un compromis entre les contraintes professionnelles et es choix familiaux réalisés.

4.3.3. La difficulté à se considérer comme adulte

Au moment des entretiens, une minorité de jeunes n'a pas le sentiment d'être adulte et ne souhaite pas forcément se considérer comme tel. Pour eux la vie adulte est associée à l'idée du sérieux. Plus largement, ils l'associent au couple, aux enfants, à l'achat d'une maison et pour beaucoup aussi bizarre que cela puisse paraître à la possession d'un chien. Ces éléments correspondent ainsi à ce qui est pour eux un standard de l'entrée dans la vie adulte, à tel point qu'ils qualifient ce modèle de « playmobil ». Il y a pour ces jeunes un poids sociétal normatif fort sur le passage à la vie adulte, comme si à un certain âge il y avait la nécessité d'être adulte. La société assigne certaines pratiques à des âges biologiques : une fois dépassé un certain âge biologique, les jeunes doivent abandonner certains comportements pour en adopter d'autres afin de passer à cet âge adulte. En France, la pression à l'avancement et l'absence perçue de droit à l'erreur marquent fortement les trajectoires (Van de Velde, 2008). Il y a donc chez ces jeunes un sentiment de décalage par rapport à ce qu'il semble convenu de faire. Pour autant ils ne souhaitent pas adhérer à ce modèle de sérieux qu'est la vie adulte, comme l'explique Julien.

« A quel moment, quelle étape de votre vie vous avez eu le sentiment de devenir adulte ?

Alors euh, euh, j'ai pas du tout le sentiment d'être adulte. Euh..., ce qui explique peut être le fait que je sois célibataire, sans enfant à 30 ans. Ce qui ne me pose aucun problème, je ne suis pas en train de dire que je complexe ou quoi, moi ça me pose aucun problème, je suis très bien comme ça. Je continue à passer des heures à faire de la console, euh, enfin j'ai l'impression, comment je pourrai vous expliquer, j'ai l'impression de vivre euh, ça va être difficile à sortir ce que je vais dire comme je vais le dire mais euh j'ai l'impression de vivre comme un gamin, comme un ado, euh et j'ai l'impression que c'est la vision que les gens pourraient avoir de moi, c'est-à-dire que si des gens venaient m'observer je pense qu'ils se diraient euh c'est quelqu'un de pas adulte, qui vit comme un ado, voilà qu'est célibataire, qu'a pas de responsabilités, qui joue à la console tout le temps, qui mate des DVD euh, voilà. Moi personnellement j'ai aucun problème avec ça, je me sens très bien comme ça. Chacun vit comme il veut, moi le plan avoir une maison, des crédits, deux gosses et un chien

euh, ça a jamais fait parti de mes ambitions. [...] J'ai pas du tout le sentiment d'être adulte et, j'espère ne jamais l'avoir. Après, pff j'ai le sentiment d'évoluer vers quoi je sais pas, mais d'évoluer en tout cas et d'évoluer nettement plus positivement depuis que je vis plus chez ma mère. [...] Chez ma mère j'avais, j'avais l'impression de pas arriver à penser par moi-même, toujours avoir un avis extérieur qui m'influenaient euh et donc voilà depuis que je suis plus chez elle j'ai plus l'impression d'avoir pris le contrôle de ma vie quoi. Et ça tient aussi à des choses aussi bêtes que voilà je fais ma lessive moi-même, je fais mes courses moi-même, euh, c'est en ça que j'évolue. Je suis plus maître de ce qui se passe dans ma vie qu'avant. »

(Julien, 31 ans, Bac+5, Téléprospecteur, Célibataire, Père : décédé (PDG), niveau d'études inconnu de Julien, Mère : aide soignante, BEP).

Pour ces jeunes, le statut de célibataire vient renforcer leur absence de sentiment d'adultéité. En effet, en comparant leurs pratiques quotidiennes à celles de leur entourage familial ou amical, qui bien souvent vit en couple avec des enfants, ils estiment ne pas correspondre à la définition de l'être adulte. Ces jeunes ont des modes de vie où une place plus grande est laissée à l'imprévu. Ils vivent leur vie au jour le jour, sans planifier trop longtemps à l'avance leur organisation quotidienne. Ces modes de vie ne sont donc pas, selon eux, ceux d'une vie adulte associée à une vie planifiée, organisée et requérant un certain sérieux. Plus largement la vie adulte est synonyme pour eux de stabilité, de projets familiaux et professionnels sur du long terme. Le statut de célibataire leur permet ainsi de demeurer des électrons libres et d'échapper aux projets conjugaux et familiaux, comme l'explique Angélique.

« Tout à l'heure vous m'avez dit que vous aviez un peu du mal à vous considérer comme adulte...

Oui. Oui en fait au fur et à mesure du temps forcément tous mes nombreux copains, copines, amis, plus ou moins proches, collègues tout ça, vont se mettre en couple, se marient, font des enfants et là j'en suis même arrivée à un point que certains commencent à divorcer et moi, ben j'ai des histoires comme ça, enfin par ci par là. Enfin, j'ai eu deux histoires sérieuses on va dire, y'a eu deux hommes avec qui j'ai vécu et puis ben, au final, ben je me retrouve toujours célibataire. Alors je suis

pas du tout dépressive par rapport à ça, parce que j'aime plutôt beaucoup ma vie, mais euh, pff c'est vrai que ça euh, puis comme je vous disais tout à l'heure le poids de la société fait que ben à partir du moment où on est pas en couple, dans un projet comme ça d'installation définitive, sentimentale, familiale, etc., acheter une maison, acheter une Twingo, un chien, etc., ben, c'est vrai, que ben on est toujours un petit peu bancal, on est pas complètement stable donc ça n'aide pas à faire des projets à long terme. Moi je me vois mal, enfin je sais pas du tout où je serai même pas dans dix ans, dans trois ans quoi, je sais pas, j'en sais rien du tout. Et, enfin je m'en rends compte en vous le disant, je dois probablement, associer la stabilité et les projets à long terme familiaux ou professionnels à l'âge adulte et ben voilà je ne me sens pas très adulte. Bon puis je suis un petit peu fo-folle partout où j'ai bossé ou dans mes cercles d'amis je suis un peu le clown de service. Et puis, oui, oui un peu la fo-folle quoi, je sais pas j'ai peu d'amis qui, sur des coups de tête comme ça effectivement euh prennent leur bagnole et vont passer quinze jours en Angleterre à l'aventure. [...] Je suis pas non plus une tête brûlée, absolument pas, mais bon j'ai ce petit grain de folie qui fait que ça aide pas non plus à ce que, moi, moi je me considère comme étant adulte, voilà. »

(Angélique, 30 ans, Bac+5, Journaliste, Célibataire, Père : conseiller financier, diplôme d'expert comptable, Mère : assistante maternelle, Baccalauréat).

La parentalité fait peser sur les jeunes l'obligation de se considérer comme adulte. Tant que cette étape n'est pas franchie, demeure alors la possibilité de ne pas se définir comme adulte. Pour ces jeunes, c'est cette étape qui les fait basculer dans le statut d'adulte, par les responsabilités qu'elle implique, à savoir s'occuper d'une autre personne que soi-même comme en témoigne Juliette.

« A quel moment, quelle étape de votre vie vous avez eu le sentiment de devenir adulte ?

Ah ben je l'ai toujours pas. Non, non je l'ai toujours pas. Je suis des fois en train de me surprendre en me disant « ben tiens quand tu seras grande tu feras ça ». Je pense que quand j'aurai mon bébé là on se dit

« ça y est quoi ». Mais la vie active vous êtes toujours la petite parce que vous arrivez vous êtes toujours la dernière, donc moi en plus je suis la plus jeune cadre donc dans toutes les réunions voilà quoi, je ne peux que me sentir encore la dernière et tout ça, donc voilà. Et puis, puis j'espère ne jamais vraiment prendre au sérieux et puis me dire waouh ça y est « t'es adulte ». Puis souvent des fois quand je prends ma voiture, que je rentre à la maison, je me dis « bon ben ça y est, t'as franchi un cap », mais je dirais pas que je me sens adulte. Tant qu'on me dira « mademoiselle » dans les magasins (rire). Non mais je pense que c'est, là pour le coup, c'est pas le changement de statut, c'est pas les responsabilités parce que malgré tout je manage quand même une équipe où ils ont tous plus d'années de carrières que je n'ai de vie parce que j'ai un peu plus de 30 ans et ils ont tous entre 32 et 33 ans de carrières, donc je manage des gens qu'ont 50 ans et même ça moi ça me fait pas me dire que je suis adulte. Je pense que vraiment la vie de famille et la venue du bébé sera l'élément, parce que là on se dit « merde y'a quelqu'un qui dépend de moi », alors qu'aujourd'hui personne ne dépend de moi, je veux dire mon mari il est indépendant, je suis indépendante, au boulot ça fait trois mois que je suis pas là le travail roule donc ils sont indépendants et je pense que vraiment me dire je serai adulte, ouais ça sera le bébé, parce que j'ai fêté mes 30 ans ça m'a pas fait me dire « t'es adulte », non ça sera la venue du bébé je pense. »

(Juliette, 31 ans, Bac +5, Responsable d'un service juridique, Mariée, Sans enfant (attend un enfant), Conjoint : gérant, Père : professeur, agrégation de lettres, Mère : professeur, Ecole Normale).

Le franchissement de certaines étapes, particulièrement celle de la parentalité engendrerait de fait l'être adulte. Pour autant ces jeunes, même s'ils sont sur le point de franchir cette étape, n'adhèrent pas totalement à cette appellation « d'adulte ». Ils espèrent ne « jamais se prendre au sérieux ». Alors même que pour eux, le statut d'adulte est associé à l'idée du sérieux. Pour ces jeunes l'être adulte se définit par rapport à l'image qu'ils renvoient d'eux-mêmes comme l'exprime Fabien.

« A quel moment, quelle étape de ta vie tu as eu le sentiment de devenir adulte

Oh putain la question. Je sais pas. Je pense pas qu'il y a de temps. A mon avis on n'est jamais vraiment adulte. C'est quoi adulte ? C'est avoir des responsabilités ? C'est avoir une famille ? Je sais pas. Une personne à protéger ? Un salaire ? Ou c'est à 18 ans la majorité ? Peut être aussi quand tu es indépendant, que tu ne vis plus chez tes parents, quand tu as ton petit cocon, ta petite famille. Ouais, non je pense que tu es adulte vis-à-vis de tes parents, quand tu montre que ça y est, t'as signé l'acte authentique, t'as la villa, t'as la bagnole, t'as le chien, t'as la fiancée, t'as réussi. L'adulte je pense que c'est plutôt l'image que tu renvoie. Donc ouais par rapport à tes parents peut être, comme ça c'est ce qui me vient à l'esprit. »

(Fabien, 31 ans, Doctorat + Ecole d'avocat, Avocat, En couple, Sans enfant, Conjointe : conseillère familiale, Père : Commerçant, BEPC, Mère : Commerçante, BEPC).

Pour ces enquêtés qui éprouvent des difficultés à se sentir adulte, le statut d'adulte est connoté négativement, car perçu comme un définitif imposé, auquel ces jeunes souhaitent en réalité échapper (Van de Velde, 2004). Il y a chez eux une volonté de prolonger leur jeunesse, sans que celle-ci soit associée à l'insouciance ou l'irresponsabilité, mais tout simplement à la liberté qu'elle offre. A la lueur de ces résultats, on comprend mieux combien la parentalité comme étape irréversible, les fait basculer dans le monde adulte. Elle constitue une étape marquante du passage à la vie adulte par le fait qu'elle implique une prise de responsabilité et une prise en charge d'autrui.

Les différents entretiens évoqués dans cette partie témoignent à quel point le devenir adulte est complexe. Pour la majorité des jeunes, il est difficile d'avoir une réponse immédiate et simple à la question « à quel moment vous avez eu le sentiment de devenir adulte ? ». C'est au fil de l'entretien que leurs réponses se construisent. Les éléments que la société associe à l'être adulte ne correspondent pas à ce que peuvent ressentir les jeunes. Lors des entretiens, une multitude de critères dans la définition de l'être adulte émerge. Le facteur d'âge n'est pas un critère réellement mis en avant par nos enquêtés. Notons que le devenir adulte se fait à

différents âges, entre ceux qui ont eu le sentiment d'être adulte relativement tôt, suite à une décohabitation ou une insertion sur le marché du travail rapide (aux alentours de 20-22 ans) et ceux qui au moment de l'entretien (30-32 ans) n'ont toujours pas le sentiment de l'être. « La logique de passage à l'âge adulte par les seuils semble refléter une normativité d'une époque révolue et qui ne tient pas compte des évolutions comportementales et sociales. Aujourd'hui, les sorties du foyer parental s'accompagnent moins souvent qu'auparavant par une mise en couple. En quittant leurs parents, les jeunes passent par une période transitionnelle au cours de laquelle ils multiplient les expériences dans une phase de construction de soi. [...] Dans les représentations des jeunes eux-mêmes, l'adulte se définit davantage en termes identitaires de maturité, de responsabilité et d'autonomie qu'en termes d'installation dans un logement, d'obtention d'un travail et de formation d'un couple » (Pan-Ké-Shon, 2010).

L'allongement des études au cours de ces dernières années s'est réalisé dans un contexte économique décrit comme difficile. Le diplôme s'il protège du chômage, n'en épargne pas pour autant ses détenteurs. Les jeunes étant plus sensibles que les autres à la conjoncture générale. L'entrée dans la vie active sous forme de CDD est essentiellement liée à l'âge. Ainsi le passage par les CDD est souvent un passage obligé pour les jeunes. Ces types de contrat pouvant jouer le rôle de tremplin vers l'emploi. L'insertion professionnelle pour une part importante des jeunes rime avec précarité. Pour autant quelques uns d'entre eux parviennent à tirer leur épingle du jeu en connaissant une insertion rapide et en adéquation avec leurs études, notamment grâce à des stages ou à leur réseau professionnel. De ce fait les diplômés professionnalisants, au premier rang desquels les Bac +2, garantissent une bonne insertion professionnelle par rapport à des diplômés généraux de même niveau (DEUG), voire que certains master trop généralistes.

Les jeunes cheminent différemment vers la vie adulte durant leurs études mais aussi après. La classification de l'entrée dans la vie adulte élaborée durant les études est ici prolongée à partir des entretiens une fois les études terminées. Pour les jeunes qui ont cohabité avec leurs parents durant les études, ils quittent le domicile parental une fois leur insertion professionnelle réalisée. Le départ est conçu par les jeunes comme définitif, c'est donc leur situation sur le marché du travail qui permet de le garantir. Plus largement pour ces jeunes, le cheminement vers la vie adulte se fait par paliers : c'est seulement lorsque la situation est connue dans un domaine que les jeunes sont prêts à modifier la situation dans un autre. Cette avancée dans la vie adulte n'en est pas pour autant totalement linéaire, puisqu'une rencontre conjugale entraînant une mobilité géographique peut venir se substituer temporairement à une situation d'emploi. Les jeunes ayant décohabité au cours de leurs études, ont des débuts de trajectoires d'entrée dans la vie adulte dominées par la vie professionnelle. Soit l'instabilité professionnelle à laquelle ils doivent faire face les freine à s'installer en couple, soit ils privilégient clairement leur vie professionnelle, pour laquelle ils ont fait des études. Renoncer à leur objectif professionnel pour vivre en couple c'est remettre en question leurs études. Pour ces jeunes, les étapes de la vie privée sont différées, sans pour autant être totalement absentes, après la stabilisation dans l'emploi. Enfin pour les jeunes qui se sont installés en couple relativement tôt dans leurs parcours, les événements s'enchaînent de manière plus resserrée une fois les études terminées. Une fois leur situation professionnelle, ils semblent envisager

plus rapidement la naissance des enfants, sans doute car leur couple a déjà été mis à l'épreuve. Ceux pour lesquels la mise en couple n'a pas résisté au temps, semblent alors privilégier leur vie professionnelle. L'entrée dans la vie adulte n'est en aucun cas linéaire, l'objectif de la classification est avant tout de mieux mettre en lumière les cheminements vers la vie adulte.

Plus largement, à la question « à quel moment avez-vous eu le sentiment de devenir adulte ? », les réponses sont diverses. Certains jeunes, essentiellement ceux dont le niveau d'études est inférieur ou égal à un Bac +2, énoncent des critères que l'on peut qualifier de traditionnel, tels la décohabitation, l'emploi ou encore la naissance d'un enfant. D'autres jeunes, davantage titulaires d'un Bac +5, ne retiennent pas un seul événement, mais c'est au contraire l'accumulation d'expériences, le temps qui passe, qui fait qu'ils se sentent adultes. Enfin d'autres encore, très majoritairement titulaires d'un Bac +5, déclarent ne pas se sentir adulte et n'ont pas vraiment envie de l'être. Ce phénomène étant sans doute lié à un contexte sociétal limitant la réversibilité des choix et les droits à l'erreur (Van de Velde, 2008).

Chapitre 5 : Vie professionnelle et vie familiale : quelles interactions ?

L'entrée dans la vie adulte constitue ce moment où les jeunes connaissent des changements à la fois dans la sphère professionnelle (fin des études, insertion sur le marché du travail) et dans la sphère privée (décohabitation de chez les parents, mise en couple). Ces changements peuvent se produire de manière simultanée dans les deux sphères ou au contraire avec un décalage. Quel que soit le chemin emprunté (simultanéité ou décalage), les changements dans une sphère peuvent venir perturber la trajectoire en cours dans l'autre sphère. Ainsi par exemple, une rencontre amoureuse peut influencer sur la trajectoire professionnelle dans le sens où il n'est pas toujours évident d'accorder les deux carrières professionnelles en cours. Face à cela, quels choix font les acteurs sociaux ? La vie à deux implique alors pour une majorité de couples une gestion dans l'articulation de la sphère privée et de la sphère professionnelle. Cette problématique est d'autant plus forte lorsque le couple a un ou plusieurs enfant(s).

Au cours de ces dernières décennies, on assiste à une hausse de l'activité féminine : le taux d'activité des femmes de 25-49 ans est passé de 59,9% en 1975 à 72,1% en 1985 et à 83,8% en 2012¹⁰⁷ (INSEE). Cette progression de l'activité féminine n'est donc pas sans conséquence sur la manière dont les couples gèrent leur vie familiale et leur vie professionnelle. Dès lors se pose la question de savoir comment s'organise la répartition des tâches parentales au sein de ces couples biactifs ? Quelles sont les caractéristiques de ces couples au sein desquels les femmes prennent un congé parental à la naissance de leurs enfants et ceux au sein desquels elles reprennent directement leur activité ? Mais aussi quelles sont les caractéristiques de ces couples au sein desquels les hommes investissent davantage dans la sphère privée et ceux au sein desquels ils l'investissent moins ?

Les entretiens biographiques menés auprès de jeunes adultes permettent de comprendre les choix qu'ils effectuent, au cours de leurs trajectoires de vie, entre leur vie familiale et leur vie professionnelle. En fonction de quels critères les jeunes adultes privilégient-ils la carrière d'un conjoint plutôt que celle de l'autre ? Comment la vie privée s'organise-t-elle lorsqu'aucun des deux conjoints n'accepte de renoncer à sa carrière ? Ces questions se posent une fois les études terminées. Ce chapitre porte donc sur l'articulation entre la sphère privée et la sphère

¹⁰⁷ Cf. Annexes pour plus de détails.

professionnelle à l'issue des études supérieures¹⁰⁸. Il s'agit plus précisément d'analyser la manière dont l'allongement des études supérieures a pu modifier la construction de l'organisation conjugale et familiale. Ce chapitre a pour objet de saisir les interactions entre le travail et la vie familiale. Plus globalement, la manière dont les jeunes adultes organisent leur vie privée et leur vie professionnelle est aussi à replacer dans un contexte intergénérationnel : il s'agit soit de reproduire le schéma familial, soit à l'inverse de s'en différencier, soit encore de trouver un compromis entre la reproduction et la différenciation.

Afin de saisir les interactions entre la vie professionnelle et la vie privée des jeunes, nous analysons les récits des 53 jeunes interrogés¹⁰⁹. Parmi eux, 10 n'ont jamais vécu en couple, au sens de vivre au quotidien pendant au moins 1 mois sous le même toit. Au moment de l'enquête, 5 autres personnes vivent seules mais ont vécu à un moment ou à un autre de leur trajectoire en couple. Les récits de ces jeunes célibataires, qu'ils aient ou non connu une vie conjugale dans leurs parcours, seront pris en considération car ils peuvent aussi révéler des choix entre leur vie privée et leur vie professionnelle. Par ailleurs, au moment des entretiens tous les enquêtés ayant des enfants sont en couple, qu'il s'agisse de leur première union, ou d'une famille recomposée.

Les récits des jeunes permettent de mettre en évidence deux grandes logiques d'organisation au sein des couples. Ces logiques se différencient selon le degré d'homogamie ou d'hétérogamie scolaire au sein des couples. Le premier modèle d'organisation conjugale et familiale concerne les couples au sein desquels la femme est plus diplômée que son conjoint, appelés également couples à hypogamie féminine. Les couples au sein desquels l'homme a un niveau de diplôme supérieur à celui de sa conjointe (hypogamie masculine ou hypergamie féminine), ainsi que les couples au sein desquels homme et femme ont le même niveau d'études (homogamie) définiront le second modèle d'organisation entre la vie privée et la vie professionnelle.

¹⁰⁸ Exception faite du 5.1.1., puisque cette sous partie traite des interactions entre la vie conjugale et les études.

¹⁰⁹ Au moment de l'enquête chacun des jeunes enquêtés, âgés de 30 à 32 ans, avait une expérience professionnelle qui variait de 2 ans à 13 ans, selon la durée des études.

5.1. Carrière professionnelle et vie privée : une problématique nouvelle au sein des couples à hypogamie féminine¹¹⁰

En raison de la massification de l'enseignement supérieur, de plus en plus de femmes possèdent aujourd'hui un diplôme du supérieur, à tel point qu'elles sont aujourd'hui autant voire parfois plus diplômées que leurs conjoints : 56% des couples sont constitués de conjoints de même niveau d'études (Vanderschelden, 2006a). Toutefois lorsque les conjoints ont un niveau d'études différent, couples dit hétérogames, ceux « dans lesquels l'homme a un niveau collège, CAP ou CEP et la femme un niveau primaire représentent 7% de l'ensemble des couples, contre 5% pour la situation inverse. Les couples dans lesquels l'homme est mieux formé ne sont cependant pas systématiquement plus fréquents que ceux dans lesquels la femme a fait le plus d'études. Les couples constitués d'un homme de niveau collège, CAP ou BEP et d'une femme de niveau lycée sont plus nombreux que ceux correspondant au cas opposé. Au total, dans un peu plus d'un couple sur cinq, l'homme a un niveau d'études supérieur à celui de sa conjointe. Ces couples sont aussi nombreux que ceux dans lesquels la femme a fait le plus d'études » (Vanderschelden, 2006a, p. 47).

Cette hausse de la certification féminine a conduit les femmes à occuper davantage que par le passé des postes à responsabilités. Selon une enquête du Cereq « à l'issue des formations de l'enseignement supérieur, les univers professionnels auxquels se destinent les jeunes femmes et les jeunes hommes sont beaucoup plus proches [que pour ceux issus des filières de formation de niveaux inférieurs] [...] : à l'issue de l'enseignement supérieur, femmes et hommes entrent donc sur les mêmes segments du marché du travail et accèdent, pour une grande part, aux mêmes types de professions » (Couppié et al. , 1997, p. 2).

De plus en plus de femmes qui poursuivent des études supérieures souhaitent accéder à un emploi en adéquation avec leur formation et ne sont pas prêtes à renoncer à leur carrière. Dès lors, comment ces femmes gèrent-elles leur carrière professionnelle et leur vie privée ? Cette partie se concentre ainsi essentiellement sur les carrières des femmes et sur leurs récits de vie. Afin d'avoir le regard masculin sur les carrières des femmes, notamment lorsqu'elles sont plus diplômées que leurs conjoints, quelques discours d'hommes sont mentionnés.

¹¹⁰ Couples au sein desquels la femme possède un diplôme supérieur à celui de l'homme. Ces couples sont aussi appelés couples à hypergamie masculine.

5.1.1. Des interactions entre la vie privée et la vie professionnelle qui commencent dès les études supérieures

La rencontre amoureuse peut se produire à différents moments dans les trajectoires des jeunes. Quel que soit le moment où cette liaison amoureuse intervient, elle peut venir modifier les choix de vie des acteurs sociaux. Face à la rencontre amoureuse, les acteurs sociaux font le choix soit de privilégier leur vie privée, soit d'infléchir leur vie professionnelle pour mieux concilier les deux sphères (privée et professionnelle) : « les événements démographiques (mises en couple, naissances d'enfants, décès) qui surviennent au cours de la vie d'un individu influencent son parcours d'activité » (Buffeteau et Crenner, 2006, p. 23). Le parcours d'activité débute dès les études supérieures. Les femmes, notamment celles de milieux modestes, anticipent, bien avant leur entrée sur le marché du travail, leur organisation entre la sphère professionnelle et la sphère privée. Ces modifications dans les choix du parcours universitaire se réalisent avant même l'installation conjugale sous le même toit. Il s'agit donc ici d'analyser les « choix » faits par des étudiantes dans leur cursus scolaire suite à une rencontre amoureuse.

Les étudiants qui suivent des études supérieures longues s'installent en couple à la fin de leur cursus. Pour les étudiants qui suivent des études supérieures courtes la mise en couple intervient majoritairement une fois les études supérieures terminées. Dans les deux cas, la rencontre amoureuse survient avant l'installation sous le même toit.

Lorsque la rencontre amoureuse se produit avant même le début des études supérieures, opter pour un cursus court peut être une stratégie pour se diplômer rapidement et ainsi s'insérer au plus vite sur le marché du travail et vivre en couple. Ceci est d'autant plus vrai lorsque le conjoint est déjà inséré dans la vie active, tant, on l'a vu, qu'être étudiant avec un conjoint actif n'est pas toujours évident. Ce constat se renforce parmi les jeunes de milieux modestes et lorsque le conjoint est peu diplômé. L'éloignement géographique entre les conjoints pèse aussi dans le « choix » d'une certification courte, comme en témoigne Amélie.

« Je cherchais un diplôme qui m'aurait permis de partir dans le Var, de pouvoir y rester, vers là haut, d'assez court parce que vu que j'étais déjà en couple je voulais pas me lancer dans des études trop

longues dans la mesure où mon compagnon, lui travaillait déjà. C'était vraiment le choix d'avoir un diplôme on va dire qui donnait un emploi tout de suite »

(Amélie, 31 ans, BTS, Chargée d'accueil, Mariée, 1 enfant, Conjoint : restaurateur, Père : retraité (VRP), niveau 3^{ème}, Mère : retraitée (vendeuse), niveau 3^{ème}).

L'objectif d'une certification courte, si elle offre la possibilité de vivre rapidement en couple, doit aussi permettre d'avoir un emploi en un court laps de temps. Il existe une certaine injonction pour ces femmes diplômées de l'enseignement supérieur en couple avec un conjoint actif à s'insérer au plus vite sur le marché du travail.

Pour ces femmes qui privilégient leur vie privée, les « choix » d'emplois sont avant tout fonction de la situation conjugale. L'objectif n'est pas tant d'occuper un emploi en adéquation avec les études que de trouver un emploi qui permette une vie à deux. Les décisions prises en fonction de la vie personnelle peuvent contribuer à expliquer le déclassement de certains individus sur le marché du travail. L'emploi pour ces jeunes doit leur permettre de gérer au mieux leur vie privée, et ce d'autant plus à la naissance des enfants. Ces femmes, bien que diplômées de l'enseignement supérieur n'hésitent pas à mettre entre parenthèse leur vie professionnelle à la naissance des enfants. L'emploi qu'elles occupent doit leur procurer une aisance dans la gestion de leur vie familiale. Cet impératif est d'autant plus grand, lorsque l'on sait que ce sont les mères qui sont en premier lieu sollicitées par les institutions de garde quand l'enfant est malade (Blöss et Odena, 2005). Cet absentéisme pour enfant malade est plus ou moins accepté selon les entreprises, comme le déclare Alice, ce qui représente une contrainte supplémentaire pour les femmes.

« J'ai trouvé tout de suite en crèche. Le problème c'est que ma fille a été très malade pendant la première année, et euh après elle a été en assistante maternelle, enfin bon. Donc j'étais souvent absente au travail à cause de ma fille. [...] Pour mon mari c'était difficile de s'arranger. Et puis quand ils sont petits la mère, c'est voilà, quoi. Une maman on aime bien être présente pour voilà quoi, quand y'a encore un bébé, c'est vrai que c'est naturel. Mais c'est pas forcément bien vu, c'est pas forcément compris de l'employeur. Donc j'ai fini mon CDD, ensuite j'ai été trois

mois, au chômage puis j'ai trouvé effectivement dans mon boulot actuel, où c'est plus simple pour s'organiser »

(Alice, 32 ans, Licence 3, Chargée d'accueil, Mariée, 1 enfant, Conjoint : technicien, père : retraité (commercial), BEPC, mère : retraitée (employée), BEPC).

La naissance d'un enfant vient renforcer pour ces jeunes femmes leur « choix » de vie. Ces femmes restent « prioritairement associées à la sphère privée » (Jacobin, 1995, p. 22) en raison de leur propre « choix ». En effet, leurs « choix » professionnels, et ce dès leurs études supérieures, se font en fonction de leur vie privée. Ce qui explique aussi que ces femmes s'accommodent plus facilement d'un temps partiel, même si elles ne l'ont pas choisi (Bué, 2002), car elles en perçoivent les effets positifs, à l'instar d'Amélie.

« C'est pratique, et c'est sympa de pouvoir se dire que tous les soirs, à la sortie du bus quand elle rentre de l'école y'a maman à la maison, c'est pas mal. Et trouver un poste à temps complet c'était pas forcément une priorité. [...] Ma vie privée ça a toujours été prioritaire. C'est une évidence pour moi, j'ai jamais été carriériste et j'ai jamais eu de plan comme ça, et c'est vrai que pour moi le fondamental c'était mon mari, et puis maintenant ma famille puisqu'on a une petite puce, donc ça de toute façon ça passera avant tout. C'est fondamental et ça sera toujours prioritaire. »

(Amélie, 31 ans, BTS, Chargée d'accueil, Mariée, 1 enfant, Conjoint : restaurateur, Père : retraité (VRP), niveau 3^{ème}, Mère : retraitée (vendeuse), niveau 3^{ème}).

Pour ces femmes, c'est donc clairement la vie privée qui est prioritaire sur leur vie professionnelle. Et cette priorité intervient très tôt dans la trajectoire professionnelle, c'est-à-dire dès les études supérieures.

Pour d'autres femmes, la modification de leur cursus universitaire en raison d'une liaison amoureuse vise davantage une meilleure conciliation entre leur vie privée et leur vie professionnelle qu'un fort investissement dans leur vie privée. Cette anticipation de la conciliation vie privée-vie professionnelle se réalise en fin de cursus. Ici la question n'est pas

celle de se certifier au plus vite, mais bien de se certifier en anticipant l'avenir. Il s'agit alors de trouver le diplôme qui réponde le mieux à la gestion d'une carrière professionnelle menée en parallèle d'une vie familiale, et ce plus spécifiquement lorsque le conjoint a des contraintes au niveau de son emploi, comme l'explique Sonia. Son mari, gendarme, connaît des mutations géographiques régulières dans son travail. Il était donc important pour Sonia de trouver un emploi qui lui permette d'être également mutée facilement.

« Au départ qu'est-ce qui avait motivé ce choix du droit ?

Ben surtout le conseil, je voulais faire du conseil en entreprise parce que ça me plaisait bien. Puis bon après une fois que j'ai eu trouvé mon cher et tendre, avec qui je suis toujours, avec qui je suis mariée, avec qui j'ai deux enfants et ben, voilà, on change un peu, on se dit « ah ça va pas être très pratique ». Il est gendarme donc il arrêta pas de bouger donc voilà fallait que je trouve un DESS qui me permette de bouger. Donc le meilleur moyen c'était la banque parce qu'on a des mutations assez facilement. Donc voilà, après c'était plus un choix en fait familial on va dire. »

(Sonia, 31 ans, Bac+5, Conseillère clientèle entreprise, Mariée, 2 enfants, Conjoint : gendarme, Père : retraité (artisan), CAP, Mère : ouvrière, niveau 3^{ème}).

La modification du cursus universitaire permet ainsi de concilier vie professionnelle et vie personnelle. Face aux mutations des conjoints, qui peuvent être régulières, notamment lorsque ces derniers appartiennent à un corps d'armée (marine nationale, armée de terre, gendarmerie), nombreuses sont les femmes à avoir renoncé à une véritable carrière professionnelle. Soit elles ont renoncé à toute forme d'activité professionnelle, soit elles ont une activité professionnelle discontinuée (Van de Walle (Crédoc), 2002). Toutefois lorsque les femmes ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur long (minimum Bac +3), elles renoncent moins souvent à leur carrière professionnelle. Afin de gérer au mieux les mutations de leur conjoint, elles ont développé des stratégies dans leur parcours d'activité, qui commence comme nous l'avons vu dès les études supérieures. Cet investissement professionnel des femmes nécessite une plus grande implication dans la sphère domestique de la part du conjoint, comme l'ajoute Sonia.

« Mon mari, comme lui il est juste à côté de son travail, [...] lui il est relativement plus disponible, enfin sur place, donc c'est souvent lui qui s'occupe des enfants, c'est lui qui les emmène, qui les récupère, en tout cas le plus souvent possible, c'est rare que ça soit moi, donc déjà quand on a pas tout ça à faire voilà, c'est confortable. [...] On assume bien tous les deux. J'ai un mari quand même qui est beaucoup présent et qui travaille beaucoup à la maison en tout cas j'entends, il s'occupe bien de ses enfants, je sais que je peux compter sur lui, donc tout ça c'est rassurant aussi. Puis tout, que ce soit les enfants, les tâches ménagères tout, vraiment c'est le partage de la vie. Il sait très bien, enfin on travaille tous les deux, j'fais plus d'heures que lui quasiment donc euh, voilà, il sait très bien que je peux pas tout faire, que j'ai le train à prendre que j'ai de la distance donc euh, j'fais 40 kilomètres, c'est pas que c'est énorme mais bon faut les faire. Donc c'est pour ça que là-dessus je peux compter sur lui. »

(Sonia, 31 ans, Bac+5, Conseillère clientèle entreprise, Mariée, 2 enfants, Conjoint : gendarme, Père : retraité (artisan), CAP, Mère : ouvrière, niveau 3^{ème}).

Ces femmes, diplômées de l'enseignement supérieur long, conçoivent l'articulation entre les sphères (privées et professionnelles) sur un mode égalitaire entre conjoint. Cette répartition des charges domestiques entre conjoints est d'autant plus égalitaire que les femmes occupent des postes à responsabilités. Toutefois cet investissement dans la sphère privée de la part de leur conjoint est largement justifié par ces femmes (il travaille à côté, il fait moins d'heures que moi, etc.), comme si la norme n'est pas encore forcément à l'heure actuelle celle de l'égalité conjugale.

Plus la rencontre amoureuse intervient tardivement dans le cursus universitaire, plus la question de la conciliation entre les sphères est importante pour ces femmes. Il leur est impossible de se dire qu'elles ont commencé des études pour « rien », au sens de ne pas les valoriser sur le marché du travail. Même si les études qu'elles choisissent ne sont pas forcément celles auxquelles elles se destinaient au départ, cette réorientation est d'autant mieux acceptée qu'elle leur permet de gérer leur vie future (familiale et professionnelle). En revanche, lorsqu'une rupture survient, avoir modifié son cursus scolaire en fonction d'une

rencontre amoureuse peut engendrer des regrets lorsque la liaison amoureuse se termine, comme le déclare Angélique.

« Après quand on vit de belles histoires d'amour et que ça termine de manière plus ou moins douloureuse, ou plus ou moins destructrice même parfois, euh, ça m'est arrivé de regretter d'avoir fait des choix, euh pour préserver mon couple ou pour préserver l'homme avec qui je vivais à l'époque en mettant de côté mes choix professionnels ou mes études [...]. Mais bon à cette époque là je pouvais pas faire autrement parce que je suis comme ça, parce que j'aurais été malheureuse de partir et de le laisser donc bon je crois que je pouvais pas faire autrement. [...] Mais bon ça après, c'est plus, c'est plus une question comment dire de maturité aussi, c'est indissociable en fait, mais bon si avec la mentalité de 30 ans que j'ai actuellement il fallait que je refasse les choses je dirai au copain « tu veux rester ici, ben ok tu restes ici moi, moi je pars voilà », boudiou comme on dirait dans le nord. »

(Angélique, 30 ans, Bac+5, Journaliste, Célibataire, Père : conseiller financier, diplôme d'expert comptable, Mère : assistante maternelle, Baccalauréat).

Après une rupture amoureuse, ces femmes perçoivent de manière différente l'articulation entre leur vie privée et leur vie professionnelle. En effet, elles prennent alors davantage leurs décisions en fonction de leur vie professionnelle, et ce même si elles sont de nouveau en couple. Plus prudentes avec la rencontre amoureuse, elles misent davantage sur leur carrière professionnelle que leur vie privée.

Ces différents entretiens soulignent l'interaction entre la sphère professionnelle, définie par les études supérieures, et la sphère privée, à savoir ici la rencontre amoureuse. En effet, bien qu'il ne s'agisse pas d'une vie de couple au quotidien, c'est-à-dire d'une cohabitation sous le même toit, la rencontre amoureuse peut influencer le déroulement du parcours universitaire et plus spécifiquement les « choix » qui peuvent être faits. Les entretiens mobilisés ici sont ceux

d'enquêtées féminines¹¹¹, sans doute car le modèle féminin est toujours plus proche de la vie privée et le modèle masculin toujours plus proche de la vie professionnelle. Probablement en raison de cette assignation de rôle, les femmes prennent plus fortement conscience que les hommes des difficultés de conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle auxquelles elles auront à faire face. Afin de mener en parallèle leur vie familiale et leur vie professionnelle, les femmes, selon leur niveau d'études, élaborent des stratégies : soit elles acceptent un emploi sans nécessaire adéquation avec leur formation et s'impliquent davantage que leur conjoint dans la sphère privée, soit elles visent à satisfaire au mieux leurs ambitions professionnelles et requièrent ainsi un investissement de leur conjoint dans la sphère privée. Plus les femmes sont diplômées, plus l'articulation entre les sphères tend à suivre cette deuxième voie.

5.1.2. Donner la priorité à sa vie professionnelle

La rencontre amoureuse n'a pas le même impact sur les « choix » universitaires des femmes lorsqu'elles ont au moins un de leurs parents qui a suivi des études supérieures ou qui occupe un poste de cadre. En effet, ces femmes n'infléchissent pas leur trajectoire universitaire suite à une rencontre amoureuse, et ce y compris lorsqu'elles savent que leur choix universitaire peut les conduire à une rupture amoureuse¹¹². Une fois les études terminées, ces femmes diplômées du supérieur long, malgré une rencontre amoureuse, ne souhaitent pas renoncer à leur carrière, même si cette dernière implique une mobilité géographique. Les jeunes ayant suivi des études supérieures constituent la frange de la population la plus mobile géographiquement. Ceci peut s'expliquer par le fait que la répartition des emplois correspondants à leur diplôme sur le territoire français est inégale : toutes les régions n'offrent pas les mêmes opportunités d'emploi. La mobilité géographique varie selon la région. Ainsi, d'après l'enquête Génération 98 du Cereq, 3 ans après la sortie de l'enseignement supérieur, 17% des jeunes d'Ile de France ont changé de région contre 30% pour les jeunes de province (Perret et Roux, 2004). Cette mobilité géographique augmente avec le niveau de diplôme : 10% des jeunes issus de l'enseignement secondaire a quitté sa région de formation trois ans après la fin des études,

¹¹¹ Nous n'avons pas eu ce discours parmi les hommes.

¹¹² Ce cas de figure reprend celui développé dans le chapitre 3 avec l'exemple de Gwenaëlle : en se destinant à devenir CPE, elle savait que cela l'amènerait à connaître une mobilité géographique et que celle-ci pouvait conduire à sa rupture amoureuse. Pour autant elle a maintenu son choix d'études.

alors que c'est le cas de 27% des jeunes ayant achevé un cursus de l'enseignement supérieur. Pour ces derniers cette proportion « varie de 19% pour ceux qui ont un niveau Bac+1 ou Bac+2 mais n'ont pas obtenu de diplôme du supérieur, à 62% pour les diplômés d'écoles d'ingénieurs » (Cuney *et al.*, 2003, p. 2). Les femmes diplômées du supérieur long sont de ce fait nombreuses à connaître une mobilité géographique à l'issue de leurs études supérieures pour s'insérer professionnellement. Lorsqu'elles sont en couple et acceptent cette mobilité géographique c'est alors au conjoint de s'adapter : soit il reste¹¹³, soit il suit, à l'instar du compagnon de Blandine.

« Je vivais avec quelqu'un et on se demandait s'il allait me suivre ou pas me suivre. Puis tout compte fait il m'a suivi, il a décidé de me suivre, donc on a emménagé ensemble à X en septembre. Mais il est parti en janvier. Voilà parce que X c'est pas génial et que lui il était pompier et y'avait plus aucune place de pompiers dans les casernes aux alentours. Donc il a démissionné pour me rejoindre et voilà pas de boulot, donc il est retourné à Y. Donc il est pompier à Y. [...] Et puis comme je suis jamais chez moi, c'était pas évident. Je pars souvent, enfin je pars souvent sur Paris parce que j'ai beaucoup de réunions ou à Bordeaux, donc la vie au quotidien n'est pas évidente. Et puis là je vais partir 4 mois à l'étranger, donc ça fait beaucoup. Donc c'est pas évident à supporter »

(Blandine, 31 ans, Bac+5, Officier de l'armée, Célibataire, Père : décédé (ingénieur), diplôme d'ingénieur, Mère : retraitée (DRH), Licence de droit et Licence d'économie).

Face aux mutations d'un des membres du couple, l'autre doit alors, s'il n'a pas la possibilité d'obtenir également une mutation, quitter son travail. La plupart attendent d'avoir retrouvé un emploi avant de démissionner de leur travail, imposant à chacun des membres du couple un célibat géographique pour un temps. D'autres démissionnent de leur travail sans être assuré d'un autre emploi dans la région de mutation de leur conjointe. Dans la mesure où toutes les régions n'offrent pas les mêmes opportunités d'emploi, il est parfois difficile pour les conjoints de retrouver un emploi en adéquation avec leur expérience professionnelle antérieure. Les hommes doivent alors adapter leur vie professionnelle à celle de leurs

¹¹³ Le compagnon de Gwenaëlle ne pouvait pas quitter son emploi, Gwenaëlle a donc effectué seule une mobilité géographique, qui est en large partie la raison de leur rupture.

conjointes, soit en mettant entre parenthèse leur carrière¹¹⁴, soit en l'infléchissant par une réorientation professionnelle. Lorsque l'adaptation est synonyme de réorientation professionnelle, les conjoints doivent alors renoncer à leur avancement dans leur trajectoire professionnelle. De la même manière que les femmes ne souhaitent pas renoncer à leur carrière, ces hommes ne sont pas prêts à y consentir. Dans cette situation, la variable d'ajustement devient la sphère privée. En effet, plutôt que renoncer à leur carrières professionnelles respectives, hommes et femmes prennent alors la décision de poursuivre leur vie professionnelle chacun de leur côté sur le mode du célibat¹¹⁵. Cette décision est d'autant plus facile à prendre que la liaison amoureuse en est à ses débuts.

La décision de rupture conjugale est aussi sans doute une manière d'anticiper l'avenir. En effet, dans les couples au sein desquels la mobilité géographique est une composante intrinsèque de l'emploi de la femme, la carrière de l'homme risque d'être à chaque nouvelle mutation remise en question. Face à cela certains préfèrent faire le choix de la rupture et donc du célibat plutôt que de renoncer à leur carrière professionnelle.

Le « choix » fait par ces femmes, diplômées du supérieur long, de miser sur leur carrière professionnelle plutôt que sur leur vie personnelle en début de vie active, n'est pas étranger à leur position dans le cycle de vie. En effet, « il est plus facile pour elles d'accéder à des titres et à des postes d'ingénieurs et de cadres à l'issue d'un cursus de formation initiale [...] qu'en cours de carrière, à des âges où elles sont (ou peuvent être) mères. » (Marry et al., 1998, p. 381). Tel est le cas de Blandine, qui mise sur sa vie professionnelle et n'envisage pas une vie de famille tout de suite.

« Comme je suis en plein début de carrière et que je suis sous contrat, la vie de famille c'est pas pour tout de suite. Ni enfant, ni stabilité personnelle, parce que j'ai un contrat de 4 ans et je veux prendre tout ce qui y'a à prendre pendant 4 ans »

(Blandine, 31 ans, Bac+5, Officier de l'armée, Célibataire, Père : décédé (ingénieur), diplôme d'ingénieur, Mère : retraitée (DRH), Licence de droit et Licence d'économie).

¹¹⁴ Le terme de carrière étant entendu comme une évolution professionnelle.

¹¹⁵ Précisons que ce terme célibat ne doit pas être entendu comme un célibat géographique mais bien comme une séparation conjugale.

Le fait d'avoir vécu une rupture conjugale renforce chez ces femmes leur volonté de s'investir pleinement dans leur carrière professionnelle. Elles savent qu'il leur sera plus aisé d'avancer rapidement dans leur carrière en début de vie professionnelle et en étant déchargée de toute contrainte familiale. Le célibat facilite les évolutions professionnelles, dans le sens où il permet aux jeunes d'« évoluer librement de poste en poste et [d'] engranger rapidement les bénéfices de leur disponibilité » (Bertaux-Wiame, 2006, p. 54).

A l'heure actuelle, pour de plus en plus de cadres dans des entreprises de taille conséquente, « partir à l'international » est bien souvent une clef pour faire carrière. La mobilité à l'international dépend sans doute encore plus fortement que la mobilité nationale « de la configuration familiale et du moment dans le cycle de vie. » (Guillaume et Pochic, 2010, p. 23). Les femmes cadres diplômées du supérieur long ont alors des comportements similaires à celles de leurs homologues masculins, qui misent davantage sur leur carrière professionnelle que sur leur vie privée, à l'instar de Noé.

« Donc partir à l'étranger dans le cadre de votre travail c'est quelque chose que vous envisagez ?

Oui. De toute façon c'est des missions qui sont sur deux ans, donc c'est des choses qui sont très envisageables sans trop de souci [...]. Pour l'instant je suis célibataire, j'ai pas d'enfants, donc voilà j'ai aucune contrainte qui m'empêche de pouvoir envisager les choses de cette manière, c'est-à-dire de partir. [...] Comme on dit pour l'instant j'ai pas trop réussi ma vie privée, donc bon voilà, tant que le privé ne va pas mieux entre guillemets ben on s'appuie sur la partie professionnelle. Et puis il faut savoir évoluer dans la vie. Et puis voilà si ça se trouve je trouverai ma femme lors d'un déplacement à l'étranger. Moi j'ai des amis qui sont partis à l'international, qui sont partis célibataires et qui sont revenus avec femme et enfant. »

(Noé, 31 ans, DUT, Informaticien, Célibataire, Père : décédé (artisan), CAP, Mère : décédée (maître de conférence), Doctorat).

L'idée d'une vie de famille n'est pas écartée par ces jeunes. Elle est simplement remise à plus tard. Pour ces personnes qui ont investi leur carrière au détriment d'une vie conjugale, se pose la question de la gestion de leur carrière lorsqu'ils envisageront une vie conjugale, voire une

vie de famille. Pour cela, une étude à plus long terme devrait être conduite auprès de cette population.

5.1.3. Concilier au sein du couple carrières féminines et carrières masculines : l'étape charnière de la parentalité

La gestion des carrières au sein des couples prend une nouvelle dimension lorsque les conjoints vivent ensemble au quotidien sous le même toit, mais surtout aussi avec l'arrivée des enfants. Aujourd'hui en France, la naissance des enfants ne remet pas en question la place des femmes sur le marché du travail. A ce titre, il faut noter que « la France constitue à l'heure actuelle une « exception » alliant l'un des plus forts taux de fécondité (1,94 en 2006, ce qui la place au deuxième rang européen après l'Irlande) et un fort taux d'activité féminine (plus de 80% des mères de un ou deux enfants sont actives, selon l'Enquête Emploi de 2005 de l'INSEE). Qui plus est, et à la différence d'autres pays, en Europe (Pays-Bas, Royaume-Uni, Allemagne) mais aussi du Canada ou du Japon où les mères travaillent fréquemment à temps partiel, les françaises sont majoritairement actives à temps plein et de façon continue » (Tremblay et Barrère-Maurisson, 2009, p. 16). Ainsi en France, nombre de femmes continuent à exercer un travail tout en ayant des enfants. Ce constat est sans doute d'autant plus vrai lorsque les femmes ont fait des études. En effet, « plus un diplôme est élevé, plus il autorise un bon rendement sur le marché du travail (en termes de revenus et d'intérêt du travail) et conduit leur titulaire à le valoriser sur ce marché. » (Kieffer et al., 1995, p. 70). De ce fait, les femmes ayant suivi des études supérieures longues et qui occupent des postes en adéquation avec ces dernières ne souhaitent pas interrompre leurs carrières professionnelles trop longtemps, même après la naissance des enfants, à l'instar d'Alexandra.

« Comment ça s'est passé quand vous avez pris votre congé parental puisque vous me dites que si vous arrêtez vous pensez que le journalisme vous manquerait ?

Là ça a été un peu le test parce que je savais pas avant d'arrêter que ça me manquerait, c'est ça le truc. Mais comme c'est vrai que ma première fille avait trois mois quand j'ai repris le travail et c'est vrai que je l'ai assez mal vécu, c'était pas terrible. Donc là j'avais vraiment envie de m'arrêter un peu plus pour prendre le temps de voir pousser mes

enfants. Et je pouvais prendre jusqu'à trois ans de congé parental mais j'ai pris qu'une année. Je me suis dit « on verra à la fin de la première année, si je continue ou si je reprends ». Et puis c'est vrai que ça m'a manqué de ne pas travailler. Puis pour des questions financières aussi je pouvais pas prolonger le congé parental. Donc du coup je suis retournée travailler. Maintenant je sais que la vie professionnelle c'est quand même important, ça fait partie de mon équilibre aussi et que j'adore mon boulot, donc je ne me verrais pas arrêter de travailler pour rester à la maison et m'occuper de mes enfants. Le contact avec les gens me manquerait trop puis la vie de la rédaction, l'écrit, tout ça. Ça serait difficile d'arrêter »

(Alexandra, 31 ans, DUT, Journaliste, En couple, 2 enfants, Conjoint : chef d'entreprise, Père : agent EDF, niveau 3^{ème}, Mère : aide cuisinière, BEP).

Le motif financier est un élément qui entre en compte dans la reprise d'activité des femmes après la naissance des enfants. Toutefois, l'élément financier n'apparaît pas comme le plus déterminant (Méda et al., 2003 ; Battagliola, 1998) dans le choix de s'arrêter de travailler un temps pour élever ses enfants. Ainsi, seulement 8% des mères invoquent l'arbitrage financier seul dans les raisons de cesser de travailler à la naissance d'un enfant. Plus de 12% des femmes qui ont arrêté de travailler ont mis en avant des raisons liées aux modes de garde, 28% aux conditions de travail et 21% aux deux (21%) » (Méda et al., 2003). Les conditions de travail apparaissent donc comme un élément non négligeable dans l'arrêt du travail à la naissance d'un enfant. Les femmes concernées ici occupent toutes des emplois qu'elles jugent intéressants et épanouissants. Elles ont toutes connu des évolutions, au niveau du salaire ou au niveau des responsabilités, voire des deux. Le travail constitue pour ces femmes un élément à part entière de leur mode de vie, auquel elles ne sont pas prêtes à renoncer. Aujourd'hui « pour une mère de deux enfants, il est désormais devenu « normal » de travailler » (Maruani, 1996, p. 49).

La hausse du niveau de diplôme des femmes les incite certes à être davantage présentes sur le marché du travail aujourd'hui que par le passé, mais travailler tout en ayant une vie de famille s'inscrit aussi dans la lignée familiale. La conception de l'organisation entre vie privée et travail résulte aussi de dispositions acquises au sein de sa famille d'origine. En effet, « l'exemple d'une mère ayant exercé une activité professionnelle est significativement corrélé

avec l'adoption d'un comportement semblable de la part de la fille » (Menahem, 1984, p. 64), comme l'explique Christelle.

« C'est vrai qu'après la naissance j'ai repris à temps plein tout de suite. Bon c'est pas facile, c'est clair de repartir en laissant son bébé de deux mois et demi. Maintenant je pense, moi j'ai toujours vu ma mère travailler aussi, elle faisait également de sacrés horaires. Quand j'étais petite elle prenait le train à 7h du matin et je ne me souviens pas d'avoir souffert de l'absence de ma mère à certains moments parce que quand il fallait elle était présente. Parce que mes parents étaient aisés financièrement aussi et c'est vrai que je, voilà, j'ai vraiment eu une enfance et une adolescence sans problème à tout point de vu, avec des parents présents tous les deux malgré des boulots prenants et c'est ce que j'ai envie de refaire pour mes enfants »

(Christelle, 31 ans, BTS, Agent de voyage, Mariée, 2 enfants, Conjoint : conseiller financier, Père : retraité (cadre supérieur), BEP, Mère : retraitée (employée), BEPC).

Ces femmes pour ne pas renoncer à leur carrière développent des stratégies : certaines effectuent de longs déplacements domicile-travail, car cela leur permet d'avoir un emploi intéressant, d'autres font le choix de travailler à la maison lorsque leur travail le permet, à l'instar de Juliette.

« Je peux aller à 7h et demie le matin et à 4h tirer mes gaules, et leur dire salut. Je bosse énormément en télétravail aussi. Là je suis arrêtée depuis trois mois, mais je continue à gérer depuis la maison, mon équipe, mes collègues continuent de m'appeler donc voilà. Je vous dis je peux bosser depuis la maison donc c'est énorme. Demain avec mon p'tit bout, je ferais, enfin ça m'obligera peut être à faire moins d'heure ce qui n'est pas plus mal parce que bon, de temps en temps c'est vrai que je tire un peu sur la corde. Bon après quand j'aurais des réunions tard le soir auxquelles je ne pourrais pas me soustraire bon ben on s'organisera, c'est mon mari qui s'en occupera »

(Juliette, 31 ans, Bac +5, Responsable d'un service juridique, Mariée, Sans enfant (attend un enfant), Conjoint : gérant, Père : professeur, agrégation de lettres, Mère : professeur, Ecole Normale).

Le télétravail, facilité par le développement d'Internet et des technologies de l'information (Tremblay *et al.*, 2006) aide à la conciliation emploi et vie de famille. De plus, la plupart de ces femmes sont cadres et ont donc une certaine souplesse dans leurs horaires.

Lorsque les femmes choisissent de faire carrière en ayant des enfants, cela implique aussi une participation de la part du conjoint dans la sphère domestique, que ce soit pour s'occuper des enfants, pour faire les courses, préparer les repas, faire le ménage, comme l'ajoute Christelle.

« Mon mari m'aide beaucoup à la maison Déjà il finit une heure plus tôt que moi et après il a toujours été plus près donc c'est toujours lui qui récupère les enfants le soir. Et c'est vrai que quand je rentre elles sont en pyjamas, elles sont prêtes. Voilà on passe le repas ensemble, après la p'tite histoire c'est maman parce que voilà mais c'est vrai que c'est lui qui les gèrent le soir. Et le matin il part un peu plus tôt que moi donc lui en fait conduit la p'tite chez la nourrice et moi je conduis la grande à l'école et je pars travailler tout de suite après. [...] Je veux dire on a, enfin il est conscient qu'il a une femme qui a un boulot aussi et il faut qu'il m'aide aussi à la maison. On est vraiment sur un pied d'égalité aussi bien sur le boulot que pour les tâches à la maison. »

(Christelle, 31 ans, BTS, Agent de voyage, Mariée, 2 enfants, Conjoint : conseiller financier, Père : retraité (cadre supérieur), BEP, Mère : retraitée (employée), BEPC).

Dans les entretiens menés, la répartition des tâches domestiques et parentales se fait au sein de ces couples sur un mode égalitaire, même si l'investissement de l'homme est sans cesse justifié par leur conjointe (« il finit plus tôt que moi », etc.). Les hommes consacrent un temps équivalent à celui des femmes pour les tâches de la sphère privée. Cette égalité dans le partage des tâches semble se rencontrer essentiellement dans les couples au sein desquels les femmes sont diplômées du supérieur et occupent des postes à responsabilités, puisque si l'on observe le temps des hommes et celui des femmes consacré aux tâches quotidiennes parmi l'ensemble

de la population, des différences subsistent. En effet, selon les enquêtes emploi du temps de l'INSEE de 1986, 1999 et 2010, le temps que les hommes consacrent aux tâches domestiques et parentales a certes augmenté, mais ne rattrape en aucun cas celui des femmes. Ainsi en 2010, les hommes consacrent en moyenne, 2h13 par semaine à ces tâches domestiques, y compris l'éducation des enfants, contre 4h01 pour les femmes. Ces temps étaient de 2h13 pour les hommes et 4h36 pour les femmes en 1999 contre 2h07 en 1986 pour les hommes et 5h07 pour les femmes. En l'espace de 24 ans, les hommes ont augmenté le temps consacré au ménage et aux enfants d'à peine 6 minutes et les femmes ont diminué leurs temps d'un peu plus d'une heure (Ricroch, 2012). Cette diminution du temps féminin dans les tâches domestiques tient aussi à « des facteurs endogènes, propres à l'univers domestique ; il en résulte une redéfinition des tâches, liée aux progrès des nouvelles technologies dans la sphère domestique » (Blöss, 2009, p. 51). Pour quelques uns de ces couples au sein desquels les femmes souhaitent faire carrière, le choix a été fait d'externaliser les tâches domestiques. Cette externalisation des tâches domestiques doit être prise en considération car elle influe sur l'idée d'une répartition plus équilibrée de ces tâches dans les couples les mieux dotés culturellement et économiquement (Blöss, 2009).

L'externalisation des tâches se retrouve également au niveau de la garde des enfants. Lorsqu'au sein des couples, les horaires de travail de la femme et de l'homme sont de plus fortes amplitudes que ceux des enfants et qu'il n'est pas toujours évident de trouver un arrangement entre conjoints, alors c'est une aide extérieure qui prend le relais pour s'occuper des enfants. Cette aide extérieure peut être une assistante maternelle à l'instar d'Alexandra.

« Comment vous conciliez votre vie privée et votre professionnelle ?

C'est pas forcément toujours facile, parce que ben je travaille beaucoup. Donc là, vous voyez on est samedi et j'ai travaillé quasiment toute la journée, je suis rentrée que vers 16h. Donc en semaine c'est pareil je pars le matin à 9h et je rentre et j'ai pas d'horaires en fait, donc on va dire entre 19 et 22 heures. Heureusement j'ai un compagnon assez compréhensif, qui m'aide beaucoup. Il est chef d'entreprise, donc il gère un petit peu son emploi du temps comme il veut, donc du coup c'est vrai que pour l'organisation c'est plus simple. Et puis sinon c'est une nounou qui les garde. Enfin elles vont à l'école depuis septembre les filles, mais

sinon c'est une nounou. Donc voilà. Donc c'est pas toujours simple, mais bon ça va, on s'en sort pas trop mal. »

(Alexandra, 31 ans, DUT, Journaliste, En couple, 2 enfants, Conjoint : chef d'entreprise, Père : agent EDF, niveau 3^{ème}, Mère : aide cuisinière, BEP).

D'autres couples peuvent compter sur de la famille proche, comme dans le cas de Christelle.

« Je fais pas mal de route, je fais une heure minimum de voiture le matin et le soir pour aller travailler et pour rentrer. Donc bon, comme je vous dis on pensait se rapprocher mais j'étais enceinte de ma fille quand on a acheté la maison. Et en fait après sa naissance on s'est rendu compte qu'en fait c'était bien pratique d'avoir des personnes sous la main qui pouvaient prendre le relais quand nous on pouvait pas, d'avoir des personnes disponibles sur place, s'il faut la récupérer à l'école, etc. Donc c'est par commodités pour notre vie personnelle qu'on reste sur ce secteur. »

(Christelle, 31 ans, BTS, Agent de voyage, Mariée, 2 enfants, Conjoint : conseiller financier, Père : retraité (cadre supérieur), BEP, Mère : retraitée (employée), BEPC).

Donner la priorité à la qualité du lieu de vie plutôt qu'à la proximité entre le domicile et le travail peut être un choix effectué en raison de la proximité de membres de la famille pour gérer les enfants lorsque les parents travaillent. Le réseau de proches joue un rôle d'entraide dans la prise en charge des enfants et « incite le couple à ne pas quitter sa région ». (Vincent, Viry et Kaufmann, 2010, p. 80). La parentèle constitue ainsi un soutien non négligeable dans la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle. Plus largement, il faut souligner que la possibilité de bénéficier d'un mode de garde, quel qu'il soit, est un élément essentiel de la présence des femmes sur le marché du travail (Périver, 2004).

Ces différentes formes de soutien (conjoint, aide ménagère, assistante maternelle, familles proches) sont essentiels pour ces femmes qui souhaitent continuer leur carrière tout en ayant une vie de famille. Ces femmes ne souhaitent pas avoir à faire un choix entre leur vie privée et

leur vie professionnelle, l'une étant aussi importante que l'autre, comme l'explique Alexandra.

« Pour vous aujourd'hui entre votre vie privée et votre vie professionnelle, est-ce que l'une est plus importante que l'autre ?

Non et je ne peux pas à avoir à faire un choix, parce que c'est vrai que je me suis posée la question quand j'ai eu ma deuxième fille. Mais les deux sont vraiment importants, ouais aussi important l'un que l'autre parce que si je m'arrêtais de travailler pour m'occuper des enfants je crois que ça me manquerait vraiment, comme je vous disais. Mais vis-versa. Je crois que c'est le cas de pas mal de femmes qui travaillent, je culpabilise de pas voir mes filles si vraiment j'ai des journées chargées, ça arrive que je les vois pas du tout, je les vois une demi-heure dans la journée, c'est pas toujours évident. Mais je refuse d'avoir à faire un choix »

(Alexandra, 31 ans, DUT, Journaliste, En couple, 2 enfants, Conjoint : chef d'entreprise, Père : agent EDF, niveau 3^{ème}, Mère : aide cuisinière, BEP).

Ces couples au sein desquels vie professionnelle et vie privée doivent être conciliées révèlent de nouvelles formes d'organisation familiale. En effet, lorsque ni l'homme, ni la femme ne souhaite renoncer à sa carrière tout en ayant une vie de famille, il faut dès lors trouver de nouveaux arrangements conjugaux. Ces derniers passent par un plus grand investissement de l'homme dans la sphère privée, afin de permettre une répartition des rôles entre pères et mères plus équitable. D'une certaine manière, le modèle traditionnel des rôles hommes et femmes vole en éclat au profit de la disponibilité de l'un ou de l'autre (des horaires de travail plus en adéquation avec ceux des enfants ou une distance domicile travail moins importante pour l'un des deux conjoints).

5.1.4. Diplômes féminins, carrières féminines ou lorsque les carrières masculines sont mises entre parenthèses

La problématique de gestion de la vie privée et de la vie professionnelle au sein des couples est encore différente, lorsque c'est la carrière de la femme qui semble prioritaire. Ces couples sont des couples à hypogamie féminine par le diplôme. Il s'agit en effet de couples où la femme est plus diplômée que l'homme. Bien qu'encore minoritaires, ces couples sont plus nombreux que par le passé, du simple fait de la progression des scolarités féminines. Cette nouvelle donne au sein des couples vient remettre en question le modèle traditionnel au sein desquels la famille se mobilise en faveur de la carrière de l'homme. Dans ces couples hypogames féminins, les décisions sont prises plutôt en fonction de la carrière de la femme. Afin d'étudier de quelle manière ces couples prennent la décision d'accorder la priorité à la carrière de la femme, nous avons pris le parti d'analyser le discours des hommes¹¹⁶. La situation d'hypogamie féminine est antérieure à la mise en couple. En effet, lorsque les conjoints se rencontrent ou s'installent ensemble, les femmes achèvent leurs formations. Les conséquences sur l'organisation au sein du couple ne sont donc pas les mêmes que lorsque la situation d'hypogamie féminine survient après plusieurs années d'hypergamie ou d'homogamie (Testenoire, 2008).

Au sein de ces couples, les décisions sont prises en fonction de l'emploi des femmes. Pour ces jeunes couples, la première décision est celle relative à l'insertion professionnelle des femmes. Comment permettre aux femmes de faire carrière alors que les conjoints sont déjà insérés professionnellement, du fait d'études plus courtes, d'autant qu'aujourd'hui l'insertion professionnelle des jeunes est plus difficile que par le passé ? Il n'est donc pas toujours facile de trouver un emploi dans la même région que son conjoint. Cette « difficulté à trouver une activité professionnelle géographiquement proche du lieu de vie est particulièrement importante pour les personnes diplômées ou avec des formations très spécialisées. Pour ceux-là, les emplois sont rares, plutôt localisés dans les agglomérations », (Vincent-Geslin, 2012, p. 12). Face aux difficultés d'insertion professionnelle de ces femmes dotées d'un diplôme

¹¹⁶ Il serait intéressant de poursuivre cette analyse en étudiant à la fois le discours de l'homme et celui de la femme. Plusieurs enquêtés ont connu des situations d'hypogamie féminine (Blandine, Géraldine...), mais au moment de l'enquête ces personnes sont célibataires. Dans d'autres couples, la femme a certes un diplôme plus élevé que l'homme sans pour autant que l'on puisse conclure à une situation d'hypogamie (Bac +3 et Bac +2). Seul deux hommes sont en situation d'hypogamie au moment de l'enquête, cette analyse devra donc être prolongée avec davantage de récits. Néanmoins elle reste importante à souligner car elle reflète les nouveaux enjeux qui se jouent au sein des couples, en raison de l'augmentation des diplômes féminins.

spécialisé, les couples peuvent faire le choix de déménager dans une agglomération offrant plus d'opportunité d'emploi aux conjointes, à l'instar de Nathan. En effet, Nathan et sa conjointe ont pris la décision de déménager dans une ville plus grande, où sa conjointe avait plus d'opportunités professionnelles. Pour autant, Nathan n'a pas changé d'emploi.

« Sur X, ça allait pas trop, c'était petit, donc peu d'opportunités au niveau du travail pour ma copine, donc on a déménagé sur Y. Donc moi je fais les allers-retours à mon travail et puis elle, elle travaille sur Y. [...] J'ai tenté plusieurs fois de revenir à Y mais j'y arrive pas, c'est un peu compliqué. Donc pour l'instant je travaille toujours là haut, donc à 80 kilomètres de Y [...]. Bon évidemment j'ai perdu un peu d'argent, c'est sûr. Mais bon d'un autre côté on gagne en qualité de vie, elle gagne aussi en termes de carrière, donc le choix est vite fait aussi ».

(Nathan, 31 ans, BTS, Pompier, En couple, Sans enfant, Conjointe : psychologue, Père : retraité (directeur commercial), niveau 5^{ème}, Mère : fonctionnaire, Baccalauréat).

Le déménagement chez ces couples entraîne davantage des migrations quotidiennes pour le conjoint qu'un retrait du marché du travail de ce dernier. A ce titre, les migrations quotidiennes entre le domicile et le travail concerne une large majorité de français (73% des français en 2004 (Baccaïni et *al.*, 2007)).

Dans d'autres cas, l'emploi trouvé par la conjointe est encore plus éloigné. Seule une mobilité géographique (Perret et Roux, 2004) induisant un changement d'emploi permet à ces couples de vivre ensemble. Au sein de ces couples hypogames féminins, où les « choix » au sein du couple se font en fonction de l'emploi des femmes, c'est à l'homme de supporter un changement d'emploi. Outre le niveau de diplôme, cette tendance dépend fortement du secteur dans lequel les femmes travaillent. Lorsqu'elles sont par exemple titulaires d'un doctorat (Bac +8) et souhaitent se diriger vers le monde académique, leur insertion professionnelle est fortement concurrentielle. « Les professionnels du monde académique sont en effet soumis à une forte insécurité professionnelle : rareté des places, compétition internationale, instabilité des contrats caractérisent le marché de l'emploi académique » (Vincent, Viry et Kaufmann, 2010, p. 78). Lorsque ces femmes parviennent à trouver un

emploi, même s'il s'agit d'un CDD, c'est au conjoint de s'adapter et changer d'emploi et de région, à l'instar de Florian.

« Ben en fait j'étais moi salarié dans l'ouest de la France et ma femme était salariée à Marseille, et elle a trouvé du travail à X. Donc elle a déménagé à X et moi j'avais déjà un appartement sur Y, j'ai rendu les clefs, je suis retourné habiter chez mes parents le temps de trouver du travail à X, donc ça a pris 3 mois. Et quand j'ai trouvé du travail à X, je suis parti de chez mes parents et j'ai emménagé dans ma maison à X, puisqu'on avait été choisir une maison tous les deux, l'été avant qu'elle embauche à X. Donc on s'est pris une maison et du coup c'est pour ça que j'ai rendu mon appart à Y c'était pour pas avoir deux loyers à payer. Donc j'ai de suite commencé à payer la maison avec elle à X et en retournant chez mes parents, j'avais aucun frais chez mes parents. Donc j'étais chez mes parents à V, je continuais, j'étais toujours salarié à Y pendant ce temps là, tant que je n'avais pas retrouvé un autre travail à X »
(Florian, 31 ans, DUT, Informaticien, Marié, 1 enfant, Conjointe : chercheuse, Père : géomètre, Bac+2, Mère : assistante sociale, Bac+2).

Les couples hypogames féminins privilégient la carrière de la femme et d'une certaine manière le rendement économique de son emploi plutôt que le statut d'emploi (CDD ou CDI). En effet, les « choix » se font en fonction de la carrière de la femme, même si dans un premier temps sa trajectoire professionnelle est précaire. Face à la précarité professionnelle de la conjointe, le changement d'emploi pour l'homme ne se fait pas à n'importe quel prix : ils ne démissionnent pas, et ce d'autant plus s'ils sont en CDI, tant qu'ils ne sont pas assurés de retrouver un autre emploi. L'importance de la carrière de ces femmes se manifeste aussi à la naissance des enfants. A la suite de cet événement, pour permettre à leur femme d'évoluer professionnellement, les hommes se mettent en retrait du marché du travail, en passant à temps partiel : « pour certaines de ces femmes, une cessation ou une réduction d'activité pourrait leur être préjudiciable et souvent elles veulent valoriser et rentabiliser leur diplôme » (Trellu, 2008, p. 286).

En général, la réduction du temps de travail afin de s'occuper des enfants est principalement l'apanage des femmes. En France, les hommes qui travaillent à temps partiel « sont surtout de jeunes hommes (les 15-24 ans représentent 13% des hommes à temps partiel) et des hommes proches de la retraite (21,5% des hommes à temps partiel ont 60 ans et plus). Autrement dit, le temps partiel, dans le cas des hommes est soit un mode d'insertion dans la vie professionnelle, soit un mode de sortie, dans le cadre d'une préretraite » (Angeloff, 2009, p. 8). Le temps partiel est difficilement conciliable avec le fait de faire carrière. Ainsi, dans les couples à hypogamie féminine, le temps partiel devient alors une affaire d'hommes. L'élément financier peut jouer dans le fait que ce soit à l'homme qu'incombe ce travail à temps partiel. L'hypogamie féminine par le diplôme s'accompagne souvent d'une hypogamie féminine socioprofessionnelle et donc d'un salaire plus élevé que son conjoint. De ce fait, il est moins pénalisant financièrement pour ces couples que ce soit l'homme qui passe à temps partiel pour un temps, comme l'explique Florian.

« Pour vous entre votre vie privée et votre vie professionnelle, est-ce qu'il y en a un qui est plus important que l'autre ?

Euh oui bien sûr, le travail, je me plais au travail et c'est important de gagner sa vie mais pour moi c'est vraiment secondaire, le principal de ma vie c'est ma femme, mon fils et ma maison. [...]. Et je pense que je vais passer à 80% quand mon fils va aller à l'école pour m'occuper de lui le mercredi, je vais faire la demande pour passer à 80%. Ma femme travaille à 100% et comme je vous ai dit sa carrière à elle, enfin elle est pas plus importante que la mienne, mais financièrement il vaut mieux qu'on privilégie sa carrière que la mienne donc je préfère moi passer à 80%. Et puis même ça me fait très plaisir de m'occuper de mon fils le mercredi, donc ça serait plutôt moi qui m'occuperait de lui. [...] Pour le moment c'est moi qui me restreint pour que ma femme puisse choisir le travail qui lui plaît et quand ma femme aura le travail qui lui plaît, qu'elle aura un CDI, à mon tour j'essaierai de faire une mobilité interne, voire même de changer complètement d'orientation professionnelle, mais à l'heure actuelle c'est pas mes priorités du tout. »

(Florian, 31 ans, DUT, Informaticien, Marié, 1 enfant, Conjointe : chercheuse, Père : géomètre, Bac+2, Mère : assistante sociale, Bac+2).

Les projets de vie au sein de ces couples à hypogamie féminine se réalisent par conséquent en fonction du déroulement de la carrière des femmes. A ce titre, la naissance d'un enfant qui oblige nécessairement à interrompre son travail quelque temps pour une femme, est pensé, pour ne pas dire planifié, en fonction de la carrière des femmes hypogames, comme l'ajoute Florian.

« Vous m'avez dit que votre femme depuis était en CDD et quand votre fils est né elle a quand même pu prendre un congé maternité sans souci ?

Ben en fait elle était au chômage entre deux contrats. On s'est arrangé pour, on a un peu calculé l'heureux événement pour que ça tombe entre deux contrats. Et on envisage d'avoir un prochain enfant, ben à la fin du prochain contrat. On est obligé de calculer toujours. »

(Florian, 31 ans, DUT, Informaticien, Marié, 1 enfant, Conjointe : chercheuse, Père : géomètre, Bac+2, Mère : assistante sociale, Bac+2).

En l'absence d'une stabilité professionnelle, le diplôme influence le calendrier des naissances des enfants. « La qualification scolaire dirige les choix tant que la vie professionnelle se cherche » (Godard, 1992, p. 181). Lors des premiers temps de leur entrée sur le marché du travail, le diplôme de ces femmes pèse sur leurs « choix » de vie et notamment leurs « choix » conjugaux et familiaux. La hausse du nombre de femmes diplômées de l'enseignement supérieur a ainsi des répercussions au sein du couple. Afin de permettre aux femmes de faire carrière, les hommes s'investissent davantage dans la sphère domestique. Sans emprunter totalement les mécanismes de gestion des carrières masculines, qui passerait par l'absence de contraintes professionnelles pour la femme, et la prise en charge si besoin de la totalité du travail familial (Nicole-Drancourt, 1989), la carrière des femmes passe aussi par une mobilisation de plus en plus importante, et sans doute nécessaire, des membres de la famille. Cette gestion des carrières parmi les couples hypogames est semble-t-il d'une certaine manière annonciatrice de nouvelles tendances d'organisation au sein de la famille contemporaine.

Il serait pertinent de prolonger cette analyse de l'hypogamie féminine. En effet, nous pouvons faire l'hypothèse que selon le degré d'hypogamie féminine, à savoir selon le niveau de diplôme, si la femme est titulaire d'un Bac +2 et le conjoint d'un diplôme de niveau inférieur ou égal ou Bac, ou si la femme est titulaire d'un Bac +5 et plus et le conjoint d'un Bac +2, les

stratégies de conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle ne sont pas les mêmes. Sans doute plus la femme est diplômée de l'enseignement supérieur, et plus l'écart avec le niveau de diplôme du conjoint est grand, moins elle accepte de « renoncer » à sa carrière, même si elle est en couple.

5.2. D'un modèle traditionnel de gestion des carrières et de la famille à des arrangements différenciés : entre hypogamie masculine¹¹⁷ et homogamie

La deuxième logique d'organisation au sein des couples entre la vie privée et la professionnelle concerne ceux où on note une homogamie¹¹⁸ du point de vue du diplôme entre l'homme et la femme et ceux pour lesquels l'homme a un niveau de diplôme supérieur (hypogamie masculine). Ces deux cas de figure ont été regroupés car ce sont des situations où l'homme n'est pas en situation d'infériorité de niveau d'études par rapport à sa conjointe. Au sein de ces couples, les stratégies de carrière professionnelle se conjuguent soit au masculin, soit sur un mode plus égalitaire entre les conjoints. La naissance des enfants constitue un moment avec lequel les priorités entre la sphère familiale et la sphère professionnelle se réorganisent. Ce qui caractérise l'ensemble de ces couples, c'est avant tout la priorité accordée à la sphère privée. Toutefois la manière dont cette priorité s'organise au sein des couples est variable.

¹¹⁷ Couples au sein desquels l'homme possède un niveau de diplôme supérieur à celui de la femme. Ces couples sont aussi appelés couples à hypergamie féminine.

¹¹⁸ Les situations d'homogamie du point de vue du niveau d'études entre les conjoints au sein de notre échantillon concernent près de 40% de l'ensemble des couples. A un niveau national, ces situations d'homogamie concernent plus de 56% des couples (Enquête Etude de l'Histoire Familiale, INSEE, 1999, in Vanderschelden M, « Homogamie socioprofessionnelle et ressemblance en termes de niveau d'études : constat et évolution au fil des cohortes d'unions », Economie et Statistique n°398-399, 2006a.

5.2.1. Carrière au masculin et famille au féminin !

Un modèle statistiquement important d'interactions entre la vie privée et la vie professionnelle au sein des couples est celui au sein duquel c'est l'homme qui investit la sphère professionnelle et la femme la sphère familiale. Ce modèle que l'on peut qualifier de traditionnel est sans doute le plus connu. Il est intéressant de constater que derrière des apparences traditionnelles il révèle aussi de nouveaux enjeux pour les familles. Il s'agit ici de saisir comment s'organise concrètement cette répartition sexuée du travail, et ce d'autant plus que l'ensemble des femmes exerçaient une activité professionnelle avant d'avoir un enfant. Comment se décide l'arrêt du travail pour ces femmes et en fonction de quels critères ?

A la naissance du premier enfant, et davantage encore lors du second, les femmes mesurent les avantages et les inconvénients de l'interruption ou de la reprise du travail. La naissance des enfants n'a quant à elle pas d'effet sur le taux d'activité des hommes. En revanche, l'arrivée des enfants a un effet négatif sur le taux d'activité des femmes, et notamment au-delà de deux enfants. Ainsi en 2012, parmi les femmes en couple sans enfant, 73% d'entre-elles travaillent à temps complet, ce chiffre baisse à 72,7% lorsqu'elles ont un enfant, à 62,5% lorsqu'elles ont deux enfants et à 56,6% lorsqu'elles en ont trois ou plus. Pour les hommes, le taux d'activité à temps complet est de 91,4% dans les couples sans enfant, de 94,9% dans les couples avec un enfant, de 95,7% dans les couples avec deux enfants et enfin de 94,2% dans les couples avec trois enfants ou plus (Enquête emploi de l'INSEE¹¹⁹). S'arrêter de travailler pour élever ses enfants est largement corrélé au niveau d'études et au type d'emploi occupé : « les femmes les plus qualifiées et appartenant aux catégories sociales les plus favorisées demeurent le plus souvent employées à la suite d'une naissance, tandis que les femmes les moins qualifiées et socialement défavorisées interrompent plus fréquemment leur activité » (Marc, 2006, p. 156)

L'effet de diplôme mis à part, l'une des conditions pour que les femmes puissent demeurer sur le marché du travail après la naissance d'un ou plusieurs enfant(s) est la mise à disposition de structures de modes de garde. Ces dispositifs sont de différentes natures en France : crèches, aides maternelles et garde à domicile. Trouver un mode de garde adapté n'est pas toujours évident. Les femmes peu diplômées, le plus souvent avec des salaires peu élevés,

¹¹⁹ Cf. annexes pour plus de détails.

opèrent un arbitrage financier entre le fait de travailler pour payer le mode de garde ou le fait de ne pas travailler et garder soi-même leurs enfants, comme l'explique Violette.

« En fait après ma première fille j'ai continué un peu à travailler donc en intérim en pharmacie et j'ai arrêté de travailler, car même si j'avais mes parents et ma mamie qui pouvaient me la garder c'était pas toujours simple à gérer avec les horaires de la pharmacie. Après j'ai eu la chance d'avoir une place en halte garderie. Et quand j'ai eu la place en halte garderie j'ai repris en tant que secrétaire médicale dans un cabinet de kiné parce qu'à la pharmacie c'était pas possible, on finissait trop tard. La garderie ça finissait à cinq heures et demi et moi je finissais à huit heures, donc de cinq heures et demi à huit il me fallait quelqu'un mais ça me coûtait les yeux de la tête. Donc j'ai fait un peu de travail de secrétaire à mi-temps. Et après j'ai eu le deuxième et j'ai tout arrêté. J'ai arrêté, en fait je cherche une solution de garde qui me coûte pas les yeux de la tête parce que si je travaille pour payer la nounou, je travaille pas, comme c'est souvent le cas c'est pour ça que je travaille plus. Donc là je cherche une solution de garde qui me coûte pas les yeux de la tête pour que je puisse reprendre le travail en janvier. »

(Violette, 31 ans, Brevet Professionnel, Congé parental (préparatrice en pharmacie), Conjoint : pharmacien, En couple, Père : retraité (artisan), CAP, Mère : invalidité (vendeuse), BEP).

« La pénurie de modes de garde de qualité et accessibles financièrement engendre des problèmes d'organisation qui finissent par décourager les mères de travailler » (Périver, 2004, p. 248). Dans ces couples au sein desquels les femmes sont peu diplômées, il est moins pénalisant financièrement pour le couple que ce soit elles qui arrêtent de travailler plutôt que leurs conjoints. En effet, leur perte de salaire est mieux compensée par le complément de libre choix d'activité et par les économies réalisées sur les frais de garde (Gavillot, 2013). Parmi les couples interrogés, les hommes sont pour la plupart d'entre eux soit cadres, chefs d'entreprise ou commerçants, et disposent « d'une meilleure rentabilité sur le marché du travail » (Lollivier, 2001, p. 126) que leurs femmes. L'appartenance à ces CSP conduit bien souvent les hommes à avoir des horaires de travail plus étendus et peu en adéquation avec les horaires de service de garde. De ce fait la prise en charge des enfants repose alors davantage sur les

femmes. Les horaires de travail de ces dernières ne sont pas non plus toujours compatibles avec ceux des modes de garde. Même si la « délégation de la garde d'enfants constitue aujourd'hui la norme » (Odena, 2002, p. 2), la difficulté à trouver un mode de garde financièrement accessible et compatible avec les horaires de travail peut compromettre la reprise d'activité des femmes sur le marché du travail. Face à l'incompatibilité des horaires de travail avec ceux des modes de garde, la réorientation professionnelle peut être envisagée. Toutefois, lorsqu'elle n'est pas pleinement choisie, la réorientation professionnelle peut ne pas correspondre aux attentes de ces femmes, qui préfèrent alors faire le choix d'interrompre leur présence sur le marché du travail et se consacrer à leurs enfants, dans l'attente d'un mode de garde adapté.

Lorsque ces femmes parviennent à trouver un mode de garde qui leur convient, elles reviennent sur le marché du travail essentiellement à temps partiel. Ainsi, 27% des mères avec un enfant travaillent à temps partiel, elles sont 37% lorsqu'elles ont deux enfants et 43% avec trois enfants ou plus, contre 27% pour les femmes en couple sans enfant (Enquête Emploi de l'INSEE, 2012¹²⁰). Pour ces femmes peu diplômées et avec un ou plusieurs enfants, le temps partiel est alors un temps de travail vécu comme plutôt choisi que comme subi. Le « choix » du temps partiel par ces femmes consiste à pouvoir disposer de temps libre pour s'occuper de leurs enfants. Le temps partiel constitue une manière d'articuler la vie professionnelle et la vie familiale, tout en donnant la priorité à cette dernière. En effet, le temps partiel ici est déterminé par rapport à l'ambition de bien être que ces mères ont pour leur enfant et non par rapport à leur propre carrière professionnelle, comme l'explique Aurore.

« Travailler à temps partiel, c'est un choix que j'ai fait par rapport à mon fils comme ça je peux aller le récupérer à la sortie de l'école, puis les nounous c'est cher. Donc c'est un choix puis je complète avec mes extras donc ça compense. J'ai eu des temps plein, et là c'est beaucoup de garderie et je trouve que c'est pas forcément terrible sur du long terme, donc j'ai préféré chercher du partiel. »

(Aurore, 31 ans, Bac, Serveuse, En couple, 1 enfant (attend le 2^{ème}), Conjoint : cuisinier, Père : commercial, Baccalauréat, Mère : femme au foyer (secrétaire), BEP).

¹²⁰ Cf. annexes pour plus de détails.

Le temps partiel permet aux enfants de passer moins de temps chez les assistantes maternelles ou en crèche et plus de temps avec leur mère. Le complément de libre choix d'activité (Clca) est plus attractif financièrement avec un temps partiel qu'avec un retrait total du marché du travail¹²¹. De ce fait pour ces mères peu diplômées, sans réel projet de carrière professionnelle et avec des salaires peu élevés, le temps partiel n'impacte ni leur carrière, ni leurs revenus de manière considérable. Le temps partiel constitue un temps provisoire pour ces femmes, entre le retrait total du marché du travail à la naissance des enfants, et la reprise d'une activité à temps plein une fois les enfants devenus grands

Une partie de ces femmes peu diplômées conçoit le temps partiel comme une manière de revenir sur le marché du travail après un congé parental, et lorsque leurs enfants sont encore en bas âge. Une fois leurs enfants plus grands, elles expriment le souhait de revenir à temps plein sur le marché du travail. Pour autant cette reprise d'activité à temps plein n'est pas toujours évidente. Elle l'est d'autant moins que ces mères sont peu qualifiées (Algava et Bressé, 2005). Ainsi, « un éloignement du marché du travail dès le premier enfant obère durablement les chances d'accéder à nouveau à l'emploi et augmente le risque, dans le cas d'un accès à l'emploi, d'avoir de mauvaises conditions d'emploi : contrat précaire et temps partiel subi » (Domingo et Marc, 2012, p. 92-93). Tel est le cas de Nadège¹²² qui a arrêté de travailler à la naissance de son premier enfant, et ce durant plusieurs années.

« A l'époque où on venait d'avoir notre premier enfant, mon mari voulait pas que je travaille parce qu'on venait d'avoir un enfant, donc il voulait que je reste à la maison. C'était femme à la maison, toi tu t'occupes du gamin, tu fais le ménage et puis voilà. Puis au bout de quelques années, j'ai retrouvé une formation dans la photo dans ce que je voulais faire et puis c'est là que je me suis aperçue qu'il n'y avait plus d'avenir dans la photo quoi, à part monter sur Paris qui était la seule solution. Et ça c'était hors de question puisque j'avais déjà mon fils. Donc j'ai dit je change de voie totalement, donc secrétariat, enfin formation adulte, BEP secrétariat que j'ai eu et en un mois de temps j'ai retrouvé du

¹²¹ Il s'élève à 250,95€ par mois pour une durée de travail inférieure ou égale à un mi-temps et 435€ par mois si vous ne percevez pas l'allocation de base. En cas de cessation totale d'activité, le Clca est de 388,19€ par mois et de 572,81€ par mois si vous ne percevez pas l'allocation de base (source : CAF).

¹²² Précisons que parmi les enquêtés interrogés, Nadège est celle qui a eu son premier enfant le plus tôt. Au moment de l'entretien celui-ci est âgé de douze ans.

travail mais en vente dans un magasin de prêt à porter, et j'y suis restée environ 10 mois. Et après qu'est ce que j'ai fais ? Ensuite on a déménagé et on est venu ici. Et après, donc là j'ai retrouvé une formation adulte qui aide à retrouver du travail. Et puis très vite j'ai retrouvé du travail. Et là ils fermaient les portes, donc licenciement économique. Donc j'avais deux mois de préavis qui étaient payés à la maison, et pendant ce temps je cherchais. Et j'ai retrouvé du travail, mais là ça a été une vie de dingue pendant dix mois et je suis partie de moi-même, où j'ai fait une rupture conventionnelle parce que ça ne me convenait pas du tout, enfin ça m'allait pas du tout, c'était l'enfer. Et là je retravaille depuis dix jours, par contre c'est juste un mois. Mais entre temps parallèlement je suis en train de faire une VAE pour passer un Bac. »

(Nadège, 30 ans, Niveau terminale, Secrétaire, Mariée, 2 enfants, Conjoint : technicien, Père : retraité (artisan), niveau 5^{ème}, Mère : secrétaire générale d'un syndicat, BEPC).

Afin de se faire une place sur le marché du travail, même secondaire (CDD, temps partiel), ces femmes sont parfois contraintes d'effectuer un retour en formation, sans qu'il s'agisse nécessairement d'une formation diplômante. Ce retour en formation est d'autant plus facile à réaliser que ces femmes expriment des regrets face à un arrêt des études trop tôt. Il y a chez les jeunes adultes issus des milieux défavorisés « une prise de conscience *a posteriori* du « piège social » de l'absence des études. Sont alors revendiqués le besoin de « repartir à zéro » et le droit à une « seconde chance » par le retour en formation. » (Van de Velde, 2007b, p. 5). Le retour en formation des jeunes femmes peu diplômées témoigne à la fois de l'importance croissante du diplôme dans la société française et d'une volonté plus personnelle de se démontrer à soi-même ses propres compétences. Ce retour en formation est autorisé pour ces femmes une fois réglés les problèmes liés à la garde des enfants, c'est-à-dire seulement lorsque ces derniers sont plus âgés. Pour quelques unes de ces femmes, le retour sur le marché du travail fait l'objet de négociations au sein du couple. En effet, il n'est pas toujours évident pour le conjoint d'accepter que sa femme reprenne une place sur le marché du travail. Même si les enfants sont grands, le nouvel engagement des femmes sur le marché du travail entraîne aussi des renégociations au sein des couples quant aux tâches parentales et ménagères. On remarque ici le rôle prépondérant des femmes dans les changements sociaux (Blöss et Frickey, 2001), en l'occurrence ici dans la modification de l'organisation familiale

afin de pouvoir prendre place sur le marché du travail. Ainsi l'articulation entre la sphère privée et la sphère professionnelle peut prendre une nouvelle orientation au fur et à mesure que les enfants grandissent. Malgré un retour sur le marché du travail, la vie familiale demeure la sphère la plus importante dans leur vie.

La naissance d'un enfant est un événement particulièrement clivant en matière de comportement des femmes sur le marché du travail, entre celles qui sont faiblement diplômées, et celles qui possèdent un diplôme du supérieur. En effet, moins les femmes sont diplômées, plus leur participation au marché du travail après la naissance d'un enfant est faible (retrait total ou temps partiel). Les femmes concernées par ce modèle « traditionnel » sont donc des femmes peu diplômées. De cette manière, on peut dire que les interactions entre la sphère privée et la sphère professionnelle, et notamment la manière dont elles se négocient et s'opèrent au sein des couples sont d'autant plus sexuées que l'on descend dans l'échelle scolaire.

5.2.2. Revoir ses priorités après la naissance des enfants

Parmi les couples hypogames masculins au sein desquels la femme possède un diplôme spécialisé (infirmière par exemple) et au sein de la majorité des couples homogames, hommes et femmes ont investi leur carrière professionnelle avant la naissance des enfants. La naissance des enfants constitue un événement qui va réorganiser la gestion du temps consacré à la vie privée et à la vie professionnelle pour ces hommes et pour ces femmes. Le fait d'avoir un enfant diminue l'importance accordée au travail (Garner *et al.*, 2004). Sans pour autant renoncer à leur vie professionnelle, ces hommes et ces femmes effectuent des « choix » dans leur vie professionnelle afin que celle-ci prenne moins de place et n'empiète pas trop sur leur vie familiale. Ces hommes et ces femmes changent leur priorité : de la vie professionnelle à la vie familiale, à l'instar de Sabrina.

*« Mes premières années, l'école était à 60 kilomètres de chez moi.
[...] Donc là je dormais école, je mangeais école, c'était tout pour l'école
parce que ça me prenait beaucoup de temps. Et depuis cette année j'ai
moins de kilomètres pour l'école, et j'ai demandé à travailler à trois quart*

suite à la naissance de mon enfant, donc je travaille lundi, mardi et vendredi. Donc je trouve que c'est un très bon ratio famille-travail. Donc là je pars vers 7h et quart de la maison, et je rentre le soir après avoir récupéré ma fille, pas avant six heures. Et on l'a mise à la crèche le jeudi matin pour que je puisse préparer ma classe de la semaine. Donc le jeudi matin elle est à la crèche, moi je suis à la maison et je travaille, et je travaille aussi un peu le week-end. Voilà comment on s'organise. Donc le week-end quand je travaille c'est à la maison, et mon conjoint il s'arrange pour aller faire un tour avec elle, ou la garder le temps que je travaille. Donc mes priorités elles ont changé, parce que je me suis aperçue que son enfant c'est quand même plus important que les enfants des autres. Mon métier je le fait, c'est bien mais je n'y passe plus mes soirées, je me garde du temps aussi pour moi. Bon tu vois on a eu la petite une fois que nos situations professionnelles ont été plus stables, et là c'est plus important la vie avec elle, même pour mon conjoint. Là maintenant, on a une priorité, en fait c'est quand on est papa et maman les priorités elles changent, ce qui était important avant l'est moins parce qu'à la maison on a notre petite, et c'est plus important. »

(Sabrina, 30 ans, Bac+4, Professeur des écoles, En couple, 1 enfant, Conjoint : chef d'entreprise, Père : retraité (commercial itinérant), CAP, Mère : retraitée (institutrice), Baccalauréat).

Ces mères et ces pères qui réajustent leurs priorités à la naissance d'un enfant se caractérisent par le fait qu'ils ont leur premier enfant plusieurs années après leur insertion professionnelle. Leur situation sur le marché du travail est stable, ils sont en CDI, ont connu une évolution de leur carrière. Sans pour autant renoncer à toute ambition professionnelle, ces pères et ces mères à l'arrivée d'un enfant gèrent différemment leur temps de travail. A une vie régie essentiellement par le travail, succède une vie où le travail doit s'articuler avec la vie privée. Afin de mieux concilier ces deux temps de vie que sont le travail et la vie familiale, les acteurs sociaux opèrent des choix au niveau de leur vie professionnelle. Ces choix sont sexués, les femmes optent pour une diminution de leur temps de travail (elles travaillent essentiellement à 70 ou 80%), alors que les hommes visent à modifier leurs horaires de travail. Quel que soit le choix effectué, la diminution ou la modification des horaires de travail dépendent des contextes professionnels dans lesquels s'inscrivent les acteurs sociaux. Même

lorsqu'il s'agit simplement de la diminution du temps de travail, l'organisation des horaires est variable selon l'emploi des femmes (Ulrich et Zylberman, 2007) : quelques jours par semaine pour certaines, et quelques heures par jour toute la semaine pour d'autres, entraînant des arrangements différents au sein des couples.

Les femmes qui optent pour une réduction de leur temps de travail après la naissance d'un enfant, ont des caractéristiques différentes des femmes à temps partiel étudiées précédemment. D'une part, elles sont plus diplômées, d'autre part le temps dégagé par la baisse du temps de travail est davantage du temps pour elles-mêmes ou pour gérer les tâches domestiques que du temps avant tout destiné à l'enfant, enfin ce temps partiel n'exonère pas la participation du conjoint aux tâches parentales essentiellement. En effet, pour ces femmes le conjoint est sollicité dans la gestion des enfants, qu'il s'agisse de passer du temps avec eux lorsque la mère n'est pas disponible, ou de les déposer à l'école, comme l'explique Solange.

« C'est mon conjoint qui emmène les enfants à l'école et moi je les prends après chez la nourrice ou à l'école après la journée quoi. Donc lui les gère le matin et moi le soir. Comme il est sur la route il est un peu plus flexible donc il commence après avoir déposé les filles à l'école et il finit ben ça peut être 7h, 7h et demi, 8h ça dépend quoi. [...] Bon actuellement je suis en congé parental à 71% donc je travaille que le matin de 7h à midi du lundi au vendredi. Donc en travaillant que le matin du coup ma deuxième a moins de garde de nourrice et puis comme ça je garde aussi deux après midi de liberté pour moi, je l'a mets chez la nourrice deux après midi, comme ça j'ai le temps de faire tout, ben l'entretien de la maison, faire les courses, prendre des rendez vous pour moi en dehors sans avoir les enfants. Donc je garde deux après midi pour faire tout ce que j'ai besoin. Donc ce temps partiel c'est le temps qu'elle aille après à l'école la deuxième. Et après quand elle ira à l'école ben je reprendrai mon travail à plein temps, mais j'aurais aussi un jour de RTT. Donc moi ça sera le mercredi vis-à-vis des enfants. Dans le service on est quelques mamans donc priorité pour le mercredi après midi aux mamans quoi, parce que y'en a qu'ont déjà de grands enfants donc qu'ont plus besoin du mercredi après midi. Voilà donc le matin les deux filles iront au centre de loisirs et je les aurai quand même le mercredi après midi avec moi. C'est

pas le tout de faire des enfants, il faut aussi être là pour s'en occuper quoi. Le travail c'est important parce que c'est un revenu financier mais faut aussi penser à la famille, sinon on fonde pas une famille pour pas la gérer non plus. »

(Solange, 31 ans, BTS, Commercial sédentaire, Mariée, 2 enfants, Conjoint : commercial itinérant, Père : invalidité (commerçant), CAP, Mère : aide cuisinière, BEP).

Le temps partiel est une manière pour ces femmes d'équilibrer le temps consacré à la famille et celui à la vie professionnelle. Ces femmes, non cadres, peuvent également pour une partie d'entre elles bénéficier d'une demi-après-midi par semaine de libre, soit en raison du type d'emploi occupé (comme dans l'éducation nationale pour les professeurs), soit suite à la Loi Aubry par la Réduction du Temps de Travail (RTT). Ainsi certaines mesures étatiques permettent aux hommes et aux femmes de disposer de davantage de temps libre, qu'ils consacrent pour une partie d'entre eux à leurs enfants. La Réduction du Temps de Travail a eu un effet positif plus important pour les hommes sur l'accroissement du temps passé avec leurs enfants (Méda *et al.*, 2004). De manière plus globale, le travail pour ces hommes et pour ces femmes reste important pour autant il ne doit pas nuire à la vie familiale. La nécessité de trouver un équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle peut aussi s'inscrire en réaction au modèle parental dans lequel ils ont grandi, comme l'ajoute Solange.

« Moi, j'ai toujours vu mes parents au travail, c'est pour ça que maintenant actuellement avec mes enfants je profite plus, parce que j'ai pas profité comme ça avec mes parents, ils étaient toujours en train de travailler. Ma mère elle a pas arrêté de travailler pour nous élever. Ils étaient ouverts le dimanche, y'avait jamais de week-end, y'avait jamais de sorties, enfin c'était vraiment boulot, boulot. Donc voilà, je fais tout l'inverse maintenant (rire). Histoire ben maintenant de profiter plus des enfants, ben d'avoir des souvenirs de week-ends, des souvenirs de vacances, des souvenirs de présence quoi. »

(Solange, 31 ans, BTS, Commercial sédentaire, Mariée, 2 enfants, Conjoint : commercial itinérant, Père : invalidité (commerçant), CAP, Mère : aide cuisinière, BEP).

Sans remettre en cause l'analyse de G. Menahem (1984) qui montre que l'exercice d'une activité professionnelle par la mère a une influence positive sur l'activité de la fille, on note que lorsque l'activité professionnelle de la mère laisse peu de place à une vie de famille, il y a une volonté de la part de la fille de parvenir à mieux concilier ces deux sphères. L'arrivée d'un enfant est donc un événement important dans la trajectoire professionnelle de ces hommes et de ces femmes, dans le sens où la priorité n'est plus nécessairement le travail mais la famille. L'objectif est avant tout de parvenir à articuler ces deux temps, non pas pour soi-même mais pour l'ensemble de la famille. Cette réorganisation du temps de travail pour les femmes suite à la naissance d'un enfant semble relativement bien connue dans la littérature sociologique, en revanche la manière dont les hommes conçoivent leur vie de famille à l'arrivée d'un enfant l'est un peu moins. C'est pour cela que nous souhaitons mettre en avant le discours de ces hommes qui revoient leurs priorités suite à la naissance d'un enfant.

« Les jeunes hommes d'aujourd'hui seraient beaucoup plus sensibles à l'impact de l'arrivée d'un enfant que les jeunes hommes des générations antérieures » (Méda *et al.*, 2004, p. 12). Ils y sont aussi d'autant plus sensibles que leurs horaires de travail sont difficilement conciliables avec une vie familiale. Les hommes se retirant moins souvent que les femmes du marché du travail, ils sont plus nombreux que les femmes à exprimer de grandes difficultés dans la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. Ainsi, ils sont « 16 % à juger cette conciliation « très difficile » contre 13 % des femmes (le même pourcentage des hommes et des femmes, 23 %, la trouvant « un peu difficile ») » (Méda *et al.*, 2004, p. 14). Le travail de nuit ou les déplacements plus d'une fois par semaine augmentent le ressenti des difficultés (Garner *et al.*, 2005), à l'instar de Jean.

« Mon boulot déjà c'est quasi essentiellement du déplacement donc national, avec des durées qui peuvent aller de deux semaines à trois semaines, sans rentrer à la maison. Donc au départ c'était assez intéressant au niveau technique puis au niveau du boulot, [...] et au niveau du salaire aussi parce bon il faut quand même avoir une compensation du fait d'avoir une absence de vie sociale aussi. Donc ces deux choses là font ou faisaient plutôt que c'était assez intéressant. Deux ans après que j'ai commencé ce boulot, j'ai eu mon premier petit, donc là ça a été tout de suite plus difficile parce que bon quand il vient de naître, et une semaine après t'as trois semaines de déplacements. C'est dur à

tenir, et rentrer et puis voir le petit bout qui se transforme sans qu'on soit là. Donc par la suite j'ai eu ma deuxième qui est née, l'année dernière, donc ben là, là c'était de plus en plus dur de partir. Donc ma société a pris conscience quand même que moi ça m'embêtait un peu de partir, donc ils essaient au maximum de me faire rester dans le coin. Mais c'est vrai que le déplacement commence à être quelque chose de plus en plus gênant pour moi. Donc c'est pour ça déjà que l'année dernière j'ai pris la décision de passer ce diplôme [un CAP] pour pouvoir essayer de sortir là, parce que j'ai des collègues, qui ont déjà 30 ans ou 20 ans de boîte, bon c'est tous, c'est des personnes avec des familles recomposées ou des personnes divorcées ou des gars vivant seuls et moi c'est vrai que dans 30 ans je me vois pas vivre comme ça »

(Jean, 32 ans, BTS, Technicien, Marié, 2 enfants, Conjointe : congé parental (coiffeuse), Père : retraité (mécanicien), certificat d'études, Mère : proviseur, Ecole Normale).

Lorsque l'homme effectue de longs déplacements professionnels, c'est donc à la femme que revient l'entière prise en charge des tâches parentales et domestiques au quotidien. Ces déplacements professionnels de longue distance et surtout sur plusieurs semaines peuvent peser sur le couple. Les horaires atypiques affectent les rapports au sein du couple, entraînant des divorces plus fréquents (Presser, 2004). Mais c'est en premier lieu le temps familial qui fait les frais de ces horaires atypiques. En effet, le temps passé avec les enfants par ces pères, notamment, est faible. De plus en plus de pères acceptent de moins en moins cette situation. Face à cela, ces hommes tentent alors de modifier leurs horaires de travail. Ce changement de rythme professionnel se fait bien souvent en changeant d'entreprise. Néanmoins les conditions de ce changement se réalisent au prix d'un investissement plus important dans la sphère professionnelle pour ces hommes de manière temporaire. En parallèle de leur emploi, ces hommes décident de faire une autre formation, d'avoir un autre diplôme pour mieux se reconverter sur le marché du travail, de passer un concours, d'avoir une mobilité interne. L'objectif de ces formations, diplômes, concours ou mobilités est avant tout d'accéder à des postes plus en adéquation avec une vie familiale. Ce changement d'horaires de travail est encore davantage souhaité par ces hommes lorsque leurs femmes travaillent, parfois elles-mêmes aussi en horaires décalés, comme l'explique Nathaël.

« Au début justement j'ai travaillé pour être chef d'équipe, après adjoint, donc déjà la vie professionnelle, et maintenant que j'ai fait ma place à l'hôpital maintenant je suis toujours consciencieux dans mon travail mais j'essaie de faire pour rentrer au plus tôt, pour les enfants, pour passer le maximum de temps en famille. Depuis que j'ai eu ma place à l'hôpital ça a quand même relâché un petit peu, relâché entre guillemets. Enfin pas au début mais maintenant que l'expérience je l'ai, on va pas dire que c'est quasiment que des acquis, mais au début y'a beaucoup à apprendre, même des risques vis-à-vis des patients, enfin on n'a pas le droit à l'erreur en gros, donc après une fois qu'on a l'expérience, c'est quand même entre guillemets plus cool. Donc là j'ai des horaires normaux entre guillemets, et c'est plus simple qu'avant pour les enfants. Parce que ma femme est infirmière à l'hôpital, donc elle fait des horaires décalés, elle fait des nuits, elle finit des soirs à 9h, des matins à six heures. Donc fallait souvent faire garder les gamins la nuit quand on bossait tous les deux. Donc c'est vrai que maintenant c'est plus simple. On compare nos plannings avant la fin du mois, donc pour voir aussi avec la nourrice. Bon maintenant pour moi c'est beaucoup plus simple parce que je fais mes semaines d'astreintes à l'année. Donc on essaye de faire attention, quand je suis d'astreinte ma femme essaye de ne pas travailler la nuit histoire de ne pas avoir trop à faire garder les enfants la nuit. Parce que sinon moi je finis à 17h le soir, donc au pire je les récupère à 17h30. Le matin pareil je prends à 8h donc je les dépose chez la nounou à 7h et demi maximum, quand ma femme travaille du matin. [...] Pour les enfants c'est pas toujours facile de partir dormir chez la nounou. C'est plus simple d'aller un petit coup le matin et un petit coup le soir. Donc vis-à-vis des enfants maintenant oui c'est plus ma vie familiale »

(Nathaël, 31 ans, CAP, Technicien, En couple, 2 enfants, Conjointe : infirmière, Père : retraité (artisan), CAP, Mère : retraitée (femme au foyer), niveau 3^{ème}).

La proportion de couples pour lesquels les journées de travail sont synchrones tend à diminuer. Ainsi, en 1999, « plus d'une journée de travail conjugale sur deux est atypique¹²³ et se caractérise par une synchronie moindre » (Lesnard, 2006, p. 381-382). Pour ces couples caractérisés par une désynchronisation des horaires de travail du père et de la mère, le temps passé ensemble est alors plus faible. Pour autant, ces journées de travail atypiques « augmentent le temps que chaque parent passe seul avec ses enfants : la répartition du travail parental entre les conjoints est alors moins inégale » (Lesnard, 2006, p. 382). Et plus la mère a des horaires décalés ou atypiques, plus l'investissement du père dans les tâches parentales croît (David, 2007).

La modification des horaires de travail (d'atypiques à plus réguliers) des hommes est aussi une manière, en étant davantage présent pour s'occuper des enfants, de permettre aux femmes de se maintenir ou de revenir sur le marché du travail. Toutefois ce changement dans les horaires de travail est avant tout dicté par le souhait pour ces hommes de pouvoir bénéficier d'une vie de famille de manière plus régulière. La naissance des enfants est un révélateur particulièrement fort de l'importance de la vie professionnelle. Lorsque la vie professionnelle empiète trop sur la vie familiale, ces hommes et ces femmes éprouvent « la volonté d'établir des frontières entre vie privée et vie professionnelle. [...] Il s'agit de préserver l'espace privé, leur temps privé, leur domicile, comme un espace différencié de la vie professionnelle » (Thoemmes *et al.*, 2011, p. 44). Cette coupure n'est pas toujours évidente à faire en fonction de l'emploi occupé et des nouvelles technologies¹²⁴ qui introduisent la vie professionnelle dans la vie familiale, comme l'explique Jean.

« Entre ma vie privée et ma vie professionnelle, pff, le plus important pour moi, le plus important pour moi c'est de pouvoir me concentrer sur mon boulot quand je suis au boulot, et quand je rentre chez moi pouvoir tout oublier, parce que c'est vrai que mon boulot quand je suis dedans c'est vraiment prenant, aussi bien psychologiquement que physiquement, donc c'est vrai que je suis épuisé à certaines périodes de l'année, et c'est vrai que des fois j'ai dû mal à faire la rupture quand je rentre à la maison, parce que j'ai toujours des coups de téléphone des

¹²³ Atypique selon Lesnard = « présence au sein du couple d'au moins une journée de travail individuelle dont la durée dépasse 10 heures [...] ou présence d'au moins une journée décalée le matin, l'après-midi, le soir ou la nuit » (2006, p 380-381).

¹²⁴ Ordinateur portable, smartphones qui rendent consultables les mails à n'importe quel moment de la journée.

collègues ou des chefs de chantier pour des renseignements, donc pour moi le plus important ça serait de garder ce cocon familial et d'essayer d'avoir quand même cette coupure, que ça ne joue pas trop sur moi psychologiquement, parce que c'est vrai que des fois c'est pas trop évident. »

(Jean, 32 ans, BTS, Technicien, Marié, 2 enfants, Conjointe : congé parental (coiffeuse), Père : retraité (mécanicien), certificat d'études, Mère : proviseur, Ecole Normale).

La préservation du cocon familial constitue le facteur explicatif des changements que les pères et les mères opèrent dans leur vie professionnelle à la naissance des enfants. Cette modification dans les priorités semble jouer davantage à la naissance du second enfant, sans doute car la présence d'un enfant supplémentaire complexifie l'organisation familiale. De cette manière les contextes de la vie privée impactent les changements au niveau de la vie professionnelle. A la naissance des enfants, les hommes et les femmes tentent de trouver un nouvel équilibre dans leur vie professionnelle respective, qui rejaille au sein du couple, afin de pouvoir être davantage disponible pour leurs enfants. Avoir des enfants c'est aussi réorganiser son temps de vie autrement. Pour ces couples, la vie professionnelle demeure importante, mais elle ne doit pas trop empiéter sur leur vie familiale. Afin de concilier au mieux ces deux sphères, ces jeunes font des choix dans leur vie professionnelle, que ce soit de passer à 75%, ou encore d'avoir des horaires de travail en harmonie avec la vie familiale. Cette réorganisation au sein des couples, effective ou simplement souhaitée au moment de l'enquête, à la naissance des enfants concerne tout autant les hommes que les femmes.

5.2.3. Stabilité conjugale et instabilité professionnelle

De nos jours, nous l'avons dit, de plus en plus de jeunes connaissent des difficultés accrues d'insertion sur le marché du travail. La précarisation du travail avec l'extension des contrats à durée déterminée et l'allongement des périodes de chômage en sont la preuve. Face à ces difficultés d'insertion, les jeunes sont incités à être mobiles géographiquement. Or cette question de la mobilité géographique apparaît plus problématique pour les jeunes engagés dans une relation conjugale. Au sein des couples hypogames féminins, nous l'avons vu, la

carrière professionnelle des femmes est prioritaire. Pour les couples homogames, qui plus est lorsqu'ils connaissent l'instabilité professionnelle, soit de manière concomitante (les deux conjoints sont sans emploi), soit de manière alternative, la question semble se poser différemment. Ce qui apparaît comme prioritaire c'est la possibilité de continuer à vivre ensemble. La mobilité géographique pour l'emploi ne peut alors être mise en œuvre que sous certaines conditions. Elle dépend avant tout de la situation professionnelle du conjoint : soit les deux membres du couple sont au chômage, soit l'un a un emploi et l'autre est au chômage.

Lorsque les deux membres du couple sont au chômage, la mobilité géographique n'est pas restreinte. En effet, elle n'est pas limitée par l'emploi du conjoint, qui constitue le premier facteur dans le refus de déménager (Vignal, 2003). L'objectif affiché pour ces couples au sein desquels les deux conjoints sont sans emploi est avant tout que l'un ou l'autre retrouve un emploi le plus rapidement possible, y compris si cela implique une mobilité géographique de longue distance, tant il est vrai que la mobilité géographique est corrélée positivement avec le retour sur le marché du travail : « les chômeurs ou inactifs qui migrent ont une plus forte probabilité de trouver un emploi que ceux qui sont sédentaires » (Courgeau et Meron, 1995, p. 21). Les couples au chômage peuvent alors prendre la décision de déménager sans pour autant être assurés d'avoir un emploi dans la région où ils choisissent de s'établir, comme l'explique Margaux.

« Alors très malheureusement j'ai pas continué dans l'entreprise dans laquelle j'avais mon stage, enfin mon alternance parce que la filiale était vendue. Et dans ces cas là les derniers arrivés sont les premiers repartis. Donc ben moi petite stagiaire j'avais pas ma place. On m'avait dit qu'il y aurait un poste sur la filiale de l'ouest de la France, donc sur X, où j'habite aujourd'hui. Et du coup ben ça a été un peu le branle bas de combat. Mon copain à l'époque n'avait pas de boulot sur Paris, donc on a déménagé sur X. Chose assez marante c'est que ben moi j'ai pas eu le poste dans la filiale dans l'ouest. Mais mon copain, autant il avait du mal à trouver un poste, un poste fixe si vous voulez parce que la plupart c'étaient des p'tites missions d'intérim à Paris, autant quand il est arrivé sur X les cabinets de recrutement se sont arrachés son profil. Parce que sur Paris, dans une de ses petites missions d'intérim il avait travaillé sur un logiciel informatique qui était très recherché sur X, je sais pas

pourquoi, mais rien que d'avoir mis ce logiciel, on lui a proposé tout de suite un CDI, où il est toujours actuellement. »

(Margaux, 31 ans, Bac+5, Adjointe de direction, En couple, Sans enfant, Conjoint : comptable, Père : retraité (commerçant), niveau 5^{ème}, Mère : Professeur de collège, Licence).

Le déménagement dans une autre région, pour ces couples au chômage, peut constituer d'une certaine manière un pari sur l'avenir. Lorsque les deux conjoints se retrouvent sans emploi, la décision de quitter la région d'origine ne s'apparente pas au fait de privilégier la carrière de l'un par rapport à la carrière de l'autre, mais davantage à la nécessité au sein du couple que l'un des conjoints puisse avoir un emploi. Tant qu'au moins un des conjoints n'est pas stable professionnellement, les « choix » de vie sont donc fonction des opportunités d'emploi que l'homme ou la femme peut avoir. Au sein de ces couples, homme et femme ont des niveaux d'études similaires.

Une fois que l'un des conjoints parvient à décrocher un CDI, qui plus est en adéquation avec son domaine de formation, les couples envisagent moins souvent d'effectuer une nouvelle mobilité géographique, y compris lorsque l'autre conjoint n'est pas parvenu à se stabiliser dans l'emploi. Tout se passe comme si ces couples, au sein desquels les deux conjoints ont connu le chômage à la même période, faisaient preuve d'une plus grande prudence vis-à-vis du marché du travail. Ce qui est privilégié c'est l'assurance d'un revenu régulier pour le couple.

Connaître le chômage au même moment n'est pas la situation la plus fréquente. Généralement, les conjoints sont davantage dans des situations « d'alternance » de périodes de chômage : quand l'un est au chômage à un temps t , l'autre conjoint est en emploi. Dans cette optique, si l'un des conjoints accepte une mobilité géographique pour un emploi, l'autre prend le risque de perdre son emploi en changeant de région : « le changement de région de résidence est le premier facteur de risque de devenir chômeur, devant le fait d'être employé en contrat à durée déterminée » (Vignal, 2003, p. 43). Face à cela, la mobilité géographique n'est acceptée que sous réserve qu'elle offre un emploi à un des conjoints en adéquation avec sa formation. L'emploi obtenu doit venir pallier la perte d'emploi de l'autre conjoint. L'instabilité professionnelle d'un des conjoints entraîne parfois l'instabilité professionnelle de l'autre conjoint, à l'instar de Sidonie.

« Comment ça s'est passé quand vous changiez d'emploi au niveau de votre couple ?

Alors du coup, on s'est toujours suivi. Alors au début c'était un peu moi qui changeait d'emploi régulièrement, donc lui il me suivait, il s'adaptait entre guillemets, et trouvait ce qu'il y avait ou continuait sa formation, puisqu'il profitait aussi pour faire des temps de formation, et puis ça a été aussi le contraire, il a aussi changé ou trouvé des métiers pour lesquels j'ai dû démissionner et le suivre. Donc des postes pas toujours dans notre filière, mon conjoint il est passé par Mac Do. Et là le dernier poste que j'ai eu, donc en CDI cette fois, il a dû à nouveau démissionner de son poste pour pouvoir me suivre, parce qu'on était pas sur le même département, donc c'est vrai qu'on a dû, on pouvait pas couper la poire en deux, donc c'est vrai qu'il a dû me suivre sur ce poste là. Donc c'est vrai que finalement un trouvait un travail, l'autre démissionnait pour le suivre. C'était un peu ça, de l'alternance, de beaucoup de compromis du coup pour pouvoir en tout cas parce que notre volonté était de rester ensemble. Mais là dernièrement, depuis maintenant un an on a tous les deux un poste dans nos filières respectives sur le même lieu, pratiquement le même lieu à 20 km près. Donc là pour le coup on a réussi à trouver des postes à proximité dans ce qu'on aimait faire. Ça permet de stabiliser le couple, et puis le fait d'avoir un poste stable depuis deux ans, m'a aussi motivé à avoir un enfant quoi, donc c'est vrai que ça nous a permis d'évoluer aussi, de passer à autre chose. »

(Sidonie, 31 ans, Bac+4 (maîtrise IUP), Chargée d'animation, En couple, 1 enfant, Conjoint : animateur, Père : professeur de comptabilité, DUT, Mère : conseillère à l'emploi, Baccalauréat).

Les changements d'emploi d'un conjoint induisant une mobilité géographique conduisent à une adaptation professionnelle de l'autre conjoint. En effet, il n'est pas toujours aisé de trouver un emploi rapidement et en adéquation avec sa formation dans la même zone géographique que celle de son conjoint. De cette manière le conjoint qui a suivi sans avoir au préalable d'emploi peut effectuer une réorientation professionnelle. Même si celle-ci est temporaire, elle est souvent l'expression d'un déclassement sur le marché du travail.

La mobilité géographique pour l'emploi au sein de ces couples, même si elle entraîne à un moment donné un déclassement sur le marché du travail d'un conjoint, s'effectue dans l'optique d'une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi pour l'autre conjoint. De cette manière, les conjoints au sein de ces couples construisent leur carrière professionnelle par alternance, selon les opportunités du moment. L'objectif est alors de privilégier l'emploi le plus intéressant pour un des conjoints dans le couple. De cette manière la migration s'effectue pour rejoindre un emploi plus attractif (Drapier et Jayet, 2002).

L'instabilité professionnelle des deux conjoints est relativement bien acceptée en début de carrière, néanmoins elle freine aussi les projets du couple, notamment lorsqu'il s'agit de fonder une famille. Pour ces couples, les projets familiaux ne peuvent se réaliser qu'une fois que l'instabilité professionnelle d'au moins un conjoint prend fin, par la signature d'un CDI.

Dans un contexte marqué par les difficultés d'insertion professionnelle (chômage et contrats de courte durée), il n'est pas toujours évident pour les deux conjoints au sein d'un couple d'être assuré d'une stabilité professionnelle. Dès lors des « choix » s'opèrent au sein des couples afin de privilégier la carrière de l'un ou de l'autre. Le niveau de diplôme ou le sexe ne constituent pas un critère déterminant pour savoir quelle carrière est à privilégier : pour ces couples il s'agit davantage de composer avec les opportunités professionnelles du moment qui semblent les plus intéressantes.

L'allongement des études en France a eu pour corollaire une élévation du niveau de diplôme des femmes. Cette nouvelle donne scolaire a bien évidemment modifié leur insertion sur le marché du travail, et de ce fait la gestion de leur vie professionnelle avec leur vie familiale. Les relations conjugales sont donc affectées par la certification croissante des jeunes. Face à un marché du travail, qui requiert une mobilité géographique croissante et une disponibilité, notamment pour les cadres, les jeunes peuvent alors mettre de côté leur vie privée, le temps de parvenir à avancer comme ils le souhaitent dans leur carrière professionnelle. D'autres, sans pour autant renoncer à une vie conjugale, doivent trouver au sein des couples des arrangements. Lorsque les femmes sont plus diplômées que leurs conjoints elles ne souhaitent pas renoncer à leur carrière. Les hommes sont, alors, *a minima* mis à contribution pour participer aux tâches domestiques et familiales, et sont parfois incités à mettre leur carrière professionnelle entre parenthèse pour un temps.

Lorsque les femmes sont moins diplômées que leurs conjoints ou lorsqu'elles possèdent un diplôme équivalent, on assiste davantage à des modèles d'organisation familiale que l'on peut qualifier de traditionnels : c'est essentiellement à la femme qu'incombe les tâches domestiques et familiales, et si nécessaire un temps partiel. La naissance des enfants constitue un moment après lequel, les femmes mais aussi les hommes, une fois leur situation professionnelle assurée, cherchent à réorienter leur priorité : il ne s'agit plus uniquement de se consacrer à sa vie professionnelle mais aussi de parvenir à mieux la concilier avec sa vie de famille. La vie conjugale est aussi, en cas de difficultés professionnelles, notamment suite au chômage de l'un des conjoints, cette sphère sur laquelle on s'appuie pour mieux rebondir.

Dans notre enquête, la majorité des couples sont hétérosexuels, ce qui nous a permis d'étudier les rapports sociaux de sexe qui se jouent dans l'articulation de la vie privée et de la vie professionnelle. Nous avons également dans notre enquête rencontrés quatre couples homosexuels (deux hommes et deux femmes). L'étude des couples homosexuels permet de neutraliser les effets sexués au sein de la dynamique conjugale. Compte tenu de la faiblesse de l'échantillon, il est difficile de mener une analyse approfondie de l'articulation des sphères, privée et professionnelle, au sein des couples homosexuels. Pour autant, l'étude attentive de ces quatre couples, nous permet de mieux mettre en évidence l'importance de la situation vis-

à-vis de l'emploi de chacun des conjoints dans les logiques d'articulation des sphères. Lorsque les conjoints sont éloignés géographiquement, on retrouve les logiques de mobilité géographique similaires à celles des couples homosexuels. La mobilité géographique se réalise en fonction de la situation professionnelle d'un des conjoints. Ainsi lorsque l'un est au chômage, la mobilité géographique s'effectue en fonction du travail de l'autre conjoint, comme l'explique Iris.

« Quand on a décidé de s'installer ensemble avec mon amie, j'ai dit « par contre on prend un appart, mais c'est toi qui viens, parce que moi j'ai un boulot et je vais pas aller à X sans travail, sans rien, alors que toi t'as pas de boulot » »

(Iris, 31 ans, Brevet, Restauratrice, Célibataire, Père : retraité (artisan), CAP, Mère : retraitée (secrétaire), niveau 3^{ème}).

Comme on l'a vu pour les couples hétérosexuels, face à la situation de chômage, il s'agit alors de favoriser l'emploi d'un des deux conjoints, quelles que soient les caractéristiques sociales du conjoint ou les caractéristiques de son emploi (contrats à durée déterminée...). Mieux vaut assurer un emploi plutôt que de prendre le risque que les deux conjoints se retrouvent sans rien. C'est donc la relative stabilité de l'emploi d'un des conjoints qui est privilégiée dans les « choix » de vie de ces couples homosexuels. Ceci explique aussi le fait que lorsqu'un des conjoints est étudiant, les « choix » sont réalisés en fonction du conjoint qui travaille, comme en témoigne Kelly.

« Votre amie habitait à Paris, comment ça s'est passé pour le déménagement, ça n'a pas posé de problème par rapport à son travail ?

Alors elle, elle était étudiante et elle est toujours étudiante, elle s'est orientée, en fait elle faisait les allers-retours tous les jours X-Paris, donc pas très simple, et puis, la branche dans laquelle elle était pas très simple de trouver du boulot après donc là elle s'est réorientée. Mais ouais au début elle faisait les allers-retours, là pendant six mois elle faisait les allers-retours, six mois. Enfin parce qu'elle était parisienne, parce qu'elle avait toujours été sur Paris ou la région quoi mais c'était une ville qui lui convenait pas spécialement. Et moi il était clairement hors de question,

enfin autant j'aime bien la proximité de Paris parce qu'on peut aller y voir des spectacles, aller y faire beaucoup de choses sur Paris, autant je me vois pas du tout y habiter et encore moins y travailler (rire). Donc voilà. »
(Kelly, 31 ans, Bac+3, Télé-conseillère, En couple, Sans enfant, Conjointe : étudiante, Père : retraité (responsable d'une pépinière), niveau 5^{ème}, Mère : retraitée (agent de service), niveau 5^{ème}).

Bien que les raisons invoquées par les enquêtés pour justifier le choix du lieu de vie lors de la mise en couple relèvent de considérations géographiques basiques (vivre à Paris ou en province), en dernière instance c'est la situation au regard de l'emploi des deux conjoints qui est prise en compte. La situation d'étudiant par rapport à celle d'actif autorise plus facilement les adaptations. Lorsque l'on est étudiant, la présence aux cours n'est pas toujours obligatoire, ce qui permet de ne pas effectuer des migrations pendulaires quotidiennes. Mais surtout, il est plus facile de changer de lieu d'enseignement une fois l'année universitaire terminée, plutôt que de changer d'entreprise, et de retrouver un emploi. Sans compter le fait que les revenus disponibles des étudiants sont moins élevés que ceux des actifs. C'est donc en fonction du lieu de vie du conjoint actif que les jeunes opèrent leurs « choix ».

Lorsque les deux conjoints sont déjà insérés sur le marché du travail, il s'agit, de considérer la situation professionnelle la plus « avantageuse » ou tout au moins la moins « désavantageuse » pour le couple sur le marché du travail. De la même manière, la mobilité géographique pour se rapprocher du conjoint peut être un avantage pour la carrière professionnelle de celui qui migre, à l'instar de Steve.

« On était loin, moi je travaillais six jours sur sept, donc quand je descendais c'était le samedi soir pour repartir le dimanche soir, c'était quand même pas le plus agréable. [...] Donc le fait que j'aie vraiment sur Y ça a été pour rejoindre mon ami mais ça n'a pas été pour le boulot. [...] Ouais ma vie privée a peut être fait accélérer les choses, je l'aurai fait parce que franchement je ne regrette pas, je suis dix fois mieux que là où j'étais mais c'est vrai que ça a dû forcément faire accélérer. [...] Disons que vu qu'il fallait que je vienne m'installer sur Y, ça a été l'élément déclencheur à changer de travail. Quitte à changer de travail, autant changer pour quelque chose qui plaît. Je pense que si ça n'avait

pas été pour venir sur Y, le poste de commercial dans le médical je ne l'aurai jamais pris. Je me suis dit ça fera une expérience de commercial, ça te permettra de rebondir et puis ça avait l'air pas mal, bon je me suis trompé, mais voilà sinon pour partir de X j'aurai attendu d'avoir un poste comme j'ai maintenant, même si je l'ai eu peu de temps après j'aurai quand même attendu. »

(Steve, 31 ans, 1^{ère} STT, Commercial, En couple, Sans enfant, Conjoint : infirmier, Père : ingénieur, Bac+5, Mère : femme au foyer, niveau 3^{ème}).

Pour ces couples homosexuels, c'est donc avant tout la situation vis-à-vis de l'emploi qui impulse les « choix » de vie, et plus spécifiquement les « choix » de migration géographique lorsque les conjoints vivent éloignés. Cette migration géographique n'est pas sans effet sur l'emploi de l'autre conjoint, qui doit démissionner voire se réorienter pour retrouver un emploi. Cette migration peut s'avérer positive lorsqu'elle permet au conjoint qui a migré de retrouver un emploi.

On retrouve ici les mêmes stratégies que celles développées au sein des couples hétérosexuels pour lesquels la problématique du vivre ensemble sous un même toit impose à l'un des deux conjoints de modifier son parcours professionnel. Il est difficile chez les couples homosexuels de référer ces « choix » à une vision traditionnelle des rôles sexués. Ces « choix » sont donc éclairés par d'autres critères, ce qui peut être également le cas dans certains couples hétérosexuels. Ainsi dans le cas de Steve, le fait que ce soit lui qui démissionne de son travail peut s'expliquer d'une part par une hypergamie de Steve vis-à-vis de son conjoint (Niveau Bac vs Bac +3), et d'autre part par le fait que le conjoint de Steve a une activité libérale avec une clientèle déjà bien constituée là où il réside. Dans le cas de Kelly, les « choix » s'expliquent avant tout par le statut d'étudiant de son amie. Enfin dans le cas d'Iris, le fait que ce soit son amie qui effectue une mobilité géographique s'éclaire par leurs situations professionnelles : Iris a un emploi en CDD et son amie est au chômage. Cette analyse par d'autres critères que le sexe nous permet de mieux comprendre l'articulation entre les sphères privée et professionnelle pour les jeunes d'aujourd'hui. La question de la conciliation entre ces deux sphères s'analyse semble-t-il moins aujourd'hui que par le passé à partir d'une analyse sexuée mais davantage en termes de niveau d'études et de situation sur le marché du travail des conjoints. Ainsi, on peut penser avec les couples homosexuels que les jeunes adultes aujourd'hui organisent leur vie familiale en fonction de la situation professionnelle la

plus stable ou la plus avantageuse économiquement, comme si de cette manière, la vie conjugale constituait une variable d'ajustement face aux nouvelles exigences et difficultés du marché du travail.

Conclusion

Au cours de ces dernières décennies, l'allongement des études a modifié la construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte, que ce soit du point de vue du départ de chez les parents, de l'insertion sur le marché du travail ou encore de l'installation en couple. La majorité des étudiants acquiert ainsi leur autonomie résidentielle tout en étant pour une large partie d'entre eux encore dépendants financièrement de leurs parents. L'insertion sur le marché du travail de manière stable se fait à un âge plus tardif. Pour autant de plus en plus d'étudiants exercent une activité rémunérée en parallèle de leurs études. L'installation conjugale se décide au cours des études pour une minorité d'étudiants, mais pour la majorité d'entre eux ce moment est reporté après une insertion sur le marché du travail pérenne. Tout au long de ce travail, nous avons analysé ces différents événements pour mieux saisir les transformations en cours dans le processus d'entrée dans la vie adulte. Ce dernier s'étale de l'entrée dans l'enseignement supérieur jusqu'après l'insertion professionnelle ou encore la naissance des enfants. Il constitue une combinaison au sein de laquelle les sphères scolaire, résidentielle, professionnelle et conjugale interagissent. Plus largement cette thèse nous a permis de faire émerger les principales dimensions structurantes de l'entrée dans la vie adulte, dans une société massivement scolarisée.

Le rôle des études dans la construction des trajectoires

Les études, que ce soit du point de vue de leur durée ou du choix du cursus, marquent la construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte. Trois dimensions sont particulièrement touchées : la décohabitation, les modes d'organisation au sein des couples une fois les études terminées et les rapports familiaux intergénérationnels. Tous les étudiants n'ont pas les mêmes probabilités de décohabiter au cours de leurs études. Le cursus scolaire est un élément déterminant : les bacheliers scientifiques ont de plus grandes chances de décohabiter dès leurs premières années d'études que les bacheliers technologiques. De la même façon, les étudiants des classes préparatoires sont plus précoces à quitter leurs parents que ceux inscrits en BTS un an après le baccalauréat. A travers la décohabitation on voit ainsi apparaître des différences dans les destins sociaux entre les étudiants qui ne vont pas hésiter à s'éloigner de leurs parents pour suivre des filières très fortement valorisées et de l'autre côté

des étudiants qui ont des orientations de plus courtes distances, synonymes aussi de cursus plus courts.

L'influence du cursus scolaire perdure une fois les études terminées. En effet, la question de la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle au sein des couples diffère également selon le niveau d'études des conjoints. Lorsque les deux conjoints ont un niveau d'études équivalent ou lorsque c'est l'homme qui a le plus haut niveau d'études, les femmes investissent davantage la sphère privée que leurs conjoints. En revanche, lorsque la femme est plus diplômée que son conjoint, ce dernier est davantage mis à contribution pour participer aux tâches domestiques et parentales.

Les relations parents-enfants sont aussi directement concernées par la poursuite des études supérieures. Ces dernières rapprochent ou au contraire éloignent les destins sociaux des jeunes de ceux de leurs parents. L'orientation dans le supérieur diffère selon que les parents ont eux-mêmes suivi ou pas des études supérieures. Lorsqu'au moins un des deux parents a suivi des études supérieures, il incite ses enfants à poursuivre des études longues. En revanche, lorsqu'aucun des parents n'est familier avec cet univers, soit les parents sont en retrait dans l'orientation de leurs enfants, soit ils se mobilisent lors des conseils de classe ou lors du choix de l'inscription afin d'aider leurs enfants à connaître une ascension sociale en visant a minima un Bac +2. En l'absence d'une telle mobilisation parentale, une distance se crée entre les jeunes et leurs parents, ces derniers ne saisissant pas toujours concrètement le contenu, la finalité et l'investissement dans les études.

L'hétérogénéité des trajectoires étudiantes d'entrée dans la vie adulte

Le statut étudiant recouvre une réalité hétérogène du point de vue de l'entrée dans la vie adulte : du point de vue résidentiel, les étudiants peuvent être décohabitants la semaine et cohabitants avec leurs parents le week-end. Une fois une première décohabitation effectuée, les jeunes peuvent, suite à des difficultés sur le marché du travail ou dans leur vie amoureuse, revenir au domicile parental. Les jeunes peuvent également cumuler le statut d'étudiant avec celui de salarié, sans compter qu'ils ont la possibilité de reprendre des études après une première expérience sur le marché du travail. Ainsi, les situations ne sont ni exclusives, ni définitives.

Les étudiants vivent différemment cette expérience de l'enseignement supérieur selon leurs dispositions (Lahire, 1998 ; 2002). On peut notamment différencier les étudiants qui doivent terminer au plus vite leurs études et ceux qui au contraire prennent le temps d'expérimenter leur vie étudiante, en s'autorisant davantage de sorties. On peut également distinguer les étudiants qui vivent dans un logement indépendant et pour lesquels les sorties occupent une place importante et ceux pour lesquels la vie chez les parents permet d'être déchargés de toutes tâches domestiques et de se consacrer pleinement à leurs études. La massification de l'enseignement supérieur n'a donc pas contribué à homogénéiser les trajectoires d'entrée dans la vie adulte. Cette diversité des trajectoires ne signifie aucunement une individualisation de celles-ci, au sens d'une atomisation où chaque acteur serait seul à concevoir et mener sa vie (Becquet et Bidart, 2013). En effet, à partir du travail quantitatif mené dans cette thèse, nous avons mis en évidence l'existence de trajectoires-types d'entrée dans la vie adulte des jeunes de l'enseignement supérieur. Ces trajectoires se distinguent selon le type de logement durant les études (cohabitants avec les parents ou décohabitants), selon la durée des études (courtes ou longues), mais aussi selon la situation conjugale (célibataire ou en couple).

Ces différentes manières de vivre durant le temps des études supérieures ont des répercussions plus larges sur la manière de construire leur mode de vie, y compris une fois les études terminées. En effet, avec un regard rétrospectif sur les douze années après le baccalauréat¹²⁵, nous avons pu mettre en évidence des logiques de cheminement vers la vie adulte différentes selon le moment et la manière dont s'effectue la décohabitation. Ainsi, les étudiants qui décohabitent en tant que célibataires et qui le demeurent tout au long de leurs études ont tendance à privilégier leur vie professionnelle, quitte à repousser l'engagement dans la vie de couple, alors que les étudiants qui s'installent rapidement en couple accordent une importance plus grande à la vie familiale.

L'importance de l'environnement familial lors de l'insertion résidentielle

L'environnement familial d'origine ne doit pas être négligé dans la construction des trajectoires résidentielles. Tous les jeunes n'ont pas la possibilité de partir du domicile parental pour un logement indépendant durant leurs études. La décohabitation dépend certes de la capacité financière des familles, mais elle est aussi liée à la place accordée aux études

¹²⁵A partir des entretiens

par les parents eux-mêmes. Ainsi à niveau de ressources similaire, les jeunes qui sont encouragés par leurs parents à faire des études supérieures sont plus souvent décohabitants que ceux qui s'orientent dans l'enseignement supérieur sans cet appui parental. L'aide de la famille d'origine s'exerce tout au long de la construction de l'entrée dans la vie adulte. Elle constitue notamment un soutien essentiel lorsque les enfants éprouvent des difficultés à s'inscrire sur le marché du travail ou lorsqu'ils connaissent une rupture amoureuse. La famille joue un rôle refuge.

Enfin, dans la construction des trajectoires résidentielles, l'accession à la propriété constitue un événement fortement imprégné du poids des expériences familiales. Cette étape représente un moment fort où la famille se mobilise (Cuturello et Godard, 1982), notamment par l'aide matérielle qu'elle peut fournir : en prêtant de l'argent voire en faisant une donation de terrain à leurs enfants. L'accession à la propriété s'inscrit dans l'histoire familiale au sens où il s'agit de devenir à son tour propriétaire tout comme ses parents et ses frères et sœurs. Elle représente une étape importante du devenir adulte, et ce d'autant plus que l'on descend dans l'échelle sociale. L'achat d'un bien immobilier est associé dans ces milieux à l'idée que l'on ne vit plus seulement au jour le jour mais que l'on se projette dans le futur. En ce sens, en devenant propriétaires les jeunes acquièrent aux yeux de leurs proches, une maturité d'adulte.

Des trajectoires d'entrée dans la vie adulte qui se construisent à partir de l'articulation entre la sphère privée et la sphère professionnelle

La construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte s'éclaire aussi à partir des interactions entre la sphère privée et la sphère professionnelle. Lorsque les jeunes décident de s'engager dans la vie de couple, ils peuvent être amenés à devoir faire des « choix ». Les deux conjoints résident rarement dans le même lieu géographique. Certains jeunes sont prêts à renoncer à une vie conjugale pour connaître ce qu'ils considèrent comme une évolution professionnelle, mais d'autres, moins diplômés, acceptent un déclassement salarial ou un désajustement de l'emploi avec leur diplôme pour se stabiliser amoureusement.

Cette question de la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle se pose d'autant plus lorsque les jeunes deviennent eux-mêmes parents. La présence d'un enfant engendre une nouvelle organisation au sein des couples. Les emplois respectifs des conjoints doivent intégrer la prise en charge d'une autre personne. La première préoccupation des nouveaux

parents est celle de trouver un mode de garde. Cette question résolue, ils doivent prendre en considération les contraintes horaires de ce mode de garde. Autant de questions qui imposent au couple de gérer au mieux son emploi du temps. Le temps partiel d'un des conjoints, ou une plus forte dé-synchronie entre les horaires de travail des conjoints (Lesnard, 2006) peuvent constituer des formes d'arrangement au sein des couples. Cette dé-synchronie va de pair avec une implication forte des deux conjoints, que ce soit dans les tâches ménagères ou parentales. Aujourd'hui la question de l'articulation entre les sphères revêt une nouvelle dimension en raison de l'augmentation de la présence des femmes sur le marché du travail, mais surtout de la hausse de leur niveau d'études. Plus le niveau de diplôme augmente chez les femmes, *a fortiori* plus l'écart avec leurs conjoints est élevé, plus il semblerait qu'il y ait une répartition plus équitable entre les conjoints au niveau des tâches domestiques et parentales. La conciliation des sphères au sein des couples s'analyse sans doute aujourd'hui moins en termes sexués qu'en fonction de la situation respective des conjoints sur le marché du travail. A ce titre, l'étude de quelques couples homosexuels semble apporter des pistes de réflexions qui devront être poursuivies dans de futures recherches. La prise en considération des couples homosexuels permet de neutraliser la dimension sexuée des rapports conjugaux et nous laisse à penser que c'est avant tout la situation vis-à-vis du marché du travail de l'un des conjoints qui éclaire les « choix » effectués au sein des couples.

L'entrée dans la vie adulte : un processus contextualiste et dispositionnaliste

Les trajectoires d'entrée dans la vie adulte se construisent différemment selon les contextes et les dispositions des jeunes. Le niveau d'études, pas plus que l'origine sociale ne peuvent expliquer à eux seuls les cheminements vers la vie adulte. Ces trajectoires se construisent à partir des multiples interactions entre les contextes dans lesquels sont insérés les jeunes. Le contexte familial associé au contexte scolaire, résidentiel et conjugal contribue à dessiner les trajectoires d'entrée dans la vie adulte des jeunes. La prise en compte de ces différentes dimensions explique les similitudes dans l'enchaînement des différents événements entre les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et ceux n'ayant pas poursuivi d'études supérieures. Cette comparaison devrait être approfondie dans des recherches ultérieures.

Ajouter à l'analyse objective de l'enchaînement des événements d'entrée dans la vie adulte, le sentiment subjectif des jeunes permet de souligner le décalage qui peut exister entre la construction objective des trajectoires et la manière dont les jeunes vivent leur passage à la vie

adulte. En effet, le départ de chez les parents, l'entrée sur le marché du travail et la formation d'un couple même lorsque ces événements sont tous réunis ne constituent pas toujours des éléments suffisants qui permettent aux jeunes de se définir comme adultes. La manière dont ces derniers se considèrent ou non comme adulte peut évoluer dans le temps : du sentiment de ne pas être adulte en t1 à celui de l'être en t2, mais aussi plus surprenant, les jeunes peuvent se sentir adulte en t1 et moins adulte en t2 (Bidart, 2005). Le sentiment d'adultéité semble donc être davantage défini par la situation dans laquelle se trouvent les jeunes au moment de l'entretien que par la façon dont ils ont construit leurs trajectoires. Il n'est pas toujours facile pour les jeunes de définir le moment qui marque leur devenir adulte. Pour une majorité d'entre eux, cette définition change au cours d'un même entretien, passant d'une formulation commune ou convenue à une réelle interrogation sur leur être adulte. Cela souligne à quel point les normes sociétales pèsent sur les jeunes français (Van de Velde, 2008), où l'on se doit d'être adulte une fois certaines étapes ou un certain âge franchi.

Quand le devenir adulte interroge les politiques publiques

Plus largement la construction des trajectoires d'entrée vie adulte dans le contexte de massification des études supérieures interroge les politiques publiques. En premier lieu, malgré des niveaux d'études toujours plus élevés, les jeunes connaissent de fortes difficultés d'insertion sur le marché du travail. La volonté politique de mener 80% d'une classe d'âge au baccalauréat a conduit les jeunes à poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur. Pour autant, cette incitation n'a pas produit les effets escomptés. Elle a certes permis à un grand nombre d'échapper à l'usine, mais en instaurant une course au diplôme elle a contribué à renforcer les inégalités d'insertion professionnelle. Face à la pénurie de l'emploi, les jeunes sont de plus en plus confrontés à un déclassement. Ils occupent ainsi un emploi de niveau inférieur à celui du diplôme obtenu. Dans ce processus de déclassement, ceux qui sont les plus dépourvus de diplôme se retrouvent alors exclus du marché du travail.

La massification de l'enseignement supérieur interroge également les politiques publiques du point de vue de l'autonomie et de l'indépendance des jeunes. Les établissements d'enseignement supérieur sont répartis de manière inégale sur le territoire français. Ainsi certains jeunes ont la possibilité de suivre les études supérieures de leur choix à proximité du domicile parental, d'autres au contraire doivent partir de chez leurs parents pour le faire ; d'autres enfin n'ont pas la possibilité de décohabiter et se « contentent » de filières d'études

supérieures plus localisées, mais de moindre prestige ou rentabilité sociale. Ces inégalités géographiques d'implantation des lieux universitaires viennent renforcer les inégalités sociales. En effet, comme les données du panel DEP nous l'ont montré, les jeunes qui décohabitent ont davantage un père titulaire d'un diplôme supérieur ou égal à un Bac +3. Le poids de la famille d'origine dans les trajectoires des jeunes se retrouve aussi après les études. Dans un contexte où les jeunes rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle et en l'absence de politiques publiques adaptées, certains parents, sont en capacité d'apporter à leurs enfants un soutien matériel, alors que d'autres en sont dépourvus. Lorsque les parents ne sont pas en mesure de fournir cette aide, les jeunes doivent alors redoubler d'effort pour parvenir à acquérir leur autonomie et leur indépendance. Les politiques publiques mises en place ne permettent pas loin s'en faut de combler les inégalités sociales d'origine. La prise en charge des familles est « le symptôme d'un désinvestissement de la collectivité à l'origine de l'accroissement des inégalités sociales » (Cicchelli, 2012, p. 66-67). En France, plusieurs dispositifs s'appuient largement sur l'idée d'une solidarité familiale forte : jusqu'au vingtième anniversaire des jeunes adultes, les allocations familiales sont versées à leurs parents. La mise en place du RSA jeune n'a pas pour autant diminué l'importance du soutien familial avant 25 ans, tant les conditions de sa mise en œuvre sont restrictives. Le code civil, en soutenant l'obligation parentale légale d'entretien des jeunes adultes durant la période de formation et d'insertion professionnelle, renforce le prisme de la famille d'origine dans la manière de considérer les jeunes. Les bourses octroyées par le CROUS reposent elles aussi sur les revenus des parents, au moins jusqu'à la cinquième année d'études. L'aide au logement, rare dispositif qui se dissocie de la famille d'origine du point de vue des conditions d'attribution, n'en est pas pour autant totalement déconnectée puisqu'elle ne suffit pas à permettre une décohabitation sans autre source de revenu. Autant de mesures qui montrent à quel point la France ne semble pas prête à remettre en cause cette solidarité familiale pourtant très inégalitaire. Des pistes de réflexion ont toutefois été engagées (Rapport Charvet, Livre Vert). Pour autant les dispositifs en place dans d'autres pays semblent s'avérer difficilement exportables en France, tant ils « s'inscrivent dans un maillage social, normatif et institutionnel spécifique » (Van de Velde, 2012, p. 61)

Bibliographie

Accardo J. et Bugeja F., « Le poids des dépenses de logement depuis vingt ans », *Cinquante ans de consommation en France*, INSEE, 2009, p. 33-47.

Albouy V. et Tavan C., « Accès à l'enseignement supérieur en France : une démocratisation réelle mais de faible ampleur, *Economie et Statistique* n°410, 2007, p. 3- 22.

Algava E. et Bressé S., « Les bénéficiaires de l'Allocation parentale d'éducation : trajectoires d'activité et retour à l'emploi », *Etudes et résultats*, n°399, Drees, 2005.

Angeloff T., « Genre, Organisation du travail et temps partiel », Réponse à l'appel d'offre « accompagnement du réseau de l'Agence nationale d'Amélioration des Conditions de Travail à la construction de la problématique Genre », 2009, <http://basepub.dauphine.fr/bitstream/handle/123456789/6981/Genre.%20organisation%20du%20travail%20et%20temps%20partiel.PDF?sequence=1>

Arrighi J-J., *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active d'une génération, enquête 2010*, CEREQ, 2012.

Attias-Donfut C., « Nouvelle génération de grands-parents et mutations familiales », in Simard M. et Alary J. (dir), *Comprendre la famille : actes du 5^{ème} symposium québécois de recherche sur la famille*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2000, p. 11-22.

Baccaïni B., Sémécurbe F. et Thomas G., « Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation », *Insee Première*, n°1129, 2007.

Battagliola F, Brown E. et Jaspard M., « Itinéraires de passage à l'âge adulte. Différences de sexe, différences de classe », *Sociétés contemporaines* n°1, 1997, p. 85-103.

Battagliola F., « Les trajectoires d'emploi des jeunes mères de famille », *Recherches et Prévisions*, n°52, 1998, p. 87-99.

Baudelot Ch. et Establet R., *Allez les filles !*, Paris, Le Seuil, 1992.

Beaud S., *80% au Bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La découverte, 2003.

Beaumel C., Breuil-Genier P. et Daguet F., « Les âges de la vie : vingt ans d'évolutions », Insee Références, *Femmes et Hommes, Regards sur la parité*, 2012, p. 9-17.

Beffy M., Fougère D. et Maurel A., « L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires », *Economie et Statistique*, n°422, 2009, p.31-50.

Bensoussan B., « Les stratégies résidentielles des étudiants », *Revue de géographie de Lyon*, vol 69, n°2, 1994, p. 167-177.

Bertaux-Wiame I., « Conjugalité et mobilité professionnelle : le dilemme de l'égalité », *Cahiers du Genre*, n°41, 2006, p. 49-73.

Bidart C. et Lavenue D., « Se dire adulte en France : le poids des origines sociales », in *Devenir adulte aujourd'hui. Perspectives internationales*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 163-180.

Bidart C. et Pellissier A., « Entre parents et enfants : liens et relations à l'épreuve du cheminement vers la vie adulte », *Recherches et prévision*, n° 90, 2007, p. 29-39.

Blöss T. et Erlich V., « Les « nouveaux acteurs » de la sélection universitaire : les bacheliers technologiques en question », *Revue Française de Sociologie*, n°41, 2000, p. 747-775.

Blöss T. et Frickey A., *La femme dans la société française*, Paris, PUF, 2001.

Blöss T. et Odena S., 2005, « Idéologies et pratiques sexuées des rôles parentaux. Quand les institutions de garde des jeunes enfants en confortent le partage inégal », *Recherches et Prévisions*, n°80, 2005, p. 77-91.

Blöss T., « Décohabitation familiale, rapports entre générations et mobilité résidentielle », in Haumont N. et Segaud M., *Famille, modes de vie et habitat*, L'Harmattan, 1989, p. 277-298.

Blöss T., « L'entrée dans la vie résidentielle », *Informations sociales*, n°34, 1994.

Blöss T., « L'individualisme dans la vie privée : mythe ou réalité ? », *Revue projet*, sept. 2002.

Blöss T., « Travail domestique et responsabilités parentales : présupposés et paradoxes de l'action publique », *CNAF, Informations sociales*, n°154, 2009, p. 50-59.

Blöss T., Frickey A. et Godard F., « Cohabiter, décohabiter, recohobiter : itinéraires de deux générations de femmes », *Revue Française de Sociologie*, vol 31, n°4, 1990, p. 553-572.

Blöss T., *Les liens de famille : sociologie des rapports entre générations*, Paris, PUF, 1997.

Bonvalet C. et Lelièvre E., « Les lieux de la famille », *Espaces et sociétés*, n°120-121, 2005, p. 99-122.

Bonvalet C. et Maison D., « Famille et entourage : le jeu des proximités », in Bonvalet C., Gotman A. et Grafmeyer Y., *La famille et ses proches : L'aménagement des territoires*, Paris, INED/PUF, 1999, p. 27-68.

Bonvalet C., « La famille-entourage locale », *Population* n°58, 2003, p. 9-43.

Bonvalet C., « Sociologie de la famille, Sociologie du logement : un lien à redéfinir », *Sociétés Contemporaines*, n°25, 1997, p. 25-44.

Bonvalet C., Gotman A. et Grafmeyer Y., *La famille et ses proches : L'aménagement des territoires*, Paris, INED/PUF, 1999.

Bordigoni M., « Les jeunes sortis de l'école sans diplôme face aux risques d'exclusion », *Cereq Bref*, n°171, janvier 2001.

Bosvieux J., « Accession à la propriété : des acquéreurs plus nombreux mais prudents », *Economie et Statistique*, n°381-382, 2005, p.41-61.

Bourdieu P., « L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture », *Revue Française de Sociologie*, n°7-3, 1966, p. 325-347.

Bourdieu P., *La distinction, Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.

Bourdieu P., *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil, coll. « Liber », 2000.

Bourdieu P. et Passeron J-C, *Les Héritiers : Les étudiants et la culture*, Paris, Les Editions de Minuit, 1964.

Bourdieu P. et Passeron J-C., *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1971.

Boutinet J-P., « Que savons-nous sur cet adulte qui part en formation ? », *Savoirs*, n°4, 2004, p. 9-49.

Boyer R., « L'entrée à l'Université » in « La socialisation des étudiants débutants. Expériences universitaires, familiales et sociales », *Les dossiers*, n°115, Paris, Ministère de l'Education Nationale, Direction de la programmation et du développement, 2000.

Bozon M. et Villeneuve-Gokalp C., « Les enjeux des relations entre générations à la fin de l'adolescence », *Population*, n°6, 1994, p. 1527-1555.

Breton D., « Mise en couple et fécondité, aspects démographiques à partir de l'enquête « Etude de l'histoire familiale », Ined, 1999 », *CNAF, Informations Sociales* n°132, 2006, p. 14-25.

Bricout I., *Entre ruptures et continuités. Analyse sociologique des formes de recohobitation dans la vie adulte*, Mémoire de Master 1 de sociologie (dir. Chamahian A.), Université de Lille 3, 2010.

Bué J., « Temps partiels des femmes : entre « choix » et contraintes, *Premières Synthèses*, n°08-2, 2002.

Buffeteau S. et Crener E., « Le rôle des événements démographiques sur la trajectoire d'activité. Efforts d'un modèle de microsimulation dynamique – Exemple français du modèle DESTINIE », in *Population et travail, Actes du colloque de Aveiro, Association Internationale des Démographes de Langue Française*, 2006, p. 23-39.

Bynner J., Elias P., McKnight A., Pan H. and Pierre, G., *Changing Pathways to Employment and Independence*. York: YPS for the Joseph Rowntree Foundation, 2002.

Cam P., « Les interruptions d'études, entre flânerie ostentatoire et cursus canonique », *Formation Emploi*, n°66, 1999, p. 57-78.

Cancé R. et Fréchou H., « Les contrats courts : source d'instabilités mais aussi tremplin vers l'emploi permanent », *Premières Informations et Premières Synthèses*, n°14-1, Dares, 2003.

Caradec V., « Les formes de la vie conjugale des jeunes couples « âgés » », *Population*, n°4-5, 1996, p. 897-927.

Cassan F., Mazuy M. et Clanché F., « Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes », Insee Première n°797, 2001.

Caussat L., « Les chemins vers l'indépendance financière », *Economie et Statistique*, n° 283, 1995, p. 127-136.

Chamboredon J-C, « Classes scolaires, classes d'âge, classes sociales. Les fonctions de scansion temporelle du système de formation », in *La socialisation de la jeunesse* (dir Blöss T. et Feroni I.), *Enquêtes, Cahiers du CERCOM*, 1991, <http://enquete.revues.org/144>.

Charvet D., « Jeunesse, le devoir d'avenir », *Rapport de la commission « jeunes et politiques publiques »*, La documentation française, 2001.

Cicchelli V. et Erlich V., « Se construire comme jeune adulte. Autonomie et autonomisation des étudiants par rapport à leurs familles », *Recherches et prévisions*, n°60, 2000, p. 61-77.

Cicchelli V., *La construction de l'autonomie. Parents et jeunes adultes face aux études*, Paris, PUF, 2001.

Cicchelli V., « Politiques de soutien à l'autonomie. Quinze ans de préconisations inabouties », in Becquet V., Loncle P. et Van de Velde C., *Politiques de jeunesse, le grand malentendu*, Paris, Champ Social, 2012, p. 65-81.

Convert B., « Des hiérarchies maintenues. Espaces des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France, 1987-2001 », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°419, sept 2003, p. 61-73.

Couet C., « La mobilité résidentielle des jeunes », in *Données sociales – La société française*, Collection Références, Insee, édition 2006, p. 495-504.

Coulon A., *Le métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire*, Paris, PUF, 1997.

Couppié T., Gasquet C. et Lopez A., *Quand la carrière commence... Les sept premières années de la vie active de la génération 98*, Marseille, Cereq, 2007.

Couppié T., Giret J-F. et Lopez A., « Obtenir un emploi dans son domaine de formation : un enjeu très relatif dans l'insertion des jeunes », *INSEE référence, Formations et Emploi*, 2009, p. 43-56

Couppié Th., Epiphane D. et Fournier Ch., « Insertion professionnelle et début de carrière. Les inégalités entre hommes et femmes résistent-elles au diplôme », Cereq, Bref, n°135, 1997.

Courgeau D. et Lelièvre E., « L'approche biographique en démographie », Revue française de sociologie, n°31-1, 1990, p. 55-74.

Courgeau D. et Meron M., « Mobilité résidentielle, activité et vie familiale des couples », Economie et Statistique, n°290, 1995, p. 17-31.

Courgeau D., « Le départ de chez les parents : une analyse démographique sur le long terme », Economie et Statistique, n°337-338, 2000, p. 37-60.

Cuturello P et Godard F., *Familles mobilisées : accession à la propriété du logement et notion d'effort des ménages*, Plan Construction, 1982.

Cuturello P. « le poids de l'origine et la force de la parenté : la dualité familiale dans les pratiques résidentielles », in Bonvalet C et Gotman A. (dir), *Le logement une affaire de famille*, L'Harmattan, Paris, 1993, p. 111-128.

Cuney F., Perret C. et Roux V., « D'une région à l'autre, la mobilité des jeunes en début de vie active », Bref, n°198, 2003.

Daverne C., « Des trajectoires intergénérationnelles atypiques. Pourquoi « être bien né » ne suffit pas ? », Orientation scolaire et professionnelle, n°38-3, 2009, p. 307-323.

David O., « Vie familiale, vie professionnelle : une articulation sous tension », Espace Populations Sociétés n°2-3, 2007, p. 191-202.

De Coninck F. et Godard F., « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité », Revue française de sociologie, n°31-1, 1990, p. 23-53.

De Guibert-Lantoine C., « Remise en couple après rupture de la première union », in *Vivre plus longtemps, avoir moins d'enfants, quelles implications ? Actes du 10^{ème} colloque international de l'AIDELF*, 10-13 oct 2000, Paris, PUF, 2002, p. 217-229.

De Singly F., « Penser autrement la jeunesse », Lien social et politiques, n°43, 2000, p. 9-21.

Debrand T. et Taffin C., « Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans », *Economie et Statistique*, n°381-382, 2005, p. 125-146.

Debroux J., « Accéder à la maison individuelle en zone périurbaine : passé résidentiel, position dans le cycle de vie et sphères d'identification », *Métropoles* <http://metropoles.revues.org/4505>, 2011.

Degenne A., Fournier I., Marry C. et Mounier L., « Les relations au cœur du marché du travail », *Sociétés Contemporaines*, n°5, 1991, p. 75-97.

Derosas R., « Residential Mobility in Venice 1850-1869 », *Annales de démographie historique*, 1999, p. 35-61.

Deschenaux F. et Aspiros G., « L'insertion professionnelle et la mobilité géographique des néodiplômés et des étudiants universitaires en région », *FEUG, Observatoire Jeunes et Société*, 2007.

Deslandes R. et Cloutier R., « Pratiques parentales et réussite scolaire en fonction de la structure familiale et du genre des adolescents », *Revue Française de Pédagogie*, n°151, 2005, p. 61-74.

Desplanques G., « La chance d'être aîné », *Economie et Statistique*, n°137, 1981, p. 53-56.

Di Paola V. et Moullet S., « Femmes et fonction publique : un risque calculé de déclassement ? », *Travail et Emploi*, n°120, 2009, p. 47-61.

Di Paola V. et Moullet S., « Peut-on en finir avec le déclassement ? : Evolution du déclassement dans la fonction publique en début de carrière », *Formation-Emploi*, n°118, 2012, p. 83-101.

Domingo P. et Marc C., « Trajectoires professionnelles des mères. Quels effets des arrêts et réductions d'activité ? », *Synthèses et statistiques*, n°108, 2012.

Drapier C. et Jayet H., « Les migrations des jeunes en phase d'insertion professionnelle en France. Une comparaison selon le niveau de qualification », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°3, 2002, p. 355-375.

Dubet F., « Dimensions et figures de l'expérience étudiante dans l'université de masse », *Revue Française de Sociologie*, n°35-4, 1994, p. 511-532.

Dumartin S., « Mobilité géographique et insertion professionnelle des jeunes », *Economie et Statistique*, n°283-284, 1995, p. 97-110.

Dumora B. et Lannegrand L., « Les mécanismes implicites de la décision en orientation », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol 30, 1996, p. 37-57.

Dupray A. et Moullet S., « Le salaire des hommes et des femmes. Des progressions particulièrement inégales en début de vie active », *Cereq, Bref* n°219, 2005.

Duru-Bellat M. et Kieffer A., « Du baccalauréat à l'enseignement supérieur en France : déplacement et recomposition des inégalités », *Population*, n°63, 2008, p. 123-157.

Duru-Bellat M. et Van-Zanten A., *Sociologie de l'école*, Paris, Armand Colin, 2006.

Duru-Bellat M., « Actualité et nouveaux développements de la question de la reproduction des inégalités sociales par l'école », *L'orientation scolaire et professionnelle*, n°32/4, 2003, p. 571-594.

Erlich V., *Les nouveaux étudiants. Un groupe social en mutation*, Paris, Armand Colin, 1998.

Ferrand M., Imbert F. et Marry C., *L'excellence scolaire : une affaire de famille. Le cas des normaliennes et normaliens scientifiques*, Paris, L'harmattan, 1999.

Filatre D., « Développement des universités et aménagements des territoires universitaires », in Dubet F., Filatre D., Merrien F-X., Sauvage A. et Vince A., *Universités et villes*, Paris, L'harmattan, 1994, p. 13-82.

Fondeur Y. et Minni C., « L'accès des jeunes à l'emploi », *Données sociales, La société française*, 2006, p. 283-291.

Fondeur Y. et Minni C., « L'emploi des jeunes au cœur des dynamiques du marché du travail », *Economie et Statistique*, n°378-379, 2004, p. 85-104.

Fondeur Y., « Le déclassement à l'embauche », *Rapport réalisé pour le Commissariat général du Plan, Ires*, 1999.

Forgeot G. et Gautié J., « Insertion professionnelle des jeunes et processus de déclassement », *Economie et Statistique*, n° 304-305, 1997, p. 53-74.

Fortin P., « Conjoncture, démographie et politique : où va le chômage des jeunes au Québec ? » in Dumont F. (dir), *Une société des jeunes ?* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, p. 191-207.

Gabadinho A., Ritschard G., Studer M. et Müller N.S., *Mining sequence Data in R with the TraMineR package: A User's Guide*, Department of Econometrics and Laboratory of Demography, University of Geneva, Geneva, 2009.

Galland O. (dir), Clemençon M., Le Galès P. et Oberti M., *Le Monde des étudiants*, Paris, PUF, 1995.

Galland O. et Oberti M., *Les étudiants*, Paris, La découverte, 1996.

Galland O., « Un nouvel âge de la vie », *Revue Française de sociologie*, 1990, n°31, p. 529-551.

Galland O., « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées », *Economie et Statistique*, n°337-338, 2000, p. 13-38.

Galland O., « Une polarisation de la jeunesse française », *Revue de l'OFCE* n°72, janvier 2000.

Galland O., « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations », *Revue française de sociologie*, n°42-4, 2001, p. 611-640.

Galland O., *Les jeunes Français ont-ils raison d'avoir peur ?*, Paris, Armand Colin, 2009.

Galland O., *Sociologie de la jeunesse*, 5^{ème} éd., Paris, Armand Colin, 2011.

Garcia S., « Déscolarisation universitaire et rationalités étudiantes », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°183, 2010, p.48-57.

Garner H., Méda D. et Mokhtar J., « La place du travail dans l'identité des personnes en emploi », *Premières Synthèses*, n°01-1, 2004, p. 1-7.

Garner H., Méda D. et Senik C., « Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, les leçons des enquêtes auprès des ménages », Travail et Emploi, n°102, 2005, p. 57-67.

Gaudet S., « La responsabilité dans les débuts de l'âge adulte », Lien Social et Politiques, n°46, 2001, p. 71-83.

Gavillot S., « Après une naissance, un homme sur neuf réduit ou cesse temporairement son activité contre une femme sur deux », Insee Premières, n°1454, 2013.

Giret J-F. et Issehnane S., « L'effet de la qualité des stages sur l'insertion professionnelle. Le cas des diplômés de l'enseignement supérieur », Net.Doc 71, sept 2010.

Giret J-F., Moullet S. et Thomas G., « De l'enseignement supérieur à l'emploi : les trois premières années de vie active de la Génération 98 », Cereq, Notes Emploi et Formation n°1, 2003.

Giret J-F., Nauze-Fichet E. et Tomasini M., « Le déclassement des jeunes sur le marché du travail », Données sociales, La société française, 2006.

Givord P., « Formes particulières d'emploi et insertion des jeunes », Economie et Statistique n° 388-389, 2005, p. 129-143.

Godard F., *La famille affaire de générations*, Paris, PUF, 1992

Gokalp C., *Quand vient l'âge des choix, enquête auprès des jeunes de 18 à 25 ans : emploi, résidence, mariage*, Paris, PUF, 1982

Gotman A., « Géographies familiales, migrations et générations », in Bonvalet C., Gotman A. et Grafmeyer Y., *La famille et ses proches : L'aménagement des territoires*, Paris, INED/PUF, 1999, p. 69-133.

Gouriéroux C., *Econométrie des variables qualitatives*, Coll. « Economie et Statistiques avancés », Economica, 1984.

Grignon C. et Gruel L., *La vie étudiante*, Paris, PUF, 1999.

Grignon C., *Les conditions de vie des étudiants*, Paris, PUF, 2000.

Groleau A., Masson L. et Doray P., « Les étudiants de première génération : le potentiel d'un indicateur, les limites d'un concept », in Benninghoff M., Goastellec G. et al (dir) *Inégalités sociales et enseignement supérieur*, De Boeck, Bruxelles, 2012.

Gruel L., « Amphis, discothèques et lave-linge. Quelques clés pour comprendre les différences de réussite selon qu'on est fille ou garçon », OVE Infos, n°15, numéro spécial : « Filles et garçons : des façons diverses d'étudier, de travailler, de se distraire », 2006, p. 2-6.

Gruel L., En guise de conclusion : quatre grands facteurs de différenciation, in *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 389-397.

Guillaume C. et Pochic S., « Mobilité internationale et carrières des cadres : figure imposée ou pari risqué », Formation Emploi, n°112, 2010, p. 39-52.

Heinich N., « Sociologie de l'art : avec sans Bourdieu », in Calvet L-J., Chartier P., Corcuff Ph., Heinich N., *Pierre Bourdieu : son œuvre, son héritage*, Editions Sciences Humaines, 2008.

Henri-Panabière G., « Élèves en difficultés de parents fortement diplômés. Une mise à l'épreuve empirique de la notion de transmission culturelle », Sociologie, n°4-1, 2010, mis en ligne le 30 mai 2013, consulté le 2 janvier 2014, URL : <http://sociologie.revues.org/652>

Héran F., « L'aide au travail scolaire : les mères persévèrent », Insee Première n°350, 1994.

Herpin N. et Verger D., « Les étudiants, les autres jeunes, leur famille et la pauvreté », Economie et Statistique, n°308-310, 1998, p. 211-227.

Jacobin C., *La discrimination sexuelle*, Ed. d'En bas, Lausanne, 1995.

Jaoul-Grammare M. et Nakhili N., « Quels facteurs influencent les poursuites d'études dans l'enseignement supérieur ? », Net.Doc.68, 2010.

Jones G., « Integrating process and structure in the concept of youth », *Sociological Review*, n°4, vol 36, 1988, p. 706-732.

Kaufman V. et Jemelin C., « La motilité, une forme de capital permettant d'éviter les irréversibilités socio-spatiales ? » Ecole polytechnique Fédérale de Lausanne, Laboratoire de Sociologie Urbaine, 2004, <http://eso.cnrs.fr/IMG/pdf/kv.pdf>, consulté le 2 janvier 2014.

Kellerhals J. et Montandon C., *Les stratégies éducatives des familles : milieu social, dynamique familiale et éducation des pré-adolescents*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1991.

Kieffer A., Fournier-Mearrelli I. et Marry C., « Activité des jeunes femmes : héritages et transmissions », *Economie et Statistique*, n°283-284, 1995, p. 67-79.

Laganier J. et Vienne D., « Recensement de la population de 2006. La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes », *Insee première* n°1218, 2009.

Lahire B., *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris Gallimard/Seuil, 1995.

Lahire B., *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris, Nathan, 1998.

Lahire B., *Portraits sociologiques: Dispositions et variations individuelles*. Paris, Nathan, 2002.

Lahire B., Millet M. et Pardell E., *Les manières d'étudier, enquête 1994*, Paris, La Documentation Française, Cahiers de l'OVE n°2, 1997.

Lambert A., « Le comblement inachevé des écarts sociaux. Trajectoire scolaire et devenir professionnel des élèves boursiers d'HEC et de l'ESSEC », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°183, 2010, p. 106-124.

Le Bastard-Landrier S., « Les déterminants contextuels de l'orientation scolaire en classe de seconde : l'effet établissement », *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, vol 37, n°2, 2004, p. 59-81.

Le Bras H. et Goré C., *Géographie physique et sociale de la famille dans la France actuelle*, Rapport CNRS, ATP Famille, 1984.

Le Breton E., « Mobilité et inégalités sociales », 603^{ème} conférence de l'Université de tous les savoirs, 7 janvier 2006,

<http://download2.cerimes.fr/canalu/documents/utls/download/pdf/070106.pdf>, consulté le 2 janvier 2014.

Le Rhun B. et Pollet P., « Diplômes et insertion professionnelle », France, Portrait social, Edition 2011, p. 41-50.

Lefeuvre S., « Poursuite d'études et engagement conjugal en situation d'hypogamie » in *L'inversion du genre*, Guichard-Claudic Y., Kergoat D. et Vilbrod A. (dir), Rennes, PUR, 2008, p. 83-95.

Léger-Jarniou C., « La création d'entreprise par les jeunes : mythes et réalités ? », Insee Méthodes, La création d'entreprise, projets et réalisations, 7^{ème} séminaire de la Direction des Statistiques d'Entreprises, 2002.

Lemaire S., « Le devenir des bacheliers : parcours après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1989 », Note d'information 06.01, MEN-DEPP, janvier 2006.

Lemaire S., « Que deviennent les bacheliers après leur baccalauréat. Evolutions 1996-2002 », Note d'Information, Men-Direction de l'évaluation et de la prospective, juin 2004.

Lemistre P. et Bruyère M., « Spécialités de formation et d'emploi : comprendre l'absence de correspondance, Cereq, Net.Doc n° 52, 2009.

Lesnard L. et de Saint Pol T., « Introduction aux méthodes d'appariement optimal (Optimal Matching Analysis), Bulletin de méthodologie sociologique, n°90, 2006, p. 5-25.

Lesnard L., « Flexibilité des horaires de travail et inégalités sociales », Données sociales, La société française, 2006.

Lollivier S., « Les choix d'activité des femmes en couple : une approche longitudinale », Economie et Statistique, n°349-350, 2001, p. 125-140.

Longo M-E, Mendez A. et Tchobanian R., « Le découpage temporel du processus : l'analyse par séquences », in Mendez A. (dir), *Processus : concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2010.p. 73-90.

Longo M-E., *Parcours professionnels des jeunes en Argentine. Une étude longitudinale des pratiques professionnelles, des rapports à la vie professionnelle et des temporalités des*

jeunes de la Région Nord du Grand Buenos Aires, Argentine, dans un contexte historique de différenciation des parcours, Thèse en cotutelle pour le doctorat en Sciences Sociales, Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de Buenos Aires et le doctorat en Sociologie, Université de Provence, Buenos Aires, Aix-en-Provence, 2011a.

Longo M-E., « Transitions des jeunes vers la vie adulte : processus d'insertion et rapports à la vie professionnelle. Perspectives pour les programmes d'action », Rapport d'étude, INJEP, 2011b.

Mansuy M. et Marchand O., « De l'école à l'emploi : des parcours de plus en plus complexes », *Economie et Statistique*, n°378-379, 2004, p. 3-13.

Marc C., 2006, « Les déterminants qualitatifs des comportements d'activité des femmes. Au-delà des incitations financières », Thèse de doctorat en Sciences Economiques, sous la direction de Zajdela H., Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne

Margolis D. et Simonnet V., « Filières éducatives, réseaux et réussite professionnelle », *Economie et Prévision*, n°164-165, 2004, p. 113-129.

Marry C., « Les jeunes et l'emploi : force et faiblesse des liens forts », in Coutrot L., Dubar C., *Cheminements professionnels et mobilités sociales*, Paris, La Documentation française, 1992, p. 299-324.

Marry C., Kieffer A., Brauns H., Steinmann S., « France – Allemagne. Inégales avancées des femmes. Evolutions comparées de l'éducation et de l'activité des femmes de 1971 à 1991 », *Revue Française de sociologie*, XXXIX-2, 1998, p. 353-389.

Martinelli D. et Prost C., « Le domaine d'études est déterminant pour les débuts de carrière », *Insee Première* n°1313, oct. 2010.

Maruani M., « L'emploi féminin à l'ombre du chômage », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol 115, 1996, p. 48-57.

Mauger G., « La catégorie de jeunesse », in Blöss T., *Cahiers internationaux de sociologie*, vol XCVIII, 1994.

Mauger G., « Jeunesse : l'âge des classements », *Recherches et prévisions*, n°40, 1995, p. 19-36.

Mauger G., « Peur de s'insérer, peur de ne pas s'insérer », in Charlot B. et Glasman D., *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*, Paris, PUF, 1998, p. 255-259.

Mauger G., « Capital culturel et reproduction scolaire », *Sciences Humaines*, Hors Série n°36, « Qu'est ce que transmettre ? », 2002, p. 10-12.

Mazari Z., Meyer V., Rouaud P., Ryk F. et Winnicki Ph., « Le diplôme : un atout gagnant pour les jeunes face à la crise », *Cereq*, Bref n°283, 2011.

Méda D., Cette G. et Dromel N., « Les pères, entre travail et familles. Les enseignements de quelques enquêtes », *Recherches et Prévisions*, n°76, 2004, p. 7-21.

Méda D., Wierink M. et Simon M-O., « Pourquoi certaines femmes s'arrêtent-elles de travailler à la naissance d'un enfant ? », *Premières Informations, Premières Synthèses*, n°29-2, 2003.

Menahem G., « Activité professionnelle et stratégie familiale des femmes mariées », *Travail et emploi*, n°22, 1984.

Mendez A. (dir), *Processus : concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2010.

Meron M. et Minni C., « Des études à l'emploi : plus tard et plus difficilement qu'il y a vingt ans », *Economie et Statistique*, n°283-284, 1995, p. 9-31.

Millet M., *Les étudiants et le travail universitaire : étude sociologique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2003.

Millet M. et Moreau G., *La société des diplômés*, Paris, La Dispute, 2011.

Mitchell B. et Gee E., « Young adult returning home: implications for social policy », in Gallaway B. et Hudson J., *Youth in transition to adulthood: research and policy implications*, Toronto, Thompson, 1996, p. 61-71.

Mitchell B., « The Boomerang Age from childhood to adulthood: emergent trends and issues for aging families », *Canadian Studies in Population*, n°33-2, 2006, p. 155-178.

Molinari J-P., *Les étudiants*, Paris, Les éditions ouvrières, 1992.

Moulin S., 2012, « L'émergence de l'âge adulte : de l'impact des référentiels institutionnels en France et au Québec », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 27 janvier 2012, consulté le 4 janvier 2014. URL : <http://sociologies.revues.org/3841>

Nauze-Fichet E. et Tomasini M., « Diplôme et insertion sur le marché du travail : approches socioprofessionnelle et salariale du déclassement », *Economie et statistique*, n°354, 2002, p. 21-48.

Nauze-Fichet E. et Tomasini M., « Parcours des jeunes à la sortie du système éducatif et déclassement salarial », *Enquête Génération 1998*, Notes Emploi Formation n°17, 2004.

Nicole-Drancourt Ch., « Stratégies professionnelles et organisation des familles », *Revue française de sociologie*, n°30-1, 1989, p. 57-80.

Nicole-Drancourt Ch. et Roulleau-Berger L., *L'insertion des jeunes en France*, Paris, PUF, 2006.

Observatoire de la Vie Etudiante, Enquête 2000, <http://www.ove-national.education.fr/enquete/2000>, consulté le 4 janvier 2014.

Observatoire de la Vie Etudiante, Enquête 2006, <http://www.ove-national.education.fr/enquete/2006>, consulté le 4 janvier 2014.

Observatoire de la Vie Etudiante, Enquête 2010, <http://www.ove-national.education.fr/enquete/2010>, consulté le 4 janvier 2014.

Odena S., 2002, « Contribution à une sociologie des interactions entre familles et institutions de garde de la petite enfance », Séminaire de Thèse, LEST, 21 janvier 2002, <http://oldwww.lest.cnrs.fr/lesnotesdetravail/2002/zerillo/contrisocio.pdf>

Orange S., « Le choix du BTS. Entre construction et encadrement des aspirations des bacheliers d'origine populaire », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°183, 2010, p. 32-47.

Ortar N., « Le paradoxe de l'ancrage et de la mobilité en zone rurale périurbaine », in Bonnet L., Bertrand L., (textes réunis par), *Mobilités, habitat et identités*, INED, coll. Documents de travail, 2005.

Pan-Ké-Shon J-L., «La décohabitation n'a pas été un long fleuve tranquille. Examen de 1968 à 2008 en France», Document de travail, Congrès de l'AIDELF, Genève, juin 2010.

Papinot Ch., « L'épreuve du « chômage-intérim » à l'entrée sur le marché du travail », in Béret P., Di Paola V., Giret J-F., Grelet Y. et Werquin P. (ed), *Transitions professionnelles et risques*, Relief n°15, 2006, p. 25-33.

Pellissier A., « Trajectoires de décohabitation et cheminements vers l'âge adulte », *Agora débats-jeunesse*, n°28, 2002, p.80-92.

Pérvier H., « Emploi des mères et garde des jeunes enfants en Europe », *Revue de l'OFCE*, n°90, 2004, p. 225-248.

Perret C. et Roux V., « La mobilité géographique en début de carrière : un moteur de réussite pour les jeunes diplômés ? », *Formation Emploi*, n°87, 2004, p. 45-62.

Pison G., « France 2009 : l'âge moyen à la maternité atteint 30 ans », *Population et Sociétés*, n°465, 2010.

Pitrou A., « Le soutien familial dans la société urbaine », *Revue française de sociologie*, n°18-1, 1977, p. 47-84.

Poullaouec T., « Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants », *Economie et Statistique*, n°371, 2004, p. 3-22.

Presser H-B., *Économie de 24 heures sur 24, structuration du temps et vie familiale, Âges, générations et contrat social*, Les cahiers de l'Ined, n° 153, 2004, p. 245-261.

Ramos E., *Rester enfant, devenir adulte*, Paris, L'Harmattan, 2002.

Raymond C., « La cohabitation des parents et de leurs jeunes adultes : perception de la relation parents-jeune adulte et de la satisfaction conjugale des parents », *Mémoire doctoral de Psychologie*, Université Laval, Québec, 2011.

Rey O., 1987-1997 : La France redécouvre ses universités, in *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

Ricroch L., « En 25 ans, moins de tâches domestiques pour les femmes, l'écart de situation avec les hommes se réduit », Insee Références, *Femmes et Hommes, Regards sur la parité*, 2012, p. 67-80.

Robert-Bobée I., « Les femmes les plus diplômées vivent plus longtemps en couple avant d'avoir un enfant », Insee Première n°956, avril 2004.

Robert-Bobée I. et Mazuy M., « Calendrier de constitution des familles et âge de fin des études », in « Histoires de familles, histoires familiales », sous la direction de C. Lefèvre et A. Filhon, *Les cahiers de l'Ined*, Ined, n° 156, 2005, p. 175-200.

Robette N., *Explorer et décrire les parcours de vie : les typologies de trajectoires*, Paris, Ined-CEPED (« Les clefs pour »), 2011.

Rose J., « La professionnalisation des études supérieures. Tendances, acteurs et formes concrètes », Cereq, Relief n°25, 2008,

Roussel L., « La cohabitation juvénile en France », *Population* n°1, 1978, pp. 15-42.

Sautory O., « Plus de la moitié de la population a changé au moins une fois de commune en vingt ans », *Economie et Statistique*, n°209, 1988, p. 39-47.

Sauvy A. et Girard A., « Les diverses classes sociales devant l'enseignement. Mise au point générale des résultats », *Population*, n°2, 1965, p. 205-232.

Sehil S., « Etre chômeur et devenir patron », *Communications*, n°70, 2000, p. 209-228.

Sen A., *Inequality Re-examined*, Harvard, Harvard University Press, 1992.

Terrail J-P., « Familles ouvrières, école, destin social (1880-1980), *Revue française de Sociologie*, n°25-3, 1984, p. 421-436.

Terrail J-P., « De quelques histoires de transfuges », *Société française*, n°17, 1985, p. 32-43.

Terrail J-P., *Destins ouvriers : la fin d'une classe ?*, Paris, PUF, 1990.

Terrail J-P., « Réussite scolaire : la mobilisation des filles », *Sociétés Contemporaines*, n°11-12, 1992, p. 53-89.

Testenoire A. et Trancart D., « Couples biactifs, effets du cumul du travail professionnel et domestique ; éléments de différenciation sociale », Actes des Journées internationales de sociologie du travail, Londres, 2007.

Testenoire A., « Carrières féminines, résistances masculines ; couples à hypogamie féminine », in Y.Guichard-Claudic, D.Kergoat,, A.Vilbrod (eds.), *L'inversion du genre*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 385-396.

Thoemmes J, Kanzari R. et Escarboutel M., « Temporalités des cadres et malaise au travail », Interventions économiques, n°43, 2011, mis en ligne le 1^{er} mai 2011, consulté le 4 janvier 2014 <http://interventionseconomiques.revues.org/1401>.

Tiphaine B., 2002, « Etudes supérieures et départ du domicile parental », OVE Infos n°3, 2002.

Todd E., « Mobilité géographique et cycle de vie en Artois et en Toscane au XVIIIème siècle », Annales Economies, Sociétés, Civilisations, vol 30, n°4, 1975, p. 726-744.

Toulemon L., « La cohabitation hors mariage s'installe dans la durée », Population, n°3, 1996, p. 675-715.

Trellu H., « Quand la femme fait carrière et l'homme est au foyer », in Guichard-Claudic Y., Kergoat D. et Vilbrod A. (dir), *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin ... et réciproquement*, Rennes, PUR, 2008, p. 283-296.

Tremblay D-G. et Barrère-Maurisson M-A. (dir), *Concilier Travail et famille : le rôle des acteurs France-Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009.

Tremblay D-G., Chevrier C. et Di Loreto M., « Le télétravail à domicile : meilleure conciliation emploi-famille ou source d'envahissement de la vie privée ? », Interventions économiques, n°34, 2006, mis en ligne le 1^{er} juillet 2006, consulté le 4 janvier 2014, <http://interventionseconomiques.revues.org/689>.

Troncin T., *Le redoublement : radiographie d'une décision à la recherche de sa légitimité*, Thèse de Doctorat en Sciences de l'Education, Université de Bourgogne, Paul J-J. (dir), 2005.

Ulrich V. et Zylberman S., « Six figures de l'emploi à temps partiel », Premières Synthèses, n°39-4, 2007.

Van de Velde C., *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Thèse pour le Doctorat de sociologie, sous la direction de Paugam S., Institut d'Etudes Politiques de Paris, 2004.

Van de Velde C., « La dépendance familiale des jeunes adultes en France. Traitement politique et enjeux normatifs », in Paugam S. (dir), *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, Paris, PUF, 2007a, p. 315-334.

Van de Velde C., « Autonomie et insertion des jeunes adultes : une comparaison France-Danemark », *Horizons stratégiques*, n°4, 2007b.

Van de Velde C., *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, 2008.

Van de Velde C., « Soutenir l'autonomie des jeunes majeurs : puissance et impuissance du politique », in Becquet V., Loncle P. et Van de Velde C., *Politiques de jeunesse, le grand malentendu*, Paris, Champ Social, 2012, p. 53-64.

Van de Walle I., « L'activité professionnelle des conjoints de militaires », Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie (Crédoc), 2002.

Van Zanten A., « Le travail éducatif parental dans les classes moyennes et supérieures : deux modes contrastés d'encadrement des pratiques et des choix des enfants », *Informations Sociales* n°154, 2009, p. 80-87.

Vanderschelden M., « Homogamie socioprofessionnelle et ressemblance en termes de niveau d'études : constat et évolution au fil des cohortes d'unions », *Economie et Statistique* n°398-399, 2006a, p. 33-58.

Vanderschelden M., « Les ruptures d'unions : plus fréquentes mais pas plus précoces », *Insee Première* n°1107, 2006b.

Verhoeven M., Oriane J-F. et Dupriez V., « Vers des politiques d'éducation « capacitantes » ? » in *Formation Emploi* n°98, 2007, p. 93-107.

Verret M., *Le temps des études*, Atelier de reproduction des thèses, Lille, 1975

Vignal C., *Ancrages et mobilités de salariés de l'industrie à l'épreuve de la délocalisation de l'emploi. Configurations résidentielles, logiques familiales et logiques professionnelles*, Thèse de doctorat en urbanisme, aménagement et politiques urbaines, Université Paris XII, 2003.

Villeneuve-Gokalp C., « Le départ de chez les parents : définitions d'un processus complexe », *Economie et Statistique*, n°304-305, 1997a, p. 149-162.

Villeneuve-Gokalp C., « Vivre en couple chacun chez soi », *Population*, n°52-5, 1997b, p. 1059-1081.

Villeneuve-Gokalp C., « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », *Economie et Statistique*, n°337-338, 2000, p. 61-80.

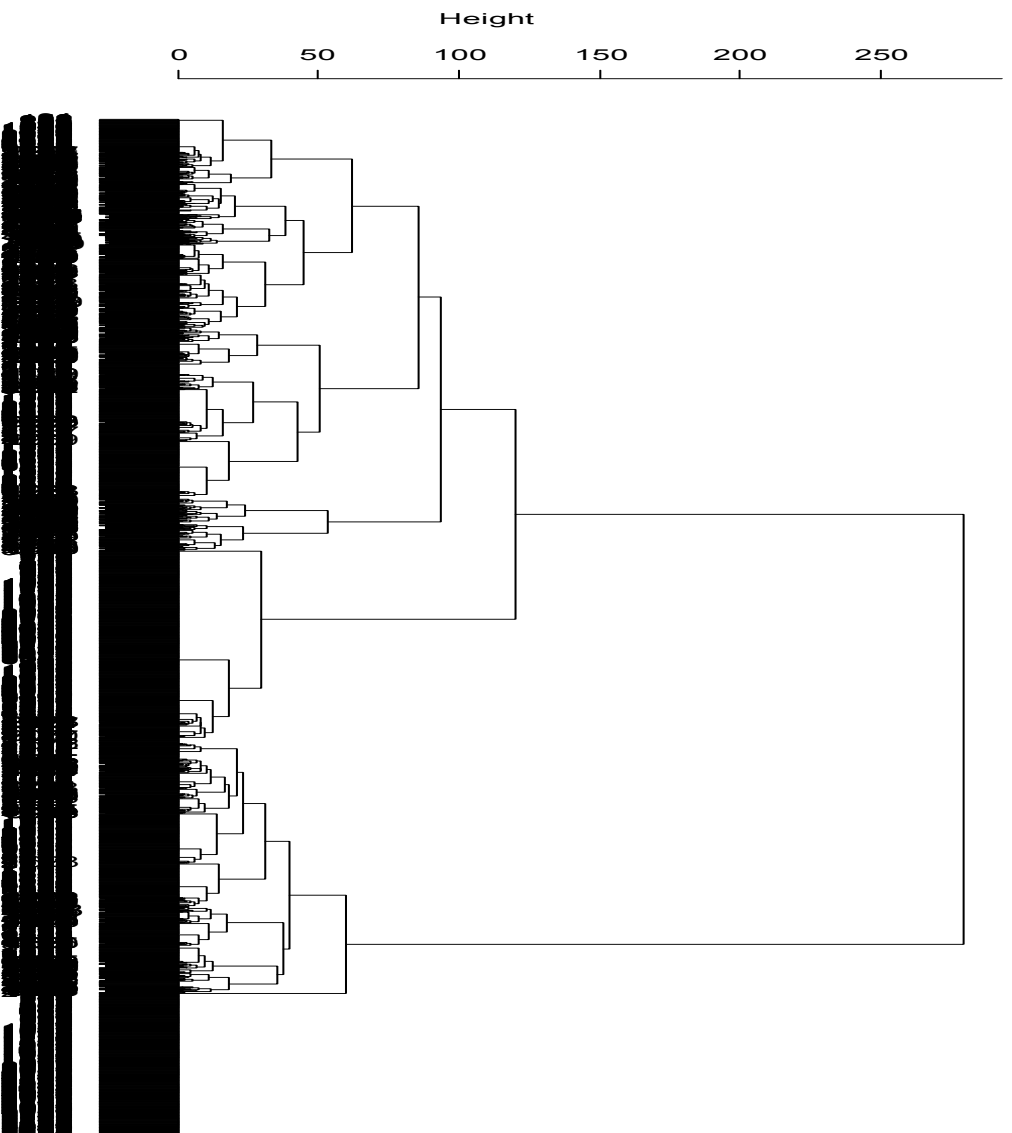
Vincent S., Viry G. et Kaufmann V., « Carrières académiques : comment concilier mobilités spatiales et vie de famille », *Synergies*, n°7, 2010, p. 77-94.

Vincent-Geslin S., « Des racines et des ailes. Les mobilités pendulaires, stratégie de conciliation entre vie privée et vie professionnelle », 2012 *SociologieS* [Online], First texts, Online since 09 May 2012, <http://sociologies.revues.org/3945>, consulté le 4 janvier 2014.

Annexes

Dendrogramme : représentation graphique du regroupement des trajectoires sous R avec la méthode de l'Optimal Matching.

Dendrogram of agnes(x = panelep, OM, diss = "RULE, method = "ward")



panelep, OM
Agglomerative Coefficient = 1

Présentation générale du dispositif Panel DEP 1989

« Au contraire des recensements exhaustifs d'élèves, effectués au début de chaque année scolaire, qui sont principalement utilisés pour la gestion d'ensemble du système éducatif (répartition des moyens et prévisions budgétaires), les panels d'élèves représentent une finalité particulière pour le système d'information du ministère. Les panels, en réalisant un suivi longitudinal des carrières scolaires individuelles, permettent de saisir la double diversité des caractéristiques socio-démographiques des élèves et de leurs comportements scolaires, d'évaluer les effets différés des nouvelles orientations des politiques éducatives, de mesurer le rendement du système éducatif et son équité et enfin d'appréhender l'évolution des scolarités et l'explicitier.

Le panel 1978 a été mis en place au moment du développement de la scolarisation précoce dans l'enseignement préélémentaire, le panel 1980 a été marqué par la réforme du collège unique, enfin le panel 1989 s'inscrit dans le contexte de l'objectif de mener 80 % d'une classe d'âge au niveau IV de formation. En 25 ans le Ministère de l'Education Nationale a ainsi mis en place 6 enquêtes de ce type.

- 1973 : suivi pendant onze ans d'une cohorte de 37 500 élèves scolarisés en 6^{ème} (première année de l'enseignement secondaire), recrutés en trois vagues de 12 500 élèves aux rentrées 1972, 1973 et 1974.
- 1978 : suivi pendant sept ans d'une cohorte de 22 000 élèves de cours préparatoire (première année de l'enseignement primaire).
- 1980 : suivi pendant dix ans d'une cohorte de 23 000 élèves scolarisés en 6ème ou en première année de section d'éducation spécialisée (SES).
- 1989 : mise en place du suivi d'une cohorte de 27 000 élèves entrant en 6ème ou en SES qui seront suivis jusqu'au terme de leur scolarité, y compris dans l'enseignement supérieur.
- 1995 : mise en place du suivi d'une cohorte de 17 830 élèves entrant en 6ème ou en SES (y compris SEGPA-GCA) qui seront suivis jusqu'au terme de leur formation initiale et dans les premières années de leur insertion professionnelle.
- 1997 : mise en place du suivi d'une cohorte de 10 000 élèves de cours préparatoire qui seront suivis jusqu'à leur sortie de troisième (au moins) .

Les enquêtes des panels 1972, 1978 et 1980 se sont réalisées sous la forme d'une collecte de données directement auprès des chefs d'établissement. Elles ne recueillaient que les

principales données socio-démographiques des élèves panélistes et étaient adaptées à rendre compte des évolutions des cheminements scolaires. Malheureusement la dimension explicative était réduite aux quelques informations recueillies sur l'environnement familial.

Schéma de sondage

Le panel 1989 est constitué d'élèves entrant en 6ème ou en SES à la rentrée scolaire de 1989-1990 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine, nés le 5 d'un mois. Le Ministère de l'Education Nationale ne disposant pas de fichiers exhaustifs d'élèves pouvant servir de base de sondage, l'échantillon a donc du être constitué en demandant à l'ensemble des collèges publics et privés de France métropolitaine et des DOM comportant des classes de 6e ou de SES de sélectionner les élèves de leur établissement correspondant aux critères de sondage retenus.

Recueil d'information

1°) *Le questionnaire de recrutement de l'année scolaire 1989-1990.*

A la rentrée 1989, le recueil d'informations sur les élèves répondant aux critères de constitution de l'échantillon s'est fait par l'intermédiaire d'un questionnaire adressé aux chefs d'établissement. Ces derniers ont ainsi rempli pour chaque élève sélectionné un questionnaire permettant de recueillir les informations générales sur l'élève :

- Informations sur le collège fréquenté : *appartenance ou non à une zone d'éducation prioritaire (ZEP), secteur, type de contrat, ministère de tutelle, code nature, département, académie, tranche d'unité urbaine...*
- Identification de l'élève : *identité, sexe, date et lieu de naissance, nationalité...*
- Situation scolaire au moment du recrutement de l'échantillon : *classe fréquentée, hébergement, nombre total d'élèves dans la division, nombre d'élèves de nationalité étrangère...*
- Niveau de l'élève à l'entrée au collège : *appréciation du niveau de l'élève en lecture, en français et en mathématiques, moyenne aux épreuves nationales d'évaluation à l'entrée en 6e.*
- Reconstitution de la scolarité antérieure : *nombre d'années passées dans chaque classe, nombre d'années passées hors France, type de la dernière école fréquentée...*
- Informations sur la famille de l'élève : *taille de la fratrie, rang de l'élève, nature des responsables, activité professionnelle, lieu de naissance et nationalité...*

2°) *L'actualisation de la situation scolaire*

Suite à ce questionnaire de recrutement, la situation scolaire des élèves faisant partie du panel 1989 fait l'objet d'une actualisation annuelle. Un questionnaire papier est adressé au chef d'établissement de l'année précédente. Dans le cas où celui-ci ne connaîtrait pas la situation du jeune, un courrier est envoyé à sa famille.

Au cours de cette actualisation, deux types d'informations sont recueillis :

- Les principaux paramètres de la situation scolaire de l'élève : *classe fréquentée, nombre d'élèves dans la division, nombre d'élèves étrangers dans la division, première langue vivante, matières au choix, spécialité professionnelle, hébergement.*
- Les caractéristiques de l'établissement fréquenté : *appartenance ou non à une zone d'éducation prioritaire (ZEP), secteur, type de contrat, ministère de tutelle, code nature, département, académie, tranche d'unité urbaine.*

Chaque année, la situation d'un certain nombre d'élèves ne peut pas être établie dans le cadre du processus des enquêtes de suivi :

- Pour certains, le dernier établissement fréquenté n'est pas en mesure d'actualiser leur situation scolaire et leur famille n'a pu être jointe ou n'a pas répondu, malgré plusieurs rappels, au courrier qui leur était adressé. La trace de ces élèves a donc été perdue sans qu'il soit possible de préciser s'ils sont encore scolarisés ou non.
- D'autres ont déménagé vers l'étranger. Or seuls continuent d'être suivis ceux qui poursuivent leurs études dans un établissement dépendant du ministère de l'éducation nationale ou du ministère des affaires étrangères.

Si ce phénomène est directement lié à la méthode de suivi longitudinal, l'attrition constatée a rarement dépassé les 10 % dans les panels antérieurs.

3°) *L'enquête auprès des familles de 1989.*

L'information sur la famille des élèves au sein des établissements reste assez succincte ; il est donc nécessaire d'interroger directement les parents pour vérifier et compléter ses informations qui sont essentielles à l'explication des spécificités des carrières scolaires des élèves. En effet les comportements d'un élève sont en étroite relation avec la manière dont sa famille vit et investit dans sa scolarité. Une bonne connaissance des représentations et pratiques des parents en matière de formation initiale est donc essentielle. Enfin, les élèves arrivent au collège sans disposer de véritable dossier scolaire reconstituant de manière précise leur scolarité primaire. Il est donc utile d'interroger directement les parents pour tenter d'avoir

une idée plus précise du passé scolaire de leur enfant. Pour ces raisons il semble nécessaire que le panel d'élèves soit complété par une enquête auprès des familles concernées.

L'ensemble des parents qui avaient un enfant dans le panel 1989 a fait l'objet d'une enquête postale au cours de l'année 1991-1992. Le questionnaire était remis à l'élève par les chefs d'établissement. Les familles devaient le renvoyer à la Direction de l'Evaluation et de la Prospective. Les parents dont l'enfant était en section d'éducation spécialisée (SES) n'ont pas été intégrés à l'enquête (difficulté pour définir un instrument de mesure commun à des élèves de 6ème et à des collégiens fréquentant cette filière). Au terme de deux rappels 80,4 % des familles interrogées avaient répondu à l'enquête.

Cette enquête recouvre trois grands types d'informations :

- Les caractéristiques de la famille de l'élève. Ces informations précisent la composition de la famille (structure parentale, nombre et niveau de scolarité des enfants), les études accomplies et les diplômes obtenus par les parents, leur profession et catégorie socioprofessionnelle, les conditions d'habitat, le temps de résidence dans la commune et en France et la langue parlée à la maison.
- Le déroulement de la scolarité avant l'entrée au collège. Cette partie permet de reconstituer, au travers des déclarations des parents, le déroulement des études de l'élève à l'école maternelle et dans l'enseignement primaire : date d'entrée, durée et secteur de scolarité, nombre de redoublements.
- L'implication des parents dans la scolarité de l'enfant au collège. Ce troisième volet de l'enquête permet de disposer d'informations sur les conditions du choix de l'établissement, l'aide éventuellement apportée à l'enfant dans ses devoirs, les contacts avec l'établissement et les associations de parents d'élèves ainsi que les attentes des parents face à la formation.

4°) L'enquête sur la procédure d'orientation en fin de 3ème et fin de 2nde.

Aujourd'hui les classes de 3ème et de 2nde représentent une étape importante dans le cursus scolaire des élèves. Ces classes servent de paliers permettant aux élèves de s'orienter selon les filières de leur choix. La décision finale d'orientation est le résultat de la procédure qui institue un dialogue entre la famille et le conseil de classe. Cette procédure a donné lieu à une enquête qui a concerné tous les élèves du panel 1989 scolarisés une année donnée dans ces classes. Comme, en raison d'un éventuel redoublement, ils l'ont atteinte des années différentes, l'enquête s'est déroulée en deux vagues successives et ce, pour chacune des

procédures d'orientation (en fin de 3ème et en fin de 2nde). En ce qui concerne la procédure d'orientation de fin de 3ème la première vague d'interrogation, en juin 1993, a concerné les élèves ayant atteint cette classe sans avoir redoublé au collège. L'année suivante, une seconde vague a porté sur les élèves ayant redoublé une fois depuis leurs études secondaires. De même la première vague d'interrogation sur l'orientation en fin de 2nde a eu lieu en juin 1994, et la deuxième vague en juin de l'année suivante. Ces enquêtes ont été réalisées par l'envoi d'un questionnaire au chef de l'établissement où était scolarisé l'élève. »

Source : Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance. DEPP-B1. Documentation du panel DEP 1989. Panel d'élèves du Second degré.

Guide d'entretien

J'aimerais que vous me racontiez comment s'est passé votre départ de chez vos parents.

Première partie : Trajectoire résidentielle

Premier logement différent des parents : Comment avez-vous vécu ce changement de logement ?

- à quel moment dans votre parcours ?
- type de logement (seul, colocation, couple)
- lieu du logement et choix de la ville
- motivations au départ du domicile parental
- financement du logement
- aide financière des parents autre que le financement du logement

Etes-vous retourné chez vos parents après votre première installation hors du domicile parental ? Quand/ Combien de temps/ Comment cela s'est passé ?

Changement de logement :

- quand
- pour quelles raisons ?
- type de logement
- lieu du logement
- financement du logement
- aide financière des parents autre que le financement du logement
- propriétaire/ locataire

Est-ce que vous vous souvenez quel était le montant de vos loyers durant vos études ?

(échelle : 100-200 / 200-300/ 300-400/ 400-500/ 500 et plus).

Deuxième partie : Trajectoire professionnelle

Pouvez-vous me raconter comment s'est déroulée votre entrée dans la vie active ?

Emploi avant la fin des études :

- nature emploi
- type de contrat
- nombre d'heures
- à quoi était destiné le salaire (logement, sorties...)

Combien d'emploi durant vos études avez-vous occupé ?

Emploi après la fin des études :

- durée d'attente entre la fin des études et le premier emploi (inscription ANPE ?)
- nature de l'emploi
- type de contrat
- temps complet ou temps partiel (choisi ou imposé)
- adéquation avec les études, les attentes
- lieu de travail (à proximité ou non de votre résidence ?)
- salaire échelle : 500-800/ 800-1000/ 1000-1200/ 1200-1500/ 1500-1800/ 1800-2000/ 2000-2500/ 2500-3000/ 3000 et plus
- nombre d'heures de travail
- comment avez-vous trouvé cet emploi ?

Changement d'emploi :

- pour quelles raisons ?
- nature emploi, type de contrat
- salaire
- lieu de travail (à proximité ou non de votre résidence ?)
- temps complet ou temps partiel (choisi ou imposé)
- nombre d'heures de travail
- comment avez-vous trouvé cet emploi ?

Est-ce que votre travail actuel vous plait ?

Combien d'emploi depuis la fin de vos études avez-vous eu ?

Si non emploi → raisons : femme au foyer/ homme au foyer...

Troisième partie : Trajectoire scolaire

Age entrée 6^{ème}

Redoublement

Baccalauréat :

- série
- choix filière
- mention
- lieu

Pouvez-vous me raconter comment se sont déroulées vos études ?

Comment s'est fait l'inscription dans cette filière ?

Enseignement supérieur :

- filière et choix filière
- lieu (choix du lieu ou imposé ; proximité ou non avec le domicile parental : établissement supérieur présent à moins de 100km de chez les parents ? Si établissement supérieur présent à côté de chez les parents pour quelles raisons choix d'un autre établissement ?)
- déroulement du cursus
- interruption d'études → quels motifs ?
- réorientation

- résultats universitaires
- bourses sociales ou scolaires
- niveau de fin d'études
- année de fin d'études
- diplômes obtenus
- diplômes préparés et non obtenus
- interruption d'études au cours de la scolarité (raisons)

Comment se passait l'organisation entre vos petits boulots et votre travail universitaire ?

Si habite chez les parents durant les études : comment s'organisait votre travail universitaire et la vie familiale ?

Quatrième partie : Socialisation par les pairs

Comment se déroulaient vos loisirs/sorties quand vous étiez à l'Université (quand vous avez commencé à travailler pour non étudiants) ?

- Conciliation sorties/ travail : est-ce que vous aviez une passion, une carrière (sportive, culturelle) en tant qu'amateur ?

Combien de fois en moyenne par semaine vous sortiez : 3 fois et plus par semaine/ 2 fois par semaine/ 1 fois par semaine/ 1 fois tous les quinze jours/ 1 fois par mois/ Week-end seulement/ Week-end et semaine/ Semaine

Comment se déroulent vos loisirs/sorties à l'heure actuelle ?

Amis :

Est-ce que vous faites une différence entre amis et copains ?

Combien sont des amis d'enfance ?

Combien sont des amis d'université ?

Combien sont des amis de travail ?

-Que font-ils ?

-Où ils vivent ?

-Quelles sont les études suivies ?

Quelles sont les relations que vous entretenez avec eux ? Sorties/loisirs

Est-ce que vos relations avec eux ont évolué ? Comment ? A quel moment ?

Avez-vous vécu avec eux en colocation ?

Cinquième partie : Socialisation conjugale

Pouvez-vous me raconter comment s'est passée la rencontre avec votre conjoint ?

Situation matrimoniale actuelle

Mariage/ projet de mariage/ divorce

Mise en couple :

- à quel moment dans votre parcours
- avec votre conjoint actuel ou un autre ?

Pouvez-vous me parler de votre conjoint ?

Conjoint(e) actuel(le) :

- parcours scolaire (type d'études, niveau d'études)
- emploi (type d'emploi, changement d'emploi, horaires actuels...)
- logement (décohabitation à quel moment ?)
- âge conjoint
- origine sociale du conjoint

Enfants :

- nombre d'enfants
- âge
- naissance enfants : à quel moment dans parcours de vie ?
- congés parentaux : qui (père ou mère) ?
- garde enfants ?
- école/ crèche/ nourrice (qui les emmène, va les chercher...)

Est-ce que vous pouvez me raconter comment se déroule une semaine type pour vous.

Repas/Courses/Lessives/Sorties/ loisirs :

Comment s'organise votre vie professionnelle et votre vie familiale ?

Entre votre vie privée et votre vie professionnelle qu'est ce qui est le plus important pour vous aujourd'hui ? (équilibre entre les deux ?)

Est-ce que ça a toujours été le cas ?

Sixième partie : Socialisation par la famille d'origine

J'aimerais que vous me parliez de vos parents.

Parents :

Parcours scolaire (niveau d'étude/ type d'études)

Parcours professionnel :

- type d'emploi
- Changement d'emploi → à quel moment dans parcours de vie ?
- Situation actuelle : emploi/ retraité/ chômeur...
- Age parents

Parcours résidentiel :

- changement de logement : quand ?
- lieu du logement
- propriétaire/ locataire

Age mariage

Age naissance premier enfant/ âge naissance enquêté(e)

Situation matrimoniale parents : couple/ divorce/ remariage....

Si divorce/ remariage à quel moment dans votre parcours ?

Quand vous êtes partis de chez vos parents, quelle était la situation de vos parents (professionnelle, matrimoniale, résidentielle) ?

Frères/Sœurs :

Nombre

Age

Etudes

Situation actuelle (emploi, couple, logement)

Famille élargie :

Grands parents : type de relations ?

Mobilité familiale

Etudes supérieures dans la famille

Est-ce qu'il y a une personne dans votre entourage familial qui a été importante, qui a compté pour vous que ce soit dans votre parcours scolaire, professionnel ?

Avec qui vous passiez le plus de temps : père/mère ?

Pouvez-vous me dire quelles sont les relations que vous avez avec vos parents ?

Est-ce que ces relations ont évolué ?

Comment se déroulait l'organisation familiale ? (repas, appris à le faire seul... ?)

Questions plus générales :

Si vous aviez le choix, est-ce que vous referiez les mêmes choix (dans tous les domaines) ?

Est-ce qu'à un moment donné vous avez eu à faire des choix entre votre vie sentimentale, familiale et votre travail, vos études (ou autre chose) ?

Quelle est la période de votre vie la plus marquante ? (un moment qui vous a marqué, où des choses ont changé et qui ont été importante pour vous)

Comment avez-vous vécu les différentes transitions, que ce soit votre départ de chez vos parents, la fin de vos études et l'entrée dans la vie active ?

A quel moment/quelle étape de votre vie vous avez eu le sentiment de devenir adulte ?

Donc vous l'âge adulte vous l'associez à

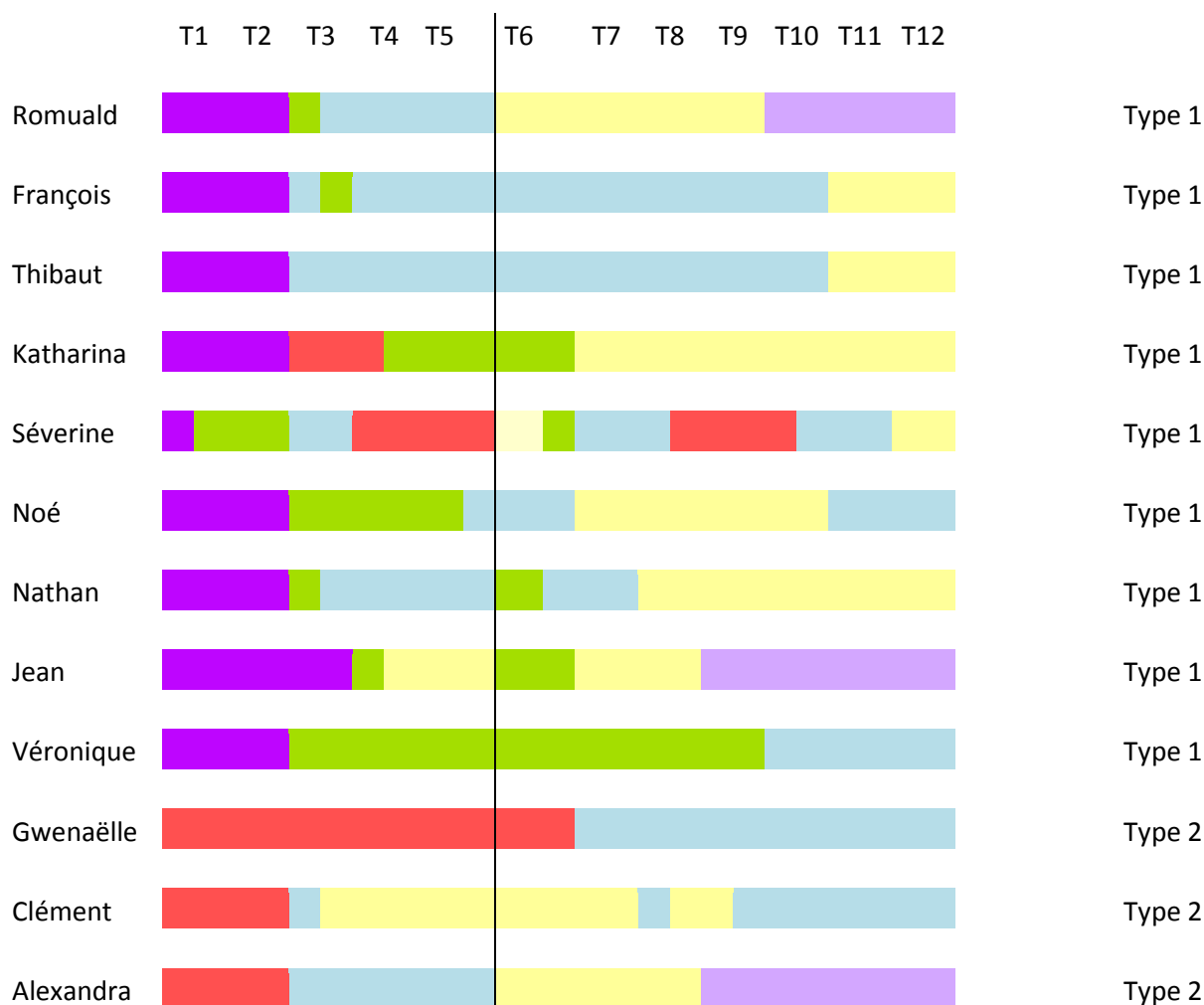
Comment vous voyez votre avenir ?

Comment vous vous projetez dans l'avenir quand vos enfants seront plus grands ?

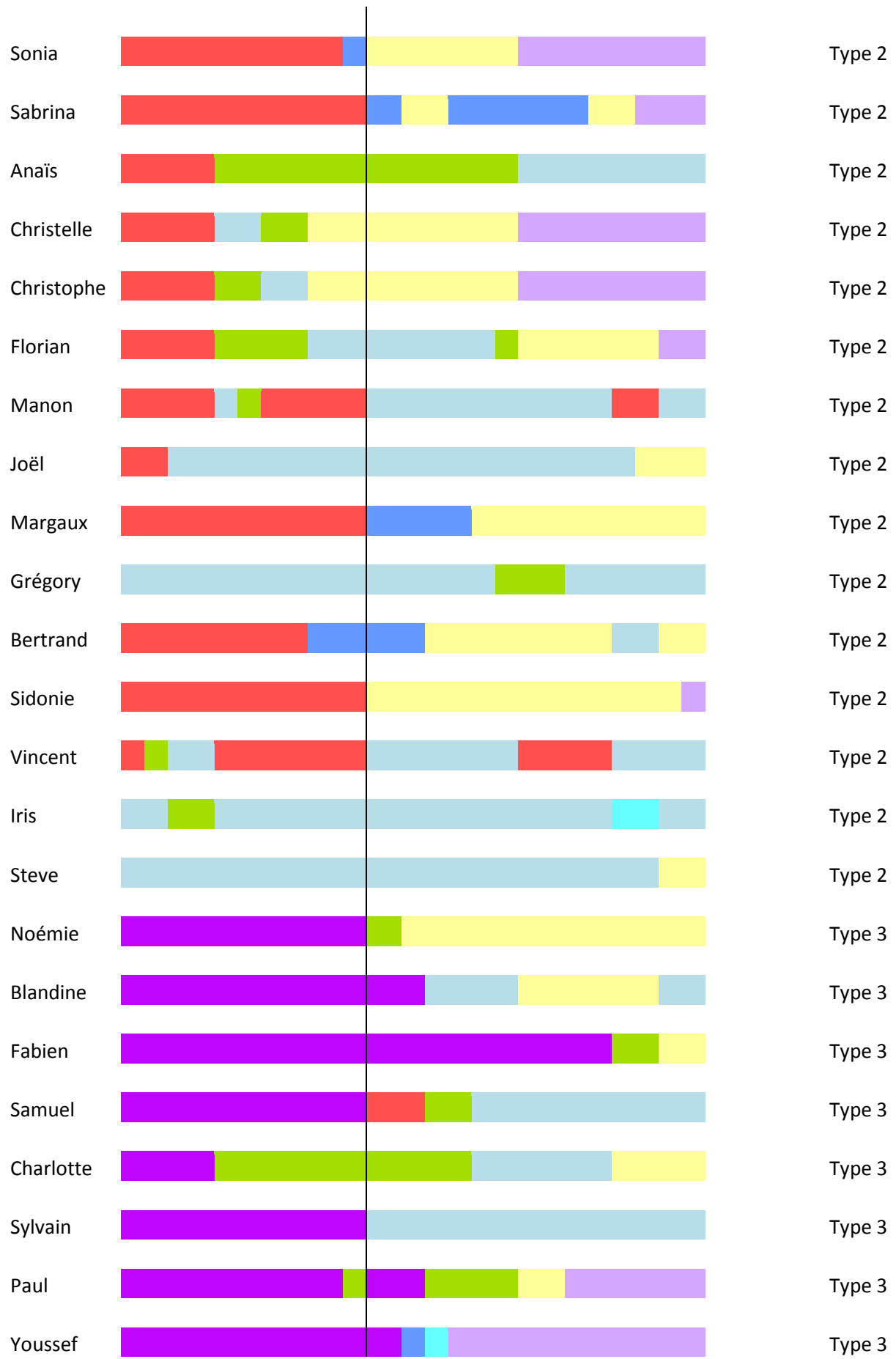
Je vous remercie.

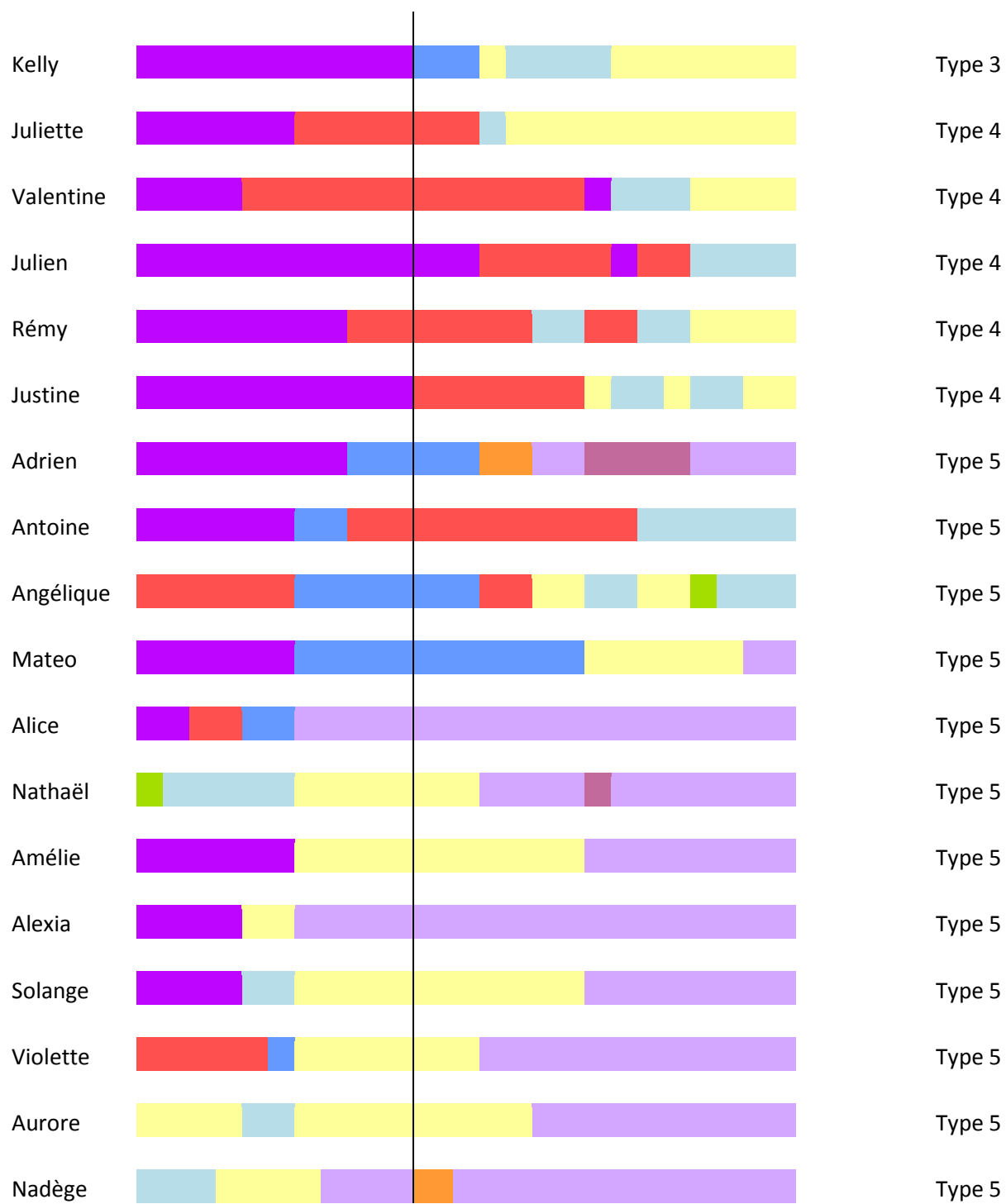
Trajectoires-types des enquêtés

Les trajectoires-types des enquêtés ont été construites à partir des récits des jeunes. Les témoignages permettaient de recueillir leur situation scolaire, professionnelle, résidentielle, conjugale et familiale de l'année qui suit l'obtention du baccalauréat (ou pour les jeunes qui n'ont pas suivi d'études supérieures de la fin de leurs études) jusqu'à 12 ans après¹²⁶. Sur la base de la typologie élaborée à partir des données statistiques, nous avons reconstruit de manière rétrospective leur situation année par année. Leurs situations au cours des cinq premières années nous permettent de les resituer par rapport à la typologie issue des données du panel DEP. Ils sont donc regroupés par type (type 1, type 2, type 3, type 4 et type 5) selon leurs situations les cinq premières années d'observation.



¹²⁶ Afin d'homogénéiser la présentation graphique, nous avons décidé de « couper » à 12 années après le baccalauréat. Sachant que la situation la dernière année sur le graphique correspond réellement à la situation au moment de l'entretien. Cette « coupure » à 12 ans explique les différences qui peuvent être constatées entre la représentation graphique et par exemple les informations dans le tableau suivant sur la durée effective des personnes enquêtées sur le marché du travail.





Légende :



■ LJ ■ LJC ■ LJCK ■ LJK

■ LU¹²⁷

¹²⁷ LU = Left Unemployment = Décohabitant et actif inoccupé.

Les enquêtés : tableau synthétique de leurs caractéristiques

| Nom fictif | Age au moment de l'entretien | Bac | Diplôme obtenu | Durée de présence sur le marché du travail (sans interruption) | Contrat de travail | Emploi actuel | Situation conjugale | Profession du conjoint | Enfant | Profession du père | Profession de la mère | Niveau d'études du père | Niveau d'études de la mère |
|------------|------------------------------|-----|--|--|--------------------|----------------------------------|---------------------|------------------------------------|-----------------------|---------------------------------|--------------------------------|------------------------------|------------------------------------|
| Alice | 32 ans | L | Licence 3 Lettres et Sciences Humaines | 10 ans | CDI | Chargée d'accueil | Mariée | Technicien | 1 | Retraité (commercial) | Retraîtée (employée) | BEPC | BEPC |
| Anais | 31 ans | STT | BTS | 11 ans | CDI | Adjointe administrative | Célibataire | / | / | Ouvrier | Assistante administrative | Niveau 4ème 3ème | Niveau 4ème 3ème |
| Alexia | 30 ans | L | BTS | 11 ans | CDI | Assistante commerciale | Mariée | Carreleur | 3 | Assistant familial | Educatrice spécialisée | BEPC | Baccalauréat |
| Aurore | 31 ans | STT | Bac | 13 ans | CDI | Serveuse | En couple | Cuisinier | 1 (et attend le 2ème) | Commercial | Femme au foyer (secrétaire) | Baccalauréat | BEP |
| Alexandra | 31 ans | L | DUT | 11 ans | CDI | Journaliste | En couple | Chef d'entreprise | 2 | Agent EDF | Aide cuisinière | Niveau 3ème | BEP |
| Angélique | 30 ans | S | Bac +5 Lettres et Sciences Humaines | 5 ans | CDI | Journaliste | Célibataire | / | / | Conseiller financier | Assistante maternelle | Diplôme d'expert comptable | Baccalauréat |
| Amélie | 31 ans | ES | BTS | 10 ans | CDI | Chargée d'accueil | Mariée | Restaurateur | 1 | Retraité (VRP) | Retraîtée (vendeuse) | Niveau 3ème | Niveau 3ème |
| Antoine | 31 ans | ES | Bac +5 +Ecole d'avocat | 4 ans | CDI | Avocat | Célibataire | / | / | Responsable ressources humaines | Infirmière | BEPC | Ecole d'infirmière |
| Adrien | 31 ans | ES | Bac +4 Lettres et Sciences Humaines | 5 ans | CDI | Gestionnaire Ressources Humaines | En couple | Chargé d'études | 1 | Retraité (facteur) | Femme de ménage | Niveau 4 ^{ème} 3ème | Niveau 4 ^{ème} 3ème |
| Bertrand | 31 ans | ES | Bac +5 | 7 ans | CDI | Inspecteur Ursaff | En couple | Agent commercial | 0 | Retraité (commerçant) | Secrétaire | BEPC | BEPC |
| Blandine | 31 ans | L | Bac +5 | 7 ans | CDD | Officier de l'armée | Célibataire | / | / | Décédé (ingénieur) | Retraîtée (DRH) | Diplôme d'ingénieur | Licence droit + Licence d'économie |
| Christelle | 31 ans | L | BTS | 11 ans | CDI | Agent de voyage | Mariée | Conseiller financier | 2 | Retraité (cadre supérieur) | Retraîtée (employée) | BEP | BEPC |
| Christophe | 31 ans | S | DUT | 11 ans | CDI | Agent SNCF | Mariée | Conseillère en assurance | 2 | Artisan | Agent d'accueil et d'entretien | CAP | BEP |
| Charlotte | 31 ans | STT | Bac | 11 ans | CDI | Vendeuse | En couple | Commerçant | 0 | Retraité (chef d'entreprise) | Retraîtée (femme au foyer) | CAP | Niveau 3ème |
| Clement | 32 ans | S | DUT | 11 ans | CDI | Technicien | Célibataire | / | / | Retraité (métier en bâtiment) | Institutrice | Ne sait pas | Baccalauréat |
| Florian | 31 ans | S | DUT | 11 ans | CDI | Informaticien | Mariée | Chercheuse | 1 | Géomètre | Assistante sociale | Bac+2 | Bac+2 |
| François | 31 ans | STT | BTS | 11 ans | CDI | Commercial | En couple | Conseillère de vente en immobilier | 0 | Retraité (militaire) | Responsable de magasin | Niveau 3ème | BEPC |

| | | | | | | | | | | | | | |
|-----------|--------|--------------------|-----------------------------|--------|-----------------|---|-------------|--|------------------------|---|-------------------------------------|--------------------------|-----------------------|
| Fabien | 31 ans | L | Bac+8+ Ecole d'avocat | 3 ans | CDI | Avocat | En couple | Conseillère familiale | 0 | Commerçant | Commerçant e | BEPC | BEPC |
| Gwenaëlle | 31 ans | L (mais 1ère S) | Bac+5 | 7 ans | CDI | CPE | Célibataire | / | / | Retraité (contrôleur qualité) | Opératrice | CAP+ BEP | Baccalauréat |
| Grégory | 30 ans | / | Niveau BEP | 13 ans | CDI | Responsable d'une blanchisserie industrielle | Célibataire | / | / | Décédé (com merçant) | Infirmière | CAP | Ecole d'infirmière |
| Iris | 31 ans | / | Brevet | 13 ans | A son compte | Restauratric e | Célibataire | / | / | Retraité (artisan) | Retraîtée (secrétaire) | CAP | Niveau 3ème |
| Joël | 31 ans | L | Bac | 12 ans | CDI | Assistant export | En couple | Assistante de gestion | 0 | Retraité (militaire) | Femme au foyer | BEPC | BEPC |
| Juliette | 31 ans | S | Bac+5 | 7 ans | CDI | Responsable d'un service juridique | Mariée | Gérant | 0 (attend 1 enfant) | Professeur | Professeur | Agrégation de lettres | Ecole normale |
| Jean | 32 ans | STI | BTS | 10 ans | CDI | Technicien | Marié | Congé parental (coiffeuse) | 2 | Retraité (mécanicien) | Proviseur | Certificat d'études | Ecole normale |
| Julien | 31 ans | ES | Bac+5 | 3 ans | CDI | Téléprospect eur | Célibataire | / | / | Décédé (PDG) | Aide- soignante | Ne sait pas | BEP |
| Justine | 31 ans | ES | Bac+5 | 5 ans | CDD | Conseillère bancaire | En couple | Technicien | 0 | Technicien | Conseillère financière | Niveau 5ème | Niveau 2nde |
| Katharina | 31 ans | STT | DUT | 10 ans | CDI | Télésecrétair e | En couple | Technicien | 0 | Ouvrier | Aide- soignante | Niveau 5ème | Niveau 3ème |
| Kelly | 31 ans | L | Bac+3 | 7 ans | CDI | Téléconseillè re | En couple | Etudiante | 0 | Retraité (resp onsable pépinière) | Retraîtée (ag ent de service) | Niveau 5ème | Niveau 5ème |
| Margaux | 31 ans | ES | Bac+5 | 6 ans | CDD | Adjointe de direction | En couple | Comptable | 0 | Retraité (commerçant) | Professeur de collège | Niveau 5ème | Licence |
| Mateo | 31 ans | ES | Bac+5 | 5 ans | CDI | Conseiller à l'emploi | Marié | Formatrice | 1 | Décédé (magasinier) | Gestionnaire de stock | Niveau 3ème | Baccalauréat |
| Manon | 31 ans | S | DUT | 11 ans | CDI | Journaliste | Célibataire | / | / | Retraité (prof esseur de collège) | Femme au foyer | Ecole Normale | BEPC |
| Noémie | 31 ans | ES | Bac+5 | 8 ans | CDI | Assistante de direction générale | Mariée | Ingénieur | 0 | Retraité (technicien) | Retraîtée (employée) | BEPC | 1ère |
| Nadège | 30 ans | / | Niveau terminale | 13 ans | CDD | Secrétaire | Mariée | Technicien | 2 | Retraité (artisan) | Secrétaire général syndical | Niveau 5ème | BEPC |
| Noé | 31 ans | S | DUT | 11 ans | CDI | Informatio n | Célibataire | / | / | Décédé (artisan) | Décédé (maître de conférence) | CAP | Doctorat |
| Nathael | 31 ans | / | CAP | 13 ans | CDI | Technicien | En couple | Infirmière | 2 | Retraité (artisan) | Retraîtée (mère au foyer) | CAP | Niveau 3ème |
| Nathan | 31 ans | STT | BTS | 11 ans | CDI | Pompier | En couple | Psychologue | 0 | Retraité (directeur commercial) | Fonctionnair e | Niveau 5ème | Baccalauréat |
| Paul | 31 ans | ES | Bac+5 | 7 ans | CDI | Professeur | Mariée | Congé parental (préparatrice en pharmacie) | 2 | Retraité (professeur de l'enseignem ent technique) | Secrétaire de direction | CAP | BTS |

| | | | | | | | | | | | | | |
|-----------|--------|------------------------|---|--------|---------|--|-------------|-----------------------------------|---|---------------------------------|--|---------------------|-----------------|
| Romuald | 30 ans | STI | BTS | 11 ans | CDI | Technicien | Mariée | Conseillère bancaire | 1 | Technicien | Secrétaire | CAP | BTS |
| Rémy | 31 ans | L | Bac +5 | 4 ans | CDI | Consultant en ressources humaines | En couple | Assistante en ressources humaines | 0 | Employé administratif | Professeur pour jeunes en difficultés | BEPC | Baccalauréat |
| Sonia | 31 ans | ES | Bac +5, DESS Droit | 8 ans | CDI | Conseillère clientèle entreprise | Mariée | Gendarme | 2 | Retraité (artisan) | Ouvrière | CAP | Niveau 3ème |
| Steve | 31 ans | / | 1ère STT | 13 ans | CDI | Commercial | En couple | Infirmier | 0 | Ingénieur | Mère au foyer | Bac +5 | Niveau 3ème |
| Sylvain | 31 ans | Comptabilité (bac pro) | Bac +5 | 8 ans | CDD | Chargé d'inventaire | Célibataire | / | / | Ouvrier | Secrétaire | Niveau 4ème | Niveau 3ème |
| Sidonie | 31 ans | S | Bac +4 (maîtrise IUP) | 8 ans | CDI | Chargée d'animation | En couple | Animateur | 1 | Professeur de comptabilité | Conseillère à l'emploi | DUT | Baccalauréat |
| Sabrina | 30 ans | S | Bac +4 | 4 ans | CDI | Professeur des écoles | En couple | Chef d'entreprise | 1 | Retraité (commercial itinérant) | Retraîtée (institutrice) | CAP | Baccalauréat |
| Samuel | 30 ans | ES | Bac +5 + Ecole d'avocat | 7 ans | CDI | Avocat | Célibataire | / | / | Chef d'entreprise | Chef de bureau | BTS | DEUG |
| Séverine | 31 ans | ES | Bac +4 | 3 ans | CDI | Journaliste | En couple | Journaliste | 0 | Agent de maîtrise | Retraîtée (mécanicienne en confection) | Niveau 4ème | Niveau 4ème |
| Solange | 31 ans | ES | BTS | 11 ans | CDI | Commerciale sédentaire | Mariée | Commercial itinérant | 2 | Invalidité (commerçant) | Aide cuisinière | CAP | BEP |
| Thibaut | 31 ans | S | DUT | 11 ans | CDI | Informatique | En couple | Infirmière | 0 | Technicien | Visiteuse médicale | DUT | Baccalauréat |
| Véronique | 31 ans | ES | DUT | 11 ans | CDI | Chef de projet | Célibataire | / | / | Ouvrier | Assistante maternelle | CAP | CAP |
| Violette | 31 ans | / | Brevet Professionnel | 10 ans | Intérim | Congé parental (préparatrice en pharmacie) | En couple | Pharmacien | 2 | Retraité (artisan) | Invalidité (vendeuse) | CAP | BEP |
| Vincent | 31 ans | S | DUT + formation de thérapeute | 2 ans | CDD | Thérapeute | Célibataire | / | / | Médecin | Femme au foyer | Doctorat | Licence |
| Valentine | 31 ans | L | Bac +5, DESS Droit + Ecole nationale supérieure de police | 5 ans | CDI | Lieutenant de police | En couple | Consultant | 0 | Ingénieur | Femme au foyer | Diplôme d'ingénieur | BEP |
| Youssef | 31 ans | L | Bac +5, DESS Droit | 6 ans | CDI | Responsable d'un service comptabilité | Mariée | Secrétaire de direction | 1 | Retraité (chef d'atelier) | Retraîtée (enseignante) | Niveau 3ème | Licence + CAPES |

Sélection d'entretiens

Afin de rendre compte de la manière dont se sont déroulés les entretiens, ceux d'Angélique et de Youssef sont présentés ici dans leur intégralité. Ces deux entretiens ont été sélectionnés car ils sont emblématiques des différentes thématiques abordées tout au long de la thèse : le « choix » du cursus universitaire, la décohabitation ou la cohabitation parentale durant les études, la mise en couple durant les études, la recohobitation avec les parents, les logiques d'articulation au sein des couples, les relations avec les parents. Ils permettent également de révéler qu'à niveau de diplôme égal, les trajectoires ne se construisent pas de la même manière selon les contextes. Afin de préserver l'anonymat des personnes quelques rares passages de l'entretien ont été supprimés.

Entretien Angélique

J'aimerais que vous me racontiez comment s'est passé votre départ de chez vos parents.

En fait moi je suis partie de chez mes parents assez jeune, j'avais 17 ans. Mes parents habitent dans un petit village assez loin de toute grande agglomération, et pour moi la poursuite des études ça passait forcément par euh, par partir de chez moi pour aller m'installer dans la grande ville universitaire la plus proche de chez moi qui était, qui est toujours à environ 70 kilomètres. Euh bon pour des raisons pratiques, mes parents, ma mère travaillait à la maison, elle garde des enfants et mon père travaillait mais on n'avait qu'une voiture donc pour moi c'était pas du tout possible que mes parents aillent faire l'aller-retour pour me porter à l'Université ou ailleurs tous les jours. Donc il a fallu que je parte de chez moi et que je prenne une petite chambre euh, donc à M en fait, dans l'agglomération universitaire la plus proche de chez mes parents. Et comme j'avais un an d'avance et que j'ai eu mon Bac à 17 ans tout juste, ben je suis partie assez jeune. Donc voilà les circonstances dans lesquelles ça s'est fait. Est-ce que vous voulez plus de précisions sur quelque chose en particulier ?

Oui, comment avez-vous vécu ce changement de logement ?

Alors très franchement j'étais très contente, hein parce que j'habitais dans un village où y'a à peine 300 habitants, aucun commerce, rien du tout, c'est vraiment un tout petit village exactement rural où y'a franchement, y'a rien à faire du tout. Donc moi à 17 ans j'aspirais vraiment, vraiment à partir et à euh, et puis à euh, ben à sortir davantage, à aller au cinéma, à pouvoir vivre près, de mes amis et puis avoir une autonomie aussi bien sûr. Donc moi je l'appelais de mes vœux ce départ et il est arrivé, donc c'est vrai que j'étais encore assez jeune, mais j'étais prête de toute façon et puis comme je savais très bien que depuis longtemps que je poursuivrais des études euh après le Bac et que ça passait par partir de chez mes parents, donc je m'y étais bien préparée aussi et puis voilà, très franchement j'avais hâte. Voilà.

D'accord. Donc comme vous dites il fallait forcément avoir une voiture

Ah oui, et puis mes parents m'emmenaient pas forcément pour euh, beaucoup ailleurs. Moi mes sorties culturelles, parce que c'est ça en fait la grande révolution de mon départ de chez mes parents c'était l'accès euh à tout ce qui s'apparentait avec les sorties culturelles cinéma, concert, etc., euh jusqu'alors, ça m'était permis que par le biais de membres de ma famille qu'étaient plus âgés, qu'avaient déjà leur indépendance et qui, qui m'invitaient. Une sœur de ma mère par exemple, euh, qui, qu'est pas beaucoup plus âgée que moi et qui m'avait prise un

peu sous son aile à partir de l'adolescence pour euh, pour me faire un peu sortir de ma campagne pour dire ce qui est.

Vous aviez toujours vécu dans ce village durant votre enfance.

Ah j'ai toujours vécu dans des tous petits villages depuis mon enfance. Moi quand je suis née c'est mes grands parents qui m'ont élevé jusqu'à ce que j'aille à l'école, jusqu'à mes cinq ans un peu près. Donc j'ai été élevé pendant cinq ans avec les frères et sœurs plus jeunes de ma mère, de qui je suis restée très proche et d'une en particulier, euh, plus tard ensuite elle m'invitait chez elle et puis m'emmenait au ciné, au concert etc., pour refaire un peu l'histoire familiale. Et c'est vrai que j'ai toujours vécu dans des tous petits villages où euh, et jamais même dans un bourg jamais, euh, toujours dans les tous petits villages très ruraux.

Donc quand vous êtes parti de chez vos parents, pour habiter dans une grande ville, quelle impression avez-vous eu ?

Pff, quelle impression j'ai eu ? En fait le, euh, comme ça coïncidait avec ma prise d'autonomie, c'était plus, c'était plus le sens des responsabilités en fait qui s'est imposé à moi à ce moment là. Donc j'avais une minuscule chambrette de 8 ou 9 m² mais c'était mon chez moi, et puis le fait de gérer, bon j'étais en prépa en plus, j'ai fait une hypokhâgne, une prépa littéraire, donc j'étais, je travaillais énormément, j'avais des horaires assez importants, et donc il fallait gérer, gérer euh, le fait d'habiter seule, même dans une toute petite chambrette et puis le fait de bosser beaucoup et le fait de gérer le quotidien dans ce qui était mon chez moi maintenant, euh, enfin à l'époque. Donc c'est ça en fait que je retiens le plus bien des années après maintenant, et c'est plus ça qui me, me taraudait ou qui faisait partie de mes préoccupations à l'époque. J'ai profité bien sûr du fait d'être en ville pour sortir et pour euh, pour euh, pour euh accroître un peu mes expériences culturelles mais euh, mais c'est plus le fait personnellement le fait de vivre seule et de devoir m'assumer un peu aussi qui reste en fait de c'tte époque.

Comment ça se passait, vous rentriez régulièrement chez vos parents ?

Le week-end, oui le week-end mon père faisait un aller retour pour venir me rechercher le vendredi soir et puis il me ramenait le lundi matin avant les cours en fait, donc je restais une citadine occasionnelle, mais en tout cas je profitais de la campagne le week-end.

Vous ne restiez jamais un week-end à M.

Très peu, ça a dû arriver quelques fois euh mais c'est arrivé très peu. Quand y'avait, puis mes parents, enfin je suis l'ainée en plus moi de trois sœurs, et puis l'ainée de tous les cousins et cousines des deux cotés, du côté de mon père et du côté de ma mère aussi, ils m'ont eu très jeune tous les deux donc euh, j'étais la première à partir de la maison, à faire des études, à m'émanciper un peu. Et donc tout le monde a été un peu protecteur avec moi et donc c'était très important que je rentre le week-end justement, et c'était pas trop, trop possible de déroger à cette règle là. Donc effectivement je rentrais tous les week-ends.

Et votre logement, enfin plus exactement cette chambre comment vous l'aviez trouvé ?

C'était les chambres du Crous en fait, j'avais postulé auprès des, des œuvres universitaires et sociales, en amont pour essayer d'avoir une chambre et puis j'avais réussi à être sélectionnée et puis à avoir une petite chambre en ville. En plus moi c'était un petit peu particulier, parce que c'était une toute petite résidence qu'était uniquement réservé aux étudiants étrangers, parce qu'en fait l'Université elle est pas à M même, elle est à Z qui est une commune limitrophe de M. Et donc tout le campus, et bien sûr les résidences étudiantes, sont, sont, sont pas dans M même. Alors depuis que moi j'ai quitté la fac, y'a eu des déménagements et puis des constructions de fac notamment en ville, mais à l'époque tout était là haut comme on dit à Z et donc y'avait très peu voire absolument pas de, de résidence étudiante proprement dite en ville, sauf cette petite résidence. Et comme moi j'étais pas à la fac mais dans un lycée, un lycée oui pour faire ma prépa, euh, j'avais fait en sorte de trouver quand même quelque chose en ville quoi, donc c'était pas une grande résidence étudiante avec pleins de monde qu'allait à la fac, c'était une toute petite résidence étudiante avec des étudiants étrangers qu'étaient en Erasmus, et j'étais la seule française, ouais, c'était rigolo d'ailleurs. C'était une super ambiance, c'était, j'ai eu l'impression de voyager. J'ai passé, j'ai vécu là bas trois ou quatre ans et j'avais un peu l'impression de voyager quoi, au rythme des, des, des coutumes locales. Première année à mon étage, y'avait beaucoup d'espagnols, donc euh, qui vivent très tard, qui dinent à 22H et qui font la fête jusqu'à minuit ou 1 H du matin donc c'était, c'était un peu pesant parfois mais bon c'était super intéressant.

Quand vous dites c'était pesant, c'était par rapport à quoi ?

Par rapport au fait que j'avais bien envie de dormir parfois et que quand ça parle très fort et elles allaient d'une chambre à l'autre et elles vivaient beaucoup dans le couloir, et c'était très mal insonorisé en plus, tout petite résidence. Bon en même temps ma première année comme

j'étais en hypokhâgne je dormais peu comme j'avais beaucoup de boulot donc bon en même temps ça me tenait éveillé, mais c'est un peu compliqué de se concentrer des fois (rire). Mais c'est quand même des bons souvenirs, c'est quand même d'excellent souvenirs. Et puis les gens qui viennent en Erasmus en général sont très ouverts et puis sont demandeurs pour euh, pour découvrir comment on vit en France, et donc c'était. Moi j'avais besoin de ça aussi, de m'ouvrir aussi, et puis je suis très poreuse à tout ça en général, c'est pas, c'est pas un, c'est un peu logique que je sois devenue journaliste quelque part, ça fait partie de ça, mais c'était vraiment chouette.

Et vous avez gardé des contacts avec ces personnes ?

Non pas du tout. C'est des gens qui passaient un an, deux ans au maximum et puis moi j'y ai vécu que trois ans. Donc trois ans dans 9m2 ça fait beaucoup. Mais non c'est vrai qu'ils passaient et puis on n'était pas en cours ensemble, on était juste, on vivait juste dans la même résidence donc on se croisait. Bon y'a eu quelques soirées qu'on a fait ensemble mais j'ai pas gardé de contact avec ces gens là en particulier en tout cas.

Vous m'avez dit que vous vous étiez en prépa, et de votre prépa personne n'habitait dans cette résidence ?

Non, non j'étais la seule.

En parlant de prépa est-ce que vous pourriez me raconter comment se sont déroulées vos études, comment s'est fait ce choix de prépa ?

Alors en fait, euh, au niveau, un peu près au niveau du Bac et l'année qui a suivie c'était un peu, c'était, enfin j'ai pas du tout suivi euh, euh, la voie qui pouvait être tracée pour moi à l'origine, euh, j'ai toujours euh des bons voire très bons résultats et donc j'ai ait un Bac S, euh sans forcément me poser de question parce qu'à l'époque quand on était bon il fallait forcément faire S, euh, en dépit des, des goûts tout simplement, quand c'était possible il fallait le faire. Bref, j'ai eu mon Bac et euh, et après j'ai décidé de, enfin les matières scientifiques même si j'y arrivais et que c'était sympa, c'était pas du tout vers ces matières que je souhaitais m'orienter, déjà pour faire mes études et ensuite pour apprendre un métier. Donc j'ai fait des dossiers au lycée pour les trois prépas quand même : maths sup, prépa HEC et hypokhâgne et euh comme j'ai été accepté dans un lycée pour l'hypokhâgne euh, ben j'y suis allée avec beaucoup de, de motivation et d'enthousiasme. J'ai un peu déchantée en commençant les cours parce que bon, enfin hypokhâgne théoriquement il faut venir de L et

moi comme j'avais fait S j'avais beaucoup de lacunes forcément, notamment en philo, donc euh, euh le rythme déjà extrêmement soutenu pour des gens qui ont le bagage qu'il faut, qui ont fait le Bac qui convient, donc moi en plus il fallait que je rattrape des lacunes donc c'était très compliqué. Puis le, le fait aussi pour la première fois de ma vie d'avoir des notes en dessous de la moyenne, c'était assez déstabilisant, mais bon on était tous un peu dans le même cas donc. Donc finalement ça m'a renforcé, ça m'a appris des méthodes de travail que j'ai utilisé pendant absolument toute ma scolarité après, tout, tout mon cursus et puis, une manière de penser, d'organiser ses idées, qui je suis sûre me serve encore maintenant, donc c'était de loin l'année la plus riche et la plus géniale de tout mon parcours universitaire. Même si c'était un peu compliqué pour les nerfs, pour le sommeil. Et puis je suis tombée sur une année où la promo était vraiment sympa, où je me suis fait beaucoup d'amis, que j'ai toujours actuellement alors que bon il semblerait que c'est pas toujours le cas, parfois c'est un peu l'ambiance concours qui prévaut, mais là en l'occurrence c'était pas du tout ça. Voilà en gros. Et donc après l'hypokhâgne, je suis, je suis allée à la fac. Donc en fait euh, l'hypokhâgne j'avais choisi comme spécialité l'histoire et donc je suis, et puis avec un supplément de cours, un module pour préparer les concours de science politiques, pour passer les concours de science po un peu partout euh en France, et ensuite euh je suis allée à la fac, toujours la fac à Z.

Les concours de science po vous en aviez passé plusieurs ?

J'en ai passé plusieurs sur deux années différentes, euh, donc j'ai dû en passer juste après le Bac et puis, j'ai repassé une autre salve de euh, de concours après l'hypokhâgne sur deux étés donc le premier été c'était surtout pour me rendre compte de ce qu'on nous demandait, le temps qui nous était imparti pour les dissert, etc. Et j'ai tout loupé, sans trop d'étonnement, et puis quand j'ai repassé les concours après l'hypokhâgne, j'en ai eu un à Toulouse, où je ne suis pas allée parce qu'entre temps j'avais rencontré un chéri, et donc j'ai préféré rester euh, continuer mes études sur M, ma licence et ma maîtrise à l'époque plutôt que de partir à Toulouse, voilà quoi. Bref, choix personnel que j'ai fait à ce moment là.

Et par la suite vous n'avez pas envisagé de reprendre science po ?

Non parce que en fait mon but depuis pratiquement le collège c'était être journaliste, donc euh, c'est pour ça que je m'étais dit hypokhâgne, science po et école de journalisme c'était un peu la voie royale et le, le déroulement des événements rêvés pour être sûr d'y arriver et en

loupant science po j'ai quand même réussi à faire une école de journalisme donc voilà, le but était atteint tout de même, donc euh je n'ai plus pensé à science po après.

Donc vous avez fait un an d'hypokhâgne et ensuite fac d'histoire, jusqu'à quelle année ?

Alors je suis restée à la fac euh jusqu'à ma première année, jusqu'au DEA en fait, donc j'y suis restée euh, donc licence, maîtrise, quatre ans après l'hypokhâgne, oui parce que ça faisait en tout cinq ans de, après le Bac, en histoire, en fac d'histoire, notamment contemporaine et j'ai, j'ai, j'ai écrit une maîtrise notamment, parce que la maîtrise d'Histoire à l'époque il fallait écrire un mémoire euh, donc c'était une année qu'était presque entièrement consacré à l'écriture d'un petit ouvrage presque sans cours à côté, ça, ça m'a énormément plu. Et puis euh, l'année d'après j'ai voulu continuer, je me suis inscrite en DEA qui en fait, pour cette spécialisation un peu d'histoire contemporaine, euh politique, histoire religieuse, histoire de la presse, puisque je combinais un petit peu tout dans mes recherches euh, s'apparentait à la première année de la thèse où en fait il fallait que je, euh, je cible, donc déjà un sujet de thèse, éventuellement une problématique et puis tous les documents, euh, dont j'aurais eu besoin, enfin qui, qu'aurait été nécessaire pour moi, de compiler, de traiter, d'exploiter pendant après deux, trois, quatre ans de thèse. Donc j'ai commencé cette année de DEA avec un sujet de thèse, que, auquel j'ai commencé à réfléchir et puis comme de toute façon je me voyais mal partie pour entre trois et cinq ans de thèse, même si ça m'aurait beaucoup plu et comme j'avais enchainé beaucoup de petits boulots depuis que j'étais partie de chez moi pour payer mes loyers etc., et que je voulais quand même être journaliste, j'ai arrêté euh, euh, les recherches pour la thèse et je me suis euh consacrée ensuite exclusivement pendant un peu près six mois de l'année, euh, à la préparation des concours pour les écoles de journalisme, voilà. Donc l'année de DEA je me suis inscrite, je l'ai pas fait entièrement, j'ai fini l'année de DEA en, cette année scolaire là, par la préparation des concours pour les écoles de journalisme et j'ai eu un concours pour l'ESJ à B, voilà. Ce qui fait que j'ai fait un an d'école de journalisme à B.

Ensuite vous êtes rentré directement sur le marché du travail ?

Oui après l'école, moi j'ai fait une formation un peu particulière en un an seulement centrée sur euh la presse écrite et plutôt la presse localière donc euh, les, y'avait des, notamment une espèce de section de, de journalisme sur le terrain, impliqué où les promos de ma formation historiquement participait à un congrès de la presse locale, qui est un congrès itinérant d'année en année, et donc la promo allait tous les ans assister à ce congrès pour faire le

journal quotidien du congrès et puis rencontrer les patrons de presse qui pouvaient éventuellement être des employeurs par la suite et donc c'était toujours très facile de trouver un employeur et de, de bosser juste après l'école. En plus bon y'avait deux ou trois stages aussi, assez longs, pendant l'année et en général le dernier stage de fin d'études pouvait aussi être un tremplin pour signer un contrat après. Donc moi j'ai été embauché tout de suite après l'école, en CDI tout se suite dans un petit journal local, et je suis revenue à A pour cela.

Et votre employeur c'était une personne que vous aviez rencontré à ce congrès ?

Oui c'est un employeur avec lequel j'avais eu un contact pendant le congrès et puis comme c'est l'employeur, c'était le groupe, un groupe de presse hebdomadaire local de presse qui existe depuis très, très longtemps, un groupe à qui appartenait enfin qui détenait tous les journaux locaux de là où j'avais grandi, je connaissais déjà un peu. Et puis à ce moment là, la branche, la branche des hebdo a racheté ce groupe donc euh, donc voilà je suis arrivée juste à ce moment là, où ça changeait de propriétaire mais où ça restait quand même des, des titres que je connaissais et que j'avais déjà eu l'occasion d'avoir entre les mains. Et puis comme je revenais à A j'étais pas en terrain complètement inconnu.

Trouver un travail à A c'était une de vos priorités ?

A l'époque j'avais toujours ce fiancé que j'avais connu en hypokhâgne donc oui je voulais absolument revenir à A où lui était et où lui poursuivait aussi ses études, euh, et puis lui était très attaché à la région il voulait y rester, donc euh, donc voilà, je suis rentrée. Moi c'était clair que je reviendrais travailler par ici après l'école de journalisme quoi.

D'accord. J'aimerais revenir un peu sur quelques enchainements, et notamment ceux pour le logement. Quand vous étiez en prépa vous étiez en chambre universitaire vous l'avez gardé pendant trois ans et ensuite comment ça s'est déroulé ?

Ensuite quand j'ai eu 20 ans en fait, euh le système de, de, enfin, de, d'aides familiales. Mes parents ne pouvaient plus toucher d'allocation familiale pour moi étant donné que j'avais vingt ans, enfin voilà c'est une allocation qui est versée jusqu'à vingt ans, euh donc, euh, donc je pouvais prétendre à l'allocation logement, ce à quoi je ne pouvais pas prétendre avant parce que mes parents touchaient encore des allocations familiales pour moi, donc à partir du moment où j'ai eu vingt ans et où j'ai pu euh, euh, où l'allocation logement a pu se substituer à l'allocation familiale qu'était avant versée à mes parents eh ben j'ai, j'ai changé de

logement et j'ai pris un logement un peu plus grand (rire) que 9m², pour pas plus cher, voilà pourquoi.

Et quand vous dites un peu plus grand vous vous souvenez de la taille ?

Ahhhh, ça faisait au moins 20m², c'était gigantesque (rire). C'était ça 20-25 m², c'était une espèce de F1, y'avait une deux pièces. J'avais une pièce, une cuisine et puis une pièce qui faisait chambre et salle quoi. Toujours dans M et pas loin du tout de ma, mon ancienne petite cité universitaire d'ailleurs.

Et cet appartement vous l'avez gardé combien de temps ?

Alors euh, j'ai dû y arriver en licence, j'ai dû le garder deux ans je crois et j'y ai vécu avec mon chéri de l'époque d'ailleurs. Voilà c'était aussi, il était souvent chez moi, mais bon dans 9m² on se marchait vite dessus donc on avait envie d'avoir un, un p'tit chez nous un petit peu plus grand aussi. Ça a été concomitant.

Comment vous l'aviez trouvé ce logement ?

Par petites annonces, euh, en fait, c'est une annonce que j'avais, qui avait été épinglée dans l'espèce de foyer qu'on avait à la résidence étudiante en fait.

Vous m'avez dit que votre ami continuait ses études et c'était dans quelle filière ?

Ah ben on a tout fait pareil, on s'est rencontré en hypokhâgne, on est arrivé à la fac d'histoire ensemble, ensuite moi je me suis un peu, plus on avance dans les études, enfin à l'époque en tout cas, ben plus on se spécialise. Donc lui s'était spécialisé plus dans le côté enseignement documentation, et tout ça mais on était dans la même fac. On a passé les étapes, euh les étapes en parallèle. Et puis lui, quand moi j'ai eu le concours euh pour l'école de journalisme, lui il est rentré à l'IUFM en fait euh, mais bon on a suivi jusqu'à la fin de la fac d'histoire on a suivi vraiment un parcours très parallèle.

Pour les cours vous vous entraidez, comment ça se passait ?

Oui, oui bien sûr, ouais. Ben on avait jusqu'à la licence, on avait des cours, y'a certains cours que on avait choisi euh, euh ensemble. Selon, les options et tout ça c'était pas du tout la même chose parce que lui était vraiment très, histoire et politique et moi beaucoup plus philo littéraire, donc les options c'étaient pas la même chose, mais bon y'avait quelques cours euh, incontournables magistraux, qui faisaient parti d'un tronc commun donc on était ensemble. Et

je ne sais plus votre question, excusez moi parce que y'avait une espèce d'enchaînements de réponses dans ma tête et là j'ai perdu le fil et je me rappelle plus quelle question vous avez posé.

Je vous demandais comment ça se passait au niveau des cours, est-ce que vous vous aidiez ?

Ah oui c'est vrai. Donc on s'aidait pour les cours magistraux qu'étaient obligatoires, qui faisaient parti du tronc commun et donc qu'on avait ensemble forcément, sinon pour le reste on avait pris des points, des options un peu différentes. Cela dit pour la maîtrise où il s'agissait vraiment d'écrire un petit ouvrage, même si nos sujets étaient vraiment très différents on s'est beaucoup aidé, on s'est relu énormément, on s'est auto-corrigé mutuellement les, les, maîtrises et on s'est, comment dire entraîné à la présentation orale, à la soutenance en fait l'un avec l'autre. Donc on a partagé beaucoup de choses aussi pour euh la maîtrise autant dans l'écriture et la correction que après pour préparer la soutenance.

En parlant de préparation, révisions, vous m'avez dit que la classe prépa vous avait beaucoup aidé et comment ça se passait ? Vous aviez beaucoup de travail ?

Ah oui énormément, oui, oui. Ben on avait beaucoup d'heures de cours, je me demande si on avait pas 35 ou 36 heures de cours, donc le rythme lycée, mais, mais euh, plutôt très soutenu, donc des cours de 8H jusqu'à 17 ou 18H. Et le soir très régulièrement ce qu'on appelle des khôlles en prépa, c'est pas parce qu'on n'a pas été sage c'est juste des, des épreuves orales pour, dans toutes les matières et on passait je crois une ou deux khôlles par semaine donc ça revenait régulièrement en philo, en histoire en français, en anglais, en géo. La géo quelle horreur, c'était affreux, euh, donc vraiment un exercice euh purement oral où on avait un sujet qui nous était donné, où on avait entre vingt minutes et trois quart d'heures pour le préparer selon la matière et ensuite il fallait, il fallait voilà présenter un sujet de manière orale et ça c'était oui, deux fois par semaine en moyenne et c'était à la fin des cours après les cours magistraux de la journée, donc ça faisait déjà de très, très grosses journées et ensuite la dose, la charge de travail était énorme par rapport à ce qu'on avait pu connaître avant au lycée. Donc ça faisait des journées très remplies, moi je travaillais euh, moi je me rappelle que je travaillais le soir jusqu'à une heure ou deux heures du matin quoi et puis le week-end je faisais que ça aussi bien sûr. Voilà. Mais c'était quand même la plus belle année de ma vie (rire), parce que ouais ça m'empêchait, ça n'empêchait pas les liens d'amitiés profond de se nouer entre nous et puis étant donné que ce qu'on a consacré un peu toute notre vie à ça cette année là, on s'est vraiment beaucoup serré les coudes et ça fait une espèce de petit cocon, de

petite famille avec cette promo là, qui, qui a fait qu'on a quand même. On est quand même sorti, on est quand même allé boire des coups, on est quand même allé en boîte un peu aussi euh parce que y'avait cette espèce, cette atmosphère vraiment sympa, vraiment très tournée vers le boulot forcément mais aussi vers, euh, les liens entre tout le monde et aussi le fait d'avoir ce noyau là qui, ben qui a bien fonctionné cette année là en fait.

Et ce sont des personnes que vous revoyez encore à l'heure actuelle ?

Oui ben ma meilleure amie je l'ai connue en hypokhâgne à l'époque là bas. Y'a pas mal de gens, peut être une, pff, une demi-douzaine de ces personnes que je ne revois pas régulièrement mais que je contacte par mail, par facebook, maintenant facebook aussi c'est merveilleux pour retrouver ces gens là assez régulièrement euh, on s'envoie des nouvelles quoi. Et puis y'a ce premier grand amour que j'ai connu là bas et avec qui je suis plus d'ailleurs, mais on a passé six ans, fait toute notre scolarité depuis l'hypokhâgne jusqu'à la fin de la fac. Et en fait moi, jusqu'à ce que je travaille, jusqu'à ce que l'année où j'ai travaillé on est resté ensemble quoi. Et j'ai toujours des, des liens avec lui quoi, on ne s'est pas du tout perdu de vue.

Vous êtes resté en bons termes.

En excellents termes.

Donc ça ce sont les amis que vous avez rencontré à la prépa et à la fac est-ce que vous êtes resté en contact avec des personnes que vous avez connu à la fac ?

Ah non pas du tout, pas du tout. J'ai beaucoup de copains et d'amis que j'ai gardé pratiquement depuis l'école primaire jusqu'à, jusqu'à la fin de mon cursus post-bac et même des copains que j'ai depuis, enfin différents boulots que j'ai fait, depuis que je suis sur le marché du travail, mais la fac euh non, j'ai, j'ai vraiment gardé personne que j'ai connu euh, par mon simple biais en fait à la fac, c'est-à-dire que j'ai encore des amis que j'ai connu à la fac par le biais de mon petit copain d'alors, euh qui lui a retrouvé ses amis de lycée, euh à la fac ensuite et j'ai sympathisé avec ces gens là par son biais à lui, mais je serai pas forcément allé vers eux de moi-même, voyez ce que je veux dire. Et en dehors de ces gens que j'ai connus par son biais et avec qui euh, avec qui j'ai trainé un peu comme on dit, quand j'étais à la fac, j'ai vraiment gardé de contact avec personne du tout. Y'a eu quelques copains comme ça, des copains d'amphi avec qui j'ai travaillé un peu, avec qui j'ai fait des exposés, avec qui

j'ai prêté des cours quand ils étaient absents, des choses comme ça, mais j'ai, j'ai gardé de contact avec absolument personne de la fac.

Ce n'est pas à cette période où vous avez le plus développé d'amitiés.

Ben en fait c'était très concentré sur le groupe de copains de mon chéri. Et puis ensuite la fac c'est pas du tout le, le lieu où, enfin pour moi en tout cas parce que c'est peut être mon caractère qu'est comme ça, où rien n'est fait pour vraiment nouer des contacts qui sont appelés à durer après j'ai l'impression, c'est, euh, on vient on repars, on reste pas euh, c'est, pff, on peut y aller en touriste aussi enfin on s'implique pas, voilà c'est ça on s'implique beaucoup moins dans le système universitaire de la fac, amphes, cours magistraux et compagnies que d'ans d'autres systèmes euh que j'avais pu connaître avant, le lycée, la prépa, ou bien après l'école de journalisme avec une promo où on est vraiment tous là pour faire le métier, où on va plus les uns vers les autres aussi quoi, c'est l'impression qui m'en reste.

Donc après durant votre école de journalisme vous avez noué contact avec d'autres personnes. Oui, ouais, oui. Alors on était une toute petite promo, on était 13 et alors j'ai encore des nouvelles d'un peu près tout le monde et j'ai gardé deux amis très chères, qu'habitent pas tout près de chez moi mais avec qui j'ai des contacts quasiment quotidien, au moins par mail, par téléphone, euh. Donc encore aussi des liens très, très, de, de, très proche en fait, et encore à nouveau un petit cocon, une petite famille, une petite promo aussi de toute façon donc euh, donc c'est vrai que ça aide beaucoup plus que quand on est 200 dans un amphi quoi.

Et les personnes avec qui vous avez gardé elles travaillent dans le même secteur que vous ?

Plus, plus on avance dans mon parcours universitaire et scolaire, plus les gens que j'ai connu font un boulot qui se rapproche du mien à savoir que forcément la dernière année pour moi ça a été l'année à l'école de journalisme et tous les gens que j'ai connu à ce moment là sont encore journalistes ou chargés de com', ce qui est dans le même secteur on va dire. Après plus on remonte loin dans mes amitiés scolaires et plus les gens font des boulots éloignés. Mes plus vieilles copines d'école primaire sont comptables, euh, tiennent une boucherie, sont éducatrices spécialisées, euh, j'ai des amies qui sont mères au foyer aussi. Et après quand on avance un peu plus dans le temps j'ai une très bonne amie qu'est infirmière, une autre qu'est conseillère en formation. Ensuite hypokhâgne ma meilleure amie elle est bibliothécaire, donc on commence un peu à se rapprocher des domaines d'intervention de, d'intérêts, qui sont vraiment proches des miens. Et puis après, après, bon mon ancien copain il est instit, et puis

après j'ai beaucoup de copains de prépa qui sont profs, qui sont profs ou euh, euh, qui travaillent des collectivités, dans des, dans le secteur culturel. Voilà en retraçant à grandes lignes, euh ce que font mes amis.

Vos amis d'école primaire n'ont pas forcément suivi les mêmes études que vous.

Ben non en fait y'a, y'a déjà peu, ouais finalement assez peu de personnes qui étaient avec moi à l'école primaire qui ont fait des études secondaires, enfin des études supérieures pardon plutôt, et donc la plupart des gens qu'était avec moi en école primaire jusqu'au collège, en fait ben sont artisans ou travaillent comme employés dans des garages, des commerces, euh, dans vraiment la région très proche là où j'habitais moi, ils sont restés beaucoup dans le secteur rural où j'ai grandi.

Et vous à l'heure actuelle vous habitez loin de chez vos parents ?

Non, non c'est tout près je suis à une trentaine de kilomètres.

Donc vous êtes parti à B pour votre école et ensuite vous êtes revenu près...

Je suis revenue assez près pour à l'origine être près de mon fiancé, et puis quand ça s'est terminé avec lui je suis resté quand même dans le coin. Et même quand j'ai changé de boulot, après quand j'ai quitté l'hebdo et que je suis arrivée dans le journal quotidien de la région j'ai fait plusieurs postes en fait, donc j'ai sillonné un peu toute la région, euh, toujours pour le même quotidien mais je suis restée euh, effectivement dans ma région d'origine en fait.

Pour quelles raisons vous avez changé de travail ?

Euh, alors le premier boulot que j'ai fait en hebdo, que j'ai trouvé très facilement. Pratiquement on est venu me chercher à l'école pour m'embaucher. C'était très formateur, c'était dans un petit hebdomadaire local, qui était notoirement sous payé, enfin tous les, tous les, les postes de journalistes dans les hebdomadaires locaux sont sous-payés, euh donc j'avais quand même un Bac+5 au niveau universitaire plus une école de journalisme et j'ai commencé à 930€ par mois, je travaillais en moyenne 70H par semaine et puis au bout d'un moment. Enfin étant donné que je faisais absolument tout toute seule sur un secteur géographique qui m'était imparti, y compris des événements comme on dit micro-local qui concernent des concours de cartes, de dominos, tout ça, au bout d'un moment j'en ai eu marre d'avoir tout mon temps pris par ça en dépit de ce que je savais pouvoir faire journalistiquement mais c'était pas possible dans ce journal là parce que la vocation du

journal local hebdomadaire très concentré sur un petit secteur géographique euh, c'est pas forcément faire de grandes enquêtes des trucs comme ça. Donc c'est très formateur, j'ai appris à bosser aussi pendant cette année là, mais j'en pouvais plus, j'étais épuisée et puis bon faut dire aussi qu'au bout d'un moment quand on regarde le nombre d'années d'études faites en plus des études que j'ai payé pratiquement tout de ma poche. Mon école de journalisme je l'ai payé de ma poche en mettant de côté l'argent que j'ai pu gagner en faisant pleins de petits boulots pendant que j'étais à la fac, et donc, je, j'aspire quand même à autre chose donc euh. J'avais, j'avais travaillé déjà euh pour faire des remplacements l'été pendant que j'étais étudiante dans le journal quotidien de la région et puis comme j'avais semble-t-il laissé un bon souvenir euh j'ai recroisé le rédacteur en chef qui m'a demandé de lui envoyer mon CV et qui m'a réembauché en CDI cette fois-ci très rapidement après en fait. Donc en passant de l'hebdo au quotidien les conditions de travail, de salaire un petit peu aussi étaient plus satisfaisantes pour moi.

Vous n'êtes resté qu'un an dans l'hebdomadaire ?

Un an et demi en fait, un peu près un an et demi.

Actuellement vous travaillez toujours dans le quotidien.

J'suis toujours dans le quotidien et pourtant depuis, ça fait, ça fait, cinq ans maintenant et au grès des mutations en fait, parce que j'ai fait combien de poste ? 1,2,3, j'en suis à mon troisième poste en fait, euh j'ai connu des réalités très différentes en fait. J'ai fait, le premier poste c'est un poste volant où je remplaçais alternativement un collègue et puis l'autre dans de toutes petites locales où ils étaient seuls en poste donc je travaillais toute seule déjà à l'origine. Ensuite quand j'ai été muté j'ai été sur un poste fixe mais euh, avec un seul collègue que je voyais en moyenne un à deux jours par semaine, donc la plupart du temps toute seule aussi mais sur un autre secteur où j'avais plus à bouger. Et puis depuis un an pratiquement, ouais un an tout juste, euh j'ai été muté à nouveau à C, qu'est une ville plus grande, où y'a une équipe qu'est plus fournie forcément où j'ai des collègues donc ça change beaucoup, et euh donc c'est encore une réalité complètement différente par rapport à ce que j'ai vécu, que j'ai pu connaître avant. Je faisais le même métier, dans le même journal, dans la même région mais c'est vrai que ça a beaucoup changé d'un poste à l'autre, voilà.

Vous préférez votre poste actuel que les postes que vous avez pu occuper précédemment ?

Oh que oui, oh que oui. Je me rends compte maintenant que j'ai, ouais, j'ai vraiment tenu bon avant mais que c'était, comme j'avais pas connu le fait de travailler en équipe, je me rendais pas compte à quel point c'est enrichissant humainement parlant et même professionnellement parlant, et, et je ne lâcherai pas ce poste de si tôt en fait. Enfin pas pour retourner dans une locale isolée, ça c'est hors de question parce que c'est, ça n'a rien à voir, j'ai vraiment l'impression d'avoir changé de métier, de vie, tout. Donc effectivement c'est beaucoup plus satisfaisant, épanouissant et voilà, je suis contente là, je suis très contente c'est pour ça.

Justement vous pouvez me parler un peu de votre travail, comment ça se passe ?

Encore beaucoup d'heures de travail actuellement mais bon on le prend mieux quand c'est plus valorisant en fait. Donc moi je fais partie d'une rédaction où euh, normalement on est six journalistes plus un chef, le problème euh actuellement, pour une période provisoire et encore jusqu'au mois prochain on est en sous effectif notoire et je suis pratiquement toute seule à travailler maintenant. Enfin on est deux ou trois alors qu'on devrait être six donc c'est pour ça que je fais beaucoup d'heures et que je prends très peu de repos, mais j'ai bon espoir que ça s'arrange, euh dans les semaines qui viennent mais normalement sinon on est une équipe de six journalistes avec un chef, on, on est rattaché à la rédaction de C et on couvre, on couvre un secteur euh, euh, un bassin d'une population d'environ 50 000 personnes autour de C et on a des correspondants locaux dans les cantons environnant aussi donc on gère à la fois l'actualité urbaine de la ville de C et de l'agglomération et puis aussi ce que nos correspondants locaux dans les cantons ruraux aussi autour nous ramènent donc qui est à la fois un travail de recherche de sujet, surtout pour la ville centre, euh d'investigation, on essaye de faire, on est plutôt réputé la rédaction où je travaille pour faire des sujets plutôt bétonnés comme on dit pour bien, bien euh, respecter les grandes arcanes du travail, du boulot : recouper, vérifier les sources, être plutôt bien introduit par, parmi tous les acteurs locaux de la ville, euh et pour faire des sujets qui tiennent bien la route quoi et en même temps c'est une ville aussi qui s'y prête parce qu'elle est très facilement, très vite cernable euh, professionnellement parlant on a assez vite fait le tour des, des personnes à connaître, des personnes qui peuvent donner des infos, des personnes qui peuvent faire avancer notre boulot et en même temps on en a vite fait le tour de ce point de vue là. Et d'un autre côté c'est une ville qu'est très, très riche euh, euh à tous les niveaux et dont on fait pas tout de suite le tour au niveau de l'activité finalement. Donc c'est pour ça que c'est super passionnant en plus moi maintenant au contraire de ce que je faisais depuis cinq à six ans j'ai des collègues avec moi et donc ça change la vie quoi. Donc c'est

vraiment une combinaison de pleins de choses positives et passionnantes qui font que j'ai jamais autant aimé mon boulot.

Vous êtes sur le terrain ou essentiellement en rédaction ?

Ah non, non je suis un petit peu partout, c'est la grandeur et aussi la misère parfois du localier c'est qu'il faut être absolument polyvalent. Je suis sur le terrain pour des sujets qui vont de l'accident de voiture, qui n'est absolument pas ce que je préfère au vernissage d'expo à une usine qui ferme avec des manifestants, des salariés pas contents qui manifestent, un conseil municipal avec des, des, des bisbilles entre les membres de la majorité et de la, l'opposition etc., des sujets très économiques. Donc économie-société, culture, faits-divers malheureusement, etc., je suis vraiment polyvalente, je peux vraiment m'occuper de tout, c'est le, le, le profil du localier, enfin y'a pas de profil, on n'est pas des rubricards, on est vraiment là par secteur géographique et on doit couvrir absolument tout ce qui passe et on doit être capable de réagir euh en face de tout quoi. Donc je suis sur le terrain beaucoup par rapport à ça et puis ensuite j'ai aussi du boulot de, de bureau où j'écris mes papiers, où je prends mes photos moi-même et je choisis mes photos, je fais un peu la mise en scène de mes papiers avec les secrétaires de rédaction qui sont eux par contre au bureau tout le temps et qui sortent pas, et voilà quoi. Donc c'est un boulot qu'est très complet.

A terme vous souhaitez changer ou rester dans la presse locale ?

Ben je sais que je, euh, je resterai pas journaliste à C toute ma vie parce que y'aura un moment où, enfin ça prendra plus de temps, mais comme pour mes précédents postes j'aurais l'impression d'avoir fait le tour, de croiser toujours les mêmes personnes et puis, puis, après on devient un peu aigri, on devient un peu. Quand ça devient une habitude, c'est bien de connaître les gens mais faut pas non plus, je crois que c'est pas bon quand on les connaît trop et qu'on a plus de regard neuf du tout. Donc de toute façon moi je sais que ça me conviendra pas, pendant des dizaines d'années et après bon très franchement je fais vraiment pas de plan sur la comète. En plus le fait est que je suis euh célibataire, j'ai pas pour l'instant d'homme dans ma vie, j'ai pas d'enfants, donc, pff, je fais pas, j'ai pas du tout de, de, d'idées précises sur euh, sur euh concrètement ce que je ferai de ma vie dans les dix années à venir quoi. Ça me panique un peu d'ailleurs quand j'y pense, beaucoup, mais je, je sais pas, j'ai des velléités depuis quelques temps de partir à l'étranger, je sais pas, bon y'a le fait que l'Angleterre elle est pas loin d'ici et j'y vais dès que je peux. J'adore, j'ai toujours adoré l'Angleterre, euh, je parle plutôt bien anglais et j'ai toujours gardé le contact avec cette langue euh, en lisant des

magazines, des livres, en allant voir des films en VO etc., et donc par rapport aussi à mon goût personnel pour l'écriture et dans le boulot pour tout ce qui est culturel et social, c'est plus, euh, pour le moment en tout cas, à l'instant *t*, euh ça qui me ferait envie et plutôt vers ce type, de, de domaine que je tendrais en fait. Mais bon pour l'instant ce sont des rêves et puis comme de toute façon je m'aperçois aussi que, à 30 ans on commence aussi à faire un petit bilan aussi, que j'aurais pu partir, j'ai toujours eu des velléités de partir, et finalement j'ai toujours eu des raisons qui m'ont semblé les meilleures pour rester, un chéri, un autre chéri après ou alors ma famille, mes sœurs, donc euh, peut être que je partirai un jour mais, mais en attendant c'est vrai que je suis très famille aussi quand même, même si je l'avoue pas facilement et c'est probablement ça aussi qui m'a toujours tenu, au moins pendant ma période euh, professionnelle là dans la région d'où je suis originaire quoi.

Justement vous me parlez de votre famille et quelles sont les relations que vous avez avec vos parents, vos sœurs ?

Euh, ben étant donné qu'ils habitent pas loin, euh, et ceci explique cela aussi euh, j'ai des rapports, de, très proche, très régulier, et complètement essentiels avec mes parents et mes sœurs. J'ai des contacts aussi quasi quotidiens avec mes deux sœurs qui sont plus jeunes. Donc y'en a une qui est rentrée sur le marché du travail : alors elle c'est une vraie scientifique, elle a fait un Bac S aussi mais après, elle a fait des études de kiné et elle travaille depuis quelques temps. Et puis j'ai une petite sœur qui est au lycée, euh, et donc on s'appelle souvent, on se voit dès que possible, euh un week-end sur deux grosso modo, on essaye de se voir un week-end sur deux, en moyenne ça revient un peu près à ça. Et puis mes parents, je suis très, très proche de mes parents aussi, euh, euh, personnellement j'ai eu une rupture très compliquée et douloureuse qui m'a laissé vraiment à la rue, euh y'a deux ans maintenant un peu près, un an et demi, deux ans et je suis retournée chez eux sans que ça pose le moindre problème, ils m'ont gardé, enfin j'ai pu habiter chez eux pendant trois mois, ça s'est extrêmement bien passé, ils m'ont aidé à, à repartir et tout ça sur le plan euh, ben donc matériel et puis aussi psychologique quoi parce que c'était aussi un petit peu compliqué à ce moment là, très compliqué même. Donc voilà c'est des liens qui ont toujours perduré depuis que je suis petite et puis qui restent toujours, enfin on est vraiment, on est vraiment très, très liés quoi.

Vous trouvez que vos relations sont restées les mêmes ?

Ah non ça a beaucoup évolué quand même, comme étant donné que moi j'ai vraiment essuyé les plâtres comme je vous disais pour tout, notamment pour le départ de la maison pour les études après, post-bac, euh, euh, y'avait euh, pendant toutes mes études à moi, y'avait une espèce de méfiance de la part de ma mère surtout euh, étant donné que j'étais plus à la maison elle pouvait plus me surveiller et donc, euh, elle envisageait le pire que je fumais, que je buvais, que je passais des nuits en boîtes et que je travaillais pas, bon voilà. Je suppose c'est la manière qu'elle avait, enfin, je sais pas, si, ce qu'elle craignait et euh bon elle me faisait pas énormément confiance bien que j'ai toujours passé euh les étapes, les diplômes les examens avec succès, donc voilà, mais bon je suppose que comme j'ai essuyé les plâtres voilà c'était comme ça euh. Donc c'était plus tendu pendant toutes mes études euh, et euh, y'avait une petite tension par rapport à ça, par rapport au fait qu'elle me faisait pas confiance, par rapport au fait qu'elle était euh assez sèche avec moi, du coup euh quand je rentrais, alors que j'étais obligé de rentrer quand même, bon voilà, c'était un peu compliqué. Et puis ensuite euh, euh à partir du moment où j'ai eu le concours pour l'école de journalisme, euh, je pense qu'elle a dû se dire que j'étais quand même arrivée à mon but, ce qu'était mon but depuis dix ou quinze ans et que bon euh, il fallait plutôt me soutenir. Et puis bon l'année où je suis partie à B c'était aussi compliqué parce que j'étais loin. J'étais loin d'eux, j'étais loin de mes sœurs, j'étais loin de mon chéri de l'époque, euh, donc j'ai l'impression qu'elle s'est un peu radoucie et puis, et puis après à partir du moment où j'étais vraiment sur le marché du travail y'avait plus du tout, cette espèce d'angoisse de pas pouvoir me surveiller, de, de , de euh, comment dire d'incertitude par rapport à , à mon degré de responsabilité, de sérieux etc. quoi. Après je suis sur le marché du travail, je bossais, j'avais mon salaire et donc euh c'est peut être là où elle m'a laissé pleinement mon autonomie en fait finalement.

Donc c'est à partir de votre entrée sur le marché du travail où vous avez eu l'impression d'être plus autonome vis-à-vis de votre mère.

Euh, oui j'ai eu l'impression qu'elle, qu'elle euh me considérait plus euh, comme entre guillemets une adulte. J'ai beaucoup de mal à me, moi-même à me considérer en tant qu'adulte mais c'est un peu la tare de ma génération, les adolescents je crois, mais je crois qu'elle a vraiment coupé le cordon elle aussi peut être à ce moment là, à partir du moment où vraiment je suis rentrée sur le marché du travail alors qu'avant même si j'habitais plus avec elle, et ça peut être ça va probablement beaucoup vous intéresser, même si j'habitais plus à la maison elle était quand même toujours responsable de moi quelque part et à partir du moment

où j'ai eu vraiment un salaire, de, d'employée en contrat à durée indéterminée, elle,, y'avait une partie de sa mission à elle qui était terminée. Quand je dis mission à elle, je dis à mon père aussi, j'inclus mon père là dedans, mon père est beaucoup moins. Lui il m'a toujours soutenu mais c'est plus du côté matériel euh, euh, se renseigner pour les concours, me demander les concours que je passais, comment ça c'était passé ? Est-ce qu'il fallait qu'il aille me porter à droite à gauche ou je sais pas où, faire les papiers, faire les photocopies pour les dossiers pour euh, pour postuler à des choses etc., euh, mais sinon euh, mais il m'a toujours soutenu lui euh, je l'inclus aussi bien sûr dans le regard parental sur mon parcours.

Il était moins soucieux.

Oui, ben oui, oui parce que, il le, il le montrait moins, il était moins, parce que ma mère elle était quand même super casse pieds, faut quand même dire ce qui est, être toujours euh, un peu inquisitrice et toujours euh, ben oui croire que je bossais pas, que je faisais la fête tout le temps, que j'étais pas sérieuse, alors que c'était quand même pas du tout le cas. Mais mon père lui était beaucoup plus cool par rapport à ça, et puis comme je vous dis moi j'ai toujours eu des résultats plutôt bons à très bons, lui ça lui posait pas de problème et il ne me demandait pas forcément de compte quoi. Mais finalement ma mère c'est pas foncièrement sur le côté purement scolaire, universitaire ou des résultats qu'elle était agaçante, qu'elle était chiante, hein, faut le dire quand même, c'était surtout le fait ben que, que je euh, que je doive suivre *on my hand*, comme on dit en anglais, que je doive m'assumer et puis et puis que ce soit plus elle qui, qui s'occupe de moi à la maison ou que euh, voilà. Je sais pas si je suis très claire.

Si, si. Vous m'avez dit que votre mère était assez sèche avec vous et que vous avez dû essayer les plâtres comme vous étiez l'ainé. Vous avez l'impression qu'avec vos sœurs ça ne se passe pas de la même manière ?

Ah non absolument pas, absolument pas, y'a eu euh, pour la sœur du milieu, qui a vingt quatre ans maintenant donc qui vient de rentrer sur le marché du travail y'a un peu près un an, euh, beaucoup plus de confiance de la part de ma mère en fait, euh y'avait toujours, mais euh plus latent en fait, sous-jacent cette inquiétude par rapport au sérieux, aux responsabilités etc., mais elle a eu beaucoup moins de mal à, à lui faire confiance, à la laisser partir, etc. Et pourtant ma sœur comme moi elle est partie de la maison après le Bac, donc elle, elle avait 18 ans euh un an de plus que moi à l'époque mais elle partie pour avoir un appartement aussi elle dans la même ville, en plus à M aussi, pour faire une prépa aussi, enfin une prépa kiné en fait, donc dans un domaine purement scientifique, un peu le même parcours finalement et euh, ça

s'est passé de manière beaucoup moins euh, euh j'allais dire douloureuse, j'ai pas souffert non plus faut pas exagérer quoi, mais on sentait bien que ça se faisait de manière beaucoup plus simple, beaucoup plus douce. Voilà y'en avait déjà une qui était passé avant par là donc ça allait mieux.

Et donc votre troisième sœur elle vit toujours chez vos parents.

Elle vit toujours chez mes parents, elle est au lycée, elle est en première, elle vient de rentrer en première, et je crois que elle ça sera encore complètement différent quand elle partira. En plus elle, en fait, ma petite, petite sœur donc qu'a 15 ans on a juste 15 ans de différence euh, elle me ressemble énormément, elle est intéressée, ce qui l'a fait vibrer c'est ce qui me faisait vibrer quand j'avais 15 ans aussi, je me retrouve beaucoup en elle, sauf qu'on a pas du tout le même caractère et donc elle, elle a dit « S, des maths tout ça pas question euh rien à faire, de toute façon ça m'intéresse pas donc je bosse pas dans ces matières », donc là vraiment y'a une différence de caractère qui est énoormee avec moi, mais elle si elle a envie de partir, de faire quelque chose, elle le fera, puis elle, elle prendra pas en compte autant ce que maman peut dire, penser et que euh que moi j'ai fait. Donc on est intéressé par les mêmes choses mais on n'a pas du tout le même caractère.

Vous, le regard de vos parents comptait....

Enoormément et compte toujours beaucoup.

Quand vous dites il compte toujours beaucoup, vous pouvez m'expliquer ?

Hum, il compte toujours beaucoup sur euh sur, pff, alors, sur euh, sur les choix que je peux faire, mes choix de vie. Je sais maintenant que mes parents euh approuvent, euh, la manière dont j'organise mes loisirs par exemple, je crois qu'ils sont assez contents quand je leur raconte que j'ai pris ma voiture, que je suis allée chercher un copain, qu'on est allé voir l'expo Picasso à Paris et qu'après on est allé manger les sushis au printemps avec les trucs qui tournent et qu'on a fini la journée enfin, dans un concert de jazz, un truc comme ça, ils approuvent, ça leur plaît d'avoir une fille qui fait ses choses là et euh. Bon moi, je suis comme ça, c'était mon truc et je suis contente que ça leur plaise, alors je changerai pas forcément si ça leur plaisait pas mais euh, mais ça compte, ça compte quand même et puis euh, quand je, ouais quand j'ai des choix à faire, des choses qui me taraudent un peu je sais que je peux aller leur en parler euh et qu'ils sont toujours de bons conseils et quoi que j'en dise je tiens énormément compte de ce qu'ils peuvent me dire quand je sollicite leurs conseils.

Vous m'avez dit que vos parents vous avez eu assez jeune...

Ils avaient vingt ans , hum, hum.

Tous les deux.

Ouais, ouais. Et ils ont 50 ans en fait moi j'ai 30 ans et eux en ont 50.

Donc ils sont toujours dans la vie active.

Oui, oui tous les deux.

Vous m'avez dit que votre maman gardait des enfants...

Oui elle est assistante maternelle. Ben depuis euh, depuis combien de temps elle est assistante maternelle ? Depuis, vingt, entre vingt et vingt cinq ans elle fait ce boulot, euh, une vingtaine d'années, elle doit le faire depuis une vingtaine d'années, et elle a toujours eu des enfants à garder, y'a toujours eu des bébés à la maison.

Et votre papa il travaille dans quel secteur ?

Il travaille à la poste, il est conseiller financier à la poste.

C'est un métier qu'il a toujours exercé ?

Euh, alors euh le parcours scolaire et universitaire de mon père c'est, c'est un peu particulier aussi. Il a été étudiant pendant assez longtemps, euh, quand ma sœur de 24 ans est né, il était toujours étudiant d'ailleurs, mais il avait des petits boulots à côté pour faire manger sa famille quand même et en fait il a passer un super diplôme d'expert comptable, quelque chose comme ça, et quand il a eu son diplôme en fait, il avait du boulot pour lui, mais pas du tout dans la région, où, où sa famille s'était installée. Il était marié, il avait deux enfants et donc en fait, il a complètement changer de branche, de domaine, juste après avoir obtenu quand même son concours pour lequel il avait beaucoup bossé, fait beaucoup d'études, et donc il a passé un concours ben pour rentrer à la poste, un concours administratif, et donc il a fait un peu tous les échelons à la poste. Il a dû commencer au guichet, papa, ouais il a commencé au guichet et puis comme il était quand même, il avait quand même un bagage assez important dans le domaine de l'économie et tout ça, bon après il a eu la responsabilité au bout d'un moment de, de, de bureaux de postes ruraux aussi, dans des petits, petits bleds autour de chez nous et là en fait depuis quelques temps il est revenu à, au conseil financier ce qui est un peu sa spécialité

quoi, mais dans un bureau beaucoup plus grand. Donc là aussi c'était un choix euh, avant tout familial, euh géographique pour, pour rester proche de euh, des, des membres de la famille et pour pas déraciner la famille qu'il avait déjà commencé à, à fonder quoi, qu'il avait déjà fondé.

Donc quand vous êtes né il était étudiant.

Ben quand je suis née en fait je suis née, c'était pas trop prévu en fait mon arrivée, euh, donc ma mère venait d'avoir son Bac, papa était étudiant depuis juste un an et donc euh ils se sont mariés assez vite pendant la grossesse de maman. Et ensuite ils avaient pas de sous, ils avaient pas, enfin maman elle bossait quand même, elle a commencé à bosser juste après son Bac parce que avant d'être assistante maternelle elle a été, euh, elle a bossé dans un institut médico-éducatif, elle était éducatrice pendant quelques années, pendant les premières années de ma vie à moi, et donc elle bossait à un endroit, papa était étudiant euh, pff, il était où ? Il était à D je crois, oui à D et euh, et euh donc ils venaient de se marier, mais ils avaient trouvé juste un studio et donc c'est pour ça que ma grand-mère m'a élevée, et euh je suis restée chez elle pendant les premières années de leur mariage en fait, où papa continuait ses études, où maman commençait à travailler, et euh je suis retournée vivre avec eux au moment d'aller à l'école et c'est un peu près le moment où maman a cessé de travailler à l'IME et, et où ils sont fait construire la maison etc.

C'étaient vos grands-parents paternels ou maternels ?

Maternels, maternels. Les parents de ma mère. Et ma grand-mère maternelle donc qui m'a élevée euh, a accueilli chez elle aussi beaucoup d'enfants de l'ADASS notamment pendant, ben pendant de très nombreuses années euh, euh y compris quand ses enfants à elle étaient assez jeunes. Elle avait des enfants qui était placé euh pendant des périodes qui pouvait aller de juste une semaine. Elle a eu un petit garçon pendant plusieurs années, pendant deux ou trois ans aussi. Donc voilà les premières années de ma vie c'était dans un contexte très chaleureux euh, euh où y'avait déjà mes tantes, j'ai deux tantes qui sont plus jeunes que ma mère, qu'étaient au collège à l'époque où je suis née, donc j'étais un peu la petite merveille et la petite sœur un peu et puis, puis d'autres enfants aussi beaucoup qui, qui passaient dans cette maison, cette maison familiale très chaleureuse.

Les sœurs de votre mère sont beaucoup plus jeunes qu'elles.

Elles ont une dizaine d'années de différence, une dizaine d'année, ouais une petite dizaine d'années, sept ans un peu près de différence.

Votre mère c'est l'ainée.

C'est l'ainée, alors elle a un frère aîné, mais qu'a juste un an de plus qu'elle donc chez les sœurs c'est elle l'ainée. Elle a un grand frère et deux petites sœurs.

Et du côté de votre père ?

Du côté de mon père ils sont cinq garçons, donc mon père est l'aîné aussi et j'ai quatre oncles.

Et vous avez donc gardé des contacts privilégiés avec vos tantes.

Oui, oui, ben notre notion de famille elle s'entend au sens un petit peu élargie aussi. Je suis toujours extrêmement proche de mes grands parents, que j'ai la chance d'avoir encore près de moi tous les quatre, et mes oncles et tantes aussi. Donc plus spécifiquement quand même du côté de ma mère, étant donné que c'est là où j'ai été élevée et puis j'ai beaucoup plus d'affinités avec ce côté-là de la famille. Mais même du côté de mon père j'ai des, des, des contacts assez réguliers avec mes oncles aussi. On est très famille, on est très, très famille.

Comme vous me disiez tout à l'heure vous pensez que ça a contribué au fait que vous ne vous éloignez pas tant que ça.

Ouais, ouais je pense. En m'auto-analysant un tout petit peu je crois que ça a beaucoup joué, dans mon inconscient, même si je m'en rendais pas forcément compte avant mais effectivement ça a forcément joué hum, hum.

Donc quand vous êtes parti à B c'était un peu difficile.

Ah oui c'était dur au début, mais surtout mon chéri qui me manquait très franchement (rire). Et en plus j'avais cours du lundi au vendredi soir mais je rentrais pas le week-end ou très peu, très, très peu parce que ben j'avais pas de sous pour payer un aller-retour en train, donc euh, donc je rentrais très peu, donc ça, ça a été une année, c'était dur au début, mais bon, bon ça a dû me faire du bien aussi de, de couper les cordons aussi avec tout le monde euh, avec là d'où je venais. Et puis B, enfin B, c'est une ville absolument géniale, vraiment, c'est vraiment une super ville. Puis pareil, la petite promo de 13 qu'on était, tout le monde rentrait pas forcément toujours le week-end, donc on, on se voyait aussi, j'étais pas, j'étais pas du tout malheureuse comme les pierres quand j'étais à B. Puis moi j'ai un tempérament à me lier d'amitié assez

facilement, à aller vers les autres et, donc c'est pas du tout une année que j'ai passé, renfermé chez moi à broyer du noir, absolument pas, bien au contraire.

Votre ami ne venait pas un peu vous voir ?

Il venait de temps en temps, ouais il venait de temps en temps, il venait plus que moi je ne repartais d'ailleurs, hum, hum, ouais.

Parce que lui à cette époque était à l'IUFM...

Oui il était à l'IUFM.

Et il n'avait pas eu la possibilité....

Ben je crois qu'on a eu notre concours la même année, donc moi j'ai eu mon concours euh pour l'école de journalisme pour l'ESJ et oui parce que j'avais passé le concours pour l'IUFM aussi en même temps que lui. Donc j'ai eu les deux concours en même temps et lui, qu'avait passé le concours de l'IUFM la même année, et comme il a eu le concours il est resté là bas. Et puis lui en plus ses parents habitent M donc c'était beaucoup plus pratique pour lui, donc il est retourné habiter chez ses parents, ce qui lui évitait de payer un loyer etc., voilà. Donc lui il avait pas du tout eu, il a jamais eu du tout lui le, ne serait-ce que la velléité de partir, lui vraiment pas hein, et très casanier en plus et très attaché à sa, sa ville, les amis qui sont dans sa ville et ses parents et tout donc lui non il serait pas parti. Il était, il était un peu désappointé d'ailleurs que je parte moi, mais bon. Donc lui ne serait pas parti de toute façon.

Le concours de B c'était le plus proche que vous aviez passé ?

Oh ben non y'avait Paris aussi. Paris ça doit être un peu près quiffe quiffe par rapport à, à M B, M Paris, c'était un peu, c'était un peu la même chose. Alors j'ai eu aussi un concours, j'ai eu l'IPJ à Paris la même année, mais euh, j'ai préféré B parce que, parce que la formation euh, euh pour laquelle j'avais décroché le concours c'était, c'était, c'était exclusivement centrée sur la presse écrite. Et moi c'est vraiment écrire qui m'a toujours fait envie, que j'ai toujours voulu faire, euh, alors que les autres formations en deux ans euh, euh sont beaucoup plus complète mais elles intègrent aussi la radio, la télé, euh l'agence, la photo aussi et moi ça m'intéressait pas tout ça, je voulais vraiment écrire moi. Et comme c'était en un, une seule année en plus donc c'est, c'est, c'était mieux pour moi de payer un an que deux ans, comme j'avais mis de côté juste assez pour payer un an de toute façon ça se goupillait très bien donc voilà.

Au départ vous avez choisi Histoire mais c'était pour quelles raisons ?

J'avais choisi Histoire parce que c'était ce qui me permettait le plus facilement de faire science po, puis de faire l'école de journalisme, puis d'être journaliste en fait. C'était dans un déroulement logique euh, et quand même un petit peu réfléchi. Sinon, moi quand j'ai eu le Bac à 17 ans, j'aurais fait de la philo, j'étais folle de philo, toujours un peu d'ailleurs mais, mais bon comme il fallait, il fallait essayer de faire, de faire en sorte que mes rêves se réalisent, il fallait être un tout petit peu pragmatique et avant d'être journaliste il fallait passer par, il fallait essayer de passer par ce qui était le plus faisable, le plus, mettre toutes les chances de mon côté pour y arriver.

Et pour quelles raisons vous aviez fait une année de prépa avant ?

Ben je suppose que j'ai eu une espèce de prise de conscience euh, de, de, pff, de ce que je voulais faire, de, de, au moment, en terminale en fait quoi, euh, j'ai, pff. C'est pas vraiment une crise d'adolescence parce que je l'avais faite un peu avant, mais bon j'étais contente d'être la première de la classe, essayer de faire ce que tout le monde attendait de moi S, euh, spécialité maths, décrocher euh des meilleures notes du lycée, des choses comme ça. Et puis au bout d'un moment euh, ben en terminale je me suis dit que c'était pas du tout ça que je voulais, être la meilleure et faire un, maths sup, alors que ça me faisait absolument pas rêver, j'avais besoin de rêver. Ce qui me faisait rêver c'était la philo, la littérature, l'Histoire de l'Art et puis si on, si mes profs me demandaient quand même d'exiger l'excellence et ben j'ai tapé là où je pouvais taper le plus haut, enfin pour moi à l'époque c'était la prépa, et comme j'étais accepté euh contre toute attente. Mais c'est vraiment parce que c'était ce qui me faisait rêver, je voulais vraiment faire, je suis foncièrement une littéraire dans l'âme même si euh, même si jusqu'au Bac les matières scientifiques ne m'ont jamais posé aucun problème au contraire, mais c'était pas ce qui me faisait rêver quoi, puis j'ai besoin de rêver moi (rire).

Vous m'avez dit qu'en prépa vous aviez beaucoup de travail, et arrivée en Histoire à la fac comment ça s'est passé l'organisation des cours, car vous m'avez dit aussi que vous aviez travaillé durant vos années d'études.

Ouais, ouais, ben à partir du moment où je suis arrivée à la fac après l'hypokhâgne, ben déjà j'ai eu trois à quatre fois moins d'heure de cours et puis bon, et puis un rythme de travail beaucoup moins soutenu, et puis moins d'exigence normal, c'est la différence entre la prépa et la fac c'est tout à fait logique. Ce qui fait qu'en gardant euh, en gardant une espèce

d'efficacité et de force du travail, euh acquise, bien acquise pour de bon pour longtemps en prépa, euh, j'ai pu faire beaucoup d'autres choses euh, notamment, euh bosser. Donc j'ai fait pleins, pleins de petits boulots, pleins, pleins. Et j'ai commencé à être correspondante de presse à ce moment là, euh, dans le journal auquel, où je travaille actuellement d'ailleurs, parce que le journal travaille avec des journalistes mais aussi avec des correspondants de presse qu'ont un petit secteur attribué, qui sont pas du tout des professionnels mais qui rendent un service rétribué à un journal en faisant des petits papiers, des petites photos comme on dit, des petits, des petits articles plus quotidiens, plus, plus locaux, plus, enfin qui nécessitent pas de grandes enquêtes etc., donc j'ai mis à profit les heures de cours que j'avais en moins par rapport à la prépa pour euh, pour lire, lire, et voir des films autre que ce qui m'était demandé et par les profs. Et pour bosser ben forcément j'ai, j'ai distribué des prospectus, j'ai été baby-sitter, j'ai donné des cours, j'ai fait le recensement, j'ai donc été correspondante de presse, qu'est-ce que j'ai fait encore ? J'ai fait tout un tas de petits boulots pendant les quelques années qui ont suivie l'hypokhâgne et pour payer mon loyer d'une part et pour mettre des sous de côté pour cette école de journalisme que je, je caressais de mes vœux aussi d'autre part, voilà.

Et ces petits boulots c'était des contrats de combien d'heures vous vous souvenez ?

Ah là là je me rappelle plus du tout, c'était vraiment des missions ponctuelles. Style pour euh, pour distribuer des prospectus c'était vraiment au compte goutte, hop y'avait j'sais plus combien de milliers de trucs de, de d'un magasin qui venait d'ouvrir, un restaurant j'sais pas quoi donc fallait deux ou trois quartiers, euh, pendant les deux trois jours qui venaient voilà. Après le recensement ça a duré plusieurs mois, ça le recensement puis j'ai fait du rab après, après la fin de la date officielle pour traiter les données, etc., euh, comme j'avais le temps puis ils étaient content de moi à la mairie, ils m'ont gardé un peu pour continuer après, ça a duré plusieurs mois. Sinon après le baby-sitting c'était sur l'année scolaire, euh, trois soirs par semaine. Le soutien scolaire c'était pareil, c'était pendant l'année scolaire aussi : le soir, le mercredi, euh, euh pendant quelques heures, une heure ou deux. Je donnais des cours de musique aussi c'est vrai après. Et alors là les cours de musique c'était plutôt du côté de chez mes parents quand je rentrais le week-end donc c'était plutôt le samedi après-midi mais c'était quelques heures par ci par là en fait, des choses plus ou moins régulières, voilà. Et puis la correspondance de presse, que j'ai commencé l'année de licence, alors là y'avait pas du tout d'horaires, c'était, c'était quand il se passait quelque chose, j'avais deux communes à ma charge, hein donc juste à côté de M, et donc j'allais rencontrer des acteurs associatifs, parfois

pour rencontrer des élus pour présenter des projets structurants pour la commune, j'allais prendre des photos dans des crèches, dans des écoles, dans les lycées euh, genre de trucs quoi mais là c'était vraiment quand y'avait besoin, quand il se passait quelque chose mais c'était pas du tout régulier, même si ça m'occupait, ça m'occupait euh au moins. Enfin tous les jours, tous les jours y'avait quelque chose à faire quand même, même si c'était pas le même temps tous les jours, après le temps d'écriture aussi, mais c'était, c'était quand même un travail quotidien pour vous donner une idée.

Donc vous n'avez pas travaillé ni pendant votre année de prépa ni pendant votre année d'école de journalisme c'est ça ?

Non, non trop de cours (rire), trop de cours toute la journée jusqu'à souvent tard le soir donc euh, j'ai pas pu bosser pour gagner de l'argent en tout cas ni en prépa la première année, ni la dernière année donc en école de journalisme.

Donc la première année c'était vos parents qui vous aidaient

Oui, ouais la première année c'était mes parents qui subvenaient à, pratiquement tous mes besoins, j'avais une bourse mais qu'était pas très, très importante. Et puis la dernière année donc j'avais mis des sous de côté et puis je m'étais inscrite à l'agrégation qui m'a donné le droit à une bourse, bien sûr une bourse très importante, enfin, c'était 2000 francs à l'époque, donc je vivais avec ces 2000 francs et je me débrouillais très bien quoi, donc euh. Bon j'ai pas eu l'agrég forcément, j'ai pas eu le temps de la bachoter, je suis allée la passer je l'ai pas eu, mais j'ai, presque honteusement profité de la bouser pendant c't'année là.

Pour quelles raisons vous vous étiez inscrite à l'agrég au départ ?

Pour la bourse (rire), et puis ben, après le DEA mon, mon, maître de, enfin mon prof qui avait dirigé ma maîtrise et qui, qui aurait été mon directeur de thèse aussi donc si j'avais continué, m'avais vraiment euh, euh engagé fortement à m'inscrire quoi que je fasse après euh, j'avais un profil semble t-il qu'aurait été, qu'aurait été intéressant, d'après lui j'avais mes chances. Mais bon même si on a des méthodes de travail et un système d'apprentissage et de pensée qui pourrait coller avec ce qu'on demande, cet espèce de formatage avec pleins de guillemets, qu'on demande pour les, les, les diplômes du type agrég, il reste qu'il faut vivre comme un moine pendant pratiquement deux ans de sa vie pour ne serait que, que oser aller se présenter au concours, ce qui n'est absolument pas ce que j'ai fait, puisque j'ai fait beaucoup d'autres

choses. Mais bon voilà en tout cas le côté financier a fait que, que j'ai quand même profité quelque part de ça.

En parlant de finances, est-ce que vous vous souvenez quel était le montant de vos loyers quand vous étiez étudiante ?

Alors, oh là là, mon dieu, en plus c'était en francs à l'époque, j'ai l'impression d'être une ancienne, j'ai l'impression d'être une ancienne combattante (rire). Oh mon dieu, j'ai commencé à travailler quand l'euro est arrivé en fait, toutes mes études c'était encore en francs, euh. Je crois me rappeler que la petite chambre d'étudiante que j'avais ça devait être 1000 francs, euh, donc 150€ de maintenant. L'appart que j'ai eu après, le gigantesque deux pièces qui faisait au moins 25m², euh, ça devait être 1500 francs, euh, allocation logement déduites, et je ne sais plus du tout combien j'avais, je crois que ça devait être 800 francs, c'était peut être 2300 francs, ouais, un peu plus de 2000 francs pour ce, oh non tant pas que ça, pas tant que ça, ça devait être non, non, je pense que ça devait être euh 1500 francs sans l'allocation logement déduite, ça devait être plein pot 1500 francs c't appart. Et ensuite à B, pff, à B combien c'était, c'était un studio qu'était bien à B dans un quartier chouette, combien c'était, c'était peut être un petit peu plus, peut être 1800 francs à peine, 2000 francs. Et voilà.

Et ce studio à B vous l'aviez trouvé comment ?

Comment je l'avais trouvé euh, pff, ah je me rappelle plus, j'avais du voir une annonce dans le journal, euh, p'être me rapprocher. Ah ben oui, non, non, je me rappelle, j'étais venu à B un week-end euh, dès que j'ai su que j'avais mon concours ben pour trouver un appart. Donc j'étais allée voir des agences immobilières pour voir un peu ce qui y'avait, j'avais acheté le journal local, et j'avais épluché les petites annonces et puis j'avais trouvé par ce journal en fait, en appelant de particulier à particulier voilà.

Donc après vous êtes revenu à M et là vous avez retrouvé un autre appart.

Ouais, après l'école de journalisme. Alors en fait, comme j'ai commencé à travailler dans un hebdo, euh juste après la fin de mes études donc la fin de l'école de journalisme, je me suis installée dans un appartement là où je travaillais, en fait dans la ville où était le siège du journal où je travaillais. Donc j'ai eu un F2, donc là c'était merveilleux, c'était gigantesque, je me perdais dedans (rire), je me suis installée donc avec mon chéri là où était mon journal, j'allais travaillé à pied.

Et ce logement vous l'avez gardé pendant un an et demi.

Un an et demi, pendant tout le temps où j'ai bossé dans c't hebdos.

Ensuite vous avez déménagé...

J'ai déménagé euh, pour revenir dans l'autre département de la région quand j'ai, quand j'ai été muté et ce poste là j'y ai passé euh, j'y ai passé combien de temps ? Un an et demi, deux ans, et au bout d'un an et demi, deux ans. Alors parce qu'entre temps, entre temps j'ai eu un autre fiancé et je me suis installée avec lui à M après, donc je suis restée sur le même poste, euh, professionnellement mais j'ai déménagé pour m'installer avec lui. Et quand lui, quand ça s'est terminé avec lui, ça a plus été du tout, où j'avais absolument plus rien, plus rien du tout, plus d'appart, plus de meubles, ouais, plus rien du tout, donc je suis retournée chez mes parents un tout petit peu. Et après j'ai repris un autre appartement, et après j'ai été muté là où je suis maintenant, euh, un peu près dans la même période. Compliqué tout ça.

Juste je vais vous redemander quelques petites précisions. Quand vous avez été muté pour l'hebdos vous viviez en couple ?

Oui, alors non, parce que oui, oui c'est ça, y'a l'histoire personnelle forcément qui suit pas forcément l'histoire professionnelle. Quand j'ai fini mes études après l'école de journalisme, je me suis installée avec mon chéri donc là où j'ai eu mon premier poste et lui est parti entre temps. Donc il est parti j'ai gardé l'appartement toute seule et quand j'ai changé de boulot, je suis partie toute seule de c't appart, et j'en ai repris un toute seule, euh à mon poste d'après quand je suis arrivée au journal quotidien en fait.

Et donc c'est après que vous vous êtes remise en couple.

Voilà, voilà c'est ça.

Et à l'heure actuelle vous vivez dans un appartement.

Oui je vis dans un appartement qui est aussi à deux pas de là où je travaille euh, euh que je loue toujours, seule... (rire). C'est Bridget Jones à la française en fait. Ça peut être inspirant aussi de vivre seule et de voir comment, comment le célibat est envisagé par la société en général, qui, qui fait peser tellement de poids sur les espèces de monstres qui vivent pas en couple (rire). Mais c'est intéressant, alors ça y'aurait des thèses passionnantes en socio aussi à faire là-dessus, j'y ai pensé un peu d'ailleurs, mais bon.

Et non, vous vous êtes dit...

Que le journalisme m'occupait déjà assez comme ça, pour euh, pour euh reprendre des études. Pourtant j'y pense, j'aimerais bien aussi, euh, ben faire un peu de recherche, toujours en histoire, en histoire contemporaine, en histoire immédiate ça me plairait bien, mais, mais bon, mes horaires me le permettent pas, du tout, pas pour l'instant en tout cas.

Vous travaillez combien d'heures en moyenne par semaine ?

Pff, alors je commence le matin on va dire à 9H30 et euh, euh, pff, je termine en moyenne, alors là la cadence ça s'est beaucoup, s'est, s'est beaucoup augmenté là depuis la rentrée grosso modo, mais je termine allez on va dire en moyenne à 20H30 donc ça fait, ça fait plus de 10H de boulot par jour parce que la plupart du temps je mange une salade ou un sandwich devant mon ordinateur le midi, hein je prends très rarement une pause. Si je prends une pause c'est 20 minutes ou une demi-heure, donc je dois être à ouais, dix heures ou dix heures et demi par jour sur cinq jours en moyenne, ouais, on arrive à une soixantaine d'heures, hum, hum. Donc pour, pour avoir une disponibilité d'esprit pour après entreprendre un travail de recherche après universitaire, euh, parce qu'il s'agit d'être complètement disponible ouais et d'être un peu reposé dans sa tête parce que c'est pas quelque chose qu'on peut faire, je pense que vous me direz pas le contraire entre, entre une demi heure comme ça en rentrant à 20H ou 20H30 le soir et enfin bon, il faut c'est fatiguant aussi, c'est, ça nécessite, ça exige aussi beaucoup de disponibilités, d'acuité, de clairvoyance et puis de sens de l'observation, donc c'est pas quelque chose qu'on peut entreprendre, enfin moi je me vois pas entreprendre ça avec les horaires que j'ai actuellement, et avec euh, avec la manière, l'intensité mon boulot que j'adore, qu'est passionnant, me bouffe un peu, euh, toute, me bouffe mon énergie en fait.

Donc chez vous une semaine type on va dire est quand même grandement régie par le travail, et le reste du temps comment vous l'occupez ce temps libre ?

Ben je bouquine le plus possible, euh alors les romans et tout ça c'est un peu dur pour maintenant mais je lis beaucoup de magazines, euh, je sors dès que je peux, bon alors on a des sorties comme on dit « after work » avec les, les collègues, ça nous arrive de prolonger un peu les réunions de boulot au pub par exemple. Je vais au cinéma, j'ai des amis sur M, beaucoup parce que j'ai habité euh, assez longtemps sur M pendant que j'étais étudiante donc j'ai encore beaucoup d'amis par là bas, donc je vais voir ces amis là et puis je reçois aussi des amis chez moi, des petites soirées chez moi, on dine, on rigole tout ça, et puis quand j'ai plusieurs jours de repos d'affilé j'en profite pour bouger un peu plus loin donc euh, là c'est

plus ce que j'évoquais tout à l'heure, des sorties culturelles parisiennes, notamment parisiennes ou dans ma région aussi, euh, je vais voir des expos, je vais à des concerts, je vais voir des, des, des films, des choses comme ça voilà. Et puis je vois ma famille aussi beaucoup quand même.

Tout à l'heure vous m'avez dit que vous donniez quelques cours de musique, c'est une de vos passions ?

Oui, oui, alors je pratique plus, j'ai, je suis une autodidacte en fait, je suis une très piètre pianiste, mais c'est, c'est l'instrument de mes rêves. Donc moi j'ai jamais eu l'occasion de prendre des cours de piano, mais mes petites sœurs oui par contre, donc j'ai profité de leurs méthodes de piano qui trainait, euh, et je me suis fait la « méthode rose » pour moi, et donc je pianote un peu mais j'ai pas d'instrument à la maison, par exemple j'ai pas de piano, ça fait parti des choses aussi que j'aimerais bien, dans laquelle j'aimerais bien m'accomplir, prendre des cours tout ça, mais bon c'est un peu compliqué avec le boulot, d'avoir une occupation ou un rendez-vous fixe dans la semaine, même sur l'heure de midi par exemple j'ai jamais de jours de repos fixe et j'ai jamais de moment dans la semaine où je suis sûre de pas bosser, c'est pas possible du tout ça. Donc pour avoir, pour avoir une occupation, euh, fixe, régulière c'est complètement proscrit, donc c'est embêtant. Tout ce que je peux faire c'est aller à la piscine, parce que la piscine elle est ouverte de manière, des fois y'a des nocturnes, elle est ouverte entre midi et deux ce qui fait que des fois je peux y aller le lundi, des fois je peux y aller le vendredi, des fois j'y vais le jeudi à 21H parce que y'a nocturne mais sinon pour une autre occupation style, du genre des cours de musique avec un prof qui doit, qui doit être là aussi de manière régulière pour donner son cours, c'est pas possible du tout quoi. Voilà, mais bon j'ai pleins d'autres choses à faire, j'ai, je ne fais pas la moitié des choses que j'aimerais bien faire. Ecrire aussi c'est pareil, c'est comme reprendre, reprendre des recherches universitaires, c'est l'occupation qu'a toujours fait plus ou moins partie de moi depuis que je suis au collège même avant peut être d'ailleurs euh, qui nécessite d'être un peu reposé, d'être un peu disponible dans son esprit, de pas être stressé, d'avoir un peu coupé euh du boulot quoi, et je ne le fais plus trop en ce moment. Alors que j'aimerais bien aussi prendre du temps pour moi, pour écrire des choses pour moi, et bon voilà pour l'instant c'est un petit peu le boulot qui prend, qui prend le parti, enfin qui prend la plus grosse partie de mon temps, du temps de ma vie en général, cela dit je m'en accommode aussi parce que, le, les moments où je bosse peuvent recouper largement les moments où je suis en train de, de m'adonner à mes loisirs. Par exemple, euh, même si je suis polyvalente à la rédaction, c'est moi qui m'occupe

de la culture, donc quand y'a un vernissage c'est moi qui m'occupe de rencontrer les artistes et de faire une annonce, un avant-papier, c'est moi qui, qu'assiste au spectacle pour faire un compte-rendu après, euh, euh, et puis c'est moi qui vais, qui, qui couvre tout ce genre de, d'événements culturels, donc c'est vrai que j'ai pas du tout l'impression de bosser quand je reste jusqu'à 23H à un concert où je prends des notes, où j'écris après, où je prends des photos et tout ça, donc c'est vrai que ça permet de tenir bon en fait et de se dire que je suis un « no-life » et que y'a que le boulot dans sa vie, c'est que souvent ça se recoupe aussi et c'est pour ça que c'est un métier passionnant aussi, dans la manière où je l'exerce actuellement en tout cas. Je suis très bavarde.

Non, non allez-y.

J'espère que je suis bavarde dans un sens qui est exploitable pour vous surtout, j'vous raconte ma vie, mais moi ça me pose pas de problème mais c'est vrai faut que ça puisse être exploitable pour vous aussi quoi. Sinon vous me recadrez, je compte sur vous, faut y aller, je suis pas susceptible. Vous me dites stop.

Oui, mais pour l'instant pas de souci. Juste j'aimerais revenir sur un élément : vous m'avez dit que vous aviez eu votre Bac à 17 ans, c'est à quel moment où vous avez « sauté » une classe entre guillemets ?

Alors, en fait j'ai sauté une classe, j'ai sauté ma dernière année de maternelle, euh parce qu'en fait c'est encore lié à l'histoire familiale tout ça. Quand je suis retournée vivre avec mes parents, donc quand j'avais cinq ans, quatre ans, cinq ans, quand ils ont fait construire la maison, où ils habitent toujours, euh, donc le tout petit village où ils habitent toujours y'avait pas du tout de maternelle et à l'époque encore même pas de regroupements scolaires ou quoi que ce soit. Vous savez maintenant dans les zones très rurales euh, où y'a une école par ci par là y'a des regroupements scolaires qui permettent de mettre les maternelles dans un village, euh les CE dans un autre village, les CM dans un autre village et un petit car avec un Sivos qui fait un petit peu les navettes entre tous les petits villages pour les enfants y compris ceux qui grandissent, qui naissent ou qui grandissent dans des secteurs très ruraux ben puissent quand même aller en maternelle et puis voilà. Donc moi quand je, quand je suis retournée vivre avec mes parents dans cette maison qui venait d'être construite euh, euh y'avait pas de maternelle or j'avais déjà fait une année de maternelle, la petite ou la moyenne d'ailleurs je sais plus, enfin bon j'ai fait une année de maternelle, il aurait fallu que j'en fasse une seconde, mais, mais comme j'arrivais dans ce village où y'avait pas de maternelle, y'avait une

alternative à savoir soit je restais avec maman encore une année, et je retournais à l'école un an après, donc c'était un peu bizarre d'avoir fait une année de maternelle, de rester avec maman un an et puis de retourner après au CP. Ou bien alors j'allais directement au CP, c'est ce que j'ai fait, donc en fait moi je m'en rappelle plus mais ma mère m'a expliqué que quand on s'est installé on est allé voir le maître qu'a passé un petit moment avec moi, qui m'a fait parlé qui m'a fait écrire et tout, et qu'a vu que je savais déjà lire apparemment, à la sortie de maternelle et donc il a dit « non, non y'a pas de souci, euh elle pourrait même presque sauter le CP », donc j'y suis allée franco et c'est pour ça que j'ai sauté une classe en fait, mais c'était, c'était en fait parce que y'a eu coïncidence de pleins de choses, de moi arrivant dans un petit village où y'avait pas de maternelle et ayant déjà fait une maternelle, enfin un an d'école, de petite école avant et puis, et puis cet instit qu'a bien voulu, qu'a bien voulu me prendre dans sa classe alors que j'avais pas encore l'âge quoi, voilà.

J'aimerais aborder des questions un peu plus générales sur votre manière de voir certaines choses. Si vous aviez le choix, est-ce que vous referiez les mêmes choix que ce soit dans le domaine scolaire, professionnel, conjugal...

Ah, ah. Ben bien sûr avec des « si », euh s'il fallait refaire, pff. Bien sûr ça m'arrive, ça m'est arrivé depuis, après quand on vit de belles histoires d'amour et que ça termine de manière plus ou moins douloureuses, ou plus ou moins destructrices même parfois, euh, ça m'est arrivé de regretter d'avoir fait des choix, euh pour préserver mon couple ou pour préserver euh l'homme avec qui je vivais à l'époque en mettant de côté ce qui aurait pu être un tremplin euh professionnel pour moi enfin je, je rêvais un peu de partir en Erasmus, je suis jamais partie en Erasmus parce que je vivais avec un garçon qui, qui, voulait pas partir de M donc je suis restée avec lui, mais bon à cette époque là je pouvais pas faire autrement parce que je suis comme ça, parce que j'aurais été malheureuse de partir et de le laisser donc bon je crois que je pouvais pas faire autrement. Cela dit maintenant je crois que si c'était à refaire je crois que, euh, ben je m'occuperai plus de, de mes, de mes ambitions euh, étrangères, enfin de mes envies d'ailleurs quoi, même si ça veut dire regarder plus son nombril et moins prendre en compte la personne de qui on est amoureuse et avec qui on vit accessoirement quoi. Ça je regrette, oui très franchement si je pouvais revenir en arrière et changer des choses je changerai probablement ça. Par exemple j'ai eu science po une année j'y suis pas allée parce que voilà je suis restée habitée avec lui sur M, p'être que je ferais science po maintenant, science po à Toulouse en plus qu'est une très belle ville, une région tellement différente de celle où j'ai grandi, euh ça me dirait bien. Et puis moi j'ai toujours beaucoup aimé

l'Angleterre, euh, pff, les paysages, même le temps j'adore, euh, l'esprit, la musique, l'humour, euh donc je pense que j'aurais essayé, j'essayerai si c'était à refaire de partir au moins un an en Angleterre, essayer de vivre un peu là bas, et de prendre un peu la température vraiment là bas comment ça se passe. Même conduire à gauche ça me pose pas de problème donc vraiment je pense que je changerai ça effectivement.

Pour le reste, c'est-à-dire professionnel notamment.

Ah je resterai vraiment dans le même domaine. Ah peut être que, peut être que plutôt que de faire une première S pour faire plaisir à mes parents et à mes profs, je ferai une première L auquel cas euh, j'aurais le bagage suffisant avec le Bac pour euh entrer en hypokhâgne, euh de, de manière plus sereine qu'avec des lacunes en philo parce que par exemple je devais avoir deux ou trois heures de philo en S par semaine alors que les L en avaient sept ou neuf suivant leur option, donc effectivement, c'était un petit peu, euh ardu en arrivant en hypokhâgne avec mon maigre bagage philosophique mais oui ça je, peut être que les choses que je changerai ça serait à partir de la première effectivement. Je, je pense que j'essayerai d'assumer plus euh, mon, mon côté résolument littéraire, j'y croirai davantage, je, je mettrai davantage les choses en œuvre pour, pour faire en sorte de, ben de, d'aller dans cette voie là, vraiment littéraire, vraiment euh linguistique, à la fois dans le domaine littéraire et dans le domaine géographique : partir à l'étranger et tout ça, en laissant éventuellement le petit copain très casanier euh à M s'il le faut. Mais bon ça après, c'est plus, c'est plus une question de caractère, de, de, de, comment dire de maturité aussi, c'est, c'est indissociable en fait, mais bon si avec la mentalité de 30 ans que j'ai actuellement il fallait que je refasse les choses je taperai du poing sur la table au passage en première pour dire « ah non, non moi je veux faire L » et puis ensuite euh, je dirai au copain « tu veux rester ici, ben ok tu restes ici moi, moi je pars voilà », boudiou comme on dirait dans le nord (rire).

Quelle est la période de votre vie la plus marquante ?

Pff, c'est-à-dire qu'il faut que je choisisse là entre euh, entre euh le côté plutôt scolaire et le côté plutôt personnel.

Vous pouvez me dire les deux côtés.

Bon ben des deux côtés ça a clairement été euh ben l'année d'hypokhâgne parce que euh, c'était une révélation dans tous les sens du terme, euh une révélation pour moi personnellement parce que je partais de chez mes parents et donc euh je coupais le cordon.

Euh au niveau de mon, mon éveil un peu même si j'avais, j'avais déjà éveillé avant, mais de mon, de la manière dont j'envisageais, dont je pratiquais vraiment euh les choses qui m'intéressaient donc tout ce qui relève des matières qu'on enseigne en hypokhâgne et puis aussi le côté amical euh, enfin voilà. J'étais autonome, je, je faisais mes propres choix, je menais ma vie vraiment comme je l'entendais donc ça c'était une grande révélation personnelle et puis tout ce que j'ai appris là bas en hypokhâgne, vraiment pour les cours en tout cas, la littérature euh. J'ai déjà dit une fois, ça peut paraître rigolo « j'ai appris à lire en hypokhâgne » parce que par exemple ça m'était déjà arrivé de lire Flaubert avant mais je me faisais chier en lisant Flaubert alors que c'est en hypokhâgne que j'ai compris pourquoi Flaubert c'est peut être une des plus belles lectures que j'aurais de toute ma vie et pourquoi c'était un génie ce type, j'ai compris, j'ai appris à , à lire entre les lignes, à voir le génie dans la littérature, j'ai appris ça là bas. Donc effectivement comme ça a toujours une très grande importance dans ma vie, c'était une année pour aussi de ce côté-là, purement d'apprentissage et tout ça, euh essentielle, décisive et donc voilà, vraiment voilà. L'hypokhâgne, mes 18 ans.

Côté plus personnel c'est aussi cette période.

Oui parce que j'ai, je me suis fait des amis là bas que j'ai toujours gardé, euh ma première très grande histoire d'amour et la plus longue de ma vie jusqu'à présent elle s'est, elle s'est créée euh dans ce petit vase clos de l'hypokhâgne. Puis voilà autant au niveau amoureux qu'amical euh, euh ça a été aussi extrêmement riche cette année là, ouais. Puis les histoires qu'on a quand on a 18 ans c'est tellement euh, c'est tellement entier, c'est tellement absolu que ça laisse peut être des souvenirs peut être plus prénants que les histoires qu'on a après, quand on est devenu un petit peu plus cynique, quand on y croit un peu moins, j'sais pas.

Tout à l'heure vous m'avez dit que vous aviez un peu du mal à vous considérer comme adulte...

Oui (presque honteuse)(Rire). Oui en fait au fur et à mesure du temps forcément tous les, mes nombreux copains, copines, amis, plus ou moins proches, collègues tout ça, vont se mettre en couple, se marier, euh, font des enfants, et là j'en suis même arrivée à un point que certains commencent à divorcer et moi, ben j'ai des histoires comme ça, enfin par ci par là, enfin j'ai, j'ai eu deux histoires sérieuses on va dire, y'a eu deux hommes avec qui j'ai vécu et puis ben, au final, ben je me retrouve toujours célibataire alors je suis pas du tout dépressive par rapport à ça, parce que j'aime plutôt beaucoup ma vie, mais euh, pff c'est vrai que ça euh, puis comme je vous disais tout à l'heure le poids de la société euh, fait que ben à partir du moment

où on est pas en couple, dans un projet comme ça d'installation définitive, sentimentale, familiale, etc., acheter une maison, acheter une Twingo, un chien, etc., ben, c'est vrai, que ben on est toujours un petit peu bancal, on est pas complètement stable donc ça n'aide pas à faire des projets à long terme. Moi je me vois mal, enfin je sais pas du tout où je serai même pas dans dix ans, dans trois ans quoi, je sais pas, j'en sais rien du tout, et puis j'ai l'impression de pas avoir euh, euh de, pff, assez, de, de, je peux pas me, me, avoir d'ambition personnelle ou professionnelle d'ailleurs à si long terme donc euh, étant donné que je dois probablement, enfin je m'en rends compte en vous le disant, associer la stabilité et les projets à long terme familiaux ou professionnels à l'âge adulte et ben voilà je ne me sens pas très adulte. Bon puis je suis un petit peu fo-folle partout où j'ai bossé ou dans mes cercles d'amis je suis un peu le clown de service, euh, euh, et puis, oui, oui un peu la fo-folle quoi, je sais pas j'ai peu d'amis qui, sur des coups de tête comme ça effectivement euh prennent leur bagnole et vont passer quinze jours en Angleterre à l'aventure euh, euh, juste pour partir sur les traces de Jane Austen. Voilà j'ai fait ça au mois de novembre dernier, tous mes copains étaient scotchés mais bon voilà, donc c'est aussi un peu dans ma personnalité aussi probablement d'être un peu fo-folle, d'être un peu, pas forcément instable parce que justement j'ai un noyau familial qui, vous l'avez compris est très prégnant et très présent et des amis aussi très présents et très chers euh, et je suis fidèle à mes amis et je, je suis pas non plus une tête brûlée absolument pas, mais bon j'ai ce petit grain de folie qui fait que ça aide pas non plus à ce que, moi, moi je me considère comme étant adulte, voilà.

Donc vous ne vous projetez pas dans l'avenir.

Non, non, non pas du tout, je vous dis pour l'instant que des vellétés euh britanniques, des vellétés musicales en m'achetant un piano et en prenant des cours, je sais pas quoi, ou je sais pas comment, mais ce sont vraiment des choses euh, plus des choses à court terme. Puis le truc d'aller bosser en Angleterre qui me plairait vraiment bien, il faut encore que je le mature et que je m'y voie et que je me lance et peut être que je le ferai jamais. Peut être que ça restera un doux rêve, mais de toute façon étant donné que je n'ai qu'à m'occuper que de moi même, que j'ai pas à partager un quotidien avec un homme en l'occurrence, enfin je suis pas en couple, euh, euh j'ai pas d'enfants, j'ai pas de projet d'enfants et pour l'instant pas non plus de projet de couple donc euh, euh, donc non moi toute seule je pense que je peux rester plutôt un électron libre et aller où le vent me mène et c'est encore possible pour moi de bouger comme ça, et donc de, de m'extraire des projets que font tous mes amis qui sont eux pratiquement tous en couple avec des familles et tout ça.

D'accord. Je vous remercie.

Je crois que je vous ai raconté un peu près toute ma vie (rire). Si c'est exploitable pour vous j'espère que ça était intéressant et que vous pourrez en tirer tout ce qui a à en tirer.

Entretien Youssef

J'aimerais que vous me racontiez comment s'est passé votre départ de chez vos parents.

Ben en fait ça a été, pour tout vous dire en un mot comment, bon j'suis parti j'avais 23 ans, donc j'étais sur le point de boucler mes études. Après bon ben il s'avère, c'était aussi c'tte année là que j'ai rencontré celle qui est, qui est depuis le temps devenue la femme et la mère de mon gosse. J'explique à mes parents, j leur dis « bon ben voilà j pense qu'il est quand même temps », j'ai ma femme qui de son côté à elle travaillait à l'époque, moi j terminais mes études, elle avait déjà un logement, enfin elle habitait un p'tit studio donc j'ai dit, j'ai décidé d'emménager avec elle et puis euh voilà c'est comme ça que ça s'est passé. Mes parents l'ont bien pris, ils ont compris puis bon moi j'étais en train de terminer mes études. J voulais, j voulais surtout vivre mon existence à moi quoi, j'étais forcément une charge pour mes parents quoi parce que bon ça f'sait quand même quelques années que je sentais que j'étais pas forcément à ma place encore chez mes parents à cet âge là. Donc voilà ça s'est discuté et ça s'est fait sans, ça s'est fait sans rancœur, sans rien, il fallait que je le fasse, c'est l'heure et puis voilà c'est comme ça qu'ça s'est passé.

Quand vous dites vous ne vous sentiez pas forcément à votre place chez vos parents, vous pouvez un peu m'expliquer.

Ben c'est que j me disais quand même à 23 ans j'avais aussi moi-même de mener ma propre barque et puis bon, je, vu que, pour ainsi dire j'avais que très peu travaillé, j'avais fait des petits boulots d'appoints comme ça auparavant pour un peu payer mes études ou pour un p'tit peu aider en complément de ma bourse universitaire que j'avais à l'époque, j me disais bon qu'il était p'être temps et que bon ben j'avais envie d'avoir une vie d'adulte pour ainsi dire. C'est surtout ça, j pense qu'à 23 ans c'était quand même le temps. J'ai deux de mes sœurs qui sont parties, parties de chez mes parents qu'étaient plus jeunes que moi, donc je sais pas c'est p'être difficile à dire mais je me sentais parfois un petit peu minable aussi de, de pas réussir à avoir pris mon envol moi non plus quoi, c'est voilà.

Vos sœurs sont parties elles avaient quels âges ?

Euh, respectivement, les deux premières avaient respectivement 19 et 21 ans. Elles étaient plus âgées que moi, elles avaient un peu près suivi le même cursus que moi, bon elles étaient étudiantes, bon la première est partie, elle avait 19 ans, elle est partie, elle a pris sa chambre universitaire et après elle a réussi à trouver un logement en colocation et depuis bon ben elle

est installée avec son mari. Et la deuxième elle est partie à 21 ans, elle a habité chez son copain de l'époque pour quelques temps et elle est mariée également depuis, voilà.

Vous, vous n'aviez pas envisagé de partir plus tôt ?

Euh si mais le problème c'est que j'avais p't être un petit peu peur, il fallait, j'avais, j'étais vraiment à fond dans mes études donc euh, j'ai, j'vous l'ai dit j'étais boursier donc j'avais, j'avais pas trop, trop de besoins d'avoir vraiment, moi j'étais pas trop gêné aux entournures parce que bon j'étais chez mes parents, j'étais boursier et puis bon j'faisais quelques travaux comme ça le soir : je gardais des enfants, j'ai travaillé dans des restaurants, enfin j'ai fait de la plonge, j'ai fait du service, enfin bref des petits boulots d'appoints pour avoir de quoi payer les livres, mes livres et tous les colloques auxquels j'assistais enfin payer les déplacements tout ça. C'est vrai j'pensais, j'pensais déjà, mais j'pense si j'avais dû partir comme ça, j'n'aurais p't être pas pu boucler mes études aussi bien que ce que je les ai bouclé donc voilà pourquoi je suis resté jusqu'à cet âge là quoi.

La fac n'était pas très loin de chez vos parents.

Non, non la fac était à pff, bon avec les transports en commun j'en avais quoi, pour le matin j'en avais pour trois quart d'heure de voyage, mais bon ça m'dérangeais pas, ça m'dérangeais pas. Donc non j'ai pas eu, j'ai jamais eu besoin de payer de résidence universitaire ou quoi que ce soit comme ça donc non j'dois avouer que, pour ce côté-là j'ai pu quand même, j'ai quand même pu mener mes études sans être trop, trop gêné en fin de mois, contrairement à certains de mes camarades, certains nombre de mes condisciples étudiants qui eux bon, habitaient plus loin, et c'est vrai qu'avec ce qu'ils avaient pour payer tout ça c'est vrai que c'était pas forcément, c'était pas forcément gagner d'avance, c'était pas la joie tous les mois, p't être avez-vous connu ça aussi vu que vous êtes étudiante ?

Les p'tits boulots ?

Ah c'est pas une case obligée mais bon, j'le regrette pas comme j'vous dis, ça m'a permis d'être vraiment arrivé à mener à bien mes études, et c'était quelque chose qui me tenait beaucoup à cœur.

En parlant de vos études, vous pouvez m'expliquer votre parcours universitaire ?

En fait bon j'suis rentrée en première année de DEUG en Droit. J'ai fait en parallèle, j'ai fait la première année de l'Institut d'Etudes Politiques. J'ai réussi mes deux premières années,

c'est-à-dire l'IEP d'un côté et la première année du Deug, bon ben j'ai fait un choix c'est que j'ai continué le droit. J'ai continué le Droit, j'ai obtenu donc mon Deug, ma licence, ma maîtrise, ma première maîtrise en droit des affaires, une seconde maîtrise bon ben en droit public. En fait maîtrise en droit des affaires m'a orienté vers un DESS en droit notarial et à la fin de mon DESS comme j'vous l'ai dit c'est là que j'ai terminé mes études après mon DESS.

Pour quelles raisons vous n'avez pas poursuivi à l'IEP ?

Ben c'est que, bon ça m'intéressait mais le problème c'est que j'avais peur, bon j'vous le cache pas que les premières années que j'étais à la fac, IEP et le Deug en Droit couplé ensemble, ça a quand même été une année où j'ai, j'suis pas beaucoup sorti ainsi dire, j'ai quand même beaucoup travaillé et là je savais pas, j'sais pas si j'aurais été capable de continuer les deux et de réussir les deux. Je pense que l'un aurait peut être pu prendre le pas sur l'autre et p't être l'un aurait pu gêner à l'autre et p't être que je n'aurais peut être pas aussi bien réussi si j'avais continué les deux donc bon j'ai fait un choix, je me destinais à être avocat à l'époque donc euh, j'ai décidé d'opter pour continuer mon cursus en Droit.

Pour quelles raisons vous aviez préparé l'IEP ?

Au début je voulais passer les concours de la fonction publique et vu que bon, j'ai toujours été très intéressé par tout ce qui est sciences humaines et politiques c'est pour ça que j'ai fait droit et l'IEP en même temps. Je pensais même pour rien vous cacher m'engager en politique plus tard, bon finalement, bon j'me suis engagé au sein d'une organisation mais finalement c'était même indépendant de ça, bon c'était y'a une douzaine d'années donc mon état d'esprit de l'époque c'est vraiment je voulais peut être trop en faire d'un seul coup, bon j'ai vite compris qu'il fallait que je fasse un choix si je voulais vraiment réussir quoi. Donc ben en fait ça a pas été un choix difficile, ça a pas été un choix facile et euh j'avais aussi hésité à faire une première année d'Histoire, à faire de l'Histoire à la place du Droit parce que j'ai toujours beaucoup apprécié cette matière et bon finalement y'a fallu faire des choix. Mes parents m'ont un p'tit peu aidé, j'leur ai demandé conseil à titre indicatif et bon ben j'avais pris une décision et bon finalement j'ai jeté mon dévolu sur le cursus juridique donc voilà c'est comme ça que ça c'est passé.

A part votre envie de devenir avocat vous aviez un peu de connaissances sur le droit ?

Bon faut dire que quand je suis rentré en première année de droit, bon le droit c'est une matière qu'on apprend à la fac contrairement aux autres. J'avais quelques connaissances que

j'avais acquis par curiosité, par envie d'apprendre un p'tit peu avant de rentrer à la fac mais c'était vraiment les connaissances les plus élémentaires qui soient, genre de quoi savoir vraiment ce que c'est le droit mais c'est tout. Le droit c'est une matière tellement vaste, tellement multiple et tellement évolutive qu'on ne peut à mon avis, on ne peut en avoir une connaissance correcte tant qu'on n'y est pas confronté d'une part par les études mais surtout après dans la pratique que ce soit par les travaux dirigés ou euh même dans la pratique judiciaire ou juridique ou le conseil. Donc non j'avais pas spécialement de connaissances, j'm'étais préparé à ma rentrée en droit, certes, mais de là à dire que j'avais des connaissances précises en la matière non pas vraiment.

Donc vous avez fait une maîtrise droit des affaires et ensuite un DESS droit notarial...

Non en fait après une maîtrise en droit public. J'ai fait deux maîtrises, parce que la première année après mon DESS droit des affaires, j'avais postulé, euh après ma maîtrise en droit des affaires j'avais postulé pour euh pour le DESS et il s'avère qu'il n'y avait, que les places étaient, bon y'avait une sélection assez drastique et euh cette première année là je voulais faire un DESS non pas en droit notarial, j'voulais faire un DESS en droit des affaires et droit fiscal. Bon le DESS c'est quelque chose qu'était très demandé et donc bon j'n'ai pas pu et donc bon comme je ne voulais pas rester et comme je vous l'ai dit comme je suis très intéressé par la politique j'ai fait une maîtrise en droit public parce que bon droit public et politique sont extrêmement liés et une maîtrise en droit public que j'ai réussi, même mieux que celle en droit des affaires. Et euh après j'ai eu plusieurs choix de troisième cycle et il s'avère que j'avais tenté, j'avais postulé pour le DESS, le DESS droit notarial, plutôt en droit privé et le DEA Histoire du droit et des institutions. Le DEA histoire du droit et des institutions m'a été refusé parce qu'il s'avère que même si j'avais été major de promotion en première année histoire du droit, j'ai toujours eu des excellentes notes dans tout ce qui est histoire du droit et cours d'institutions de la République mais il s'avère qu'en maîtrise je n'avais pas, j'avais fait une maîtrise en droit des affaires et droit public mais il me manquait une matière pour pouvoir, pour que mon dossier soit accepté. J'avais pris histoire du droit de la République et histoire du droit privé et histoire des institutions mais il me manquait en fait la matière histoire du droit constitutionnel donc j'n'ai pas eu de notes dans cette matière là donc mon dossier est parti un peu fragilisé et donc il s'avère que j'ai été pris au DESS mais que le DEA m'est passé sous le nez malgré le soutien de certains de mes professeurs donc euh voilà c'est comme ça que finalement j'ai fait une maîtrise en droit des affaires donc tendance

privé. J'ai eu une période de droit public et je suis retombé dans le giron du droit privé ensuite avec le DESS.

Et avec ce DESS vous vous êtes orienté dans le notariat ?

Ben en fait pas vraiment parce que bon, j'ai fait mon stage de DESS chez un notaire, après j'ai participé au journée du contribuable donc c'est-à-dire des journées en conseil fiscal, conseil en gestion, conseil en placement. En fait il s'avère qu'après il fallait préparer le concours d'entrée donc à l'Ecole du Notariat pour préparer le DSN, Diplôme Supérieur de Notariat qui était une voie notaire à part entière. Il s'avère que quand j'ai voulu intégrer cette école ben coup de malchance j'ai, j'ai eu une période, j'ai eu un accident de la route et cette période là m'a rendu dépressif et résultat j'ai fait une dépression nerveuse qui m'a empêché de pouvoir continuer la préparation de mon concours donc ce qui fait, bon j'n'ai pas pu, j'veux pas dire qu'un jour ça ne se refera pas si je refais une remise à niveau par exemple mais là il s'avère que bon ben question de poursuivre plus loin la formation, la préparation au concours, la préparation au centre de formation des notaires ben j'ai pas pu donc ça s'est terminé, cette histoire là s'est terminée en 2004 à cause de cet accident.

D'accord, et il n'y a pas possibilité de devenir notaire en passant par une voie strictement universitaire ?

Non, non ben en fait c'est comme pour devenir avocat, c'est-à-dire vous avez l'obtention de votre maîtrise qui est obligatoire ensuite vous avez l'année de préparation qui vous prépare à passer l'examen d'entrée au centre qui vous forme en tant que notaire ou en tant qu'avocat et après vous avez les années de stage. J crois que c'est 18 mois de stage chez un notaire et 3 ans chez un avocat, tout en sachant qu'un avocat stagiaire, qu'un notaire stagiaire sont déjà considérés comme étant des professionnels du droit, mais là il s'avère que pour reprendre cette voie là il faudrait que j'arrive vraiment à me concentrer, à avoir autant de temps libre qu'il me faudrait pour mener à bien des études et bon ben là vu que maintenant j'ai les joies du loyer, j'ai les joies de la paternité il s'avère que, à moins vraiment d'avoir un coup de fortune, ça m'étonnerait que je puisse le faire tout de suite quoi.

Parce que c'est quand même quelque chose que vous aimeriez faire.

Oui, oui mais bon vous savez maintenant j'ai, je suis quand même pas resté sans rien. Maintenant il s'avère que j'ai deux professions qui m'occupe bien, une officielle et une, une que je fais chez moi, donc bon ce sont des professions qui me, que j'apprécie, qui mine de

rien sont quand même liées à mon cursus. Je suis responsable d'un service de comptabilité dans une entreprise ici à L donc euh, la comptabilité je l'ai apprise lors de mon cursus juridique parce que bon ben en droit des affaires et droit d'entreprise c'est un enseignement obligé, c'est un passage obligatoire et euh le soir je suis également journaliste en freelance pour plusieurs revues de la région, et deux revues nationales. Donc finalement je suis pas trop éloigné de mon domaine, je ne suis pas dans mon domaine comme je devrais l'être mais bon finalement je le suis un p'tit peu et puis bon vu que j'aime beaucoup écrire aussi, voilà finalement j'me plains pas de ce côté-là. C'est vrai que je le regrette un p'tit peu parfois cet accident là mais bon maintenant c'est fait, c'est fait j'essaye, j'essaye d'oublier, pas forcément vivre dans le remord ou dans le regret ou dans les si j'avais, si j'avais parce que ça ça vous bousille une existence quoi.

Oui une fois que c'est fait, ça ne sert à rien de revenir dessus.

Voilà tout à fait. Donc maintenant ça s'est passé. Au lieu de me lamenter sur ce que j'aurais pu avoir, je préfère me contenter de ce que j'ai, j'suis finalement pas si mal.

Donc vous travailliez dans un service de comptabilité à temps plein....

A temps plein, à temps et bien au-delà par moments. Donc le matin euh, toute la journée de 7 heures à 16 heures et euh bon ben du lundi au vendredi donc c'est pour ça je vous dis je savoure mon week-end parce que le vendredi soir c'est un moment que j'aime bien quand même.

Et comment s'est fait l'enchaînement entre votre période de 2004 à votre période d'entrée dans la vie active je dirais.

Ben en fait j'ai quand même eu beaucoup de chance de ce côté-là parce qu'il s'avère que bon j'avais fait quelques petits boulots auparavant et euh j'ai un de mes amis que j'ai revu qui était également, qui était doctorant en droit administratif et qui lui avait travaillé comme conseil en, comme conseil en droit d'urbanisme pour une entreprise. Il s'avère que cette entreprise cherchait justement des membres, du personnel qualifié pour la gestion et la comptabilité, il a parlé de moi, je suis allé là bas, j'ai donné mon CV, passé mon entretien d'embauche et il s'avère que bon mes, mes connaissances sur la matière, même si j'avais très peu d'expérience à l'époque, hein à part mes séances de conseil durant mon DESS il s'avère que finalement ils m'ont pris à l'essai. Je suis resté deux mois à l'essai, deux mois plus tard ben ils ont dit que finalement ils trouvaient que c'était bien, que mon état de service était bon, que j'avais les

connaissances qu'il fallait, que bref j'étais fait pour le poste. Je suis rentré donc en tant que ben en tant qu'employé du service comptabilité en 2004, c'est-à-dire quatre ou cinq mois après que je me sois remis de mon accident, et donc pendant ces quatre ou cinq mois c'est ma femme qui a travaillé pour nous, donc je lui suis très reconnaissant parce que sans elle je sais pas si on y serait arrivé, elle m'a quand même bien soutenu aussi et euh donc c'est après là, à ce niveau là ils m'ont signé mon CDI et depuis, depuis 2007 ils m'ont nommé responsable du service en question.

D'accord. Donc hormis votre petite période dû à votre accident après vos études vous êtes directement entré dans la vie active.

Oui, voilà hormis cette petite période là où je me suis remis, oui finalement comme j'vous le dit j'ai vraiment eu de la chance de ce côté-là, j'ai pas vraiment connu, hormis cette période là j'ai pas connu trop, trop de galère quoi.

Et votre travail actuel c'est un travail qui vous plait.

Ah ben vous savez de là à dire qu'un travail plait, si vraiment je devais dire ce qui me plairait ça serait de pas travailler du tout j'pense comme à peu près tout le monde mais c'que je veux dire c'est que bon c'est un travail euh, oui, enfin il me, j'veux pas dire qui me plait, qui me dérange pas, il m'fait vivre, c'est un travail que j'ai pris l'habitude, y'a la petite routine qui s'installe. C'est vrai qu'y a certains moments dans l'année notamment quand on est obligé de préparer, de rendre les bilans d'exercices comptables, c'est vrai que y'a des moments où c'est plus l'effervescence que d'autres. Là on a terminé notre bilan d'exercice comptable fin décembre dernier. Les mois de décembre sont toujours très chargés donc ce sont vraiment des, des mois difficile faut le dire, mais sinon bon vous savez c'est comme dans n'importe quel travail je suppose, il doit y avoir des moments plus faciles que d'autres et puis bon ben avec la routine qui s'installe et tout on finit par prendre l'habitude et on y finit par plus trop se poser de questions et voilà quoi.

Et votre travail de journaliste comment vous y êtes arrivé ?

Ben en fait comme j'vous disais je suis lié à une organisation politique qui m'a donc, qui publie, qui publie une revue, enfin un journal et euh il s'avère que j'écrivais pas mal pour le mouvement de notre région, que j'écris pas mal, que j' rédige pas mal de tracts, et il s'avère que bon ben j'ai été contacté par deux, trois, deux, trois membres des organisations des villes différentes qui m'ont proposé, qui m'ont mis en contact avec eux et bon ben finalement quand

j'ai envoyé deux, trois articles d'actualité là-dessus ils ont accepté. Comme j'vous disais je suis en freelance donc c'est vraiment quand je, quand j'ai un sujet qui m'intéresse que je le fais et donc c'est comme ça que j'ai écrit pour cette revue là. Et pour l'autre c'est une revue de jeux vidéo donc rien à voir avec la politique, parce que je suis aussi un grand amateur de loisirs vidéos ludiques et en fait c'est via internet que j'ai, avec mes participations à certains forums et certains dossiers que j'ai écrit pour des sites internet, j'ai été contacté par un par un rédacteur d'une de ces revues qui m'a proposé un poste là bas.

Quand vous dites vous êtes un grand amateur de jeux vidéos ça fait depuis longtemps ?

Oui, oui, depuis, depuis 23 ans maintenant, depuis 1985, 84-85 je touche à ça.

Et vous y consacrez combien de temps en tant que loisirs ?

En tant que loisirs ah vous savez c'est la petite partie pour décompresser un peu le soir comme ça ou la petite partie pour essayer de passer un peu le temps le week-end quand on n'a pas autre chose à faire quoi. C'est vrai que je jouais beaucoup plus quand j'étais plus jeune forcément mais euh non, non mais c'est devenu, comme j'vous dis c'est comme si on regardait un film, aller faire une p'tite sortie au cinéma bon moi il s'avère que j'aime bien faire ça. C'est vrai que y'a eu des périodes comme au collège où j'y consacrais des heures et des heures par jour, là bon c'est un p'tit peu fini mais j'apprécie toujours de m'en faire une petite de temps en temps ça me, ça me soulage. Et puis ça vide l'esprit donc voilà.

Et en dehors des jeux vidéos vous avez d'autres loisirs ?

Oui, ben déjà je suis très cinéphile, ça, j'aime beaucoup le septième art et je suis également batteur dans un orchestre.

C'est depuis combien de temps que vous jouez de la musique ?

Ben j'ai commencé à apprendre, à apprendre mon solfège et euh, enfin bon je suis multi-instrumentiste, je joue de la guitare, de la base, de la batterie et euh des percussions, j'ai commencé, bon c'que je préfère c'est jouer de la batterie très sincèrement et j'ai commencé, enfin le premier instrument j'lai commencé en 89, quand j'avais 11 ans j'ai commencé la guitare, j'ai enchainé sur la base. 92 j'ai commencé à me mettre à la batterie et aux percussions et j'crois depuis j'ai quand même un p'tit peu, j'ai quand même bien privilégié les percussions et la batterie depuis donc ben on va dire que depuis. J'joue de la musique depuis vraiment en groupe depuis 96. Depuis 96 que j'joue en groupe. En fait on joue, il s'avère que

dans le groupe y'a un de mes collègues de collègue et son père qui étaient également musiciens et donc ils ont une grande maison, et bon ben là il s'avère qu'on est tranquille. Mais bon c'est quand on peut la plupart du temps c'est soit un samedi sur deux, soit vraiment quand ils ont des jours de congés que je peux me libérer aussi, d'temps en temps, vu que j'mange souvent là haut chez eux, qu'on est souvent invité et puis bon ça fait des années que je les connais, donc on a quand même de gros liens, bon il s'avère qu'après un p'tit repas, puis bon on s'fait une petite session comme ça, pour l'hygiène si j'ose dire donc oui. Oui, oui ben, ça dépend y'a des semaines, il peut se passer des semaines sans que je joue en groupe, après il s'peut que la semaine s'y prête qu'on, qu'on joue quatre cinq fois comme ça ensemble dans la semaine. Le plus difficile étant bien sûr de, de comment dirais-je, de démonter la batterie de chez moi, de la mettre dans la voiture, de la monter jusqu'à là haut et inversement quoi.

Donc ça ce sont des amis que vous avez rencontré au collège.

Au collège, le gars là , le gars qu'est notre bassiste j'lai connu ben en cinquième.

En parlant d'amis, à part cet ami vous avez gardé contact avec d'autres personnes du collège ou du lycée ?

Du collège pas vraiment à part lui. Du lycée quelques unes oui, du lycée, oh, pff, ben, en fait j'étais, quand j'suis arrivé au lycée j'étais pas trop, trop du genre à me mélanger donc euh j'en ai connu quelques uns, y'en a encore, honnêtement, honnêtement y'en a encore trois avec qui vraiment, vraiment j'ai gardé contact. Bon y'en a un qui est aux Etats-Unis à l'heure actuelle mais bon on correspond toujours, hein que ce soit par internet ou même par téléphone ça nous arrive aussi et ben voilà quoi. Mais vraiment ce sont vraiment les personnes que je considère comme étant de vrais amis, pas étant de simples camarades ou de simples connaissances. Vraiment les vrais amis ceux qui donnerait leur chemise pour vous et à ceux à qui vous donneriez votre chemise oui c'est ceux là oui. Bon maintenant après les connaissances euh, les connaissances et autres fréquentations bon ça j'en ai, j'ai une vie sociale comme tout le monde mais bon c'est pas, enfin c'est pas vraiment ce que j'appellerai des amis quoi franchement. Chez moi le terme amitié c'est un terme assez fort c'est vraiment quelque chose que je respecte beaucoup et euh donc pour moi les amis se comptent sur les doigts d'une main. Et j'pense que d'en avoir déjà quatre c'est quand même pas mal, des vrais amis au sens auquel je l'entends c'est déjà quelque chose.

Donc parmi vos amis y'en a un qui est aux Etats-Unis et les autres sont restés dans la région où vous vivez actuellement.

Non y'en a un qui est en Espagne. J'ai fait un lycée international, j'étais en section anglaise, en section bilingue parce que bon j'parle anglais couramment et euh, cet ami là qu'était en classe avec moi, lui était en section espagnole également bilingue et là il est retourné là bas. Il travaille là bas depuis, c'est vrai que d'temps en temps aussi lui je le contacte un p'tit peu mais bon vu qu'il travaille pas trop loin, d'temps en temps ça lui arrive de passer faire un tour ici, d'aller voir sa mère et son beau-père qui sont encore ici dans la région, donc ça m'arrive de l'voir encore plus souvent lui que celui qui vit aux Etats-Unis en tout cas.

Et à l'Université vous avez rencontré des personnes avec qui vous êtes toujours en contact ?

Ben avec certains, avec deux, trois collègues oui mais bon après c'est, y'en a certains d'la fac qui n'ont pas trouvé forcément de travail dans la branche, d'autres qui sont pas restés sur la région, j'ai plutôt gardé contact avec deux de mes anciens professeurs, notamment donc ben celui qui, avec qui j'avais travaillé pour faire mon mémoire de maîtrise en droit public et celui qui m'a, m'a suivi, recommandé pour mon DESS. Avec ces deux professeurs là oui j'ai encore gardé contact il m'arrive, il m'arrive de, enfin bon maintenant ce sont plus des discussions entre doctrinaires du droit mais bon euh, ils sont plus dans la pratique que moi, vu que moi je suis plus maintenant. J'suis plus considéré comme dans la comptabilité et la gestion que vraiment dans le droit. Le droit de temps en temps est un sacré plus ça vous permet de savoir un p'tit peu si vous pouvez, c'que vous pouvez faire, se suivre, se tenir au courant de l'actualité de l'évolution juridique en matière de règles de comptabilité d'entreprise ou de droit ou de fiscalité c'est quand même quelque chose qui à mon avis qui me permet, qui m'a bien aidé dans ce travail aussi.

Plus largement par rapport à vos études, outre la première année dont vous m'avez dit qu'elle était assez chargée au niveau du travail, est-ce que vous pouvez me raconter comment ça s'est passé ?

Alors la deuxième année du Deug s'est déroulée, au début ça a été assez dur, j'ai complètement raté mes partiels, pas la peine de le cacher, les partiels de janvier qui ont été vraiment une catastrophe. En fait la deuxième, la première partie de la deuxième année j'l'ai complètement raté, complètement raté genre je devais avoir une moyenne de cinq sur 20, vraiment la plantade complète, bon y'a eu une session de partiel de rattrapage qui m'a permis un p'tit peu de remonter mais pas au point d'avoir la moyenne, en fait c'est vraiment la

session de juin qui m'a, qui m'a sauvé et au point que j'ai réussi mon Deug avec mention. Bon en fait j'me demande si c'est pas le coup d'avoir autant planté mes partiels de début d'année qui m'a vraiment incité à me, si j'ose dire à m'foutre un coup de pied au cul pour y arriver, pour vraiment me motiver et y'arriver plus. Donc la deuxième année, ben finalement j'l'ai réussi euh, j'l'ai réussi avec une bonne moyenne alors qu'elle était vraiment mal partie. La licence qui a été mon année préférée, vraiment qu'a été une année que j'ai beaucoup apprécié avec à mon avis les enseignements les plus intéressants que ce soit avec l'histoire des idées politiques, des libertés publiques et le droit des sociétés et euh que j'ai aussi eu avec mention, avec mention bien cette fois ci. Et ma maîtrise, ma première maîtrise en droit des affaires que j'ai eu avec mention assez bien, et la maîtrise en droit public que j'ai eu avec mention bien aussi. Bon il s'avère que j'les ai réussi, bon c'est vrai que j'ai quand même beaucoup travaillé, comme j'vous l'ai dit j'sortais pas beaucoup à cette époque là. Et en fait j'crois q'l'année la plus difficile pour moi c'était quand même l'année de maîtrise en droit des affaires parce que, même si je l'ai mieux réussi que celle que j'ai fait en deuxième année, j'ai trouvé vraiment, que le rythme de travail n'était pas le même. Quand on arrive en maîtrise on, bon la deuxième année ça commence déjà mais tout ce qui est travail personnel, notamment avec les mémoires, options de travail de recherche, enfin tout le temps qu'on doit encore plus prendre sur soi, ça a été quelque chose moi qui m'est apparu plus lourd à gérer en maîtrise que durant les années précédentes, ou que durant la maîtrise en droit public qu'est venue ensuite, qui elle franchement est vraiment passée sans problème donc euh non, non j'dois avouer que la première année c'est dur et puis bon y'a toujours l'appréhension que le droit c'est comme la médecine, c'est une filière où vraiment y'a beaucoup d'échec et c'est vrai qu'il y a eu beaucoup d'échec cette année là mais sinon bon. Faut dire que j'ne faisais pas grand-chose à part ça à part vraiment travailler, à part me documenter, j'passais mon temps en bibliothèque universitaire, j'sortais pas beaucoup de chez moi hormis de temps en temps pour voir deux, trois copains, bon ben c'était tout quoi. J'crois vraiment pouvoir dire sans trop, trop de modestie que j'm'y suis vraiment mis à fond et c'est pour ça que j'ai réussi sans trop de problème, mais bon c'est vrai que ça a été un investissement personnel quoi.

En moyenne vous vous souvenez combien de temps vous y consacriez soit par semaine, soit par jour ?

J'me rappelle pour tout vous dire que je travaillais presque à la bougie d'temps en temps le soir. C'est vrai qu'on n'avait pas trop d'heures de cours euh, on n'avait pas trop, trop d'heures de cours la journée mais euh, mais c'est vrai qu'en fait quand je rentrais chez moi, bon après

les cours je passais souvent à la bibliothèque universitaire prendre des références, euh, emprunter des précis pour travailler à la maison et c'est vrai que d'temps en temps il m'arrivait de travailler jusque vers deux voire trois heures du matin. Bon pas tous les jours non plus mais en période de révision c'est vrai que là j'faisais abstraction de tout ce que j'avais autour de moi et c'était vraiment ça. On va dire pour faire une moyenne, même si c'est pas tout à fait exact parce que franchement ça tellement été, ça a tellement été différent selon les jours, j'pense qu'après les cours à la fac j'passais au moins au minimum par jour au moins une heure et demie à retravailler sur mes cours ou à retafer mes notes quoi.

Donc avant les examens vous travailliez plus que le reste du temps.

Ben, pff vous savez le fait quand on s'y mets comme ça, bon j'veux pas vous dire comment ça marche vous l'savez aussi, à en faire un p'tit peu chaque jour ça vaut mieux que de rien faire pendant un laps de temps et de tout faire d'un seul coup quoi. C'qui fait que quand j'révisais ça un p'tit peu, quand j'commençais mes révisions ou que j'me préparais aux examens j'avais l'impression de temps en temps de relire, que ça revenait, que ça revenait plus, bon pour ce qui est de la théorie après bon bien sûr pour la pratique y'a toujours plus ou moins le facteur chance, tomber sur un sujet qui vous inspire ou tomber sur une conciliation juridique qu'est plus ou moins complexe, mais très sincèrement euh, le fait d'avoir été aussi assidu comme ça dans c'travail, dans le travail universitaire ça m'a permis de pas, de pas trop, trop stresser le jour avant les examens. D'ailleurs souvent avant chaque examen ils nous organisaient une semaine blanche de révision, moi cette semaine de révision j'en profitais pour d'temps en temps m'aérer un p'tit peu, pour essayer de dormir comme il fallait et euh en fait non voilà j'me sentais bien comme ça, j'me sentais bien, j'étais pas trop, trop stressé, d'ailleurs pour tout vous dire avant les examens euh, à titre d'exemple comme ça, beaucoup arrivait encore avec leurs notes sous le bras, moi le jour de l'examen j'avais ma carte d'identité, ma carte d'étudiant et de quoi écrire c'est tout. Et à la fin de l'examen quand tout, comme au primaire tout le monde t'as parler de ça, t'as parler d'ça, moi dès que l'examen est fini je partais, je cherchais pas à comprendre parce que ça les discussions à chaud après un examen c'est, j'trouve ça pas constructif, ça veut absolument rien dire et puis c'est souvent les personnes qui se vantent le plus d'avoir parler de plus de choses qui en fait ont les plus gros cartons parce qu'ils ont dit n'importe quoi, donc voilà.

A cette époque vous viviez chez vos parents et comment ça se passait entre l'organisation familiale et vos études ?

Ben, pour tout vous dire c'était les études d'abord, mais mes parents me comprenaient de ce côté-là, si je ne venais pas à table parce que j'étais en train de travailler ça ils le comprenaient et puis bon, bon ils étaient quand même pas non plus, c'était pas des parents tentaculaires non plus. Bon quand j'sortais il fallait que je prévienne quand j'allais rentrer pour pas non plus rentrer à cinq heures du matin alors que j'avais dit j'rentrais à minuit c'est sûr mais euh j'étais pas comme j'vous dis non plus trop, trop du genre à sortir, j'étais vraiment bien, vraiment bien à fond dedans euh. Non, non mais ils comprenaient, j'pense ils s'sont aperçus à quel point ces études là me tenaient à cœur, moi peut être inconsciemment j'y voyais là une passerelle pour arriver à m'en sortir plus tard, remarquez après tout c'est quand même le but des études, donc euh non ils ont vite compris que vraiment je m'y étais bien investi et ils ont, ils ont respectés ça donc d'ce côté-là j'leur suis vraiment reconnaissant, y'a vraiment aucun problème. Donc tout c'est bien passé en fait. De temps en temps ils me disaient même de prendre une pause parce qu'ils trouvaient que j'en faisais trop.

Les sorties que vous faisiez justement c'était quel type de sorties ?

Oh ben cinéma, restaurants avec des copains de temps en temps, même d'temps en temps le simple fait d'aller marcher un p'tit peu vu que j'habitais dans, pff, vu que j'habitais pas loin des montagnes et tout ça m'arrivait d'aller faire une p'tite randonnée comme ça, même d'temps en temps le simple fait de marcher, de marcher sous les arbres ou des choses comme ça, ça m'faisait respirer un p'tit peu et ça me suffisait, ça me suffisait donc bon. Bon évidemment y'avait toujours pour se détendre la télévision et la console à côté pour vraiment se calmer un p'tit peu par moment puis voilà quoi, voilà.

Juste un élément sur vos études, pour votre première année vous aviez donc passé un concours pour l'IEP et c'était celui de l'IEP de L ?

Oui.

Vous en aviez pas passé d'autres ?

Non, non en fait. Au début j'me destinais à la fonction publique mais bon, bon là finalement, pff la fonction publique déjà bon j'la trouve extrêmement mal menée dans ce pays, franchement. Je trouve d'ailleurs qu'il n'y a pas que la fonction publique qu'est mal menée, j'trouve qu'on est tous mal mené dans c'pays, franchement bon j'veux pas faire non plus une

dissertation de politique. Finalement tout ce qui est la fonction publique et tout ça, non j'me disais que finalement ça devait pas être forcément là dedans qu'on pourrait euh, que je pourrais peut être avoir un avenir certain ou pas. Bon c'est vrai que dans le privé y'a toujours les aléas et bon forcément on est tous des pions sur un échiquier faut voir la vérité en face donc finalement bon hein. Bon ben maintenant je joue le jeu comme tout le monde, j'ai trouvé ce travail là qui me, qui me permet quand même de vivre correctement, bon on roule pas sur l'or non plus, on a de quoi payer tout ce qui faut payer donc euh, et puis bon on peut se faire des p'tits plaisirs de temps en temps donc moi non l'existence c'est comme ça que j'la voyais quoi. Maintenant bon c'est vrai que si je pouvais trouver, comment dirais je, mon travail me plaît bien mais si je pouvais trouver un travail comme on l'a dit tout à l'heure peut être plus en rapport avec le droit et moins avec la gestion, truc comme ça. Bon par exemple si je retrouvais un travail de conseil juridique notamment en étude notarial, en étude de notaires, c'est vrai que là je le prendrai avec plaisir aussi mais bon pour l'instant, pour l'instant ça va, tout est là quoi.

Là où vous travailliez actuellement, y'a des possibilités d'évolution de carrière plus axée sur le droit ?

Comme j'veus l'ai dit je suis d'jà monté responsable depuis 2007 donc bon ben vous savez l'évolution j'l'ai eu déjà pour l'instant, j'pense y'a toujours moyen, y'a toujours moyen de monter plus haut, mais d'avoir des passerelles comme ça dans le service juridique par exemple. J'ai d'jà posé la question mais bon le service est complet donc bon. Et même si moi ils me mettent là bas, ils auront pas forcément de remplaçant, de permuter maintenant pour permuter avec moi. Bon puis moi ici il s'avère que je connais la comptabilité et le droit mais beaucoup de personnes travaillent au service juridique elles ont pas forcément des connaissances en comptabilité non plus donc bon ben maintenant c'est statut quo. Mais bon comme j'veus l'ai dit la routine, la routine aidant on finit par prendre l'habitude et on finit par s'y faire quoi, finalement j'crois ma place est là bas même. Maintenant bon c'est sûr j'peux toujours espérer mieux, j'pense qu'on peut toujours espérer mieux de toute façon maintenant bon ben c'est à voir, c'est à voir mais bon pour l'instant vu, vu honnêtement la galère que rencontre certaines personnes euh, notamment certaines que je connais, j'crois que j'peux vraiment m'estimer content quoi.

Est-ce que vous pourriez me donner une échelle de votre salaire : plutôt entre 1200-1500 ; 1500-1800 ; 1800-2000 ?

On va dire la deuxième fourchette entre 1500 et 1800.

Est-ce que vous pourriez me raconter comment se déroule une semaine type pour vous entre votre travail et votre vie familiale ?

Ah ben déjà les horaires de travail, mes horaires à moi j'commence le matin à sept heures et demi, bon ça veut dire qu'il m'arrive souvent de temps en temps d'arriver en avance et parce que bon, vu que je n'ai pas de voiture en ce moment, je prends les transports donc voilà. En fait bon c'est les semaines classiques hein entre midi et demie et une heure et demie, j'ai une heure de pause. Bon là où j'travaille c'est en ville donc je peux aller manger dehors parce que c'est un p'tit peu éloigné de chez moi donc j'ai pas le temps en transport de rentrer jusque chez moi. Il s'avère que ma femme a des horaires qui lui permettent justement d'aller travailler et d'aller chercher notre enfant, notre fils à l'école, et donc de le faire manger à la maison. Ensuite quand je suis de retour à la maison c'est aux alentours de quatre et demi, cinq heures donc mon fils, mon fils j'vais le chercher à l'étude, à l'étude du soir parce que ma femme travaille, j'vais le chercher à l'étude du soir après je vois un peu avec lui c'qu'il a fait à l'école et puis bon après ben je prépare mon p'tit repas du soir jusqu'à ce que ma femme revienne et puis bon voilà, c'est vraiment des journées euh, pff. On a réussi à s'organiser en tout cas entre les impératifs du travail, les impératifs scolaires pour notre enfant donc d'ce côté-là j'ai pas à me, non de c'côté-là j'pense que tout va bien pour l'instant. Après bon ben y'a le week-end, le week-end bon ben c'est le week-end famille, c'est très rare, c'est très rare que je ne sois pas là le week-end, ça m'est déjà arrivé d'être en déplacement et bon ça c'est le genre de truc qui m'enchante pas vraiment non plus et euh, pff, la semaine type comme ça c'est ben tous les matins c'est le travail, j'reviens le soir chercher mon fils à l'étude le soir, à cinq heures à l'étude du soir à l'école et après j'attends que ma femme revienne vers six heure et demi et puis bon ben voilà quoi.

Il a quel âge votre fils ?

Il va avoir six ans, il va avoir six ans. Là il, il est en grande section de maternelle, et l'année prochaine il rentrera en CP.

Donc depuis qu'il est tout petit vous avez toujours réussi à vous organiser.

Faut dire que les grands parents, ses grands parents l'ont quand même bien aidé hein que ce soit la mère de ma compagne ou mes parents à moi ils nous ont quand même bien aidé de ce côté-là.

Quand vous dites ils vous ont bien aidé, ils allaient le chercher à l'école...

Entre autre sinon ils l'ont aussi gardé le mercredi euh des choses comme ça quoi. On a toujours plus ou moins réussi à s'organiser comme ça et puis tout allait bien. Bon quand il était plus petit ma femme était en congés maternité donc, elle a pu le garder pendant la première année et après ben y'a eu la crèche. On avait en fait dès sa naissance, dès sa naissance, même avant, bien avant sa naissance on avait réservé une place en crèche parce que les places sont souvent, souvent prises, faut les réserver à l'avance si on veut avoir la chance d'avoir un ticket, un ticket gagnant quoi et donc on avait réservé ça et donc il a eu une place, il a eu sa place en crèche et après bon d'temps en temps y'a eu la garderie quand il était plus grand et puis bon ben voilà. En fait pour tout vous dire dès que, qu'on a su que ma femme allait accoucher, bon mon gamin est né un p'tit peu avant ma période, ma période où j'ai eu mon accident donc j'ai pu faire toutes les démarches qu'il a fallu avant et donc, donc on a pu et bon après c'est vrai que pendant toute cette période là j'ai été aussi pas mal avec lui et bon voilà ça a été, on avait quand même réussi à planifier tout ça de façon efficace.

Donc y'a pas eu de souci pour s'organiser par rapport à tout ça.

Bon c'est d'jà arrivé qu'un jour, un jour on n'ai pas pu l'amener ou qu'il était un peu malade et tout, mais dans ce cas là on prend le téléphone, on appelle le travail, on explique que le gamin est malade et en général ils comprennent ça arrive de temps en temps comme à tout le monde c'est les aléas de la vie ça donc non, non tout allait bien.

Parce que votre femme elle travaille dans quel secteur ?

Ma femme en fait elle est secrétaire de direction, enfin secrétaire dans un centre social et bon là elle est en train de, justement penser de préparer un concours de la fonction publique elle aussi. Elle va préparer le concours des impôts, je sais pas quand est ce qu'il aura lieu d'ailleurs mais je sais qu'elle a commencé sa préparation quoi.

Son emploi de secrétaire c'est un emploi qu'elle exerce depuis que vous vous êtes rencontré ?

Depuis 1999.

Vous savez quel a été son parcours scolaire ?

Euh, bac professionnel secrétariat, BTS en secrétariat et action co et euh, quand j'veus dis BTS secrétariat et action co, et BTS secrétariat comptable, ça c'est, les matières étaient plus ou moins jumelées dans sa filière donc voilà. En fait elle a le niveau BTS en fait.

Elle est aussi originaire de la région de L ?

Ouais.

Est-ce que vous pourriez me raconter comment s'est passé votre rencontre avec votre femme ?

Oh en fait c'est une passion commune qui nous a réunit, on s'est rencontré à une convention d'amateur de cinéma, et après il s'avère que bon ben on a quand même pas mal discuté et puis bon ben on a commencé à s'apprécier et puis voilà quoi.

Vous m'avez dit qu'elle avait déjà un logement avant votre rencontre...

Oui, oui. C'est plus le même dans lequel on est maintenant, elle habitait un studio de vingt, vingt cinq, vingt six mètres carré, bon quand c'est une personne seule ça allait mais bon après quand on, quand je suis arrivé ça f'sait, bon c'est encore vivable à deux mais après quand il s'avère que bon quand on a su qu'elle était enceinte euh, donc on a réussi de particulier à particulier à trouver un logement pas très éloigné de notre ancien logement, donc pour le déménagement ça a été facile. Et puis bon, en plus ça tombait euh, en fait on l'a eu en 2004 ce logement donc le gosse avait déjà un an et moi j'venais de me remettre un p'tit peu et donc pff, on a eu la chance de l'avoir parce que ma femme avait un travail à temps plein ça fait qu'elle a signé le bail à son nom et pas au mien et après ben moi il s'avère que j'ai réussi à trouver du travail là, après j'ai rappelé la propriétaire que bon ben maintenant euh, moi aussi c'était bon j'avais ce travail là donc euh. Faut remercier la propriétaire parce que bon moi à l'époque quand on a signé ce bail là moi j'avais absolument rien quoi, absolument rien et comme j'avais très peu travaillé j'avais même pas droit à la, à, j'avais droit à rien. Faire une demande de RMI ça aurait pas été de mon goût, j'avais l'intention de m'en sortir, j'voulais trouver un travail, j'ai réussi à le trouver ensuite bon ben donc ben depuis que j'ai trouvé ce travail là ma femme avait toujours le sien, on a réussi, comme j'veus l'ai dit, à avoir une existence qui s'est stabilisée donc d'ce côté-là maintenant la période de galère c'est fini tout ça quoi.

Cet appartement c'est toujours celui dans lequel vous vivez à l'heure actuelle ?

Ouais, ouais.

Tout à l'heure vous m'avez parlé de deux de vos sœurs, est-ce que vous pourriez justement un peu me parler de vos frères et sœurs et de vos parents ?

Ben de mes frères je ne pourrai pas parce que j'en ai pas, ça c'est vite vu. Bon en fait j'ai quatre sœurs, deux plus âgées et deux plus jeunes que moi. Euh bon ben les deux premières y'en a une qui, qui est universitaire sur L et l'autre qui travaille, en fait, elle fait du conseil en gestion de patrimoine pour une entreprise, pour une entreprise d'immobilier j'crois si je me trompe pas, oui, oui, immobilier location elle fait du conseil de patrimoine. En fait elle a un peu près suivi le même cursus que moi sauf qu'elle, elle a bifurqué vers un DEUST, un DEUST en gestion des ressources humaines et euh, bon elle a le niveau Bac+3. Et à l'heure actuelle toutes les deux sont mariées, y'en a une qui est mère de famille donc j'ai une nièce oui, et euh, pff. Et les deux autres, la dernière qui est en première, la dernière va passer son bac cette année, elle est en terminale et y'en a une qui est en master de sociologie.

Et vos deux dernières sœurs elles habitent chez vos parents ?

La première, la plus jeune oui, la dernière non, la dernière elle a trouvé, elle habite dans un studio elle aussi sur L.

Et vos parents, ils sont originaires de la région de L ?

Non, non. Ben y'a ma mère est origine de l'Alsace, et mon père est d'origine maghrébine.

Il est arrivé en France depuis combien de temps votre père ?

Depuis la fin des années 60, donc il était quand même déjà adulte quand il est arrivé en France.

Ils ont quels âges vos parents à l'heure actuelle ?

Respectivement 66 et 62 ans.

Est-ce que vous pouvez me raconter leurs parcours scolaire, professionnel ?

Oh ben, ma mère, ma mère était professeur d'allemand donc elle a passé, elle a fait toutes ses études euh, toutes ses études ben pour obtenir son, son CAPES et donc enseigner. Et quant à mon père, lui il a, il a pas vraiment eu le temps d'avoir fait des études poussées vu que bon

ben il a connu la guerre d'Algérie et donc euh quand il est arrivé en France, en fait il a commencé à, à travailler en chantier, en restauration et après il est rentré dans une entreprise de semi-conducteurs et quand il a pris sa retraite en 2003 il était, il a terminé sa carrière en tant que chef d'atelier.

D'accord. Et votre père quand il est arrivé en France, il est directement arrivé pour vivre à L ? Euh, pff, plus ou moins on peut dire ça comme ça oui, oui en fait quand il est arrivé il est resté les trois premiers mois sur M, après il est remonté sur L parce qu'il avait un oncle qui travaillait et donc il a travaillé avec lui et puis voilà il a rencontré ma mère quelques années plus tard et puis voilà. Non moi j'ai toujours été sur L de toute façon, comme, j'ai pas vraiment bougé de la région moi, pour tout ce qui est des études, de l'école tout ça, j'ai tout fait ici.

Vous me dites votre père a rencontré votre mère quelques années plus tard, est-ce que vous savez quels âges ils avaient ou quelle année c'était ?

Oh, pff quand j'ai essayé de leur poser des questions là-dessus, ils m'ont toujours plus ou moins fait gentiment comprendre que c'était leur existence à eux et que bon j'ferais ma propre expérience moi-même comme ça avec une personne un jour, c'que je comprends et que je respecte donc euh, c'est, après en y pensant comme ça à mon avis ça, pff, pff, je sais qu'ils se sont mariés cinq ans après s'être connus donc à mon avis. Attendez ils se sont mariés avant ma naissance, donc ils ont dû se rencontrer autour de 73-74, j'crois dans ces zones là, mais ils ont jamais été vraiment trop, trop précis quant à ça, c'était leur existence, c'était leur secret à eux et je respecte ça.

Vous m'avez dit que votre maman était originaire d'Alsace et vous savez à quelle période elle est arrivée à L ?

Pour les études, pour les études, elle m'avait dit comme ça que c'était la faculté de langues et lettres de L que les enseignements étaient plus côtés à l'époque donc voilà, donc elle a terminé ses études en 75, après, enfin les études universitaires. Elle a commencé à enseigner en 75, donc euh voilà, donc euh, à mon avis, après y'a eu la rencontre avec mon père et ils ont fini par voilà, ils ont fini par faire leur vie ici quoi. J'pense que c'est comme ça que la vie se faisait.

Tout à l'heure vous m'avez dit que vos parents vous avaient un peu aidé pour votre orientation mais ce n'était pas par rapport à leur propre cursus.

Non c'est qu'à mon avis le droit pour eux c'est quelque chose de plus porteur, parce que c'est vrai que droit ça ouvre pas mal de professions, c'était plus porteur que de, que de tout de suite bifurquer vers un enseignement qui ne pouvait m'ouvrir que les portes du professorat, des choses comme ça ou de la recherche. C'est vrai que bon, c'est vrai que le droit ouvre pas mal de portes hein que ça soit l'avocature, la magistrature, le notariat, l'inspection du travail, la fonction publique enfin bon bref c'est pour ça qu'ils ont choisi, enfin ils ont pas choisis pour moi, j'ai eu la décision finale mais c'est à mon avis c'est pour ça c'est ce qui les a engagés à m'orienter plutôt vers le droit que d'une part au début par rapport à l'histoire et après quand y'a fallu choisir entre le droit et l'IEP voilà quoi.

Plus globalement quelles sont les relations que vous avez avec vos parents ?

Oh j'les vois toujours de temps en temps, j'les vois toujours oh entre deux ou trois fois par semaine quand même, de temps en temps ils passent à la maison et vu que le mercredi il leur arrive encore de garder mon fils donc euh, non ben voilà quoi on a jamais vraiment, réellement perdu contact à vrai dire, tout va bien. Puis bon, pour ce qui est des relations bon j'ai eu ma part de, j'ai eu ma part de ma baffes quand j'étais gamin (rire) parce que j'étais un p'tit peu turbulent aussi quand même hein, de ce côté-là mes parents en ont élevé cinq donc je trouve qu'ils ont quand même un sacré mérite mais sinon non j'ai jamais eu à me plaindre de ce côté-là tout allait bien. J'ai fait des conneries comme tous les gamins, j'ai fait des bons trucs comme tous les gamins, donc non, non j'pense que nos relations ont toujours été normales, j'me suis engueulé comme tout le monde mais bon ça après tout ça fait partie de l'existence, enfin ça forge l'homme on va dire donc bon non, non mes parents j'ai jamais rien eu à leur reprocher, je reconnais leur mérite surtout maintenant que j'ai un fils moi aussi qu'est quand même assez turbulent donc je vois par quoi ils ont dû passer avec moi donc bon ben chacun son tour, donc non, non, vraiment c'est des trucs bateau à dire mais tout va bien entre mes parents et moi et puis voilà quoi. Chacun a sa petite existence, maintenant ils sont à la retraite, et puis bon ben donc maintenant c'est à mon tour de payer, travailler pour payer leurs retraites, tout comme eux ils ont travaillé pour me payer ma bouffe quand j'étais gamin.

Oui, parce que financièrement vous m'avez dit que vous faisiez des petits boulots...

Oui mais vous savez les petits boulots c'était plus parce que bon, c'était plus pour moi que pour les aider eux, eux ils en avaient pas besoin, c'était vraiment pour arriver avoir de quoi

payer tout ce qui fallait payer parce que bon les études mine de rien malgré la bourse que je touchais, le fait que je ne payais pas de loyer parce que j'étais chez mes parents, c'est vrai que ça avait quand même un coût élevé. Les frais d'inscriptions notamment quand je suis arrivé en DESS comme j'avais pas de bourse en DESS, et j'avais tout gardé de ce que j'avais mis à gauche un p'tit peu avec mes bourses des années précédentes, j'avais pas de bourses en DESS, les frais du DESS à l'époque quand je me suis inscrit bon c'était encore en francs à l'époque, mon DESS m'a quand même coûté 6800 francs, après tous les déplacements pour les colloques et tout, bon ben tout était à la charge de l'étudiant. Les bourses comme ça sur critère, enfin c'est plus des bourses sur critères sociaux arrivé à ce niveau là, ce sont des bourses au mérite et bon ben vous savez que quand il y a, quand il y a vingt demandeurs et qu'il y a que cinq dossiers qui sont pris, ben y'a forcément des laissés pour compte à la fin.

Vous m'avez dit que vous aviez gardé des enfants, que vous aviez fait la plonge, est-ce que vous savez combien d'emplois vous avez occupé durant vos études ?

Oh, ben enfin vous savez c'était surtout des emplois de connaissances de mes parents et puis bon comme, et puis bon c'est certains que je connaissais déjà un petit peu avant, ils m'aimaient bien, on jouait souvent ensemble, d'temps en temps je me demande si même des fois le fait de garder comme ça des enfants ça m'aidait pas un petit peu à me détendre, à me reposer un petit peu. Des enfants je sais qu'il y a trois familles d'amis de mes parents qui on fait gardé leurs enfants et encore quand je dis bon c'est un travail parce que c'est rémunéré mais si vous savez c'est plus dans le cadre vraiment du service, du service rendu quoi, ils m'avaient donné un petit quelque chose. Et puis bon ben après pour ce qui était de la plonge c'était genre le vendredi, le samedi soir quand je ne travaillais pas, où je n'avais pas de classes, pas de cours tout ça, bon après c'est vrai que je faisais comme ça des petits extras dans des restaurants, j'avais fait du service donc la plonge comme je vous l'ai dit. Bon c'est des travaux ingrats et difficiles c'est pour ça que je respecte vraiment ceux qui font leur carrière là dedans parce que c'est quand même pas facile, mais bon c'était genre, ça me rapportait quoi, ça me rapportait, ça devait me rapporter jusqu'à, attendez que je vous dise pas de bêtises parce que de temps en temps des petits extras jusqu'à pff, jusqu'à huit cent, neuf cent francs par mois quoi. Mais bon par contre c'est vrai que les horaires de restauration par exemple c'est, ça pouvait durer par exemple jusqu'à minuit et demie, une heure du matin le samedi soir, le vendredi soir aussi, enfin surtout le samedi c'est là où y'a le plus de monde forcément. Mais bon c'était vraiment pour, en fait puis mine de rien c'était une expérience que je regrette pas non plus, ça a été quelque chose qui m'a un peu appris la valeur de l'argent

parce que vous savez quand vous avez de l'argent en tant que boursier bon c'est bien beau, on vous l'octroie comme ça mais quand vous devez suer un p'tit peu et vous bouger un p'tit peu l'arrière train pour avoir, pour avoir un p'tit peu de la monnaie c'est là qu'on se rend compte que l'argent est pas si facile que ça à gagner et donc voilà. Enfin voilà tout vient de là en fait parce que bon voilà.

C'étaient des petits boulots que vous exerciez aussi pendant l'été ?

Oh non pas vraiment, pas vraiment en fait quand, pour tout vous dire j'ai pas vraiment connu ce que c'étaient les travaux, les travaux d'été, les jobs d'été. En fait après les vacances, enfin une fois que les examens étaient passés comme j'vous dis je sortais pas beaucoup mais j'aimais bien profiter un p'tit peu et bon il s'avère aussi que les vacances universitaires sont un p'tit peu plus longues parce que la rentrée c'est début octobre donc euh c'est vrai que là, je me faisais un petit break dans l'année après tout le stress des examens et tout ça, tout le stress de l'année universitaire passé je faisais un petit break quoi, je restais un p'tit peu et c'est là justement que je me permettais de sortir le plus ou que, que je me permettais de me divertir un peu plus. Mais vraiment pour moi si vous voulez l'année universitaire c'était, c'était la semaine et les vacances c'étaient le week-end en fait, la semaine pour travailler et pour bosser et le week-end, vacances, week-end, vacances qui correspondent au week-end vraiment pour se détendre et peut être un peu se préparer à l'année qui arrive parce que c'est vrai que quand on réussit une année, c'est pour passer dans l'année supérieure quoi.

Durant les vacances vous partiez ou si vous restiez dans la région de L ?

Oh non, non je partais en vacances avec mes parents, mes parents chaque année ils avaient une coutume, ils louaient une maison de vacances du moins un gîte quoi pour, pour dix jours, quinze jours, trois semaines et euh j'ai connu deux, trois coins sympa comme ça en France. J'ai connu la Vendée, bon on est allé pas mal de fois en Alsace parce que ma mère avait sa famille là bas, donc j'ai connu la Vendée, j'ai connu la Normandie, j'ai été en Bourgogne, j'ai vu un peu du pays quoi et puis bon ça fait du bien de se. Comme j'vous l'ai dit on voyageait un petit peu puis voilà quoi, c'était, c'était vraiment comment dirais-je, c'était vraiment, c'était tranquille, c'était tranquille, ça changeait un peu l'esprit et puis bon ça allait bien comme ça, moi ça me suffisait bon puis comme je vous disais après une année universitaire ça faisait du bien de partir mais sans penser à rien quoi, juste penser à vivre un p'tit peu au jour le jour donc voilà.

Vous m'avez dit que votre père était originaire d'Algérie et vos grands parents paternels étaient restés en Algérie ?

Oh ben mes grands parents paternels ils étaient d'Algérie, ils sont restés en Algérie, ils sont jamais venus en France. Hormis une fois, non hormis deux fois pour visiter, pour voir un peu leur fils mais sinon ils ne vivaient pas sur le territoire français, ils sont restés en Algérie oui.

Ça vous arrivait d'aller les voir en Algérie ou pas ?

Euh j'y suis plus retourné depuis 1990, la dernière fois qu'on y est allé c'était en 1990. Aussi bien que je m'en souviens on a dû y aller, si je me souviens bien. Bon la première fois c'était en 82 c'est mes parents qui m'ont dit bon parce que j'avais pas souvenirs de cette période là forcément et on y est retourné en 88 si je me rappelle bien, oui 88 et 90. Depuis j'y suis plus retourné.

Et avec vos grands parents maternels vous aviez des contacts réguliers ?

Euh, avec mon grand père jamais comme il est décédé, mon grand père maternel est décédé avant ma naissance donc jamais. Et ma grand-mère maternelle oui, oui ben jusqu'à son décès en fait, j'l'ai, j'l'ai vu souvent, je l'avais souvent au téléphone, je lui écrivais, on avait des contacts aussi, bon ben là elle nous a quitté y'a six ans donc euh mais jusqu'à cette période là oui.

Juste une question de précision par rapport à vos études. Vous m'avez dit tout à l'heure que vous aviez fait un lycée international et c'était quel type de bac ?

Ah ben j'ai passé un bac littéraire donc ce qu'on appelait le bac A2 à l'époque mais le bac L quoi et j'ai passé l'OIB, l'option international au baccalauréat, ce qui est une épreuve de langues supplémentaires pour euh, comment dirais-je, en fait pour pouvoir prétendre poursuivre ses études dans un lycée du pays de la langue que vous avez pratiqué. En fait ce sont des options qui sont valides pour les langues italien, espagnol et anglais, pas pour l'allemand parce que l'allemand en fait ce qu'ils appellent le baccalauréat là bas, l'Abitur ça se dit en allemand, en fait il s'avère que c'est beaucoup plus chargé dans leur pays donc ça aurait pas pu le faire entre les programmes du baccalauréat français plus ça, ça a été jugé trop, ça a été jugé trop lourd pour les lycéens donc pour ce qui est de l'allemand, les sections allemandes ne sont pas faites. Moi j'étais en section anglaise et il s'avère que pour nous on a eu le droit, on pouvait refuser de le passer c'était facultatif mais bon vu que j'avais fait trois

ans de lycée international bon ben j'ai accepté l'option internationale du bac et bon ben je l'ai eu quoi avec mention assez bien.

Pour quelles raisons vous aviez choisi de faire une section internationale au lycée ?

Oh ben il s'avère que quand j'étais au collège j'avais pris allemand première langue et l'anglais en deuxième, mais en collège bon j'ai toujours été très doué en langues, et en fait bon ben j'avais envie de faire un lycée qui vraiment mettait le, le point sur les langues parce que bon c'est des matières qui m'intéressait beaucoup à l'époque et toujours beaucoup maintenant et c'est vrai que quand on les maîtrise c'est un peu fini quoi. L'apprentissage d'une langue nouvelle est quelque chose que moi, je sais pas, ça me donnait l'impression d'être quelqu'un d'autre, parler une autre langue que la langue qu'on est habitué à causer tout le temps, je sais pas c'est quelque chose que moi, qui me plaisait vraiment beaucoup à l'époque. Donc bon ma mère m'a quand même donné très tôt les bases de l'allemand et pour ce qui est de l'anglais j'ai commencé en deuxième langue et c'est rentré extrêmement vite. J'suis rentré donc en seconde au lycée international et en fait là bas y'a trois sections, trois sections, trois niveaux de maîtrise de langue : y'a le niveau deux qui est rentré, qui est considéré comme étant pour les élèves avancés. Le niveau 3 qui sont les élèves à mi chemin entre les très bons élèves et les bilingues. Et le niveau 4 qui sont les bilingues niveau langue maternelle. J'ai passé l'examen d'entrée au lycée donc je suis rentré en section anglaise, ils m'ont mis en niveau 3 jusqu'en, euh l'année de seconde j'étais en niveau 3 et en fait chaque fois, à chaque fois y'a des contrôles qui se font d'un niveau à l'autre pour voir si l'élève qui a passé l'étape peut monter d'un niveau ou au contraire doit être descendu d'un niveau selon la maîtrise, selon les aptitudes qu'il a développé en cours donc au début de la première euh, on a eu une série de contrôle comme ça et j'ai eu mes résultats, les professeurs ont essayé de monter en niveau 4 bilingue et ben en fait début de ma première jusqu'à la fin de ma terminale je suis resté en niveau 4.

Et après vous n'avez pas envisagé de vous orienter vers les langues à l'université ?

Non, non j'avais vraiment, j'avais vraiment comme j'veus l'ai dit mes idées de l'époque soit, soit l'histoire, soit le droit, soit la science politique. Bon l'histoire comme j'veus l'ai dit ça c'est, comme j'avais pris les deux l'histoire je n'ai pas pu continuer parce que bon ça aurait vraiment fait trop, mais ça ne veut pas dire que j'ai arrêté, je lis toujours énormément d'œuvres historiques, de précis, même de temps en temps des livres de cours ou que je me renseigne sur beaucoup, je fais beaucoup de recherches historiques parce que c'est un

domaine qui m'intéresse parce que non ça a vraiment été, vraiment je voulais faire du social donc euh, soit le droit, soit l'IEP mais j'avais pas vraiment penser à faire genre LEA ou des choses comme ça. Ça non langues et lettres ça me, c'est pas que c'est pas intéressant mais moi personnellement c'était pas l'orientation que je souhaitais voilà.

D'accord. Maintenant j'aimerais passer à des questions un peu plus générales. Si vous aviez le choix est-ce que vous referiez les mêmes choix dans tous les domaines que ce soit scolaire, professionnel, conjugal ?

Ah ben si j'avais le choix maintenant, avec des si, avec des si, ouais disons que j'aurais peut être si là j'avais vraiment eu le choix j'aurais peut être fait un p'tit peu d'histoire, j'aurais fait de l'histoire comme j'veus l'ai dit mais bon maintenant. C'est vrai que maintenant, que maintenant que j'ai réussi tout ça que j'ai fait des études, que j'ai une situation qui est la mienne aujourd'hui, c'est vrai qu'il m'arrive souvent de me demander si ça avait été, si j'avais fait autre chose et tout mais bon le saurais-je seulement un jour ça je ne sais pas donc euh très franchement. Bon j pense qu'on peut toujours, on peut toujours plus réussir sa vie qu'on ne la réussit actuellement effectivement mais bon moi très franchement vu que je n'ai, je me plains pas de ce que j'ai. Finalement je regrette pas mes choix si c'est ce que vous voulez savoir je regrette pas mes choix. J me demande parfois si certains choix n'auraient pas été meilleurs pour moi, mais je pense qu'un peu très tout le monde mais honnêtement tous les choix que j'ai fait je ne le regrette pas, j pense que, j pense que c'est, si c'était à refaire je pense que finalement ça m'allait je m'en suis pas trop, trop mal tiré donc non, quand je regarde ce que j'ai accompli jusqu'à présent et ce que j'espère que j'accomplirai encore après qui sait, j me rends compte que franchement que non pff. Je veux pas dire que je suis superbement content de moi, que j'ai réussi la vie de rêve et tout mais je dois dire que mes choix que j'ai fait pour moi. J'ai dû mal à trouver mes mots que c'est des choix que j'assume, qui me dérange pas, qui me vont bien, qui me permette de vivre correctement, qui me permette d'avoir une vie saine et équilibrée, une situation professionnelle équilibrée, qui me permette de voir l'avenir sans trop, trop, trop de, sans trop, trop, trop de stress donc bon je me demande encore si dans ce pays on a encore un avenir mais à part ça, ça c'est autre chose mais à part ça c'est, j pense que, non j'ai pas de regret pour tout vous dire, j'ai pas de regret, je pense que ce que j'ai fait je devais le faire, j l'ai fait du mieux que j'ai pu et c'est cette situation morale qui me suffit amplement.

Et quelle est la période de votre vie qui pour vous a été la plus marquante ?

Euh, pff de 91 à 94 on va dire, c'est là que j'ai commencé un p'tit peu à m'ouvrir à certaines choses qui, qui me plaisait pas forcément auparavant mais qui m'ont plu et qui me plaise toujours notamment le cinéma et la musique par exemple. Comme j'vous l'ai dit c'est là que j'ai commencé à démarrer la musique entre autre et puis bon à l'époque, c'est l'époque du collège, l'époque où on a pas vraiment de souci, l'époque où je réussissais bien en cours, l'époque où on est tout content parce que tous quand on fume une cigarette, enfin tous ces petits souvenirs là qui peuvent sembler anodins mais qui moi personnellement qui m'ont marqué et qui me plaise toujours quand je me les remémore un p'tit peu comme ça, ça me, ça me fait du bien au moral aussi, même si maintenant ce sont des périodes qui sont hélas révolues après tout ça remonte pratiquement à une vingtaine d'années tout ça, mais bon sinon. Ouais cette période là, cette période où j'étais au collège, vraiment qu'était une période extrêmement faste. Et après bon y'a eu la période de l'envol, quand j'suis parti de chez mes parents, quand j'ai rencontré ma femme, quand je suis devenu père, enfin bon toutes ces petites périodes là qui, qui marquent une rupture avec la période précédente mais bon qui finissent par devenir votre quotidien de votre vie de tous les jours quoi.

Justement ces petites ruptures, ces transitions, comment vous les avez vécu ?

Hum, pff, ah comment on pourrait dire, très sincèrement. En fait je me rends compte que les transitions, j'me rends compte que je les ai vécu une fois qu'elles sont faites mais sur le moment je me disais pas, je me disais pas je suis en train de vivre une période clef, un passage obligé, en fait il fallait le faire donc j'l'ai fait quoi mais bon. Pour répondre clairement à votre question on va dire que je les ai vécu, je les ai vécu comme il faut, je les ai bien vécu, ça a pas été quelque chose de stressant ça a pas été fait dans la précipitation, ça a pas été source d'inquiétude ou de souci donc je pense que tout s'est enchainé, tout s'est enchainé pour le mieux comme il le fallait et donc voilà de ce côté-là, je pense que tout s'est enchainé plus ou moins logiquement sans douleur, sans précipitations, sans perte, sans tracas donc euh non, tout allait bien.

Et à quelle étape de votre vie vous avez eu le sentiment de devenir adulte ?

Euh, pff, hum disons, peut être, ben déjà l'entrée à l'université a été quelque chose déjà, pas forcément se sentir adulte, mais qui m'a mis, j'avais l'impression d'être mis au pied du mur que je devais faire mes preuves, que je devais me préparer pour avoir un avenir, donc déjà là c'est un peu près quelque chose qui m'a peut être aidé un p'tit peu à murir si j'ose dire, et euh.

Ben la chose qui m'a vraiment fait prendre conscience de la réalité c'est la naissance de mon fils, ça c'est indéniable, quand mon fils est arrivé. Pour tout vous dire quand j'ai appris que ma femme était enceinte, ah vous savez, bon j'pense, l'homme en général, en général on le sent moins nous que la mère forcément, ce que je veux dire c'est que j'ai su mais euh, je sais que c'était neuf mois donc je me disais dans neuf mois bon on avisera et tout, et j'pense que j'avais peut être pas assez pris conscience de ce que ça allait être, c'est quand la grossesse a commencé à se préciser que je me suis rendu compte et bon le jour où mon fils est né, j'ai assisté à l'accouchement, c'est là que je me suis rendu compte à quel point, c'était déjà bon quelque chose qui m'a marqué je m'en souviens encore forcément, c'est peut être un des souvenirs les plus marquants de mon existence d'ailleurs et ben une fois que, une fois qu'on était trois à la maison c'est là que j'ai pris conscience qu'il fallait que, il fallait à mon tour que je fasse pour cet enfant ce que mes parents avaient fait pour moi, ce que mes grands parents avaient fait pour mes parents et bon, bon ben tout ça on peut remonter loin, et c'est peut être à ce moment là que, que je suis pas vraiment devenu adulte parce que j'ose espérer que j'étais adulte avant quand même mais que je suis vraiment devenu, que j'ai vraiment vu la vérité en face, c'est à ce moment là quoi.

Tout à l'heure vous m'avez un peu parler de votre avenir, notamment professionnel, mais plus globalement comment vous voyez votre avenir ?

Ben pour l'instant j'espère toujours être à même de remplir mes obligations, déjà d'une part de toujours être de ce monde, d'une, ensuite de pouvoir, de pouvoir continuer à remplir mon rôle c'est-à-dire à, à participer à la gestion du ménage, par le travail ou même pas forcément que par le travail, par le travail certes, mais aussi par l'entretien de l'intérieur bref, toutes les petites taches du quotidien qui en deviennent presque anodines à force d'être quotidiennes justement. Et sinon ben j'espère réussir à, réussir à élever mon fils, à faire en sorte qu'il puisse avoir lui aussi une situation sans trop, trop, trop passer par des périodes de galère un peu comme pour moi. Réussir pour lui ce que mes parents ont réussi pour moi. Et l'avenir professionnellement parlant ben pour l'instant je sais pas trop si y'a encore moyen d'évoluer tout de suite comme j'vous l'ai dit j'ai déjà eu une, je suis déjà monté responsable y'a quelques temps de ça, bon maintenant je peux très bien me retrouver à la rue du jour au lendemain aussi, tout est possible faut quand même pas, faut pas non plus l'oublier mais pour l'instant. Si mes prochaines années pouvaient se continuer comme, comme ma vie, comme ma vie se déroule depuis quelque temps déjà, depuis que je travaille, depuis que j'ai réussi à trouver un logement correct avec mon épouse, avec ma compagne, j'pense que, j'pense que ça

serait déjà bien, franchement moi, c'est un petit bonheur tranquille comme ça presque au jour le jour, mais qui suffit à me rendre heureux et j'espère que ça durera comme ça. Maintenant bon si demain j'ai une opportunité peut être de trouver un travail, soit qui se rapproche plus de ma formation, soit peut être de vraiment faire du journalisme en profession principale, là je prendrai aussi, je fais toujours quelques, quelques petites recherches dans ce sens pour quelques petits contacts, mais pour l'instant j'vous dis franchement maintenant que je me rends compte de ce que j'ai réussi à bâtir comme ça avec mon épouse et tout le reste, enfin avec ma compagne parce que le mariage n'est pas encore prévu, mais il va se faire normalement, il va se faire au mois de juin donc si je peux vraiment continuer sur ma lancée actuelle, j'pense que c'est une perspective d'avenir qui me satisferait et qui me rassurait voilà. J'espère que c'est assez clair parce que c'est vrai que moi-même c'est des questions que je me suis pas forcément posé, les questions que vous me posez comme ça mais c'est ce que ça m'inspire comme ça à chaud en tout cas.

Oui, oui c'est clair.

Après comment je me projette dans l'avenir ben déjà peut être essayer de, d'être toujours vivant et en bonne santé et d'une, et pff, j'espère pouvoir arriver à terminer ma carrière sans trop, sans trop de problème, j'espère pouvoir à mon tour avoir une retraite, comme j'vous le dit bon ça la retraite j'préfère pas trop, trop y penser non plus parce que dans ce pays j'ai l'impression que c'est de moins en moins gagné surtout pour nous, pour nous on va devoir travailler jusqu'à 80 ans dans pas trop longtemps. Sinon comment je me projette dans l'avenir ben j'espère, j'espère euh vivre relativement longtemps pas centenaire forcément mais euh au moins atteindre un âge dans la moyenne de l'espérance de vie et d'une et puis bon voir mon fils ou mes enfants parce que bon, peut être que y'en aura un deuxième, on est en train d'y réfléchir aussi, peut être que, voir mes enfants réussir leur existence et, peut être savoir, se rendre compte de ce qu'on a fait pour eux aussi comme moi je me rends compte de ce que mes parents ont fait pour moi et puis bon ben voilà. Je cherche pas forcément à être connu, à être célèbre ou quoi que ce soit mais je cherche déjà à réussir, à réussir mon existence, à le faire moi-même d'une part et à faire en sorte que mes enfants, que mon enfant pour l'instant ou que mes enfants plus tard seraient, puissent avoir ce que j'ai eu moi et pourquoi pas peut être même plus. Ben sinon je m'imagine quoi, je m'imagine retraité en charentaise devant ma télévision sur mon rocking chair si j'y arrive un jour. Enfin j'espère que c'est assez clair ce que je vous dis parce que les questions que vous me posez c'est des questions que je me suis pas toujours posé moi, et même si ça m'est arrivé de me les poser j'y réfléchissais pas outre

mesure donc maintenant que je dois répondre c'est vrai que ce sont des questions qui peuvent, qui font réfléchir pour tout dire voilà. Se remémorer les questions de mémoire ça d'accord mais se voir soi même plus tard c'est peut être de temps en temps plus facile d'avoir des préjugés sur ce que seront les autres plus tard que ce qu'on sera nous même quoi, enfin bon allez savoir.

Oui c'est sûr. Et une dernière question, vous m'avez parlé de vos parents et vous m'avez dit que vos relations avec eux étaient plutôt bonnes, et est-ce que vous trouvez que vos relations ont évolué ?

Oh, ben évolué, évolué certes, je pense qu'on ne s'occupe pas d'un enfant de 15 ans comme on s'occupe d'un enfant de 5 ans forcément, euh non, pff, ah non ils ont toujours, ils ont toujours été très corrects avec moi, ils ont toujours fait du mieux, vraiment de tout leur possible, vraiment du meilleur qu'il pouvait, non, non, pff, comment dirais-je, non, non je pense vraiment que bon ben après tout ils se sont occupés de moi comme ils le devaient quand j'étais plus petit, ils m'ont aidé quand j'ai dû faire des choix, bon j'ai eu droit aussi à quelques moments où c'était, qu'étaient pas toujours très faciles non plus mais bon, mais bon ça je crois comme tous les parents avec les enfants et inversement, donc non, non moi mes parents je les ai toujours respecté de ce côté-là. Et bon de ce côté-là comment dirais-je, je sais pas vraiment si on peut parler d'évolution, hein je pense que eux-mêmes ont évolué avec moi tout comme moi j'ai dû évoluer avec eux, avec l'âge, avec les diverses questions qu'on se pose, avec les diverses questions auxquelles on est confronté, non, je pense que vraiment du début à la fin ça a été une relation de parents à enfants tout ce qui a de plus normal, tout ce qui a de plus enrichissant avec son lot de joie, avec son lot de difficultés aussi, bon ben comme tout le monde quoi. Une fois de plus j'espère avoir été assez clair mais vraiment ce sont des questions que, arriver à formuler des réponses claires, nettes, précises du premier coup c'est pas toujours évident mais euh, euh bon, j'espère ne pas être parti dans trop de directions en même temps et euh pour le moment voilà ce que je peux en dire quoi.

Non, non pour moi ça a été clair.

Ouf vous m'en voyez rassuré.

Je vous remercie pour ce témoignage.

Données statistiques : Insee et enquête Générations Cereq

Salaires selon le niveau de diplôme

■ Évolution du salaire médian net mensuel

| Durant les trois premières années de vie active | Femmes | | Hommes | |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | Premier salaire | Dernier salaire | Premier salaire | Dernier salaire |
| | (en euros) | | (en euros) | |
| Non diplômés | 920 | 1 060 | 1 100 | 1 200 |
| CAP-BEP-mention complémentaire | 1 010 | 1 065 | 1 190 | 1 300 |
| Baccalauréat | 1 010 | 1 170 | 1 180 | 1 300 |
| Bac+2 | 1 220 | 1 410 | 1 280 | 1 500 |
| Licence | 1 200 | 1 440 | 1 350 | 1 560 |
| Bac+4 - Master 1 | 1 300 | 1 620 | 1 480 | 1 730 |
| Bac+5 - Master 2 | 1 500 | 1 880 | 1 880 | 2 170 |
| Doctorat | 1 800 | 2 130 | 1 840 | 2 280 |
| Ensemble | 1 110 | 1 300 | 1 240 | 1 400 |

Champ : jeunes ayant occupé au moins un emploi durant leurs trois premières années de vie active (535 000 individus.)

Source : Cereq, enquête 2010 auprès de la Génération 2007, in Arrighi J.-J., *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active d'une génération, enquête 2010*, CERREQ, 2012.

Cohabitation chez les parents : évolution selon l'âge (1983-2012)

| | 1983 | 1992 | 2003 | 2012 |
|----------------|------|------|------|------|
| 20 ans | 64,8 | 69,6 | 76,8 | 69,0 |
| 21 ans | 56,5 | 60,6 | 64,5 | 59,3 |
| 22 ans | 49 | 51,9 | 58,4 | 50,4 |
| 23 ans | 36,7 | 42,1 | 50,2 | 44,5 |
| 24 ans | 28,6 | 35,5 | 39,5 | 34,1 |
| 25 ans | 21,3 | 27,4 | 32,6 | 25,1 |
| 26 ans | 17,8 | 21 | 26,0 | 19,9 |
| 27 ans | 13 | 16,9 | 18,8 | 14,7 |
| 28 ans | 10,6 | 12,7 | 14,2 | 11,7 |
| 29 ans | 8,9 | 10,7 | 10,7 | 9,8 |
| De 30 à 34 ans | 6,2 | 7 | 7,2 | 5,5 |
| 35 ans et plus | 1,6 | 1,6 | 2,0 | 1,4 |

Champ : Population de 15 ans et plus

Source : Insee, *Enquêtes emploi*

Evolution du taux d'activité selon le sexe et l'âge (1975-2012)

| | 1975 | 1980 | 1985 | 1990 | 1995 | 2000 | 2005 | 2010 | 2012 |
|---------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Femmes | | | | | | | | | |
| 15-24 ans | 50,1 | 47,5 | 44,3 | 37,8 | 31,1 | 30,7 | 30,7 | 35,6 | 34,0 |
| 25-49 ans | 59,9 | 66,7 | 72,1 | 75,7 | 79,6 | 80,5 | 81,9 | 84,2 | 83,8 |
| 50-64 ans | 42,9 | 46,0 | 39,8 | 41,2 | 43,9 | 50,5 | 55,0 | 54,1 | 57,5 |
| Ensemble (15-64ans) | 53,3 | 56,9 | 57,4 | 59,0 | 61,6 | 63,2 | 64,7 | 66,1 | 66,6 |
| Hommes | | | | | | | | | |
| 15-24 ans | 60,6 | 56,9 | 53,0 | 44,6 | 37,4 | 37,7 | 38,0 | 42,9 | 40,6 |
| 25-49 ans | 97,3 | 97,4 | 96,9 | 96,4 | 95,7 | 95,0 | 94,7 | 94,8 | 94,2 |
| 50-64 ans | 79,5 | 78,3 | 64,5 | 60,5 | 58,6 | 63,2 | 63,7 | 61,2 | 65,0 |
| Ensemble (15-64ans) | 83,9 | 82,9 | 78,6 | 76,3 | 75,1 | 75,5 | 75,0 | 74,9 | 75,3 |

Champ : population des ménages, France métropolitaine, personnes de 15 à 64 ans (âge en fin d'année).

Source : Insee, *Séries longues sur le marché du travail*.

Evolution du temps partiel selon le sexe et la composition familiale (2005-2012)

| | 2005 | | | 2010 | | | 2012 | | |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | Femmes | Hommes | Ensemble | Femmes | Hommes | Ensemble | Femmes | Hommes | Ensemble |
| Personnes seules (effectif) | 1 487 | 1 840 | 3 327 | 1 604 | 2 076 | 3 679 | 1 807 | 2 203 | 4 010 |
| dont (en %) : | | | | | | | | | |
| - à temps complet | 80,0 | 92,6 | 87,0 | 79,8 | 91,3 | 86,3 | 77,5 | 91,6 | 85,2 |
| - à temps partiel | 20,0 | 7,4 | 13,0 | 20,2 | 8,7 | 13,7 | 22,5 | 8,4 | 14,8 |
| Familles monoparentales (effectif) | 1 153 | 546 | 1 699 | 1 320 | 611 | 1 932 | 1 325 | 625 | 1 950 |
| dont (en %) : | | | | | | | | | |
| - à temps complet | 73,3 | 89,1 | 78,4 | 71,7 | 88,2 | 76,9 | 71,1 | 89,3 | 77,0 |
| - à temps partiel | 26,7 | 10,9 | 21,6 | 28,3 | 11,8 | 23,1 | 28,9 | 10,7 | 23,0 |
| Couple sans enfant (effectif) | 2 712 | 2 792 | 5 504 | 2 922 | 2 969 | 5 891 | 2 804 | 2 893 | 5 697 |
| dont (en %) : | | | | | | | | | |
| - à temps complet | 75,0 | 93,1 | 84,2 | 74,1 | 92,2 | 83,2 | 73,0 | 91,4 | 82,3 |
| - à temps partiel | 25,0 | 6,9 | 15,8 | 25,9 | 7,8 | 16,8 | 27,0 | 8,6 | 17,7 |
| Couple avec enfants (effectif) | 5 870 | 7 688 | 13 558 | 6 000 | 7 424 | 13 424 | 5 970 | 7 340 | 13 310 |
| dont (en %) : | | | | | | | | | |
| - à temps complet | 63,8 | 95,5 | 81,8 | 64,7 | 94,8 | 81,4 | 65,4 | 94,9 | 81,7 |
| - à temps partiel | 36,2 | 4,5 | 18,2 | 35,3 | 5,2 | 18,6 | 34,6 | 5,1 | 18,3 |
| Couple avec un enfant (effectif) | 2 362 | 2 883 | 5 245 | 2 375 | 2 808 | 5 183 | 2 258 | 2 703 | 4 962 |
| dont (en %) : | | | | | | | | | |
| - à temps complet | 70,7 | 95,1 | 84,1 | 71,0 | 94,6 | 83,8 | 72,7 | 94,4 | 84,5 |
| - à temps partiel | 29,3 | 4,9 | 15,9 | 29,0 | 5,4 | 16,2 | 27,3 | 5,6 | 15,5 |
| Couple avec deux enfants (effectif) | 2 576 | 3 286 | 5 862 | 2 628 | 3 152 | 5 780 | 2 687 | 3 176 | 5 863 |
| dont (en %) : | | | | | | | | | |
| - à temps complet | 61,4 | 96,4 | 81,0 | 63,0 | 95,6 | 80,7 | 62,5 | 95,7 | 80,5 |
| - à temps partiel | 38,6 | 3,6 | 19,0 | 37,0 | 4,4 | 19,3 | 37,5 | 4,3 | 19,5 |
| Couple avec trois enfants ou plus (effectif) | 932 | 1 519 | 2 451 | 998 | 1 464 | 2 461 | 1 025 | 1 460 | 2 485 |
| dont (en %) : | | | | | | | | | |
| - à temps complet | 52,8 | 94,5 | 78,6 | 54,0 | 93,8 | 77,7 | 56,6 | 94,2 | 78,7 |
| - à temps partiel | 47,2 | 5,5 | 21,4 | 46,0 | 6,2 | 22,3 | 43,4 | 5,8 | 21,3 |
| Autres ménages (effectif) | 391 | 471 | 862 | 348 | 419 | 767 | 372 | 416 | 789 |
| dont (en %) : | | | | | | | | | |
| - à temps complet | 71,8 | 90,7 | 82,1 | 71,4 | 90,3 | 81,7 | 73,9 | 87,8 | 81,2 |
| - à temps partiel | 28,2 | 9,3 | 17,9 | 28,6 | 9,7 | 18,3 | 26,1 | 12,2 | 18,8 |
| Ensemble | 11 613 | 13 337 | 24 949 | 12 194 | 13 498 | 25 693 | 12 278 | 13 476 | 25 754 |

les personnes n'ayant pas déclaré d'horaires habituels.

Evolution des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus (âge courant).

Source : Insee, enquêtes Emploi 2005-2012.

Evolution du taux de chômage par âge regroupé

| | 15 - 24 ans | 25 - 49 ans | 50 et plus | Ensemble |
|------|-------------|-------------|------------|----------|
| 1975 | 5,8 | 2,3 | 2,1 | 3,0 |
| 1980 | 11,0 | 3,5 | 3,8 | 5,0 |
| 1985 | 19,1 | 6,3 | 5,7 | 8,5 |
| 1990 | 15,2 | 6,9 | 5,8 | 8,0 |
| 1995 | 20,8 | 9,2 | 6,7 | 10,1 |
| 2000 | 17,8 | 8,4 | 6,7 | 9,0 |
| 2005 | 20,0 | 7,9 | 5,7 | 8,7 |
| 2010 | 22,8 | 8,4 | 6,4 | 9,4 |
| 2012 | 22,4 | 8,9 | 6,5 | 9,5 |

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans et plus

Source : Insee, enquêtes Emploi (calculs Insee), 1er trimestre

Evolution du taux de chômage selon le plus haut diplôme obtenu

| | Baccalauréat + 3 ans et plus | Baccalauréat + 2 ans | Baccalauréat ou brevet professionnel | CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau | Brevet des collèges | Aucun diplôme ou CEP | Ensemble |
|------|------------------------------------|-------------------------|--|---|------------------------|----------------------------|----------|
| 1985 | 8,6 | 8,3 | 15,4 | 16,6 | 13,7 | 30,3 | 20,1 |
| 1990 | 13,0 | 8,2 | 11,5 | 12,8 | 12,4 | 23,1 | 15,4 |
| 1995 | 23,8 | 17,4 | 15,2 | 17,5 | 16,3 | 30,1 | 20,3 |
| 2000 | 17,6 | 10,6 | 11,3 | 15,8 | 14,4 | 29,5 | 16,3 |
| 2005 | 17,4 | 13,8 | 16,3 | 19,7 | 25,6 | 33,4 | 20,6 |
| 2010 | 14,1 | 13,2 | 18,6 | 22,4 | 32,0 | 39,6 | 22,9 |
| 2012 | 14,8 | 14,5 | 20,1 | 23,7 | 30,6 | 44,0 | 23,9 |

Note : données de 1985 à 2012, corrigées pour les ruptures de série.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans-24 ans

Source : Insee, enquêtes Emploi (calculs Insee)

Evolution du salaire mensuel net médian selon le plus haut niveau de diplôme obtenu (1990-2012)

| Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale | 1990 | 1995 | 2000 | 2005 | 2010 | 2012 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------|
| Enseignement supérieur long (Bac +3 et plus) | 2 120 | 1 800 | 1 850 | 1 790 | 1 840 | 1770 |
| Enseignement supérieur court (Bac +2) | 1 520 | 1 440 | 1 390 | 1 460 | 1 510 | 1450 |
| Bac et équivalents | 1 210 | 1 080 | 1 130 | 1 220 | 1 250 | 1220 |
| CAP-BEP et équivalents | 1 000 | 1 020 | 1 090 | 1 180 | 1 220 | 1200 |
| Brevet et sans diplôme | 910 | 960 | 1 020 | 1 120 | 1 080 | 1100 |
| Ensemble | 1 160 | 1 200 | 1 220 | 1 350 | 1 360 | 1380 |

* : changement de série : enquête Emploi annuelle jusqu'en 2002, enquête Emploi en continu à partir de 2003.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Evolution de la part des formes particulières d'emploi dans l'emploi par âge regroupé, en moyenne annuelle (1982-2012).

| | 15-24 ans | 25-49 ans | 50 ans et plus |
|------|-----------|-----------|----------------|
| 1982 | 17,2 | 2,9 | 2,3 |
| 1985 | 20,2 | 2,9 | 2,3 |
| 1990 | 31,5 | 4,3 | 1,7 |
| 1995 | 36,6 | 6,9 | 3,4 |
| 2000 | 47,2 | 9,2 | 4,2 |
| 2005 | 45,7 | 9,3 | 4,4 |
| 2010 | 48,9 | 9,3 | 5,3 |
| 2012 | 50,3 | 9,9 | 5,4 |

Note : données de 1982 à 2012, corrigées pour les ruptures de série.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans et plus

Source : Insee, enquêtes Emploi (calculs Insee)

Résumé thèse

L'entrée dans la vie adulte est un processus plus ou moins étalé dans le temps, au cours duquel les jeunes connaissent différentes transitions : du départ de chez les parents à un logement indépendant, de la fin des études à l'insertion sur le marché du travail, du célibat à une vie en couple. Dans le contexte d'une société massivement scolarisée les transitions entre ces événements ont été modifiées. La majorité des étudiants acquiert ainsi leur autonomie résidentielle tout en étant pour une large partie d'entre eux encore dépendants financièrement de leurs parents. L'insertion sur le marché du travail de manière stable se fait à un âge plus tardif. Pour autant de plus en plus d'étudiants exercent une activité rémunérée en parallèle de leurs études. L'installation conjugale se décide au cours des études pour une minorité d'étudiants, mais pour la majorité d'entre eux ce moment est reporté après une insertion sur le marché du travail pérenne. Tout au long de ce travail ces différents événements ont été analysés pour mieux saisir ce processus complexe d'entrée dans la vie adulte. Les données sur lesquelles s'appuie cette thèse sont de type longitudinales rétrospectives, mêlant à la fois une approche quantitative (Panel DEP 1989) et une approche qualitative (53 entretiens). Ces données nous ont permis d'élaborer une typologie des modes d'entrée dans la vie adulte et de mettre en lumière les interactions entre les différentes sphères (études, emploi, décohabitation, mise en couple, naissance des enfants).

Mots clés : Entrée dans la vie adulte, Etudes supérieures, Marché du travail, Mise en couple.

The transition into adulthood is a process spread in time. It starts with people moving from their parents' homes, graduating and integrating the labour market, and moving into a coupled life. In a society with rising educational achievements, the timing of these life transitions has changed. Most students move into independent housing arrangements during their studies even though the majority are still financially dependent on parents. Full integration into the labour market happens at a later stage but most students have temporary jobs while studying. Moreover, most students do not settle down into a coupled life until the end of their education with few of them getting into couples during this phase. Throughout this thesis, these different events are studied in order to explore the complex transitions into adulthood. This work relies on retrospective longitudinal data combining both the quantitative DEP Panel of 1989 and additional qualitative data based on 53 interviews. These data were used to identify a typology of modes of transition into adulthood and to shed light on the interactions between the different spheres: Study, employment, leaving parental home, coupled life and the birth of children.

Keywords: Transition into adulthood, Higher education, Labour market, Coupled life.